

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Université Batna -2-

جامعة باتنة-2-



Faculté des Lettres et Langues Etrangères

كلية الآداب واللغات الأجنبية

Département de langue et littérature françaises

قسم اللغة و الأدب الفرنسي

Thèse élaborée en vue de l'obtention du diplôme de doctorat es sciences

Option : Sciences du langage.

Mécanismes de Cohérence et de Cohésion dans le Discours

Réalisée par :

KHATTAB Nadji

Sous la codirection de :

Professeur Samir ABDELHAMID, Université BATNA-2- (Algérie)

Professeur Gérard CHANDES, Université de Limoges (France)

Pr. MANAA Gaouaou	Professeur	Université de Batna 2	Président
Pr. ABDELHAMID Samir	Professeur	Université de Batna 2	Rapporteur
Pr. CHANDES Gérard	Professeur	Université de Limoges	Co rapporteur
Pr. DAKHIA Abdelouahab	Professeur	Université de Biskra	Examineur
Dr. BOUZIDI Boubakeur	MCA	Université de Sétif 2	Examineur

Année universitaire 2016 / 2017

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Université Batna -2-

جامعة باتنة-2-



Faculté des Lettres et Langues Etrangères

كلية الآداب واللغات الأجنبية

Département de langue et littérature françaises

قسم اللغة و الأدب الفرنسي

Thèse élaborée en vue de l'obtention du diplôme de doctorat es sciences

Option : Sciences du langage.

Mécanismes de Cohérence et de Cohésion dans le Discours

Réalisée par :

KHATTAB Nadji

Sous la codirection de :

Professeur Samir ABDELHAMID, Université BATNA-2- (Algérie)

Professeur Gérard CHANDES, Université de Limoges (France)

Pr. MANAA Gaouaou	Professeur	Université de Batna 2	Président
Pr. ABDELHAMID Samir	Professeur	Université de Batna 2	Rapporteur
Pr. CHANDES Gérard	Professeur	Université de Limoges	Co rapporteur
Pr. DAKHIA Abdelouahab	Professeur	Université de Biskra	Examineur
Dr. BOUZIDI Boubakeur	MCA	Université de Sétif 2	Examineur

Année universitaire 2016 / 2017

Dédicace

A la mémoire de ma chère maman Merzaka...

Remerciements

Je remercie Dieu, le Tout Puissant, qui m'a donné la force, le courage et la patience pour finaliser ce travail.

Mes remerciements les plus sincères s'adressent à mes deux codirecteurs de thèse, M. le Pr Samir Abdelhamid pour sa collaboration, ses conseils ainsi que son soutien jusqu'à la remise finale de ce travail, et M. le Pr Gérard Chandès pour ses orientations scientifiques et méthodologiques lors de mes séjours scientifiques en France depuis 2010, date de ma première inscription en doctorat.

J'adresse également mes remerciements à M. le Pr André Salem de l'université Paris 3 de m'avoir remis en main propre le logiciel *Lexico 3* utilisé dans l'analyse de nos données.

Je remercie ma femme *Meriem* d'avoir tout d'abord supporté ma négligence afin que cette thèse voie le jour ainsi que pour son accompagnement et sa sincère collaboration.

Sans oublier tous mes collègues au département de Langue et Littérature françaises de l'université Sétif 2 pour leur vivacité scientifique, très particulièrement mon cher ami *LEHLALI Samir* qui n'a, en aucun moment, hésité de m'orienter et de m'aider dans la réalisation de cette contribution.

Un grand merci à tous ceux et celles ayant contribué, de près ou de loin, pour toute collaboration que ce soit (scientifique, psychologique...) afin que ce modeste travail soit réalisé et soutenu.

Table des matières

Dédicace
Remerciements
Table des matières

INTRODUCTION GENERALE.....	11
PARTIE 1 :	
DE LA THEORIE AUX CARACTERISTIQUES LINGUISTIQUES DU DISCOURS POLITIQUE.....	21
PRESENTATION	22
Chapitre 1: Cadre théorique de la recherche et choix épistémologiques / déontologiques....	24
Introduction	24
1.1. Linguistique et Linguistiques.....	25
1.2. Linguistique de la langue / de la parole.....	27
1.3. La relation texte-discours.....	29
1.3.1. La question de genre.....	30
1.3.2. Le point de la bonne formation.....	31
1.4. Texte et approches sémantiques.....	31
1.4.1. Théories issues de la sémantique formelle.....	32
1.4.2. Théories pragmatico-énonciatives.....	33
1.4.3. Théories sémantiques.....	33
1.5. La linguistique textuelle.....	34
Conclusion	36
Chapitre 2 : Genre et généricité dans le discours politique.....	38
Introduction.....	38
2.1. « Genre » : vers des pistes de définitions.....	39
2.1.1. Le genre chez BAKHTINE.....	40
2.1.2. Le genre chez BRONCART.....	42

2.1.3. Le genre chez PLATON.....	44
2.1.4. Le genre chez BENVENISTE.....	45
2.1.5. Le genre chez AUSTIN.....	46
2.1.6. Le genre chez RASTIER.....	46
2.1.7. Le genre chez MAINGUENEAU	48
2.1.8. Le genre chez ADAM.....	50
2.2. Généricité et différents types discursifs.....	51
2.2.1. Généricité : définitions.....	51
2.2.2. Types textuels/discursifs	55
2.3. Genre, généricité et analyse du discours.....	55
Conclusion	57
Chapitre 3 : Le corpus : choix et motivations.....	59
Introduction	59
3.1. Choix de la matière et dimensions d'analyse	59
3.2. Les discours présidentiels : un choix justifié ?	61
3.3. Les discours présidentiels sélectionnés : une brève présentation.....	67
3.3.1. Les discours d'investiture (1958-2012).....	67
3.3.2. Les discours de vœux des Présidents de la 5 ^{ème} République française	68
3.3.3. Quelques sélections de discours présidentiels officiels de Nicolas Sarkozy.....	69
3.4. Brèves biographies présidentielles.....	69
3.4.1. Charles de Gaulle (1958-1969)	69
3.4.2. Georges Pompidou (1969-1974)	71
3.4.3. Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981)	72
3.4.4. François Mitterrand (1981-1995)	73
3.4.5. Jacques Chirac (1995-2007)	74
3.4.6. Nicolas Sarkozy (2007-2012)	75
3.4.7. François Hollande (depuis 2012)	76
3.5. Thématiques des discours choisis.....	77
Conclusion	77
Chapitre 4 : L'argumentation au service de la cohérence dans le discours politique sous un angle rhétorique.....	80
Introduction	80
4.1. La double inscription du discours	81

4.1.1. Une inscription linguistique	81
4.1.2. Une inscription argumentative	81
4.2. L'argumentation discursive.....	82
4.2.1. L'argumentation : une dimension rhétorique.....	82
4.2.2. Soubassements théoriques et rhétoriques de l'argumentation.....	84
4.2.2.1. La rhétorique : un concentré de figures de style.....	87
4.2.2.2. La rhétorique de Chaim Perelman.....	88
4.2.3. Fondements épistémologiques de l'argumentation.....	89
4.2.4. Argumentation et analyse du discours : alternatives pragmatiques	94
4.2.4.1. L'argumentation.....	95
4.2.4.2. Analyse du discours argumentatif	95
4.2.5. Procédés argumentatifs dans le discours : des dispositifs linguistiques aux procédés rhétoriques.....	97
4.3. Argumentation et conditions de production.....	98
4.4. Argumentation et situation énonciative.....	98
4.4.1. Argumentation et interdiscours.....	99
4.4.2. Argumentation et aspects discursifs	100
Conclusion	100
Chapitre 5 : Caractéristiques linguistiques du discours politique.....	103
Introduction	103
5.1. Discours politique : une idéologie persuasive.....	103
5.2. Types de comparaison des discours politiques.....	107
5.2.1. La comparaison interne.....	107
5.2.2. La comparaison interne-interne.....	108
5.2.3. La comparaison externe.....	109
5.3. Particularités historico-linguistiques du discours politique.....	110
5.3.1. Définition du discours politique.....	111
5.3.1.1. La cohésion discursive	114
5.3.1.2. L'organisation textuelle	114
5.3.2. Origines historiques du discours politique.....	115
5.3.3. Facteurs de l'évolution du discours politique.....	116
5.3.4. Nature et caractéristiques linguistiques du discours politique.....	117
5.3.4.1. Thématique particulière	117
5.3.4.2. Vocabulaire particulier	117
5.3.4.3. Mode d'organisation argumentatif	117
5.4. Réception du discours politique.....	118
Conclusion.....	118

Chapitre 6 : L'anaphore en tant que procédé/dispositif de cohérence discursive.....	121
Introduction.....	121
6.1. L'anaphore : considérations définitives.....	121
6.2. L'anaphore en théorie de l'énonciation	124
6.3. Types d'anaphore et cohérence.....	126
6.3.1. Types d'anaphore	126
6.3.2. Types de cohérence discursive et anaphore	128
6.3.2.1. Anaphore et cohérence locale	128
6.3.2.2. Anaphore et cohérence globale	129
6.4. Relation cohérence / anaphore	130
6.5. Différence entre cohérence et cohésion	131
Conclusion	140
 PARTIE 2 : ANALYSE DU CORPUS	
PRESENTATION	142
 Chapitre 7 : Dépouillement lexical des discours politiques : détection des	
mécanismes de construction du sens.....	144
Introduction.....	144
7.1. Bref aperçu sur les logiciels du dépouillement lexical des discours politiques	144
7.1.1. Antidote	144
7.1.2. Lexico 3	144
7.1.3. Iramuteq.....	145
7.2. Présentation du corpus intégral.....	145
7.2.1. Les discours de vœux des présidents de la 5^{ème} République : présentations statistiques..	145
7.2.2. Analyse des discours de vœux	147
7.2.2.1. La taille du texte.....	147
7.2.2.2. Catégories et fréquences des mots	147
7.2.2.3. Etymologie.....	147
7.2.2.4. Temps.....	147
7.2.2.5. Catégories grammaticales	147
7.2.3. Résultats et discussions	148
7.2.3.1. L'analyse du discours n° 1	148
7.2.3.2. L'analyse du discours n° 2	161
7.2.3.3. L'analyse du discours n° 3	169

7.2.3.4.	L'analyse du discours n° 4	171
7.2.3.5.	L'analyse du discours n° 5	173
7.2.3.6.	L'analyse du discours n° 6	175
7.2.3.7.	L'analyse du discours n° 7	176
7.2.3.8.	L'analyse du discours n° 8	179
7.2.3.9.	L'analyse du discours n° 9	180

Conclusion	181
-------------------------	------------

Chapitre 8 : Lecture lexicométrique des discours politiques : application des logiciels

<i>Iramuteq</i> et <i>Lexico 3</i>.....	183
--	------------

Introduction	183
---------------------------	------------

8.1. Présentation des outils de l'analyse : les deux logiciels <i>Iramuteq</i> et <i>Lexico 3</i>.....	183
---	------------

8.1.1. Objectifs de l'analyse du logiciel <i>Iramuteq</i>.....	183
---	------------

8.1.2. Présentation des principes du logiciel 2 : <i>Iramuteq</i>	184
--	------------

8.2. Résultats et lectures d'après le logiciel <i>Iramuteq</i>.....	184
--	------------

8.2.1. Discours de Charles de Gaulle, prononcé en 1959.....	184
--	------------

8.2.2. Discours de Georges Pompidou, énoncé en 1969.....	186
---	------------

8.2.3. Discours de Valéry Giscard d'Estaing, énoncé en 1974.....	187
---	------------

8.2.4. Discours du président François Mitterrand (1) et (2)	187
--	------------

8.2.5. Discours du président Jacques Chirac (1) et (2)	188
---	------------

8.2.6. Discours du président Nicolas Sarkozy.....	189
--	------------

8.2.7. Discours du président François Hollande.....	190
--	------------

8.2.8. Synthèse de lecture des résultats donnés par le logiciel <i>Iramuteq</i>.....	191
---	------------

8.3. Logiciel 2: <i>Lexico 3</i>	193
---	------------

8.3.1. Principes de base du logiciel <i>Lexico 3</i>.....	193
--	------------

8.3.2. Résultats et lectures d'après le logiciel <i>Lexico 3</i>.....	193
--	------------

8.3.2.1. Implication directe	194
---	------------

8.3.2.2. Implication indirecte	196
---	------------

8.3.3. Corollaire 2 : synthèse et résultats d'après l'application de <i>Lexico 3</i>.....	197
--	------------

Conclusion	198
-------------------------	------------

Chapitre 9 : Etude de l'anaphore dans les discours politiques des présidents de la 5^{ème} République française.....	200
Introduction	
9.1. Manifestation de l'anaphore dans les textes politiques.....	200
9.2. Repérage des anaphores et des procédés anaphoriques dans les discours politiques.....	204
9.2.1. L'anaphore fidèle.....	204
9.2.1.1. Dans les discours de vœux de François Hollande	204
9.2.1.2. Dans les discours de vœux de Nicolas Sarkozy.....	207
9.2.1.3. Dans les discours de vœux de Jacques Chirac.....	210
9.2.2. L'anaphore infidèle	213
9.2.2.1. Dans les discours de vœux de François Mitterrand	213
9.2.2.2. Dans les discours de vœux de Valéry Giscard D'Estaing.....	214
Conclusion	214
CONCLUSION GENERALE.....	217
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	
ANNEXES	
1) INDEX des tableaux, figures et photos	
2) Corpus	
- Sous-catégorie 1 : les discours d'investiture	
- Sous-catégorie 2 : les discours de vœux présidentiels	
- Sous-catégorie 3 : quelques discours de Nicolas Sarkozy	

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

« *Quand on dit qu'un énoncé fait sens, il fait d'abord texte* »

Antoine Culioli (2003 :147-148)

Tout discours obéit à des mécanismes repérant la clarté et l'enchaînement des énoncés qui le composent. Ce discours peut être envisagé tel un tout communicatif, linguistique et culturel. Un « Tout » rassemblant des énoncés dont la combinaison est régie par les lois de la langue et/ou du langage. Comme la phrase obéit aux règles de la grammaticalité, le discours, de même, s'articule autour des principes de « cohérence » et de « cohésion ». Jean-Michel Adam définit le discours comme « [un discours] un énoncé caractérisable par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps »¹.

Partant de la définition d'un texte tel « un tout interprétable », nous supposerons que ce « tout » obéit à des normes qui le mettent dans le cadre de « texte » ; des normes d'ordre linguistique, d'où le discursif en fait partie intégrante. Le discours politique – écrit ou sous forme d'écrit oralisé- qui sera notre corpus, pourrait être considéré comme étant un texte, ou un « tout » interprétable, contextualisé en un lieu, en un temps et en des circonstances bien déterminées. Autrement dit, un texte en situation d'énonciation. La notion d'*interprétabilité* est

¹ ADAM Jean-Michel, 1989, « Pour une pragmatique linguistique et textuelle », dans *L'interprétation des textes*, REICHLER C. (éd.), Paris, Minuit, pp. 183-220

fort présente chez Moeschler et Reboul². Ces derniers, et afin de rendre concise et claire la notion de *cohérence*, unissent cohérence, propriétés du texte et interprétabilité : « La cohérence renvoie aux propriétés du texte ou discours qui assurent son interprétabilité »³. Jean-Michel Adam a essayé de délimiter les frontières de la notion de cohérence en notant ceci : « la cohérence est une notion au croisement de la linguistique textuelle et l'analyse de discours »⁴.

Quant à la notion de cohésion, nous sommes parti de deux petites citations qui feront l'objet de sa définition. La première est celle notée par Halliday et Hassan. On cite : « La cohésion est un concept sémantique. Elle renvoie aux relations de sens existant à l'intérieur d'un texte, et qui le définissent comme texte »⁵. La seconde, plus récente, a été écrite par Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, qui postulent que « *la cohésion* désigne [...] l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra- et interphrastiques permettant à un énoncé oral ou écrit d'apparaître comme texte »⁶.

Ces quelques pistes théoriques révèlent une certaine importance des notions de cohérence et de cohésion au sein des travaux de la linguistique moderne. Une importance qui nous guidé à travailler une thématique pareille, avec une mise en application à un discours spécifique, un genre d'écrit particulier : le discours politique. Autrement dit, nous voudrions rendre compte dans la présente recherche, qui se situe dans une optique de linguistique textuelle, des procédés et mécanismes générant et gouvernant la cohérence et la cohésion dans le discours, d'où notre choix s'est fixé – comme nous l'avons cité plus haut - sur le type politique. Ce choix pourrait se justifier par le fait qu'un genre politique et particulièrement les discours présidentiels officiels est d'abord vu comme un corpus riche en qualité de

² Notamment dans MOESCHLER J., et REBOUL A., 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.

³ MOESCHLER J., et REBOUL A., 1994, *Dictionnaire encyclopédique...* Op. cit. p. 463

⁴ ADAM Jean-Michel, « cohérence », dans Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil, p 100.

⁵ HALLIDAY M. A. K. et HASSAN Ruqaiya, 1976, *Cohesion in English*, London, Longman, p. 4

⁶ CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'Analyse du Discours, ...*, op. cit, p. 99

données analysables. Autrement dit, les discours des chefs d'Etat (la France dans notre cas d'étude) devraient, d'une manière ou d'une autre, représenter la langue de la nation française sous une image très respectée. Nous considérons ce choix aussi comme une manière de voir le discours politique dans sa dimension thématique plurielle : le politique, que ce soit phénomène, personne, domaine ou autre rassemblerait suivant les cas d'autres genres de discours (marketing, publicitaire, littéraire, poétique, économique, religieux, sportif...). Nous reviendrons avec plus de précisions méthodologiques sur le corpus de travail de cette thèse ainsi que le choix et les sélections effectués lors de la collecte de nos données d'étude.

Ce travail, qui s'appuie sur les apports et les soubassements théoriques de l'analyse de discours et sur ceux avancés en linguistique textuelle, consistera en le recensement des différentes marques systématiques inhérentes à la cohérence / la cohésion du discours d'une part, et de l'autre, en une étude linguistique mettant au clair ces marques proprement dites, leur combinaison, ainsi que leurs fonctionnements à l'intérieur du « produit » discursif d'où le but en sera de tenter de donner des réponses claires et convaincantes à une multitude de questions résumées dans le point ci-après.

1. Problématique et hypothèses

Les notions de cohérence et de cohésion étaient l'objet de maintes recherches scientifiques prenant la langue dans ses différents états comme un objet d'étude, d'où une pluralité d'angles de vision a pu être constatée. Les apports des disciplines comme l'analyse littéraire des discours, l'analyse des discours, l'analyse textuelle des discours ou même les études sur les genres, et ceux traitant de la textualité, ont efficacement contribué à enrichir les discussions sur ces deux mécanismes qui s'opèrent dans le corps textuel, et donc discursif. Nous avons, tout en ayant pris conscience de l'importance de ces faits, estimé nécessaire de tenter de mener une réflexion autant théorique que pratique, visant le traitement de la cohérence et de la cohésion, leurs réelles acceptions, le lien qui existe entre elles, leur agencement et leur combinaison, avec un essai pratique sur les discours politiques de la 5^{ème}

République française. En d'autres termes, notre recherche s'appuie essentiellement sur les interrogations suivantes :

Comment les notions de cohérence et de cohésion se définissent-elles linguistiquement ? Et quelle relation pourrait exister entre elles ? En admettant que tout discours *intelligible* obéit à un ensemble de marques de cohérence et de cohésion, quelles seraient alors la nature et la (les) fonction(s) de telles marques ? Le discours politique, en tant que type fort répandu et plus travaillé linguistiquement et stylistiquement, devrait-il obéir à tous les principes de clarté et d'enchaînement logique et pragmatique des énoncés du discours ?

Ces questionnements feront l'objet de longues discussions théoriques et pratiques tout au long de ce travail. Quoique complexe, la relation entre les notions de cohérence, de cohésion, d'anaphore, de discours, de texte et d'intertextualité se voit d'emblée étroite et, de ce fait, mérite de faire l'objet d'un essai réflexif profond, basé sur des principes et soubassements méthodologiques solides. Nous nous sommes donc intéressé à l'analyse des procédés et effets de la cohérence et de la cohésion qui se manifestent, d'une façon ou d'une autre, dans l'un des genres discursifs connus, en temps actuels, par leurs particularités linguistiques et stylistiques : le discours politique.

Le traitement des notions de cohérence et de cohésion dans les textes et discours ne date pas d'aujourd'hui. Il puise ses origines dans toute une tradition théorique et pratique, non seulement en littérature (Propp, Genette, Austin...) mais aussi en linguistique (Halliday et Hasan⁷...) et en didactique. L'angle de vision de ce phénomène varie selon les objectifs ciblés par les chercheurs, toutes spécialités confondues.

⁷ HALLIDAY M.A.K et HASSAN R., 1976, *Cohesion in English*, London : Longman.

2. Enjeux et importance de la thématique de recherche

Serait-il facile pour nous de résumer les enjeux et l'importance de la présente thèse ? Il nous paraît très difficile que nous avançons à nos lecteurs une réponse convaincante à cette question.

Notre contribution tente, tout d'abord, d'enrichir tout ce qui a été fait depuis des décennies sur le discours politiques et ses caractéristiques linguistiques. De même, il est à rappeler que les tentatives réflexives sur les notions de cohérence et de cohésion ne sont pas nouvelles. Toutefois, l'originalité de ce modeste travail réside essentiellement dans la détection des mécanismes de cohérence et de cohésion dans le discours politique français en général, et très spécifiquement dans les discours politiques officiels des présidents de la 5^{ème} République française.

En effet, nous pouvons synthétiser les enjeux de notre thématique d'étude dans trois idées essentielles.

D'abord, notre thématique tentera de rendre compte des faits de cohérence et de cohésion textuelles – tout en nous référant aux apports de l'analyse du discours et de la linguistique textuelle –, avec un essai d'application au discours politique en particulier (seront mentionnées plus bas les natures des discours politiques sélectionnés comme corpus d'étude). Pour cela, toute une partie sera exclusivement consacrée à la présentation conceptuelle des notions de base dans cette thèse (cohérence, cohésion, discours, énonciation ...), illustrée par un chapitre à part entière ayant l'objet de la présentation du corpus de travail, et dans lequel nous exposerons les discours soumis à l'analyse, leurs énonciateurs (qui sont les Présidents de la 5^{ème} République) ainsi que les thématiques de base de ces discours (la nature des discours).

Puis, nous nous contenterons de mettre à nu les structures lexicométrique, morphosyntaxique et lexico-sémantique du discours politique spécifiques aux objectifs de la présente recherche. Autrement dit, il va s'agir, en toute simplicité, de présenter les mécanismes de cohérence et de la cohésion d'un point de vue

linguistique, tout en faisant appel, très particulièrement, à quelques domaines de la linguistique contemporaine.

Enfin, un troisième objectif ciblé, c'est bien celui de comparer et de contraster quelques discours politiques présidentiels des Chefs d'Etat de la 5^{ème} République⁸ des points de vue de la structure des textes et de la construction du sens. Cette comparaison va nous permettre de dévoiler et de révéler les nuances qui pourraient exister soit entre les discours du même président (évolutions lexicales, éventuels changements thématiques, différents usages des formes syntaxiques et sémantiques...), soit entre les présidents eux-mêmes (natures grammaticales des mots fonctionnés dans les discours, longueur des textes, variété de thématiques traitées...). Ces dites nuances ont la possibilité de se manifester tant au niveau de la forme qu'au niveau de l'expression dans la totalité des discours soumis à l'analyse.

L'inscription de cette humble contribution dans une optique linguistique nous a poussé à tenter de voir de près la structure textuelle d'un genre particulier d'écrits : le discours politique français en général – malgré sa pluralité en genres discursifs – et celui de quelques présidents, énoncé dans un cadre officiel en particulier. Le but en est non seulement « d'établir » et/ou « instaurer » des critères propres à ce type / genre de discours mais aussi de dégager les différents faits qui s'y manifestent, inhérents à une production généralement singulière. Ces enjeux vont s'agencer les uns avec les autres afin de clarifier le statut *cohésif-cohérent* du texte politique français contemporain. Nous postulons qu'une structure morphosyntaxique et lexico-sémantique particularise l'écriture des discours chez les Chefs d'Etat, pour la simple raison que ces derniers représentent la langue française (la langue de la Nation) et travaillent leurs écrits pour que soit donnée une image linguistique et stylistique assez particulière. Une particularité fait sortir cette structure des autres coquilles générales ou cadres globaux de la production littéraire-scientifique, puis qui la fait s'inscrire sous un genre dit politique, caractérisé par ses dimensions plurielles d'élaboration. Que le terme « plurielles » sous-tend-il ? Cela dévoile la

⁸ L'actuelle forme du régime républicain en vigueur en France depuis le 4 octobre 1958 à ce jour. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cinqui%C3%A8me_R%C3%A9publique, consulté le 22 mai 2013

pluralité et dans le style et dans la variété thématique, et ce selon le changement des variables suscitées.

Il est d'ailleurs le moment – avant et au cours de la réalisation de cette thèse – de voir l'état du langage dans une période donnée tout en prenant conscience des procédures discursives mises en œuvre en vue de l'élaboration d'un discours présidentiel qualifié d'*officiel*. Le linguiste chercheur aura donc à remarquer l'ensemble de statuts, de mécanismes, d'opérations et de faits entrant en vigueur pour rendre *cohérent* et *cohésif* le texte que nous avons pris comme corpus d'étude. Ceci nous semble un enjeu particulier et évident pour finalité de mener un essai réflexif pareil le plus avancé possible.

Nous tenons également à signaler, ici, que le fait de comparer d'une part les discours présidentiels (la Ve République) et de l'autre part les contraster nous permettra de comprendre les diversités voire les différences linguistiques (dans le cas des points de cohérence-cohésion et leurs mécanismes) et stylistiques, prises en charge par l'énonciateur (que ce soit son appartenance idéologique).

3. Limites des données de la recherche

Quelles sont les limites théoriques et pratiques de la présente thèse ? Au carrefour de l'analyse du discours et de la linguistique textuelle, se tracent à peine les frontières d'une étude analytique nous permettant de rendre compte de quelques mécanismes inhérents à une textualité intelligible. Nous nous sommes alors référé, pour but de mener à terme ce travail, à l'ensemble des considérations, visions, points de vue, attentes et apports des fondateurs de l'une des sciences du langage, les plus nouvelles et récentes en général, et très particulièrement de l'analyse du discours (discipline remontant aux années soixante) et de l'analyse textuelle des discours (ayant des souches théoriques allemandes à partir des années 80). Nous revenons avec plus de précisions sur ces deux pistes dans des chapitres ultérieurs (voir chapitre 1, 2). Dans le point de l'analyse sémantique, nous nous sommes également servi des apports de la théorie de la « Sémantique des Textes » dont le fondateur est par excellence François Rastier. Nous nous sommes donc limité, dans

le but de traiter linguistiquement les quelques discours présidentiels contemporains rassemblés (entre 1958 et 2012) aux apports de ces deux disciplines. Un second bornage déontologique est à signaler : le corpus. La question de construire et d'élaborer notre corpus – et le cas de tout autre corpus – représente une véritable difficulté scientifique. Nous avons cherché à homogénéiser notre corpus par le principe de sélectionner quelques thématiques de discours présidentiels officiels. Autrement dit, une proposition de vision et d'analyse basée sur la sélection par thématisation des discours à traiter a été visée.

4. Objectifs de la thèse

Par la présente ébauche de recherche, nous avons visé les objectifs suivants :

- Mettre au clair, par des perspectives définitives, les notions de : discours, cohérence, cohésion, pertinence, connexité, marques discursifs ...
- Repérer, en s'appuyant sur les démarches et les méthodes de l'analyse du discours, les quelques moyens communicatifs, culturels et linguistiques – on insistera sur ces derniers- pris par l'énonciateur pour rendre cohérent et cohésif son écrit.
- Montrer à quel point un « tout discursif », qualifié par cohérent / cohésif, pourrait-il renforcer et l'argumentation et la séduction à travers le discours, sa production et sa réalisation.
- Appliquer les théories de l'analyse de discours et de la linguistique textuelle au discours politique dont le but serait la mise en exergue des points suivants :
 - ✓ Analyse lexicométrique et fréquentielle des discours politiques
 - ✓ Les connecteurs logiques et pragmatiques
 - ✓ Les relations coréférentielles (anaphoriques surtout)

Tout d'abord, les relations coréférentielles relèvent de tous les faits de reprise ou de coréférenciation qui s'opèrent dans le texte, et qui se combinent entre elles pour assurer une certaine stabilité dans l'intelligibilité de ce dernier. Ces dites relations reflètent particulièrement *la cohérence* et *la cohésion* textuelles. Un mot a

un référent dans le texte lui-même une fois il est repris soit lexicalement (par effet de synonymie ou d'anaphore lexicale), soit sémantiquement une fois il est remplacé dans la même chaîne discursive par un autre terme ou une autre expression ayant la même charge sémantique.

Ensuite, si l'on parle des connecteurs, ce sont des mots ayant comme premier rôle d'assurer dans le texte une continuité syntaxique et sémantique. Une continuité qui puisse créer chez le destinataire (que ce soient sa nature, son statut et ses fonctions) une intelligibilité au moins textuelle. En d'autres termes, les connecteurs aideront donc le lecteur à repérer la progression du produit textuel et lui permettent de saisir les différents moments ou points de son acheminement. Notre travail, en effet, tâchera de repérer les différents connecteurs utilisés par le chef d'Etat dans ses différents discours et d'où l'objectif en sera d'évaluer et de questionner la progression thématique dans ces discours là. Ainsi, tenterons-nous d'analyser les connecteurs logiques et pragmatiques, qui sont tous les éléments qui – en s'agencant d'une certaine manière – contribuent à la bonne combinaison textuelle. Ils travaillent le texte de point de vue de la clarté de ses idées d'une part, et de l'autre part, ils se manifestent à l'intérieur du texte pour que soit intelligible son contenu.

En troisième lieu, sera examiné le jeu pronominal. Comme le texte politique est un produit discursif particulier, c'est-à-dire un texte appartenant à un genre particulier (le genre politique), il devrait être particulièrement un produit linguistique riche en matière de pronoms personnels surtout.

Enfin, nous avons estimé nécessaire de rendre compte de la progression thématique dans les discours de Sarkozy. En traitant de cette dernière, il sera question de mettre au clair, dans une perspective communicationnelle, sa définition, les notions de base qui s'y rattachent, ses types ainsi qu'une lecture analytique de certains discours politiques sous un angle thématique. Nous nous efforcerons également, dans cette section, de voir à quel point pourrait-on considérer le jeu thématique (progression) comme dispositif générant la cohérence et la cohésion

textuelles. Ces quatre points contribuent d'une manière ou d'une autre à travailler la cohésion / cohérence textuelles.

5. Plan du travail

Segmentée en deux grandes parties, la présente thèse fait appel essentiellement en premier lieu à une présentation générale de la thématique de la recherche (Introduction générale), à une présentation succincte du cadre théorique de la thèse (Chapitre 1), puis à une lecture des différentes définitions attribuées aux notions de texte, genre, discours et tant d'autres termes-clés liés à tel type d'investigation scientifique (Chapitre 2). Un troisième chapitre met la lumière sur la notion de genre et sur tous les faits ayant trait à cette notion de base dans la lecture des types et de la typologie des textes et des discours (Chapitre 3). Trois autres chapitres ont été consacrés respectivement au discours politique (Chapitre 4), à l'anaphore (Chapitre 5), et à la cohérence et la cohésion textuelles (Chapitre 6). En second lieu, une application de l'ensemble des notions requises dans la partie théorique aux différents discours présidentiels de la Ve République choisis selon des critères bien déterminés. Le chapitre (7) est consacré à un dépouillement lexical de nombre de discours présidentiels par l'application du logiciel 1 Antidote. Quant au chapitre (8), il présente une lecture lexicométrique des discours d'investiture des présidents en question. Le dernier chapitre (9), intitulé *Etude de l'anaphore dans les discours politiques des présidents de la 5^{ème} République française*, a mis en lumière certains mécanismes assurant la cohérence textuelle, entre autres l'anaphore dans ses deux types fidèle et infidèle. Une conclusion générale clôturera notre réflexion et proposera des perspectives de recherche à explorer dans nos futurs travaux postdoctoraux.

PARTIE THEORIQUE

DE LA THEORIE AUX CARACTERISTIQUES DU DISCOURS POLITIQUE

Présentation :

Cette partie est consacrée à la délimitation du cadre théorique de la thèse. Nous sommes parti d'un chapitre intitulé *cadre théorique de la recherche et choix épistémologiques et déontologiques*, dans lequel nous nous sommes évertué à délimiter les axes théoriques de notre traitement des discours politiques constituant la matière première de notre corpus. Ce dernier, auquel nous avons consacré tout un chapitre (n° 3), est constitué de trois sous catégories de base :

- **La première sous-catégorie de corpus** : les discours de vœux des présidents de la 5^{ème} République française.
- **La deuxième sous-catégorie de corpus** : les discours d'investiture des présidents.
- **La troisième sous-catégorie de corpus** : certains discours de l'ex-président Nicolas Sarkozy

Ces trois sous-catégories appartiennent toutes à la sphère du genre politique. Cette dernière question a fait l'objet du chapitre (2). Après avoir présenté notre corpus ainsi que les motivations de son choix (chapitre 3), un chapitre (4) a soulevé la notion d'argumentation et la relation qu'elle entretient avec la cohérence dans le discours politique sous un angle rhétorique. L'avant-dernier chapitre (5) de cette partie, ayant le titre « caractéristiques linguistiques du discours politique », a mis en évidence quelques caractéristiques linguistiques du genre politique du point de vue de l'énonciation. « L'anaphore en tant que procédé / dispositif de cohérence de discours » est le titre du dernier chapitre (6), dans lequel a été développée une réflexion approfondie sur la notion de l'anaphore, considérée comme l'un des mécanismes de cohérence textuelle et discursive parmi tant d'autres : les connecteurs, les temps verbaux, la progression thématique...

CHAPITRE PREMIER :

**CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE
ET CHOIX EPISTEMOLOGIQUES /
DEONTOLOGIQUES**

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE ET CHOIX EPISTEMOLOGIQUES / DEONTOLOGIQUES

Introduction :

Loin de prétendre traiter exhaustivement des données recueillies, se résumant en les discours politiques rassemblés, il est à noter, à ce stade, qu'une analyse pratique ou une étude analytique a été envisagée. Nous entendons dire par « étude analytique » le fait d'exercer les apports de l'analyse du discours aux nouveaux traitements de données discursives élaborées. Certes, l'analyse du discours en tant que discipline de recherche scientifique récente a eu la chance de s'approprier des fondements épistémiques fort solides, tous attachés à des souches théoriques de haute considération scientifique. Un besoin ressenti : vers une lecture des discours politiques des présidents de la 5^{ème} République française (de 1958 à nos jours) de point de vue purement linguistique. Une lecture qui se veut représentative des aspects de cohérence et de cohésion, de leurs traits configurant un texte ou un discours, de la figure formelle et thématique du produit énonciatif de point de vue de son organisation structurelle. Pour ce faire, Nous avons tenté de faire attacher notre analyse à un cadre bien précis pour bien cerner notre problématique traitant des mécanismes de cohérence et de cohésion dans le discours, c'est bien un cadre de sémantique textuelle et des TAL⁹, sans toutefois rester dans le cercle de la notion de « texte » mais au contraire de l'élargir vers la notion de « discours ».

Nous présentons succinctement, dans les lignes qui suivent, les intérêts théoriques, méthodologiques et épistémologiques de notre recherche. En premier lieu, un regard rapide sera jeté sur la notion de linguistique, sa pluralité sémantique et son rapport avec le présent produit. Seront exposées par la suite les orientations théoriques de la thèse, d'où une pluralité de traitement de données pareilles a été constatée. Cela nous a mis dans une situation délicate vu la multitude d'approches qui ont très particulièrement comme visée l'étude linguistique des corpus de

⁹ TAL : Traitement Automatique des Langues. Là où nous nous sommes servi de trois logiciels de traitement automatique du lexique : Antidote, Iramuteq et Lexico 3.

discours politiques. En troisième lieu, nous tenterons de présenter avec un certain détail les enjeux empiriques d'une telle avancée de recherche tout en nous appuyant sur nos modestes lectures des traités et travaux les plus récents touchant aux lectures discursives du produit textuel politique français. Sera par la suite exposée globalement la méthodologie adoptée pour traiter la question problématisant notre thèse. Du corpus tel un point de départ aux différentes procédures résultant sa sélection, aboutissant à une classification thématique et chronologique des discours recueillis, sans pour autant nous entraver de rassembler et d'analyser les faits conditionnant leur énonciation.

1.1. Linguistique et Linguistiques

Acceptons d'emblée que la linguistique est par force sinon excellence la science étudiant la langue dans tous ses états, d'où « langue » s'appropriera deux acceptions fondamentales : (1) moyen ou outil de communication - où s'intègrent toutes les formes des échanges langagiers et d'interventions discursives – d'une part et de l'autre part (2) un objet d'étude. Les linguistes la voient beaucoup plus en tant qu'une « forme » à étudier. La syntaxe, à titre d'exemple, comme une science du langage, cherche à isoler les unités ordinaires (qu'elles soient typiques ou non) – qui sont les phrases – pour but d'en dégager l'ordre des mots qui les structurent. On est arrivé ainsi à distinguer plusieurs linguistiques : linguistique de la phrase (ou morphosyntaxe), linguistique du texte (celle qui prend le texte tel un tout informatif obéissant à des règles de structuration bien définies et s'inscrivant sous une typologie bien particulière), puis une linguistique qui ces dernières décennies à avoir une attention particulière des chercheurs et qui vise à élargir la dimension textuelle, c'est la linguistique du discours. Nous revenons plus tard à définir la notion de « discours ». D'ailleurs, il est à admettre que discours en tant que cadre d'investigation scientifique, prendra une dimension plus large et supérieure par rapport à l'objet « texte ».

Nous résumons la présente situation en ceci :

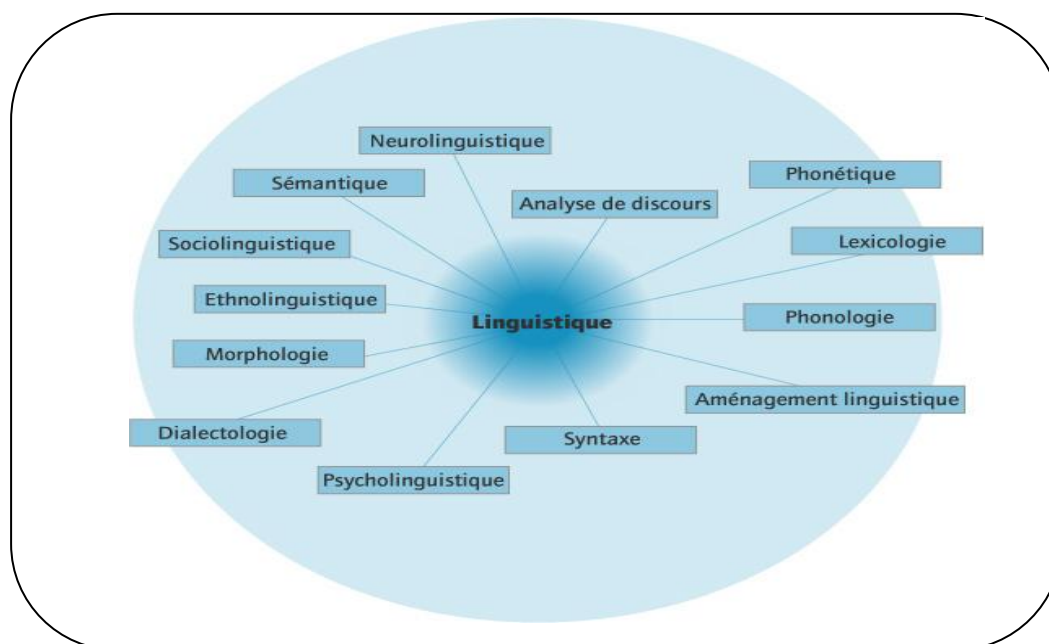


Figure 1. Domaines linguistiques

Nous acceptons que la linguistique discursive travaille objectivement sur de grands corpus élaborés dans un (des) contexte(s) bien déterminés(s), rattachés (s) à des situations d'énonciation appelées également *conditions de production* sans pour autant négliger que cette linguistique ne donne intérêt à la phrase et aux mots. Ceci implique qu'elle a un caractère interdisciplinaire.

« Pour aborder sainement la linguistique, il faut l'aborder du dehors, mais non sans quelque expérience des phénomènes prestigieux du dedans. Un linguiste qui n'est que linguiste est dans l'impossibilité à ce que je crois de trouver la voie permettant seulement de classer les faits »¹⁰.

Cela dit, les travaux de linguistique ont une base d'observation interne et externe, de telle sorte qu'ils soient représentatifs et sur le plan d'observation et sur celui d'interprétation. Saussure fait allusion dans cette citation au fait qu'il ne faudra jamais restreindre la tâche du linguiste à seul le classement des faits de

¹⁰ De SAUSSURE F., cité par ADAM J.-M., et al. éd., 2004, *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, Presses universitaires de Dijon, p. 7

langue. En même temps, le père de la linguistique moderne traite les sciences du langage comme un tout inséparable :

« *Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc. Le tout étant inséparable* »¹¹.

1.2. Linguistique de langue / de la parole

Une distinction entre deux types de linguistique se voit, à ce stade, très utile à faire apparaître, c'est bien celle établie par Ferdinand de Saussure : linguistique de la *langue* et linguistique de la *parole* :

« *La linguistique, j'ose le dire, est vaste. Notamment elle comporte deux parties : l'une qui est plus près de la langue, dépôt massif, l'autre qui est plus près de la parole, force active et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage. Ce n'est pas trop que les deux* »¹². (*Nous soulignons*).

En mettant au clair cette distinction, la théorie saussurienne rejoint celle de Benveniste par le fait de la mise en exergue de nouveaux concepts de la linguistique moderne et de fondements d'analyse utiles à toute investigation scientifique. Nous faisons allusion ici à la notion de *langue-discours*. Deux unités fondamentales qui s'opposent d'une part, et de l'autre part, elles se complètent. Cela dit, Ferdinand de Saussure agglutine sur la même lignée plusieurs objets des recherches menées en linguistique et plus spécifiquement ceux véhiculés par qu'il appelle plans. Il note :

« *Sur ce fondement sémiotique, la langue-discours construit une sémantique propre, une signification de l'unité produite par syntagmation de mots où chaque mot ne retient qu'une petite partie de la valeur qu'il a en tant que signe* »¹³.

Nous revenons, en signalant ces propos, sur la dernière notion de la citation : le signe. Ce dernier reflète l'image double des mots qui constituent la langue : image sémiotique et image sémantique. Le mot en tant qu'objet crucial de toute

¹¹ De SAUSSURE F., cité par ADAM J.-M., et al. éd., 2004, *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, p. 7

¹² Ibid., p. 10

¹³ Ibid., p. 12

étude linguistique va équivaloir au signe linguistique. Son image sémantique sera alors sa signifiante une fois mis dans un contexte phrastique (ou même énonciatif) bien déterminé. Avec un nombre fini de mots, on construira un nombre infini de phrase, d'où, en termes de la théorie de Benveniste, une vie de langage mis en action se produira : « La phrase, création infinie, variété sans limite, est la vie même du langage en action »¹⁴.

Cela dit, un recours redéfinitionnel de quelques termes s'impose ici : signe, mot, énoncé, phrase, etc. Antoine Culioli a établi une relation intrinsèque entre phrase et énoncé ; une relation que nous pouvons dévoiler en lisant ces propos :

« Un énoncé n'est pas une phrase plus du discursif, ou une phrase agrémentée de subjectivité ; le paragraphe n'est pas une variété d'énoncé transphrastique ; l'énoncé (ou le paragraphe) n'est pas une unité plus haute (ou plus basse, si l'on conçoit l'énoncé comme la descente dans l'empirique) à laquelle on accéderait comme on gravit une échelle »¹⁵

Partir de la notion de discours et de ses définitions plurielles présente au premier abord un intérêt d'investigation scientifique. Nous avons ressenti une vive curiosité de voir de tout près les parcours de l'analyse textuelle des discours et ses apports et applications aux nouvelles études menées sur des corpus appartenant à un genre discursif peu étudié : le discours politique, d'où la production textuelle / discursive s'est pleinement intégrée dans les faits qu'engendrent les productions langagières en général. Loin de considérer le discours politique comme seule une figure de la langue de bois, nous avons voulu mettre l'accent sur ses caractéristiques linguistiques pour but de voir à quel point ces dits produits obéissent aux mécanismes de la production (l'élaboration) et de l'énonciation (la mise en discours).

L'agencement, d'ailleurs, de l'état brut, qu'est « le texte », et les conditions d'énonciation résultera « un discours ». Pour notre part, l'intérêt n'est en aucun moment l'analyse des conditions proprement évoquées, mais autant d'une lecture de

¹⁴ ADAM J.-M., et al. éd., 2004, *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, op. cit., p. 43

¹⁵ CULIOLI A., 1984, « Théorie du langage et théorie des langues », *E. Benveniste aujourd'hui*, Paris, Société pour l'information grammaticale, p. 80

sémantique textuelle et d'analyse du discours afin de repérer la (les) facette (s) structurelle (s) de la totalité des discours rassemblés. « Facette structurelle » qui s'apparente moyennement à la notion de schématisation. Cette dernière a été éclaircie par Alain Berrendonner, professeur de Linguistique française moderne à l'Université de Fribourg (Suisse) dans les propos suivants :

« Derrière le terme de schématisation, il y a l'idée que le discours n'a pour fonction de restituer un tableau vérificationnel de quelque réalité préexistante, absolue et indépendante de lui, mais plutôt d'imposer ses propres objets, en construisant une fiction conceptuelle originale et évolutive »¹⁶

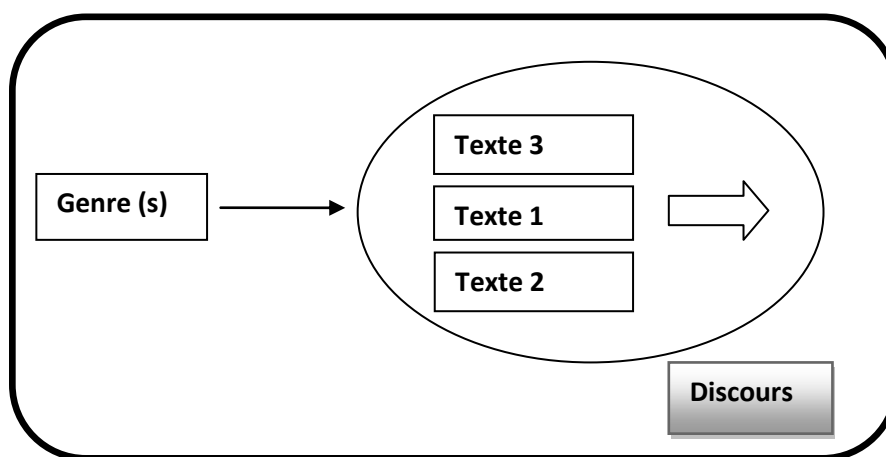


Figure 2. Rapport entre Discours, Genre et Texte d'après Antonia COUTINHO

Sont rassemblées dans cette figure quelques définitions de l'objet « discours ». Malgré la diversité des approches suivies pour le définir, quelques points communs sont fort remarquables : son caractère étendu linguistiquement, son lien avec l'énonciation....

1.3. La relation texte-discours

Le point qui nous intéresse ici c'est bien cette relation *texte-discours* qui a fait l'objet de maintes réflexions linguistiques. Entre deux aspects qui s'opposent d'une part, et de l'autre part, deux objets qui se complètent, il y aura tout un

¹⁶ BERRENDONNER Alain, cité par ADAM J-M., et ali., 2004, *Texte et Discours...* op. cit. p. 33

discours à dire. Nous présenterons plus bas cette fameuse différenciation entre texte et discours. Selon Antonia Coutinho ¹⁷, le discours aura la définition de « toute énonciation » ou « tout type d'intervention énonciative » assumé par un locuteur et prenant comme objectif le fait « d'influencer l'autre ». Nous assistons donc à un fait d'argumentation.

Liés à la tradition générativiste, les travaux de Rastier restituent un recours clair aux exigences de « la bonne formation textuelle ». Il va s'agir de l'un des premiers fondements de la grammaire textuelle. Quand on essaie d'évoquer le sens de « la bonne formation textuelle », on fera allusion au fait de décortiquer un texte quelconque à finalité de restituer ses règles de production. En d'autres termes, il va falloir distinguer entre genre et textualité : « S'il existe des règles de bonne formation, elles sont relatives aux genres et non à la textualité »¹⁸.

Si nous tentons à éclaircir les liens existant entre ces propos et l'objet problématisant notre thèse, nous dirons qu'un point commun serait un axe important à signaler ; c'est évidemment deux aspects contribuant à bien comprendre le produit textuel ou discursif.

1.3.1. La question de genre

Faire appartenir un produit textuel/discursif à un genre bien particulier est une tâche qui se base essentiellement non seulement sur des aspects apparents dans ces produits, entre autres le vocabulaire utilisé, la forme extérieure, les caractéristiques thématiques et stylistiques et bien d'autres critères qui faciliteraient la mise en genre, mais aussi sur des aspects internes (tacites) liés à la **codification/configuration**¹⁹ textuelle et discursive.

¹⁷ Professeure à l'Université Nouvelle de Lisbonne (Portugal).

¹⁸ RASTIER F., CAVAZZA M. et ABEILLE A., 1994, *Sémantique pour l'Analyse. De la Linguistique à l'Informatique*, Paris, Masson, p. 169.

¹⁹ La *codification* d'un texte renvoie à l'attribution de codes bien définis grammaticalement et rhétoriquement pour le faire répertorier dans un genre bien particulier.

S'il est entendu qu'un texte se définit comme un enchaînement et une clarté d'énoncés, il doit obéir également aux traits configurationnels repérant sa forme globale et son plan de production (pour le texte) et d'énonciation (pour le discours).

1.3.2. Le point de la bonne formation

Comme la notion de cohérence/cohésion est primordiale dans la présente thèse, l'intérêt serait de repérer – revoir et même mesurer ce couple dans les discours des présidents de la 5^{ème} République française. Tout texte (et éventuellement discours) se caractérisant par *une bonne formation* devra remplir impérativement les deux aspects évoqués supra : la cohésion et la cohérence. Il sera donc utile de mettre en exergue ce rapport étroit entre texte bien formé et texte cohérent/cohésif.

1.4. Texte et approches sémantiques

Nous nous sommes référé ici à l'article de François Rastier publié en 1996, intitulé *la sémantique des textes : concepts et applications*. L'article a mis la lumière sur les différentes théories à visée sémantique étudiant le texte et sa structure. Avec leur diversité épistémiques et théoriques, une classification de théories a été avancée par François Rastier dont le but en est l'interprétativité des mécanismes sémantiques qui s'opèrent dans le produit textuel. De ce fait, deux grands types ont été avancés : [1] Les théories sémiotiques [2] Les théories linguistiques.

D'abord, la signification comme point central de la réflexion rastierienne s'intégrera dans la production du sens, ou dans ce qu'on appelle construction du sens. Ce dernier se présente en fait telle une caractéristique fondamentale dans la configuration textuelle. Emile Benveniste a d'emblée présenté la rapport/couple sens-forme en notant ceci :

« La forme d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur. Le sens d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur. Forme et sens apparaissent ainsi comme des

propriétés conjointes, données nécessairement et simultanément, inséparables dans le fonctionnement de la langue. Leurs rapports mutuels se dévoilent dans la structure des niveaux linguistiques, parcourus par les opérations descendantes et ascendantes de l'analyse, et grâce à la nature articulée du langage »²⁰.

Deux unités inséparables, forme et sens, se combinent conjointement et font fonctionner un texte. Autrement dit, tout texte ne sera accepté comme tel sans qu'il ait les deux aspects en question rassemblés. A partir de ces propos, François Rastier distingue quatre théories relatives aux deux approches, toutes s'intéressant à l'étude de la configuration/énonciation des produits textuels.

1.4.1. Théories issues de la sémantique formelle

Nous nous sommes référé, dans le but de présenter les apports de la sémantique formelle, à l'article de Franz Guentner Paul Sabatier intitulé « Sémantique formelle et représentation des connaissances »²¹ :

« Si la sémantique formelle traditionnelle a si bien étudié la structure quantificationnelle et booléenne des langues naturelles, c'est essentiellement pour deux raisons, i) Elle a restreint son étude à des phrases isolées et à des constructions qui avaient des rôles sémantiques en deçà de la phrase. Après un examen sérieux, on relève que des études sur les phénomènes véritablement dépendants du contexte (comme les présuppositions) sont extrêmement rares, u) La présentation standard des quantificateurs a conduit en particulier à une notion de « modèle » qui est défectueuse à maints égards »²².

La sémantique formelle s'est beaucoup intéressée aux aspects structurels des langues naturelles. Quoiqu'elle ait des limites au traitement seulement phrastique, les apports de cette dernière sont de nature sémantique. Chose qui a pu mettre en évidence une opposition certaine entre les contributions des analystes du discours qui, selon les principes de base de ce type d'analyse, accordent une importance

²⁰ BENVENISTE E., 1966, cité par ADAM Jean-Michel, « Note de cadrage sur la linguistique textuelle », [en ligne] disponible sur <http://www.linguistiquefrancaise.fr>, consulté le 10/02/2011.

²¹ GUENTNER Franz, SABATIER Paul, 1987, « Sémantique formelle et représentation des connaissances » dans *Langages*, 22^e année, n°87, *Sémantique et intelligence artificielle*. pp. 103-122. doi : 10.3406/lgge.1987.1965 [en ligne] disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1987_num_22_87_1965 consulté le 22 janvier 2016

²² GUENTNER Franz, SABATIER Paul, 1987, « Sémantique formelle et représentation des connaissances », op. cit., p. 118

particulière aux conditions de production de ces produits énonciatifs, ce qu'on appelle d'ailleurs contexte. La sémantique formelle chercherait à dégager et à construire (établir) du sens sur la base de certaines présentations « modèles » des constructions phrastiques des langues naturelles : ces présentations obéissent à des règles strictes de schématisation. Il est à signaler, en effet, que ce type d'avancées linguistiques a fait appel à des disciplines annexes pour constituer les soubassements nécessaires aussi bien terminologiques que méthodologiques, entre autres la logique et les mathématiques.

1.4.2. Théories pragmatico-énonciatives

Ce sont des théories liées aux finalités de l'analyse du discours (AD) : les majeurs objectifs de ces théories se résument en l'identification des marques de l'énonciation²³, le classement des actes du langage, l'étude des structures argumentatives. Ceci reprend et répertorie ce qu'on appelle *pertinence communicative*²⁴.

1.4.3. Théories sémantiques

Les théories sémantiques, comme leur appellation pourrait le dénoter, ont tenté de lire et de répertorier tout ce qui relève du sens et de la signification dans la production ou même dans l'énonciation des textes. Elles rassemblent les recherches menées sur les langues de spécialité, entre autres le discours scientifique, éthique, médiatique, politique... Et de là, est née la notion de genre, qui sera reprise plus tard dans la présente thèse. La problématique centrale des théories sémantiques est relative à la recherche de la construction du sens dans les discours analysés. En d'autres termes, l'on s'interrogeait sur les différentes manières dont le sens est construit, tout en mettant le doigt sur les techniques discursives qui s'y manifestent. Nous tenons à signaler que le sémantisme des discours politiques est fort important et a une finalité persuasive importante.

²³ Spécifiquement les marqueurs déictiques, éléments linguistiques et extralinguistiques qui relèvent de la situation d'énonciation (ce qu'on entend dire par JE-ICI-MAINTENANT)

²⁴ Le lecteur est invité à consulter les travaux de GRIZE dans ce domaine, ou celui des théories pragmatico-énonciatives.

1.5. La linguistique textuelle

Nous nous sommes référés, dans le but d'émettre quelques propos sur la linguistique textuelle, aux travaux de Jean-Michel Adam, et essentiellement à son ouvrage de référence *Eléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*. L'ouvrage a mis en évidence les principes de base de l'analyse des textes ou l'analyse textuelle des discours, tout en partant d'un ensemble de conceptions définitoires de la notion de *texte*, comme étant « un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (discours) »²⁵. Il nous sera difficile voire impossible de présenter dans ce sous-titre tous ces principes ; toutefois, nous nous efforcerons d'en donner aux lecteurs quelques uns. Pour cela, nous avons préféré partir de la citation suivante, tiré de l'ouvrage susmentionné :

*« Le présent ouvrage est certes une réflexion sur des unités linguistiques classiquement décrites aujourd'hui (connecteurs, organisateurs, phénomènes de reprise, ellipse, etc.), mais il se caractérise par la prise en compte du fait que l'interprétation est un processus fondé sur des stratégies dont le lecteur se souvient qu'elles se sont révélées utiles et efficaces dans des circonstances antérieures »*²⁶

Jean-Michel Adam a tenté dans cet ouvrage de présenter tout d'abord les soubassements théoriques les plus importants d'une discipline nouvelle traitant des textes d'une façon plus affinée et plus scientifique. Considérée comme contribution inédite, la réflexion de Jean-Michel Adam a fait appel, pour la première fois, à la dimension pragmatique qui se manifeste dans les produits textuels et qui, d'une façon ou d'une autre, cherche à élaborer une interprétation fondée sur des principes cognitifs du lecteur. Le processus interprétatif, lui, est lié à l'une des thématiques développées dans cette thèse qu'est celle de *cohérence* :

²⁵ ADAM Jean-Michel, 1990, *Eléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle* (Philosophie et langage), Liège, Mardaga, p. 23

²⁶ ADAM Jean-Michel, 1990, *Eléments de linguistique textuelle... op. cit.*, , p. 30

« La COHERENCE, enfin, n'est pas une propriété linguistique des énoncés, mais le produit d'une activité interprétative »²⁷. (En majuscule par l'auteur).

Le traitement linguistique de la notion de texte au sein d'une linguistique dite textuelle, repose certainement sur la mise au clair de nombre de concepts fondamentaux inhérents à une conception théorique globale ; parmi ces concepts, nous en citons graduellement quelques uns : mot, phrase, paragraphe, texte et discours. Les termes précédents, donnés à titre d'exemplification, forment des relations intrinsèques et convergent tous vers l'acte interprétatif des produits discursifs :

« Un énoncé n'est pas une phrase plus du discursif, ou une phrase agrémentée de subjectivité; le paragraphe n'est pas une variété d'énoncé transphrastique ; l'énoncé (ou le paragraphe) n'est pas une unité plus haute (ou plus basse, si l'on conçoit l'énoncé comme la descente dans l'empirique) à laquelle on accéderait comme on gravit une échelle »²⁸.

En effet, les énoncés fonctionnent au sein de leur environnement énonciatif, dans une situation énonciative particulière, en faisant jouer les signes dans un cadre spatio-temporel bien déterminé :

« Cela tient à la plasticité des langues (qui les rend irréductibles à des langages formels): leurs signes ne sont ni des constantes ni des variables, et, tant pour le contenu que pour leur expression, se modifient imprévisiblement selon leurs occurrences »²⁹

Nous avons à faire à un travail de complémentarité d'une certaine évidence de deux plans : plan du contenu et plan de l'expression. Le premier s'intéresse au produit énonciatif lui-même, à ses composantes qui sont les signes, au message que cet ensemble (le produit énonciatif) tâche de véhiculer et de transmettre. Le contenu n'est donc, en effet, que le résultat concret de la situation énonciative toute entière. Quant à l'expression, elle englobe toutes les formes

²⁷ Ibid., p. 111

²⁸ CULIOLI, 1984, p 10, cité par BOUQUET Simon, 1998, « linguistique textuelle, jeux de langage et sémantique du genre » dans *Langages*, No. 129, Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui: Figures, modèles et concepts épistémologiques, p. 112

²⁹ RASTIER F., 1989, p. 82, cité par BOUQUET Simon, 1998, « linguistique textuelle...op. cit., p. 112

relatives aux modes de réalisation des énoncés. Le plan expressif renvoie, par exemple, à l'ensemble des déictiques présents dans le texte.

Conclusion

Dans ce premier chapitre, intitulé *cadre théorique de la recherche et choix épistémologiques et déontologiques*, nous avons cherché à présenter succinctement quelques intérêts théoriques, méthodologiques et épistémologiques de la thèse, tout en délimitant le cadre théorique de cette dernière. Ont été avancées, en effet, certaines définitions relatives à la nature de ce travail, qui s'inscrit au carrefour de plusieurs disciplines scientifiques, à savoir l'analyse du discours, la grammaire de texte et la linguistique textuelle. Nous avons également évoqué la question de genre – à laquelle nous consacrerons tout un chapitre dans cette thèse – qui postule que tout produit textuel ou discursif doit appartenir à un genre bien particulier en s'intégrant sous un type de certaine spécificité. Ne serait-ce alors, dans cette première section, qu'une modeste invitation de nos lecteurs à rendre compte des grands axes théoriques étant à la base du traitement scientifique de notre sujet, notamment l'étude des mécanismes de cohérence et de cohésion agencés dans le discours à genre politique.

DEUXIEME CHAPITRE :

**GENRE ET GENERICITE DANS LE
DISCOURS POLITIQUE.**

Chapitre 2 : Genre et généricité dans le discours politique

Introduction

L'objet de ce chapitre est d'avancer des propos démontrant la notion de « genre » en sciences du langage en général et vue plus particulièrement par l'analyse du discours en tant que carrefour interdisciplinaire. En feuilletant les nouveaux travaux en analyse du discours et en analyse textuelle des discours, il s'est avéré si important d'évoquer le statut particulier de la notion de « genre », appelée sous différentes acceptions : genres discursifs, genre de discours, typologies discursives...

En pleine évolution des sciences du langage en France plus spécifiquement, est développée la notion de *genre*, qui fera l'objet central du présent chapitre. L'importance de traiter un tel point est intimement liée à la nature du corpus construit dans la présente thèse. Nous nous sommes interrogé sur le fait que le discours politique en général et celui de Sarkozy en particulier ne pourrait-il être considéré tel un genre spécifique à éclairer scientifiquement. Ceci pourrait se faire par le biais d'avancer quelques critères spécifiant le mode de construction et d'élaboration de ce « genre » discursif apparemment très différent des autres types de discours : scientifique, journalistique, étique...

Nous mettrons d'abord quelques généralités définitives du concept de « genre ». Ensuite, seront éclaircies les différentes tendances de recherches scientifiques qui ont abordé cette notion de différents angles, mais toutes, presque, se rattachant à un fil de souche historique aussi déterminée. De ce fait, sera problématisée la notion de genre dans sa double optique. D'une part, une optique logico-grammaticale, qui sous-tend toute la tradition grammaticale (et donc s'opposant à tout ce qui est rhétorique), et de l'autre part, une optique « herméutico-stylistique », d'où l'accent sera essentiellement mis sur les modalités d'inscription de cette thématique dans le produit lui-même qu'est le discours. Ce point-ci devrait évoquer éventuellement les apports de la linguistique

textuelle et de la grammaire du texte ainsi que leurs liens avec la notion que nous développons dans les présents propos.

Nous pourrions, en termes de résumé, traduire l'essentiel de ce chapitre en ceci : quels sont les rôles joués par la notion de « genre » dans les travaux de l'analyse du discours, en tant que discipline –mère, et à quelle référence de statut le « genre » pourrait-il aboutir ? Cela dit, le discours politique, s'approprierait-il concrètement le prototype de « genre discursif » ? Nous essaierons de traiter en effet, de l'importance du *genre* en tant qu'entité conceptuelle très indispensable d'un côté, et de l'autre, nous avancerions un argumentaire soulevant les liens qui pourraient exister réellement entre *genre discursif* et *discours politique*.

2.1. « Genre » : vers des pistes de définitions

La définition du concept de « genre » se voit d'emblée problématique. A force de lire différentes acceptions du terme, issues de diverses orientations théoriques, nous risquons de ne nous en approprier aucune. A cet égard, nous noterons préalablement que, sans opter pour un cadrage théorique bien précis, une fois l'angle de vision du concept changé, son positionnement sera lui aussi très différemment admis. Toutefois, notre intérêt dans ce premier point serait non seulement la quête des définitions du genre mais aussi il sera tout un travail de contraster les faits minutieusement (r)attachés à cette notions.

Nous sommes parti d'un point de vue personnel sur cette notion, d'où cette dernière n'a pas concrètement et remarquablement fait l'objet d'importance d'un courant linguistique donné. Ainsi, « genre » sera-t-il restreint au terme de « type de texte » chaque fois évoqué en matière extralinguistique. On entend opposer ce dernier terme à tout produit basé sur les sciences du langage, ou encore tous les travaux ayant une visée purement didactique. Autrement dit, les champs s'intéressant et définissant ce terme ont fait varier leurs avancées définitoires et ce selon les objectifs à cibler : les linguistes vont mettre le genre dans un cadre beaucoup plus énonciatif englobant toutes les circonstances internes et externes de

sa production, par contre, à visée littéraire ou même didactique, genre sera vu autrement.

Si l'on essayait d'attribuer une définition particulièrement convaincante à la notion même, l'on serait amené à la voir sous plusieurs angles : linguistique, textuel, rhétorique (stylistique) et/ou même pédagogique. Le genre est lié au texte comme entité informative. Un lien d'appartenance a été instauré alors entre texte et genre. En ce sens, Derrida, dans *La Voix et le phénomène* et dans *La Loi du genre*, a mis l'accent sur deux notions à ne pas interagir : *participation* et *appartenance* textuelles : le fait qu'un texte participe, estime le chercheur, à un ou à plusieurs genres ne pourrait en aucun cas signifier qu'il appartienne à un genre bien spécifique.

Nous allons maintenant voir les différentes acceptions de la notion de genre chez un certain nombre de linguistes anciens et actuels. Le but des lignes qui suivent sera la démonstration des différents angles à travers lesquels ces chercheurs ont tenté d'éclaircir cette notion. Malgré la pluralité des approches prises en considération, toutes les définitions vues et rassemblées dans la présente thèse, et particulièrement dans cette section, convergent vers la considération que le genre a trait au texte en tant que cadre énonciatif, et qu'il se caractérise par le fait qu'il fait inscrire ce texte là dans une sphère particulière.

2.1.1. Le genre chez BAKHTINE³⁰

Dans *l'Esthétique de la Création Verbale*, Bakhtine estime que le caractère d'*individuel* devrait qualifier chaque énoncé lié à une sphère de langage. Le genre est, selon lui, très prévisible une fois la parole émise. Citons :

³⁰ « **Mikhaïl Mikhaïlovitch Bakhtine** (1895 à Orel, Empire russe - 1975 à Moscou, Union soviétique) est un historien et théoricien russe de la littérature. Bakhtine s'est également intéressé à la psychanalyse, à l'esthétique et à l'éthique, et a été un précurseur de la sociolinguistique. Note biographique de l'auteur (Bakhtine) », https://fr.wikipedia.org/wiki/Mikha%C3%AFI_Bakhtine consulté le 22/01/2016

« Tout énoncé particulier est assurément individuel, mais chaque sphère d'usage du langage élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est que nous appelons les genres discursifs »³¹.

Il ajoute, tout en contrastant parole, genre et formes :

« Nous apprenons à mouler notre parole dans **les formes du genre** et, entendant **la parole** d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en devenir le volume, **la structure compositionnelle** donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout **discursif** »³². (Nous soulignons).

Cela explique l'existence des formes du genre, son volume et sa structure qui le composent. Une structure compositionnelle que nous appellerons plutôt *structuration textuelle* ou, par extension, *discursive*, caractérisée par un statut prévisible non seulement qualitativement mais aussi quantitativement. L'image globale donnée ici par Bakhtine, repose essentiellement sur ces dites caractéristiques : forme, qualité et quantité. On dégage également de ces propos à quel point la parole, en tant que fait de langue visible, serait déterminative des caractéristiques en question.

Le genre semblerait alors, selon le même auteur, à une appartenance au processus de la parole, considérée à cet effet, tel un cadre de tout échange verbal :

« Si les genres n'existaient pas et si nous n'en avons pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, et qu'il nous construise chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait impossible »³³.

³¹ BAKHTINE M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, NRF Gallimard, p.285

³² Ibid.

³³ Ibid.

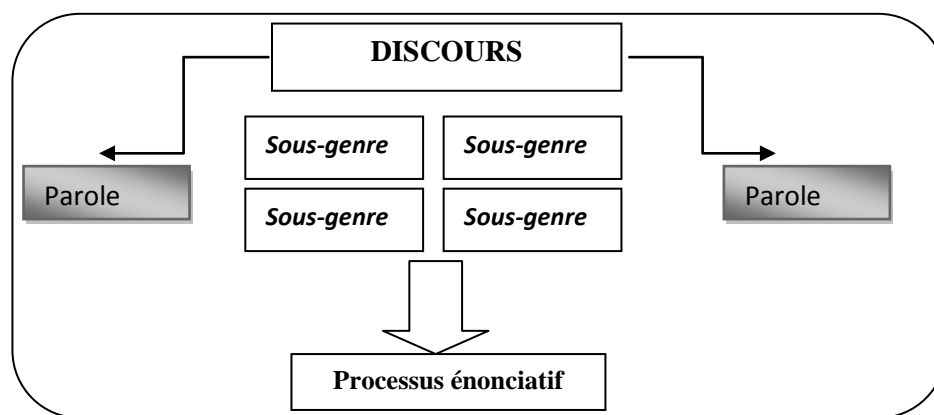


Figure 3. Genres, discours et parole.

Ce schéma représente clairement l'appartenance de l'objet « discours » au genre discursif d'une part, et de l'autre part, son lien avec la parole en tant que cadre de l'énonciation. Ainsi, le texte en serait-il le produit concret final de ce processus énonciatif.

2.1.2. Le genre chez BRONCART³⁴

A l'opposée de cette avancée réflexive, *l'Activité langagière, texte et discours...* oriente le genre vers un autre trajet définitoire : Jean-Paul Bronckart fait renvoyer la question de genre à une question majoritairement textuelle (et non pas donc discursive). Selon les propos de ce chercheur, les genres constituent des modèles textuels caractérisés par :

- Une dimension sociale (et donc socioculturelle reconnue) : recouvrant les aspects liés à la société dans sa dimension linguistique.

³⁴ « Né en Belgique en 1946, JEAN-PAUL BRONCKART, est, depuis 1976, professeur à l'Université de Genève. L'essentiel de ses recherches et de ses enseignements portent sur la problématique du développement des personnes, l'analyse des discours et la didactique des langues. Depuis quelques années, ses recherches se sont réorientées vers l'analyse des actions et des discours en situation de travail, et vers la formation par l'analyse du travail. Il est l'auteur de plus de 300 publications, dont "Genèse et organisation des formes verbales chez l'enfant" (1976), "Théories du langage. Une introduction critique" (1977), "Psycholinguistique de l'enfant" (en collaboration, 1983), "Le fonctionnement des discours" (en collaboration, 1985) et "Activité langagière, textes et discours" (1997) » : http://www.puf.com/Auteur:Jean-Paul_Bronckart consulté le 22/01/2016

- Une instabilité et ce selon les situations d'énonciation : une stabilité liée elle aussi aux conditions de production, c'est-à-dire que les formes du discours varient selon leurs conditions de production.
- Le fait d'être conçus tels des types organisationnels impliqués sous/dans un plan énonciatif donné.
- Un plan énonciatif typique (typologique) faisant partie d'un modèle compositionnel déterminé.
- Une appartenance des textes à un genre bien défini.

A travers ces cinq critères, Broncart associe donc le genre à une question purement textuelle. Certes, la dimension sociale (et éventuellement socioculturelle) joue un rôle primordial dans la construction du fait dit « genre ». On ne peut, dira-t-on, exclure ainsi les valeurs sociales déterminatives d'une généricité relativement connue autant sur le plan textuel que sur le plan discursif. Le discours politique, à titre d'exemple, et qui fait l'objet central de cette thèse, ne pourra pas être privé de cette dimension si importante : les besoins sociaux seraient un point déterminatif avant même, si l'on se permet de dire, de tout choix lexical ou encore rhétorique. C'est évidemment ceci qui nous a guidé vers une instabilité énonciative. Une instabilité qui relève non seulement de la situation d'énonciation mais aussi des conditions globales de production : un discours sarkozien énoncé devant les paysans ne devrait en aucun cas suivre le même plan organisationnel textuel et allocutif (illocutoire) que de celui énoncé devant les Présidents des états européens.

2.1.3. Le genre chez PLATON³⁵

Platon a d'ailleurs clairement distingué deux grands aspects du genre : *monstratif* et *narratif*.

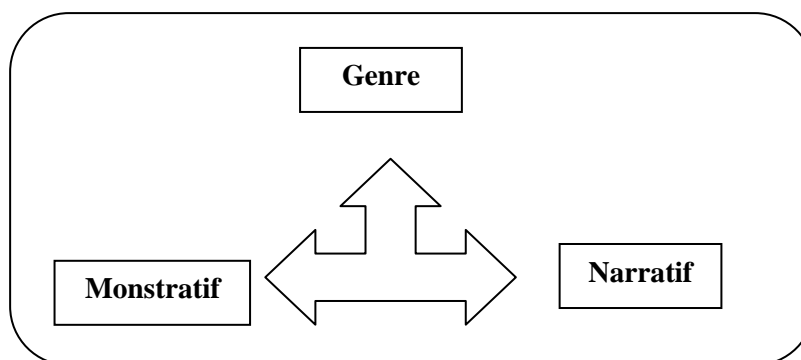


Figure 4. Aspects du genre d'après Platon

La *monstration* relèverait donc du discours scientifique alors que la *narration* recouvrirait toute production littéraire.

Si nous revenons sur les conditions de production qui font appartenir un produit discursif à un modèle bien défini, caractérisé par des contraintes éparpillées sur divers plans linguistiques : lexical, sémantique, morphosyntaxique..., nous émettrons une particularité bakhtinienne, qui, rejoignant la conception platonienne, chercherait à clarifier la relation genre-pratiques sociales :

« Each separate utterance is individual, of course, but each sphere in which language is used developed its own relatively stable types of these utterance. These we may call speech genres »³⁶. (Toute prononciation est individuelle évidemment, mais toute sphère dans laquelle le langage est utilisé développe ses types relativement

³⁵ « Platon (en grec ancien Πλάτων / *Plátôn*, né à Athènes en 428/427 av. J.-C., mort en 348/347 av. J.-C. dans cette même cité) est un philosophe antique de la Grèce classique, contemporain de la démocratie athénienne et des sophistes, qu'il critiqua vigoureusement. Il reprit le travail philosophique de certains de ses prédécesseurs, notamment Socrate dont il fut l'élève, ainsi que celui de Parménide, Héraclite et Pythagore, afin d'élaborer sa propre pensée, laquelle explore la plupart des champs importants, notamment la métaphysique et l'éthique, la philosophie de l'art et la politique » https://fr.wikipedia.org/wiki/Platon#cite_ref-1 consulté le 22/01/2016

³⁶ BAKHTINE M., 1986, « The Problem of speech genres », dans BAKHTINE Mikhaïl éd. par Caryl Emerson et Michael Holquist (dir.), *Speech genres and other late essays*, Austin, PUT, p. 60

stables. C'est ce que nous appelons genres de discours). (Nous traduisons)

Au regard de ces propos, se dégage une bipolarité générique : l'une à facette sociale, liée aux pratiques sociales et l'autre à facette linguistique englobant maintes caractéristiques linguistiques. Ce dernier point reprendrait particulièrement le produit textuel/discursif lui-même en tant qu'une combinaison/suite d'énoncés qui fasse son appartenance à une sphère aussi particulière.

2.1.4. Le genre chez BENVENISTE³⁷

Quant au genre de *point de vue linguistique*, et c'est le point qui nous intéresse le plus, il est foncièrement lié aux débuts des recherches menées sur la phrase et ses caractéristiques morphosyntaxiques. Ceci était d'ailleurs l'objet central de la linguistique. Une restriction fort constatée du domaine d'études de la linguistique a poussé les chercheurs réinvestir leur réflexion dans le domaine de la langue en l'élargissant au domaine du discours. Ainsi dit, le genre se voit évolutivement acquérir de nouvelles acceptions car, tout aisément, les angles de vision ont clairement et remarquablement varié. Nous nous sommes basé ici radicalement sur la notion de phrase – reprise quelques fois par la notion de séquence- pour son intérêt dans l'analyse textuelle d'une part, et de l'autre part, en tant qu'une entité figurative donnant image aussi définie que possible du produit textuel tout en l'inscrivant même dans un champ de généricité.

Deux grandes théories ont, par la suite, suivi la théorie saussurienne, et qui ont tenté d'élargir le cadre de réflexion.

La première est celle avancée par Emile Benveniste, la théorie de l'énonciation. Dans cette optique d'investigation, Michèle Perret, dans *L'énonciation en grammaire du texte*, définit cette dernière comme suit :

³⁷ «Linguiste internationalement reconnu, Émile Benveniste (1902-1976) s'est illustré par ses travaux dans le domaine de la grammaire comparée des langues indo-européennes. Il est notamment l'auteur de *Problèmes de linguistique générale* (Gallimard, 1966 et 1974) » <http://www.seuil.com/auteur-15028.htm> consulté, le 23/01/2016

« On appelle **énonciation** l'acte de parler, dans chacune de ses réalisations particulière, c'est-à-dire qu'est acte d'énonciation chaque acte de production d'un certain énoncé ». ³⁸(**Nous soulignons**).

C'est pour finalités de construire voire d'élaborer les fondements épistémiques de la *référence* que les apports de cette théorie ont été avancés. L'un des intérêts de la présente théorie portait sur l'énoncé et ses effets (rapports) sur la situation d'énonciation.

2.1.5. Le genre chez AUSTIN³⁹

La deuxième, celle de Austin, dite théorie des actes de langage, d'où un lien immanent est dévoilé entre énoncé et stratégies de communication. Avec l'avènement de ces deux grandes théories, et bien évidemment d'autres, ont changé et le statut du texte comme un tout informatif cohérent et cohésif, obéissant à un ensemble de normes bien fondées sur les plans linguistiques et extralinguistiques, et le genre avec ses nouveaux critères et diverses caractéristiques d'appréhension et donc « *d'interprétabilité* ».

2.1.6. Le genre chez RASTIER

François Rastier, quant à lui, estime que le genre est l'une des problématiques les plus dominantes en SDL⁴⁰. Une problématique appelée par l'auteur « problématique du signe », contredisant une autre problématique qui « prend pour objet les textes et les discours dans leur production et leur interprétation »⁴¹. Relevons alors cette opposition dans ce qui suit :

« *La première entend expliquer ce que dit le langage, et pourquoi ; notamment comment le concept vise le référent. Elle a une visée explicative : les lois de la pensée expliquent celles langage, après que*

³⁸ PERRET Michèle, 1994, *L'énonciation en grammaire du texte*, Nathan, Paris, p. 9

³⁹ John Langshaw Austin, philosophe anglais (1911-1960) appartenant à la philosophie analytique. Ses domaines d'intérêt sont le sens en philosophie du langage ordinaire. C'est à lui qu'on doit la théorie du langage.

⁴⁰ SDL : Sciences du Langage.

⁴¹ RASTIER, F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, Presses universitaires de France, p. 7

l'analyse du langage a permis de discerner les lois de la pensée ». La seconde, pour autant que l'on puisse la caractériser généralement, pose plutôt la question des conditions, non des causes : le contexte social et historique ne permet que de le déchiffrer. Ces conditions permettent d'apprécier le comment du texte : son organisation liée à sa situation, et à la tradition où il prend place »⁴².

Nous faisons face à deux problématiques qui s'opposent. L'une avance une visée explicative et l'autre donne importance aux aspects socioculturels et historique du produit textuel. Au moment où la grammaire trouve ses limites de déchiffrement, l'on fera appel alors à des aspects extra- ou post-grammaticaux, qui vont rendre compte minutieusement de la *compositionnalité* et la *productivité* discursive en générale.

Il serait important de noter dans cette optique qu'une pluralité dans le style d'écriture a fait également entraîner une diversité, clairement constatée, des genres et des sous-genres. Ce dernier terme dévoile l'existence de maintes différences internes dans le même type textuel : l'écrit scientifique diffère, à titre d'exemple, d'un biologiste à un astrologue, non seulement sur le plan lexical mais aussi sur les plans syntaxique (morphosyntaxique) et sémantique (au niveau de la thématisation et la progression thématique/rhématique).

Dans notre cas d'étude, le discours politique est lui aussi pluriel. En qualité de genre, la Droite et la Gauche en France n'exploitent pas, et c'est intentionnel, le même lexique. Une différence de tendance politico-idéologique qui va générer des conséquences d'ordre linguistique. François Rastier enchaîne *genre* et *situation* :

« Le genre assure non seulement le lien entre le texte et le discours, mais aussi entre le texte et la situation, tels qu'ils sont unis dans la pratique »⁴³.

Quant au rapport texte-genre, François Rastier surenchérit :

⁴² RASTIER, F., 1996, (sous la dir. de), *Textes et sens*, Paris, Didier/InaLF, p. 13

⁴³ RASTIER François, 2001, p. 229, cité par BRONCKART Jean-Paul, 2008, « Genres de textes, types de discours, et « degrés » de langue », dans *Texto ! Textes et cultures*, vol. 13, no. 1, p.10

« Tout texte est donné dans un genre, et perçu à travers lui, le texte est l'unité fondamentale mais non maximale puisque tout texte prend son sens dans un corpus. Or, le corpus de texte d'un même genre s'impose en général »⁴⁴.

Si des liens sont assurés entre les textes et les discours par le genre, ou encore des liens entre texte et conditions de production, la pratique langagière va donc acquérir une certaine globalité dans l'acte énonciatif. Autrement dit, cela formera un tout communicationnel indivisible, où l'on ne pourra pas séparer le texte (c'est-à-dire le produit textuel lui-même) de sa situation (l'ensemble de conditions dans lesquelles se déroule l'acte langagier dans toutes ses formes).

2.1.7. Le genre chez MAINGUENEAU

La conception pragmatique de Dominique Maingueneau ne prive pas la notion qui nous intéresse ici de son statut primordial. Il attribue au genre une attention assez particulière et ce à cause de son statut crucial entretenu avec le discours en général. *La Genèse du Discours* (1984), quoique penchée essentiellement sur le discours à genre littéraire, problématise d'ailleurs la notion en question ainsi :

« Nous sommes renvoyé ici à une problématique des « genres », si l'on élargit un peu les implications de cette notion usuelle. On a en effet spontanément tendance à lui conférer un statut essentiellement formel, celui d'un ensemble de propriétés stylistiques, alors que le genre définit aussi les conditions d'utilisation des textes qui relèvent de lui »⁴⁵.

Qu'il soit de genre littéraire ou scientifique, le texte acquiert un statut formel le mettant dans la sphère de ce qu'on appelle produit linguistique. Il se caractérise par nombre de caractéristiques linguistiques, stylistiques et culturelles permettant de l'accepter comme tel. Il devient ainsi un objet produit dans un contexte bien déterminé dit contexte.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ MAINGUENEAU Dominique, 1984, *Genèse du discours*, p. 152, cité par PORTILLO SERRANO Véronica, « *La notion de genre en sciences du langage* », op. cit., p. 46

Une importance a été encore une fois attribuée à la notion en question dans les travaux ultérieurs de l'auteur, entre autres dans son ouvrage *Nouvelles Tendances en Analyse du Discours*, paru en 1987, dans lequel s'entretiennent des liens de force entre pragmatique et analyse du discours. Le genre, ici, a acquis une redéfinition enrichie par deux autres termes d'où l'importance ne leur manquait pas : caractéristiques formelles et rituel énonciatif :

« Dans la voie ouverte par la pragmatique, on a tendance à passer d'une conception du genre comme ensemble de caractéristiques formelles, de procédés, à une conception « institutionnelle ». Cela ne signifie pas que l'aspect formel soit secondaire, bien évidemment, mais seulement qu'il faut articuler le « comment dire » sur l'ensemble des facteurs du rituel énonciatif »⁴⁶.

C'est une première que l'on voit le genre se faire évoluer conceptuellement, tout en l'inscrivant dans le cadre de l'énonciation, le cadre global et englobant du discours. Ladite situation d'énonciation s'inscrit dans un intervalle spatiotemporel et fait inscrire ses actants caractérisés par idéologie de pratique langagière leur permettant de mouler à leurs manières leurs diverses productions. On assiste ainsi à un cadrage énonciatif du genre. L'on pourra ici se demander si le genre doit-il avoir le caractère de cause ou d'effet ? En d'autres termes, le politicien doit-il, en situation d'énonciation, prendre les caractéristiques et linguistiques et stylistiques pour produire son discours (dans ce cas ce sera considéré tel un motif), ou, inversement, son discours produit est mis dans un cadre (genre) bien spécifique, fabriqué comme tel, puisqu'il est politicien ? Par son caractère événementiel, l'acte énonciatif, à travers toutes ses limites et contraintes, prime sur la situation énonciative.

Sur la même optique, nous estimons que l'objet « genre » est agglutiné à la sphère de la linguistique en général, laquelle a été appréhendée par Maingueneau :

*« La linguistique de **la langue**, du système, est constamment doublée par une linguistique du **discours** qui, au lieu de replier le langage sur*

⁴⁶ MAINGUENEAU Dominique, 1987, *Nouvelles Tendances en Analyse du Discours*, p. 24

l'arbitraire de ses unités et de ses règles, l'étudie en mettant en relation avec quelque référentiel social, psychologique, historique..., en le considérant comme l'activité de sujets qui interagissent dans des situations déterminées »⁴⁷. (en gras par l'auteur)

2.1.8. Le genre chez ADAM

Une instauration de la conception de la linguistique de texte VS la linguistique du discours va, de ce fait, être avancée par Adam, d'où le genre a pris un positionnement conceptuel plus ou moins différent de ce qui a été dans les points précédents. Un élargissement non seulement conceptuel et terminologique, mais aussi méthodologique et scientifique, d'où la prise en compte des conditions de production des textes s'acquiert ainsi de l'importance dans le processus d'interprétation et d'analyse.

Influencé aux débuts de ses travaux par les recherches de Bakhtine et de Van Dijk⁴⁸, Jean-Michel Adam, et tout en partant de la définition du texte comme étant « une suite configurationnellement orientée d'unités (propositions) séquentiellement liées et progressant vers une fin »⁴⁹, a tenté de faire correspondre le « genre discursif » bakhtinien au *type de séquence* – comme concept nouveau et propre à sa théorie des séquences textuelles -. C'est ce que nous avons pu tirer des propos d'un article publié en 1989, intitulé « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation » :

*« Pour aborder linguistiquement ces « genres du discours », pour nous **types de séquences textuelles**, la description est assurément un exemple particulièrement intéressant »⁵⁰ (en gras par les auteurs).*

Sont donc synonymes de point de vue linguistique, selon Jean Michel Adam « genres du discours » et « types de séquences textuelles », d'où le terme de

⁴⁷ MAINGUENEAU Dominique, 1995, *Les termes clefs de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, p.6

⁴⁸ VAN DIJK, TEUN A., 1985, *Handbook of Discourse Analysis*, 4 Vol., London, Academic Press, p. 67

⁴⁹ ADAM Jean-Michel, 1990, *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Paris, PUF, p. 49

⁵⁰ ADAM Jean-Michel et REVAZ Françoise, 1989, « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », dans *Langue française*. N°81, pp. 59-98. Disponible au site : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1989_num_81_1_4769

séquence revoit à une suite logique et homogène de fragments textuels. Si l'auteur avance comme corpus d'application le genre descriptif, qu'il le considère comme étant des données de vérification, le genre politique sera, pour nous – tout en moins dans la présente thèse – considéré tel un modèle d'application.

Nous allons voir dans la section qui suit les rapports entretenus entre les notions de genre et de généricité et les types de discours.

2.2. Généricité et différents types discursifs

Dans ce point, sera éclairée la notion de généricité. Cette notion entreprend des rapports de forte importance avec ce qu'on appelle types discursifs. Nous tenterons donc de dévoiler la nature de ces rapports tout en essayant de mettre la lumière sur les différents effets qu'elle engendre afin d'atteindre les spécificités linguistiques et rhétoriques d'un texte. Après avoir émis quelques essais de définition du terme, nous parlerons des spécificités de la notion en question. Ensuite, sera établie la relation existant entre « généricité » et « communication », d'où cette dernière est considérée comme mode global dans lequel peut s'opérer un effet de généricité. Nous terminerons notre réflexion par voir le statut généricité-texte politique, qui se voit comme statut crucial à voir sachant qu'il s'agit du genre qui nous intéresse le plus dans la présente thèse.

2.2.1. Généricité : définitions

« Généricité » va dans un sens pluridisciplinaire. Elle regroupe toutes les caractéristiques d'un genre spécifique donné, tout en l'inscrivant dans un cadre multidimensionnel. Si les textes et tous les produits discursifs en général obéissent à un ensemble de contraintes rédactionnelles très spécifiques, d'où l'importance discursive est accordée à ces types d'écrits, la nécessité d'instaurer des modèles bien fondés textuellement parlant s'impose.

Donnons ici l'exemple d'une part le discours scientifique – avec la pluralité de genres qu'il génère – et de l'autre part, le discours politique. Signalons

d'emblée que ce dernier, lui-même, varie également selon et les tendances (surtout idéologiques et politiques) et les différentes situations d'énonciation. Notre intérêt en avançant ces deux types de discours serait de voir et dégager les points forts de dissemblance, et ce par la mise en relief des différentes caractéristiques linguistiques de chacun d'eux. En d'autres termes, comment le discours scientifique se structure-t-il linguistiquement ? Et qu'est ce qui le différencie du discours politique ? Ainsi dit, sont partagées communément maintes caractéristiques relevant de l'aspect structurel et du mode organisationnel du texte. Nous remarquons, alors, que le terme de généricité est fortement voire essentiellement attaché à ces deux aspects : a- celui de la structure du texte et b- celui du mode organisationnel.

Résumons les aspects de généricité dans la figure suivante :

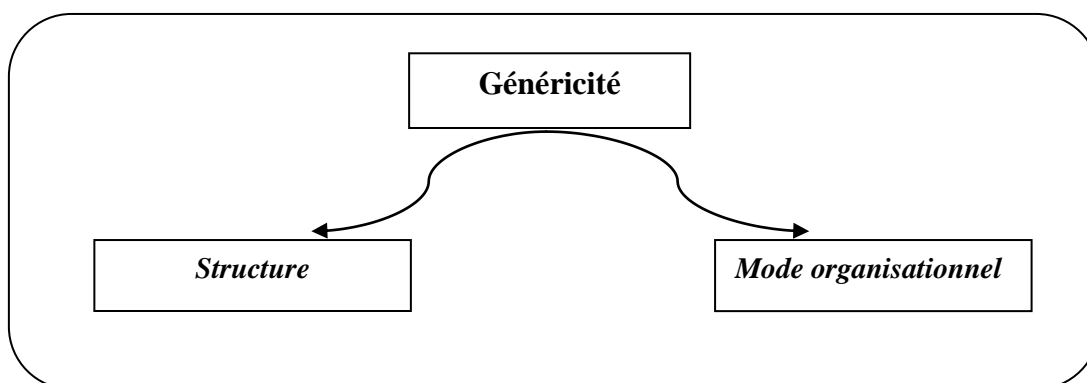


Figure 5. Aspects de généricité

La notion de *structure* englobe d'abord les choix lexicaux, morphosyntaxiques et sémantiques, puis se lie étroitement à l'image générale inscrivant tel ou tel produit textuel sous un genre spécifique. Quand nous parlons de structure, nous nous limiterons – nous préférons cela – aux aspects seulement d'ordre linguistique. Toutefois, cette notion pourra nous guider vers une interprétativité textuelle des discours plus élaborée.

Quant au *mode organisationnel*, il recouvre les plans et les niveaux mis en œuvre par le locuteur pour but de produire et d'attribuer un effet de généricité à son texte. Le fait d'établir et de suivre des plans bien déterminés crée lui-même des effets poussant ce locuteur à obéir à des règles organisationnelles aussi déterminées

que possible d'où l'intérêt est de mettre voire d'inscrire l'interlocuteur dans un cadre de lecture défini. En d'autres termes, quand on fait face à un texte scientifique par exemple, l'on mobilisera certaines connaissances appartenant à des modes d'organisation textuelle pour finalité de le déchiffrer et de le comprendre. De même pour le discours politique, des plans vont particulièrement s'enchaîner pour donner un état final à ce genre d'écrits.

Dans cette même optique, Jean-Michel Adam, dans un article intitulé *Analyse textuelle des discours : niveaux ou plans d'analyse*, a mentionné la remarque suivante :

« Dès qu'il y a **texte**, c'est-à-dire reconnaissance du fait qu'une suite d'énoncés forme un tout de communication, il y a **effet de généricité**, c'est-à-dire inscription de cette suite d'énoncés dans une classe de discours »⁵¹. (*Nous soulignons*).

La lecture d'une telle remarque avançant les deux acceptions majeures du texte et des *effets de généricité*, met en relief un rapport étroit et bien établi entre ces deux notions. La généricité consiste alors en l'inscription d'un texte dans l'une des catégories discursives ou classes, d'où une pluralité de classes de discours est à mentionner. Si l'on prend, à titre d'exemple, le discours politique, l'on fera face à une multitude de formes : un discours politique à visée persuasive prononcé dans une campagne électorale ne prendra ni le même plan thématique ni les mêmes choix lexicaux par rapport à un discours présidentiel officiel. Chaque situation énonciative nécessite une certaine forme et un certain contenu, ce qui implique une pluralité dans les formes d'aboutissement. Dans ce cas, tout produit générera un effet de généricité plus ou moins différent vu les conditions de son énonciation. Nous entendons dire, ici, par conditions d'énonciation tous les éléments à aspect extérieur entrant dans l'élaboration de ces produits discursifs, entre autres les conditions d'espace et de temps du discours, le public visé ou à qui on fait face, la culture et les compétences de communication et de persuasion de l'énonciateur (dans ce cas

⁵¹ ADAM Jean-Michel, 2012, « *Analyse textuelle des discours : niveaux ou plans d'analyse* » dans *Filol. linguíst. port.*, n. 14(2), p. 192

l'homme politique) ainsi des ses valeurs défendues. Ces compétences vont jouer un rôle très important dans l'attribution d'une image persuasive au discours à produire.

Ainsi dit, tout texte devrait appartenir voire s'inscrire sous un type discursif donné. Nous entendons dire par *type discursif* le cadre global du produit textuel, où s'agencent de multiples niveaux pour que ce dernier fasse son appartenance à un genre quelconque. En d'autres termes, un texte n'est intelligible qu'en cas de la (re)connaissance de ses différentes contraintes rédactionnelles. A titre d'exemple, un discours scientifique contraint son rédacteur à bien choisir les informations lexicales et syntaxiques qui vont mener le lecteur à classer ce discours proprement dit sous le genre de discours scientifique. Ce dernier devrait de même obéir à un ensemble de contraintes rédactionnelles liées également à la signification, au style et aux compétences culturelles du rédacteur et enfin à la prise en charge de celui à qui destine-t-on ce texte.

En s'inspirant des travaux de Bakhtine et Benveniste, Jean-Michel Adam a soulevé la notion de généricité et la place qu'elle occupe dans le champ des études consacrées au texte à l'organisation textuelle. L'un de ses fameux essais traitant ce point spécifiquement est paru sous le titre « Des genres à la généricité. Exemple des contes Perrault et les frères Grimm ». Dans ces travaux, il a été question de voir l'impact de la langue et du genre sur les plans et les niveaux de l'organisation (la structuration) d'un texte.

Comment est-ce que s'est fait alors ce passage de genre à généricité ? Ce serait tout simplement par la mise en avant d'une réflexion s'inscrivant dans une optique dynamique sociocognitive. Un tel emploi conceptuel a multiplié les réflexions ultérieures et ce par une ouverture sur d'autres paliers de traitement des textes, de leurs genres et des effets de généricité, d'où l'intérêt primordial a porté sur la quête d'outils permettant d'interpréter et de rendre compte de l'interprétation des textes et des discours. Depuis, l'avènement d'une branche nouvelle en sciences du langage a été constaté : l'analyse textuelles des discours.

2.2.2. Types textuels/discursifs

Il paraît difficile voire impossible de rendre compte intégralement de la typologie textuelle dans les quelques lignes qui suivent. En nous référant à *la grammaire méthodique du français* de Martin Riegel et alii, nous allons expliciter à nos lecteurs, dans ce qui suit, les cinq grands types de textes.

Tout texte (ou séquence textuelle, si l'on se réfère aux contributions scientifiques les plus récentes) doit avoir et/ou appartenir à un des cinq types suivants :

- a) Le narratif
- b) Le descriptif
- c) L'explicatif (le scientifique)
- d) L'argumentatif
- e) Le conversationnel

2.3. Genre, généricité et analyse du discours

Si nous pensons à déterminer la nature de la relation existant entre discours, langue, genre et égénricité, nous avons estimé préférable de partir de l'idée que tout produit textuel ou énonciatif doit générer un genre spécifique. Les études menées dans ce domaine considèrent que la notion de genre a repris l'appellation ou la conception traditionnelle de *type* ou même la notion de *typologie textuelle*⁵². Situé au carrefour des études en analyse du (des) discours et de la grammaire de texte, le genre sera pris dans le sens du cadre discursif général auquel appartient le produit discursif /textuel. Cette dimension définitionnelle ne veut en aucun moment exclure les deux aspects de structuration et de configuration, développés au début de ce chapitre.

⁵² Nous faisons référence aux travaux de Vladimir Propp sur le conte russe, notamment dans *Morphologie du Conte*, 1928, Leningrad, *Les racines historiques du conte merveilleux*, 1946, Leningrad et *Le conte russe*, 1984, PUL.

Pour mieux visualiser cette relation, nous émettons la figure suivante, qui démontre la situation des notions de genre et de généricité au sein des études menées en linguistique moderne, spécifiquement en analyse du discours et en grammaire textuelle :

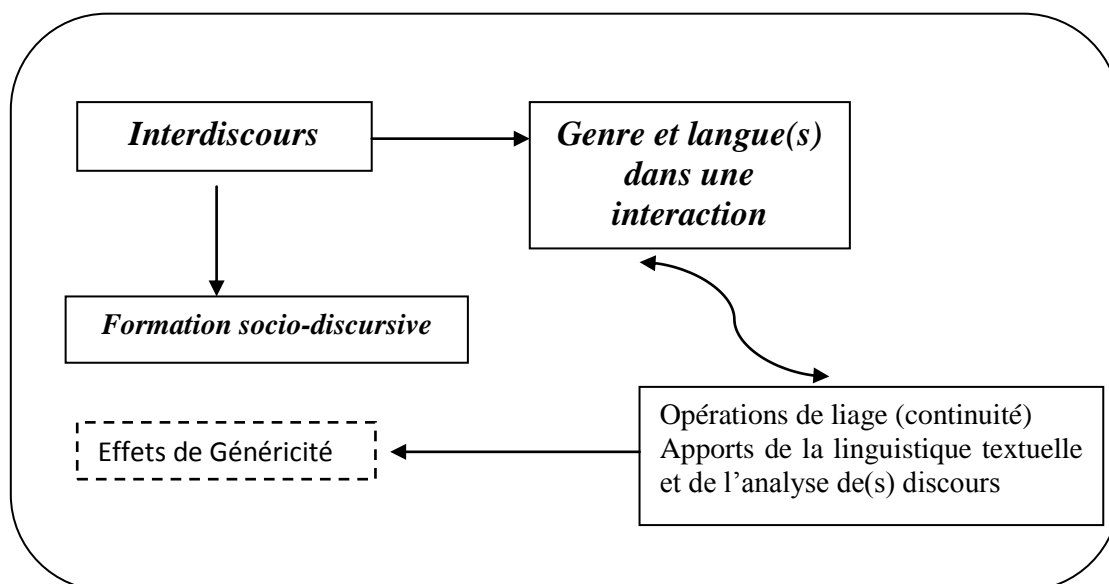


Figure 6 : Genre et généricité en AD

La relation entre les notions de discours, genre, langue et généricité se voit complexe. La figure 6 (genre et généricité en AD) montre clairement que le domaine de la linguistique textuelle fait partie intégrante du champ des études en analyse du (des) discours. Si la première [la linguistique textuelle] s'intéresse aux différents plans phrastiques (mots, propositions, séquences...) et à leur continuité syntactico-sémantique, tout en ayant le but de rendre compte des dispositifs linguistiques opérés dans les phrases (et donc dans les textes), la seconde [ou l'analyse du discours] accorde de l'importance à l'interaction qui se manifeste dans le discours, qui, d'une manière ou d'une autre, doit appartenir un genre bien particulier. L'analyse du discours prend comme point de départ le produit textuel non de manière isolé mais au contraire dans son état interactif : le texte en situation d'énonciation.

Conclusion

Nous sommes parti, dans ce chapitre, d'un ensemble d'interrogations relatives aux notions de genre et de généricité ainsi qu'au rapport que ces deux derniers entretiennent avec la notion de discours. Le but en était d'avancer une réflexion traitant de l'importance de ces notions dans le domaine des sciences du langage en général et en particulier, en analyse du discours.

La notion de genre est en effet au pivot de la réflexion scientifique, non seulement en littérature ou en didactique, mais aussi en sciences du langage. Nous avons pu déduire que le discours politique participe de plusieurs conditions spatio-temporelles de production, et est donc pluriel. Autrement dit, il n'existe pas un seul discours politique, mais ce dernier fait figurer plusieurs sous-genres.

TROISIEME CHAPITRE :
LE CORPUS : CHOIX ET MOTIVATIONS

Chapitre 3 : Le corpus : choix et motivations

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de donner quelques éclaircissements sur l'objet d'analyse de notre thèse : les discours politiques. Nous avons essayé de faire une analyse à trois dimensions : syntaxique, sémantique et lexicale d'un corpus composé de trois matières :

- Les discours d'investiture des présidents de la 5^{ème} République française ayant gouverné depuis 1958 jusqu'aujourd'hui.
- Les discours de vœux des présidents de la République française depuis 1958.
- Un nombre important de discours de l'ex-président Nicolas Sarkozy ayant gouverné durant la période 2007-2012.

3.1. Choix de la matière et dimensions d'analyse

Est affaire délicate le fait de travailler sur le discours politique qui, nous le constatons, se voit pluriel. Une pluralité qui réside dans la considération que ce dernier détient une certaine diversité dans ce genre d'étude.

D'abord, la dimension syntaxique interrogera notre corpus du point de vue de la détection, de la fréquence et de la distribution des chaînes anaphoriques dans les textes politiques. Cette interrogation va nous permettre de voir comment l'anaphore peut être considérée comme un dispositif syntaxique qui pourrait contribuer à la construction de réseaux coréférentiels à l'intérieur du produit textuel ; fait permettant au récepteur de saisir le sens et d'unir les séquences textuelles pour finalité d'en tirer signification.

Ensuite, la dimension sémantique tâchera de dévoiler la totalité des effets procéduraux entrant dans la construction du sens. La dite construction de sens n'est pas aléatoire dans la mesure où l'homme politique (l'énonciateur) compose son texte de façon à ce qu'il soit bien argumenté et donc un produit persuasif. L'aspect

sémantique véhiculé par et dans le texte, nous le supposons, joue un rôle primordial dans le fait d'assurer, à ce dernier, sa cohérence. Encore, sera-t-il question de révéler la relation qu'entretiennent les connecteurs logiques et pragmatiques, la progression thématique et la cohérence.

Quant à la dernière dimension, celle qui traite de l'aspect lexical, sont mises en évidence plusieurs interrogations : comment un dépouillement lexical approfondi qui visualise les fréquences lexicométriques permet d'avancer certaines lectures interprétatives des discours soumis à l'analyse ? Dans quelle mesure le déchiffrement lexical pourra contribuer à bien saisir linguistiquement le texte analysé ? Serait-il possible de dégager des conclusions interprétatives tout en partant d'un dépouillement lexical ? Ces interrogations ne pourront pas être traitées si nous ne nous évertuons pas pleinement, et ce par la mise en œuvre d'outils efficaces d'analyse (logiciels).

En qualité d'objet analysable, les discours politiques ont été sélectionnés de manière à ce qu'ils forment un ensemble homogène à analyser selon quelques principes d'ordre linguistique (entre autres : syntaxique, sémantique et lexical). Ces discours ont été tous téléchargés depuis le site officiel de la présidence : www.elysee.fr sous format de fichiers (.pdf).

Le discours politique constitue en lui-même une matière de forte importance à analyser afin d'en dégager quelques particularités linguistiques en général, et d'élaborer un développement scientifique basé sur des soubassements théoriques solide traitant de la cohérence et de la cohésion textuelles se manifestant dans ces discours. Il se voit donc comme un véritable terrain d'application de nombre de théories traitant de l'aspect linguistique des différents discours rassemblés, soit en faisant de la comparaison entre les discours des différents présidents de la République (les discours d'investiture) afin de mettre au clair de multiples nuances, soit d'analyser minutieusement les discours de l'un des présidents de la République, d'où notre choix est tombé sur Nicolas Sarkozy. Nous justifions notre choix dans les pages qui suivent.

En effet, nous allons procéder dans ce chapitre à traiter les points suivants :

1. Les discours présidentiels : un choix justifié ?
2. Les discours présidentiels sélectionnés : une brève présentation.
3. Les énonciateurs (les différents présidents et N. Sarkozy).
4. Thématiques des discours choisis.

3.2. Les discours présidentiels : un choix justifié ?

Avant d'aborder les points cités en haut, nous avons jugé important de nous arrêter sur les discours présidentiels en tant que forme de production langagière susceptible d'être une matière d'analyse et de construire un corpus de travail dans la présente thèse. Cette forme de production langagière est étroitement liée à trois aspects d'extrême importance :

- **L'énonciateur** : ou l'homme politique lui-même, et donc tout ce qui est lié à ses traits institutionnels (formation, culture, milieu, statut social...). L'énonciateur, tout en ayant un statut « d'homme politique » et de « chef d'Etat » doit obéir à certaines conditions lui permettant d'avoir une compétence argumentative et persuasive face à son public.
- **Le public** : ce paramètre ne manque pas d'importance. C'est un point pris en toute considération par l'énonciateur afin de donner du sens réel aux mots et aux expressions qu'il fait fonctionner dans ses discours. Cela implique un choix justifié et argumenté des différentes productions langagières prononcées sur des estrades variées et face un public hétérogène.
- **L'espace politique** : ou l'ensemble des circonstances et des conditions de la production / élaboration du discours politique. C'est un facteur déterminant pour l'énonciateur dans les choix lexicaux, syntaxiques et sémantiques que ce dernier adopte et fait fonctionner dans ses discours. L'espace politique fait référence également à la nature d'appartenance politique (gauche, droite...) afin de parvenir à entretenir une communication réussie sur tous les plans (linguistique, rhétorique, idéologique...). Notre intérêt est nous focaliser sur les trois aspects que nous venons

de citer, mais plus particulièrement sur ce dernier aspect qui recouvre certaines manières qui entrent en vigueur dans la constitution de la matière à analyser (le corpus d'étude).

Ce dernier point nous a poussé à revoir la notion de communication au sein de l'espace public afin d'en tirer profit. La communication, dans son sens absolu, ne se limite pas à un échange verbal ou écrit entre émetteur (s) et récepteur (s) seulement, mais elle devrait dévoiler une concrétisation de stratégies de prise de contact avec l'autre. Etant une forme de contrat à respecter, cette communication consiste à établir une relation de dépendance avec les acteurs qui se sont engagés dans cet acte. Les fonctions de ce type de communication se résument en trois points, constatation donnée par Bernard LAMIZET dans son ouvrage *Langage politique*. La première fonction recouvre l'aspect social ainsi que les traits qui s'y rapportent, sans restreindre son acception à « une activité de publicité » :

« La première fonction de la communication politique est de rendre les acteurs sociaux visibles les uns pour les autres, faisant de l'espace public une sorte de miroir politique généralisé où s'expriment les identités qui fondent les acteurs politiques. La communication ne saurait être réduite à une activité de publicité ou de propagande : elle assure la reconnaissance des acteurs de l'espace public les uns par les autres, et, de cette manière, elle institue l'espace public, mettant en mouvement la dynamique qui fait exister des acteurs les uns pour les autres »⁵³.

Quant à la deuxième fonction, elle fait appel à l'énonciation de manière générale :

« La deuxième fonction de la communication politique est de donner aux acteurs de l'espace politique une voix, un discours et une image. Pour être intelligibles et identifiables, encore faut-il que les acteurs politiques disposent d'une véritable forme. Comme le masque des acteurs du théâtre antique, la communication donne aux acteurs la matérialité signifiante qui les fait voir et reconnaître les autres »⁵⁴.

⁵³ LAMIZET Bernard, 2011, *Le langage politique*, Paris : Ellipse, p. 117.

⁵⁴ Bernard LAMIZET, 2011, *Le langage politique*, op. cit., p. 117

Notons, ici, qu'*intelligibilité* et *identifiabilité* sont considérées comme deux caractéristiques de base d'où leur présence est obligatoire chez le locuteur politique. Cette présence est, elle aussi, étroitement liée à la création du sens dans le discours.

La coexistence de ces deux fonctions va engendrer un troisième facteur qui a de l'importance également dans le processus de la communication politique, c'est bien celui d'*interprétabilité*. Nous entendons dire par ce terme l'ensemble de conséquences qu'une communication politique peut atteindre, sans pour autant avoir une interprétation discursive au singulier du produit linguistique :

« La troisième fonction de la communication politique est de donner du sens aux pratiques sociales des acteurs de l'espace politique : en articulant leur langage à leur action, elle rend celle-ci interprétable et la soumet, ainsi, non seulement au regard des autres, mais aussi à leur interprétation et à leur évaluation »⁵⁵.

L'agencement des trois fonctions précédentes doit contribuer à donner une certaine cohérence à la communication entretenue par le locuteur politique de sorte que la dynamique discursive contribue vivement à former un discours ayant une image sociale bien déterminée et tente d'instaurer une signifiante bien particulière. Dans le domaine politique, la thématique globale de cette signifiante sera en effet autour de l'argumentation et de la persuasion : l'acteur politique enrichit son discours par les mécanismes et les dynamiques cherchant à ce que soient acceptables ses propos chez le (s) récepteur (s).

Si nous nous sommes focalisés sur l'analyse des discours de Nicolas Sarkozy, cela ne nous a pas empêché de tenter d'établir également des nuances à travers une analyse comparée entre les discours de ce dernier et ceux des autres présidents de la République française. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il est impossible de tirer des conclusions convaincantes en établissant des analyses se limitant aux discours d'un seul président.

⁵⁵ Ibid., p. 117.

Au niveau de l'analyse comparée des discours des différents présidents, nous avons opté pour les discours officiels d'investiture de tous les chefs d'Etat français, et ce depuis l'ère de Charles De Gaulle (1958) jusqu'à Hollande (2012). Etant accessibles sur la toile sous format .doc (ou document Word), nous les avons téléchargés et répertoriés de façon à ce qu'ils soient facilement lisibles et analysables.

Nous avons voulu à travers ce type de comparaison dégager les particularités linguistiques inhérentes à chaque discours. Nous entendons dire par « particularités linguistiques » les différents mécanismes discursifs qui se manifestent dans les écrits présidentiels. Et comme nous l'avons signalé ci-haut « qu'il n'y a de nuance que dans la différence », notre analyse comparée consistait essentiellement à faire dégager tout ce qui représente ou pourrait représenter des points d'hétérogénéité entre des discours homogènes. Cette homogénéité est établie par le fait que ces produits linguistiques appartiennent au même genre discursif (le discours politique), puis tous prononcés par les Chefs d'Etat français. Ils partagent particulièrement les mêmes conditions de production (Chefs d'Etat, accession à la fonction suprême dans l'Etat, public visé...). Ces sphères de productions langagières renvoient par excellence à la communication politique en tant que type de discours et mettent en lumière la raison *d'influence sur l'autre* :

« La communication politique a deux grandes raisons d'exister. D'une part, elle constitue une médiation de représentation symbolique du pouvoir, et, d'autre part, elle entend exercer une influence symbolique, par les formes et les expressions qu'elle diffuse dans l'espace public »⁵⁶.

Tout en repérant une particularité dans l'acteur politique ainsi que l'ensemble de paramètres qui entrent vivement dans l'acte politique, la communication politique se voit engagée et conduite par l'énonciateur afin de créer une certaine évolution :

⁵⁶ LAMIZET Bernard, 2011, *Le langage politique*, op. cit. p. 8

« Engagée et conduite par un acteur politique, ou par un ensemble d'acteurs identifiables, l'action politique est un ensemble de stratégies, de gestes et d'actes qui visent à faire évoluer une situation institutionnelle, des rapports de force et l'organisation d'un Etat »⁵⁷.

Toute communication politique est donc menée par un agent particulier dont l'objectif est d'engendrer une argumentation sous des conditions de production si particulières. En outre, le discours politique tâche de configurer des stratégies communicatives qui ciblent un public spécifique et le mettent dans la conviction des paroles entendues ou des textes lus.

Nous sommes certainement parti de ce constat. Vu comme étant un produit particulier, le texte politique englobe des sphères d'argumentation diverses répertoriant et formant une évolution logique et cohérente. C'est une sorte de manifestation des multiples stratégies (d'ordre linguistique, ce qui nous intéresse le plus) régissant une argumentation fondée sur la prise en compte de l'énonciataire (et donc une dimension pragmatique).

Autour de la notion d'influence et des thèmes de stratégies, d'action et de pratique langagière, l'articulation du fait politique à travers ses dimensions linguistique et rhétorique mettra en évidence la manifestation du sens ainsi que la logique communicative :

« L'influence désigne le processus par lequel le discours et les stratégies de communication structurent les actions et les pratiques sociales. Elle renvoie, en ce sens, à la logique de la performativité – à ceci près qu'elle engage un autre acteur que celui qui énonce le discours. Le propre de l'influence, en fait, est qu'il ne s'agit pas d'une communication dans les deux sens ; il n'y a pas de réponse à l'influence, mais au discours et aux stratégies symboliques répondent les actes de l'interlocuteur ou de l'autre partenaire de la communication »⁵⁸.

C'est dire que toute communication (politique qu'elle soit ou autre) repose sur une dimension importante, c'est bien celle de l'influence. Cette dernière, à son

⁵⁷ LAMIZET Bernard, 2011, *Le langage politique*, op. cit. p. 9

⁵⁸ LAMIZET Bernard, 2011, *Le langage politique*, op. cit. p. 9

tour, est liée à tout un acte de persuasion et de conviction : le locuteur y cherche à satisfaire les besoins de celui qui l'entend de manière à ce que soient éclaircis les faits qu'il commet ou les gestes qu'il émet. C'est la force du *dire* qui se manifeste à travers le *dit*.

Considérée comme étant l'une des figures de la communication politique, l'écriture ou la production écrite relevant de ce domaine bien précis se caractérise par un engagement spécifique, émergé par une rhétorique et un style distincts. Cette écriture politique se qualifie également par un symbolisme ainsi que par une évolution remarquable :

« L'écriture représente un langage essentiel de la communication politique, à la fois parce qu'elle se transmet et se diffuse, et, parce qu'elle institue une forme stabilisée d'énonciation du discours. Par l'écriture, la communication politique s'approprie pleinement la langue et en marque la pérennité »⁵⁹.

Voilà donc deux raisons qui justifient l'importance de ce type d'écriture : la fluidité dans la transmission et la constitution d'un genre énonciatif /discursif obéissant aux normes de la production langagière. Il est important de signaler, ici, que toutes ces dimensions de choix sont présentes dans le corpus dont nous avons visé la constitution. D'une part, les discours officiels de l'ex-président de la République française Nicolas Sarkozy ont pu être un objet analysable selon certains principes linguistiques et rhétoriques, et d'autre part, certains de discours officiels des autres présidents sous la 5^{ième} République, qui ont fait l'objet, quant à eux, d'un essai d'application de nature comparée afin de visualiser des nuances et d'établir un état de dissemblance entre des écrits appartenant à la même sphère discursive.

Nous motivons notre choix par deux arguments fort essentiels :

a- Tout en partant de l'idée de « rupture », avancée dans l'idéologie sarkozyste, nous avons estimé nécessaire de la faire remarquer par le public chercheur à travers

⁵⁹ Ibid., p. 43

une analyse linguistique approfondie fondée sur des soubassements solides. Nous sommes parti de l'idée de rupture dans les discours de Nicolas Sarkozy pour finalité de voir sa manifestation sur le plan linguistique. Cela ne pourrait se faire si nous ne tentons pas de procéder à établir des comparaisons entre les discours présidentiels.

b- Le Chef d'Etat représenterait l'image nationale et la figure de la nation ainsi que l'image paradigmatique (modèle) de la langue et de son statut (la langue française dans notre cas d'étude). Ses écrits, qui doivent respecter une tradition élyséenne, devraient, eux aussi, répondre à une norme de production particulière.

Deux raisons nous ayant poussé à faire ce choix motivent la constitution de notre corpus. Ces dites raisons paraissent encore sous état hypothétique vérifiable jusqu'à ce que soit finalisée notre partie pratique.

3.3. Les discours présidentiels sélectionnés : une brève présentation

Il a été convenu de prendre les discours politiques d'investiture (au total de neuf discours) et une sélection de discours officiels de Nicolas Sarkozy prononcés pendant son mandat, c'est-à-dire entre 2002 et 2007. Ces deux grandes parties de discours ont fait l'objet d'un corpus construit dans notre thèse. Nous signalons ici, une fois l'idée de construction de corpus annoncée, qu'il ne nous a pas été facile d'arriver à faire ce choix. Les difficultés résident essentiellement non pas dans la disponibilité des textes à analyser, mais, au contraire, c'est dans la constitution d'un objet analysable répondant aux critères d'un corpus, à savoir la représentativité, l'exhaustivité et l'homogénéité.

3.3.1. Les discours d'investiture (1958-2012)

D'abord, la première partie de notre corpus fait appel aux neuf discours des sept présidents de la 5^{ème} République française⁶⁰. Ils ont été prononcés par les Chefs d'Etat entre 1958 et 2012 : M. De Gaulle, M. Pompidou, M. Giscard, M.

⁶⁰ Nous tenons à rappeler que les deux présidents Mitterrand et Chirac ont assuré chacun deux mandats.

Mitterrand, M. Chirac, M. Sarkozy et le Président actuel M. Hollande. Ils sont classés chronologiquement comme suit :

- Discours de Charles de Gaulle, prononcé en 1959.
- Discours de Georges Pompidou, prononcé en 1969.
- Discours de Valéry Giscard d'Estaing, prononcé en 1974.
- Discours de François Mitterrand, prononcé en 1981 (1^{ier} mandat)
- Discours de François Mitterrand, prononcé en 1988 (2^{ème} mandat)
- Discours de Jacques Chirac, prononcé en 1995 (1^{ier} mandat)
- Discours de Jacques Chirac, prononcé en 2002 (2^{ème} mandat)
- Discours de Nicolas Sarkozy, prononcé en 2007.

Discours de François Hollande, prononcé en 2012. Ces discours ont été tous prononcés directement après l'installation officielle des Présidents, dont la thématique générale est de s'adresser au public à l'occasion de la prise officielle de la fonction suprême dans l'Etat.

3.3.2. Les discours de vœux des Présidents de la 5^{ème} République française

La deuxième partie de notre corpus représente une vingtaine de discours vœux présidentiels prononcés entre 1958 et 2014. Ces discours ont été tous téléchargés sous format électronique (Word) depuis le site <http://www.vie-publique.fr>.

Les Présidents de la République, en suivant une tradition élyséenne, discourent sur des points politiques et sociaux sous forme d'intervention la veille du nouvel an, c'est-à-dire chaque 31 décembre. Nous allons voir plus bas les grandes thématiques de ces discours tout en essayant d'avancer une lecture comparative, particulièrement sur le plan linguistique, entre eux. Le choix de cette deuxième partie du corpus se justifie d'abord par la facilité de sa constitution (la matière à analyser était facilement accessible), puis elle est fort présente et d'une manière très régulière dans la politique française. Elle pourrait en effet construire un objet parfait de comparaison entre les discours des Chefs d'Etat français.

3.3.3. Quelques sélections de discours présidentiels officiels de Nicolas Sarkozy

Venons enfin à présenter la troisième partie de notre corpus. Il est question des discours officiels de l'ex-président Nicolas Sarkozy. Ce dernier a gouverné entre 2007 et 2012. Ses discours ont été également tous téléchargés, sous format électronique (Pdf) depuis le site officiel de la présidence de la République française : www.elysee.fr.

3.4. Brèves biographies présidentielles

Nous présenterons dans ce point quelques parcours biographiques des présidents de la République française depuis 1958.

La cinquième République française a vu le jour lors du règne du général Charles De Gaulle, en 1958. Quelques historiens attribuent à cette République la qualification *du temps des présidents magistrats suprêmes*⁶¹.

3.4.1. Charles de Gaulle (1958-1969)

La meilleure présentation de cette personnalité phénoménale aux yeux de tous les Français est illustrée par une déclaration de l'un de ses successeurs, l'ex-président de la République Jacques Chirac, qui disait : « Si les hommes politiques ne pouvaient pas se tromper, depuis la mort du général de Gaulle, il n'en resterait aucun... »⁶². Charles de Gaulle, pour rappel, est né le 22 novembre 1890 à Lille :

« Rappelons toutefois que Charles de Gaulle est né à Lille le 22 novembre 1890, d'un père professeur de lettres, d'histoire et de mathématiques et d'une mère au foyer. Après des études chez les jésuites, il devient saint-cyrien pour trois ans. Jeune capitaine, il s'illustre en 1916 lors des combats de Verdun, sous les ordres de Pétain. En effet, il y est blessé puis est emprisonné pendant près de deux ans par les Allemands. Enseignant à l'Ecole de Guerre en 1922. De 1931 à 1937, il est affecté au secrétariat général de la Défense

⁶¹ Nous faisons référence à l'ouvrage de Raphaël Piastra, paru en 2012 sous le titre *Les présidents : de 1870 à nos jours* (2012), chez l'éditeur Eyrolles, 189 p, duquel nous extrayons quelques passages que nous exploitons dans cette section du chapitre.

⁶² PIASTRA Raphaël, 2012, *Les présidents : de 1870 à nos jours*, Mayenne : Eyrolles, p. 116

nationale. Le 5 juin 1940, il est nommé par Paul Reynaud sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, poste qu'il occupe une dizaine de jours avant de partir pour Londres et vivre l'épopée que l'on connaît jusqu'en 1946. Il se retire du pouvoir à cette date, c'est pour mieux y revenir douze ans après »⁶³.

Ces propos ne peuvent pas certainement résumer la vie d'une grande personnalité ayant marqué l'Histoire de la France et des Français. Le général De Gaulle fut donc le « premier président de la V^e République en décembre 1958, réélu en 1965 au suffrage universel direct, il redresse la situation économique de la France et l'impose sur la scène internationale (décolonisation, Europe, indépendance nationale) »⁶⁴.



Photo 1. Le Général Charles de Gaulle⁶⁵

Deux grandes périodes, comme l'estiment les spécialistes d'Histoire et des études politiques, caractérisent les onze ans de la gouvernance de Charles de Gaulle.

La première s'étale sur le premier septennat, c'est-à-dire entre 1958, date d'accession au grade suprême d'Etat, et 1965. Pendant cette période, l'homme du 18 juin⁶⁶ s'est entièrement consacré à la fondation de la 5^{ème} République, tout en remettant en cause l'ancien régime (la 4^{ème} République française), échoué vis-à-vis, surtout, de la cause algérienne à l'époque.

⁶³ Ibid., p. 116

⁶⁴ www.france.fr consulté en juin 2015.

⁶⁵ www.france.fr consulté en juin 2015

⁶⁶ Cette appellation a été attribuée au général Charles de Gaulle après sa déclaration le 18 juin 1940 à Londres et le lancement de son célèbre appel « La France libre est née ».

Si la première période avait comme thématiques principales le fondement des premiers piliers d'une République nouvelle et la décolonisation, les quatre dernières années du régime gaullien se sont caractérisées par la monotonie et l'éloignement du pouvoir. De Gaulle a lancé solennellement sa démission le 28 avril 1969 : « Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi ».

3.4.2. Georges Pompidou (1969-1974)

Avant de présenter cette personnalité, nous signalons un fait important qui a marqué la vie politique française sous l'ère de la 5^{ème} République. Ce fait est celui de la considération que Charles de Gaulle était unique dans sa gouvernance, voire très différent des autres présidents qui lui ont succédé, tant au niveau de ses manières de gestion politique de la République qu'au niveau de sa personnalité. Les stratégies appliquées sur tous les plans par le général vont devenir source d'inspiration pour tous ses successeurs.

Après le départ précoce de l'Homme du 18 juin, on a assisté à un changement fondamental sinon radical au niveau du poste suprême dans l'Etat français. C'est donc Georges Pompidou, ancien premier ministre gaullien (1962-1968), qui deviendra deuxième président d'Etat sous la 5^{ème} République.



Photo 2. Georges Pompidou⁶⁷

⁶⁷ Photo téléchargé depuis le site www.france.fr en octobre 2015

« Il [Georges Pompidou] est né le 5 juillet 1911 à Monboudif, petit village du Cantal perché à 1000 mètres d'altitude. Le second président auvergnat de la République se consacre d'abord à une carrière de professeur, normalien agrégé de lettres, jusqu'en 1944. Cette année-là, il rencontre le général de Gaulle qui le nomme chargé de mission au Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Puis il devient maître de Requêtes au Conseil d'Etat et directeur du Commissariat au Tourisme de 1946 à 1949. De 1956 à 1962, il est directeur de la banque Rothschild mais reste conseiller proche du général de Gaulle. En 1958, ce dernier le nomme directeur de cabinet. En 1959, il le désigne au Conseil constitutionnel où il siège jusqu'en 1962. C'est en avril 1962 qu'il remplace Michel Debé à Matignon au poste de Premier ministre »⁶⁸.

Cette brève biographie montre que le successeur du général de Gaulle avait une vie politique riche en matière des postes qu'il occupait et une place très proche du fondateur du 5^{ème} régime républicain, Charles de Gaulle. L'expérience politique qu'il détenait ainsi que la démission du premier président de la 5^{ème} République sont deux fortes raisons qui lui ont permis de décrocher 58,2 % des voix des Français du suffrage du 15 juin 1969.

3.4.3. Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981)

Il s'agit du troisième président sous le régime de la 5^{ème} République française. Il est né le 2 février 1926. Selon l'encyclopédie Wikipédia, Valéry Giscard d'Estaing a été :

« Élu en 1981 après des échecs en 1965 et 1974, réalisant la première alternance de la Cinquième République. Il est à l'origine de l'abolition de la peine de mort. À la suite de la victoire de la droite aux élections législatives de 1986, il nomme Jacques Chirac premier ministre, inaugurant ainsi la première cohabitation de la Vème République. Réélu le 8 mai 1988 face à celui-ci, son deuxième septennat s'achève par la deuxième cohabitation avec Édouard Balladur premier ministre, nommé à la suite des élections législatives de mars 1993. Il est le premier président de la République élu deux fois au suffrage

⁶⁸ PIASTRA Raphaël, 2012, *Les présidents : de 1870 à nos jours*, op. cit., p. 130

universel, et demeure le président de la République ayant exercé le plus long mandat, toutes républiques confondues »⁶⁹.



Photo 3. Valery Giscard d'Estaing⁷⁰

3.4.4. François Mitterrand (1981-1995)

C'est le quatrième président de la 5^{ème} République française. Il a été qualifié par les historiens de « l'homme du changement ». François Mitterrand « est le premier président de la République élu deux fois au suffrage universel, et demeure le président de la République ayant exercé le plus long mandat, toutes républiques confondues »⁷¹. Il fut parmi les opposants du Général De Gaulle et de sa politique malgré ses tendances « gaullistes » après son accession au pouvoir. La biographie de ce président est résumée dans les lignes qui suivent :

« Il [François Mitterrand] est né le 26 octobre 1916 à Jarnac en Charente au sein d'une famille assez bourgeoise, catholique et plutôt conservatrice. Après des études de lettres et de droit, il fréquente l'Ecole libre des Sciences politiques dont il sera diplômé. Il deviendra avocat puis embrassera la longue carrière politique que l'on connaît »⁷²

⁶⁹ Encyclopédie Wikipédia, article « Présidents de la 5^{ème} République », consulté en février 2014.

⁷⁰ Source de la photo : www.france.fr

⁷¹ Encyclopédie Wikipédia, article « Présidents de la 5^{ème} République », consulté en février 2014.

⁷² PIASTRA Raphaël, 2012, *Les présidents : de 1870 à nos jours*, op. cit., p. 142

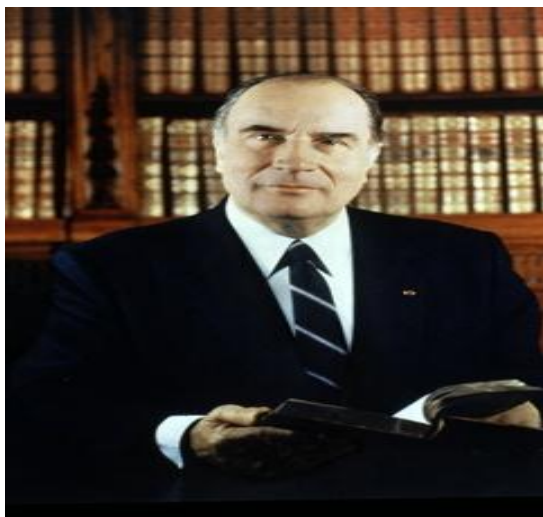


Photo 4. François Mitterrand⁷³

Les ambitions de cette personnalité étaient d'ordre purement politique : il voulait réaliser son rêve le plus cher : devenir le président de tous les Français. Après son échec contre Valéry Giscard d'Estaing en 1974 (50,5% contre 49,5% des voix), il a réussi enfin à occuper la plus haute fonction étatique (président de la République) et ce en 1981, poste qu'il ne quitte qu'après deux mandats, c'est-à-dire qu'en 1995.

3.4.5. Jacques Chirac (1995-2007)

C'est le deuxième président de la République bénéficiant de deux mandats successifs après son prédécesseur François Mitterrand. Jacques Chirac

« est né à Paris, dans le 5^{ème} arrondissement, le 29 novembre en 1932 au sein d'une famille « laïque et républicaine » d'origine corréziennes. Il est d'abord diplômé de l'IEP de Paris (où il soutient une thèse en géographie économique relative au « port de la Nouvelle Orléans » sous la direction du professeur Chardonnet). Puis il fait l'ENA et intègre la Cour des comptes. C'est en 1965 qu'il obtient son premier mandat politique. Il est élu conseiller municipal de Sainte-Féréole, berceau corrézien des Chirac »⁷⁴

⁷³ Photo téléchargée depuis le site : www.france.fr

⁷⁴ PIASTRA Raphaël, 2012, *Les présidents : de 1870 à nos jours*, op. cit., p. 156

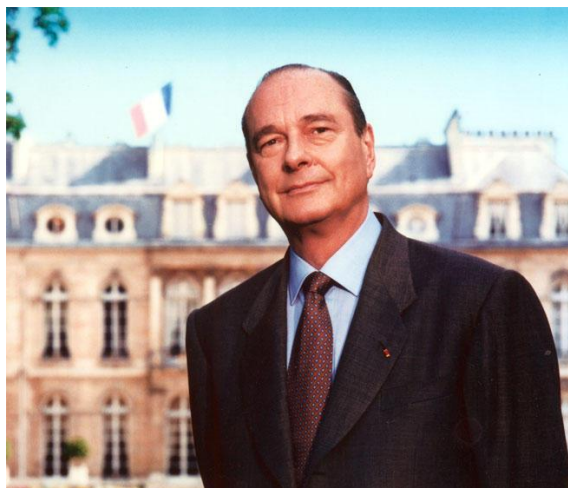


Photo 5. Jacques Chirac

Jacques Chirac a été réélu en 2002 en tant que président de la République. Le président réélu s'est beaucoup intéressé à la politique internationale que nationale, là où l'une de ses occupations majeures était la cause irakienne : Chirac fut parmi les opposants des Etats-Unis dans cette affaire. Aussi, la question européenne fut-elle l'un des dossiers du chef de l'Etat. Enfin, Chirac n'a pas voulu présenter sa candidature aux élections présidentielles de 2007 tout en préférant quitter la scène politique française.

3.4.6. Nicolas Sarkozy (2007-2012)

Le sixième président de la 5^{ème} République est Nicolas Sarkozy. Qualifié de président « atypique », il a été élu en 2007 comme président de France. Son idéologie politique s'est essentiellement sur l'idée de « rupture ». Nous nous intéresserons à la thématique de « rupture » d'un point de vue linguistique (surtout lexical) à travers une analyse minutieuse de certains de ses discours, lesquels s'inscrivent dans une optique discursive différente de celle de l'écriture élyséenne. « Il est né le 28 janvier 1955 à Paris d'une mère française et d'un père hongrois, « petit français de sang mêlé » comme il se décrit en novembre 2008. Après un baccalauréat B, il fait des études de droit à Nanterre jusqu'au DEA »⁷⁵.

⁷⁵ PIASTRA Raphaël, 2012, *Les présidents : de 1870 à nos jours*, op. cit., p. 168



Photo 6. Nicolas Sarkozy

3.4.7. François Hollande (depuis 2012)

C'est le président actuel de la République française. Il est le 12 août 1954.

« Élu en 2012 face à Nicolas Sarkozy. Pour faire face à la crise économique et au chômage, il met en place divers mécanismes. En 2013, il fait intervenir les troupes françaises au Mali, puis lance une intervention en Centrafrique et promulgue la loi ouvrant le mariage pour tous ».



Photo 7. François Hollande

3.5. Thématiques des discours choisis

Les discours présidentiels officiels sous la 5^{ème} République française se voient autant riches que variés sous un angle thématique. Nous allons émettre dans ce point une brève présentation thématique de ces dits discours. Le discours présidentiel devrait, en principe, représenter la voix de l'Etat et refléter, d'une manière ou d'une autre, les visions idéologiques et politiques du président élu. Ce dernier veille donc à ce que son discours s'insère dans une optique étatique bien particulière et obéisse à une tradition élyséenne française sur tous les plans. Ainsi dit, le discours présidentiel se voit pluriel autant sur le plan linguistique que celui thématique : en observant notre corpus, nous avons pu remarquer, à première vue, qu'un changement lexical s'installe au niveau des discours (choix des mots et des expressions par l'homme politique). Ces mêmes discours recouvrent plusieurs thématiques, toutes liées à la vie sociopolitique des Français, à leur vie quotidienne, au statut national et international de l'Etat, sans pour autant oublier de mentionner que certains discours politiques, dans des situations particulières, défendent l'idéologie et l'appartenance identico-culturelle des présidents de la République.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, qui a été consacré à la présentation de notre corpus et la justification du choix effectué, nous pouvons dire qu'est si délicate la tâche de construire une matière authentique, homogène, exhaustive et représentative nous permettant de répondre adéquatement à des objectifs bien particuliers. La constitution du corpus, représente, selon nous, une étape autant importante que déterminative dans la quête de réponses à la problématique de la recherche. Les discours qui ont été choisis, ou notre corpus de référence, sont riches en matière non seulement linguistique mais aussi thématique. La richesse lexicale se manifeste dans l'évolution du lexique présidentiel élyséen. Tout président élu cherche à enrichir son discours, à le différencier de ses prédécesseurs, à le faire sortir d'une telle ou telle tradition politique et, en définitive, à le construire comme discours original en matière d'argumentation : un discours qui peut influencer ses

destinataires. C'est là donc où réside les intentions « légitimes » finales de l'homme politique : convaincre et persuader le récepteur du produit discursif du premier homme politique dans l'Etat.

Une fois la notion d'argumentation soulevée, nous avons estimé nécessaire de consacrer une section, dans cette thèse, à présenter ce phénomène « pluriel » et à dégager les rapports qu'il entretient avec la notion de cohérence se manifestant dans le discours politique. En effet, cela fera l'objet du chapitre suivant.

QUATRIEME CHAPITRE :

L'ARGUMENTATION AU SERVICE DE LA
COHERENCE DANS LE DISCOURS POLITIQUE SOUS
UN ANGLE RHETORIQUE.

Chapitre 4 : L'argumentation au service de la cohérence dans le discours politique sous un angle rhétorique

Introduction :

L'objectif de ce chapitre se résume essentiellement dans la mise en relief de l'analyse argumentative du discours politique par l'application et l'exploitation de maints apports théoriques issus de ce type d'analyse. Il va s'agir, en d'autres termes, de mettre en relief des stratégies argumentatives qui se sont opérées dans les discours de genre politique, tout en sachant d'emblée que ce dernier se base sur deux faits d'importance extrême : la conviction et la persuasion. Nous savons que l'homme politique cherche d'une part à bien établir son contenu énonciatif à transmettre au public concerné et de l'autre part à bien agencer ses arguments afin qu'en soient convaincus ses interlocuteurs. Pour parvenir à ces deux finalités, l'homme politique veille à ce que soient convenablement sélectionnés les mots de ses discours et les expressions des ses produits discursifs. D'un point de vue linguistique, il est question de tout un travail lexical, syntaxique, sémantique, pragmatique et même stylistique et rhétorique établi par l'énonciateur ayant la finalité de construire du sens visant d'établir un discours argumentatif. Sur ce plan, deux aspects primordiaux font leur apparition :

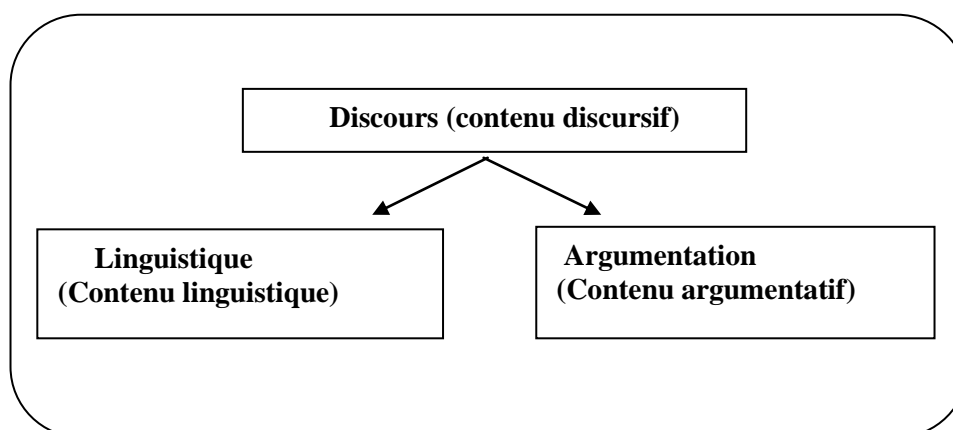


Figure 7. Aspects du discours

4.1. La double inscription du discours :

Cette figure (fig. 7) montre la double inscription du discours :

4.1.1. Une inscription linguistique :

Celle qui recouvre le contenu du discours sur le plan linguistique, c'est-à-dire tous les traits lexicaux, syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, stylistique...

4.1.2. Une inscription argumentative :

C'est la dimension qui traite de l'ensemble de traits inhérents à l'agencement argumentatif dans le texte, ou les différents stratégies et mécanismes qui travaillent et renforcent les faits de conviction et de persuasion dans le discours.

Lorsque l'homme politique essaie d'élaborer un discours quelconque, traitant de l'une ou de l'autre thématique, les deux dimensions qu'on vient de citer deviennent très importantes. Il veille ainsi à ce que son discours soit chargé d'informations relatives au sujet traité, et encore que son texte soit bien organisé sur le plan argumentatif. Cette dernière finalité ne peut être atteinte si l'énonciateur en question ne cherche pas à sélectionner le plus attentivement possible ses mots et expressions, ses procédés syntaxiques et sémantiques, ses figures rhétoriques afin de faire adhérer l'interlocuteur à l'opinion avancée.

Ces pistes de réflexions sur l'analyse argumentative du discours ont suscité en nous une vive envie d'aborder cinq points essentiels – quoique non exhaustifs – afin de rendre compte de la manière la plus efficace et la plus affinée de la thématique de l'argumentation discursive :

1. L'argumentation : une dimension rhétorique.
2. Soubassements théoriques et rhétoriques de l'argumentation ;
3. Fondements épistémiques de l'argumentation ;
4. Argumentation et analyse du discours : alternatives pragmatiques ;

5. Procédés argumentatifs dans le discours : des dispositifs linguistiques aux procédés rhétoriques.

4.2. L'argumentation discursive

4.2.1. L'argumentation : une dimension rhétorique

Afin de mieux cerner les objets et les procédés à l'œuvre dans la démarche argumentative, nous essayerons, dans ce qui suit, de rendre compte des différents aspects de base constituant les assises fondamentales sur lesquelles prend appui l'argumentation.

L'étude que nous nous sommes proposé de mener, très particulièrement dans ce chapitre, portera sur certains des aspects que nous considérons comme constituants de la charnière de l'analyse du discours. Il sera question de présenter les différentes approches de l'argumentation ainsi que les stratégies mises en œuvre pour rendre pertinent et efficace un discours. A cet égard, nous examinerons le plus minutieusement possible les procédés linguistiques et rhétoriques de l'acte argumentatif établi dans le produit discursif de l'homme politique. Notre champ d'investigation n'aura pas comme centre d'intérêt les dimensions institutionnelle, sociale et culturelle, mais au contraire, il fera prévaloir les deux dimensions linguistique et rhétorique qui, à leur tour, régissent des sous-dimensions à savoir les plans lexical, syntaxique, sémantique et parfois même stylistique et rhétorique.

Ruth Amossy, dans son livre « l'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction », note :

« Dans la mesure où elle étudie du langage en action et en situation, l'analyse argumentative s'inscrit dans le sillage des divers courants de la pragmatique qui, de nos jours, développe une réflexion sur l'utilisation du langage en contexte. Les avancées actuelles en sciences du langage font fructifier l'héritage de la rhétorique antique. Les travaux récents axés sur la question du sens des énoncés, sur les principes de la

cohérence discursive, sur les interactions conversationnelles, prennent tous en compte le fonctionnement argumentatif du discours »⁷⁶.

Il en ressort que l'analyse argumentative se trouve en étroite liaison avec les sciences du langage, et très spécifiquement avec la notion de cohérence de discours.

Cette dernière question est fondamentale : un produit cohérent met en configuration des sous-systèmes discursifs qui renforcent la compétence du locuteur politique d'établir tout un travail de démonstration pertinemment agencé et articulé de façon à ce que soit partagée l'idée qu'il avance ou la thèse qu'il défend. Un homme politique, pris comme énonciateur dans cette situation, cherche à avoir et à refléter l'image de la personne engagée autant linguistiquement que *rhétoriquement*.

Etant donné que le discours politique – objet de notre analyse dans la présente thèse – est considéré, voire conçu comme une production langagière particulière et spécifique au sens propre des termes, au sein de laquelle l'on procède à un agencement raisonné et logique de nombre de mécanismes discursifs assurant la cohérence et la cohésion du produit langagier en question. Il est en même temps question de fonctionnement et d'ancrage argumentatifs qui permettent au locuteur politique de convaincre et de persuader son public.

Ruth Amossy ajoute dans cette optique que les travaux axés sur la question du sens des énoncés qu' « ils contribuent ce faisant à enrichir et affiner les instruments d'une analyse qui se veut axée sur la dimension langagière des textes »⁷⁷.

Ainsi, notre considération du discours politique est orientée vers sa prise en compte en qualité de production langagière qui regroupe dans la pluralité des dimensions qu'elle régit une multitude de dimensions intrinsèquement ordonnées. De là, découlent plusieurs interrogations traitant du rapport entre argumentation et discours, entre autres la question relative à considérer tout discours comme argumentatif ou non. En répondant à cette question, Ruth Amossy déclare :

⁷⁶ AMOSSY Ruth, 2009, *L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, p. VII (Préface).

⁷⁷ Ibid.

« Est-ce à dire que tout discours est nécessairement argumentatif ? Les positions sur le sujet divergent largement. La rhétorique classique définie comme art de persuader - et en ce sens, synonyme l'argumentation - considère que seuls certains genres de discours relèvent de son domaine »⁷⁸.

Les exemples donnés par le même auteur à propos de la question sont mentionnés dans ce qui suit :

« Aristote mentionne le juridique, le délibératif et l'épidictique, et si Perelman étend l'empire rhétorique à un ensemble beaucoup plus vaste qui comprend, comme il ressort de ses exemples, aussi bien le discours philosophique que la littérature, il n'en limite pas moins l'argumentation à la tentative de mobiliser les moyens du langage pour susciter l'adhésion des esprits à la thèse proposée à leur assentiment. Les théories contemporaines de l'argumentation vont dans le sens de cette restriction en distinguant nettement des autres les discours qui ont pour but d'agir sur l'auditoire par le moyen du raisonnement - du logos entendu comme parole et raison »⁷⁹.(nous soulignons)

Argumentation et rhétorique partagent en effet des sphères discursives particulières, d'où la première est définie « comme la tentative de modifier, d'infléchir, ou tout simplement de renforcer, par les moyens du langage, la vision des choses que se fait l'allocataire »⁸⁰.

4.2.2. Soubassements théoriques et rhétoriques de l'argumentation

Nous sommes parti, dans cette section, de l'idée que l'analyse argumentative, à l'instar des autres démarches analytiques, met à contribution des outils divers visant à mettre en relief ses enjeux et ses méthodes.

Ceci dit, nous allons présenter le plus succinctement possible les soubassements théoriques et rhétoriques de l'argumentation, ou plutôt de l'analyse argumentative des

⁷⁸ AMOSSY Ruth, 2008, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008, Consulté le 19 juin 2015. URL : <http://aad.revues.org/200> ; DOI : 10.4000/aad.200. p. 2

⁷⁹ AMOSSY Ruth, 2008, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », op. cit., p. 3

⁸⁰ Ibid.

textes et des discours. Si nous avons recommandé de cibler cet objectif bien précis, c'est pour démontrer la dimension rhétorique d'un produit textuel bien déterminé qui vise à agencer pertinemment des arguments autour d'un sujet donné par un énonciateur politique. Il nous a été utile de mettre au clair un bref panorama de l'analyse argumentative sur le plan théorique, là où nous tenterons de présenter d'une part les différentes fonctions de l'acte argumentatif et de l'autre part, nous allons voir comment ces fonctions se manifestent dans le discours politique.

La fonction première de l'acte de parole chez l'être humain est d'agir sur l'interlocuteur. Nous entendons par « acte de parole » toute sorte de production langagière, verbale soit-elle ou écrite. Notre intérêt d'analyse sera d'avantage orienté vers l'acte de parole dans sa dimension écrite.

Partant du postulat selon lequel l'homme a été doté de la faculté de faire usage de la parole pour exercer une influence sur son interlocuteur, Aristote définit la rhétorique comme étant « la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader »⁸¹. La persuasion est donc à la base de l'acte argumentatif, au moment où nous la considérons comme une partie de cet acte : elle entretient une collaboration avec la conviction afin de produire de l'argumentation dans le discours. En d'autres termes, nous supposons que tout acte « linguistique » d'argumentation – et donc « discursif »- repose sur la combinaison de deux aspects fort importants : la conviction et la persuasion.

Michel Mayer, quant à lui, voit en la rhétorique aristotélicienne « une analyse de la mise en rapport des moyens et des fins par le discours »⁸².

A la lumière de ces deux citations, une lecture en filigrane nous permet de déduire que la rhétorique revêt un caractère social et culturel indispensable à sa mise en fonction, et le verbe ne peut devenir chair en dehors de ce cadre. Il est à rappeler ici qu'entre « faculté », notée par Aristote et « discours » par Michel Mayer, existe un lien

⁸¹ ARISTOTE (1991 : 82), cité par AMOSSY Ruth, 2009, *L'argumentation...* op. cit., p. 2

⁸² Michel Mayer, cité par Ruth Amosy, *L'argumentation...* op. cit., p. 2

partagé qu'est celui de l'acte de parole, et que nous définissons comme l'activité de la mise en discours de la langue. Il ne peut y avoir, en d'autres termes, acte de parole en dehors de l'existence ou de la présence de la faculté de contextualiser un texte donné.

Corollairement à cette assertion, l'acte de parole ne pourra remplir sa fonction de persuasion qu'en sein d'un groupe d'individus partageant un système de valeurs commun, lesquelles les unissent et les motivent. Ceci étant, la rhétorique ne se fixe pas pour objectif de faire admettre à un auditoire des vérités absolues, mais tente de l'amener à adapter un point de vue tout en insistant sur ce qu'il paraît plausible. Aristote estime que :

« Les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes : les unes résident dans le caractère moral de l'orateur ; d'autres dans la disposition de l'auditoire ; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif ou qu'il paraît l'être »⁸³.

A la lumière de cette citation, nous pouvons remarquer que l'efficacité et la force persuasive de l'acte de parole sont tributaires de *l'éthos*, c'est-à-dire l'image et la réputation de l'énonciateur : plus que celui-ci est probe et honnête, plus ses propos et dires seront crédibles. Le second facteur qu'il ne faudra pas sous-estimer est *le pathos*, ou l'effet de l'émotion que suscite chez l'interlocuteur les paroles du locuteur afin d'exercer une influence sur son affectivité, et partant le faire sympathiser avec sa cause est primordial. Quant au troisième pilier de la démarche persuasive, Aristote met en relief le rôle du produit langagier lui-même. Il considère que la fonction illocutoire tient sa force de persuasion dans la véridicité des propos avancés.

Amossy ajoute :

C'est dans ce cadre également qu'il faut reprendre deux pôles de la rhétorique classique souvent délaissés par les théories de l'argumentation : l'éthos, ou construction d'une image de soi dans le discours (Amossy 1999), et le pathos, ou construction discursive de l'émotion que le locuteur entend provoquer dans son auditoire (Plantin 2000). En effet, les moyens discursifs que mobilise l'entreprise de persuasion relèvent aussi bien du logos que de l'éthos et du pathos, et

⁸³ Aristote, cité par Ruth Amossy, *L'argumentation...* op. cit., p. 4

c'est la façon dont elle les noue dans un échange concret effectué dans une situation de discours particulière qui confère à la parole sa force de persuasion. On entend couramment proclamer aujourd'hui que le logos, l'argumentation rationnelle qui entend persuader par les voies de l'argument et de la preuve, est en perte de vitesse et qu'elle est remplacée dans la sphère publique par l'ethos - l'élaboration par le locuteur d'une image favorable de sa personne destinée à lui conférer pouvoir et influence - et le pathos - discours s'adressant au sentiment de l'auditoire aux dépens de la réflexion. Quelles que soient les dérives possibles des démocraties contemporaines, il semble que les choses ne soient pas aussi simples. Les trois composantes classiques de la rhétorique aristotéliciennes continuent à être nécessaires, dans des dosages et des combinaisons variables, à l'entreprise de persuasion »⁸⁴. (Nous soulignons)

Trois moyens nécessaires sont donc à mobiliser par l'énonciateur (qu'il soit politique ou autre) afin de donner et de présenter une structure convenable et convaincante à son discours. Il s'agit, aux termes de Ruth Amossy et sa théorie de l'argumentation, d'outils énonciatifs qui, en s'enchaînant, tentent de créer et de renforcer les aspects persuasifs du discours construit. Nous nous interrogerons plus tard, en phase de l'analyse de notre corpus, sur les différentes manières d'entreprendre le discours par les hommes politiques, là où chacun conçoit sa propre image à travers son produit énonciatif (l'éthos), ou encore là où chacun tente de construire une émotion quelconque et de la faire transmettre à un public bien déterminé.

L'argumentation se concrétise, en effet, dans la combinaison et l'agencement des arguments tout en prenant en toute considération non seulement les conditions de production du discours mais aussi l'allocutaire, c'est-à-dire qu'on cherche à l'impliquer dans le discours proprement dit.

4.2.2.1. La rhétorique : un concentré de figures de style

Avec le temps, et au fur et à mesure qu'émergeaient de nouvelles visions d'appréhender l'acte de parole, la rhétorique perdit peu à peu l'essence de sa fonction première de persuasion et son rôle était réduit au simple art de bien dire. C'est alors

⁸⁴ Ruth Amossy, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008, Consulté le 19 juin 2015. URL : <http://aad.revues.org/200> ; DOI : 10.4000/aad.200. p. 5

que l'on assistait immanquablement à une rupture entre le raisonnement dialectique et la rhétorique.

Ruth Amossy nous rappelle, à son tour, les cinq fondements sur lesquels se base la rhétorique classique :

1. « *L'invention : ou la recherche des matériaux à utiliser dans le discours.*
2. *La disposition : ou l'organisation des matériaux dans le discours.*
3. *L'élocution : ou la question du style.*
4. *La mémoire : ou la mémorisation du style.*
5. *L'action : ou l'exercice de la parole publique portant sur la voix et le geste »⁸⁵.*

Ces cinq fondements justifient en effet leur présence dans le produit discursif et entretiennent un agencement pour que soit atteint l'objectif de persuasion. Le locuteur, sous un angle rhétorique, tente de faire apparaître ces cinq critères lors de son allocution. Elaborer un discours devrait être logiquement orienté vers la recherche et l'exploitation de tous les outils linguistiques et rhétoriques nécessaires à sa formation. Une fois retrouvés, ces outils nécessitent une organisation particulière permettant de créer et de construire le produit linguistique (le discours lui-même) selon les principes du genre ciblé. Puis, avant qu'il soit mis en discours, le texte doit avoir une certaine logique stylistique qui, à son tour, renforcera l'effet persuasif, et ce par la mise en œuvre des mécanismes argumentatifs les plus appropriés.

4.2.2.2. La rhétorique de Chaim Perelman

Avec le déclin de la rhétorique classique comme l'art de l'agencement de figures de style, a fait surface une nouvelle rhétorique dont la pierre angulaire est l'interaction et l'échange social. Cette nouvelle tendance doit son émergence à Chaim Perelman et L. Olbrechts-Tyteca qui définissent, dans *La Nouvelle Rhétorique*,

⁸⁵ Ruth Amossy, *L'argumentation...* op. cit., p. 5

l'argumentation comme étant : « les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment »⁸⁶.

L'entrée en jeu de la dimension pragmatique du langage a permis la réorientation de son analyse en y faisant revêtir un aspect communicationnel, où l'intérêt de toute étude portera dorénavant davantage sur l'échange entre énonciateur et énonciataire.

Contrairement à la rhétorique antique, l'orateur doit, s'il veut que son discours influe sur son publique, faire adapter ses dires et allégations aux valeurs culturelles et aux croyances religieuses de son auditoire.

Ainsi, Ruth Amossy pense que si un orateur aspire à railler sur auditoire à sa thèse,

« [il] doit partir de points d'accord : ce sont les prémisses de l'argumentation qui permettent d'établir une communion des esprits en tablant sur des valeurs et des hiérarchies communes. Par la suite, l'orateur appuiera son argumentation sur des lieux communs (les topoï d'Aristote), schèmes raisonnement partagés dans lesquels il coulera ses arguments propres. Il pourra ainsi transférer aux conclusions l'accord initialement octroyé aux prémisses »⁸⁷.

La rhétorique de Perelman ne tend pas à saper les fondements de la rhétorique classique, mais elle aborde une autre dimension longtemps occultée et n'ayant, jusqu'alors, jamais fait l'objet d'études antérieures. C'est alors que Perelman et Olbrechts ont axé leurs études et recherches sur le caractère interactionnel générant une réciprocité actionnelle dans l'acte communicationnel entre locuteur et allocutaire.

4.2.3. Fondements épistémiques de l'argumentation

Dans le premier point de ce chapitre, nous avons tenté d'émettre quelques propos sur l'argumentation d'un point de vue rhétorique. Nous exposerons dans ce sous-titre « fondements épistémiques de l'argumentation » quelques théories repérant le cadre

⁸⁶ Chaim Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, cité par Ruth Amossy, *L'argumentation...* op. cit., p. 7

⁸⁷ Ruth Amossy, *L'argumentation...* op. cit., p. 7

théorique de l'analyse argumentative. Les nouvelles théories qui visent l'analyse des actes de parole, aussi multiples qu'elles soient, appartiennent à des angles de vision très variés : philosophique, littéraire, linguistique... La suite de la réflexion d'Aristote sur cette notion proprement dite a été prise en compte par le chercheur Perelman qui, lui, considère l'argumentation tel un fait débattu caractérisée par la logique et le raisonnement :

« Dans les domaines où il s'agit d'établir ce qui est préférable, ce qui est acceptable et raisonnable, les raisonnements ne sont ni des déductions formellement correctes, ni des déductions allant du particulier au général, mais des argumentations de toute espèce, visant à gagner l'assentiment des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment »⁸⁸.

Argumenter veut dire, en d'autres termes, détenir de maints outils et stratégies cherchant à faire adhérer l'autre (l'interlocuteur) à la thèse que l'on avance. L'argumentation se voit donc liée à tout un travail de raisonnement qui justifie ce que l'on dit ou écrit :

« Considérée comme un raisonnement comportant des opérations cognitives et une organisation finalisée, effectuée en langue naturelle dans des contextes sociaux, l'argumentation comporte sa logique propre »⁸⁹.

Il est certainement convenu que toute opération cognitive repose sur un agencement logique et raisonnable d'arguments dans le discours entretenu. Cette opération se fait et s'opère afin que soit saisi le fonctionnement de la pensée : « la question se pose donc de saisir – ou pour le moins de décrire – comment fonctionne la pensée lorsqu'elle ne matérialise pas »⁹⁰. Le texte argumentatif, à l'opposé des autres types de textes (descriptif, explicatif, narratif...), se caractérise par nombre de traits qui lui sont particuliers.

Afin de bien cerner le parcours théorique de l'analyse argumentative, et qui sera appliquée aux différents discours politiques constituant notre corpus, nous nous

⁸⁸ Ruth Amossy, *L'argumentation...*op. cit., p10

⁸⁹ Ruth Amossy, *L'argumentation...*op. cit., pp. 9-10

⁹⁰ Grize, 1996 : 115, cité par Ruth Amossy, *L'argumentation...*op. cit., p 10

sommes référé à deux chercheurs ayant une réflexion pertinemment pointue sur les réalités linguistique et rhétorique de la notion en question, à savoir la présence des procédés argumentatifs dans le texte.

Le premier est Jean-Blaize Grize qui, pendant plusieurs années, a tenté de développer des réflexions autour de la question de l'argumentation dans les discours. La réflexion *grizienne* s'est développée dans le Centre de Recherches Sémiotiques (CRS) de l'université de Neuchâtel et ce à partir de la fin des années soixante du 20^{ème} siècle. Cette période a connu un épanouissement considérable de la réflexion linguistique en général et en particulier de la prise en compte autant philosophiquement que linguistiquement du phénomène argumentatif se manifestant dans le discours :

« Depuis la fin des années soixante, GRIZE travaille à mettre en place un modèle susceptible de rendre compte de l'argumentation en langue naturelle »⁹¹.

Le chercheur, tout en essayant de concrétiser l'originalité dans ses apports théoriques et pratiques, a efficacement contribué à instaurer des modèles analytiques des textes et des discours d'un point de vue clairement opposé à la logique formelle :

« Par opposition à la logique formelle, les « opérateurs de pensée » y sont indissociables d'« activité discursive » » ; il s'agit donc d'« opérations logico-discursives » qui s'inscrivent nécessairement dans un cadre de communication »⁹².

En effet, la fonction première de toute production discursive est sans doute l'établissement d'une communication. Pour bien établir cette dernière, Grize postule que toute situation de communication **S** exige la présence de maintes stratégies d'un locuteur **A** s'adressant à un auditeur **B** :

⁹¹ Ruth Amossy, *L'argumentation...* op. cit., p12

⁹² Ibid., p. 13

« L'ensemble des stratégies discursives d'un orateur A qui s'adresse à un auditeur B en vue de modifier, dans un sens donné, le jugement de B sur une situation S »⁹³.

Ainsi, pouvons-nous dégager de la présente citation plusieurs lectures griziennes :

1. L'argumentation est régie par des stratégies de persuasion particulières et propres à l'acte de communication lui-même : la particularité des actes communicatifs à visée argumentative réside dans l'agencement de l'ensemble des traits persuasifs, ce qui permet d'établir et de produire des discours (spécifiquement les produits discursifs) distincts et particuliers.
2. Les stratégies argumentatives ont recours au processus de communication dans sa dimension énonciative.
3. Les stratégies argumentatives établissent dans le discours tout un travail de construction de sens orientée. Nous entendons dire par « orientée » le fait que l'énonciateur cherche à faire adhérer son destinataire (énonciataire) à son discours et logiquement à sa thèse avancée.

Ces trois dimensions d'interprétation de l'acte argumentatif expliquent clairement l'adhésion des actants à un ensemble de représentations. Grize surenchérit⁹⁴ en disant que l'acte de communication s'attache à l'acte d'agir en le faisant partager avec son partenaire :

« Telle que je l'entends, l'argumentation considère l'interlocuteur non comme un objet à manipuler mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en en occultant d'autres, en en proposant de nouvelles »⁹⁵.

Nous signalons, ici, que Grize accorde au terme de *représentation*, sur un plan définitionnel, toutes « les images préalables de l'objet et des partenaires de l'échange

⁹³ Ibid., p. 13

⁹⁴ Jean-Blaise GRIZE, 1990, *Logique et langage*. Gap/Paris, Ophrys, p. 41

⁹⁵ Ibid.

verbal que se font le locuteur et l'allocutaire »⁹⁶. C'est dire que « représentation » recouvre l'imaginaire partagé entre les actants de la communication verbale. C'est donc sur ce type d'appartenance que se fonde l'échange verbal spécifiquement dans sa dimension discursive ou énonciative.

Grize a fait également apparaître l'aspect cognitif de l'opération qui consiste à mettre en œuvre l'acte d'argumentation. Chose qui a été signalée par Ruth Amossy :

« La logique naturelle se propose, à partir de cette conception du raisonnement en situation, de mettre au jour des opérations logico-discursives qui portent sur le repérage des classes d'objets, sur les extensions qui viennent les enrichir, sur les prédicats qui les déterminent et sur leur organisation raisonnée. C'est donc sur des opérations cognitives qu'elle met l'accent »⁹⁷.

Il en ressort que « le raisonnement en situation » n'exclut nullement la dimension circonstancielle dans laquelle est établi l'échange verbal. Cela rejoint en effet la démarche analytique en analyse du discours qui tient compte obligatoirement du contexte du procès ou ce qu'on appelle conditions de production pour finalité d'analyser et d'interpréter pertinemment les discours, d'où ce dernier ne peut être privé de ses mécanismes et stratégies d'argumentation. Nous considérons la présence et l'agencement de ces faits comme primordiaux dans les genres discursifs en général, et très particulièrement dans le genre politique.

Le deuxième chercheur à qui nous nous sommes référé est Chaim Perelman. Il partage en effet la conception de Grize qui stipule que :

« [Leurs] théories d'argumentation s'attachent à saisir les opérations logiques effectuées en langue naturelle qui assurent, en même temps que l'adhésion des esprits, la possibilité d'une rationalité de la vie sociale. Elles s'inscrivent dans un horizon philosophique, même si elles se préoccupent de stratégies verbales ou d'opérations logico-discursives »⁹⁸.

⁹⁶ Ibid., p. 13

⁹⁷ Ruth Amossy, *L'argumentation...* op. cit., p13

⁹⁸ Ruth Amossy, *L'argumentation...* op. cit., p. 14

Le rôle principal des théories de l'argumentation sera alors restreint dans la mise en œuvre de toutes les opérations discursives, logiques et cognitives permettant de produire et de concrétiser la pensée sous forme de discours, d'où, à titre d'exemple, les échanges verbaux, la communication politique, le discours éthique et bien d'autres formes de discours sont considérées telles des images ou figures discursives particulières.

Les apports de ces deux chercheurs ont contribué à donner plusieurs lectures de l'argumentation d'un point de vue rhétorique. De plus, notre lecture analytique sera d'une vision linguistique cherchant à repérer dans les discours des Présidents de la 5^{ème} République française (c'est-à-dire depuis 1958) l'ensemble des procédés linguistiques ayant trait à l'argumentation. Nous avons voulu intégrer une opinion sur différents plans :

- Le plan lexical (ou plutôt lexicométrique)
- Le plan syntaxique
- Le plan sémantique
- Le plan thématique
- Le plan rhétorique

4.2.4. Argumentation et analyse du discours : alternatives pragmatiques

Après avoir vu succinctement l'argumentation sous un angle rhétorique et ce par le fait d'émettre en premier lieu un discours sur l'importance de cette dimension, puis évoquer sommairement ses soubassements théoriques et rhétorique, ont été soulignés quelques fondements épistémologiques traitant du phénomène d'agir sur l'auditeur par la mise en œuvre « des moyens du langage pour susciter l'adhésion des esprits à la thèse proposée à leur assentiments »⁹⁹. Nous procédons dans ce point à répondre à la question suivante : quelle est la nature de la relation entretenue entre *argumentation* et *analyse du discours* ?

⁹⁹ Ruth Amossy, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et...op. cit., p. 2

Il est convenu que l'analyse argumentative permet de visualiser l'agencement des faits de conviction et de persuasion établis dans un discours quelconque. Comme nous l'avons vu supra, essentiellement dans les points 4.1 et 4.2 de ce chapitre, l'analyse argumentative a pour objet la détection des moyens et outils exploités par l'énonciateur afin qu'il parvienne à faire adhérer son énonciataire (le récepteur) à sa thèse.

4.2.4.1. L'argumentation

Partant de la définition de l'argumentation donnée par Ruth Amossy, qui la considère comme « la tentative de modifier, d'infléchir, ou tout simplement de renforcer, par les moyens du langage, la vision des choses que se fait l'allocutaire »¹⁰⁰, nous postulons que l'acte argumentatif peut se faire par ces *moyens du langage*, dans un cadre discursif. L'argumentation prend une multitude de dimensions, qui convergent toutes vers un objectif central : construire et diffuser un discours (dans la pluralité de ses formes) dont le but est d'être « [situé(e)] dans le cadre d'un dispositif d'énonciation où le locuteur doit s'adapter à son allocutaire, ou plus exactement à l'image qu'il s'en fait (en termes de Perelman, l'auditoire est toujours une construction de l'orateur) »¹⁰¹.

4.2.4.2. Analyse du discours argumentatif

Comme le discours est pluriel dans ses formes et dans ses genres, plusieurs types d'analyses ont été menés sur ce genre particulier. Les dimensions d'attaque sont multiples ; il y en a celles qui ont pris le discours politique en tant qu'objet analysable selon ses variables syntaxiques ; d'autres se sont focalisées sur le sémantisme établi dans la parole politique, tout en cherchant les particularités de sens et la construction sémantique. Quelques chercheurs spécialistes de langue et de langage ont pris le relais

¹⁰⁰ Ruth Amossy, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et...op. cit., p. 3

¹⁰¹ Ibid., p. 5

mais dans une dimension beaucoup plus lexicale : leur finalité était de retracer et de mettre en exergue les nuances lexicales des discours des hommes politique.

Tout en partant de l'idée que le discours politique est un discours argumentatif par excellence, nous pouvons envisager une analyse argumentative nous permettant de visualiser les formes ainsi que les procédés employés par l'orateur politique dans le travail de combinaison des unités énonciatives constituant ses discours. Cette analyse doit donc se reposer sur des principes de lecture et d'interprétation des dires politiques par une mise en valeur des techniques de conviction et de persuasion que l'on développe à l'intérieur des séquences discursives analysées. Il va s'agir en effet d'une dimension argumentative à présenter :

« Les choses se présentent différemment dans le cas de la dimension argumentative, où l'entreprise de persuasion est indirecte et souvent inavouée. Elle apparaît dans la mise en mots qu'effectue un discours dont l'objectif avoué est autre qu'argumentatif : un discours d'information, une description, une narration dont la vocation est de conter, le compte rendu d'un vécu dans un carnet de route ou un journal intime, un témoignage qui relate ce que le sujet a vu, une conversation familière où les partenaires échangent des propos anodins qui ne visent pas à faire triompher une thèse, etc. C'est alors la façon dont le discours qui vise avant tout à informer, à décrire, à narrer, à témoigner, oriente le regard de l'allocutaire pour lui faire percevoir les choses d'une certaine façon, qu'il importe de dégager et d'analyser »¹⁰².

Le discours politique, même s'il appartient à la sphère argumentative car on y cherche à faire adopter une opinion quelconque sur un sujet spécifique, peut être porteur d'informations, de description, de prescription ou même encore de faits narratifs. Il peut également être, et les exemples ne nous manquent pas, un document historique relatant des faits réels et vécus par la société. Ainsi, convient-il de dire que le processus argumentatif est attaché au discours dans sa globalité et dans la multiplicité de ses formes :

« Dans tous les cas, l'argumentation est indissociable du fonctionnement global du discours, et doit de ce fait être étudiée dans le cadre de

¹⁰² Ruth Amossy, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et...op. cit., p. 4

l'analyse du discours. Celle-ci permet en effet d'examiner l'inscription de l'argumentation dans la matérialité langagière et dans une situation de communication concrète »¹⁰³.

4.2.5. Procédés argumentatifs dans le discours : des dispositifs linguistiques aux procédés rhétoriques

Selon Ruth Amossy, les principes de l'analyse argumentative se résument en quatre points importants. Il est question d'une analyse qui :

- « 1. étudie l'argumentation en langue naturelle, dans la matérialité du discours, comme élément intégrant d'un fonctionnement discursif global.*
- 2. situe l'argumentation ainsi entendue dans une situation d'énonciation précise dont il importe de connaître tous les éléments (participants, lieu, moment, circonstances, etc.)*
- 3. étudie la façon dont l'argumentation s'inscrit dans l'interdiscours en se situant par rapport à ce qui se dit avant et au moment de la prise de parole sur le mode de la reprise, de la modification, de la réfutation, de l'attaque, ...*
- 4. prend en compte la façon dont le logos, ou le déploiement des arguments en langue naturelle, s'allie concrètement à l'ethos, l'image de soi que l'orateur projette dans son discours, et au pathos, l'émotion qu'il veut susciter chez l'autre et qu'il se doit aussi de construire discursivement. »¹⁰⁴*

Tout d'abord, l'analyse argumentative donne importance au fonctionnement de la langue dans le discours. C'est dire que cette analyse ne peut pas prendre la langue naturelle isolément, sans pour autant tenir compte des conditions de production dans lesquelles fonctionne la langue.

Encore, est-il question de l'argumentation et de la situation d'énonciation dans laquelle s'établit globalement l'acte énonciatif, avec toutes ses composantes et circonstances de production. La détection de ses éléments (énonciateur, énonciataire, discours...) permettrait de bien démontrer le déroulement du fait argumentatif que ce soit de l'homme politique ou celui de tout autre intervenant défendant une thèse quelconque.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Ruth Amossy, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et...op. cit., p. 6

Un troisième aspect ne manque pas, lui, d'importance : l'inscription de l'argumentation dans la concrétisation de l'énonciation. L'objet recherché dans cette optique est la quête de la nature et des dimensions qui permettent de produire un discours donné.

Le quatrième point auquel s'intéressent les analyses argumentatives est celui relatif aux aspects de l'éthos, du logos et du pathos. Ces trois aspects représentent respectivement l'image de l'énonciateur dans le processus langagier, le discours lui-même de l'énonciateur et enfin l'émotion suscitée chez le récepteur du discours.

4.3. Argumentation et conditions de production

Nous avons signalé antérieurement qu'une analyse argumentative efficace et pertinente doit tenir en compte, outre les aspects linguistiques répertoriés dans les textes et les discours à analyser, les conditions de production qui déterminent, d'une manière ou d'une autre, la visée avancée par l'énonciateur politique ainsi que ses grandes orientations politiques et idéologiques. Très souvent, l'atmosphère dans laquelle sont prononcées les paroles politiques contribuerait à orienter la discursivité de l'orateur ; c'est, en d'autres termes, des choix si particuliers vont pousser l'énonciateur à déterminer le fonctionnement des dispositifs linguistiques

4.4. Argumentation et situation énonciative

L'analyse argumentative doit donner de l'importance aux différentes composantes de la situation d'énonciation car elle les considère comme un cadre essentiel permettant d'élaborer un modèle analytique des faits politiques dans des situations concrètes. Cela permet de mettre en exergue une situation de ce fait analytique dans un cadre spatiotemporel ayant une dimension socio-géo-identitaire. Autrement dit, les actants qui contribuent à réaliser l'acte énonciatif appartiennent à une société connue par une pluralité importante de valeurs, d'où l'on doit montrer par le doigt d'autres paramètres comme l'appartenance géographique, la question identitaire ou encore la teneur idéologique. Ce type d'analyse argumentative, c'est-à-dire celui qui tient compte de la situation d'énonciation, s'oppose incontestablement à

l'analyse dite purement linguistique, celle qui se focalise intrinsèquement sur le produit textuel brut (le texte) :

« C'est parce que l'analyse argumentative, comme l'AD¹⁰⁵ dont elle relève, entend traiter des fonctionnements discursifs sur des cas concrets et non sur des exemples fabriqués, mais aussi parce qu'elle entend les examiner dans une situation de discours socio-historique, qu'elle se situe nécessairement au carrefour des disciplines »¹⁰⁶.

Il convient de dire, au terme de ce deuxième point, que l'analyse argumentative oppose discours réel, tiré de situations concrètes d'énonciation, et discours fabriqué, celui relatif au produit textuel lui-même. Toutefois, les deux pôles, même opposés, questionnent les fonctionnements discursifs opérés dans ce discours.

4.4.1. Argumentation et interdiscours

Pour mieux cerner cette relation, celle qui existe entre l'argumentation en tant que phénomène discursif particulier et l'interdiscours en qualité de caractéristique relative au discours, nous nous sommes référé à l'ouvrage de Dominique Maingueneau intitulé *Discours et analyse du discours*. D'après ce spécialiste de discours et d'analyse de discours :

« Le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un immense interdiscours. Pour interpréter le moindre énoncé, il faut le mettre en relation, consciemment ou non, avec toutes sortes d'autres sur lesquels il s'appuie de multiples manières. Le seul fait de ranger un texte dans un genre (la conférence, le journal télévisé...) implique que l'on mette en relation avec les autres textes du même genre, la moindre intervention politique ne peut être comprise si l'on ignore les discours concurrents, les discours antérieurs et les énoncés qui circulent alors dans les médias »¹⁰⁷.

La notion d'interdiscours, comme elle vient d'être introduite dans la citation précédente, réside, en effet, dans la relation qui relie des genres de discours entre eux. On ne peut parvenir ni à construire ni à interpréter un discours quelconque si l'on ne le

¹⁰⁵ AD : analyse du discours.

¹⁰⁶ Ruth Amossy, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et...op. cit., p. 11

¹⁰⁷ Dominique Maingueneau, 2014, *Discours et analyse du discours : introduction*. Paris, Armand Colin, p. 22.

conçoit pas dans sa dimension dynamique dans un ensemble partagé homogène de discours.

4.4.2. Argumentation et aspects discursifs

En effet, l'argumentation n'est concrètement que la mise en place de maints procédés linguistiques et rhétoriques afin d'assurer une certaine adhésion à la thèse que l'on défend. C'est, d'une façon ou d'une autre, amener l'énonciataire à accepter une idée donnée ou à le faire adopter une opinion particulière vis-à-vis d'un sujet touchant à sa vie publique et politique :

« Argumenter consiste à trouver les moyens pour provoquer une unicité de réponse, une adhésion à sa réponse auprès de l'interlocuteur, donc à supprimer l'alternative de leurs points de vue originels, c'est-à-dire la question qui incarne ces alternatives »¹⁰⁸. (Souligné par l'auteur).

Conclusion

Nous avons voulu démontrer dans ce chapitre (4) que tout discours appartenant à un genre ou à un autre, et très spécifiquement politique, repose sur l'agencement de plusieurs plans discursifs qui nous permettent de le considérer comme tel, entre autres plan syntaxique, plan lexical, plan sémantique, plan rhétorique.... Le chapitre s'est focalisé dans un premier temps sur la dimension rhétorique de l'argumentation, où nous avons présenté, même succinctement, les grandes écoles rhétoriques ayant contribué à rendre compte du fait argumentatif se manifestant dans les textes et les discours. Puis, nous nous sommes évertué pour expliciter quelques fondements de l'analyse argumentative en démontrant ses grands aspects épistémologiques. Enfin, ont été sommairement présentés les deux pôles de procédés de l'analyse argumentative : des procédés linguistiques et des procédés rhétoriques. Nous les avons appelés dispositifs.

¹⁰⁸ Michel Meyer, cité par Ruth Amossy, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et...op. cit., p. 3

Au terme de chapitre, nous pourrions dire que tout acte d'argumentation dans les discours ne peut se concrétiser qu'à travers une mise en œuvre logique et travaillée par l'énonciateur pour que dernier parvienne à réussir à faire adhérer son allocataire à la thèse avancée ou à le faire adopter son opinion défendue.

Le chapitre suivant mettra en lumière quelques caractéristiques linguistiques du discours politique.

CHAPITRE 5 :

CARACTERISTIQUES LINGUISTIQUES DU

DISCOURS POLITIQUE.

Chapitre 5 : Caractéristiques linguistiques du discours politique.

Introduction

Les propos suivants vont rendre compte des aspects et caractéristiques linguistiques du discours politique dans sa qualité d'écriture ou de production discursive. Il est tout d'abord question d'usage de la langue en contexte bien particulier. Cet usage essaie de transmettre des valeurs, de présenter des projets, d'éclairer des feuilles de routes ; en d'autres termes, l'homme politique fabrique son texte et oriente ses intentions de façon à ce que soit convaincu son public.

« Il existe un usage de la langue propre à la communication politique, l'usage de la langue comme médiation politique. La langue constitue comme une matrice symbolique, puisqu'on y trouve les désignations et les concepts qui fondent notre culture politique »¹⁰⁹.

Bernard Lamizet démontre dans cette citation le rôle de la langue, définie d'ailleurs comme systèmes de signes par les linguistes, dans la constitution de la parole politique. Il la considère comme le maillon médian entre l'homme politique et son public. Ce n'est qu'à travers une lecture linguistique profonde et approfondie que nous aurions la possibilité de dévoiler les secrets du texte politique. Et c'est là où résident, en effet, les lectures et les interprétations de ces produits discursifs pluriels.

5.1. Discours politique : une idéologie persuasive

Le discours politique, de par sa conception et ses enjeux, a pour but de faire adapter et adopter à un public les principes d'une idéologie dont s'imprègnent des acteurs politiques s'étant fixé pour objectif de mener, de concert, une démarche de promotion de certaines valeurs communes. Ce processus de mobilisation des masses trouve son efficacité dans une mise en œuvre pertinente de l'appartenance idéologique de l'homme politique. Ainsi, tout énonciateur doit faire montre d'une capacité indéniable à mettre à contribution le pouvoir persuasif de son discours, lequel situera

¹⁰⁹ Bernard LAMIZET, *Le langage politique*, op. cit., p. 25

son destinataire dans une sphère identitaire collective. Cette tendance œcuménique¹¹⁰ fait en sorte que le discours politique diffère des autres types de discours en ce qu'il tend à instaurer les fondements d'une pensée prosélytique¹¹¹ visant à démontrer le bien-fondé de la thèse que l'on défend afin d'en attribuer une dimension collective.

Et afin que la communication politique puisse produire l'effet escompté, l'orateur doit à la fois modaliser son discours (comme nous allons le constater dans la partie analytique de notre thèse) et le modéliser en fonction des conditions de sa production ainsi que son énonciation (circonstances discursives spatio-temporelles particulièrement dans leur dimension socio-identitaire).

Si nous essayons d'aborder la communication politique comme étant un cadre global de du discours politique, il sera utile de visualiser ses fonctions majeures d'un point de vue analytique interprétatif. En d'autres termes, quelles sont les fonctions basiques d'ordre linguistique de toute communication politique ?

Répondre à cette question n'est pas chose facile. Notre point de départ autour de cette question est le terme pivot « communication ». Cette dernière, dénotant d'ailleurs l'idée d'union et de partage, détient un rôle primordial de nature logique : assurer les missions de transmettre (T) et de recevoir (R) un contenu, ou objet de la communication (C) entre deux actants (A) du processus communicationnel (P)¹¹². Cela dit, toute communication doit établir un lien de dialogue et de partage idéal entre l'énonciateur et le co-énonciateur (s) (c'est à dire l'énonciataire).

Il va s'agir en effet de tout un travail d'interprétation du discours politique, d'où les enjeux s'articulent essentiellement autour de cet axe d'explication et de lecture analytique de ce genre de discours. Ce dernier est d'ailleurs pluriel dans ses formes d'existence dans la mesure où il peut faire partie d'une allocution de campagne électorale, d'un discours de commémoration rendant hommage à une personne, à une

¹¹⁰ Qui réunit des idéologies différentes, exemple : *Parti œcuménique*. (Dictionnaire Antidote 2011).

¹¹¹ Zèle ardent déployé pour recruter des adeptes. De *prosélyte* + *-isme* ; du **latin** *proselytus*, 'païen converti au judaïsme' (dictionnaire Antidote 2011).

¹¹² Nous avons attribué les symboles T, R, C, A et P à chaque élément faisant partie du processus de la communication en général et politique en particulier.

communauté ou groupe ethnique, ou encore à un évènement historique ayant marqué une époque quelconque. Ce dernier exemple de discours est véhiculaire de tout un imaginaire social estampillé de valeurs communément admises. Deux autres exemples peuvent être cités : les discours d'investiture et les discours de vœux présidentiels qui se réclament d'une tradition élyséenne.

Il est à noter que, compte tenu de sa pluralité de formes, tout discours politique présente deux aspects majeurs. Le premier est relatif aux faits réels de la vie sociopolitique (présentation d'un bilan, soumission de nouveaux textes et décrets législatifs et/ou exécutifs...); le second, quant à lui, recouvre les faits imaginaires insérés dans un cadre projectionnel (discours électoraux, discours de vœux ...).

Dans cette optique, Bernard Lamizet présente le réel et l'imaginaire dans le discours politique dans ce qui suit :

« Le réel du discours politique consiste, dans sa rhétorique particulière et dans le type d'acte ou d'engagement pratique qu'il est censé susciter, car le discours politique repose sur l'instauration de son destinataire en acteur. L'imaginaire du discours politique, enfin, désigne les projets dont il est porteur ou auxquels il se réfère, les peurs qu'il exprime ou les utopies qu'il représente »¹¹³.

Cette dichotomie entre faits réels et faits imaginaires a pour corollaire que le premier aspect tente d'impliquer le destinataire dans le processus discursif et de l'ériger en acteur primordial alors que le second aspect fait s'estomper cette implication au profit d'une exposition plus ou moins distanciée de conjectures non encore concrétisées. Éric Landowski avance la définition suivante du discours politique :

« Un discours qui, au-delà des "valeurs véhiculées", vise à "agir" et à "faire agir" en "modelant et, le plus souvent, en modifiant les relations entre les agents qu'il implique à titre de partenaires linguistiques »¹¹⁴.

¹¹³ Bernard LAMIZET, *Le langage politique*, op. cit., p. 23

¹¹⁴ Eric Landowski, 1989, *La société réfléchie - Essais de socio-sémiotique*, Paris, Seuil, Coll. "La couleur des idées", 286 p. Mis en ligne [<http://id.erudit.org/iderudit/1002069ar>].

Comme notre thèse traite du discours politique en tant que produit et genre politique, nous avons estimé nécessaire de consacrer tout un chapitre à dévoiler certaines spécificités d'ordre linguistique du genre en question, à savoir le discours présidentiel français sous la 5^{ème} République. Il sera question de rendre compte de l'énonciation de ces discours et d'émettre quelques interprétations des différentes manières des dires politiques, en nous basant sur les apports des sciences du langage et spécifiquement de l'analyse du discours ; c'est, autrement dit, rendre compte des dires appartenant à la sphère de la communication politique :

« La communication politique consiste d'abord dans l'incitation à un faire collectif. Elle donne, ainsi, à ses auditeurs, à ses spectateurs ou à ses lecteurs la dimension collective d'une appartenance commune, elle les inscrit dans un mouvement social : une identité collective commune. Là réside, sans doute, la différence majeure qui sépare la communication intersubjective et la communication politique, qui ne consiste pas seulement dans une identification symbolique, dans la formation de l'image de l'autre dans un miroir symbolique, mais qui repose aussi sur la formation d'une identité collective partagée avec l'autre, fondée sur le réel d'une situation commune »¹¹⁵.

Le lien étant étroit entre communication politique et identité collective, selon Bernard Lamizet dans la précédente citation, le politique doit, ainsi, faire apparaître son appartenance à une sphère géo-idéologique collective toute opposée à la communication personnelle (intersubjective) qui se caractérise, elle, par une subjectivité certaine. Cette idée ne détient pas toujours la vérité absolue, d'où une part de « l'homme politique-égo » est quelques fois présente dans les discours politiques étant l'objet de notre analyse. L'exemple que nous avancerons c'est celui des discours des Présidents français ayant gouverné depuis 1958, d'où, comme nous le supposons, se manifeste différemment la subjectivité des auteurs. Nous allons donner plus tard quelques extraits démontrant cette supposition.

En partant de l'idée que le discours politique doit générer une forme particulière autant sur le plan de la conception que sur celui de l'expression, nous nous sommes interrogé sur différentes particularités linguistiques et énonciatives qui qualifient ces

¹¹⁵ Bernard LAMIZET, *Le langage politique*, op. cit., p. 24

types d'écrits. Nous avons également trouvé que cette problématique ne peut être efficacement cernée si l'on ne procède pas à une technique triple de comparaison. Nous allons présenter, dans la section qui suit, les trois types de comparaison établis pour rendre compte de notre corpus.

5.2. Types de comparaison des discours politiques

5.2.1. La comparaison interne

La comparaison interne : c'est de penser à comparer les discours des Présidents de la 5^{ème} République entre eux. L'utilité d'une telle comparaison serait de dégager toutes les nuances constatées sur les plans linguistiques des discours analysés.

Si les Présidents de la 5^{ème} République sont différents sur le plan personnel, ou même encore sur le plan de leur appartenance idéologique, leurs discours devraient, eux aussi, prendre des dimensions d'expression autant divergentes que variées :

*« L'écriture politique représente un langage essentiel de la **communication politique**, à la fois parce qu'elle se transmet et se diffuse, et, parce qu'elle institue une forme stabilisée d'énonciation du discours par l'écriture, la communication politique s'approprie pleinement la langue et en marque **la pérennité**. En même temps, l'écriture institue une véritable médiation esthétique, une poésie du politique »¹¹⁶. (Souligné par l'auteur)*

Comparer les discours politiques c'est mettre à nu les secrets de l'écriture politique. Cette dernière est caractérisée par une forte propagation générant, sans doute, une influence partagée dans le monde politique. Son moyen le plus influant et le plus important est la langue. Le discours est, en effet, le résultat d'une longue bataille de formation institutionnelle, la conséquence d'une pensée de longue haleine, la finalité d'un homme politique réussi, puisque élu, représentant toute la nation au sens géo-socio-identitaire du terme.

¹¹⁶ Bernard LAMIZET, *Le langage politique*, op. cit., p. 43

5.2.2. La comparaison interne-interne

Comparaison interne-interne : pour finalité de mieux voir et dégager les spécificités du discours politique, nous avons procédé à traiter de façon succincte quelques cas de discours présidentiels sous la 5^{ème} République.

Nous avons tenté de mettre en exergue cette comparaison par le fait de changer, à titre d'exemple, les conditions de production ou les thématiques des discours tout en gardant la variable *Président X*. Le tableau suivant montre les constantes et les variables dans la procédure du traitement des discours présidentiels :

Constantes	Variables
Discours politique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Président (intervenant, énonciateur) 2. Public (récepteur, co-énonciateur) 3. Thème (thématiques abordées par l'homme politique) 4. Conditions d'énonciation 5. ...

Tableau 1. Constantes et variables dans la comparaison interne-interne

Ce deuxième type de comparaison devrait, plus ou moins, nous permettre de confirmer ou d'infirmer certaines caractéristiques linguistiques-énonciatives des discours traités.

Nous avons pu nous interroger à ce niveau sur plusieurs points inhérents aux discours émis par l'homme politique. Nous en citons quatre à titre d'exemple :

- 1- L'évolution du lexique :** y a-t-il une évolution au niveau du lexique de l'homme politique (usage de mots nouveaux, exploitation des nouveaux horizons sémantiques...) ? ou, tout au contraire, le lexique est stable où l'on constate que l'homme politique se réfère au même langage, privé de tout travail esthétique et de création lexicale ?

- 2- **La construction du sens** : y a-t-il lieu d'un travail de construction de sens dans les discours politiques analysés une fois les conditions de leur énonciation changent ?
- 3- **Thématisation des discours** : sur un plan thématique, quels sont les thèmes les plus récurrents abordés par l'homme politique ? et par quels moyens linguistiques et façons énonciatives les a-t-il présentés ?
- 4- **Adaptation au public** : encore une question s'impose ici, qu'est ce que peut remarquer sur la nature de l'adaptation des discours aux différentes situations d'énonciation ? la présence de l'énonciateur dans les textes politiques (le JE) est à interroger. Quelles remarques à émettre à propos de la prise en compte de l'énonciataire par l'homme politique ? si une prise en compte particulière il y a, comment est ce qu'elle s'y manifeste ?

5.2.3. La comparaison externe

Comparaison externe : c'est le type de comparaison qui ne manque pas d'importance dans la présente étude. Il a été question de d'établir une (ou des) grille (s) analytique (s) comparative (s) entre les discours politiques (genre d'étude) et deux ou trois autres genres littéraires et scientifiques existants.

Pour ce cas, nous avons préalablement pensé à viser le genre médiatique journalistique (choix de quelques articles de journaux) et quelques textes scientifiques. Le but en est de visualiser maintes caractéristiques moins visibles entre les genres susmentionnés.

Ces trois types de comparaison permettraient d'avancer un regard analytique dont le but est de contraster et de comparer l'agencement des faits de langue et de langage se manifestant dans et entre les discours qui constituent notre corpus. Si nous travaillons pour dégager et faire apparaître d'importantes nuances entre les discours, l'interprétation des phénomènes discursifs élaborés dans le produit textuel des hommes politiques devra, à son tour, prendre des dimensions de vision rigoureuses. Il est à noter, à ce stade, qu'une analyse profonde des discours, que ce soit de genre politique ou d'un autre (scientifique, sportif, théologique...) ne peut être convaincante, ni pour

le chercheur ni pour le lecteur, que dans sa possibilité de tenir en toute considération l'ensemble de méthodes, outils et concepts inhérents aux différents niveaux de l'analyse linguistique (syntaxique, sémantique, thématique, rhétorique, pragmatique et/ou même idéologique). L'analyse en question, nous le préconisons, doit se faire séparément (c'est-à-dire chaque niveau à part) tout en cherchant, par la suite, à fusionner les résultats obtenus et ce pour finalité de construire une lecture plus ou moins plausible.

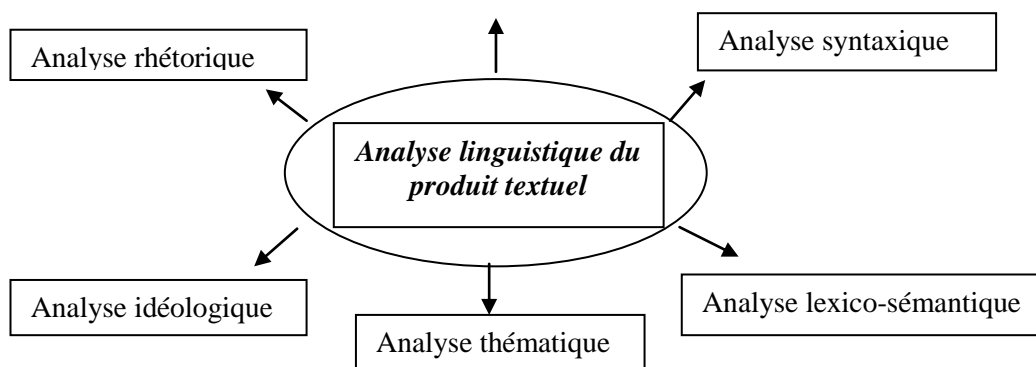


Figure 8. Niveaux de l'analyse linguistique

Cette figure (fig. 8) représente les quelques niveaux de l'analyse linguistique. Les niveaux en question sont inhérents aux théories de la linguistique textuelle. Nous pouvons remarquer qu'il y a une possibilité d'établir ce type d'analyse sans pour autant tenir compte des conditions de production du texte analysé, c'est-à-dire sans prendre en considération des circonstances énonciatives des discours faisant l'objet de l'analyse. A titre d'exemple, si nous interrogeons sur les effets et l'impact de la progression thématique/rhématique sur la cohérence textuelle, une analyse thématique profonde pourra être établie. Elle pourrait donc répondre à notre interrogation sans faire appel au cadre énonciatif global des discours analysés.

5.3. Particularités historico-linguistiques du discours politique

Nous aborderons dans ce point les origines historiques du discours politique, les facteurs ayant contribué à son évolution, sa nature ses caractéristiques linguistiques et les différentes manières dont il est reçu de la part du public.

Eu égard à sa multiplicité tant au niveau de ses formes qu'au niveau de son interprétation, le genre politique a toujours été source de tracas linguistique pour ceux qui s'y aventurent. De ce fait, la quasi-totalité des recherches ayant été menées jusqu'aujourd'hui sur ce type énonciatif n'ont pu en établir des théories d'analyse de référence. Comme nous l'avons déjà signalé supra dans cette thèse, cette difficulté réside principalement dans le choix, la sélection et la constitution d'une matière homogène, observable et analysable selon les apports de l'analyse du discours. En d'autres termes, parvenir à cette finalité dépend inéluctablement d'un corpus bien construit, représentatif et exhaustif le plus possible, fait qui nous a mené à opter pour un corpus constitué de corpus présidentiels prononcés sous la 5^{ème} République française, d'où des thèmes bien spécifiques seront mis en exergue dans notre thèse (la partie pratique), en l'occurrence les discours d'investiture, les discours de vœux d'une part, et nombre de discours de l'ex-président Nicolas Sarkozy (2007-2012) d'autre part.

5.3.1. Définition du discours politique

Que dire à propos de l'avancement d'une définition globale et convaincante du discours politique ? De quel point peut-on définir cette forme particulière de la communication politique ? Nous avons choisi comme point de départ une des définitions avancées par Virginie Delmas, qui postule que le discours politique aborde des faits de politique sans tenir en compte de l'énonciateur de ce discours :

« Nous avons choisi de considérer comme discours politique tout discours dont le contenu aborde des problèmes de politique, peu importe la source de ce discours : qu'il émane d'un homme politique, d'un journaliste ou d'un citoyen lambda. De plus, il est indéniable, comme le montre Rodolphe Ghiglione, que le discours politique est un discours d'influence dont « le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire, etc. »¹¹⁷

Le discours politique fait référence, comme tout autre type de discours, à la construction du sens dans la situation dans laquelle il s'est produit, et dont le but à

¹¹⁷ Virginie Delmas, « Pour une analyse pluridimensionnelle du discours : le discours politique », *La linguistique* 2012/1 (Vol. 48), pp. 105-106

travers la transmission en sera d'influencer sur un auditoire particulier. Il est le lieu de la mise en œuvre de nombre de systèmes linguistiques et rhétoriques afin d'agir sur un public :

« *Il en va de même du discours politique, dont le sens, fortement structuré dans le but de convaincre un auditoire, est reçu de manière globale, mais résulte lui aussi de l'interaction simultanée de différents phénomènes linguistiques et d'une situation de communication particulière* »¹¹⁸.

Les effets du discours politique résident également dans le(s) mode (s) de sa réception. Si son ultime but est de convaincre, de persuader un public donné, l'agencement et la cohésion des procédés et dispositifs doivent, à leur tour, contribuer efficacement à l'élaboration d'un genre spécifique. Le discours politique s'intègre sous la sphère de la communication politique par la simple raison qu'il est conçu telle l'une de ses formes – les plus étudiées en analyse du discours – constituant le Tout communicationnel. Ce discours politique peut s'associer à d'autres formes comme : les éditoriales, les sondages publics sur un fait politique quelconque, le discours d'élite, etc.

Dominique Maingueneau a avancé dans son livre *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours* que le discours politique, avec la diversité des formes qu'il prend, « [est un] discours très structuré mais moins complexe que bien d'autres, discours produit dans le cadre d'un ensemble d'institutions fixant et délimitant nettement ses conditions de production »¹¹⁹. Malgré sa structuration très forte, particulièrement de point de vue de la (les) relation (s) qu'il entretient avec la langue et le langage, il reste attaché à ses conditions de production – considérées comme déjà établies –. Toutefois, ce dernier point a été remis en cause par Louis Guespin qui, tout en s'interrogeant sur les problèmes des travaux sur le discours politique et sur le choix de ce type de discours, estime qu'on peut même l'étudier sans faire obligatoirement référence à ses conditions de production : « [...] ainsi le problème de la situation est-il réduit au minimum ; la situation étant un précédent discours, elle est déjà linguistique

¹¹⁸ Virginie Delmas, « Pour une analyse pluridimensionnelle du discours : ...op. cit., p. 104

¹¹⁹ MAINGUENEAU Dominique, 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, p. 19

»¹²⁰. C'est d'ailleurs une structuration qui a poussé les chercheurs, analystes du discours surtout, à le prendre tel un objet d'étude primordial voire si intéressant à étudier.

Notons ici que les recherches qui ont été menées là-dessus se sont essentiellement focalisées sur la délimitation, selon les divers niveaux ou plans linguistiques, des caractéristiques discursives dans le texte politique.

Les discours des hommes de pouvoir partagent en quelque part un objectif commun tant au niveau de leurs formes qu'au niveau de leurs contenus. Pragmatiquement parlant, on y cherche à convaincre et persuader l'interlocuteur par tous les moyens discursifs que l'on détient. Qu'il soit ouvert ou fermé ¹²¹, ce discours combine tout un ensemble de stratégies d'influence sur le public par le biais de l'argumentation, d'où cette dernière s'achemine autour d'une logique cherchant à non seulement convaincre le récepteur du discours par les arguments que l'on avance, mais aussi à le faire plonger dans l'espoir d'un avenir meilleur de la situation vécue. On fait fonctionner, pour ce faire, des dispositifs linguistiques pareils dans leur structuration mais qui peuvent se varier dans leur présentation.

Ainsi dit, est-il évident que l'homme politique, en énonçant son discours, se réfère à une pragmatique absolue. Il y cherche à faire adhérer son interlocuteur en l'impliquant dans son produit discursif et ce par la mise en œuvre de toutes les stratégies de persuasion et d'argumentation. Cette dernière, considérée comme l'une des figures de la pragmatique, consiste en un agencement particulier de stratégies ayant pour but le fait de convaincre et persuader l'Autre (l'interlocuteur). De cette manière, entre locuteur politique et allocutaire, se développent des moyens de persuasion qui, d'une manière ou d'une autre, travaillent un fonctionnement discursif

¹²⁰ GUESPIN Louis, 1971, « Problématique des travaux sur le discours politique », dans *Langage* n°23, p. 23

¹²¹ Nous distinguons ici entre les discours des pouvoirs dits (des) démocrates, qui tâchent d'impliquer le citoyen dans la procédure gouvernementale, leurs discours s'acquièrent donc une certaine ouverture – sur le plan énonciatif particulièrement – discursive, et les discours des pouvoirs dits (des) monarques, dont les allocutions sont considérées, selon nous, comme fermées, closes et orientées. Ce dernier type nous fait penser à *la langue de bois*.

particulier dans le produit énonciatif (surtout de type politique). Ainsi, assiste-t-on à la construction du sens, gouvernée elle-même par une certaine pragmatique¹²².

D'un point de vue pragmatique également, les liens qu'entretient le discours politique avec la langue pourraient se manifester essentiellement dans le processus d'argumentation. Cette dernière se rattache intimement, selon Dominique Maingueneau¹²³, à deux aspects fort importants :

5.3.1.1. **La cohésion discursive** : tout ce qui renvoie à l'aspect d'enchaînement linguistique et thématique du discours.

5.3.1.2. **L'organisation textuelle** : représentant l'ensemble de stratégies à qui l'auteur fait appel pour que son produit obéisse à des règles bien particulières au niveau de sa structuration et de surface (cœur du texte) et profonde (progression thématique). Nous émettons le tableau suivant qui représente la différence entre discours politique et communication politique :

Discours politique	Communication politique
<ol style="list-style-type: none"> 1- Spécialisé et restreint 2- Une forme particulière par ses diverses caractéristiques 3- Producteurs (ou de point de vue des énonciateurs) : des hommes (de la politique(s)). 4- Occasionnel (souvent) 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Générale et globale 2- Variée en formes 3- Producteurs : le grand public, l'élite, les hommes politiques... 4- Ouvert sur la sphère politique.

Tableau 2. Différences entre *Discours politique* et *communication politique*.

Ce tableau synthétique rassemble quelques différences basiques entre discours politique en tant qu'un des produits de la communication politique, et cette dernière considérée comme étant la sphère globale de ce type de discours.

¹²² Nous renvoyons le lecteur ici aux travaux de Bourdieu, Searle, Austin et bien d'autres ayant développé très particulièrement ce point, essentiellement les ouvrages suivants : Austin, John L., 1970, *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil ; Bourdieu, Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Minuit ; Searle, John R., 1969, *Les actes de langage, Essai de philosophie du langage*. Paris, Hermann.

¹²³ MAINGUENEAU Dominique, 199, *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette Université. 268 p.

Ces trois éléments-clés représentent, selon l'auteur des *Éléments d'Analyse du Discours*, les identificateurs d'un genre particulier : le discours politique :

« Si un texte est identifié, d'abord du point de vue d'un genre, est in fine rapporté – supposons-le – au discours politique, (ou juridique, etc.), c'est en vertu de la présence, au fil de son développement, d'une thématique particulière, mais également d'un vocabulaire ou encore d'un mode d'organisation argumentatif distinct de ce type de discours »¹²⁴

Nous rejoignons l'auteur dans son avancée bien que ces trois éléments soient généralisables sur d'autres types de discours : le débat juridique, le discours journalistique argumentatif ou d'autres cas de figures discursifs. Autrement dit, l'on ne pourra pas dire que ces dits facteurs sont exclusivement et intrinsèquement interrogés pour identifier le type politique. En effet, est discours politique toute production langagière (produit verbal) soulevant une thématique bien particulière, caractérisée par un vocabulaire particulier et ayant pour finalités d'argumenter, d'influer, de convaincre et d'agir (sur) le grand public. Ceci nous amène à déduire une clarification définitionnelle du terme régie par l'agencement de l'ensemble des facteurs susmentionnés.

5.3.2. Origines historiques du discours politique.

Selon Virginie Delmas, dans sa thèse *Le politique dans le médiatique*, les origines du discours politique remontent à l'âge d'or de la Grèce antique où la vie politique a connu un épanouissement sans précédent, ce qui a permis de créer une atmosphère propice aux échanges culturels et aux joutes politiques, favorisant ainsi la naissance d'une vie démocratique riche en matière d'activité langagière et donc de production discursive :

« La société antique, sa conception de la politique et de ses pratiques, qui a défini les bases de nos sociétés démocratiques et donc de nos discours politiques, tant au niveau des structures de la démocratie,

¹²⁴ SARFATI G-E, 1997, *Éléments d'analyse ...*, op. cit., p. 17

qu'au niveau des techniques développées pour convaincre les auditoires ... de penser comme il convient et d'agir comme il est souhaité »¹²⁵.

Il s'agit d'une réouverture de la société et de ses individus sur la participation spontanée et inconditionnelle de chaque citoyen à la parole politique :

« Dans l'Antiquité grecque, la parole est désacralisée : la démocratie et considérée comme le gouvernement du peuple par le peuple et les lois sont l'expression de sa volonté. La parole politique est donc libre, elle se déroule devant la foule réunie sur la place publique (l'Agora), mais non, déjà sans affrontement et sans tentatives de persuasion »¹²⁶.

Cette complémentarité entre *Liberté* et *Rivalité* a fait que le discours politique a conquis la vie quotidienne des habitants de la Cité, faisant –en théorie – de chacun d'eux un rhéteur et orateur plus ou moins éminent.

5.3.3. Facteurs de l'évolution du discours politique.

Où peut se manifester l'évolution des discours en général et politiques en particulier ? Quels seraient les facteurs qui entrent en vigueur pour toute éventuelle évolution ? L'évolution chronologique, a-t-elle des incidences sur les plans linguistique et thématique des discours politiques ? Les voilà certaines questions ayant le mérite d'être l'objet d'une discussion scientifique dans ce point.

Il nous paraît difficile de donner des réponses convaincantes à toutes ces interrogations, cependant, il est à noter tout d'abord que, après avoir constitué notre corpus, composé de nombre important de discours présidentiels prononcés entre 1958 et 2016, l'évolution existe réellement.

¹²⁵ Virginie DELMAS, 2010, *Le politique dans le médiatique : étude de l'intervention de Nicolas Sarkozy dans l'émission télévisée de la campagne présidentielle de 2007 J'ai une question à vous poser* [thèse de doctorat sous la direction de Mme Colette FEUILLARD]. Université Paris-Descartes, Paris, p. 83

¹²⁶ Virginie DELMAS (2010). *Le politique dans le médiatique ... op. cit.*, p 83

5.3.4. Nature et caractéristiques linguistiques du discours politique.

Pour tracer quelques frontières de définition du discours politique, nous sommes parti de la conception de Sarfati G-E¹²⁷ à propos de cette notion. Selon cet auteur, le genre [politique] pourrait se définir en fonction de trois facteurs primordiaux :

5.3.4.1. Thématique particulière :

Tout discours politique doit développer un fait (acte) relevant du politique en général ou des faits qui s'y rattachent.

5.3.4.2. Vocabulaire particulier :

La particularité réside ici dans les choix lexicaux, justifiés ou spontanés, qu'adoptent les hommes politiques en déclarant les faits ou en avançant une argumentation. Ces choix sont quelques fois déterminatifs non seulement de la personne politique en tant que productrice d'énoncés mais aussi de la tendance à laquelle elle appartient (lexique de gauche / lexique de droite)

5.3.4.3. Mode d'organisation argumentatif :

L'argumentation joue un rôle très important dans l'élaboration et l'énonciation du discours politique, sachant d'emblée que l'enjeu premier de l'homme politique est de convaincre l'interlocuteur (l'auditoire) par l'ensemble des arguments avancés. Quand on parle d'ailleurs de l'argumentation, on sous-tend l'ensemble de stratégies persuasives préétablies par le locuteur pour convaincre et persuader l'Autre (celui qui lui fait face). Elle est intimement liée à la pragmatique discursive. Nous synthétisons ces propos dans le schéma récapitulatif suivant :

¹²⁷ SARFATI G-E., 1997, [réédit. en 2001], *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan/VUEF, collection 28.

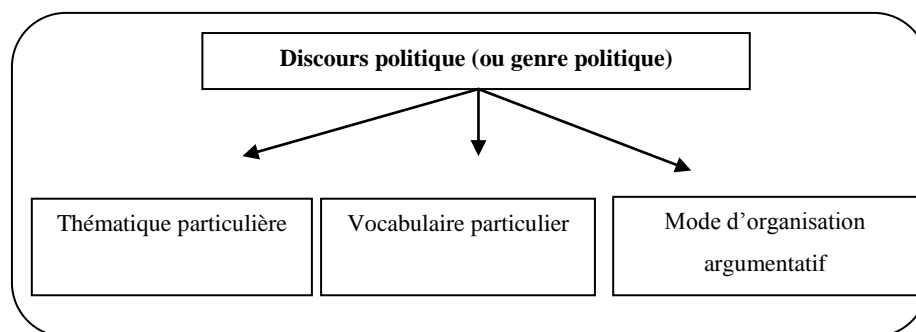


Figure 9. Les trois identificateurs du discours politique

5.4. Réception du discours politique.

Nous n'allons pas donner, dans cette section, trop de détails sur la réception du discours politique, toutefois nous nous focalisons sur les différentes manières et façons de sa réception. Notre regard portera essentiellement sur ces façons de point de vue linguistique (énonciatif surtout) et non pas littéraire. En d'autres termes, nous essaierons de répondre à la question suivante : comment le destinataire politique reçoit-il ce produit ? Nous dirons que la pluralité de ce genre de discours exigerait une pluralité autant dans sa conception (production et énonciation) que dans sa réception. Pour tout homme politique, les conditions de production du discours sont déterminatives de tous les plans énonciatifs : lexical, phonologique, sémantique, rhétorique... Chose qui nécessite une attention particulière de la part de l'énonciateur dans sa conception et de l'énonciataire dans les interprétations qu'il établit et avance.

Conclusion :

Nous avons voulu, dans ce cinquième chapitre, mettre le doigt sur quelques caractéristiques linguistiques basiques du discours politique. Ce dernier représente une forme de production langagière particulière dans sa production, dans sa diffusion et ainsi que dans sa réception. Il s'est avéré que, d'après nos modestes lectures des travaux les plus récents traitant de cette question, à savoir la mise en évidence des caractéristiques linguistiques de ce genre particulier, le produit linguistique / énonciatif politique est régi par l'agencement de maints traits linguistiques inhérents à des stratégies significatives logiques et expressives. Ces dites stratégies contribuent à la

construction du sens dans le produit final. Nous sommes arrivé, également, à déduire la synthèse suivante : le discours politique, en qualité d'une figure spécifique de la communication politique, serait un genre particulier sur trois plans : thématique, lexical et organisationnel. Tout en partant de ce dernier plan, nous mettrons le doigt, dans le chapitre qui suit, sur l'anaphore et sa contribution à l'organisation des textes d'un point de vue discursif.

Chapitre 6

L'ANAPHORE EN TANT QUE PROCEDE / DISPOSITIF DE COHERENCE DISCURSIVE

Chapitre 6 : L'anaphore en tant que procédé/dispositif de cohérence discursive

Introduction :

L'objectif de ce sixième chapitre sera la mise en relief de l'anaphore, procédé syntactico-sémantique se manifestant dans les textes et les discours. L'idée de départ de ce chapitre est la considération de l'anaphore comme étant un phénomène de forte présence dans les genres discursifs, et qui pourrait faciliter la compréhension et l'interprétation des produits textuels. En d'autres termes, les chaînes anaphoriques présentes dans toute production langagière, que ce soit orale ou écrite, permettrait d'harmoniser cette dernière de façon à ce que soit clair le discours que l'on produit ou prononce.

6.1. L'anaphore : considérations définitoires

La tradition grammaticale considère l'anaphore « comme toute reprise d'un élément antérieur dans un texte »¹²⁸. Dans leur article intitulé *Le fonctionnement des anaphores dans les textes oraux et écrits en français d'enfants bilingues et monolingues*, Decool-Mercier Nathalie et Akinci Mehmet-Ali avancent :

*« Pour la grammaire traditionnelle, la catégorie anaphorique ne peut être abordée que par l'étude des définitions des pronoms et déterminants. Cependant, cette étude ne mène pas à une vision unifiée des anaphores puisque la langue n'est pas ici considérée comme système (au sens de la linguistique structurale) et que les parties du discours sont étudiées de façon juxtaposée »*¹²⁹.

L'anaphore est liée au fonctionnement des systèmes linguistiques qui se manifestent dans les langues naturelles. Decool-Mercier et Akinci en avancent dans la citation précédente deux : système des pronoms et système des déterminants.

D'un côté, les pronoms servent à introduire une référence.

Exemple : Le chercheur a soulevé une problématique importante. Il a contribué efficacement à la recherche scientifique.

¹²⁸ Riegel, Pellat & Rioul. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF. p. 610

¹²⁹ Decool-Mercier Nathalie et Akinci Mehmet-Ali, « *Le fonctionnement des anaphores dans les textes oraux et écrits en français d'enfants bilingues et monolingues* », téléchargeable sur le site : http://www.ddl.isht-lyon.cnrs.fr/fulltext/akinci/Decool-Mercier_2010_art_decool-akinci2010.pdf consulté le 12 décembre 2013.

Le pronom personnel (IL) entretient une relation anaphorique avec (LE CHERCHEUR) dans cet exemple. Autrement dit, la relation anaphorique est introduite syntaxiquement par un jeu pronominal.

De l'autre côté, la détermination en français, en qualité de système grammatical et linguistique, peut avoir, elle aussi, un rôle anaphorique dans les structures de langue :

Exemples :

1. En rentrant chez moi le soir, j'ai vu **UN** chat. **LE** chat était noir.
2. Chirac a essayé d'appliquer de nouvelles lois. **CET** homme politique est connu par sa détermination et son sérieux.

Dans l'exemple (1.), est établie une relation anaphorique fidèle ¹³⁰ entre **UN** chat et **LE** chat, car il est question du même référent. Quant à l'exemple (2.), on a introduit un démonstratif (CET) pour établir une substitution lexicale (Chirac=Cet homme politique), et donc une relation anaphorique entre les deux segments s'est imposée. La relation anaphorique en question est remarquable beaucoup plus dans l'article démonstratif que dans la substitution proprement dite. L'anaphore peut donc être exprimée par ces deux manières, qui ne sont pas, d'ailleurs, les seules.

Dans une perspective fonctionnelle, l'anaphore sert à éviter une répétition au niveau des termes constituant la phrase ou l'énoncé :

*« On adopte parfois une perspective fonctionnelle sur l'anaphore, consistant à dire, d'une manière ou d'une autre, que l'anaphore nous dispense de répéter des termes déjà mentionnés dans un contexte »¹³¹
(nous soulignons)*

Retenons les exemples suivants :

1. L'enseignant donne des consignes à ses apprenants.
2. L'enseignant veut que ses apprenants soient actifs.

¹³⁰ Nous revenons sur cette appellation plus tard dans cette thèse.

¹³¹ Francis Corblin, « Remarques sur la notion d'anaphore », in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 15, n° 1, 1985, p. 191

Si l'on doit faire appel à l'anaphore pour constituer une seule phrase, on aura :

3. L'enseignant donne des consignes à ses apprenants. **IL** veut qu'**ILS** soient actifs.

Du point de vue de la théorie textuelle, l'anaphore est définie en fonction du discours dans lequel elle existe, une fois une relation entre deux parties de ce discours est dévoilée :

« La théorie textuelle de l'anaphore impose la notion de texte comme élément central de définition. Ainsi Ducrot et Todorov 1972 : 358 définissent-ils l'anaphore en termes d'interprétation. Ils considèrent en effet qu'«un segment de discours» est anaphorique s'il faut se reporter à une autre partie de ce même discours pour lui donner une interprétation »¹³².

L'anaphore ne peut donc avoir d'interprétation en dehors du texte dans lequel elle est opérée.

« L'anaphore est donc un phénomène de dépendance interprétative de deux unités, dont la première, à laquelle se reporte la seconde, l'anaphorique, est appelée «interprétant» (Ducrot et Todorov 1972 :358), «réfèrent» (Dubois 1965, Kesik 1989 : 30), «antécédent», «contrôleur de l'anaphorique», ou encore «source sémantique» »¹³³.

L'anaphore est, en effet, considérée comme un jeu linguistique se manifestant dans les textes. Certains spécialistes d'analyse du discours et de grammaire de texte estiment que ce système de coréférenciation entretient un rapport étroit avec la cohérence et la cohésion textuelles. Tout jeu anaphorique, une fois correctement repéré, aidera l'interlocuteur¹³⁴ à interpréter convenablement et de manière logiquement acceptable les énoncés qui constituent le discours.

Nous allons faire apparaître, dans les lignes qui suivent, l'importance de la manifestation linguistique de l'anaphore dans les textes, et à quel point ce mécanisme nous aide à bien repérer l'enchaînement et la continuité au niveau de la construction du

¹³² Hélène Perdicoyanni-Paléologou, « Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française », in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 29, n° 2, 2001, p. 55

¹³³ Hélène Perdicoyanni-Paléologou, « Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française », op. cit., p. 56

¹³⁴ Nous assignons au terme d'*interlocuteur* la fonction de tout récepteur de discours ; il peut être lecteur, auditeur ou tout autre actant recevant le texte ou le discours.

sens dans le produit discursif. Pour ce faire, nous avons choisi la théorie de l'énonciation comme cadre théorique de cette présentation.

6.2. L'anaphore en théorie de l'énonciation

La théorie de l'énonciation a accordé une importance majeure et réservé une place importante à l'anaphore. Elle [la théorie en question] a insisté d'abord sur le fait que l'anaphore se trouve liée à la coréférenciation. Tout élément évoqué (concerné par le jeu anaphorique) devrait avoir un référent¹³⁵.

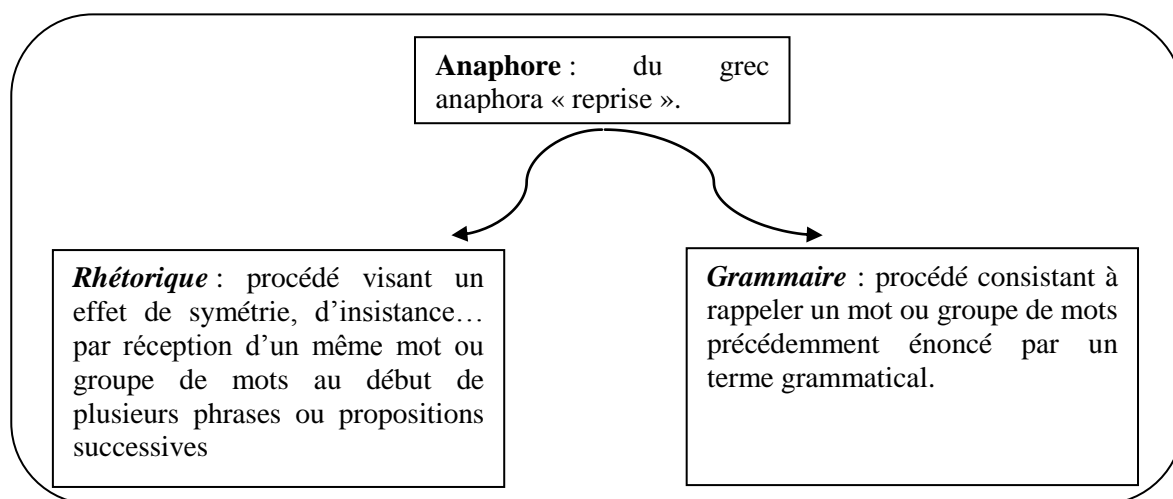


Figure 10. Acceptions rhétorique et grammaticale de la notion d'anaphore

L'anaphore est vue par la théorie énonciative comme « un mode de structuration référentielle, parmi d'autres, d'un élément lacunaire ayant vocation de représentant »¹³⁶. Michèle Perret, dans cette optique, distingue deux modes de repérage anaphorique : la détection de l'élément anaphorisé puis la recherche (ou le retour à) de son antécédent. Elle a avancé que « [cependant] on aura peut-être remarqué que, dans le cas de l'anaphore, la recherche du référent se fait en deux temps »¹³⁷.

Cela dit, l'anaphore est conçue tel un aspect organisationnel du texte, l'un des critères générant sa cohésion, qui repose en partie certaine sur la répétition et la reprise des éléments (mots ou expressions). Autrement dit, une expression est dite anaphorique une fois elle établit des relations coréférentielles avec un autre segment expressif, généralement dans la même séquence thématique.

¹³⁵ La figure suivante (9) a été schématisée en nous référant au site : www.cnrtl.fr/definition/anaphore, consulté en octobre 2011.

¹³⁶ Michèle Perret. (1994). *L'énonciation en grammaire de texte*. Nathan : Paris. p. 64

¹³⁷ Ibid., p. 65

Cette déduction nous a guidé à parler de ce qu'on appelle *relation de coréférence*¹³⁸. Cette relation caractérise le jeu anaphorique ; elle se résume en termes définitionnels en la relation de type prototypique établie entre expression anaphorique, anaphorisant et antécédent :

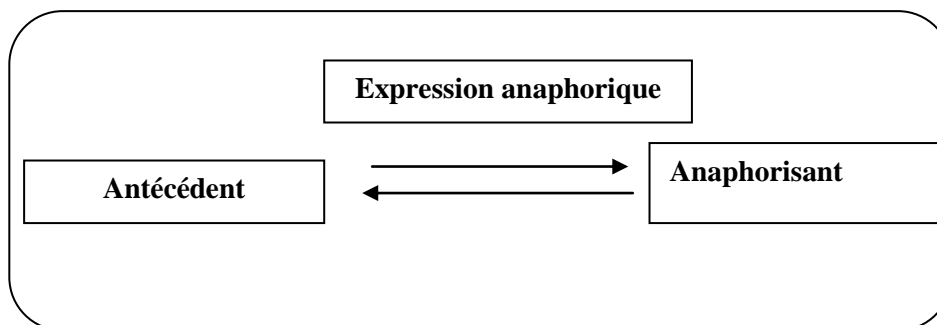


Figure 11. Anaphore et relation de coréférence

L'étymologie du terme « anaphore » nous aide à déduire son sens : anaphore, d'où *ana-*, signifie « en arrière », « en remontant (à) ». Ce serait donc un renvoi à un élément antérieur, précédemment cité. Ducrot et Todorov ont défini, à leur tour, l'anaphore en termes d'interprétation : « [Ils considèrent en effet qu'] un segment de discours est anaphorique s'il fait se reporter à une autre partie de ce même discours pour lui donner une interprétation »¹³⁹.

Au terme de ce point, nous constatons que, dans tout processus anaphorique, les éléments introduisent ou plutôt établissent un commandement entre deux séquences A et B, qui sont d'ailleurs des segments de discours. Il va s'agir, en effet, d'un lien de dépendance¹⁴⁰ :

¹³⁸ La notion de coréférence a été soulevée par *La grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 612

¹³⁹ Ducrot et Todorov (1972 :358), cité par Hélène Perdicoyanni-Paleologou, « Le concept d'anaphore...op.cit., p. 58

¹⁴⁰ Nous acceptons le terme de *dépendance* de sa dimension structurale tesnièreenne, telle qu'elle a été présentée dans l'ouvrage de Lucien Tesnière. 1959. *Eléments de Syntaxe structurale*, Paris...

Exemple : *Paris* est une belle ville. On y trouve de beaux espaces verts.

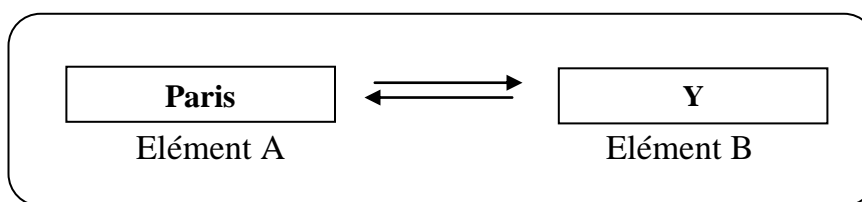


Figure 12. Les liens de dépendance dans le processus anaphorique

Dans cet exemple, est rejoint l'indicateur topique (y) au lieu mentionné Paris. Nous parlons ainsi d'interprétation référentielle. Si nous énumérons les composants de la relation anaphorique, nous dégagerons deux points importants :

1. **L'élément anaphorisé**, qui vient souvent en premier lieu (*Paris* dans l'exemple susmentionné) ;

1. **L'élément anaphorisant**, à la base duquel l'anaphore s'établit (y notre l'exemple)

De point de vue syntaxique, si l'ordre est respecté, nous parlerons d'anaphore ; mais dans le cas inverse, c'est-à-dire si l'élément anaphorisant vient en premier en ordre, nous parlerons dans ce cas de *cataphore*. Cette dernière est définie comme « anticipation d'un segment de discours au moyen d'un pronom »¹⁴¹ :

Exemple : Je **les** ai bien appréciées, **vos remarques** !

6.3. Types d'anaphore et cohérence

6.3.1. Types d'anaphore

Après avoir présenté brièvement quelques définitions de l'anaphore, nous exposerons dans ce qui suit ses types. Dans *La grammaire méthodique du français*¹⁴², Riegel et alii (1994) mettent en évidence quatre types importants : anaphore fidèle, anaphore infidèle¹⁴³, anaphore résomptive et enfin anaphore associative.

¹⁴¹ Dictionnaire Antidote (V6), 2011. Entrée « cataphore »

¹⁴² Riegel, M., Pellat, J.C. & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

¹⁴³ Les deux termes de *fidèle* et *infidèle* appartiennent à G. Kleiber. Cf. Kleiber, G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

« Riegel et alii (1994 : 614-615) distinguent quatre types d'anaphores nominales. Les deux premiers entretiennent une relation de coréférence avec un groupe nominal antérieur. L'anaphore fidèle reprend le nom de ce groupe nominal alors que l'anaphore infidèle contient des éléments différents de l'antécédent. L'anaphore résomptive, terme proposé par Maillard (1974), a pour antécédent non un groupe nominal, mais un énoncé plus ou moins long dont elle résume le contenu. L'anaphore associative, de son côté, renvoie à un référent qui est identifié indirectement par l'intermédiaire d'un groupe nominal antérieur »¹⁴⁴.

La distinction entre les quatre types d'anaphore avancée dans *La grammaire méthodique de Riegel et alii* est purement fonctionnelle, et s'est basée essentiellement sur des exemples concrets de la langue française.

Avant de rendre claire la classification des types d'anaphores, nous avons trouvé important de voir de près les types de cohérence. Cette dernière qui se manifeste dans le texte peut avoir deux types ayant trait soit à l'aspect structurel soit à la progression thématique. Nous revenons sur ce point après avoir avancé un tableau, dans lequel nous présenterons les différents types d'anaphore tout en avançant des exemples illustratifs.

Cela dit, l'anaphore en tant que dispositif linguistique fort présent dans les langues naturelles consiste, comme nous l'avons déjà signalé, à reprendre un élément cité dans la chaîne (parlée ou écrite), d'une manière acceptable en langue (c'est-à-dire sans nuire aux constructions syntaxiques et sémantiques), de façon à ce que soit assurée une certaine progression thématique et sémantique. L'idée de répétition est donc primordiale : on ne peut donc établir (ou encore repérer) une relation anaphorique sans arriver à détecter deux éléments A et B, entre eux existent des liens lexical, syntaxique, sémantique, morphologique ou autre... .

Le tableau suivant présente, avec des exemples de notre choix, les quatre types de l'anaphore :

¹⁴⁴ Whittaker Sunniva, « Essai de description de l'expression anaphorique *le N en question* », *Travaux de linguistique*, 2003/1, n° 46, p. 27-48. DOI : 10.3917/tl.046.0027

<i>Type d'anaphore</i>	<i>Exemple (s)</i>	<i>Remarques</i>
1) Anaphore fidèle	<i>Le travail</i> a été convenablement fait. <i>Ce travail</i> sera évalué par des experts.	Reprise lexicale et pronominale fidèle d'un terme donné.
2) Anaphore infidèle	Il arrive à apercevoir un <i>éléphant</i> . <i>L'animal</i> domestique, il vit dans forêt.	- Soit une reprise lexicale par synonymie - Soit par reprise hyperonymique
3) Anaphore résomptive (appelée également conceptuelle)	<i>Deux voitures se sont gravement heurtées</i> au centre de la ville. <i>L'accident</i> a fait trois blessés.	Il y a lien anaphorique entre accident et (deux voitures...).
4) Anaphore associative	Je suis entré en <i>classe</i> . <i>Les élèves</i> étaient très calmes.	Introduire un nouvel élément (terme) dans discours (les élèves) sur base d'un autre (classe)

Tableau 3. Types d'anaphore, exemples et définitions

Ce tableau regroupe les quatre types d'anaphore qu'on peut attester en français. Nous tenons à émettre quelques remarques importantes sur l'anaphore en général, et en particulier, sur les outils linguistiques nécessaires à son fonctionnement.

6.3.2. Types de cohérence discursive et anaphore

6.3.2.1. Anaphore et cohérence locale

Cela a trait à tout ce qui est relatif à l'aspect structurel interne ou la nature syntactico-sémantique des propositions (dites également segments propositionnels) de l'entité textuelle. Dans ce premier type de cohérence, le lecteur (l'interlocuteur de

manière plus générale) cherche à révéler les manières combinatoires qui font du texte un tout cohérent.

6.3.2.2. Anaphore et cohérence globale

Elle recouvre tous les aspects liés à la progression thématique et rhématique développée dans le texte. Nous tenons à rappeler qu'une suite de segments ne peut pas engendrer forcément un texte. Ce dernier doit se caractériser également d'une logique progressive de thématique et qui est d'ailleurs l'un des paramètres primordiaux de la cohérence.

Ce que nous venons de dire à propos des types de cohérence est explicitement mentionné dans la citation suivante :

« Ainsi, la cohérence locale du texte renvoie à la structure des micro-propositions et définit la manière dont l'unité textuelle concourt à la compréhension de l'unité précédente. La cohérence globale, quant à elle, dépend de la structure des macro-propositions et tend à montrer comment l'unité textuelle contribue au développement du thème général »¹⁴⁵.

Sur le plan de la progression thématique et sémantique, Mohammed El-Khatib, nous montre dans la citation suivante où est-ce que se manifeste la cohérence par rapport au texte, ainsi que les conditions à réunir afin de pouvoir dire que texte quelconque est cohérent :

« A titre de rappel, la cohérence se manifeste au niveau global du texte et elle concerne la signification générale de ce texte. Pour qu'un texte remplisse les conditions de la cohérence textuelle, il faut qu'il obéisse à quatre règles : une progression de l'information, une relation étroite entre les passages et les idées, un champ lexical et la non-contradiction »¹⁴⁶.

¹⁴⁵ Maria Chuy et Fabienne Rondelli, « Traitement des contraintes linguistiques...op. cit., p. 85

¹⁴⁶ Mohammed ALKHATIB, « La cohérence et la cohésion textuelles : problème linguistique ou pédagogique ? », *Didáctica. Lengua y Literatura* 2012, vol. 24, pp 45-64. (p. 50)

6.4. Relation cohérence / anaphore

Nous avancerons dans ce sous-titre des propos traitant de la relation entre anaphore et cohérence. Les deux notions semblent avoir, d'après nos modestes lectures, des liens étroits. En partant de l'idée qu'un texte représente, en principe, une progression cohérente, des mécanismes linguistiques et rhétoriques doivent se compléter à l'intérieur de cette progression afin que soient assurées deux fonctions principales qui sont *l'information* et *la communication*. Si l'on accepte que ces deux dernières fonctions exigent un fonctionnement approprié et adéquat des mécanismes susmentionnés, on devra répertorier dans le texte un usage convenable de l'anaphore, considérée d'emblée tel un dispositif de cohérence textuelle et/ou discursive. Certains chercheurs, entre autres l'auteur de la citation suivante Anne Reboul, sont parvenus à déduire que l'anaphore est conçue comme un élément-clé assurant la cohérence textuelle :

« Les notions d'anaphore et de cohérence sont souvent considérées comme liées, l'anaphore étant une marque linguistique de la cohérence d'un discours, et la cohérence permettant l'attribution d'antécédents, voire de référents aux termes anaphoriques. Dans la suite de cet article, je considérerai, de façon peu révolutionnaire, que les marques linguistiques de la cohérence relèvent de la cohésion : on remarquera que, si l'anaphore est une des principales composantes de la cohésion, ce n'est pas la seule et qu'il faut lui adjoindre les ellipses et les connecteurs. Pour autant, je parlerai principalement ici des anaphores dites discursives, qu'elles soient nominales ou pronominales »¹⁴⁷.

Deux réalités sont, en effet, à retenir.

La première est que l'anaphore est définitionnellement prise comme un dispositif de cohérence. Une fois adéquatement fonctionnée dans un texte, une certaine cohérence s'établit de façon à ce que le lecteur parvienne à dégager et à repérer toutes les relations de renvois syntaxiques et/ou sémantiques qui existent entre les composantes essentielles de l'anaphore. Autrement dit, le lecteur parvient à construire un sens préalablement codé dans le texte. L'on arrive par là à dire qu'un texte cohérent suppose sur un bon fonctionnement des relations anaphoriques.

¹⁴⁷ Anne Reboul, « (In) cohérence et anaphore : mythes et réalités », in Mulder, W., Tasmowski-De Ryck, L. & Veters, C. (eds) (1997), *Relations anaphoriques et incohérence*, Amsterdam, Rodopi, 297-314.

La deuxième est que l'anaphore seule ne pourra jamais être une condition suffisante de la cohérence textuelle. A ce dispositif s'en ajoutent d'autres tels que les temps verbaux, les ellipses et les connecteurs. L'agencement des ces dispositifs permettrait de créer une certaine facilité de répertoirer du sens en lisant un écrit donné ou en analysant un discours particulier. Nous pourrions aller plus loin : *un dispositif interculturel* devrait s'imposer quelques fois afin qu'on parvienne à bien visualiser la cohérence dans le discours. Nous entendons dire par *dispositif interculturel* tout fait inhérent aux compétences culturelles du lecteur lui permettant chercher des liens cachés derrière les dits et les dire l'énonciateur dans une situation énonciative déterminée :

« La cohérence est souvent considérée comme l'équivalent pour le texte de ce qu'est la grammaticalité pour la phrase : le critère qui permet de déterminer qu'une séquence de phrases ou d'énoncés est ou n'est pas un texte. Elle correspond à un certain nombre de marques linguistiques, la présence d'anaphores discursives, nominales ou pronominales, les connecteurs dits discursifs ou pragmatiques et la présence d'ellipses »¹⁴⁸.

La cohérence textuelle est régie par la présence et le fonctionnement d'un certain nombre de dispositifs linguistiques, qui, au sein du système global de la langue, se complètent afin de produire la clarté du sens. Anne Reboul a démontré dans la citation précédente quelques uns de ces dispositifs qui travaillent la cohérence textuelle comme l'anaphore, les connecteurs et les ellipses.

6.5. Différence entre cohérence et cohésion

Est point primordial dans notre thèse le fait de distinguer entre cohérence et cohésion. Il s'agit beaucoup plus d'explicitier la relation entre les deux notions que d'émettre une nette distinction ou différence. Nous avons estimé nécessaire de développer ce point bien précis par tout un travail réflexif autour de ces deux

¹⁴⁸ Anne Reboul, « (In) cohérence et anaphore :... » op. cit. p. 2

mécanismes linguistiques apparents dans les textes et les discours. Nous tenons à rappeler, ici, que la cohérence (développée supra en 6.1, 6.2, 6.3) recouvre tous les faits de langue inhérents aux aspects de clarté et de pertinence de la pensée aidant le lecteur (ou l'auditeur) à dégager ou à construire du sens avec une certaine aisance. Comme nous l'avons signalé également, la cohérence est beaucoup plus attachée au cadre global du texte, au moment où la cohésion est commandée par le fonctionnement intérieur de certains procédés relatifs essentiellement à l'enchaînement et à la logique des progressions thématique et rhématique opérées dans le discours.

« Il convient de rappeler la différence entre la cohérence et la cohésion textuelle. Il s'agit dans la première de la globalité du texte, alors que la deuxième concerne les relations locales du texte : les règles morphologiques et syntaxiques, les connecteurs argumentatifs, les organisateurs »¹⁴⁹.

Pour G. E. Sarfati, il existe un lien entre *cohésion* et *continuité sémantique*. Cette dernière renvoie à la construction du sens ainsi sa progression dans le texte. Une continuité de sens s'opposerait en effet à une stabilité sémantique, d'où le texte sera privé d'une progression thématique logique permettant au lecteur de passer d'une idée à une autre sans avoir ou sentir d'ambiguïté ou de trous sémantiques (flous) :

« La notion de cohésion du texte renvoie à la continuité sémantique qu'il constitue en vertu de son organisation propre (, la) notion de cohérence, caractérise le texte du point de vue de la performance discursive attestée par des règles de bonne formation »¹⁵⁰.

L'on oppose ici continuité sémantique et performance discursive. Le texte devrait, avant qu'il le soit, respecter une certaine progression de faits et d'idées. Autrement dit, si un auteur annonce et reprend la même idée tout au long de son écrit, sans, à titre d'exemple, l'avoir développée ou éclatée, la réception de son texte posera problème. L'auteur (l'orateur également dans les discours oraux) veille à ce que sa progression, en présentant les faits textuels (que ce soient informations, descriptions, arguments...) obéisse aux normes et aux exigences discursives. Van Dijk (1984)

¹⁴⁹ Mohammed ALKHATIB, « La cohérence et la cohésion textuelles...op., cit. p. 54

¹⁵⁰ G.E. Sarfati, *Eléments d'analyse du discours*, Nathan, Paris, 1997, pp. 28-29

résume ces normes discursives – qui sont d'ailleurs des paramètres (ou conditions) de la cohérence textuelle – dans le schéma suivant :

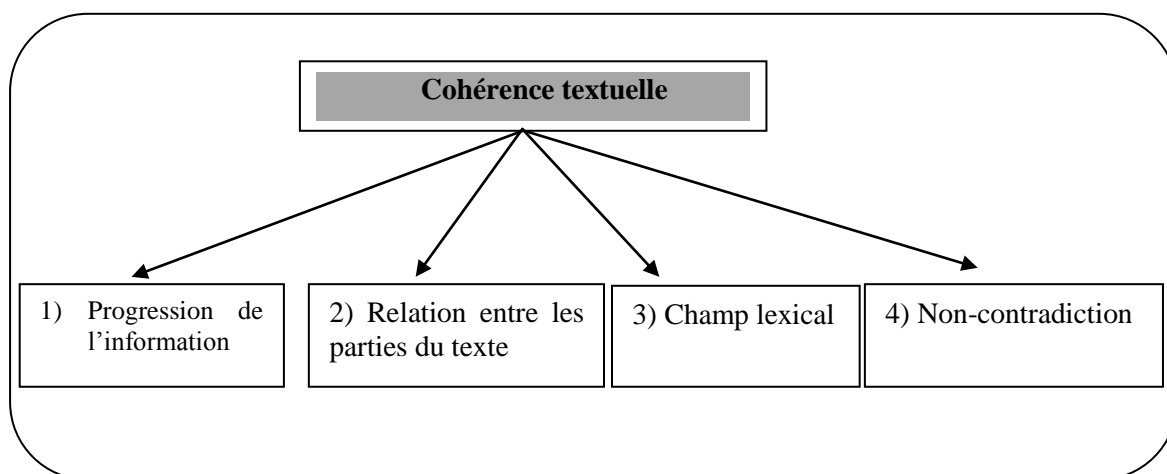


Figure 13. Conditions de la cohérence textuelle selon Van Dijk (1984)

Les quatre conditions de la cohérence textuelle avancées par Van Dijk dans cette figure se complètent afin d'assurer au texte la clarté qu'il lui faut. D'abord, le texte doit avoir une information qui progresse au fil de l'avancement des segments qui le composent : on fait référence dans cette première condition à la progression thématique et rhématique établie par le locuteur. Ensuite, il faut qu'il y ait une relation entre les parties du texte : c'est, à notre sens, la dimension cohésive qui est en jeu. Van Dijk considère la cohésion comme un paramètre d'extrême importance contribuant à configurer la cohérence textuelle, avis que nous partageons avec l'auteur, tout en avançant la remarque que l'aspect cohésif, condition nécessaire de cohérence, ne peut pas, lui seul, être suffisant pour dire qu'un texte ou discours est cohérent. La troisième condition est celle relative au champ lexical. Elle reprend globalement les liens lexicaux, et par conséquent sémantiques, qui existent entre les termes (les mots) du texte. Ces termes sont en effet repris dans le texte de manière fidèle¹⁵¹ (reprise d'un terme en entier par mécanisme lexical ou syntaxique), ou de manière infidèle¹⁵², et ce quand on fait appel aux dispositifs sémantiques (tel que le jeu synonymique). Et enfin,

¹⁵¹ La manière fidèle englobe la reprise lexicale et/ou pronominale.

¹⁵² Nous entendons dire par manière infidèle, comme dans l'anaphore, toute reprise synonymique ou dispositifs sémantiques.

une quatrième condition vient s'installer au côté des trois premières, il s'agit de la non-contradiction. Il faut que tout texte ait une certaine suite *logique cognitive* de séquences syntaxiques et de segments sémantiques. Cette logique va permettre « au lecteur de se forger une représentation mentale cohérente »¹⁵³. L'idée que dévoile cette dernière citation peut être jointe aux critères beaucoup de cohésion que ceux de cohérence dans la mesure où logique cognitive et non-contradiction se rapportent de façon indirecte à la notion de contexte :

*« La cohésion détermine l'appropriation d'une phrase bien formée à un contexte. Un texte répond aux exigences de cohésion si toutes les phrases qu'il comporte y sont acceptées comme des suites possibles du contexte antécédent »*¹⁵⁴

La phrase, considérée comme élément fondamental du texte, s'approprie ou plutôt doit s'approprier la logique dont on vient de présenter les principes ci-dessus tout en répondant à la demande de générer une suite possible et non-contradictoire de mots ou de segments.

Le questionnement de la cohésion textuelle, à l'opposée de la cohérence, se fait sur la base d'interroger des mécanismes linguistiques et d'établir tous les dispositifs internes qui permettent de confectionner une homogénéité relationnelle entre les éléments (ou segments) phrastiques, avec la mise de côté de la vision extérieure et globale du tout textuel, objet consacré à la cohérence :

*« Lorsque on étudie la cohésion d'un texte, on s'attache surtout aux mécanismes strictement linguistiques qui régissent les relations entre syntagmes dans la phrase et encore entre phrases dans le texte »*¹⁵⁵

Selon un point de vue pédagogique, nous le trouvons important de le signaler, l'étude de la cohérence pourrait mener l'enseignant à mieux installer la compétence

¹⁵³ Maria Chuy et Fabienne Rondelli, « Traitement des contraintes linguistiques et cognitives dans la construction de la cohérence textuelle », *Langages*, No. 177, *Traitement des contraintes de la production d'écrits : aspects linguistiques et psycholinguistiques* (mars 2010), p. 84

¹⁵⁴ Ducrot, cité par Jean-Michel Adam, *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga, 1990, p. 13

¹⁵⁵ G. Siouffi, D. Raemdonck, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 1999, p 112.

discursive chez les apprenants, d'où une bonne manipulation des dispositifs linguistiques et rhétoriques relatifs à cette notion contribuerait à avoir de bonnes productions de textes. Cela veut dire que si l'apprenant parvient à maîtriser convenablement les techniques de cohérence, entre autres un bon fonctionnement des anaphores, une meilleure utilisation de connecteurs logiques et pragmatiques, un usage correct et adéquat des isotopies, une maîtrise de la concordance des temps verbaux, un respect de la logique au niveau de la progression thématique et bien d'autres mécanismes de cohérence textuelle/discursive, il contentera d'avoir réalisé une production améliorée sur ce plan spécifique :

« C'est ainsi que ne manquent pas les propositions s'attachant à montrer ce que les grammaires de texte peuvent apporter, soit en termes de cohérence, soit en termes de cohésion/progression, à la correction et à l'amélioration des productions écrites : Charolles (1978), Halte et Petit-jean (1978), Combettes (1978 et 1983) en langue maternelle ; Ruck (1980) 3 et Vigner (1983) en français langue étrangère »¹⁵⁶.

Ce ne sont pas seulement les apports des grammaires de texte qui seront mis en œuvre, comme vient de le montrer Denis Lehmann dans la citation, mais, de plus, il est question de toute une tâche pédagogique qui devra être menée par l'enseignant en classe de langue afin d'installer, de la manière la plus propice possible, chez le public apprenant, la compétence « écrire », ou la compétence de réaliser de bonnes productions écrites. Nous pouvons rejoindre ce qui sera dit dans la citation suivante, dans laquelle on démontre qu'un partage s'installe entre cohésion et cohérence, que l'une des notions appelle l'autre :

« La distinction entre cohésion et cohérence est loin d'être partagée. Mais si l'on admet, avec de Beaugrande et Dressier (1981), Slakta (1975), ou Halliday et Hassan (1976), qu'elle correspond à la distinction entre microstructure et macrostructure, on notera que les emprunts de la didactique se situent aujourd'hui essentiellement du côté de la cohésion »¹⁵⁷.

¹⁵⁶ Denis Lehmann, « La grammaire de texte : une grammaire impliquée », *Langue Française*, No. 68, descriptions pour le français langue étrangère (décembre 1985), p. 103

¹⁵⁷ Denis Lehmann, « La grammaire de texte : une grammaire impliquée »...op. cit., p. 106

Car la cohérence s'attache beaucoup plus aux phénomènes discursifs interagissant dans le texte, la subjectivité du sujet « lisant » ou « écoutant » un discours n'est pas à exclure : l'interprétation que pourrait avancer tout interlocuteur en analysant un produit textuel part, quelque part, de ce qu'il ressent et de ce qu'il prévoit comme suites enchainées d'actes illocutoires. A titre d'exemple, c'est sur la base de sa logique cognitive que le lecteur d'un fait divers ayant le titre suivant : « **Autoroute Paris-Lyon : 8 blessés graves** », qu'il puisse imaginer (ou prévoir) une suite logique et de manière globale, des évènements qui ont eu lieu, sans même lire la suite de l'article. Le paramètre de sentiment des sujets parlant dans le processus d'interprétation est certes présent :

« Les problèmes de cohérence ne paraissent dans toute leur ampleur que lorsque l'on aborde les phénomènes discursifs sous un angle génératif ou quasi-génératif en essayant de formuler des lois ou des règles et en confrontant les prévisions qui découlent de leur application au sentiment des sujets parlants »¹⁵⁸.

mais qui peut diverger vers une dimension interprétative différente, celle liée à la connaissance universelle du monde de celui qui reçoit le discours :

« La cohérence apparaît généralement comme le résultat d'un jugement lié, d'une part, aux marques linguistiques de cohésion et, d'autre part, à un sentiment de congruence fondé sur les connaissances du monde du récepteur »¹⁵⁹.

La connaissance universelle du monde dont on vient de signaler l'importance et le rôle dans l'interprétation des discours de point de vue de leur cohérence représente, nous le supposons, l'ensemble de savoirs que tout interlocuteur détient sur les faits universels, sur le monde dans lequel il vit. C'est, en d'autres termes, l'ensemble d'informations nécessaires qui lui permettent d'ailleurs d'homogénéiser les faits qu'il vit, les paroles qu'il entend ou les textes (ou discours) qu'il lit afin de construire un sens, de prévoir et de déduire une suite cohérente de phénomènes discursifs :

¹⁵⁸ Michel Charolles (1982), cité par Denis Lehmann, « La grammaire de texte... », op. cit., p. 103

¹⁵⁹ Jaubert 2006 ; Rondelli 2008b, cité par Maria Chuy, Fabienne Rondelli, « Traitement des contraintes linguistiques et cognitives dans la construction de la cohérence textuelle », *Langages* 2010/1 (n° 177), p. 83-111. DOI 10.3917/lang.177.0083

« A cette conception hypothético-déductive de la recherche, qui serait commune aux grammaires de texte et aux grammaires génératives, il oppose les analyses de discours, tant celles de Harris que celles de l'« école française », dont il affirme qu'elles ne pouvaient rencontrer le problème de la cohérence, puisqu'elles sont inductives et travaillent sur corpus avec des ambitions essentiellement descriptives »¹⁶⁰

Nous constatons que, à travers les quelques citations avancées dans cette thèse, ayant traité de la cohérence et la cohésion textuelles, ou encore très spécifiquement dans ce point qui a comme objectif de dévoiler la relation – sinon la différence entre ces deux notions –, la dimension extralinguistique doit jouer un rôle assez important dans la présente étude analytique. Nous entendons dire par dimension extralinguistique tous les aspects qui dépassent l'interprétation de la cohérence et de ses dispositifs basée sur des points de langue (de grammaire de texte par exemple) ou de rhétorique (stylistique). Autrement dit, la dimension extralinguistique recouvre les travaux relatifs au repérage des marques psychologiques, psycholinguistiques et cognitives fonctionnées dans le texte :

« La question de la cohérence n'est pas nouvelle dans les domaines de la psychologie cognitive, de la psycholinguistique et de la linguistique. L'intérêt pour cette question a évolué de manière croissante dans les années soixante-dix et a été marqué par la publication des travaux de W. Kintsch et T. Van Dijk (1978) et M. Halliday et R. Hasan (1976) »¹⁶¹

La justification mentale des phénomènes de cohérence et cohésion textuelles se base en effet, à la lumière des apports de la psycholinguistique et la psychologie cognitive, sur les réseaux sémantiques construits par les segments discursifs combinés dans l'acte illocutoire. Un texte cohérent est considéré comme tel une fois les segments qui le composent forment un réseau de sens construisant des unités cohérentes et cohésives et débouchant sur une entité intelligible :

« Pour qu'un texte soit considéré comme cohérent, il semble donc nécessaire qu'il code de façons spécifique une instruction interprétative en proposant au lecteur des relations de cohérence. Plusieurs modèles de compréhension décrivent une représentation mentale cohérente à travers le réseau des nœuds interconnectés, les nœuds étant les segments

¹⁶⁰ Denis Lehmann, « La grammaire de texte... », op. cit., p. 103

¹⁶¹ Maria Chuy et Fabienne Rondelli, « Traitement des contraintes linguistiques et cognitives dans la construction de la cohérence textuelle », op. cit., p. 84

textuels et les connections indiquant les relations sémantiques entre ces segments. Le nombre et le type de relations que doit contenir la représentation mentale pour que le texte dont elle découle puisse être jugé comme cohérent dépendent des standards de cohérence du lecteur. Malgré les variations de ces standards, plusieurs taxonomies de relations de cohérence ont été proposées dans les travaux de psycholinguistique et de psychologie cognitive »¹⁶².

Une constatation n'est pas à négliger : la relation qui pourrait exister entre le type de texte (et par extension le genre) et la cohérence. Il a été démontré, comme l'avance Maria Chuy et Fabienne Rondelli dans la citation ci-après, qu'un bon entretien des relations causales à l'intérieur du texte – en parlant spécifiquement du genre narratif – guide le lecteur à mieux repérer la cohérence textuelle. Nous ne sommes pas ici en mesure de confirmer ou infirmer ces propos par la simple raison de l'absence d'une étude exhaustive et bien contextualisée traitant aussi particulièrement de la question. Comme nos travaux de thèse traitent essentiellement du discours politique, ce qui veut dire beaucoup plus le genre argumentatif, le lien dont on vient de vulgariser les principes (c'est-à-dire le lien genre-cohérence) pourra être l'objet de vérification dans notre partie pratique.

« Malgré les divergences dans les taxonomies, les chercheurs s'accordent sur le fait que l'importance de chaque relation de cohérence est prédéterminée en grande partie par le type ou le genre de texte. Ainsi, il a été montré que, dans les textes narratifs, un rôle particulier est joué par des relations causales : plus le nombre de ces relations est important, mieux sont mémorisés les événements évoqués dans le texte (Graesser & Clark 1985 ; Trabasso & Van den Broek 1985) »¹⁶³.

Dans cette optique même, les conclusions de B. Mayer et R. Freedle confirment que les relations de cohérence ne se manifestent pas pareillement entre les différents genres discursifs. L'argumentatif se voit connu, selon eux, par les relations de *cause-effet*, de *problème-solution*, de *thèse-antithèse*... Il est question de la présence côte à côte de nombre de dichotomies thématiques menant le récepteur du texte (argumentatif dans ce deuxième cas) à prévoir une cohérence particulière :

¹⁶² Ibid., p. 86

¹⁶³ Maria Chuy et Fabienne Rondelli, « Traitement des contraintes linguistiques...op. Cit., p. 87

« En ce qui concerne les textes argumentatifs, les relations de cohérence les plus efficaces pour organiser l'information seraient celles de comparaison, de causalité et de problème-solution (une relation où un segment textuel pose le problème alors que l'autre propose sa solution). B. Meyer et R. Freedle (1984) ont montré que ce sont justement ces types de relations qui permettent aux lecteurs de mieux retenir les informations dans le texte »¹⁶⁴.

D'après Jean-Michel Adam, les études qui ont été menées sur la cohérence ne sont, d'une partie, qu'un des effets de la textualité manifestant dans le produit textuel : il serait impossible de rendre compte des dispositifs linguistiques et rhétoriques générant la cohérence textuelle sans passer par la textualité. Cette dernière, nous le supposons, constitue le pilier fondamental de la force cohérente et cohésive du texte autant sur la dimension linguistique que littéraire du terme, tout en sachant que le traitement de cette question, depuis les apports de grand chercheur Gérard Genette, relève autant plus des études en sciences des textes littéraires. Cela dit, la textualité, dont l'importance scientifique ne pourra jamais être restreinte dans ces quelques lignes, contribue par ses mécanismes et dispositifs modeler *une unité cohésive et cohérente* :

« De ce fait, pour caractériser la cohérence, certains travaux se centrent sur les “forces centripètes de la textualité” en considérant que le texte a la propriété de former une unité cohésive et cohérente »¹⁶⁵

Avant de conclure notre réflexion sur les notions-clés de cohérence et de cohésion, nous avons laissé en dernier, de manière voulue, la contribution particulière du père de la sémiotique moderne, le chercheur italien Umberto Eco. D'après lui, une dimension nouvelle doit être assignée à l'étude de la cohérence dans les textes, qui est celle recouvrant l'actualisation du sens tout au long de la lecture :

« D'autres travaux questionnent le lecteur, postulant que, quel que soit le texte, son contenu, sa longueur, sa langue, « il est évident que le

¹⁶⁴ Ibid., p. 87

¹⁶⁵ Adam, 2005, cité par Maria Chuy, Fabienne Rondelli, « Traitement des contraintes linguistiques et cognitives dans la construction de la cohérence textuelle », *Langages* 2010/1 (n° 177), p. 83-111.

lecteur doit en actualiser le sens à travers une série complexe de mouvements interprétatifs »¹⁶⁶.

On ne peut d'ailleurs parler de construction de sens, et par extension construction d'une entité cohérente, que ce soit son genre discursif (ou textuel) d'appartenance, sans tenir en toute considération le fait que lecteur met à jour les informations retenues d'un écrit donné. Cette mise à jour, appelée *actualisation* par Umberto Eco, se fait progressivement et se concrétise au fur et à mesure de l'acte interprétatif généré par le récepteur du texte.

Conclusion

Nous nous sommes limité dans notre thèse, pour rappel, à la détection des outils linguistiques, que nous avons appelés également dispositifs ou procédés, qui contribuent à assurer au texte sa cohérence et sa cohésion textuelles. Cela dit, nous avons voulu rendre compte, dans ce chapitre, du système d'anaphore d'un point de vue linguistique. L'objectif étant de mettre en lumière quelques points importants : les définitions de l'anaphore, ses types ainsi que sa contribution à la construction du sens dans les discours. Il a été révélé une relation de cause à effet entre anaphore et cohérence : plus l'anaphore est travaillée dans un texte, plus ce texte est cohérent. L'analyse des moyens extralinguistiques de la cohérence discursive, sous un cadre théorique de la psycholinguistique et de la psychologie cognitive pourra faire l'objet de nos futurs travaux postdoctoraux.

¹⁶⁶ Umberto Eco, 1985 p. 62, cité par cité par Maria Chuy, Fabienne Rondelli, « Traitement des contraintes linguistiques et cognitives dans la construction de la cohérence textuelle », *Langages* 2010/1 (n° 177), p. 83-111.

PARTIE PRATIQUE (ANALYTIQUE)

ANALYSE DU COPRUS

Chapitre 7 : Dépouillement lexical des discours politiques : détection des mécanismes de construction du sens

Introduction :

L'objectif de ce premier chapitre de la phase analytique de notre corpus sera d'avancer quelques lectures ayant pour finalité la mise en exergue de la façon dont est construit (élaboré) le sens dans les discours politiques constituant notre corpus. Pour ce faire, nous avons adopté une méthode comparative traitant de l'ensemble des textes soumis à l'analyse.

Nous nous sommes servi de trois logiciels différents, qui convergent tous vers la visualisation d'importantes statistiques lexicales et qui tentent de démontrer des statistiques et des calculs basiques des mots / du lexique des discours appartenant à notre genre d'étude : le discours politique français des présidents de la 5^{ème} République. Ces trois logiciels lexicométriques ont été à la base de notre analyse.

7.1. Bref aperçu sur les logiciels du dépouillement lexical des discours politiques

7.1.1. Antidote

C'est un outil qui a la nature d'usage beaucoup plus dictionnaire permettant de donner de détails statistiques importants sur tous les plans de la langue, entre autres : lexicale, stylistique, sémantique, logique... Nous allons revenir plus bas sur les fonctionnalités de ce logiciel dans la partie consacrée à l'analyse de nos données textuelles.

7.1.2. Lexico 3

Il s'agit logiciel logométrique conçu par une équipe de professeurs de l'université Paris 3, sous la direction du professeur André Salem. Il permet non seulement de visualiser des lectures lexicales des données rassemblées sous une forme

particulière (format électronique d'entrée : texte brut .TXT) mais aussi d'émettre de diverses comparaisons des discours téléchargés et soumis au traitement. Ce logiciel nous a été remis en main propre par le professeur André Salem lors de l'un de nos séjours scientifiques à Paris.

7.1.3. Iramuteq

Notre troisième logiciel sera d'usage partiel. C'est-à-dire, nous nous servirons de quelques unes de ses fonctionnalités de base, celles qui permettent de présenter la distribution et la fréquence des occurrences attestées dans les textes des discours soumis à l'analyse. La dite présentation va nous permettre de configurer et de constituer des comparaisons entre les différents discours des présidents de la 5^{ème} République.

7.2. Présentation du corpus intégral

Le corpus soumis à l'analyse par les trois logiciels est composé de trois sous-catégories importantes. La première sous-catégorie fera l'objet d'analyse dans ce chapitre. Nous consacrerons d'autres chapitres dans cette thèse à l'analyse des deux autres sous-catégories de discours présidentiels.

7.2.1. les discours de vœux des présidents de la 5^{ème} République : présentations statistiques

Nous avons sélectionné trente (30) discours officiels¹⁶⁷ des chefs d'Etat français, prononcés tous entre 1958 et 2014. Les discours de vœux sont une tradition présidentielle dont les thématiques sont certes variées mais qui convergent toutes vers la présentation des vœux et souhaits aux citoyens par le premier responsable de l'Etat. Ces discours prennent généralement comme circonstance temporelle la veille de chaque nouvel an.

¹⁶⁷ La première partie de notre corpus a été téléchargée depuis le site : <http://www.vie-publique.fr/>

Le tableau suivant donne plus de détails sur les discours soumis à l'analyse, et qui constituent d'ailleurs notre première sous-catégorie de corpus :

Auteur	Dates et lieux de prononciation	Nombre d discours
1- François Hollande	D 1 : le 31 décembre 2014 à Paris D 2 : le 31 décembre 2013 à Paris D 3 : le 31 décembre 2012 à Paris	3
2- Nicolas Sarkozy	D 4 : le 31 décembre 2011, Paris D 5 : le 31 décembre 2010, Paris D 6 : le 31 décembre 2009, Paris D 7 : le 31 décembre 2008, Paris	4
3- Jacques Chirac	D 8 : le 31 décembre 2006, Paris D 9 : le 31 décembre 2005, Paris D 11 : le 31 décembre 2004, Paris D 12 : le 31 décembre 2001 D 13 : le 31 décembre 1995	5
4- François Mitterrand	D 14 : Paris, le 31 décembre 1993 D 15 : Paris, le 31 décembre 1991 D 16 : Paris, le 31 décembre 1990 D 18 : Paris, le 31 décembre 1985 D 19 : Paris, le 31 décembre 1983	5
5- Valéry Giscard d'Estaing	D 20 : Paris, le 31 décembre 1980 D 21 : Paris, le 31 décembre 1980 D 22 : Paris, le 31 décembre 1979 D 23 : Paris, le 31 décembre 1975	4
6- Georges Pompidou	D 24 : le 1 ^{er} janvier 1973, Paris D 25 : le 31 décembre 1972, Paris D 26 : le 31 décembre 1970, Paris D 27 : le 31 décembre 1969, Paris	4
7- Charles De Gaulle	D 28 : le 31 décembre 1967, Paris	

	D 29 : le 31 décembre 1962, Paris D 30 : le 31 décembre 1960, Paris	3
Nombre de discours	De 1960 à 2014	30 discours

Tableau 4. Corpus : première sous-catégorie (discours de vœux)

7.2.2. Analyse des discours de vœux :

Nous allons décortiquer l'ensemble des textes représentant les discours de vœux (31 discours au total) à une analyse minutieuse afin de dégager les différentes statistiques lexicales inhérentes à cinq points primordiaux, en l'occurrence :

7.2.2.1. La taille du texte :

Ce point englobe trois onglets principaux : comptes, longueurs et calcul. Notre intérêt portera davantage sur les deux premiers.

7.2.2.2. Catégories et fréquences des mots :

Cette fonctionnalité du logiciel nous permettra de présenter les différentes catégories grammaticales ainsi que leurs fréquences.

7.2.2.3. Etymologie :

Une fois le discours soumis au logiciel, ce dernier classera les mots employés par l'homme politique dans les discours analysés selon leur étymologie (emprunt, création ou fonds primitif) tout en illustrant les résultats par des histogrammes.

7.2.2.4. Temps :

De même que la fonctionnalité précédente, cette entrée nous donnera une figure « histogrammique » de la totalité des temps auxquels a eu recours l'homme politique lors de la production de ses allocutions.

7.2.2.5. Catégories grammaticales :

Des résultats iconiques corroborés par des statistiques détaillées ayant trait aux différentes catégories grammaticales (classes de mots, parties de discours) seront affichés sur l'écran.

7.2.3. Résultats et discussions :

Les résultats obtenus lors de la première phase d'analyse feront l'objet d'une confrontation interne et externe¹⁶⁸.

Logiciel d'analyse n°1 « Antidote » : brève présentation.

« Le correcteur d'Antidote est un correcteur grammatical avancé. Il fait l'analyse syntaxique complète de chaque phrase et vérifie l'orthographe, la syntaxe, les accords grammaticaux, l'usage, la typographie et bon nombre d'autres règles d'écriture du français. En outre, ses prismes offrent un grand nombre de filtres qui permettent de pousser très loin la révision et l'inspection d'un texte. Le correcteur présente le résultat de ses détections dans la fenêtre illustrée ci-dessous. Il se sert des soulignés pour signaler les erreurs, réelles ou potentielles, et offre trois niveaux d'explication pour vous aider à comprendre ses diagnostics. Il vous propose des corrections que vous n'avez qu'à approuver pour qu'il les apporte lui-même au texte »¹⁶⁹.

L'interface du logiciel Antidote est donnée comme suit :

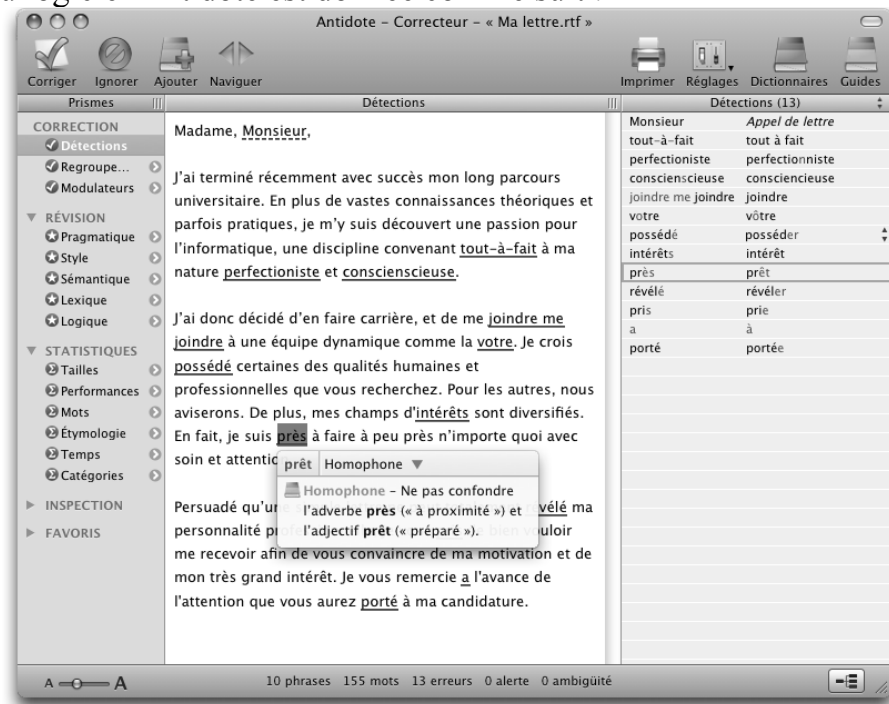


Figure 14. Interface du logiciel Antidote

7.2.3.1. L'analyse du discours n° 1 :

¹⁶⁸ La confrontation interne se fait entre les différents discours du même président tandis que la confrontation externe consiste à établir des liens comparatifs entre les discours des différents présidents.

¹⁶⁹ Antidote (document d'accompagnement du logiciel) : www.antidote.com consulté en février 2014

Nous donnons tout d'abord le texte de ce discours tel qu'il a été prononcé le 31 décembre 2014 par François Hollande :

*« Mes chers compatriotes,
C'est un message de confiance et de volonté que je vous adresse ce soir en vous présentant mes vœux pour la nouvelle année. Je sais les difficultés que nous rencontrons, je les mesure chaque jour et je pense ce soir aux familles qui s'inquiètent pour l'avenir de leurs enfants face au chômage et parfois même face à l'exclusion. Et je veux en finir avec le dénigrement et le découragement.*

La France, c'est un grand pays ; elle est la cinquième puissance économique du monde. La France, elle prend ses responsabilités chaque fois que la paix est menacée, grâce à l'intervention de nos soldats en Afrique, en Irak, et je veux les saluer partout où ils se trouvent ; ils font honneur à leur drapeau.

La France, c'est une diplomatie active, qui cherche inlassablement la solution à des conflits comme en Ukraine où je me suis impliqué personnellement, ou au Proche-Orient. La France, elle fait avancer l'Europe. C'est elle qui a porté la priorité de la croissance avec le plan d'investissement de 315 milliards d'euros, qui va être lancé dès 2015 par la Commission européenne.

La France, elle est reconnue pour ses innovations, pour sa culture, pour le talent de ses entrepreneurs, de ses créateurs, de ses chercheurs. Elle a été honorée cette année par deux prix Nobel.

Nous avons donc toutes les raisons d'avoir confiance en nous mais à une condition : avancer, faire preuve d'audace, refuser le statu quo, écarter la régression. J'ai fait le choix de l'avenir tout en restant fidèle aux valeurs de la République et à notre modèle social. La France, ce n'est pas une nostalgie, c'est une espérance. Mon devoir, avec le gouvernement de Manuel VALLS, c'est de tout faire, tout entreprendre pour préparer la France de demain, de tout donner pour notre pays.

Je crois à la persévérance, à la constance, au travail dans la durée. L'année 2014 fut une année rude, jalonnée d'épreuves de toutes sortes. J'ai tenu bon et suivi fermement le cap que j'avais fixé.

Le pacte de responsabilité, je l'avais annoncé en début d'année devant vous ; il entre en application dès demain matin. Les entreprises, les travailleurs indépendants verront leurs charges baisser, il n'y aura plus aucune cotisation patronale pour un salarié payé au SMIC. Aux entreprises maintenant d'embaucher et d'investir. C'est le sens du mot « responsabilité » car notre obligation, j'allais dire notre obligation commune, c'est la lutte contre le chômage.

De grandes réformes ont également été menées tout au long de l'année qui s'achève. Ainsi à partir du 1er janvier, demain, la pénibilité au travail sera enfin prise en compte pour le calcul des droits à la retraite ; le système devra être rendu le plus simple possible pour les entreprises,

j'y veillerai personnellement, en concertation avec les partenaires sociaux qui eux-mêmes se sont engagés dans une négociation essentielle dont l'enjeu est de moderniser le dialogue social dans notre pays.

De même, la réforme territoriale, celle qui avait été mille fois annoncée, mille fois abandonnée, elle a été adoptée en moins de six mois. Et l'année prochaine, vous serez amenés à désigner les élus de ces futures collectivités. Ce sera, quel que soit votre choix, plus d'efficacité et moins de dépenses.

La France est donc capable de se transformer et je sais que vous y êtes prêts. Et c'est ce que nous allons faire encore en 2015. D'abord avec la loi que va présenter le ministre de l'Economie, Emmanuel MACRON, dès le mois de janvier. Elle va libérer les initiatives, casser les rentes, libérer les énergies, l'activité, développer l'emploi, simplifier la vie des entreprises tout en protégeant les salariés. Ce sera un coup de jeune pour notre société parce que cette loi, elle est surtout destinée à la jeunesse.

La jeunesse, ce sera toujours ma priorité, avec des moyens supplémentaires pour lutter contre les inégalités scolaires, avec des jeunes professeurs mieux formés, avec le lancement d'un grand plan numérique à l'école, parce que je veux que la France soit le premier pays d'Europe en matière d'utilisation des nouvelles technologies. Ce sera un formidable outil de connaissance et aussi de justice sociale. Car la France, elle n'est forte que si elle est juste.

Aussi, en 2015, sera supprimée – je m'y étais engagé – la première tranche de l'impôt sur le revenu ; les allocations familiales seront désormais modulées en fonction des ressources ; l'accompagnement des personnes âgées sera amélioré ; l'accès aux soins sera facilité sans que soit mise en cause la liberté des professionnels de santé.

Mais nous devons aussi être capables de nous réunir sur des sujets de société les plus difficiles, j'allais dire les plus intimes : je pense à la fin de vie et au droit de mourir dans la dignité. Je souhaite qu'en 2015, le Parlement puisse adopter une loi consensuelle qui contribue à l'apaisement des souffrances et prenne en compte la volonté des malades.

Mes chers compatriotes, la France avancera donc l'année prochaine, dans tous les domaines et pour tous. C'est le combat que j'ai engagé. Ce combat, je le mènerai jusqu'au bout, contre les conservatismes – et ils sont nombreux –, contre les populismes – et ils sont dangereux. Face au chômage, c'est en faisant preuve d'initiative que nous réussirons et non en nous figeant ou en nous isolant du reste du monde. Ecartons les discours qui trompent et qui abusent le peuple.

Avec l'Europe, ce n'est pas en cassant ce qui existe ou en prétendant sortir de la zone euro que nous convaincrions, c'est en redressant notre propre compétitivité, c'est en mobilisant tous les leviers économiques pour nous écarter de la stagnation en Europe et c'est en donnant une assise démocratique à la zone euro.

Et devant les menaces qui montent et qui inquiètent, qui s'appellent terrorisme, communautarisme, fondamentalisme, ce n'est pas en nous divisant, en stigmatisant une religion, en cédant à la peur que nous nous protégerons, c'est en défendant fermement nos règles communes : la laïcité, l'ordre républicain, la sécurité des personnes, la dignité de la femme. C'est quand la France oublie ses principes qu'elle se perd, qu'elle se noie. Là est le déclin, le seul qui nous menace, c'est celui de l'abandon. C'est déjà arrivé dans l'histoire, dans l'histoire en France comme en Europe, ne l'oublions jamais. Et c'est pourquoi je fais de la lutte contre le racisme et contre l'antisémitisme une grande cause nationale.

De même, nous devons nous retrouver à travers l'engagement, c'est une vertu pour la Nation, c'est ce qui nous rassemble dans une même patrie. Le service civique sera donc élargi à tous les jeunes, dans toute leur diversité, tous les jeunes qui en feront la demande.

2015, mes chers compatriotes, ce sera une année essentielle aussi et j'allais dire avant tout pour la planète. La France va accueillir la conférence sur le climat en décembre prochain. Elle rassemblera tous les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier. C'est une magnifique opportunité pour nous rassembler d'abord nous-mêmes au-delà de nos différences, pour mettre en commun ce que nous avons de meilleur, pour redonner du sens au progrès. La France, elle doit être exemplaire – elle l'est – avec la loi sur la transition énergétique qui a déjà été votée par l'Assemblée nationale, avec la loi sur la biodiversité.

La France, elle a été capable il y a maintenant 70 ans, de réunir une grande conférence pour les droits universels de l'homme. Maintenant, nous devons entraîner le monde pour qu'il puisse adopter à son tour une déclaration pour les droits de l'humanité pour préserver la planète. Et je ferai tout pour qu'à Paris, en 2015, la conférence soit un succès, parce que je veux que lorsque nos enfants nous interrogeront ou nos petits-enfants, sur ce que nous avons été capables de faire en 2015, nous puissions être fiers et leur dire que nous avons contribué à préserver la planète toute entière.

Mes chers compatriotes de métropole, d'outre-mer ou qui vivent à l'étranger, tels sont les vœux que je forme pour l'année qui s'ouvre. 2015 doit être une année d'audace, d'action et de solidarité. Et j'ai une pensée particulière pour les plus fragiles ce soir, pour les personnes seules, pour les démunis et pour toutes les victimes des drames qui se sont produits ces derniers mois.

Mais mon message, c'est celui de la confiance ; confiance en nous, confiance dans toutes les forces de notre pays, confiance dans notre vitalité et c'est pourquoi je peux dire ce soir : vive la République et vive la France »¹⁷⁰.

¹⁷⁰ Discours de vœux intégral de François Hollande, le 31 décembre 2014, Paris.

1- La taille du texte :

La taille du texte est visualisée par le logiciel *Antidote* comme suit :



Figure 15. Interface du logiciel 1 (rubrique Taille)

		Points analysés	Statistiques
Comptes	Paragraphes		23
	Phrases		71
	mots		1503
Longueurs	Phrases par paragraphe ¹⁷¹		3,1
	Mots par phrase		21,2
	Caractères par mot		4,7

Tableau 5. Taille du texte du discours n° 1.

Lecture du tableau : Le texte comprend 71 phrases réparties sur 23 paragraphes dont 1503 mots constituent le corps. Quant aux longueurs, elles sont données sous forme des moyennes ci-après :

3,1 phrases par paragraphe, 21,2 mots par phrase et enfin 4,7 caractères par mot.

Avant d’entamer notre analyse et d’émettre des commentaires, nous trouvons utile d’attirer l’attention des lecteurs de ce travail sur le fait que chacune des deux

¹⁷¹ Les résultats donnés représentent des moyennes calculées respectivement des phrases par rapport aux paragraphes, des mots par rapport aux phrases et des caractères par rapport aux mots.

variables précédentes (*comptes* et *longueurs*) sont dénotatives et révélatrices de la richesse ou de la pauvreté du texte soumis à l'analyse et sur le plan lexico-thématique et sur le plan syntactico-sémantique.

De même, le nombre de connecteurs également donné par notre premier logiciel sous la dénomination de « charnières » nous renseigne [sur] le degré de cohésion et donc de cohérence au sein dudit texte.

Nombre de connecteurs dans le discours n°1 :

Statistiquement parlant, ce premier discours contient, selon notre logiciel, 32 connecteurs logiques (donnés sous le nom de charnières). Parmi ces connecteurs, nous citons : et, d'abord, parce que, désormais...

Nous avons pu les déchiffrer à travers la lecture de l'écran ci-après donné par Antidote :

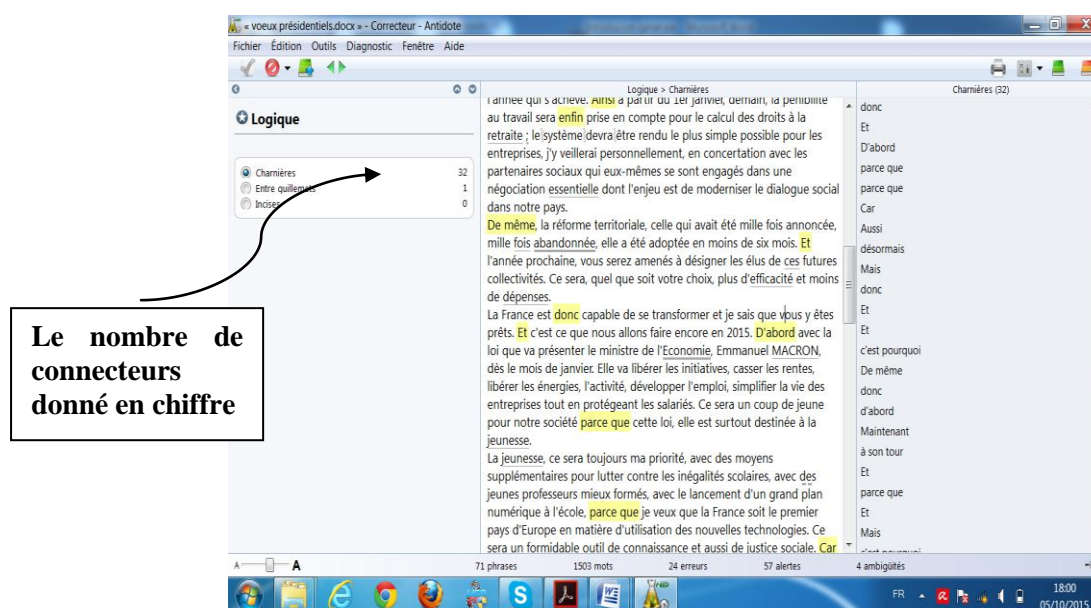


Figure 16 : connecteurs dans le discours n°1

Analyse et commentaires du discours n° 1 :

A la lumière des statistiques relevées, et compte tenu du nombre de paragraphes et de phrases ainsi que celui de la moyenne de mots par phrase, il en ressort que le texte du discours prononcé par François Hollande le 31 décembre 2014 paraît riche aussi bien en matière de lexique qu'en thématique.

2- Catégories et fréquences des mots :

Nous nous sommes référé à la page de l'écran affichée comme suit :

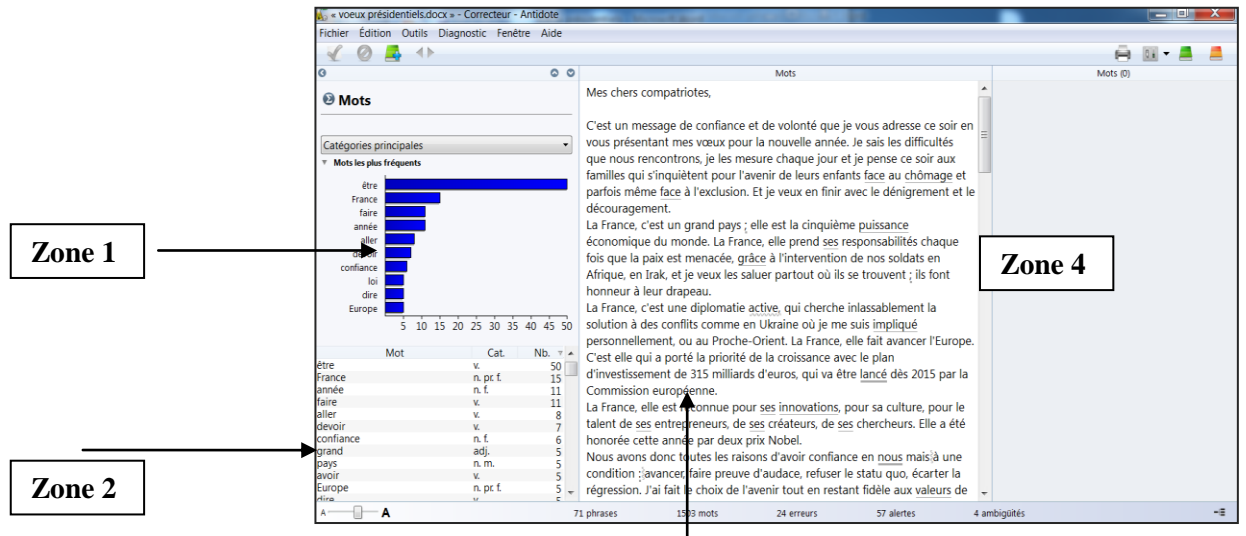


Figure 17. Interface du **Zone 3** (rubrique Mots)

La page est composée de quatre zones importantes :

La zone 1 : schématisation graphique de la fréquence des mots (par ordre fréquentiel)

La zone 2 : schématisation sous format de tableau fréquentiel des mots du discours analysé tout en donnant la nature grammaticale de chaque terme.

La zone 3 : cette rubrique comprend le texte intégral du discours soumis à l'analyse.

La zone 4 : sert à bien visualiser là où chacun des mots présents dans les zones 1 ou 2 a fait apparition.

Ainsi, nous avons pu relever les statistiques suivantes :

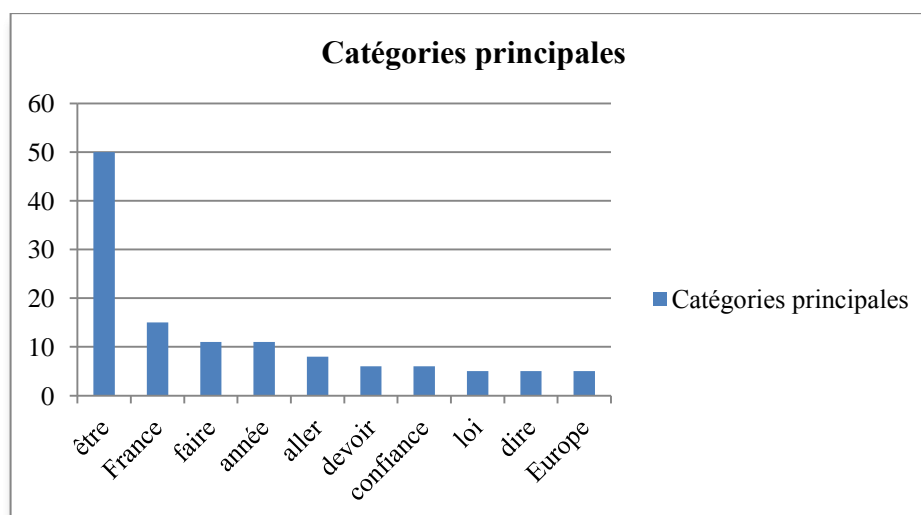


Figure 18. Fréquence lexicale dans le discours n° 1

Lecture de l’histogramme :

L’histogramme (figure 17) met en lumière la fréquence lexicale des mots utilisés par François Hollande dans son discours de vœux du 31 décembre 2014. Les statistiques sont obtenues comme suit : être (50)¹⁷², France (15), faire (11), année (11), aller (8), devoir (6), confiance (6), loi (5), dire (5) et enfin Europe (5).

Analyse et commentaires :

A travers un aperçu global de la fréquence lexicale précédente, celle qui démontre le nombre de termes employés par François Hollande (désormais FH), nous déduisons que le thème *France* a plus d’importance dans ce discours, avec une fréquence de 15 fois.

Nous avons également la possibilité de visualiser la dite fréquence en changeant la variable « catégories principales » par toutes les autres parties de discours, entre autres : « verbes », « noms », « noms propres », « adjectifs »....

Nous donnons à titre d’exemple la fréquence lexicale par variable « verbes » :

¹⁷² Le chiffre mis entre parenthèse indique combien de fois est attesté le mot dans le texte analysé.

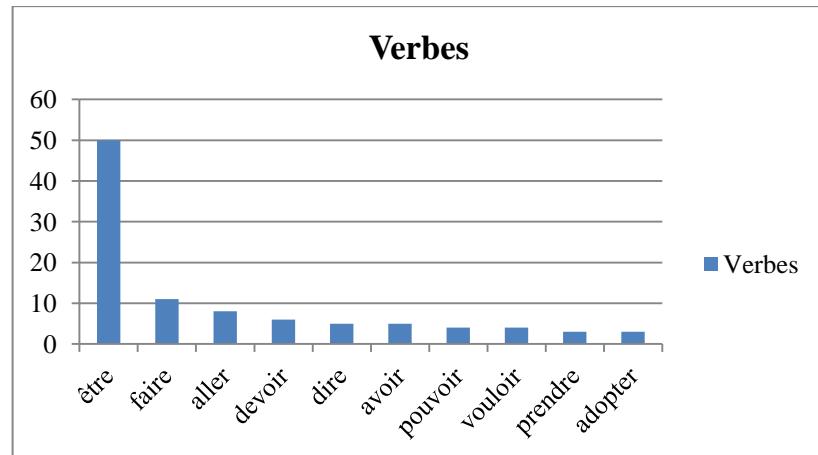


Figure 19. Fréquence des verbes dans le discours n° 1

Lecture :

Le verbe « être » paraît le plus fréquent dans le discours n°1, avec une fréquence de (50). Viennent ensuite les verbes suivants : faire (11), aller (8), devoir (6), dire (5), avoir (5), pouvoir (4), vouloir (4), prendre (3) et enfin adopter (3).

Analyse :

Le discours est chargé beaucoup plus de verbes d'action que de verbes d'état. Sans généraliser la remarque sur tous les autres discours de FH, nous supposons que le choix de ce type de verbe par l'homme politique donne une certaine attractivité et vivacité à son discours. L'engagement et la projection sont aussi présents dans ce discours, là où il a été question de verbes comme « faire », « devoir », « aller », « vouloir »...

Quant aux adjectifs, ils ont été schématisés de la sorte :

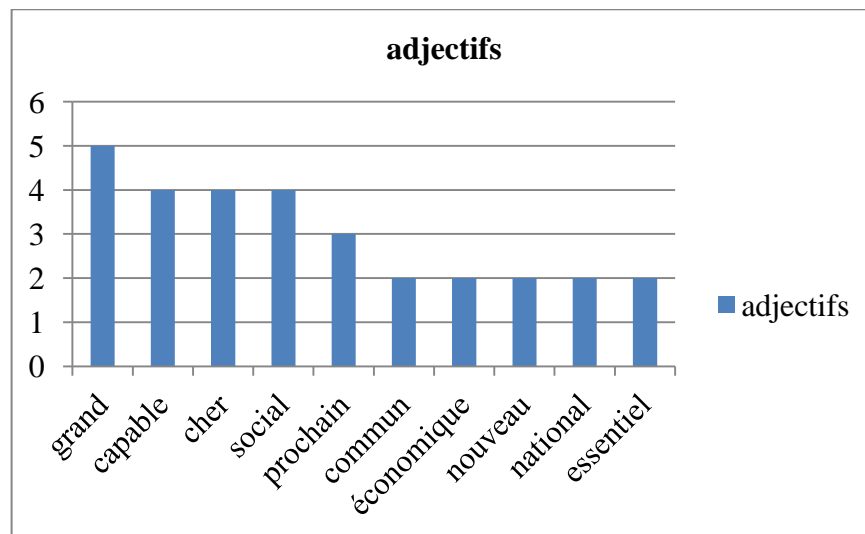


Figure 20. Fréquence des adjectifs dans le discours n° 1

Lecture : l'adjectif *grand* vient en première position avec une fréquence de 5 fois. Viennent ensuite et respectivement les adjectifs *capable* (4), *cher* (4), *social* (4). Et enfin, avec une fréquence de 2 fois, est attestée la présence des adjectifs *commun*, *économique*, *nouveau*, *national* et *essentiel*.

Nous signalons que le logiciel *Antodite* donne les statistiques de toutes les formes fléchies de chaque adjectif. Si nous prenons, par exemple, l'adjectif *grand* dans le premier discours, ces formes apparaissent dans les cinq passages suivants :

1. « La France, c'est un **GARND** pays ; elle est la cinquième puissance économique du monde »¹⁷³.
2. « De **GRANDES** réformes ont également été menées tout au long de l'année qui s'achève »¹⁷⁴.
3. « La jeunesse, ce sera toujours ma priorité, avec des moyens supplémentaires pour lutter contre les inégalités scolaires, avec des jeunes professeurs mieux formés, avec le lancement d'un **GRAND** plan numérique à l'école, parce que je veux que la France soit le premier pays d'Europe en matière d'utilisation des nouvelles technologies »¹⁷⁵.
4. « Et c'est pourquoi je fais de la lutte contre le racisme et contre l'antisémitisme une **GRANDE** cause nationale »¹⁷⁶.
5. « La France, elle a été capable il y a maintenant 70 ans, de réunir une **GRANDE** conférence pour les droits universels de l'homme »¹⁷⁷.

De même pour les adverbes, les résultats de schématisation ont été obtenus de cette façon :

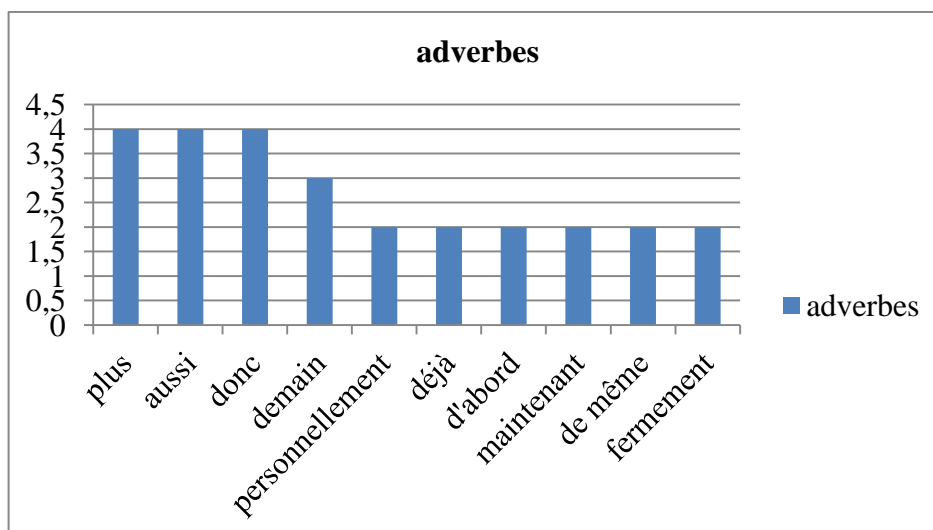


Figure 21. Fréquence des adverbes dans le discours n° 1

¹⁷³ François Hollande, le 31 décembre 2014, Paris.

¹⁷⁴ Ibid.

¹⁷⁵ Ibid.

¹⁷⁶ Ibid.

¹⁷⁷ Ibid.

Lecture : les adverbes *plus*, *aussi* et *donc* prennent la tête de classement avec une fréquence de 4 fois. L’adverbe *demain* a été attesté 3 fois ; quant aux autres *personnellement*, *déjà*, *d’abord*, *maintenant*, *de même* et *fermement*, leur fréquence est de 2 fois dans le discours n° 1.

1. L’étymologie :

L’origine des mots est donnée en plusieurs sous-catégories de langues (ou de nature de mots), et ce selon une multitude de types de langues, entre autres : latin, grec, ancien français, francique, gaulois...

Comme nous l’avons signalé plus haut, trois catégories essentielles regroupent l’étymologie de tous les mots employés dans les discours politiques (ceux faisant l’objet de notre analyse) : création¹⁷⁸, emprunt¹⁷⁹ ou fonds primitif¹⁸⁰.

L’analyse du discours n° 1 a donné ceci :

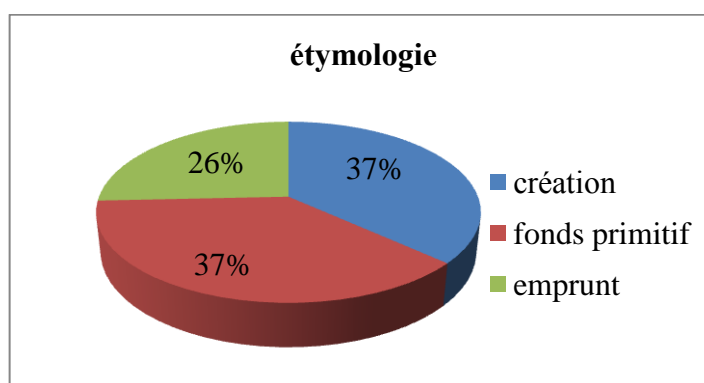


Figure 22. Etymologie des mots dans le discours n° 1

Lecture : au moment où 26 % de la totalité des mots du discours 1 sont des emprunts à d’autres langues, 37% de mots représentent des créations et 37 % des fonds primitifs.

¹⁷⁸ « Pour les créations, elle énumère les langues de second degré, c’est-à-dire les langues d’origine des mots français ayant servi à créer de nouveaux mots français présents dans le texte, ainsi que les origines qui ne sont pas des langues, comme les noms propres, les onomatopées et les interjections ». Manuel/guide d’utilisation du logiciel Antidote, p. 53

¹⁷⁹ « Pour les emprunts, elle énumère toutes les langues étrangères, anciennes ou contemporaines, auxquelles le français a puisé les mots du texte au fil des siècles ». Ibid.

¹⁸⁰ « Pour le fonds primitif, elle détaille les quelques langues dont le français a hérité à sa naissance et qui sont représentées par les mots du texte » Ibid.

Analyse et commentaire : dans ce discours, l'emprunt à des langues étrangères n'a pas atteint un taux élevé par rapport aux deux autres types (création et fonds primitif). Le discours de vœux de FH du 31 décembre 2014 converge lexicalement parlant vers l'utilisation des mots de création ou des mots appartenant à des fonds primitifs.

2. Les temps : En ce qui concerne les temps, un tableau résumant tous les verbes conjugués dans le discours 1 a été établi :

Temps	Fréquence
Présent	85
Passé	24
Futur	30
Total	139

Tableau 6. Les temps dans le discours 1

Lecture du tableau :

Sur un total de 139 verbes conjugués dans le texte du discours 1, 30 verbes sont mis au futur et 24 verbes seulement sont conjugués aux temps du passé. Tandis que le reste (85 verbes), a été mis au présent de l'indicatif.

Analyse : le discours de vœux a une dominance projective. Le présent de l'indicatif, comme le futur, peut remplir cette fonction modale importante. L'actuel est assuré par la dominance du présent de l'indicatif par un pourcentage élevé comme va le montrer l'histogramme suivant :

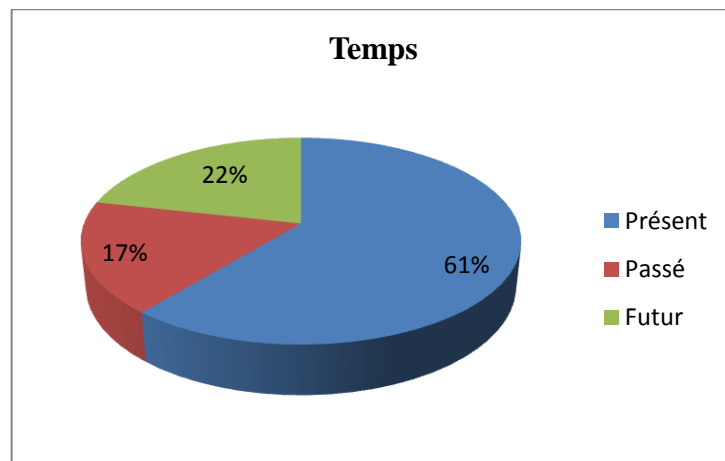


Figure 23. Les temps dans le discours n° 1

3. Catégories grammaticales :

Nous terminerons notre dépouillement lexical de ce premier discours par la détection de quelques statistiques relatives aux différentes catégories grammaticales ainsi que leurs fréquences dans le discours en question. L'objectif visé à travers ce dépouillement est de voir non seulement la distribution fréquentielle de chaque catégorie, la dominance de chacune d'elle par rapport à l'autre dans le même discours, mais aussi de confronter cette distribution dans les différents discours analysés. Des lectures interprétatives seront ensuite avancées. Nos déductions finales vont nous permettre de souligner des traits inhérents au genre politique en général et à chaque président en particulier.

Une partie de l'écran qui démontre la fréquence des catégories a été coupée de la façon ci-après :

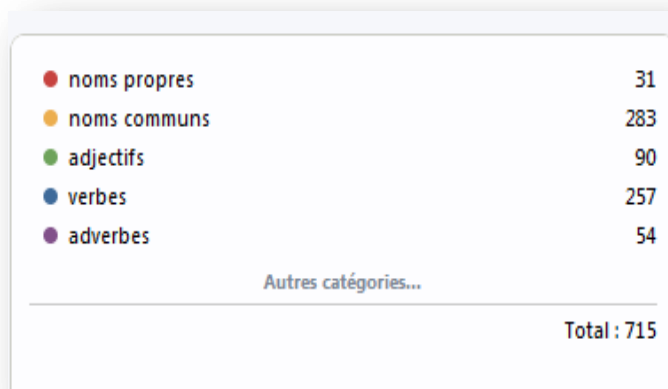


Tableau de fréquences des catégories grammaticales :

● noms propres	31
● noms communs	283
● adjectifs	90
● verbes	257
● adverbes	54
Autres catégories...	
Total : 715	

Figure 24. Fréquence des principales catégories grammaticales dans le discours de FH du 31 décembre 2014 (partie de l'écran)

Ces résultats sont traduits dans l'histogramme suivant :

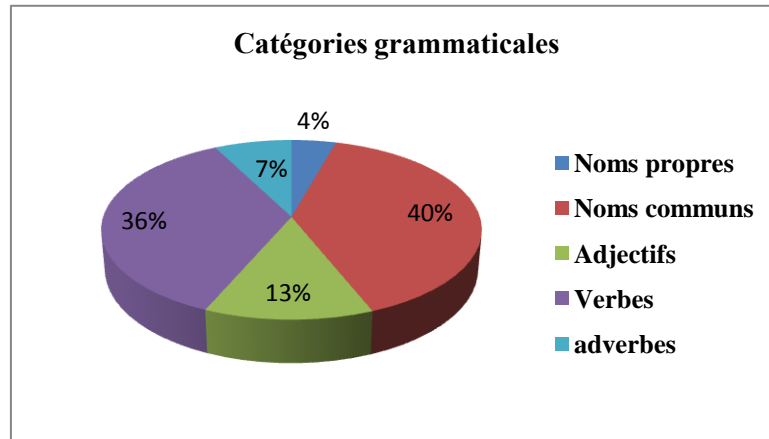


Figure 25. Catégories grammaticales dans le discours n°1

Lecture et analyse :

En observant cet histogramme, il paraît que les deux catégories « noms communs » et « verbes » prévalent remarquablement sur les autres. Les phrases de FH paraissent donc beaucoup plus verbales que nominales. Seulement 4 % (31 fois / 715) représente des noms propres. Cette « tendance » à faire prévaloir le *verbe* au *nom* dénote une volonté de faire prédominer *l'action* aux dépens du *dire*.

Nous passons directement à l'analyse du deuxième discours, prononcé par FH le 31 décembre 2013 à Paris. Nous procédons de la même manière que la précédente, tout en essayant d'enchaîner l'analyse par des lectures comparatives avec les discours déjà analysés.

7.2.3.2. L'analyse du discours n° 2 :

« *Mes chers compatriotes,*

Avant de vous présenter mes vœux, je tiens à vous parler de ce que nous avons en commun et de plus cher : c'est-à-dire de notre pays.

L'année 2013 a été intense et difficile. Intense, parce que la France a pris ses responsabilités lors de graves crises internationales : le Mali, la Syrie, la Centrafrique encore tout récemment. Intense, parce que l'Europe a réussi, enfin, à surmonter la tourmente financière qu'elle traversait depuis 2008.

Intense, parce que le Gouvernement a engagé des réformes, pour rétablir nos comptes publics, améliorer la compétitivité des entreprises, moderniser le marché du travail, consolider nos retraites, en prenant en compte la pénibilité. Il a donné priorité à l'éducation – c'était mon engagement - et il a ouvert le mariage pour tous.

Mais l'année 2013 a aussi été difficile pour beaucoup d'entre vous et pour le pays. Parce que la crise s'est révélée plus longue, plus profonde que nous l'avions nous-mêmes prévu. Et nous en avons payé le prix avec une croissance faible et une succession de plans sociaux. L'état même du pays a justifié que je vous demande des efforts.

Et je sais ce qu'ils représentent. Les impôts sont devenus lourds, trop lourds, à force de s'accumuler depuis de nombreuses années. En 2013, le chômage est resté à un niveau encore élevé, même si la tendance de ces derniers mois s'améliore. Les résultats sont forcément longs à apparaître, mais ils sont là. Et j'ai confiance dans les choix que j'ai fait pour le pays.

Je vous le redis ce soir : je n'ai qu'une priorité, qu'un objectif, qu'un engagement, c'est l'emploi ! Car chaque emploi créé, c'est un peu de force reconquise. Chaque chômeur qui reprend un travail, c'est une famille qui respire, c'est de l'espoir qui revient, c'est du pouvoir d'achat qui est regagné, de la justice sociale qui est retrouvée.

En 2014, nous aurons besoin de la mobilisation de tous pour gagner cette bataille. C'est pourquoi je propose un pacte de responsabilité aux entreprises. Il est fondé sur un principe simple : moins de charges sur le travail, moins de contraintes sur leurs activités et, en contrepartie, plus d'embauches et plus de dialogue social. Je salue, d'ailleurs, les partenaires sociaux qui, en début d'année, avaient réussi déjà à conclure un accord sur la sécurisation de l'emploi et, dans les derniers mois de cette année, ont conclu un accord sur la formation professionnelle. Il permettra aux jeunes d'être mieux insérés. Aux chômeurs, d'être mieux accompagnés vers l'emploi. Aux moins qualifiés, de disposer d'une nouvelle chance dans l'entreprise.

C'est pourquoi une loi sera votée au début de l'année 2014 parce que je veux traduire, le plus vite possible cette réforme dans la réalité. Enfin, la Nation doit se mobiliser autour de son école, qui doit conjuguer l'excellence dans l'accès au savoir et l'exigence dans la lutte contre les inégalités. 2014, ce sera aussi l'année de décisions fortes. Trois sont essentielles à mes yeux.

D'abord, je veux réduire la dépense publique. Nous devons faire des économies partout où elles sont possibles. Et j'ai la certitude que nous pouvons faire mieux en dépensant moins. Cela vaut pour l'Etat, qui doit se concentrer sur ses missions essentielles, mais aussi pour les collectivités locales, qui doivent voir leurs compétences clarifiées ; et pour la sécurité sociale, qui est notre bien le plus précieux, qui doit en terminer avec les excès - nous les connaissons - et les abus. Parce qu'ils mettent en cause l'idée même de solidarité. Nous devons dépenser moins pour réduire notre déficit mais aussi pour pouvoir, à terme, baisser les impôts. C'est là le sens de la réforme fiscale que nous avons

engagée. J'assumerai, moi-même, la responsabilité et le suivi de ce programme d'économies durant tout le quinquennat.

Ensuite, deuxième décision, je veux simplifier la vie de chacun d'entre vous. Pour les démarches administratives, pour les actes de la vie quotidienne, pour la création d'entreprises, pour le développement de l'investissement. Tout doit être rendu plus facile. C'est une condition pour que nous puissions être plus attractifs, plus modernes, plus souples. Enfin, je veux que notre pays accomplisse sa transition énergétique. Les objectifs en sont clairs : faire des économies d'énergie, rénover nos logements, lutter contre le réchauffement climatique, soutenir l'artisanat, mais aussi une nouvelle industrie qui émerge grâce à la transition énergétique.

Mes chers compatriotes,

La France a tous les atouts pour réussir. Nous sommes un pays d'invention, d'innovation, de création, dans tous les domaines. Je pense à cette magnifique prouesse qu'a été la mise au point d'un cœur artificiel, première fois que cette technique est mise au point dans le monde. Je pense aussi aux transports, avec les véhicules électriques ; à l'agriculture, avec la chimie verte ; au numérique, où nous sommes également les meilleurs ; à la culture, où nous avons l'excellence. Alors la France sera forte si nous savons nous réunir sur l'essentiel, c'est-à-dire le destin économique, industriel, productif de notre pays dans les dix prochaines années. La France sera forte si elle reste solidaire. Si elle bâtit plus de logements, réduit la pauvreté, accueille mieux les personnes en situation de handicap ou de dépendance. La France sera forte si elle est intraitable dans le respect de ses règles : la sécurité, qui est la garantie de la liberté ; l'indépendance de la justice, c'est l'impartialité ; la laïcité, c'est la condition pour vivre ensemble.

Je serai intransigeant face à tout manquement, face au racisme, face à l'antisémitisme, face aux discriminations.

La République, elle n'est pas négociable. Les lois ne sont pas négociables. Le modèle français n'est pas davantage négociable. Parce que c'est lui qui nous permet d'avancer, génération après génération. Ces valeurs, toutes ces valeurs de la République, nous les affirmons aussi dans le monde. La France est toujours au premier rang, et j'en suis fier, au service de la paix. C'est son honneur. C'est son devoir. C'est pourquoi nous sommes intervenus au Mali, pour lutter contre le terrorisme. Que nous agissons pour éviter l'utilisation des armes chimiques en Syrie. Que nous sommes présents en Centrafrique pour sauver des vies humaines et éviter que des enfants soient découpés en morceaux, comme cela a été le cas. Pour que nous défendions partout les Droits de l'Homme, la dignité de la femme, l'exception culturelle, la préservation de la planète.

Je salue tous ceux qui s'y dévouent, et notamment nos soldats qui sont déployés parfois au sacrifice de leurs vies. Neuf d'entre eux, je dis bien neuf, sont tombés pour la France cette année. Je m'incline devant leur mémoire et renouvelle mon soutien à leurs familles.

Mes chers compatriotes de l'Hexagone et des Outre-mer,

Au printemps prochain, vous serez consultés à travers deux scrutins. Les élections municipales pour désigner les élus qui seront les partenaires de l'Etat

pour mettre en mouvement notre pays, mais dans un cadre qui doit être précisé. Une nouvelle loi de décentralisation accordera plus de responsabilités aux élus, et elle simplifiera l'organisation territoriale de notre pays, qui est devenue illisible et coûteuse. Quant au renouvellement du Parlement européen, il doit être l'occasion de promouvoir une majorité politique qui devra être tournée vers l'emploi et la solidarité, et non vers l'austérité et l'égoïsme national.

Ce n'est pas en défaisant l'Europe que l'on fera la France de demain. C'est en la renforçant qu'elle nous protégera davantage. Et je ne laisserai pas faire ceux qui nient l'avenir de l'Europe, qui veulent retourner dans les vieilles frontières, en pensant qu'elles les mettraient à l'abri, qui veulent sortir de l'euro. Je serais légataire de toutes les générations qui se sont battues pour l'Europe. Je prendrai donc, dès le printemps prochain, des initiatives avec l'Allemagne pour donner plus de force à notre Union.

Mes chers compatriotes,

Plus que jamais, il faut aimer la France. Rien n'est pire que le dénigrement de soi. Être lucide n'a jamais empêché d'être fier. La France, ce n'est pas seulement une grande histoire – et nous aurons à la célébrer en 2014 pour le centenaire de la Grande Guerre. La France, c'est une promesse, c'est un avenir, c'est une chance. Oui, c'est une chance d'être français dans le monde d'aujourd'hui. Et c'est fort de cette conviction que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette année nouvelle. Mes vœux, ils sont ceux de la réussite pour chacune et chacun d'entre vous, mais aussi pour tous. En cet instant, je n'oublie pas ceux qui sont dans la peine, qui vivent dans l'isolement, qui sont mal logés, qui sont même sans-abri. Nous avons, vis à vis d'eux, un devoir de solidarité.

Je pense aussi à nos concitoyens retenus en otage. L'un d'entre eux, le Père VANDENBEUSCH vient d'être libéré. J'en suis heureux pour lui et sa famille. Mais il en reste six, encore, détenus. Au nom de la fraternité qui nous unit, je ferai tout pour les libérer.

Voilà mes vœux pour l'année nouvelle : cette bataille pour l'emploi qui doit être la réussite de la France.

Vive la République !

Vive la France ! »¹⁸¹

1. La taille du texte du discours n° 2 :

Le tableau ci-après résume les données de statistiques lexicales relatives au deuxième texte de notre corpus, le discours de FH prononcé un an avant le premier :

¹⁸¹ François Hollande, le 31 décembre 2013, Paris.

	Points analysés	Statistiques
Comptes	Paragraphes	24
	Phrases	104
	mots	1610
Longueurs	Phrases par paragraphe	4,3
	Mots par phrase	15,5
	Caractères par mot	4,8

Tableau 7. Taille du texte du discours n° 2.

Lecture :

Le total de paragraphes dans ce discours est de 24, comprenant 104 phrases. Ces dernières englobent en tout approximativement 1610 mots. Les moyennes des phrases par rapport aux paragraphes, des mots par rapport aux phrases et des caractères par rapport aux mots sont données respectivement comme suit : 4,3/15,5 et 4,8.

Analyse et commentaires :

En nous basant sur le nombre de paragraphes ainsi que celui de phrases, le discours n°2 paraît un peu plus long que le premier.

A l'instar du premier discours, cette allocution est caractérisée, elle aussi, par une certaine richesse lexicale et thématique exprimée dans l'ensemble des paragraphes constituant son corps.

2. Catégories et fréquences de mots (discours n°2)

Nous prenons lecture de la figure suivante :

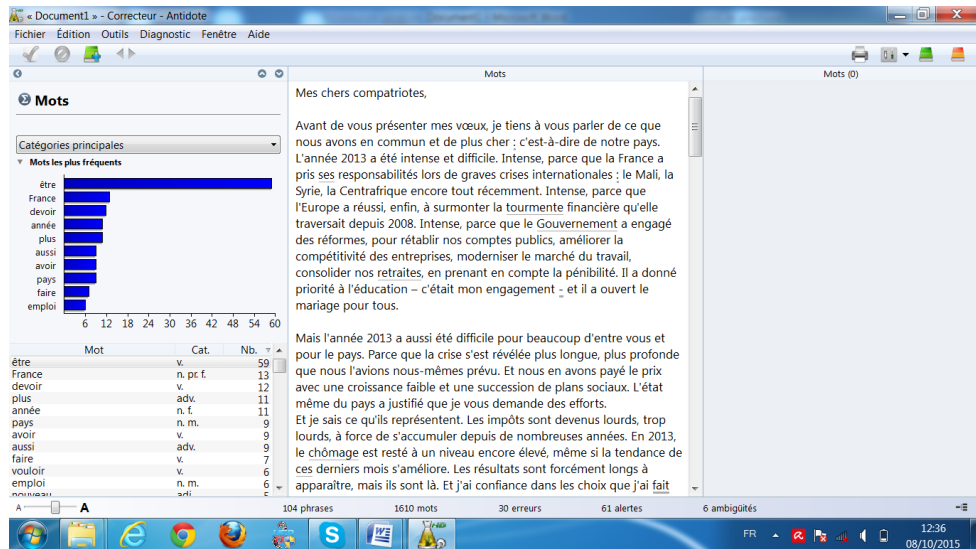


Figure 26. Catégories grammaticales dans le discours n°2

Cette figure peut se traduire en l'histogramme suivant :

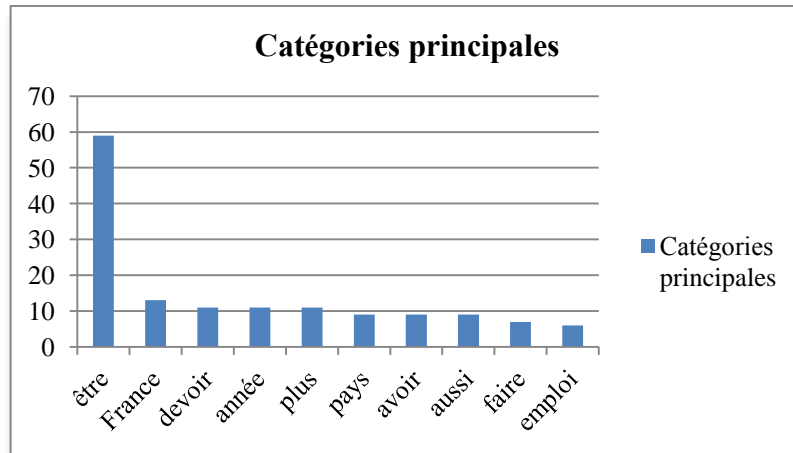


Figure 27. Fréquence des catégories grammaticales dans le discours n°2

Lecture : Cet histogramme met en exergue la prévalence de l'emploi assez fréquent du verbe *être* (59) par rapport aux autres unités lexicales, en l'occurrence : *France* (13), *devoir* (12), *année* (11), *plus* (11), *pays*, *avoir*, *aussi* (9 chacun), *faire* (7) et enfin, *emploi* (6).

Analyse et commentaire :

Etant donné que l'on est en présence d'une allocution prononcée à l'occasion du nouvel an 2014, on peut constater que l'ancrage temporel de l'événement est fort remarquable dans le texte de FH, texte où le terme *année* est cité 11 fois :

« *L'ANNEE 2013 a été intense et difficile. Intense, parce que la France a pris ses responsabilités lors de graves crises internationales : le Mali, la Syrie, la Centrafrique encore tout récemment* »¹⁸².

« *Mais l'ANNEE 2013 a aussi été difficile pour beaucoup d'entre vous et pour le pays* »¹⁸³.

Le mot a également été attesté dans sa forme plurielle :

« *Les impôts sont devenus lourds, trop lourds, à force de s'accumuler depuis de nombreuses ANNEES* »¹⁸⁴.

De même, nous l'avons remarqué dans les extraits suivant

« *Je salue, d'ailleurs, les partenaires sociaux qui, en début D'ANNEE, avaient réussi déjà à conclure un accord sur la sécurisation de l'emploi et, dans les derniers mois de cette ANNEE, ont conclu un accord sur la formation professionnelle* »¹⁸⁵

« *C'est pourquoi une loi sera votée au début de L'ANNEE 2014 parce que je veux traduire, le plus vite possible cette réforme dans la réalité. Enfin, la Nation doit se mobiliser autour de son école, qui doit conjuguer l'excellence dans l'accès au savoir et l'exigence dans la lutte contre les inégalités. 2014, ce sera aussi L'ANNEE de décisions fortes. Trois sont essentielles à mes yeux* »¹⁸⁶.

Cet ancrage temporel est davantage explicité par d'autres termes comme *enfin* et *demain* :

« *Ce n'est pas en défaisant l'Europe que l'on fera la France de DEMAIN* »¹⁸⁷.

« *Intense, parce que l'Europe a réussi, ENFIN, à surmonter la tourmente financière qu'elle traversait depuis 2008* »¹⁸⁸.

« *ENFIN, je veux que notre pays accomplisse sa transition énergétique* »¹⁸⁹.

Les verbes les plus récurrents sont donnés dans l'ordre suivant : *être* (59), *devoir* (12), *avoir* (9), *faire* (7), *vouloir* (6), *mettre* (4), *vivre* (4), *penser* (4), *rester* (3) et *prendre* (3) :

¹⁸² François HOLLANDE, 31 décembre 2013, Paris.

¹⁸³ Ibid.

¹⁸⁴ Ibid.

¹⁸⁵ Ibid.

¹⁸⁶ Ibid.

¹⁸⁷ Ibid.

¹⁸⁸ Ibid.

¹⁸⁹ Ibid.

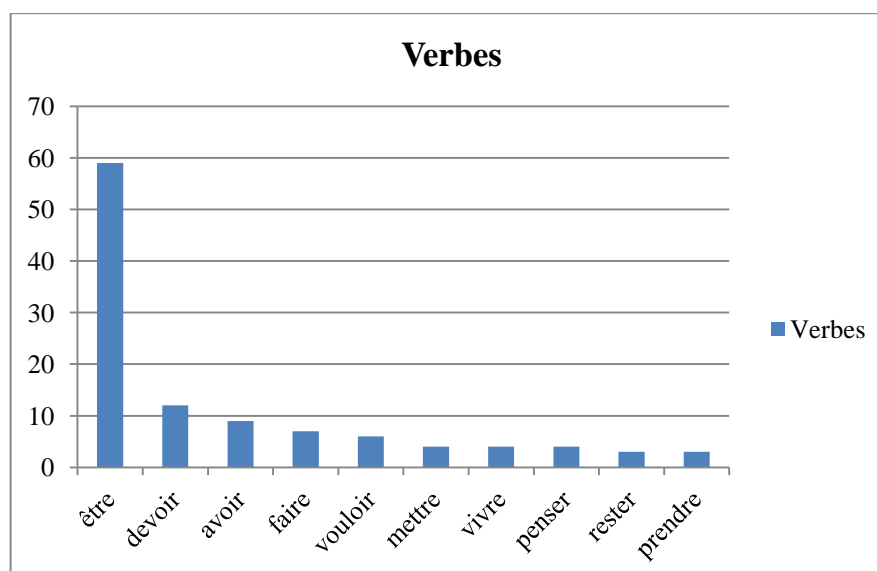


Figure 28. Catégories grammaticales dans le discours n°2

9 sur 10 des verbes utilisés dans le discours de FH sont des verbes d'action. Le discours paraît en effet chargé de verbes exprimant des faits et des procès. Nous donnons quelques exemples tirés de notre corpus.

Le verbe « être » est présent dans sa forme fléchie de la 3^{ème} personne du plurielle :

*« Les élections municipales pour désigner les élus qui **SERONT** les partenaires de l'Etat pour mettre en mouvement notre pays, mais dans un cadre qui doit être précisé. Une nouvelle loi de décentralisation accordera plus de responsabilités aux élus, et elle simplifiera l'organisation territoriale de notre pays, qui est devenue illisible et coûteuse »¹⁹⁰.*

Il a été également attesté sous diverses formes verbales, non seulement à la troisième personne du singulier :

*« Ce n'**EST** pas en défaisant l'Europe que l'on fera la France de demain. C'**EST** en la renforçant qu'elle nous protégera davantage »¹⁹¹.*

*« La France, ce n'**EST** pas seulement une grande histoire – et nous aurons à la célébrer en 2014 pour le centenaire de la Grande Guerre. La France, c'**EST** une promesse, c'**EST** un avenir, c'**EST** une chance »¹⁹².*

Mais aussi à la 4^{ème} personne :

¹⁹⁰ François HOLLANDE, 31 décembre 2013, Paris

¹⁹¹ François Hollande, 31 décembre 2013.

¹⁹² Ibid.

« Nous **SOMMES** un pays d'invention, d'innovation, de création, dans tous les domaines »¹⁹³.

« C'est pourquoi nous **SOMMES** intervenus au Mali, pour lutter contre le terrorisme. Que nous agissons pour éviter l'utilisation des armes chimiques en Syrie. Que nous **SOMMES** présents en Centrafrique pour sauver des vies humaines et éviter que des enfants soient découpés en morceaux, comme cela a été le cas »¹⁹⁴.

Le verbe « être », qui paraît le plus fréquent dans le discours n° 2 de François Hollande, a une forte présence dans les séquences analysées. De même, sa présence a été détectée à la première personne « je » dans deux situations exprimant un sentiment :

« Je pense aussi à nos concitoyens retenus en otage. L'un d'entre eux, le Père **VANDENBEUSCH** vient d'être libéré. J'en **SUIS** heureux pour lui et sa famille. Mais il en reste six, encore, détenus »¹⁹⁵.

« Ces valeurs, toutes ces valeurs de la République, nous les affirmons aussi dans le monde. La France est toujours au premier rang, et j'en **SUIS** fier, au service de la paix. C'est son honneur. C'est son devoir »¹⁹⁶.

7.2.3.3. L'analyse du discours n° 3 :

François Hollande a prononcé un discours dont la thématique centrale portait sur les défis auxquels devrait faire face l'Etat ainsi que les priorités devant être prises en charge au cours de l'année 2013.

Pour chacun des discours qui seront analysés, nous avons jugé plus pratique de ne prendre que certaines fonctionnalités du logiciel Antidote afin de mieux visualiser les statistiques lexicométriques nous permettant d'avancer certaines lectures relatives à la fréquence des lexies dans les discours présidentiels.

Pour ce troisième discours (D3), nous tenterons de rendre compte des différentes catégories grammaticales employées dans ce texte. Pour ce faire, nous avons émis l'histogramme et le tableau suivants :

¹⁹³ Ibid.

¹⁹⁴ Ibid.

¹⁹⁵ Ibid.

¹⁹⁶ Ibid.

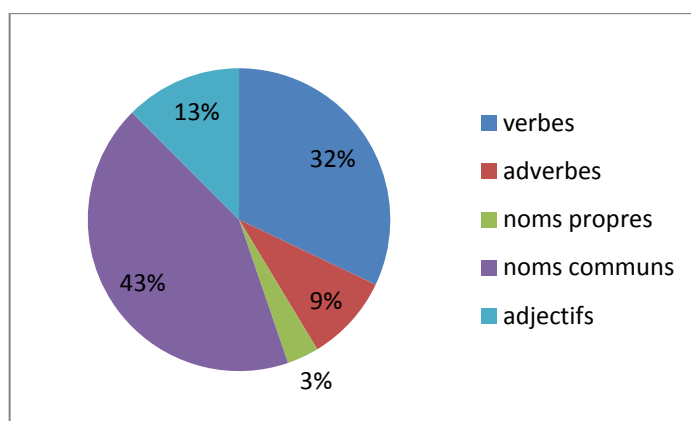


Figure 29. Catégories grammaticales dans le discours D3

Catégorie	Nombre d'occurrences
Noms communs	240
Verbes	180
Adjectifs	70
Adverbes	52
Noms propres	19

Tableau 8.

Statistiques des catégories grammaticales dans le discours D 3

Lecture et interprétation : Sur un total de 561 occurrences de catégories pleines¹⁹⁷, nous avons attesté une prédominance des noms communs avec une fréquence de 240 occurrences. Viennent en second rang les verbes (conjugués et l'infinitif) avec 180 occurrences. Aussi, ont-ils été attestés les adjectifs, les adverbes et enfin les noms propres avec respectivement 70, 52 et 19 occurrences.

Les résultats obtenus démontrent la richesse lexicale de ce discours avec la primauté des noms communs sur les autres catégories. Cette lecture interprétative renforce ce qu'a avancé Damon Mayaffre dans la citation suivante :

« Le changement linguistique constaté concernait, au-delà d'un lexique nécessairement évolutif au gré des conjonctures, la composition

¹⁹⁷ Les catégories pleines sont : les verbes, les noms, les adjectifs et les adverbes ; à quoi s'ajoutent les noms communs.

linguistique fondamentale des discours : d'abord l'essence nominale dans les décennies 1950, 1960 et 1970, sous de Gaulle, Pompidou et Giscard, le discours est devenu d'essence verbale à partir des années 1980 et jusqu'aux années 2000 sous les quatre mandats de Mitterrand et de Chirac»¹⁹⁸ (souligné par l'auteur)

A la lumière des propos sus cités, il résulte que les discours de François Hollande s'insèrent dans l'optique interprétative avancée par Mayaffre, et ce vu la prépondérance et le suremploi des noms et expressions nominales leur étant associées.

7.2.3.4. L'analyse du discours n° 4

Ce discours a été prononcé dans la foulée d'une crise économique que connaissait la France à l'époque. C'était le dernier discours du président sortant Nicolas Sarkozy, en fin de mandat. Notre analyse sera focalisée sur les groupes syntaxiques compris dans ce discours.

Le logiciel Antidote a fait ressortir les statistiques suivantes :

Groupes syntaxiques	Nombre d'occurrence
Groupes nominaux	128
Groupes prépositionnels	148
Groupes verbaux	125

Tableau 9. Statistiques des groupes syntaxiques dans le discours D 4

Les résultats obtenus dans ce tableau peuvent être traduits dans l'histogramme ci-après :

¹⁹⁸ Damon MAYAFFRE. *Mesure et démesure*op. cit. p. 195

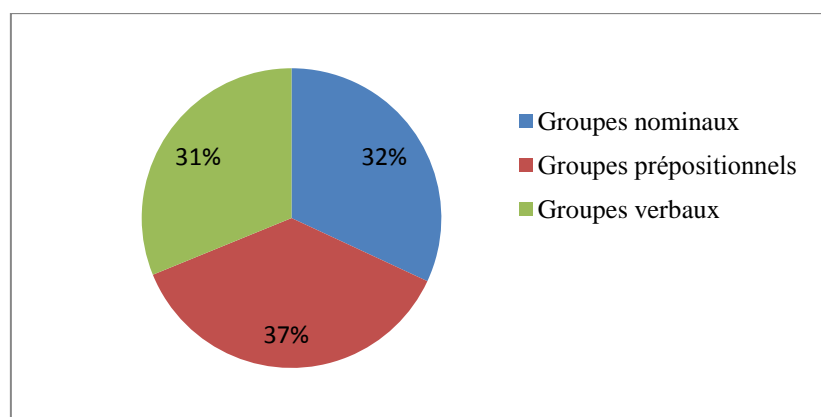


Figure 30. Groupes syntaxiques dans le discours D 4

Lecture et interprétation :

Nous pouvons relever les remarques suivantes :

- Richesse des discours en matière de groupes syntaxiques.
- Légère prédominance des groupes de nature prépositionnelle aux dépens des deux autres catégories.

Le logiciel Antidote retient comme étant groupe prépositionnel tout syntagme commençant par une préposition. Nous donnons les exemples ci-après, tous tirés des discours dont certaines statistiques ont été précédemment mentionnées :

*« à la réforme des retraite et à toutes les mesures »*¹⁹⁹

*« dans ces épreuves... »*²⁰⁰

*« à tous ceux d'entre vous qui, par leur travail, ont contribué
... »*²⁰¹

¹⁹⁹ Nicolas Sarkozy, le 31 décembre 2011.

²⁰⁰ Ibid.

²⁰¹ Ibid.

Cette forte présence des groupes prépositionnels s'explique par le statut primordial qu'occupe la préposition dans les constructions syntaxiques du français.

7.2.3.5. L'analyse du discours n° 5

La dominance de la thématique de crise économique s'impose comme étant un axe d'orientation des priorités discursives du chef de l'Etat français. D'autres thématiques ont été également soulevées en parallèle : la politique internationale (la zone euro), les échéances électorales de 2012, la politique intérieure ainsi que quelques questions relatives aux valeurs fondamentales de la République.

Notre dimension d'analyse s'appuiera sur nombre d'effets sémantiques du lexique utilisé par le président et que notre logiciel présente selon quatre variables : faible, fort, négatif et positif.

Observons le tableau suivant :

Sémantique du lexique	Nombre d'occurrence
Faible	20
Fort	85
Négatif	55
Positif	87

Tableau 10. Sémantique du lexique dans le discours de Nicolas Sarkozy D 5

Nous attirons l'attention de nos lecteurs que l'entée « faible » renvoie aux mots et expressions « dont le sens est imprécis ou flou ; il identifie les mots sémantiquement pauvres ou génériques »²⁰². Sous cette catégorie, nous citons quelques exemples filtrés par le logiciel :

« La récession fut **moins** sévère et d'une durée **plus** courte »²⁰³

²⁰² Guide d'utilisation d'Antidote, p. 47

²⁰³ Nicolas Sarkozy, le 31/12/2010

« *Ne croyez pas, mes chers compatriotes, ceux qui **proposent** que nous sortions de l'euro* »²⁰⁴.

« *Ma conviction la plus intime pour 2011 est qu'il nous faut continuer inlassablement à renforcer nos atouts et à effacer nos points **faibles** en étant **plus** compétitifs, en formant **mieux** nos jeunes* »²⁰⁵.

Quant à l'entrée « fort », elle « [...] signale les mots ou expressions dont le sens est fort, voire emphatique ou superlatif »²⁰⁶. Nous avons relevé, à titre d'exemple, les expressions qui suivent :

« ***la crise** économique et financière, commencée il y a trois ans, a continué à faire sentir ses effets* »²⁰⁷.

« ***Nombreux** furent ceux qui ont perdu leur emploi ce qui n'a fait qu'**exacerber** le sentiment d'injustice ressenti par les salariés* »²⁰⁸.

Le lexique fort est exprimé, dans le discours de Sarkozy, soit par des verbes (engager, exacerber, devoir, imposer...), soit par des adjectifs (inéluçtable, essentiel, principal, stupéfiant...) ou encore par des adverbes de manière (complètement, gravement, inlassablement, lourdement, scrupuleusement...).

Notre logiciel offre la possibilité de filtrer le lexique en deux groupes d'affinités diamétralement opposées : « négatif » et « positif ».

L'entrée « Négatif » recouvre « certains mots [faisant] référence à une réalité négative (agression, ruiner, violemment) ou encore trahissent une vision négative (abusive, rejet, réproucher, etc.)²⁰⁹. A cet effet, nous avons répertorié les lexies suivantes, toutes catégories grammaticales confondues : *violence, faillite, récession, douloureux, isolement, tempête, opposerai, déficit, naïveté, immobilisme...*

²⁰⁴ Ibid.

²⁰⁵ Ibid.

²⁰⁶ Guide d'utilisation d'Antidote, op. cit., p. 47

²⁰⁷ Nicolas Sarkozy, le 31/12/2010

²⁰⁸ Nicolas Sarkozy, le 31/12/2010.

²⁰⁹ Guide d'utilisation d'Antidote, p. 48

Pour ce qui est de la quatrième et dernière entrée, en l'occurrence « Positif », elle englobe « certains mots [qui] présentent un contenu sémantique positif [...] ; ils évoquent une réalité agréable [...] ou jugée positivement »²¹⁰.

Observons les exemples ci-après, tous tirés du même discours, à savoir celui de Nicolas Sarkozy du 31 décembre 2010 : *capacité, courage, avantage, espérance, soutenir, sauvée, renforcer, protéger, scrupuleusement, vigoureusement, mieux, bien, ...etc.*

Interprétation du tableau 10 :

Un survol sommaire de ces statistiques où le nombre de mots et expressions filtrés « positif » est remarquablement supérieur par rapport à celui des lexies filtrées « négatif » nous amène à déduire que ce texte est de caractère subjectif.

7.2.3.6. L'analyse du discours n° 6 :

Le discours de Nicolas Sarkozy, prononcé la veille de l'année 2010, a mis le point sur certains sujets sensibles autant sur le plan national qu'international. Cette année là fut marquée par ses événements qui ont bouleversé l'ordre social établi dans presque dans les pays européens : la crise économique, les conflits armés, les réformes scolaires et universitaires, les remaniements dans les hiérarchies des pouvoirs publics, les désastres écologiques, le taux croissant du chômage...etc.

Pour ce texte, nous avons préféré étudier la fréquence des temps verbaux tout en nous référant aux statistiques établies par le logiciel Antidote sous forme de l'histogramme ci-dessous :

²¹⁰ Guide d'utilisation d'Antidote, p. 48

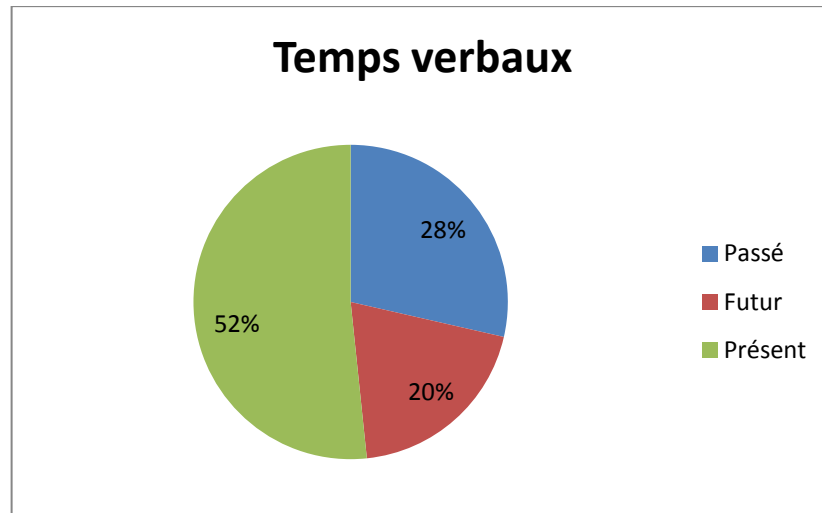


Figure 31. Les temps verbaux dans le discours de Sarkozy D6

Cet histogramme correspond au tableau suivant :

Temps verbaux	Nombre d'occurrence
Présent	47
Passé	26
Futur	18

Tableau 11. Répartition des temps verbaux dans le discours de Nicolas Sarkozy D6

Lecture et interprétation :

Visualiser les résultats sus mentionnés démontre une prédominance nettement en faveur du présent au détriment du passé et du futur. Ceci pourrait s'expliquer par la nature et l'effet des thématiques traitées sur le choix de la temporalité des verbes. En effet, ce discours se veut actuel dans la mesure où il fait un état des lieux plus ou moins circonstancié de l'actualité nationale et internationale. L'emploi peu fréquent du futur (19,8%) dénote une faible projection (temporelle) dans le discours sarkozien.

7.2.3.7. L'analyse du discours n° 7 :

Il s'agit du dernier discours de Nicolas Sarkozy analysé par notre logiciel. Il a été prononcé une année après son accession aux fonctions suprêmes de l'Etat et dans

lequel il a essayé d'exprimer ses ambitions et ses vœux envers une République menacée par une crise économique imminente. Dans ce discours, Nicolas Sarkozy a abordé plusieurs sujets en relation avec la gestion politique de l'Etat à l'échelle nationale et internationale. En ce qui concerne ce texte, nous avons opté pour une lecture stylistique proposée par Antidote. Cette lecture sous-tend plusieurs rubriques : « Répétitions », « Phrases longues », « Verbes absents », « Passives », « Négatives », « Impersonnelles » et « Participiales ».

La capture d'écran suivante illustre les résultats obtenus qui seront traduits dans le tableau 12 :

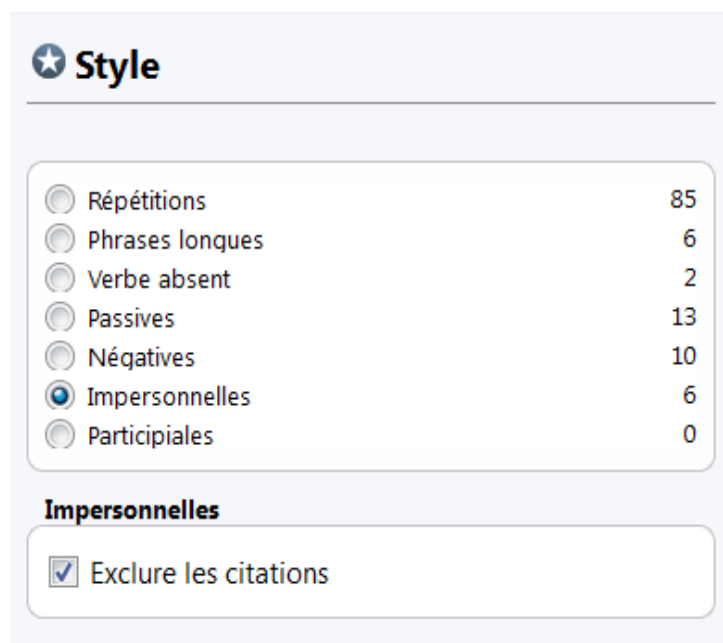


Figure 32. Capture d'écran de l'analyse stylistique du logiciel Antidote

Analyse stylistique du logiciel Antidote	
Critères	Nombre d'occurrence
Mots et expressions répétés	85
Phrases longues	6
Phrases sans verbe	2
Propositions passives	13

Énoncés à la forme passive	10
Tournures impersonnelles	6
Propositions participiales	0

Tableau 12. Analyse stylistique du logiciel Antidote du discours de Nicolas Sarkozy D7

Lecture et interprétation :

Le discours n° 7 comprend 85 répétitions, 6 phrases longues, 2 phrases nominales, 13 séquences passives, 10 énoncés à la forme négative, 6 tournures impersonnelles et aucune participiale.

A titre d'exemple, les répétitions dans ce discours indiquent si « deux termes identiques dans un même voisinage peuvent alourdir le propos »²¹¹. Cette fonction permet de localiser de manière intelligente « toutes les répétitions potentielles dans le texte »²¹². Par conséquent, une lecture des résultats sus mentionnés dans le tableau 12 nous amène à constater que Nicolas Sarkozy use fréquemment de mots et expressions répétés à plus d'un endroit dans son discours :

*« Je veux penser d'abord à ceux que la vie a durement éprouvé, à ceux qui ont perdu leur emploi »*²¹³

*« Je veux penser à nos soldats qui, en ce moment même, risquent leur vie pour notre sécurité et pour la paix »*²¹⁴

*« Je veux penser à leurs familles qui vivent douloureusement cette séparation »*²¹⁵

Le deuxième onglet indique que sur les 27 phrases constituant le corps de ce discours, seules 6 sont classées « longues ». Il en découle que « l'hyper-Président » privilégie l'emploi de phrases plus ou moins courtes, ce qui rend le texte moins travaillé stylistiquement, mais plus accessible et moins hermétique aux lecteurs.

²¹¹ Guide d'utilisation d'Antidote, p. 48

²¹² Ibid.

²¹³ Nicolas Sarkozy, le 31 décembre 2008

²¹⁴ Ibid.

²¹⁵ Ibid.

7.2.3.8. L'analyse du discours n° 8 :

Il s'agit du dernier discours de vœux prononcé par Jacques Chirac avant qu'il quitte l'année suivante le Palais de l'Élysée. Pour ce qui est de sa thématique, ce texte a mis le point sur nombre de sujets inhérents aux politiques nationale et internationale ainsi qu'aux événements préoccupant la communauté française : la révolution technologique et ses répercussions sur la société, la mauvaise gestion des ressources naturelles et ses effets dévastateurs, les soucis sécuritaires (attentats du 11 septembre, guerre en Irak...).

Angle d'analyse :

L'onglet « Révision logique » fera l'objet de l'analyse de ce discours. Cette entrée comporte trois points différents : « Charnière », « Entre guillemets » et « Incises ».

Les charnières sont des mots et/ou expressions permettant d'établir un rapport de transition entre les phrases ou entre les paragraphes et contribuent efficacement à la cohésion de ceux-ci : « pour articuler les idées entre les phrases et entre les paragraphes, on utilise diverses charnières. Le filtre Charnière détecte ces points de transition dans le texte, du simple adverbe à la longue périphrase »²¹⁶.

Dans ce discours, l'intérêt d'analyse a uniquement porté sur l'interprétation de l'usage des charnières. Le logiciel Antidote a répertorié 18 charnières variant entre conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, adverbes ou même interjections. Nous énumérons ci-dessous toutes les charnières relevées dans le discours de Chirac du 31 décembre 2006 :

Et, d'abord, parce que, mais, heureusement, évidemment, maies, cependant, et, sur ce point, ainsi, mais, également, parce qu', donc, enfin, mais, oui.

La capture d'écran de cette analyse est la suivante :

²¹⁶ Guide d'utilisation d'Antidote, p. 50

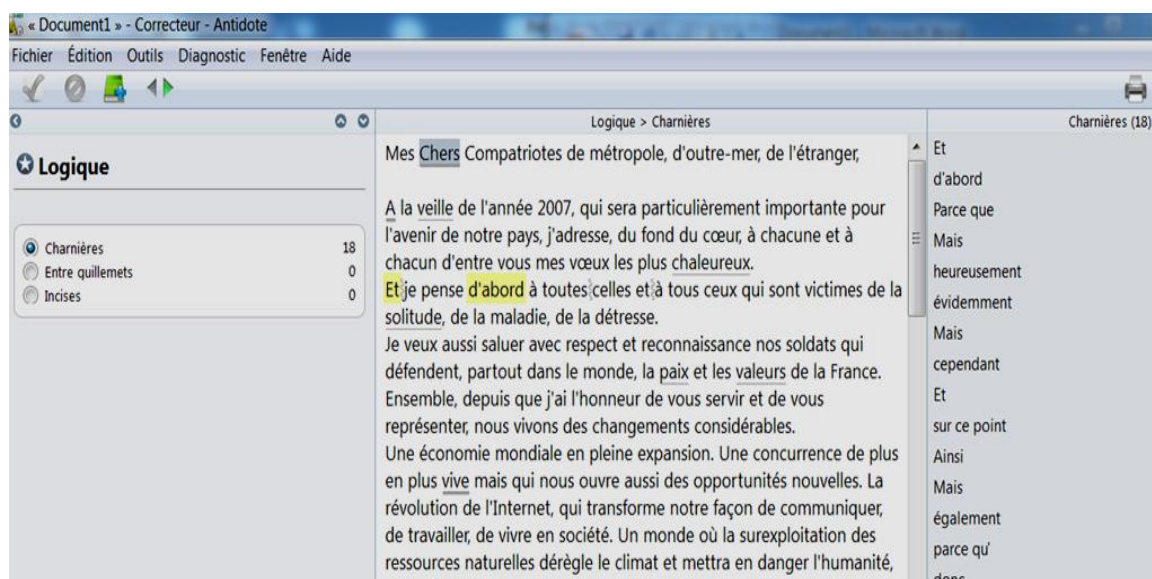


Figure 33. Capture d'écran de l'analyse logique du logiciel Antidote

Cette fonctionnalité d'interrogation du texte du discours nous permettra de voir, sur la totalité des occurrences utilisées par l'homme politique, le nombre et la fréquence des « charnières », qui sont d'ailleurs de différentes catégories grammaticales, où leur rôle principal est d'assurer au texte une certaine cohésion.

Le discours chiraquien qu'on vient d'analyser est, en effet, chargé de ces outils, point qui peut nous pousser à dire que le président a veillé à ce que son discours (ou texte) soit travaillé sur ce plan (le plan cohésif).

7.2.3.9. L'analyse du discours n° 9 :

Nous avons interrogé le logiciel sur le plan pragmatique pour analyser le discours n°9, celui de Jacques Chirac, prononcé le 31 décembre 2005. Nous émettons le tableau suivant :

Niveau pragmatique	
Outil (occurrence)	Nombre
Qui	3
Combien	9
Quand	12
Où	10
Locuteur ²¹⁷	26
Total	60

Tableau 13. Analyse pragmatique du logiciel Antidote du discours de Chirac 2005

Quant aux interprétations de chaque outil ou occurrence, nous émettons les remarques suivantes :

Qui : le logiciel souligne les noms propres trouvés dans le texte.

Combien : on indique des unités de mesure, des chiffres ou encore des adverbes de quantité

Quand : le logiciel filtre tous les mots et expressions (locutions) indiquant la temporalité.

Où : on fait référence à tous les indicateurs de lieu.

Conclusion :

Ce type de calcul nous a permis d'avoir une idée sur la fréquence de certains outils « pragmatiques » relatifs à la situation d'énonciation. Cette première phase d'analyse par l'utilisation du logiciel 1 (Antidote) nous a permis de mettre en exergue certaines lectures lexicométriques de nombre de discours présidentiels français. Ces lectures ont dévoilé, à leur tour, une certaine nuance entre les discours analysés voire une évolution lexicale si importante. Le chapitre suivant avancera d'autres lectures lexicométriques en utilisant deux logiciels différents du premier.

²¹⁷ Pour « Locuteur », le logiciel soulignera tous les indicateurs qui renvoient à l'énonciateur et/ou énonciataire (généralement des pronoms personnels, des expressions ou formules d'adresse...)

CHAPITRE 8

LECTURE LEXICOMETRIQUE DES DISCOURS POLITIQUES : APPLICATION DES LOGICIELS *IRAMUTEQ* ET *LEXICO 3*

Chapitre 8 : Lecture lexicométrique des discours politiques : application des logiciels Iramuteq et Lexico 3

Introduction :

Pour traiter notre deuxième sous-catégorie de corpus, qui représente les discours d'investiture des présidents de la 5^{ème} République française, nous avons fait appel à un deuxième logiciel lexicologique et lexicométrique ayant l'objectif de traiter des données lexicales importantes (volumineuses).

8.1. Présentation des outils de l'analyse : les deux logiciels *Iramuteq* et *Lexico 3*.

8.1.1. Objectifs de l'analyse du logiciel *Iramuteq* :

Iramuteq est un logiciel qui permet d'avancer d'importantes statistiques lexicales d'un texte donné, et ce après l'avoir formaté sous un format électronique particulier. L'objectif global de cette analyse est d'avancer la fréquence lexicale des unités qui composent le texte, ce qui nous permettra d'avoir une idée sur les natures lexicale, syntaxique (ou grammaticale) et thématique des lexies fonctionnées dans les textes analysés. L'analyse lexicométrique nous a remarquablement aidé non seulement à repérer facilement, grâce à des logiciels comme les nôtres, les thématiques les plus fréquentes dans les discours présidentiels sous la 5^{ème} République, mais aussi à lire l'évolution du lexique présidentiel à travers le temps. Une fois les données intégrées dans la base des logiciels, nombre important de statistiques apparaissent. Ces statistiques seront, par la suite, suivies par des commentaires et corollaires.

<i>Descriptions</i>	<i>Statistiques</i>
Nom de l'auteur	Charles de Gaulle
Nombre de texte	1
Nombre de segments de texte ²¹⁹	18
Occurrences ²²⁰	617
Formes	309
Nombre d'hapax ²²¹	244
Hapax / formes	78,96 %
Hapax / occurrences	39,55 %

Tableau 14. Statistiques dans le discours de Charles de Gaulle

Ce qui nous intéresse le plus dans ce tableau c'est le pourcentage Hapax / occurrences. Ce pourcentage nous permet d'avoir une idée sur la richesse lexicale au niveau du vocabulaire de l'intervenant politique. Plus le taux est élevé, plus le discours est riche. Nous allons établir des comparaisons entre les différents discours à la fin de ce point, c'est-à-dire après avoir présenté tous les statistiques obtenues. Le logiciel met en évidence, dans l'une de ses fonctionnalités²²², la fréquence des mots :

forme	eff
français	6
france	6
communauté	5
république	4
président	4
intérêt	4
grand	3
destin	3
passer	3
national	3

Figure 35. Fréquence des mots dans le discours de Charles de Gaulle

²¹⁹ Les segments de texte sont construits à partir d'un critère de taille et de ponctuation. *Iramuteq* cherche le meilleur ratio taille/ponctuation (par ordre de priorité, les ".", "?", "!" en premier, puis en second ";" et les ":" en troisième la virgule et en dernier l'espace). L'objectif est d'avoir des segments de tailles homogènes en respectant le plus possible la structure du langage.

²²⁰ Nombre d'occurrences : c'est le nombre total de mots contenus dans le corpus.

²²¹ L'hapax (ou apax) représente une forme n'apparaissant qu'une seule fois dans un texte (un corpus)

²²² Nous avons fait appel à la fonction « nuage de mots » dans la barre d'outils « analyse de texte » du logiciel.

Comme le montre la figure 5, la fréquence des mots est comme suit : français (6)²²³, France (6), communauté (5), république (4), président (4), intérêt (4), grand (3), destin (3), passer (3) et enfin national (3). Cette figure nous montre les thèmes les plus répandus dans les discours, et qui apparaissent quelque part récurrents mais avec une certaine différence au niveau de leurs fréquence.

8.2.2. Le discours de Georges Pompidou, énoncé en 1969.

Le logiciel *Iramuteq* nous a donné la figure statistique suivante :

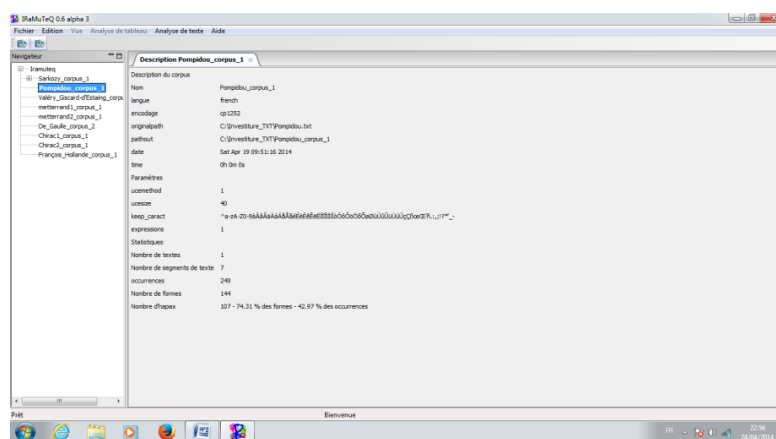


Figure 36. Statistiques lexicales dans le discours du président Pompidou

Les statistiques sont résumées dans le tableau suivant :

<i>Descriptions</i>	<i>Statistiques</i>
Nom de l'auteur	Pompidou
Nombre de texte	1
Nombre de segments de texte	7
Occurrences	249
Formes	144
Nombre d'hapax	107
Hapax / formes	74,31 %
Hapax / occurrences	42,91 %

Tableau 15. Statistiques dans le discours de Pompidou

²²³ Le chiffre mis entre parenthèses indique la fréquence du mot dans le texte du discours analysé.

Le logiciel a mis en exergue la fréquence lexicale comme suit : République (4), France (3) et enfin Français (3).

8.2.3. Le discours de Valéry Giscard d’Estaing, énoncé en 1974.

Nous avons pu dégager le tableau suivant :

<i>Descriptions</i>	<i>Statistiques</i>
Nom de l’auteur	Valéry-Giscard d’Estaing
Nombre de texte	1
Nombre de segments de texte	9
Occurrences	346
Formes	179
Nombre d’hapax	119
Hapax / formes	66,48 %
Hapax / occurrences	34,39 %

Tableau 16. Statistiques dans le discours de Valéry-Giscard d’Estaing

Quant à la fréquence des formes, elle s’est présentée ainsi : Président (6), français (4), changement (4) et enfin conduire (4).

8.2.4. Le discours du président François Mitterrand (1) et (2):

Les statistiques avancées par le logiciel ont été synthétisées dans le tableau (17) :

<i>Descriptions</i>	<i>Statistiques</i>
Nom de l’auteur	François Mitterrand (1) / (2)
Nombre de texte	1 / 1
Nombre de segments de texte	13 / 18
Occurrences	500 / 669
Formes	263 / 354
Nombre d’hapax	194 / 283
Hapax / formes	73,76 % / 79,94 %

Hapax / occurrences	38,80 % / 42,30 %
---------------------	-------------------

Tableau 17. Statistiques dans le discours de François Mitterrand (1) et (2)

Les fréquences des formes ont été visualisées comme suit :

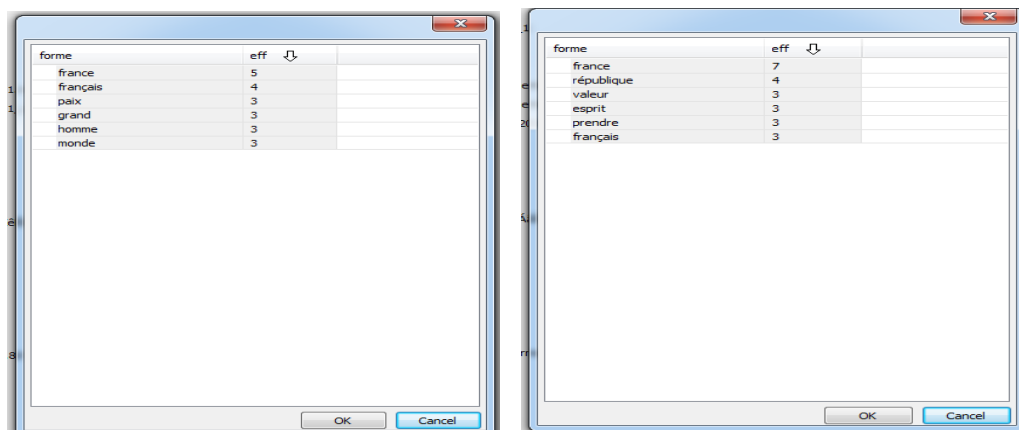


Figure 37. Fréquence des mots chez Mitterrand (1) Figure 38. Fréquence des mots chez Mitterrand (2)

Dans le discours de Mitterrand (1) : *France* apparaît (5) fois, *Français* (4), *paix* (3), *grand* (3), *homme* (3), puis enfin *monde* (3). Alors que dans son discours du second mandat : *France* (7) fois, *république* (4), *valeur*, *esprit*, *prendre* et *français* (3).

8.2.5. Le discours du président Jacques Chirac (1) et (2) :

Nous avons rassemblé les statistiques relevées dans le même tableau (6) :

<i>Descriptions</i>	<i>Statistiques</i>
Nom de l'auteur	Jacques Chirac (1) / (2)
Nombre de texte	1 / 1
Nombre de segments de texte	16 / 28
Occurrences	549 / 1002
Formes	282 / 404
Nombre d'hapax	217 / 271
Hapax / formes	76,95 % / 67,08
Hapax / occurrences	39,53 % / 27,05

Tableau 18. Statistiques dans les discours de Jacques Chirac (1) et (2)

La répartition de la fréquence de formes chez Jacques Chirac (1) a été comme suit : *France* (7), *français* (5), *république* (3), *président* (3), *voir* (3) et *nation* (3). Dans celle de son deuxième mandat : *français* (12), *France* (8), *république* (7), *compatriote* et *liberté* (6), *monde*, *solidarité* et *égalité* (5), *mondialisation*, *peuple*, *national*, *nouveau*, *premier*, *nation*, *intérêt*, *exigence* et *droit* (4), et enfin toute une liste de mots à fréquence de (3) fois : *économie*, *signifier*, *esprit*, *mandat*, *confiance*, *emploi*, *venir*, *unité*, *rang*, *agir*, *attente*, *international*. Ces fréquences ont été relevées d’après les figures 9 et 10 que nous a présentées le logiciel :

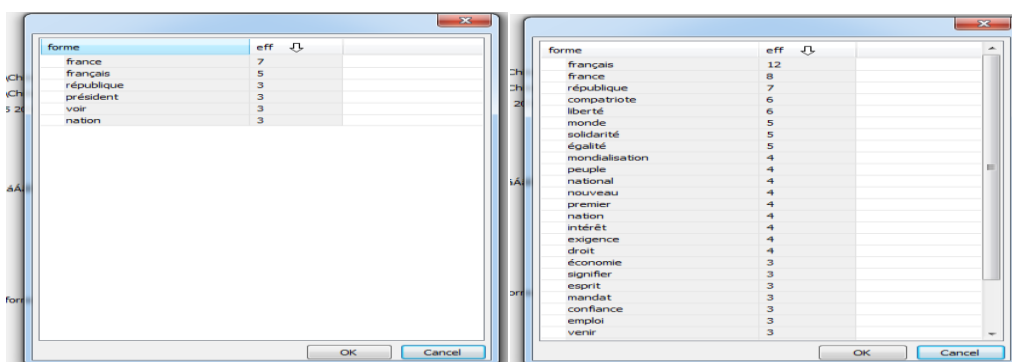


Figure 39. Fréquence des mots chez Chirac (1) Figure 40. Fréquence des mots chez Chirac (2)

8.2.6. Le discours du président Nicolas Sarkozy :

Commençons d’abord par la présentation des statistiques lexicales données par Iramuteq :

<i>Descriptions</i>	<i>Statistiques</i>
Nom de l’auteur	Nicolas Sarkozy
Nombre de texte	1
Nombre de segments de texte	33
Occurrences	1174
Formes	408
Nombre d’hapax	279
Hapax / formes	68,38 %
Hapax / occurrences	23,76 %

Tableau 19. Statistiques dans le discours de Sarkozy

La fréquence lexicale des formes se résume dans la figure suivante :

forme	eff
france	13
exigence	12
français	12
penser	11
peuple	7
république	6
homme	5
monde	5
valeur	4
droit	4
pays	3
autorité	3
respect	3
besoin	3
nécessaire	3
prendre	3
avenir	3
place	3
sentiment	3
état	3
volonté	3
conviction	3

Figure 41. Fréquence des mots dans le discours de Nicolas Sarkozy

Linéairement, cette fréquence se traduit en ceci : *France* (13) fois, *exigence* et *français* (12), *penser* (11), *peuple* (7), *république* (6), *homme* et *monde* (5), *valeur* et *droit* (4), et enfin une fréquence de (3) fois pour chacune des formes : *pays*, *autorité*, *respect*, *besoin*, *nécessaire*, *prendre*, *avenir*, *place*, *sentiment*, *état*, *volonté* et *conviction*.

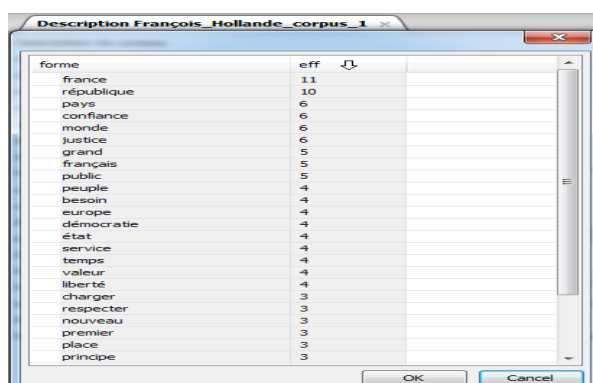
8.2.7. Le discours du président François Hollande :

Nous terminons la présentation des résultats de notre premier logiciel par quelques statistiques relevées dans le discours d’investiture du président de la République français actuel François Hollande. Le tableau suivant représente quelques statistiques :

<i>Descriptions</i>	<i>Statistiques</i>
Nom de l’auteur	François Hollande
Nombre de texte	1
Nombre de segments de texte	39
Occurrences	1318
Formes	527
Nombre d’hapax	379
Hapax / formes	71,92 %
Hapax / occurrences	28,76 %

Tableau 20. Statistiques dans le discours de Hollande

La fréquence lexicale dans le discours de François Hollande se voit dans la figure ci-dessous :



forme	eff
france	11
république	10
pays	6
confiance	6
monde	6
justice	6
grand	5
français	5
public	5
peuple	4
besoin	4
europe	4
démocratie	4
état	4
service	4
temps	4
valeur	4
liberté	4
changer	3
respecter	3
nouveau	3
premier	3
place	3
principe	3

Figure 42. Fréquence des mots dans le discours de François Hollande

Dans ce dernier discours, les mots ont pris, comme la figure 12 le montre, l'ordre fréquentiel suivant : *France* (11), *république* (10), *pays*, *confiance*, *monde* et *justice* (6), *grand*, *français* et *public* (5), *peuple*, *besoin*, *Europe*, *démocratie*, *état*, *service*, *temps*, *valeur* et *liberté* (4) ; les termes suivants avec un taux fréquentiel de (3) fois : *changer*, *respecter*, *nouveau*, *premier*, *place*, *principe*, *président*, *nation*, *ouvrir*, *nouvelle*, *conduire* et enfin *social*.

8.2.8. Synthèse de lecture des résultats donnés par le logiciel *Iramuteq* :

Ce premier logiciel nous a beaucoup servi et essentiellement dans la prise de connaissance d'importantes statistiques lexicales dans les discours d'investiture de tous les présidents de la 5^{ème} République française. Nous avons pu également dévoiler la fréquence lexicale des mots dans les textes de ces discours, ce qui nous a permis d'avoir une idée même minime sur les thèmes les plus traités ainsi que l'importance accordée par les Chefs d'Etat à quelques lexies à l'égard d'autres dans leurs discours. Quoique traités et présentés séparément, les discours d'investiture partagent visiblement les mêmes champs lexical et sémantique. Toutefois, nous avons remarqué que quelques présidents ont introduit de nouveaux concepts, des termes les distinguant des autres. La longueur des discours est, elle aussi, à constater : à travers ces neuf discours, l'on peut dire de ce dernier point de vue, qu'on assiste à une évolution au niveau de la langue et du langage

(textes plus longs, plus riches, plus détaillés thématiquement), par contre d'un point de vue stylistique, les discours les plus récents se présentent comme étant les moins travaillés.

Après avoir établi une comparaison lexicale entre les discours, et en contrastant les différents tableaux susmentionnées, trois points fort essentiels ont été retenus :

- a) Le discours de Nicolas Sarkozy paraît le plus pauvre au niveau du lexique. Cette pauvreté lexicale a été déduite d'après le taux Hapax / occurrences, qui se présente comme le moins élevé (23,76%).
- b) La fréquence des thèmes nous a révélé des répétitions inutiles et insignifiantes de lexies (ou occurrences) dans le discours de Sarkozy.
- c) A été également constatée la longueur des textes des discours présidentiels : les discours les plus récents sont les plus longs. Un tel point pourrait entretenir des liens avec l'évolution du lexique et de la langue du politique, toutefois ceci reste invérifiable à ce niveau.

Nous tenons à avertir les lecteurs que ces résultats présentés sont exclusifs à notre corpus d'étude et donc ne pourraient en aucun moment être généralisés sur l'ensemble des discours présidentiels sous la 5^{ème} République française.

8.3. Logiciel 2: Lexico 3

8.3.1. Principes de base du logiciel Lexico 3 :

Comme les concepteurs du logiciel l'ont déclaré, Lexico 3 permet de « garder la maîtrise sur l'ensemble des processus lexicométriques depuis la segmentation initiale jusqu'à l'édition des résultats finaux »²²⁴.

Lexico 3 nous permet visualiser la fréquence lexicale des mots dans les textes des discours analysés. Il nous facilite également la tâche de faire des comparaisons par variables (soit par variable : auteur soit par variable : année).

8.3.2. Résultats et lectures d'après le logiciel Lexico 3 :

Contrairement à ce qui a été schématisé ci-dessus par le logiciel Iramuteq, Lexico 3 présente intégralement les statistiques obtenues. Ici, nous nous sommes évertué d'établir des comparaisons essentiellement entre les différentes formules d'adresse relevées dans les discours présidentiels. Nous signalons ici qu'avant d'avoir une exécution correcte du programme du logiciel Lexico 3, tout un travail de codage et de formatage des textes composant notre corpus a été préalablement établi, d'où chaque discours devait être défini par deux variables : *année* et *auteur*. Nous nous sommes servi de ce dernier logiciel pour lire comparativement les formules d'adresse dans les discours d'investiture des Présidents de la République française.

L'interface du logiciel Lexico 3 une fois on l'exécute est comme suit :

²²⁴ LAMAL Cédric et alii., 2003, *Lexico 3 : outils de statistique lexicale*, Paris : université de la Sorbonne Nouvelle, p. 4

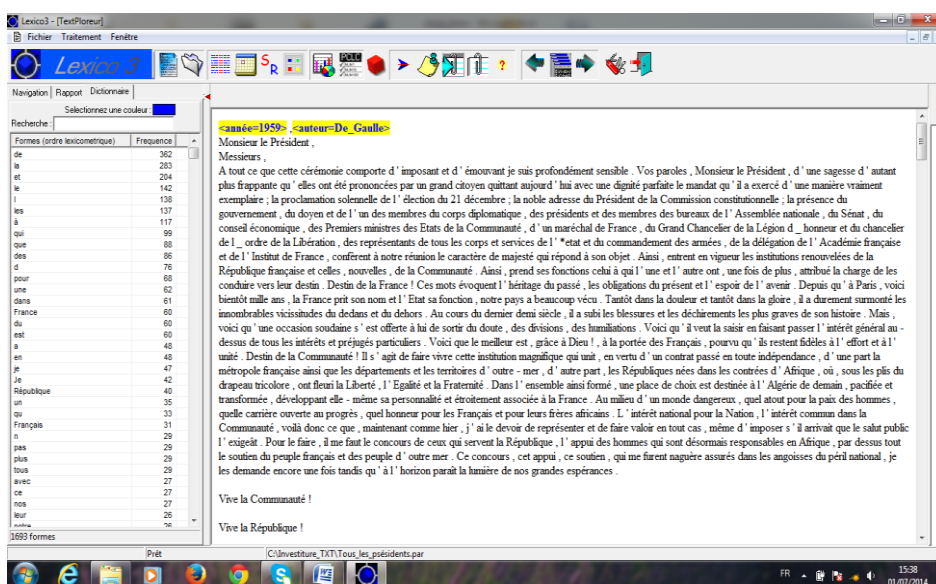


Figure 43. Interface du logiciel Lexico 3.

Avant d'établir une comparaison entre les discours traités, nous tenons d'abord à clarifier l'implication de l'énonciataire dans ces produits discursifs des hommes politiques. En d'autres termes, nous essayons de répondre à la question : par quels moyens – surtout lexicaux – l'homme politique (le Président dans notre cas) parvient-il à désigner, à impliquer son interlocuteur dans le discours d'investiture en général, et spécifiquement dans les formules d'adresse ?

8.3.2.1. Implication directe

C'est dans le cas où l'énonciateur fait appel directement soit à des pronoms personnels désignant l'interlocuteur (vous), soit à des mots représentant le statut de ce dernier (Françaises, Français...). A titre d'exemple, le « **vous** » dans les discours des Présidents. La deuxième personne du pluriel a été visualisée par le logiciel Lexico 3 comme suit :

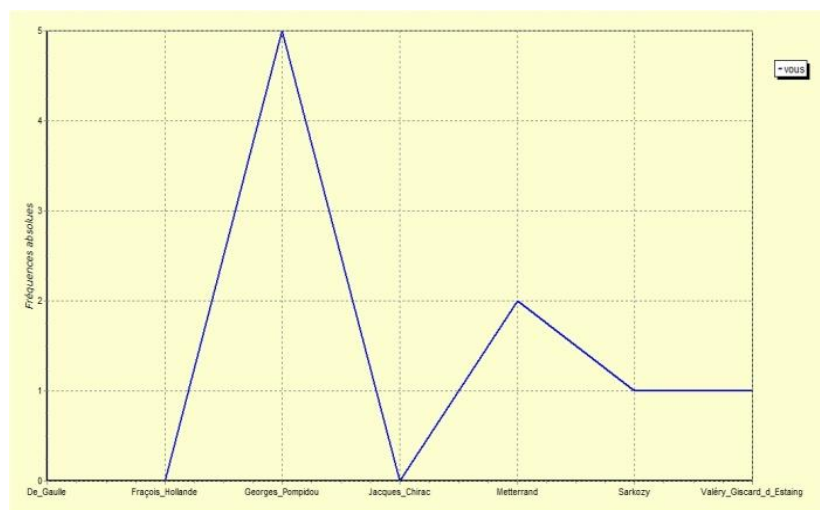


Figure 44. Le « vous » dans les discours d’investiture.

Ce graphe, donné après avoir interrogé le logiciel, nous donne une indication d’abord sur la fréquence de la forme *vous* dans l’ensemble des discours d’investiture (apparaissant 9 fois) ainsi que sa répartition chez les Président (donnés par ordre alphabétique). La personne *vous* apparaît donc 5 fois chez Georges Pompidou, 2 fois chez Mitterrand, une seule fois chez Sarkozy alors que chez les autres, elle est carrément absente.

Nous pouvons encore visualiser autres formes renvoyant toujours à l’énonciataire, comme : *votre, vos...*

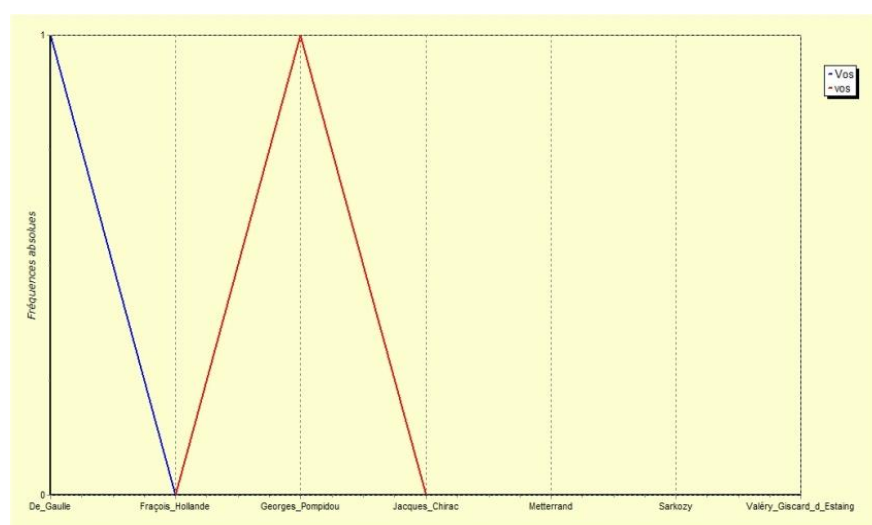


Figure 45. « Vos, vos » dans les discours d’investiture.

Ce graphe représente la fréquence de l'adjectif possessif *vos*, et qui apparaît deux fois seulement dans l'ensemble des discours d'investiture des Présidents de la 5^{ème} République (une fois chez De Gaulle et une autre chez Pompidou).

8.3.2.2. Implication indirecte :

C'est dans le cas où l'énonciateur politique fait appel à des formes lexicales renvoyant à son public. Nous donnons quelques exemples (spécifiquement dans les formules d'adresse) : *Mesdames*, *Messieurs*, *Monsieur X*, *Madame Y*... La fréquence de ces termes a été répartie dans notre corpus dans le schéma suivant :

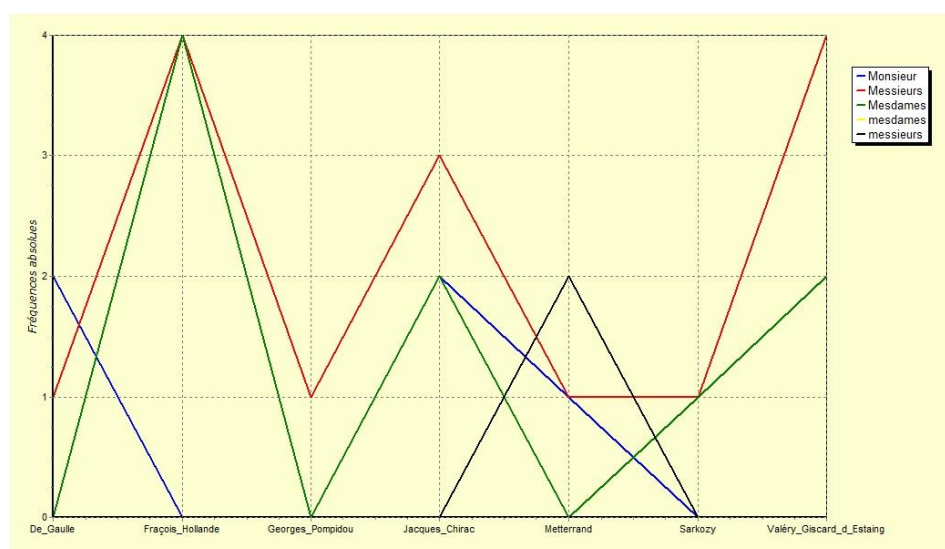


Figure 46. « Messieurs », « Mesdames » et « Monsieur » dans les discours d'investiture.

La figure 16 représente les fréquences absolues du titre « Monsieur » ainsi que ses dérivés relevés dans le corpus traité. On constate, à titre d'exemple, le taux élevé de l'usage des formes « Messieurs » et « Mesdames » chez Hollande (4 fois) par rapport aux autres présidents.

Nous terminons nos présentations par voir comment est-ce que les termes *Français*, *citoyen* et *peuple* sont présents dans les textes présidentiels, où cette fois-ci nous avons recommandé au logiciel *Lexico 3* de visualiser leurs fréquences chronologiquement :

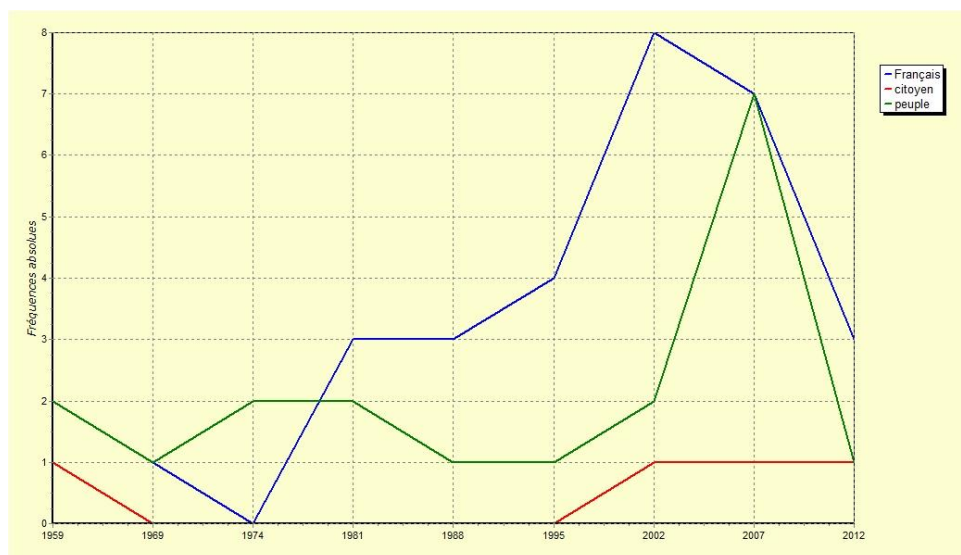


Figure 47. « Français », « citoyen » et « peuple » dans les discours d'investiture.

Nous avons voulu démontrer à travers ce choix spécifique des termes de *Français*, *citoyen* et *peuple* le taux de l'implication indirecte de l'allocutaire par l'énonciateur politique. Il s'est avéré que cette implication est plus ou moins importante dans les discours les plus récents, à savoir en 2002 (Chirac) et 2007 (Sarkozy).

8.3.3. Corollaire 2 : synthèse et résultats d'après l'application de Lexico 3

Nous avons interrogé notre logiciel *Lexico 3* pour finalité d'établir des comparaisons entre les différents discours d'investiture en général, et spécifiquement dans les choix lexicaux des présidents de la République de certaines formes désignant leurs allocutaires. Les hommes politiques ont tous cherché à faire adhérer l'énonciataire d'une manière beaucoup plus indirecte. Cette manière consiste, comme nous l'avons déjà signalé, à faire appel à des formes lexicales qui renvoient d'une manière ou d'une autre au public et à son statut, à ses valeurs et/ou à ses positionnements à l'intérieur du produit discursif énoncé. La tâche de comparer et de contraster les discours – ceux pris dans ce chapitre du moins – nous a permis de révéler d'importantes lectures analytiques : l'implication de l'allocutaire se voit identique chez tous les présidents mais avec une fréquence qui varie des un aux autres. De nature indirecte, la référence au public visé se fait par le recours à maintes qualifications sociopolitiques, entre autres : peuple, citoyens, patriotes....

Conclusion :

Nos dimensions de traitement du discours politique français d'investiture ont été, dans ce chapitre, d'ordre lexical, à travers lesquelles nous avons voulu jeter un regard d'un point de vue de l'analyse du discours sur l'aspect structurel des formules d'adresse. Nous sommes parti d'une interrogation consistant à décrire le positionnement de l'homme politique dans son discours ainsi que la manière par laquelle il implique son allocutaire. Nous nous sommes également interrogé sur les valeurs sociopolitiques et socioculturelles transmises par les concepteurs de ces produits énonciatifs. Pour ce faire, nous avons fait appel à deux logiciels potentiels en lexicométrie : *Iramuteq* et *Lexico 3* afin de nous débarrasser du comptage et du traitement manuels des données qui auraient pu prendre beaucoup de temps pour le faire.

Le dépouillement lexical à lui seul ne pourrait pas apporter des réponses convaincantes à nos interrogations de départ, mais quelques points ont, quand-même, été retenus. L'interlocuteur (ou le public) a été impliqué dans la totalité des discours décrits de deux manières directe et indirecte. C'est une sorte de prise en charge de l'énonciataire en l'attribuant différentes qualifications que ce soit syntaxiques (faire appel aux pronoms, aux phrases injonctives...) ou lexicales (usage des formes renvoyant aux destinataires). Il nous a été révélé que le choix des formules d'adresse dépend essentiellement de trois facteurs importants : l'homme politique (le président dans notre cas), la thématique du discours (la prise officielle de la fonction suprême dans l'Etat) et enfin les conditions de productions du discours lui-même qui se qualifient par particulières.

CHAPITRE 9 :

**ÉTUDE DE L'ANAPHORE DANS LES
DISCOURS POLITIQUES DES PRESIDENTS DE
LA 5^{EME} REPUBLIQUE FRANÇAISE.**

Chapitre 9 : Etude de l'anaphore dans les discours politiques des présidents de la 5^{ème} République française.

Introduction :

Nous allons rendre compte, dans ce dernier chapitre, d'un point fort essentiel et qui sert à établir et à assurer la cohérence et la cohésion textuelles dans les discours constituant notre corpus d'étude, notamment quelques discours politiques des présidents de la 5^{ème} République française.

Ainsi dit, sera étudiée l'anaphore, ses types et son fonctionnement. Ce sera une étude à travers laquelle nous essaierons de voir la manifestation de l'anaphore dans les discours politiques et comment cette manifestation peut contribuer à assurer au texte sa cohésion.

9.1. Manifestation de l'anaphore dans les textes politiques :

Nous examinerons, dans ce premier point, l'anaphore en tant que système linguistique qui se manifeste dans les discours politiques. Comme nous l'avons signalé dans le chapitre (5), l'anaphore consiste essentiellement en la reprise d'un élément précédemment cité dans la même séquence écrite ou parlée. Nous entendons dire par séquence toute suite d'énoncés développant une ou plusieurs thématiques, tout en obéissant aux normes orales ou écrites de la langue.

Nous avons fait remarquer à nos lecteurs les trois considérations suivantes :

1. L'anaphore se manifeste remarquablement dans le genre étudié, à savoir le discours politique. La présence de ce phénomène discursif avec une fréquence élevée pourra nous amener à traduire ce constat, à le repérer à l'intérieur du produit textuel et à tenter de mettre en relief ses mécanismes (linguistiques et essentiellement syntactico-sémantiques).

2. L'anaphore peut servir à assurer au texte une certaine cohérence et cohésion textuelles. Elle n'est pas d'ailleurs l'ultime condition qui puisse garantir ces deux dernières fonctions dans le texte. En effet, l'auteur fait appel à l'anaphore pour rendre bien enchainés les différents segments et séquences de son écrit, et donc notre focalisation dans ce point portera sur la réception du texte.

3. Si l'anaphore a des procédés et des dispositifs bien déterminés, qui seront repérés au fur et à mesure de l'analyse dans ce chapitre, elle a également des effets. Ces derniers sont liés non seulement à la nature du genre étudié, mais aussi aux conditions de production (le contexte), ou ce que nous pouvons appeler contraintes énonciatives.

Avant de faire apparaître la manifestation de l'anaphore dans les discours de vœux présidentiels français, nous trouvons utile d'avancer le tableau suivant, qui représente la légende des différentes initiales sous-titrant nos extraits de corpus :

Initiales	Interprétations
FH	François Hollande
NS	Nicolas Sarkozy
JC	Jacques Chirac
FM	François Mitterrand
VGE	Valéry Giscard d'Estaing
GP	Georges Pompidou
CDG	Charles De Gaulle

Tableau 21. Initiales correspondant aux noms des présidents de la 5^{ème} République

Nous avons fait remarquer, dans un précédent chapitre, que l'anaphore est en corrélation avec le fonctionnement des systèmes linguistiques à l'œuvre dans les produits discursifs et énonciatifs, lesquels regroupent deux sous-catégories systémiques primordiales : *système pronominal* et *système déterminatif*.

D'un côté, les pronoms servent à introduire une référence :

- [1] *LA FRANCE, c'est un grand pays ; ELLE est la cinquième puissance économique du monde. (FH, 2014)*
- [2] *Le pacte de responsabilité, je l'avais annoncé en début d'année devant vous ; il entre en application dès demain matin. (FH, 2014)*

Le pronom personnel **ELLE** dans l'exemple [1] entretient une relation anaphorique avec **LA FRANCE**. De même pour l'exemple [2], une chaîne anaphorique est assurée par les deux pronoms **l(e)** et **il**. Autrement dit, la relation anaphorique est introduite syntaxiquement par un jeu pronominal.

De l'autre côté, la détermination en français, en qualité de système grammatical et linguistique, peut avoir, elle aussi, un rôle anaphorique dans les structures de langue :

- [3] *Je pense à cette magnifique prouesse qu'a été la mise au point d'un cœur artificiel, première fois que cette technique est mise au point dans le monde. (FH, 2014)*
- [4] *Car l'inquiétude gagne l'Europe de l'Est où l'on redoute la contagion. Comment cette inquiétude nous épargnerait-elle nous qui, à l'Ouest, avons pourtant la chance de vivre en paix et d'avoir dépassé nos propres divisions ? (FM, 1991)*

Dans l'exemple [3], est établie une relation anaphorique résomptive entre *cette prouesse, la mise au point d'un cœur artificiel* et *cette technique* ; il s'agit ici d'une reprise double du même référent. Quant à l'exemple [4], on a introduit un démonstratif (**CETTE**) pour établir une référenciation (*l'inquiétude qui gagne l'Europe = Cette inquiétude*) : une relation anaphorique entre les deux segments s'est imposée. La relation anaphorique en question est remarquable beaucoup plus dans l'article démonstratif que dans la substitution proprement dite. L'anaphore peut être *fidèlement* exprimée par ces deux manières, qui ne sont pas, d'ailleurs, les seules. D'après

Corblin²²⁵, l'anaphore est considérée comme outil permettant de contrecarrer les redondances de termes à l'intérieur de la même séquence discursive.

Retenons les exemples suivants :

- [5] ***Beaucoup** sont heureux d'être en famille ou avec des amis pour accueillir cette année 2003, et je **les** salue amicalement* (JC, 2002)
- [6] *[...]D'autres, je le sais, n'apprécient guère cette période de fêtes, parce que **leurs** soucis, **leur** détresse parfois, **leur** sont plus sensibles. A **toutes celles** et à **tous ceux** qui sont dans l'isolement, dans la peine, dans les épreuves, je veux dire ma sympathie et ma solidarité.* (JC, 2002)
- [7] *[...]Mais quand **la France** réussit, **tous ses enfants** vont grandir **leur** chance.* (CDG, 1967)
- [8] ***Les difficultés**, mes chers compatriotes, nous avons les moyens de **les** affronter.* (NS, 2008).

Le jeu pronominal, dans les exemples [5], [6] et [7], contribue à construire des réseaux anaphoriques entre les éléments en gras. Ces réseaux anaphoriques permettent aux interlocuteurs d'agencer les particules énonciatives dans ces énoncés, et d'établir des liens sémantiques logiques entre elles. L'emphase dans l'énoncé de Nicolas Sarkozy [8] a imposé à ce dernier de faire appel au pronom personnel complément *les*. Les exemples ci-après [9], [10] et [11] dévoilent quelques chaînes cataphoriques :

- [9] *Chacun **LE** sait, **le changement qui s'est produit ces derniers mois dans les pays de l'Est dépasse**, et l'importance, tout ce que nous avons connu depuis la seconde guerre mondiale et s'inscrit, sans aucun doute*

²²⁵ Francis Corblin, « Remarques sur la notion d'anaphore », in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 15, n° 1, 1985, p.191

parmi les grands événements de l'histoire. (FM, 1989)

[10] *Voyez, on peut LE dire, il aura fallu plus de quatre ans pour qu'on commence à se rendre compte que nous sommes sur le bon chemin. (FM, 1985)*

[11] *Quant à moi, que vos suffrages ont placé à la tête de l'Etat, j'ai, sachez-LE, conscience de mes responsabilités. Ces responsabilités, je LES exercerai pleinement, avec ce gouvernement, qui est fort de ma confiance, et du soutien de l'Assemblée nationale que vous avez élue il a moins d'un an. (GP, 1973)*

9.2. Repérage des anaphores et des procédés anaphoriques dans les discours politiques :

9.2.1. L'anaphore fidèle :

D'après la *Grammaire méthodique du français* de Riegel et alii « l'anaphore fidèle est une reprise du nom avec simple changement du déterminant »²²⁶. Ce déterminant peut se manifester sous différentes natures grammaticales : article défini, adjectif possessif ou démonstratif.

Nous avons relevé ce type d'anaphore dans les discours de vœux dans différents endroits :

9.2.1.1. Dans les discours de vœux de François Hollande :

La France est donc capable de se transformer et je sais que vous y êtes prêts. Et c'est ce que nous allons faire encore en 2015. D'abord avec la loi que va présenter le ministre de l'Economie, Emmanuel MACRON, dès le mois de janvier. Elle va libérer les initiatives, casser les rentes, libérer les énergies, l'activité, développer l'emploi, simplifier la vie des entreprises tout en protégeant les salariés. Ce sera un coup de jeune

²²⁶ Martin Riegel et alii, 2009, *Grammaire méthodique du français...* op. cite, p. 1037.

*pour notre société parce que **cette loi**, elle est surtout destinée à la jeunesse. (FH, 2014)*

Dans l'exemple ci-dessus, le référent (la loi) est repris substantivement, à une modification près : l'article défini *la* a été remplacé par le démonstratif *cette*. Il en va de même dans les exemples ci-après :

*Je salue, d'ailleurs, les partenaires sociaux qui, en début d'**année**, avaient réussi déjà à conclure un accord sur la sécurisation de l'emploi et, dans les derniers mois de **cette année**, ont conclu un accord sur la formation professionnelle (FH, 2013)*

***Ces valeurs**, toutes **ces valeurs** de la République, nous les affirmons aussi dans le monde. La France est toujours au premier rang, et j'en suis fier, au service de la paix. C'est son honneur. C'est son devoir (FH, 2013)*

Ce phénomène d'anaphore démonstrative peut remarquablement se manifester dans la même séquence textuelle. Nous donnons un autre exemple qui illustre ces propos :

*Mais l'Etat n'est pas le seul acteur. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a ouvert **la négociation** sur la sécurisation de l'emploi. Son objectif ? Donner plus de stabilité aux salariés et plus de souplesse aux entreprises. Bref, conjurer **une double peur**. **La peur** du licenciement pour les travailleurs, **la peur** de l'embauche pour les employeurs. **Cette négociation**, si elle aboutit, sera une chance pour la France. Je fais confiance aux partenaires sociaux pour prendre leurs responsabilités. A défaut je les assumerai. (FH, 2012)*

Les deux déterminants *la* et *cette* remplissent la fonction d'anaphoriques dans ce passage, du fait qu'ils établissent une relation coréférentielle mettant en corrélation le référent à son image. C'est la même fonction régie par le mécanisme de détermination qui existe entre les déterminants défini *la* et indéfini *une*. Nous émettons la figure suivante qui montre la relation de coréférenciation générée par le phénomène de détermination :

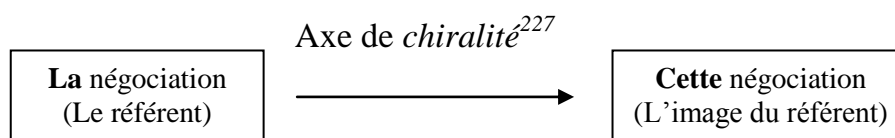


Figure 48. Détermination anaphorique

Nous entendons dire par *chiralité* tout phénomène linguistique tendant à doter deux unités discursives de la faculté d'être l'image l'une de l'autre, et s'établit dès lors un continuum lexico-sémantique permettant d'assurer une certaine concaténation dans la chaîne discursive.

Les discours de l'actuel président de la République française comprennent également des expressions anaphoriques fidèles par la mise en fonction de l'article démonstratif *cette* :

*C'est toujours au nom de ces valeurs que **la France** soutient en Syrie l'opposition à la dictature. Et, au Mali, les peuples africains dans leur lutte contre la menace terroriste. [...] C'est l'**ambition** de **cette France** réconciliée et confiante en elle-même que je porte pour l'année qui s'ouvre. C'est **cette ambition** qui donne un sens à l'effort de tous (FH, 2012).*

En sus des éléments anaphoriques mis à contribution dans l'extrait précédent, François Hollande a aussi eu recours à une modalité phrastique facultative, à savoir l'emploi d'une tournure emphatique²²⁸ dans *C'est l'ambition...que (qui)*. La coprésence du fait anaphorique et de la tournure emphatique permet à l'énonciateur d'insister- en employant le présentatif *C'est...que-* sur la prévalence de l'idée par rapport au terme qui la véhicule.

La forme fléchie du pluriel a été, à son tour, attestée dans un autre contexte :

*Sortir de la crise, construire un nouveau modèle de croissance, faire naître une nouvelle Europe, voilà quelques-uns **des défis** qui nous*

²²⁷ Le principe de chiralité se résume en la propriété d'un objet ou d'un système qui existe sous deux formes qui sont l'image l'une de l'autre dans un miroir plan et ne sont pas superposables. (Dictionnaire Antidote, V. 2011)

²²⁸ La tournure emphatique consiste, dans une phrase, à mettre en relief un mot ou une expression à l'aide de moyens lexicaux, syntaxiques ou rhétoriques.

attendent. Je veux vous dire ma conviction qu'unis avec nos partenaires européens, nous serons plus forts pour y faire face. Mais ces défis, ils s'imposent à nous. Nous ne pouvons ni les refuser, ni les repousser. Nous ne pouvons ignorer ce nouveau monde (FH, 2012).

Dans l'exemple ci-dessous, nous remarquons la disparition de la séquence *Le deuxième* au profit d'une substitution opérée par la lexie *ce*.

Le deuxième sujet est celui du financement de notre protection sociale qui ne peut plus reposer principalement sur le travail, si facilement délocalisable. Il faut alléger la pression sur le travail et faire contribuer financièrement les importations qui font concurrence à nos produits avec de la main d'œuvre à bon marché. Ce sujet est au cœur de tous les débats depuis des années. J'écouterai les propositions des partenaires sociaux puis nous déciderons. (FH, 2012)

Cette « chute » du qualificatif *deuxième* est survenue par souci de contourner la redondance et permet de préserver la continuité sémantique établie sur l'axe syntagmatique. Ces reprises confèrent *a priori* à ce discours une cohésion entre les séquences constituant sa texture (cohésion interphrastique).

9.2.1.2. Dans les discours de vœux de Nicolas Sarkozy :

Nous avons sélectionné les passages qui nous intéressent le plus, notamment ceux qui illustrent le mieux l'exploitation des procédés anaphoriques dans ce genre discursif. Cette sélection a, de par son caractère *ad hoc*, tenté de mettre en relief les différents types et fonctions des chaînes anaphoriques exprimées dans les écrits présidentiels.

Dans quelques extraits des discours politiques analysés, nous avons pu remarquer la répétition du terme pivot²²⁹ au sein de la même séquence textuelle. Cette répétition a un effet sémantique qui renforce la cohésion ou l'enchaînement des sous-éléments constitutifs du texte :

Depuis le début de la crise, qui en trois ans a conduit à plusieurs reprises l'économie mondiale au bord de l'effondrement, je ne vous ai jamais dissimulé la vérité sur sa gravité, ni sur les conséquences qu'elle

²²⁹ Le terme *pivot* renvoie au mot central dans la chaîne anaphorique (ou élément anaphorisé)

pouvait avoir sur l'emploi et sur le pouvoir d'achat. Cette crise qui sanctionne 30 années de désordres planétaires dans l'économie, le commerce, la finance, la monnaie, cette crise inouïe, sans doute la plus grave depuis la deuxième guerre mondiale, cette crise n'est pas terminée (NS, 2011).

L'interlocuteur reçoit, à titre d'exemple, ce passage, telle une entité indivisible, compte tenu de la récurrence du mot pivot. Cette récurrence est pour le texte ce qu'est la fonction phatique pour le langage. Autrement dit, elle permet de rappeler, à chaque reprise du terme anaphorisé, l'importance de l'idée exprimée et, partant, maintenir les réseaux communicationnel, informatif et sémantique ainsi que les différents effets qu'ils pourraient engendrer sur l'allocutaire au moment où il reçoit le produit textuel.

L'anaphore fidèle peut se manifester de deux manières différentes : lexicale (reprise du terme avec changement ou chute du déterminant) ou pronominale (en faisant appel à un procédé de substitution *lexie/pronom*). Une telle procédure a été fréquemment attestée dans notre corpus. Nous donnons l'exemple suivant dans lequel le terme anaphorisé (des défis) est tantôt repris par des pronoms personnels sujets ou compléments (y, ils, les, les), tantôt par simple changement de déterminant (ces défis) :

*Sortir de la crise, construire un nouveau modèle de croissance, faire naître une nouvelle Europe, voilà quelques-uns **des défis** qui nous attendent. Je veux vous dire ma conviction qu'unis avec nos partenaires européens, nous serons plus forts pour y faire face. Mais **ces défis**, ils s'imposent à nous. Nous ne pouvons ni **les** refuser, ni **les** repousser. Nous ne pouvons ignorer ce nouveau monde (NS, 2011).*

La pronominalisation contribue, dans ce passage, à corroborer l'enchaînement logique qui découle de l'agencement des quatre phrases constituant l'extrait sus cité. Elle offre, en outre, au récepteur de ce dernier l'opportunité d'être à *jour* de l'information annoncée.

Nous voulons faire cas de l'anaphore fidèle sous son aspect de pronominalisation qui apparaît dans l'exemple suivant :

*A chacun d'entre **vous**, **mes chers compatriotes**, j'adresse tous mes vœux de bonheur pour l'année qui vient, avec une pensée particulière pour nos*

soldats, séparés de leur famille, qui risquent leur vie pour défendre nos valeurs et garantir notre sécurité (NS, 2009)

La gémination du pronom personnel atone *vous* et de l'expression appositive *mes chers compatriotes* permet d'établir une relation d'anaphorisation immédiate. Il en ressort que la chaîne anaphorique est assurée sans solution de continuité au niveau de sa structure syntaxique.

De même, l'anaphore fidèle est relevée dans l'extrait suivant :

*Maintenant, il nous faut travailler en priorité pour la croissance, pour la **compétitivité** [...]. Nous ne bâtirons pas **notre compétitivité** sur l'exclusion mais sur notre capacité à donner à chacun une place dans la Nation. C'est pourquoi, ceux qui ont perdu leur emploi doivent être l'objet de toute notre attention (NS, 2011)*

Il advient que le terme anaphorisé (*la compétitivité* dans notre exemple) soit défini sans pour autant être antérieurement cité : il marque dans ce cas une référenciation qu'on peut qualifier de déterminative. Cette substitution du déterminant possessif *notre* à l'article défini *la* n'altère aucunement le sémantisme de l'énoncé.

Ce cas de figure est présent dans maints passages de vœux présidentiels, entre autres les deux extraits suivants :

*L'année 2010 s'achève. Je sais qu'elle fut rude pour beaucoup d'entre vous. **La crise** économique et financière, commencée il y a 3 ans, a continué à faire sentir ses effets et nombreux furent ceux qui ont perdu leur emploi ce qui n'a fait qu'exacerber le sentiment d'injustice ressenti par des salariés qui n'étaient en rien responsables de **cette crise**. (NS, 2010)*

*Pour tous les Français, cette année a été difficile. **La crise** économique et financière mondiale est venue ajouter son lot de peines et de souffrances. Chacun d'entre vous en subit les conséquences. Face à **cette crise** je mesure **la responsabilité** qui est la mienne. **Cette responsabilité** je l'assumerai pour que tous ceux qui en ont besoin soient protégés par l'Etat et que notre pays sorte plus fort de cette épreuve (NS, 2009)*

*[...] c'est grâce à notre protection sociale, qui garantit la solidarité dans l'épreuve, c'est grâce **aux réformes** que nous avons accomplies ces dernières années. Je pense notamment à **la réforme des retraites** et à toutes les mesures visant à diminuer nos dépenses publiques qui ont permis à la France de garder la confiance de ceux qui lui prêtent leur épargne pour financer son économie (NS, 2011) (anaphore associative)*

*Une France rassemblée, ayant confiance en elle, regardant l'avenir comme la promesse d'un accomplissement, voilà **le vœu** que je forme pour notre pays. (Anaphore résomptive)*

9.2.1.3. Dans les discours de vœux de Jacques Chirac

Pour mettre au clair la façon dont se manifestent les séquences anaphoriques fidèles dans certains discours de vœux chiraquiens, nous allons en analyser l'apparition et la fréquence tout en mettant au clair nombre de mécanismes syntaxiques ainsi que leurs effets sémantiques sur la cohésion des discours.

Jacques Chirac a eu recours, dans l'une de ses interventions votives, à la reprise systématique du vocable *un monde* au début de chaque phrase constituant son texte. Il s'agit d'une reprise anaphorique fidèle dans la mesure où le même terme réapparaît constamment dans les quatre séquences phrastiques :

***Un monde** où la surexploitation des ressources naturelles dérègle le climat et mettra en danger l'humanité, si nous ne réagissons pas dès maintenant. **Un monde** qui n'a jamais été aussi riche et aussi pauvre à la fois. **Un monde** marqué par le 11 Septembre, le terrorisme, la guerre en Irak, la crise au Proche-Orient, la tentation absurde et irresponsable du choc des civilisations et des cultures. Parce que j'aime passionnément la France, je me bats pour qu'elle prenne toute sa place dans **ce nouveau monde** tout en restant fidèle à elle-même. Je me bats pour que chaque Français, pour que chaque jeune en particulier, ait sa chance, où qu'il vive et quelles que soient ses origines. (JC, 2006)*

Cette redondance, eu égard à son caractère non superfétatoire, a pour effet de maintenir un relai cohésif conférant à la séquence énonciative un acheminement sémantique ayant pour finalité de construire une signification ou une entité textuelle signifiante cohérente.

Parmi les procédés anaphoriques fidèles présents dans notre corpus, nous avons relevé la coprésence de l'anaphore lexicale et de celle dite pronominale. Nous attribuons à ce procédé l'appellation d'*alternance anaphorique*²³⁰ :

*Ensemble, nous allons accélérer notre action et nous inscrire dans **un projet** collectif. **Ce projet** n'est pas à inventer, **il** est à faire vivre, dans les principes et dans les actes : **ce projet**, c'est la République. (JC, 2005)*

Cet extrait, juxtaposant des propositions verbales et nominales, est caractérisé par la concision de ses énoncés ; fait qui a pour effet, chez le récepteur, une actualisation immédiate de l'information.

Nous remarquons que l'anaphore fidèle est de mise dans d'autres passages chiraquiens. L'extrait suivant, dans lequel Jacques Chirac fait appel au démonstratif *celles*, présente un autre cas de figure de la manifestation anaphorique dans le texte : il reprend, dans un premier temps, le terme anaphorisé par son substitut grammatical (le pronom démonstratif *celles*) :

*Je souhaite tout d'abord présenter aux Ambassadeurs des pays frappés par cet effroyable cataclysme **mes** très sincères **condoléances**, ainsi que **celles** du peuple français. Ce drame, la France, comme beaucoup d'autres pays, notamment en Europe, l'a vécu douloureusement dans sa chair. Je souhaite étendre **ces condoléances** à Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs de tous les pays dont les ressortissants ont péri ou disparu en ce jour funeste. (JC, 2005)*

Dans le même extrait, le terme anaphorisé a fait l'objet d'une substitution lexicale fidèle, avec simple changement de déterminant (*mes/ces*). Cela assure une certaine *continuité inter-énonciative*²³¹.

*Merci pour vos **paroles** qui m'ont touché, **des paroles** empreintes d'humanité et de sagesse. (JC, 2005)*

*Nous devons aussi tirer les leçons à long terme de cette tragédie. Pour la prévention, mettre en place **un réseau** mondial d'alerte reposant sur des*

²³⁰ L'alternance anaphorique recouvre tout procédé consistant à reprendre un mot ou une expression tantôt par un lexique identique, tantôt par un pronom.

²³¹ Nous attribuons l'appellation de *continuité inter-énonciative* à tout dispositif linguistique qui contribue à établir des liens lexico-sémantiques transitoires mettant en relation les énoncés les uns avec les autres.

dispositifs régionaux, à l'exemple de celui qui existe déjà dans le Pacifique. La France contribuera au développement de ce réseau.(JC, 2005)

C'est pourquoi la France proposera dès demain à Bruxelles d'examiner la mise en place d'une force européenne de sécurité civile, dotée d'une capacité de coordination et de mobilisation sans délai à partir de moyens nationaux pré-identifiés. Cette force devrait notamment comprendre un pôle médical et une dimension médico-sociale. (JC, 2005)

Au lendemain de l'élection présidentielle palestinienne, rassemblons-nous pour faire du retrait de Gaza un succès. Cela suppose d'y associer pleinement l'Autorité palestinienne, et de l'aider à faire face à ses responsabilités, comme l'Union européenne s'y est engagée. Mais cela suppose aussi que ce retrait soit articulé avec la feuille de route, qui doit être relancée sans délai. (JC, 2005)

Avec l'accord de juillet à l'OMC, l'Europe a démontré sa volonté d'avancer. Mais le chemin est encore long avant de pouvoir conclure le cycle de Doha. Mobilisons-nous d'ici la conférence de Hongkong en décembre pour répondre aux véritables besoins des pays en développement les plus pauvres, conformément à la vocation de ce cycle, et parvenir à un résultat équilibré sur tous les volets de la négociation. (JC, 2005)

Mais le processus engagé lors du dernier Conseil européen sera long et difficile et personne ne peut aujourd'hui en préjuger le résultat. Notre objectif est bien de préparer l'adhésion de la Turquie. Mais on ne peut écarter la possibilité d'une autre issue si ce grand pays n'était pas en mesure de mener ce processus jusqu'à son terme, ou s'il ne le souhaitait plus. (JC, 2005)

De même, nous avons jeté un coup d'œil analytique sur l'expression anaphorique fidèle dans certains discours de Jacques Chirac, entre autres celui prononcé à la fin de l'année 1995. La reprise fidèle d'une lexie dans un passage quelconque renforce la tournure emphatique et met le lecteur (ou éventuellement l'auditeur) dans une sphère de réactualisation de l'information :

Vous m'avez élu, en mai dernier, pour que nous construisions ensemble une nouvelle France, une France juste, unie, respectueuse de notre pacte républicain. Une France telle que vous et moi la voulons.(JC, 1995)

Dans l'extrait suivant, l'anaphore apparaît à un niveau supérieur à celui de la lexie libre ; elle sert à reproduire tout un fragment phrastique (syntagme) dans la séquence discursive :

Depuis sept mois, notre priorité, c'est l'emploi. C'est au nom de l'emploi que nous remettons nos finances publiques en ordre, afin de construire une économie créatrice de travail et de richesses. C'est au nom de l'emploi que nous menons une lutte sans merci contre le chômage de longue durée, grâce au contrat initiative emploi. C'est au nom de l'emploi que nous aidons les artisans et les petites et moyennes entreprises, à se développer.

9.2.2. L'anaphore infidèle :

Comme nous l'avons mentionné dans le tableau 3, l'anaphore infidèle consiste à reprendre un élément cité dans la phrase par un autre mot différent du premier. Cela peut se faire soit par synonymie, soit par hyperonymie. Nous avons repéré beaucoup de passages de ce type dans les discours analysés.

9.2.2.1. Dans les discours de vœux de François Mitterrand :

Le discours mitterrandien est riche en matière d'anaphore infidèle. Nous donnerons les exemples suivants illustrant ce constat :

*La France a derrière elle une longue et noble Histoire. Depuis la Révolution de 89 et la Déclaration des droits de l'Homme c'est vers **notre pays** que se tourne l'espoir des peuples opprimés. Maintenons cette haute tradition, parlons le langage du progrès et de la liberté. (FM, 1993)*

Nous avons la chance d'être un pays écouté parmi les nations. Nous avons les moyens de notre sécurité. Et puis, il y a l'Europe des Douze : c'est notre meilleur rempart. Je souhaite que s'élargisse au continent tout entier la zone de paix qui nous protège. (FM, 1993)

Dans les extraits ci-dessus, le fait anaphorique infidèle est assuré par simple jeu d'hyperonymie. La reprise de l'entité anaphorisé par un terme générique permet non seulement de maintenir la concaténation de la structure énonciative, mais aussi de rendre facile l'actualisation sémantique.

9.2.2.2. Dans les discours de vœux de Valéry Giscard D'Estaing

Nous tâcherons dans ce qui suit de repérer l'anaphore infidèle dans certains discours giscardiens. Pour ce faire, nous prenons comme échantillon d'analyse les extraits ci-après :

*Françaises, Français,
Mes chers compatriotes des départements et territoires d'Outre-mer (V G-D,
1980)*

Cette formule d'adresse, tirée de l'un des discours de Giscard D'Estaing, comprend une anaphore infidèle exprimée par un procédé stylistique dit « apostrophe ».

*Dans l'ordre où **le soleil** vous découvre, dans sa course quotidienne autour du monde, lorsque **l'astre du jour** part du Finistère et qu'il revient vers l'Alsace,[...] permettez-moi de vous souhaiter une bonne année, une année de paix, de santé, de progrès et de bonheur paisible, pour vous, pour vos enfants et pour vos familles.(VGD, 1980)*

Dans ce passage, la lexie “*le soleil*” est reprise par un autre correspondant métaphorique “*l'astre du jour*”. Cette reprise a pour effet d'obvier à la solution de continuité dans la séquence discursive.

Conclusion :

Nous avons voulu, dans ce dernier chapitre, mettre en lumière le système d'anaphore qui se manifeste dans les discours politiques. Nous sommes parti de l'idée que les chaînes anaphoriques constituent un outil qui permettrait de régir des réseaux sémantiques assurant au texte de la cohérence et de la cohésion. Notre dimension d'interrogation était de révéler comment ce système de coréférence énonciative se manifeste-t-il dans le genre politique et de dégager son (ses) incidence (s) sémantiques particulièrement en rapport avec la nature de notre corpus, à savoir certains discours officiels des chefs d'Etat français sous la 5^{ième} République. Après une analyse minutieuse du fonctionnement des chaînes anaphoriques, nous avons pu dévoiler nombre de points donnant accès à des pistes de réponse à notre interrogation de départ. D'abord, l'anaphore peut se manifester grammaticalement et linguistiquement dans le texte : son expression peut se faire autant par des moyens grammaticaux (la

détermination, la démonstration...) que par des outils linguistiques (par effet de coréférenciation). Puis, ce système contribue de différentes façons à assurer des liens sémantiques ou réseaux de sens entre les différents segments discursifs, ce qui permet au lecteur (récepteur) de maintenir la réactualisation des idées et des informations développées et de saisir un continuum lexico-sémantique permettant d'assurer une certaine concaténation dans la chaîne discursive. Enfin, cette réactualisation ne représente qu'une forme de cohésion textuelle, condition nécessaire à la cohérence du discours et à la construction du sens du produit textuel et/ou discursif. Ainsi, est-il nécessaire de dire que cette réflexion nous guide à voir, dans éventuels travaux à venir, les autres types d'anaphore présents dans les discours politiques, tout en pensant à faire appel à la pragmatique comme cadre théorique d'analyse.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE :

L'analyse du discours en tant que discipline autonome s'intéresse à rendre compte du discours dans sa dimension plurielle. Elle repose en partie sur la lecture linguistique des faits de langue afin d'émettre et de proposer des interprétations possibles inhérentes à la constitution et à la production des discours.

Notre thèse, intitulée « mécanismes de cohérence et de cohésion dans le discours », à aspect autant théorisant que pratique, a mis le doigt sur deux notions fort importantes qui se manifestent dans les produits textuels et discursifs, à savoir la cohérence et la cohésion. Il s'agissait, comme nous l'avons déjà signalé, d'un essai réflexif à orientation « théorisante » qui tente de mettre la lumière sur les différents mécanismes des deux systèmes linguistiques en question. Autrement dit, nous sommes parti de l'idée qu'un texte (et éventuellement un discours), appartenant à un genre énonciatif particulier, devrait obéir à un certain agencement de règles -généralement sous forme de dispositifs ou procédés- de constitution liées à la clarté et à l'enchaînement des séquences qui le composent.

Ainsi dit, nous avons voulu rendre compte linguistiquement (dans une optique double : lexicométrique et énonciative) de certains de ces dispositifs, et ce dans le but de déboucher sur une ou plusieurs justifications linguistiques des phénomènes grammaticaux qui nous permettent d'assigner à un texte donné les qualifications de *cohérent* et de *cohésif*. Nous avons remarqué que les travaux relatifs au traitement de cette question, notamment la cohérence textuelle et discursive, remontent aux débuts des années 70 du vingtième siècle¹. Pendant plus d'un demi-siècle, les chercheurs, que

¹ Halliday et Hassan, 1976, *Cohesion in English*, op. cit.

ce soit en didactique, en littérature ou en linguistique, ont fourni des efforts considérables pour expliquer, démontrer et justifier les mécanismes de la cohérence et de la cohésion textuelles.

Dans ce travail, l'accent a été mis tout d'abord sur le discours en tant que terme clé et une notion problématique dans les travaux de recherche, toutes spécialités confondues. C'est un terme pivot qui a connu, tout au long de l'histoire épistémique, une évolution conceptuelle ayant entraîné à son tour une pluralité dans l'acception terminologique du terme d'un côté, et de l'autre côté, une multiplicité dans l'investigation empirique relative à cette notion fondamentale en linguistique, et, très en particulier, en analyse de discours. Cette dernière a été l'objet d'un long développement argumentatif dans cette contribution, où nous avons dévoilé les parcours historiques et scientifiques de la discipline qui rend compte du discours dans ses situations énonciatives.

Nous sommes parti d'une problématique liée à la manifestation de la cohérence dans les textes / discours et à la façon dont cette dernière a contribué à la construction du sens textuel. Nous nous sommes interrogé, au prime abord, sur les différentes acceptions du terme de « cohérence », ainsi que sur l'ensemble des travaux qui s'y rattachent. La relation entre « cohérence » et « construction de sens » s'est vue, en effet, primordiale et indissociable. On ne peut donc avoir de sens bien construit dans n'importe quel texte sans qu'il y ait une manifestation typique de la cohérence discursive.

Cela dit, la relation *cohérence-construction de sens* a été considérée comme problématique et discutable. Plus minutieusement, il a été question de dévoiler, tant sur les plans théorique que pratique, les différents mécanismes de cohérence et de cohésion ainsi que la relation linguistique, discursive et/ou énonciative qui les unit. D'autres faits de discussion ont été abordés : le genre, la généricité, le discours politique, l'anaphore.... Le but en était de bien situer et cibler le cadre théorique de ce travail.

Quant à notre dimension empirique, nous l'avons orientée vers deux types de lecture (ou d'analyse) linguistique de notre corpus, constitué de trois sous-catégories de données construites : les discours politiques des présidents de la 5^{ème} République française (d'investiture, de vœux et une sélection thématique de certains de ces discours).

Le premier type était une lecture lexicométrique minutieuse assistée par trois logiciels (Antidote, Iramuteq et lexico 3) dont le but était d'émettre quelques interprétations relatives à la fréquence lexicale dans le genre politique et à l'évolution du lexique présidentiel depuis 1958 jusqu'à nos jours. Des remarques, sous un angle comparatif, ont été avancées afin de visualiser quelques considérations logométriques ayant trait au discours politique en général et à celui des présidents de la 5^{ème} République française en particulier. Cette première lecture nous a permis de comprendre la relation intrinsèque entre la fréquence lexicale et la construction du sens dans le discours. Toutefois, elle n'a pas débouché sur suffisamment de pistes de réponse à nos interrogations de départ, ou le fait d'entretenir des liens interprétatifs entre la lecture lexicométrique (assistée par ordinateur) et la cohérence des discours.

Le deuxième type d'analyse était axé sur une analyse discursive des produits textuels (qui représentent notre corpus) pour rendre compte de certains mécanismes de cohérence, entre autres l'anaphore. Ainsi, cette lecture nous a fait découvrir des résultats intéressants :

- L'anaphore peut se manifester de différentes façons dans le texte (le discours)
- L'anaphore contribue à agencer les séquences textuelles de manière à ce que soit établie une cohésion discursive, condition nécessaire à la cohérence, mais qui n'est pas l'unique.
- Les chaînes anaphoriques (différentes de celles déictiques, logiques et pragmatiques) jouent un rôle important dans le fait constitutif et interprétatif des discours (que ce soit politiques ou non).
- Les séquences anaphoriques sont des éléments / outils discursifs dont l'existence et l'apparition dans le texte sont incontournables ; ce sont des stratégies permettant de créer une certaine fusion des séquences textuelles.

-
- Les anaphorisants permettraient à l'énonciataire d'actualiser la signifiante dans les produits textuels, et donc de *mettre à jour* les informations développées par l'homme politique (dans le cas de notre analyse).

Au final, et pour ne pas conclure, les résultats obtenus ne pourraient représenter qu'une partie minime de la réflexion sur les notions de cohérence et de cohésion aux plans textuel, discursif et/énonciatif : une réflexion qui ferait l'objet de nos futures contributions dans le domaine de l'analyse linguistique des discours.

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

(° Référence citée dans la thèse)

- 1- ADAM Jean-Michel, 1975, « Enjeux d'une approche du discours publicitaire : notes pour un travail de recherche », *Pratiques*, 7-8, pp. 61-79.
- 2- ADAM Jean-Michel, 1981, « Votez Mir Rose, achetez Giscard : Analyses pragmatiques », *Pratiques*, 30, pp. 73-98.
- 3- ADAM Jean-Michel, 1984, « Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs », *Pratiques*, 43, pp. 107-122.
- 4- ADAM Jean-Michel, 1984, *Le récit*, Que Sais-Je : 2149, Paris, PUF.
- 5- ADAM Jean-Michel, 1985, « Quels types de textes », *Le Français dans le monde*, 192.
- 6- ADAM Jean-Michel, 1985, *Le texte narratif*, Paris, Nathan, 2nde éd. (1994).
- 7- ADAM Jean-Michel, 1986, « Dimension séquentielle et configurationnelle du texte », *Degrés*, 46-47, Bruxelles.
- 8- ADAM Jean-Michel, 1987, « Textualité et séquentialité : l'exemple de la description », *Langue française*, 74, pp. 51-72.
- 9- ADAM Jean-Michel, 1987, « Types de séquences textuelles élémentaires », *Pratiques*, 56, pp. 54- 79.
- 10- ADAM Jean-Michel, 1989, « Pour une pragmatique linguistique et textuelle », in *L'interprétation des textes*, C. Reichler éd., Paris, Minuit.
- 11- ADAM Jean-Michel, 1990, *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.
- 12- ADAM Jean-Michel, 1990, « Une rhétorique de la description », in *Figures et conflits rhétoriques*, M. Meyer et A. Lempereur éd., éd. de l'Université de Bruxelles.
- 13- ADAM Jean-Michel, 1991, « Cadre théorique d'une typologie séquentielle », *Etudes de linguistique appliquée*, 83, pp. 7-18.
- 14- ADAM Jean-Michel, 1992, *Les textes : Types et prototypes, Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan.
- 15- ADAM Jean-Michel, 1993, *La description*, Paris, P.U.F.
- 16- ADAM Jean-Michel et REVAZ Françoise, 1989, « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue française*, 81, pp. 59-98.

- 17- °ADAM Jean-Michel, 2005, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, Collection Cursus, 234 pages.
- 18- °ADAM Jean-Michel, HERMAN T., et al., 2001, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Besançon, Presses universitaires Franche-Comté.
- 19- °ADAM Jean-Michel et alii., 2004, *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Paris, EUD.
- 20- °ADAM Jean-Michel et U. HEIDMANN, 2005, *Sciences du texte et analyse de discours : enjeux d'une interdisciplinarité*. Lausanne, Faculté des lettres de l'Université de Lausanne.
- 21- °ADAM Jean-Michel, « Note de cadrage sur la linguistique textuelle », [en ligne] disponible sur <http://www.linguistiquefrancaise.fr> Consulté le 10/02/2011.
- 22- °AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique, 2003, *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- 23- °AMOSSY Ruth (dir), 1999, *Image de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 215 pages.
- 24- BAKHTINE Mikhail, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- 25- BAKHTTNE Mikhail, 1986, « The problem of speech genres » in *Speech genres and other lute essays (1895-1975)*, trad. Vern. W Me Gee, university of Texas Press, Austin.
- 26- BRONCKART Jean-Paul, 1987, « Interactions, discours, significations », *Langue française*, 74, pp. 29-50.
- 27- BRONCKART Jean-Paul, 1996, *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- 28- BRONCKART Jean-Paul, SCHNEUWLY, B., DAVAUD, C & PASQUIER, A., 1985, *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- 29- °CHARAUDEAU Patrick, 1978, *Conditions linguistiques d'une analyse du discours*. Lille, U. de Lille III.
- 30- °CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Le Seuil, 665 pages.
- 31- CHAROLLES Michel, 1976, « Note sur la cohérence des textes : compte-rendu de N. Ruwet, Parallélismes et déviations en poésie », *Pratiques*, 10, pp. 105-111.
- 32- CHAROLLES Michel, 1976, « Grammaire de texte, théorie du discours, narrativité », *Pratiques*, 11-12, pp. 133-155.

- 33- CHAROLLES Michel, 1977, « Sur le problème de la cohérence verbale », Cahiers du CRELEF.
- 34- CHAROLLES Michel, 1978, « Introduction aux problèmes de la cohérence verbale », *Langue française*, 38, pp. 7-42.
- 35- CHAROLLES Michel, 1979, « Données empiriques et modélisation en grammaire de texte », *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, pp. 19-42.
- 36- CHAROLLES Michel, 1980, « Les formes directes et indirectes de l'argumentation », *Pratiques*, 28, pp. 7-45.
- 37- CHAROLLES Michel, 1981, « Il fallait un Président à la France », *Pratiques*, 30, pp. 99-119.
- 38- CHAROLLES Michel, 1981, « Sur la compréhension des énoncés en langage naturel », *Cahiers du CRELEF*, 13, pp. 25-43.
- 39- CHAROLLES Michel, 1982, *Etudes sur la cohérence et l'interprétation des discours*, Thèse d'Etat, Université de Franche-Comté.
- 40- CHAROLLES Michel, 1983, « Coherence as a principle in the interpretation of discourse », *Text*, 3, 1, pp. 71-99.
- 41- CHAROLLES Michel, 1985, « Text connectivity, text coherence and text interpretation processings » in E. Sozer éd., *Text connectivity, text coherence, aspects, methods, results*, Hambourg, Buske Verlag, pp. 1-16.
- 42- CHAROLLES Michel, 1986, « Les études françaises sur la continuité discursive durant la période 1965/75 », in M. Charolles, E. Sozer, J.S. Pclofi eds., *Research in text connectivity and text coherence*, Hambourg, Buske Verlag, pp. 3-61.
- 43- CHAROLLES Michel, 1988, « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences », *Pratiques*, 57, pp. 3-15.
- 44- CHAROLLES Michel, 1988, « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connectivité textuelles depuis la fin des années 1960 », *Modèles linguistiques*, X, 2, pp. 45-66.
- 45- CHAROLLES Michel, 1989, « Coherence as a principle in the regulation of discursive production », in W. Hcydrich, F. Neubauer, J. S. Petiifi, E. Sozer eds., *Connexily and coherence : a nuly s is of text and discourse*, Berlin -Mew York, Walter dc Gruyter, pp. 3-16.
- 46- CHAROLLES Michel, 1989, « Problèmes de la cohérence textuelle », in M. Charolles, J.F. Malte, C. Masseron & A. Petitjean eds., *Pour une didactique de réécriture*, Université de Metz, pp. 9-49.

- 47- CHAROLLES Michel, 1991, « L'anaphore associative », *Verbum*, XIII, 3, pp. 119-148.
- 48- CHAROLLES Michel, 1991, « L'anaphore : problèmes de définition et de classification », *Verbum*, XIV, 2-3-4, pp. 203-215.
- 49- CHAROLLES Michel, 1993, « Les plans d'organisation du discours et leurs interactions », in S. Moirand et alii édit., *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang, pp. 211-222.
- 50- CHAROLLES Michel, 1994, « Anaphore associative, stéréotype et discours », in C. Schneedecker, G. Kleiber, M. Charolles et J. David édit., *L'anaphore associative*, Paris, Klincksieck, pp. 175-208.
- 51- CHAROLLES Michel, 1995 : « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique*, 29, pp. 125-151.
- 52- CHAROLLES Michel, 1997, « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de Recherche Linguistique*, LAMDISCO, LRA CNRS 1035, Université Nancy 2, 6, pp. 1-73.
- 53- CHAROLLES Michel, FISCHER, Sophie, JAYEZ, Jacques édit., 1990, *Le discours : représentations et interprétations*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 54- CHAROLLES Michel et SCHNEDECKER, C, 1993, « Les référents évolutifs : points de vue ontologique et phénoménologique », *Cahiers de linguistique française*, 14, pp. 97-227.
- 55- COMBETTES Bernard, 1975, *Pour une linguistique textuelle*, CRDP de Nancy.
- 56- COMBETTES Bernard, 1977, « Ordre des éléments de la phrase et linguistique du texte », *Pratiques*, 13, pp. 91-101.
- 57- COMBETTES Bernard, 1978, « Thématization et progression thématique dans les récits d'enfants », *Langue française*, 38, pp. 74-86.
- 58- COMBETTES Bernard, 1982, « Grammaire et enseignement du français », *Pratiques*, 33, pp. 3-11.
- 59- COMBETTES Bernard, 1982, « Facteurs syntaxiques, facteurs thématiques et opérations d'effacement », *Verbum*, V, pp. 57-73.
- 60- COMBETTES Bernard, 1983, *Pour une grammaire textuelle*, Bruxelles, A. De Boeck-Duculot.
- 61- COMBETTES Bernard, 1986, « Introduction et reprise des éléments d'un texte », *Pratiques*, 49, pp. 69-84.

- 62-** COMBETTES Bernard, 1986, « Cohérence textuelle et évolution de l'ordre des mots », XVIII Congrès international de Linguistique et Philologie romanes, Trêves.
- 63-** COMBETTES Bernard, 1986, « Le texte explicatif : aspects linguistiques », *Pratiques*, 51.
- 64-** COMBETTES Bernard, 1987, « Coréférence et connexité thématique dans le discours », in *Research in Text Connexity and Text Coherence, A survey*, Hambourg, Helmut Buske Verlag, pp. 11-124.
- 65-** COMBETTES, Bernard, 1987, « Types de textes et faits de langue », *Pratiques*, 56, pp. 5-17.
- 66-** COMBETTES, Bernard, 1987, « Quelques aspects de la cohérence textuelle », *Le Français dans tous ses états*, Montpellier, CRDP, pp. 5-11.
- 67-** COMBETTES, Bernard, 1987, « Linguistique textuelle et didactique » in *Apprendre/Enseigner à produire des textes écrits*, Bruxelles, De Boeck, pp. 157-165.
- 68-°** COMBETTES Bernard, 1988, *Pour une grammaire textuelle : La progression thématique*, Bruxelles/Paris, De Boeck/Duculot.
- 69-** COMBETTES Bernard, 1988, « Grammaire de la phrase et grammaire du texte : quels outils ? Quelles notions ? », *Nouvelles recherches en grammaire*, Colloque d'Albi, Université de Toulouse, pp. 159-172.
- 70-** COMBETTES Bernard, 1988, « Linguistique et enseignement du français », *Etudes de linguistique appliquée*, 72, pp. 57-75.
- 71-** COMBETTES Bernard, 1989, « Discours rapporté et énonciation : Trois approches différentes », *Pratiques*, 64, pp. 111-122.
- 72-** COMBETTES Bernard, 1992, *L'organisation du texte*, Université de Metz, Collection « Didactique des textes ».
- 73-** COMBETTES Bernard, 1992, « Hiérarchie des référents et connaissance partagée : les degrés dans l'opposition connu/nouveau », *L'Information grammaticale*, 54, pp. 11-14.
- 74-** COMBETTES Bernard, 1992, « Questions de méthode et de contenu en linguistique du texte », *Etudes de linguistique appliquée*, 27, pp. 107-116.
- 75-** COMBETTES Bernard, 1993, « Grammaire de phrase, grammaire de texte : le cas des progressions thématiques », *Pratiques*, 77, pp. 43-57.
- 76-** COMBETTES Bernard, 1994, « Une approche didactique des connecteurs et des modalisateurs », *Pratiques*, 84, pp. 55-67.

- 77- COMBETTES Bernard, 1995, « Tendances actuelles dans l'enseignement du français langue maternelle », in *La linguistique appliquée aujourd'hui*, Amsterdam, Ed. de Werelt, pp. 89-95.
- 78- °COURTINE J.-J. et PECHEUX M., 1981, *Analyse du discours politique (le discours communiste adressé aux chrétiens)*, Paris, Larousse.
- 79- °COURTINE J.J., 1982, « *Analyse du discours politique. Le discours communiste adressé aux chrétiens* », *Langages*, N°62.
- 80- CULIOLI A., 1984, « Théorie du langage et théorie des langues », *E. Benveniste aujourd'hui*, Paris, Société pour l'information grammaticale.
- 81- DETRIE C., SIBLOT, P., VERINE, B., 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion.
- 82- ° DUBOIS J., et J. SUMPFF, 1969, *Analyse du discours*, Paris, Didier/Larousse.
- 83- ° DUCROT Oswald et alii., 1980, *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- 84- °GREIMAS A. J. (1979). *Introduction é l'analyse du discours en sciences sociales*. Paris, Hachette.
- 85- GUERON Jacqueline, 1979, « Relations de coréférence dans la phrase et dans le discours », *Langue française*, 44, pp. 42-79.
- 86- °HALLIDAY M. A. K. & HASSAN Ruqaiya, 1976, *Cohesion in English*. London, Longman.
- 87- °KRIEG-PLANQUE, A., 2009, *La notion de formule en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- 88- KRISTEVA, Julia, MILNER, Jean-Claude, RUWET, Nicolas, 1975, *Langue, discours, société : pour Emile Benveniste*, Le Seuil, Paris.
- 89- LUNDQUIST Lita, 1987, « Cohérence : marqueurs d'orientation argumentative et programme argumentatif », *Semantikos*, 9, 2.
- 90- MAINGUENEAU Dominique, 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours*, Paris, Hachette.
- 91- MAINGUENEAU Dominique, 1984, *Genèse du discours*, Liège, Mardaga.
- 92- MAINGUENEAU Dominique, 1987, *Nouvelles tendances en analyse de discours*, Paris, Hachette.
- 93- °MAINGUENEAU Dominique, 1991, *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*. Paris, Hachette.
- 94- MAINGUENEAU Dominique, 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

- 95- ° MAINGUENEAU Dominique, 2015, *Discours et analyse du discours*, Paris, Hachette.
- 96- ° MOESCHLER, J. et REBOUL A., 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Editions Seuil.
- 97- ° PECHEUX, M., 1969, *Analyse automatique du discours*. Paris, Dunod.
- 98- ° PECHEUX, M., C. Fuchs, et alii., 1975, *Analyse du discours : langue et idéologies*. Paris, Didier-Larousse.
- 99- ° PERRET Michèle, 2005, *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris, Nathan.
- 100- RASTIER François, 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- 101- ° RASTIER F., CAVAZZA M., et ABEILLE A., (Année). *Sémantique pour l'Analyse. De la Linguistique à l'Informatique*. Paris, Masson.
- 102- ROULET Eddy et alii., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- 103- ROULET Eddy, 1991, « Vers une approche modulaire de l'analyse du discours », *Cahiers de linguistique française*, 17, pp. 123-140.
- 104- ROULET, Eddy, 1991, « Texte ou discours ? », in Bronckart, Coste, Roulet, *Textes, discours, types et genres, Etudes de linguistique appliquée*, 83.
- 105- ° SARFATI G E., 1997, *Éléments d'analyse du discours*. Paris, Nathan.
- 106- SCHNEUWLY Bernard, 1984, « La production des organisateurs textuels chez l'enfant », in *Le langage. Construction et actualisation*, Université de Rouen, pp. 165-178.
- 107- SCHNEUWLY Bernard, 1985, « Typologie de texte et stratégie d'enseignement : un patchwork discursif : », *Le Français Aujourd'hui*, 69, pp. 63-71.
- 108- SCHNEUWLY Bernard, 1985, « Le texte intermédiaire : un espace qui éclate », in J.P. Bronckart et alii, *Le fonctionnement des discours*, Paris Delachaux et Niestlé, pp. 101-137.
- 109- SCHNEUWLY Bernard, 1986, « Analyse ontogénétique des organisateurs textuels dans deux textes informatifs écrits », *Pratiques*, 51, pp. 39-53.
- 110- SCHNEUWLY Bernard, 1986, « Connexion et cohésion dans quatre types de textes d'enfants », *Cahiers de linguistique française*, 7, pp. 279-294.
- 111- SCHNEUWLY Bernard, 1994 : « Genres et types de discours : considérations psychologiques et ontogénétiques », in Y. Keuter, éd., *Les interactions lecture-écriture*, Berne, Peter Lang, pp. 155-173.
- 112- SLATKA D., 1975, « L'ordre du texte », *Etudes de linguistique appliquée*, 19.

- 113-** SLATKA, D., 1977, « L'introduction à la grammaire de texte », Actes de la session de linguistique de Bourg Saint-Maurice, 4-8 sept. 1977, publications du Conseil scientifique de Paris 3 - Sorbonnë nouvelle.
- 114-** SLATKA, D., 1985, « Grammaire de texte : synonymie et paraphrase », mC. Fuchs, éd., Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles, Berne, Peter Lang.
- 115-** STEFAMM, J., 1994, « Sur la notion de phrase et son histoire », ire Histoire de la grammaire, textes réunis par V. Xatard, Éd. du CNRS, pp. 177-185.
- 116-** TODOROV, Tzvetan, 1981, *Mikhail Bakhtine, le principe dialogique suivi de Ecrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.
- 117-** VAX DIJK, Teun A., 1972, Some aspects of text grammars. A study in theoretical linguistics and poetics, La Haye, Mouton.
- 118-** ° VAN DIJK, Teun A., 1973, « Grammaires textuelles et structures narratives », ire Chabrol, C, éd., Sémiotique narrative, et textuelle, Paris, Larousse. V.
- 119-** DIJK, Teun A., 1973, « Modèles génératifs en théorie littéraire », inBouazis, A valle, lirandt et alii, Paris, Galilée, Essais de la théorie du texte.
- 120-** VAN DIJK Teun A., 1977, Text and context. Explorations in the semantic and pragmatic of discourse, London, Longman.
- 121-** VAN DIJK Teun A., 1980, « Etudes du discours et enseignement », in Linguistique et enseignement des langues, P.U. de Lyon, pp. 11-81.

Articles de revues (consultés) :

1. Edward Arnold, « Le discours de Tony Blair (1997-2004) », *Corpus* [En ligne], n°4 décembre 2005, mis en ligne le 01 septembre 2006, Consulté le 23 avril 2010. URL : <http://corpus.revues.org/index340.html>
2. Jean-Marc Leblanc et William Martinez, « Positionnements énonciatifs dans les vœux présidentiels sous la cinquième République », *Corpus* [En ligne], n°4 | décembre 2005, mis en ligne le 01 septembre 2006, Consulté le 23 avril 2010. URL : <http://corpus.revues.org/index347.html>
3. Alain Viala, « D'un discours galant l'autre : que sont nos discours devenus ? », *CoNTEXTES* [En ligne], n°1 | septembre 2006, mis en ligne le 15 septembre 2006, Consulté le 24 avril 2010. URL : <http://contextes.revues.org/index106.html>

4. Dominique Longrée et Xuan Luong, « Temps verbaux et linéarité du texte : recherches sur les distances dans un corpus de textes latins lemmatisés », *Corpus* [En ligne], n°2 | décembre 2003, mis en ligne le 15 décembre 2004, Consulté le 24 avril 2010. URL : <http://corpus.revues.org/index33.html>
5. Dominique Desmarchelier, « Le sens du texte : entre opacité statistique et transparence énonciative », *Corpus* [En ligne], n°4 | décembre 2005, mis en ligne le 01 septembre 2006, Consulté le 23 avril 2010. URL : <http://corpus.revues.org/index372.html>
6. Laurette Château, « La Dive bouteille en France : une analyse sémiologique et linguistique de son discours et de ses images », *COntEXTES* [En ligne], n°6 | septembre 2009, mis en ligne le 26 septembre 2009, Consulté le 24 avril 2010. URL : <http://contextes.revues.org/index4485.html>
7. Dominique Maingueneau, « Quelques implications d'une démarche d'analyse du discours littéraire », *COntEXTES* [En ligne], n°1 | septembre 2006, mis en ligne le 15 septembre 2006, Consulté le 24 avril 2010. URL : <http://contextes.revues.org/index93.html>
8. Carine Duteil-Mougel, « Les mécanismes persuasifs des textes politiques », *Corpus* [En ligne], n°4 / décembre 2005, mis en ligne le 01 septembre 2006, Consulté le 23 avril 2010. URL : <http://corpus.revues.org/index357.html>
9. Jérôme Meizoz, « Introduction », *COntEXTES* [En ligne], n°1 | septembre 2006, mis en ligne le 15 septembre 2006, Consulté le 24 avril 2010. URL : <http://contextes.revues.org/index83.html>
10. Ruth Amossy et Roselyne Koren, « Introduction », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 1 | 2008, mis en ligne le 08 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/index184.html>
11. Dominique Maingueneau, « Analyse du discours et littérature : problèmes épistémologiques et institutionnels », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1 / 2008, [En ligne], mis en ligne le 19 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/index351.html>
Consulté le 24 avril 2010.
12. Muriel Collin-Platini, « Une analyse d'un discours politique », *La Linguistique*, Vol. 14, Fasc. 1 (1978), pp. 29-54
13. Jean-Michel Adam, « Ouverture du colloque », *COntEXTES* [En ligne], n°1 | septembre 2006, mis en ligne le 15 septembre 2006, Consulté le 24 avril 2010. URL : <http://contextes.revues.org/index82.html>

14. Dominique Maingueneau, « Analyse du discours et littérature : problèmes épistémologiques et institutionnels », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 1 | 2008, mis en ligne le 19 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/index351.html>
15. Guilhaumou J., Science du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité, *Langage & société* 2006/2, n° 116, p. 149-151.
16. Denis Barbet et Damon Mayaffre, « Bibliographie thématique. Campagne présidentielle », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://mots.revues.org/index18873.html>
17. Francine Mazière, *L'analyse du discours*, P.U.F. « Que sais-je ? », 2005, p. 3-8. URL : www.cairn.info/l-analyse-du-discours--9782130549208-page-3.htm
18. Damon Mayaffre, « Jean-Michel Adam et Ute Heidmann (éd.), *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité* », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 82 | 2006, mis en ligne le 01 novembre 2008. URL : <http://mots.revues.org/index831.html>
19. Oger C., « L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques », *Langage & société* 2005/4, n° 114, p. 113-128.
20. Bernard Lamizet, « Constanze Villar, *Le discours diplomatique* », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 84 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2009. URL : <http://mots.revues.org/index1093.html>
21. Bernard Lamizet, « Jacques Guilhaumou, *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts* », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 84 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2009. URL : <http://mots.revues.org/index1083.html>
22. Josette Lefèvre, « Actualité bibliographique. Les langages du politique », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 88 | 2008, mis en ligne le : 01 novembre 2010, URL : <http://mots.revues.org/index14503.html>
23. Denis Barbet et Damon Mayaffre, « 2007. Débats pour l'Élysée », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://mots.revues.org/index18733.html>
24. Carmen Pineira et Maurice Tournier, « Ségolène Royal entre François Bayrou et Nicolas Sarkozy. Approche lexicométrique », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://mots.revues.org/index18813.html>
25. Marion Sandré, « Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel – l'interruption – dans le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2007 », *Mots. Les langages*

du politique [en ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://mots.revues.org/index18793.html>

26. Valérie Sala Pala, « Claire Artufel, Marlène Duroux, 2006, *Nicolas Sarkozy et la communication* », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 84 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2009. URL : <http://mots.revues.org/index1072.html>

27. Isabelle Garcin-Marrou, « Ségolène Royal ou le difficile accès au panthéon politique », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 90 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2011. URL : <http://mots.revues.org/index19074.html>

28. Josette Lefèvre, « Actualité bibliographique. Les langages du politique », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 92 | 2010, mis en ligne le 04 mai 2012. URL : <http://mots.revues.org/index19605.html>

29. Marlène Coulomb-Gully, « Le corps présidentiel. Représentation politique et incarnation dans la campagne présidentielle française de 2007 », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://mots.revues.org/index18753.html>

30. Paul Bacot, « Philippe Braud, *Sociologie politique* », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 84 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2009. URL : <http://mots.revues.org/index1076.html>

31. Nathalie Dugalès, « Sophie Moirand, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre* », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 88 | 2008, mis en ligne le 01 novembre 2010. URL : <http://mots.revues.org/index18653.html>

32. Christian Le Bart, « Les présidentiables de 2007 entre proximité et surplomb. Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal vus par *Libération* », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://mots.revues.org/index18763.html>

33. Bernard Lamizet, « Patrick Charaudeau, *Petit traité de politique à l'usage du citoyen* », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://mots.revues.org/index18943.html>

34. Josette Lefèvre, « Actualité bibliographique. Les langages du politique », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://mots.revues.org/index18963.html>

35. Reverzy N, Discours politiques et questions d'écriture : « Le curé de village », *L'Année balzacienne* 2007/1, n° 8, p.345-358.

36. Corroyer G., Lecture critique de l'ouvrage de Patrick Charaudeau, *Le Discours politique. Les masques du pouvoir*, *Langage & société* 2008/4, n° 126, p. 95-106.

37. Françoise Sullet-Nylander, « Paratexte, contexte et intertexte dans *Le Monde* (2005) : conditionnels journalistiques et discours rapportés », *Pratiques* n°129/130, 2006, 123-138.
38. Comptes rendus, *Langage & société* 2005/3, n° 113, p. 149-159.
39. Roselyne Koren, « Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université, 2000, 247 p. », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 68 | 2002, mis en ligne le 30 avril 2008. URL : <http://mots.revues.org/index7263.html>
40. Alice Krieg-Planque, « Un lieu discursif : « Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas ». Étude d'une mise en discours de la morale », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 92 | 2010, mis en ligne le 04 mai 2012. URL : <http://mots.revues.org/index19571.html>
41. Roulet E., Les relations de discours rhétoriques et praxéologiques dans la description des propriétés des constituants parenthétiques, *Travaux de linguistique* 2004/2, N° 49, p. 9-17.
42. Kahane B., Les conditions de cohérence des récits stratégiques De la narration à la nar-action, *Revue française de gestion* 2005/6, n° 159, p. 125-147.
43. Lamiroy B. et Charolles M., Simplement, seulement, malheureusement, heureusement, *Travaux de linguistique* 2004/2, N° 49, p. 57-79.
44. Hansen M.-B., La polysémie de l'adverbe toujours, *Travaux de linguistique* 2004/2, N° 49, p. 39-55.
45. ADAM, Jean-Michel, "Pour une pragmatique textuelle : l'exemple d'un discours politique giscardien", dans KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, MOUILLAUD, Maurice, *Le discours politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon : 165-185. (ISBN 2 7297 0216 4 - 298p.)
46. LANDOWSKI, Éric "Les discours du pouvoir, le discours politique", dans Coquet, Jean-Claude (1982) : 151-172.

ANNEXES

1) Index des tableaux, figures et photos

2) Corpus :

- Première sous-catégorie de corpus (les discours de vœux)
- Deuxième sous-catégorie de corpus (les discours d'investiture)
- Troisième sous-catégorie de corpus (une sélection de discours de Nicolas Sarkozy)

1) Index des tableaux, figures et photos

Index des figures, tableaux et photos

1) Figures

- Figure 1.** Domaines linguistiques, **page 26**
- Figure 2.** Rapport entre Discours, Genre et Texte d'après Antonia COUTINHO, **page 29**
- Figure 3.** Genres, discours et parole, **page 42**
- Figure 4.** Aspects du genre d'après Platon, **page 44**
- Figure 5.** Aspects de généricité, **page 52**
- Figure 6.** Genre et généricité en AD, **page 56**
- Figure 7.** Aspects du discours, **page 80**
- Figure 8.** Niveaux de l'analyse linguistique, **page 110**
- Figure 9.** Les trois identificateurs du discours politique, **page 118**
- Figure 10.** Acceptions rhétorique et grammaticale de la notion d'anaphore, **page 124**
- Figure 11.** Anaphore et relation de coréférence, **page 125**
- Figure 12.** Les liens de dépendance dans le processus anaphorique, **page 126**
- Figure 13.** Conditions de la cohérence textuelle selon Van Dijk (1984), **page 133**
- Figure 14.** Interface du logiciel Antidote, **page 148**
- Figure 15.** Interface du logiciel 1 (*rubrique Taille*), **page 152**
- Figure 16.** Connecteurs dans le discours n°1, **page 153**
- Figure 17.** Interface du logiciel 1 (*rubrique Mots*), **page 154**
- Figure 18.** Fréquence lexicale dans le discours n° 1, **page 155**
- Figure 19.** Fréquence des verbes dans le discours n° 1, **page 156**
- Figure 20.** Fréquence des adjectifs dans le discours n° 1, **page 156**
- Figure 21.** Fréquence des adverbes dans le discours n° 1, **page 157**
- Figure 22.** Etymologie des mots dans le discours n° 1, **page 158**
- Figure 23.** Les temps dans le discours n° 1, **page 159**
- Figure 24.** Fréquence des principales catégories grammaticales dans le discours de FH du 31 décembre 2014 (partie de l'écran), **page 160**
- Figure 25.** Catégories grammaticales dans le discours n°1, **page 161**
- Figure 26.** Catégories grammaticales dans le discours n°2, **page 166**
- Figure 28.** Catégories grammaticales dans le discours n°2, **page 168**
- Figure 29.** Catégories grammaticales dans le discours D3, **page 170**
- Figure 30.** Groupes syntaxiques dans le discours D 4, **page 172**
- Figure 31.** Les temps verbaux dans le discours de Sarkozy D6, **page 176**
- Figure 32.** Capture d'écran de l'analyse stylistique du logiciel Antidote, **page 177**
- Figure 33.** Capture d'écran de l'analyse logique du logiciel Antidote, **page 180**
- Figure 34.** Interface du logiciel Iramuteq / Statistiques lexicales dans le discours de Charles de Gaulle, **page 184**
- Figure 35.** Fréquence des mots dans le discours de Charles de Gaulle, **page 185**
- Figure 36.** Statistiques lexicales dans le discours du président Pompidou, **page 186**
- Figure 37.** Fréquence des mots chez Mitterrand (1) , **page 188**
- Figure 38.** Fréquence des mots chez Mitterrand (2) , **page 188**
- Figure 39.** Fréquence des mots chez Chirac (1) , **page 189**
- Figure 40.** Fréquence des mots chez Chirac (2) , **page 189**
- Figure 41.** Fréquence des mots dans le discours de Nicolas Sarkozy, **page 190**
- Figure 42.** Fréquence des mots dans le discours de François Hollande, **page 191**

1) Index des tableaux, figures et photos

- Figure 43.** Interface du logiciel Lexico 3. , **page 194**
Figure 44. Le « vous » dans les discours d'investiture, **page 195**
Figure 45. «Vos, vos » dans les discours d'investiture, **page 195**
Figure 46. «Messieurs », « Mesdames » et « Monsieur » dans ...d'investiture, **page 196**
Figure 47. « Français », « citoyen » et « peuple » dans ...d'investiture, **page 197**
Figure 48. Détermination anaphorique, **page 206**

2) Tableaux

- Tableau 1.** Constantes et variables dans la comparaison interne-interne, **page 108**
Tableau 2. Différences entre *Discours politique* et *communication politique*, , **page 114**
Tableau 3. Types d'anaphore, exemples et définitions, **page 128**
Tableau 4. Corpus : première sous-catégorie (discours de vœux), **page 146**
Tableau 5. Taille du texte du discours n° 1, **page 152**
Tableau 6. Les temps dans le discours 1, **page 159**
Tableau 7. Taille du texte du discours n° 2, **page 165**
Tableau 8. Statistiques des catégories grammaticales dans le discours D 3, **page 170**
Tableau 9. Statistiques des groupes syntaxiques dans le discours D 4, **page 171**
Tableau 10. Sémantique du lexique dans le discours de Nicolas Sarkozy D 5, **page 173**
Tableau 11. Répartition des ... dans le discours de Nicolas Sarkozy D6, **page 176**
Tableau 12. Analyse stylistique ... du discours de Nicolas Sarkozy D7, **pp. 177-178**
Tableau 13. Analyse pragmatique ... du discours de Chirac2005, **page 188**
Tableau 14. Statistiques dans le discours de Charles de Gaulle, **page 185**
Tableau 15. Statistiques dans le discours de Pompidou, **page 186**
Tableau 16. Statistiques dans le discours de Valéry-Giscard d'Estaing, **page 187**
Tableau 17. Statistiques dans le discours de François Mitterrand (1) et (2) , **pp. 187-188**
Tableau 18. Statistiques dans les discours de Jacques Chirac (1) et (2) , **page 188**
Tableau 19. Statistiques dans le discours de Sarkozy, **page 189**
Tableau 20. Statistiques dans le discours de Hollande, **page 190**
Tableau 21. Initiales ... aux noms des présidents de la 5^{ème} République, **page 201**

3) Photos

- Photo 1.** Le Général Charles de Gaulle, **page 70**
Photo 2. Georges Pompidou, **page 71**
Photo 3. Valéry Giscard d'Estaing, **page 73**
Photo 4. François Mitterrand, **page 74**
Photo 5. Jacques Chirac, **page 75**
Photo 6. Nicolas Sarkozy, **page 76**
Photo 7. François Hollande, **page 76**

CORPUS

2) Corpus :

Sous-catégorie 1 :

**Discours de vœux des présidents de la
5^{ème} République française**

2) Corpus :

Les discours de vœux des présidents de la 5^{ème} République¹ :

1- Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les défis et priorités de la politique gouvernementale pour l'année 2015, à Paris le 31 décembre 2014.

Personnalité, fonction : HOLLANDE François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Vœux radiotélévisés aux Français, le 31 décembre 2014

Mes chers compatriotes,

C'est un message de confiance et de volonté que je vous adresse ce soir en vous présentant mes vœux pour la nouvelle année. Je sais les difficultés que nous rencontrons, je les mesure chaque jour et je pense ce soir aux familles qui s'inquiètent pour l'avenir de leurs enfants face au chômage et parfois même face à l'exclusion. Et je veux en finir avec le dénigrement et le découragement.

La France, c'est un grand pays ; elle est la cinquième puissance économique du monde. La France, elle prend ses responsabilités chaque fois que la paix est menacée, grâce à l'intervention de nos soldats en Afrique, en Irak, et je veux les saluer partout où ils se trouvent ; ils font honneur à leur drapeau.

La France, c'est une diplomatie active, qui cherche inlassablement la solution à des conflits comme en Ukraine où je me suis impliqué personnellement, ou au Proche-Orient. La France, elle fait avancer l'Europe. C'est elle qui a porté la priorité de la croissance avec le plan d'investissement de 315 milliards d'euros, qui va être lancé dès 2015 par la Commission européenne.

La France, elle est reconnue pour ses innovations, pour sa culture, pour le talent de ses entrepreneurs, de ses créateurs, de ses chercheurs. Elle a été honorée cette année par deux prix Nobel.

Nous avons donc toutes les raisons d'avoir confiance en nous mais à une condition : avancer, faire preuve d'audace, refuser le statu quo, écarter la régression. J'ai fait le choix de l'avenir tout en restant fidèle aux valeurs de la République et à notre modèle social.

La France, ce n'est pas une nostalgie, c'est une espérance. Mon devoir, avec le gouvernement de Manuel VALLS, c'est de tout faire, tout entreprendre pour préparer la France de demain, de tout donner pour notre pays.

¹ Source : <http://www.vie-publique.fr/> consulté en 2011

2) Corpus :

Je crois à la persévérance, à la constance, au travail dans la durée. L'année 2014 fut une année rude, jalonnée d'épreuves de toutes sortes. J'ai tenu bon et suivi fermement le cap que j'avais fixé.

Le pacte de responsabilité, je l'avais annoncé en début d'année devant vous ; il entre en application dès demain matin. Les entreprises, les travailleurs indépendants verront leurs charges baisser, il n'y aura plus aucune cotisation patronale pour un salarié payé au SMIC. Aux entreprises maintenant d'embaucher et d'investir. C'est le sens du mot « responsabilité » car notre obligation, j'allais dire notre obligation commune, c'est la lutte contre le chômage.

De grandes réformes ont également été menées tout au long de l'année qui s'achève. Ainsi à partir du 1er janvier, demain, la pénibilité au travail sera enfin prise en compte pour le calcul des droits à la retraite ; le système devra être rendu le plus simple possible pour les entreprises, j'y veillerai personnellement, en concertation avec les partenaires sociaux qui eux-mêmes se sont engagés dans une négociation essentielle dont l'enjeu est de moderniser le dialogue social dans notre pays.

De même, la réforme territoriale, celle qui avait été mille fois annoncée, mille fois abandonnée, elle a été adoptée en moins de six mois. Et l'année prochaine, vous serez amenés à désigner les élus de ces futures collectivités. Ce sera, quel que soit votre choix, plus d'efficacité et moins de dépenses.

La France est donc capable de se transformer et je sais que vous y êtes prêts. Et c'est ce que nous allons faire encore en 2015. D'abord avec la loi que va présenter le ministre de l'Economie, Emmanuel MACRON, dès le mois de janvier. Elle va libérer les initiatives, casser les rentes, libérer les énergies, l'activité, développer l'emploi, simplifier la vie des entreprises tout en protégeant les salariés. Ce sera un coup de jeune pour notre société parce que cette loi, elle est surtout destinée à la jeunesse.

La jeunesse, ce sera toujours ma priorité, avec des moyens supplémentaires pour lutter contre les inégalités scolaires, avec des jeunes professeurs mieux formés, avec le lancement d'un grand plan numérique à l'école, parce que je veux que la France soit le premier pays d'Europe en matière d'utilisation des nouvelles technologies. Ce sera un formidable outil de connaissance et aussi de justice sociale. Car la France, elle n'est forte que si elle est juste.

Aussi, en 2015, sera supprimée – je m'y étais engagé – la première tranche de l'impôt sur le revenu ; les allocations familiales seront désormais modulées en fonction des ressources ; l'accompagnement des personnes âgées sera amélioré ; l'accès aux soins sera facilité sans que soit mise en cause la liberté des professionnels de santé.

Mais nous devons aussi être capables de nous réunir sur des sujets de société les plus difficiles, j'allais dire les plus intimes : je pense à la fin de vie et au droit de mourir dans la dignité. Je souhaite qu'en 2015, le Parlement puisse adopter une loi consensuelle qui contribue à l'apaisement des souffrances et prenne en compte la volonté des malades.

Mes chers compatriotes, la France avancera donc l'année prochaine, dans tous les domaines et pour tous. C'est le combat que j'ai engagé. Ce combat, je le mènerai jusqu'au bout, contre les conservatismes – et ils sont nombreux –, contre les populismes – et ils

2) Corpus :

sont dangereux. Face au chômage, c'est en faisant preuve d'initiative que nous réussissons et non en nous figeant ou en nous isolant du reste du monde. Ecartons les discours qui trompent et qui abusent le peuple.

Avec l'Europe, ce n'est pas en cassant ce qui existe ou en prétendant sortir de la zone euro que nous convaincrions, c'est en redressant notre propre compétitivité, c'est en mobilisant tous les leviers économiques pour nous écarter de la stagnation en Europe et c'est en donnant une assise démocratique à la zone euro.

Et devant les menaces qui montent et qui inquiètent, qui s'appellent terrorisme, communautarisme, fondamentalisme, ce n'est pas en nous divisant, en stigmatisant une religion, en cédant à la peur que nous nous protégerons, c'est en défendant fermement nos règles communes : la laïcité, l'ordre républicain, la sécurité des personnes, la dignité de la femme. C'est quand la France oublie ses principes qu'elle se perd, qu'elle se noie. Là est le déclin, le seul qui nous menace, c'est celui de l'abandon. C'est déjà arrivé dans l'histoire, dans l'histoire en France comme en Europe, ne l'oublions jamais. Et c'est pourquoi je fais de la lutte contre le racisme et contre l'antisémitisme une grande cause nationale.

De même, nous devons nous retrouver à travers l'engagement, c'est une vertu pour la Nation, c'est ce qui nous rassemble dans une même patrie. Le service civique sera donc élargi à tous les jeunes, dans toute leur diversité, tous les jeunes qui en feront la demande.

2015, mes chers compatriotes, ce sera une année essentielle aussi et j'allais dire avant tout pour la planète. La France va accueillir la conférence sur le climat en décembre prochain. Elle rassemblera tous les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier. C'est une magnifique opportunité pour nous rassembler d'abord nous-mêmes au-delà de nos différences, pour mettre en commun ce que nous avons de meilleur, pour redonner du sens au progrès. La France, elle doit être exemplaire – elle l'est – avec la loi sur la transition énergétique qui a déjà été votée par l'Assemblée nationale, avec la loi sur la biodiversité.

La France, elle a été capable il y a maintenant 70 ans, de réunir une grande conférence pour les droits universels de l'homme. Maintenant, nous devons entraîner le monde pour qu'il puisse adopter à son tour une déclaration pour les droits de l'humanité pour préserver la planète. Et je ferai tout pour qu'à Paris, en 2015, la conférence soit un succès, parce que je veux que lorsque nos enfants nous interrogeront ou nos petits-enfants, sur ce que nous avons été capables de faire en 2015, nous puissions être fiers et leur dire que nous avons contribué à préserver la planète toute entière.

Mes chers compatriotes de métropole, d'outre-mer ou qui vivent à l'étranger, tels sont les vœux que je forme pour l'année qui s'ouvre. 2015 doit être une année d'audace, d'action et de solidarité. Et j'ai une pensée particulière pour les plus fragiles ce soir, pour les personnes seules, pour les démunis et pour toutes les victimes des drames qui se sont produits ces derniers mois.

Mais mon message, c'est celui de la confiance ; confiance en nous, confiance dans toutes les forces de notre pays, confiance dans notre vitalité et c'est pourquoi je peux dire ce soir : vive la République et vive la France.

2) Corpus :

2- Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les défis et priorités de la politique gouvernementale, à Paris le 31 décembre 2013.

Personnalité, fonction : HOLLANDE François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Voeux radiotélévisés aux Français, le 31 décembre 2013

Mes chers compatriotes,

Avant de vous présenter mes vœux, je tiens à vous parler de ce que nous avons en commun et de plus cher : c'est-à-dire de notre pays.

L'année 2013 a été intense et difficile.

Intense, parce que la France a pris ses responsabilités lors de graves crises internationales : le Mali, la Syrie, la Centrafrique encore tout récemment.

Intense, parce que l'Europe a réussi, enfin, à surmonter la tourmente financière qu'elle traversait depuis 2008.

Intense, parce que le Gouvernement a engagé des réformes, pour rétablir nos comptes publics, améliorer la compétitivité des entreprises, moderniser le marché du travail, consolider nos retraites, en prenant en compte la pénibilité.

Il a donné priorité à l'éducation – c'était mon engagement - et il a ouvert le mariage pour tous.

Mais l'année 2013 a aussi été difficile pour beaucoup d'entre vous et pour le pays. Parce que la crise s'est révélée plus longue, plus profonde que nous l'avions nous-mêmes prévu.

Et nous en avons payé le prix avec une croissance faible et une succession de plans sociaux.

L'état même du pays a justifié que je vous demande des efforts.

Et je sais ce qu'ils représentent.

Les impôts sont devenus lourds, trop lourds, à force de s'accumuler depuis de nombreuses années.

En 2013, le chômage est resté à un niveau encore élevé, même si la tendance de ces derniers mois s'améliore.

Les résultats sont forcément longs à apparaître, mais ils sont là. Et j'ai confiance dans les choix que j'ai fait pour le pays.

2) Corpus :

Je vous le redis ce soir : je n'ai qu'une priorité, qu'un objectif, qu'un engagement, c'est l'emploi !

Car chaque emploi créé, c'est un peu de force reconquise. Chaque chômeur qui reprend un travail, c'est une famille qui respire, c'est de l'espoir qui revient, c'est du pouvoir d'achat qui est regagné, de la justice sociale qui est retrouvée.

En 2014, nous aurons besoin de la mobilisation de tous pour gagner cette bataille .

C'est pourquoi je propose un pacte de responsabilité aux entreprises. Il est fondé sur un principe simple : moins de charges sur le travail, moins de contraintes sur leurs activités et, en contrepartie, plus d'embauches et plus de dialogue social.

Je salue, d'ailleurs, les partenaires sociaux qui, en début d'année, avaient réussi déjà à conclure un accord sur la sécurisation de l'emploi et, dans les derniers mois de cette année, ont conclu un accord sur la formation professionnelle.

Il permettra aux jeunes d'être mieux insérés. Aux chômeurs, d'être mieux accompagnés vers l'emploi. Aux moins qualifiés, de disposer d'une nouvelle chance dans l'entreprise.

C'est pourquoi une loi sera votée au début de l'année 2014 parce que je veux traduire, le plus vite possible cette réforme dans la réalité.

Enfin, la Nation doit se mobiliser autour de son école, qui doit conjuguer l'excellence dans l'accès au savoir et l'exigence dans la lutte contre les inégalités.

2014, ce sera aussi l'année de décisions fortes. Trois sont essentielles à mes yeux.

D'abord, je veux réduire la dépense publique. Nous devons faire des économies partout où elles sont possibles. Et j'ai la certitude que nous pouvons faire mieux en dépensant moins.

Cela vaut pour l'Etat, qui doit se concentrer sur ses missions essentielles, mais aussi pour les collectivités locales, qui doivent voir leurs compétences clarifiées ; et pour la sécurité sociale, qui est notre bien le plus précieux, qui doit en terminer avec les excès - nous les connaissons - et les abus. Parce qu'ils mettent en cause l'idée même de solidarité.

Nous devons dépenser moins pour réduire notre déficit mais aussi pour pouvoir, à terme, baisser les impôts. C'est là le sens de la réforme fiscale que nous avons engagée. J'assumerai, moi-même, la responsabilité et le suivi de ce programme d'économies durant tout le quinquennat.

Ensuite, deuxième décision, je veux simplifier la vie de chacun d'entre vous. Pour les démarches administratives, pour les actes de la vie quotidienne, pour la création d'entreprises, pour le développement de l'investissement. Tout doit être rendu plus facile. C'est une condition pour que nous puissions être plus attractifs, plus modernes, plus souples.

Enfin, je veux que notre pays accomplisse sa transition énergétique. Les objectifs en sont clairs : faire des économies d'énergie, rénover nos logements, lutter contre le

2) Corpus :

réchauffement climatique, soutenir l'artisanat, mais aussi une nouvelle industrie qui émerge grâce à la transition énergétique.

Mes chers compatriotes,

La France a tous les atouts pour réussir. Nous sommes un pays d'invention, d'innovation, de création, dans tous les domaines. Je pense à cette magnifique prouesse qu'a été la mise au point d'un cœur artificiel, première fois que cette technique est mise au point dans le monde. Je pense aussi aux transports, avec les véhicules électriques ; à l'agriculture, avec la chimie verte ; au numérique, où nous sommes également les meilleurs ; à la culture, où nous avons l'excellence.

Alors la France sera forte si nous savons nous réunir sur l'essentiel, c'est-à-dire le destin économique, industriel, productif de notre pays dans les dix prochaines années.

La France sera forte si elle reste solidaire. Si elle bâtit plus de logements, réduit la pauvreté, accueille mieux les personnes en situation de handicap ou de dépendance.

La France sera forte si elle est intraitable dans le respect de ses règles : la sécurité, qui est la garantie de la liberté ; l'indépendance de la justice, c'est l'impartialité ; la laïcité, c'est la condition pour vivre ensemble.

Je serai intransigeant face à tout manquement, face au racisme, face à l'antisémitisme, face aux discriminations.

La République, elle n'est pas négociable. Les lois ne sont pas négociables. Le modèle français n'est pas davantage négociable. Parce que c'est lui qui nous permet d'avancer, génération après génération.

Ces valeurs, toutes ces valeurs de la République, nous les affirmons aussi dans le monde. La France est toujours au premier rang, et j'en suis fier, au service de la paix. C'est son honneur. C'est son devoir.

C'est pourquoi nous sommes intervenus au Mali, pour lutter contre le terrorisme. Que nous agissons pour éviter l'utilisation des armes chimiques en Syrie. Que nous sommes présents en Centrafrique pour sauver des vies humaines et éviter que des enfants soient découpés en morceaux, comme cela a été le cas. Pour que nous défendions partout les Droits de l'Homme, la dignité de la femme, l'exception culturelle, la préservation de la planète.

Je salue tous ceux qui s'y dévouent, et notamment nos soldats qui sont déployés parfois au sacrifice de leurs vies. Neuf d'entre eux, je dis bien neuf, sont tombés pour la France cette année. Je m'incline devant leur mémoire et renouvelle mon soutien à leurs familles.

Mes chers compatriotes de l'Hexagone et des Outre-Mer,

Au printemps prochain, vous serez consultés à travers deux scrutins.

2) Corpus :

Les élections municipales pour désigner les élus qui seront les partenaires de l'Etat pour mettre en mouvement notre pays, mais dans un cadre qui doit être précisé. Une nouvelle loi de décentralisation accordera plus de responsabilités aux élus, et elle simplifiera l'organisation territoriale de notre pays, qui est devenue illisible et coûteuse.

Quant au renouvellement du Parlement européen, il doit être l'occasion de promouvoir une majorité politique qui devra être tournée vers l'emploi et la solidarité, et non vers l'austérité et l'égoïsme national.

Ce n'est pas en défaisant l'Europe que l'on fera la France de demain. C'est en la renforçant qu'elle nous protégera davantage. Et je ne laisserai pas faire ceux qui nient l'avenir de l'Europe, qui veulent retourner dans les vieilles frontières, en pensant qu'elles les mettraient à l'abri, qui veulent sortir de l'euro. Je serais légataire de toutes les générations qui se sont battues pour l'Europe. Je prendrai donc, dès le printemps prochain, des initiatives avec l'Allemagne pour donner plus de force à notre Union.

Mes chers compatriotes,

Plus que jamais, il faut aimer la France. Rien n'est pire que le dénigrement de soi. Etre lucide n'a jamais empêché d'être fier.

La France, ce n'est pas seulement une grande histoire – et nous aurons à la célébrer en 2014 pour le centenaire de la Grande Guerre. La France, c'est une promesse, c'est un avenir, c'est une chance.

Oui, c'est une chance d'être français dans le monde d'aujourd'hui. Et c'est fort de cette conviction que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette année nouvelle.

Mes vœux, ils sont ceux de la réussite pour chacune et chacun d'entre vous, mais aussi pour tous.

En cet instant, je n'oublie pas ceux qui sont dans la peine, qui vivent dans l'isolement, qui sont mal logés, qui sont même sans-abri.

Nous avons, vis à vis d'eux, un devoir de solidarité.

Je pense aussi à nos concitoyens retenus en otage. L'un d'entre eux, le Père VANDENBEUSCH vient d'être libéré. J'en suis heureux pour lui et sa famille. Mais il en reste six, encore, détenus.

Au nom de la fraternité qui nous unit, je ferai tout pour les libérer.

Voilà mes vœux pour l'année nouvelle : cette bataille pour l'emploi qui doit être la réussite de la France.

Vive la République !
Vive la France !

2) Corpus :

3- Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les défis et priorités de la politique gouvernementale, le 31 décembre 2012.

Personnalité, fonction : HOLLANDE François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Voeux radiotélévisés aux Français, le 31 décembre 2012

Mes chers compatriotes,

Fidèle à une belle tradition, je présente à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

En mai dernier, vous m'avez confié la tâche de conduire notre pays dans un moment particulièrement grave. Avec une crise historique, un chômage qui progresse implacablement depuis près de 2 ans et une dette record.

Je n'ignore rien de vos inquiétudes. Elles sont légitimes. Et je n'entends pas vous dissimuler les difficultés qui nous attendent. Elles sont sérieuses.

Mais ce soir je veux vous dire ma confiance dans notre avenir : la zone euro a été sauvegardée et l'Europe a enfin mis en place les instruments de stabilité et de croissance qui lui manquaient. Ce résultat semblait, il y a encore 6 mois, hors de portée. Il a été atteint.

Ma confiance, elle est surtout dans la France. Je connais le talent de nos entrepreneurs comme de nos salariés. Mon devoir, mon premier devoir, mon seul devoir, c'est faire que notre pays avance et que notre jeunesse retrouve espoir.

C'est pourquoi, j'ai pris, depuis mon élection, avec le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT, trois décisions majeures.

La première, c'est le rétablissement de nos comptes publics. Je veux désendetter la France. Un effort a été demandé. Je sais ce qu'il représente après déjà tant d'années de sacrifices. Je vous assure que chaque euro prélevé sera accompagné d'une lutte drastique pour réduire les dépenses publiques inutiles. L'argent des Français est précieux. Chacun d'entre vous le gagne durement. Il doit donc être au service d'un Etat exemplaire et économe.

La deuxième décision, c'est le pacte de compétitivité. Je veux redonner, dès 2013, des marges de manoeuvre aux entreprises grâce à un crédit d'impôt de 20Mds euros pour leur permettre d'embaucher, d'investir et d'exporter.

La troisième, c'est la maîtrise de la finance : la Banque publique d'investissement est créée, la prochaine loi bancaire nous préservera de la spéculation et la taxe sur les transactions financières sera introduite au niveau européen dès l'année prochaine.

2) Corpus :

Cette marche en avant ne s'est pas faite sans soubresaut ni contretemps. J'en conviens. Mais le calendrier que j'ai fixé c'est de faire les réformes maintenant pour sortir de la crise plus vite et plus fort.

Ces décisions étaient indispensables, elles avaient été trop longtemps différées. Je les ai prises avec esprit de justice.

Justice fiscale, d'abord. Les revenus du capital sont désormais taxés comme ceux du travail. Et il sera toujours demandé davantage à ceux qui ont le plus. C'est le sens de la contribution exceptionnelle sur les plus hauts revenus qui sera réaménagée, suite à la décision du Conseil Constitutionnel, sans changer son objectif.

Justice sociale. Avec l'augmentation du SMIC, du RSA, de l'allocation de rentrée scolaire. Et le droit de partir à la retraite à 60 ans pour ceux qui ont commencé à travailler tôt.

Justice entre les générations, avec la priorité donnée à l'éducation nationale, avec des enseignants plus nombreux et mieux formés.

2012 a donc été l'année où ensemble nous avons engagé le redressement.

2013 sera l'année de la mobilisation de tous pour le réussir.

Toutes nos forces seront tendues vers un seul but : inverser la courbe du chômage d'ici un an. Nous devons y parvenir coûte que coûte.

Avec 150 000 emplois d'avenir pour les jeunes les plus éloignés du marché du travail. Avec les contrats de génération qui permettront de lier l'expérience du senior avec l'espérance du jeune. Ils prendront effet dès demain.

Avec la formation professionnelle qui sera réformée pour accompagner prioritairement les chômeurs vers l'activité.

Mais l'Etat n'est pas le seul acteur. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a ouvert la négociation sur la sécurisation de l'emploi.

Son objectif ? donner plus de stabilité aux salariés et plus de souplesse aux entreprises. Bref, conjurer une double peur. La peur du licenciement pour les travailleurs, la peur de l'embauche pour les employeurs. Cette négociation, si elle aboutit, sera une chance pour la France. Je fais confiance aux partenaires sociaux pour prendre leurs responsabilités. A défaut je les assumerai.

Voilà, le cap est fixé : tout pour l'emploi, la compétitivité et la croissance.

Ce cap sera tenu. Contre vents et marées. Je n'en dévierai pas. Non par obstination, mais par conviction. C'est l'intérêt de la France.

Pour préparer l'avenir, notre pays a besoin d'investir dans tous les domaines ; dans nos filières industrielles et agricoles, dans le logement, dans l'environnement, dans la santé, dans la recherche, dans les nouvelles technologies. J'ai donc demandé au gouvernement

2) Corpus :

de proposer une stratégie d'investissements publics comme privés pour moderniser la France à l'horizon 2020.

Chers Compatriotes, de Métropole, de l'Outremer et de l'étranger, nous avons toutes les ressources pour réussir à la condition de nous retrouver sur l'essentiel. Et si nous pouvons parfois débattre de grandes questions de société et ce sera le cas en 2013, la France est la France quand elle va de l'avant sur l'égalité des droits -y compris le mariage pour tous, sur la démocratie -y compris le non cumul des mandats, et sur le respect de la dignité humaine -y compris lors de la fin de la vie.

La France est également elle-même quand elle défend ses valeurs dans le monde.

Elle l'a fait en Afghanistan. Sa mission est achevée. Comme je l'avais promis, toutes nos forces combattantes sont rentrées à Noël. J'exprime ma reconnaissance à nos soldats pour leur courage et je salue la mémoire de ceux qui sont morts pour la France. Ils sont 88. Et je n'oublie pas les blessés : ils sont plus de 700.

C'est toujours au nom de ces valeurs que la France soutient en Syrie l'opposition à la dictature. Et, au Mali, les peuples africains dans leur lutte contre la menace terroriste.

J'ai une pensée particulière pour nos otages, et pour leurs familles, qui vivent dans l'angoisse. Qu'ils sachent bien que tout est fait pour obtenir leur libération. Sans rien concéder de nos principes.

Une de nos forces, c'est la solidarité. Nous la devons aux peuples opprimés. Nous la devons, tout près de nous, aux plus fragiles, aux malades, aux personnes isolées, à celles en situation de handicap ou qui connaissent la précarité ou la solitude. Ce ne sont pas des assistés. Ce sont des citoyens, un moment meurtris par la vie.

Il y a de l'honneur dans une grande Nation comme la nôtre à être capable de conjuguer compétitivité et solidarité. Performance et protection. Réussite et partage.

C'est l'ambition de cette France réconciliée et confiante en elle-même que je porte pour l'année qui s'ouvre. C'est cette ambition qui donne un sens à l'effort de tous.

Vive la République !

Vive la France !

4- Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le bilan de l'année 2011, notamment la crise économique et financière, le 31 décembre 2011.

Personnalité, fonction : SARKOZY Nicolas.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Voeux radiotélévisés aux Français, le 31 décembre 2011

2) Corpus :

Mes Chers Compatriotes,

L'année 2011 s'achève. Elle aura connu bien des bouleversements.

Depuis le début de la crise, qui en trois ans a conduit à plusieurs reprises l'économie mondiale au bord de l'effondrement, je ne vous ai jamais dissimulé la vérité sur sa gravité, ni sur les conséquences qu'elle pouvait avoir sur l'emploi et sur le pouvoir d'achat.

Cette crise qui sanctionne 30 années de désordres planétaires dans l'économie, le commerce, la finance, la monnaie, cette crise inouïe, sans doute la plus grave depuis la deuxième guerre mondiale, cette crise n'est pas terminée.

Elle a entraîné dans la tourmente des pays comme la Grèce, l'Irlande, le Portugal, mais également des pays aussi puissants que l'Espagne et même l'Italie.

Dans la tempête, vous avez souffert. Je sais que la vie de beaucoup d'entre vous déjà éprouvée par deux années difficiles a été une fois encore durement mise à l'épreuve. Vous finissez l'année plus inquiets pour vous et pour vos enfants.

Et pourtant il y a des raisons d'espérer. Nous devons, nous pouvons garder confiance dans l'avenir. Car si tant de pays ont connu des difficultés insurmontables, la France a tenu. Elle a résisté.

Si elle a tenu, si elle a résisté, si elle a réussi jusqu'à présent, à conjurer le doute qui déclenche la crise de confiance, c'est grâce au courage et au sang-froid dont vous faites preuve depuis 3 ans, c'est grâce à la solidité de nos institutions, c'est grâce à notre protection sociale, qui garantit la solidarité dans l'épreuve, c'est grâce aux réformes que nous avons accomplies ces dernières années. Je pense notamment à la réforme des retraites et à toutes les mesures visant à diminuer nos dépenses publiques qui ont permis à la France de garder la confiance de ceux qui lui prêtent leur épargne pour financer son économie.

Il ne s'agit pas de nier les difficultés que nous traversons. Mais dans ces épreuves, la France a su préserver l'essentiel. Je tiens à rendre un hommage particulier à toutes celles et à tous ceux d'entre vous qui par leur travail ont contribué au développement de notre économie.

Mes chers compatriotes,

Nous devons être courageux, nous devons être lucides.

Ce qui se passe dans le monde, annonce que l'année 2012 sera celle de tous les risques mais aussi de toutes les possibilités. De toutes les espérances, si nous savons relever les défis. De tous les dangers, si nous restons immobiles.

Différer les choix parce qu'ils sont difficiles est la pire des options. Quand on décide trop tard, le prix à payer est plus cher. Les souffrances plus grandes.

2) Corpus :

En 2012, le destin de la France peut une fois encore basculer.

Sortir de la crise, construire un nouveau modèle de croissance, faire naître une nouvelle Europe, voilà quelques-uns des défis qui nous attendent. Je veux vous dire ma conviction qu'unis avec nos partenaires européens, nous serons plus forts pour y faire face.

Mais ces défis, ils s'imposent à nous. Nous ne pouvons ni les refuser, ni les repousser. Nous ne pouvons ignorer ce nouveau monde.

Dans cinq mois, nous avons une élection présidentielle. C'est une échéance importante. Le moment venu, vous ferez votre choix. Mais d'ici là, je dois continuer à agir car l'histoire des décennies à venir s'écrit maintenant.

Avec le Premier ministre, nous réunirons le 18 janvier prochain, les représentants des forces économiques et sociales de notre pays. J'écouterai les propositions de chacun et, avant la fin du mois de janvier, nous prendrons et nous assumerons des décisions importantes, car les enjeux sont cruciaux.

La crise est grave, les circonstances sont exceptionnelles, les décisions doivent être à la mesure de cette gravité. C'est un devoir auquel je ne me déroberai pas.

Je ne sous-estime pas les conséquences que peuvent avoir sur notre économie les agences de notation et les emballements des marchés financiers, ni non plus nos erreurs passées mais je le dis pour que chacun l'entende, ce ne sont ni les marchés, ni les agences qui feront la politique de la France.

Au fond, la seule façon de préserver notre souveraineté, de maîtriser notre destin est de choisir, comme nous l'avons fait jusqu'à présent la voie des réformes structurelles plutôt que celle des réactions à chaud qui ne font qu'ajouter à la confusion et au désordre sans restaurer la confiance.

Le problème posé n'est pas celui d'un nouveau train de réduction des dépenses pour l'année qui vient. Ce qui devait être fait a été fait par le Gouvernement.

Maintenant, il nous faut travailler en priorité pour la croissance, pour la compétitivité, pour la ré-industrialisation qui seules, nous permettront de créer des emplois et du pouvoir d'achat.

Trois sujets me paraissent dominer les autres.

Nous ne nous en sortirons pas en laissant de côté ceux qui souffrent déjà des conséquences douloureuses d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Nous ne bâtissons pas notre compétitivité sur l'exclusion mais sur notre capacité à donner à chacun une place dans la Nation. C'est pourquoi, ceux qui ont perdu leur emploi doivent être l'objet de toute notre attention.

Nous devons changer notre regard sur le chômage. Faire en sorte que la formation des chômeurs devienne la priorité absolue, afin que chacun puisse se reconstruire un avenir. Former et pas seulement indemniser, tel doit être notre but. Personne ne doit pouvoir s'exonérer de cette obligation ni être exclu de cette possibilité.

2) Corpus :

Le deuxième sujet est celui du financement de notre protection sociale qui ne peut plus reposer principalement sur le travail, si facilement délocalisable. Il faut alléger la pression sur le travail et faire contribuer financièrement les importations qui font concurrence à nos produits avec de la main d'œuvre à bon marché. Ce sujet est au cœur de tous les débats depuis des années. J'écouterai les propositions des partenaires sociaux puis nous déciderons.

Le troisième sujet, c'est celui des dérèglements de la finance qui vous choquent d'autant plus profondément qu'ils sont largement à l'origine des difficultés actuelles.

Il faut faire participer la finance à la réparation des dégâts qu'elle a provoqués. C'est une question d'efficacité. C'est une question de justice. C'est une question de morale. La taxe sur les transactions financières doit être mise en œuvre.

Mes chers compatriotes,

Mon devoir est de faire face et de vous protéger.

Vous pouvez être sûrs que j'assumerai jusqu'au bout et en totalité, les lourdes responsabilités que vous m'avez confiées et que je n'aurai de cesse d'agir au nom de l'intérêt général.

Chacun devra prendre ses responsabilités, c'est pourquoi j'appelle tous les décideurs des entreprises et de l'économie à tout faire pour préserver l'emploi. J'appelle tous les acteurs des services publics à redoubler de prévenance pour tous ceux qui ont besoin de notre solidarité.

Mes chers compatriotes,

J'ai confiance dans les forces de la France.

Je suis certain du chemin qu'il nous faut suivre.

A vous, à tous ceux qui vous sont chers, à nos soldats qui risquent leur vie hors de nos frontières, à leurs familles qui vivent dans l'anxiété et à tous ceux qui dans le monde luttent pour la liberté, j'adresse ce soir tous mes vœux de bonheur pour la nouvelle année.

Bonne année à tous.

Vive la République !
Et vive la France !

5- Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le bilan de l'année 2010, en particulier la crise économique et financière et les réformes engagées en France, le 31 décembre 2010.

Personnalité, fonction : SARKOZY Nicolas.

2) Corpus :

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Voeux radiotélévisés aux Français, le 31 décembre 2010

Mes chers compatriotes,

L'année 2010 s'achève. Je sais qu'elle fut rude pour beaucoup d'entre vous. La crise économique et financière, commencée il y a 3 ans, a continué à faire sentir ses effets et nombreux furent ceux qui ont perdu leur emploi ce qui n'a fait qu'exacerber le sentiment d'injustice ressenti par des salariés qui n'étaient en rien responsables de cette crise.

Pourtant grâce au travail des Français, à leur courage, à leur capacité d'adaptation, à la force de notre économie, aux avantages de notre modèle social, la récession fut moins sévère et d'une durée plus courte que ce que connurent nombre de nos partenaires.

Et l'année 2011 s'annonce comme porteuse d'espérance. La croissance revient. Les grandes réformes engagées commencent à porter leurs fruits. Nos universités enfin autonomes s'ouvrent et se modernisent comme jamais elles ne l'ont fait dans le passé. Nos chercheurs se sont vus dotés de moyens financiers considérables grâce au grand emprunt. Nos entreprises utilisent à plein le crédit d'impôt recherche pour innover. Plus de 5 millions de salariés ont effectué des heures supplémentaires entièrement défiscalisées, tant pour eux-mêmes que pour les entreprises qui les ont employés, ce qui a permis de soutenir le pouvoir d'achat malgré la crise. Notre système de retraite a été mis à l'abri de la faillite inéluctable qui le guettait si nous n'avions rien fait. Ce sont les pensions de nos aînés qui ont été sauvées et pour la première fois, la France a pu affronter une réforme capitale sans violence et sans blocage grâce au service minimum qui a bien fonctionné et à l'esprit de responsabilité des Français qui savaient bien que ce rendez-vous pour douloureux qu'il fut était inéluctable. Je veux rendre hommage à leur maturité et à leur intelligence collective.

L'Europe dans la tempête a su faire face certes pas assez complètement et souvent pas assez rapidement mais l'Europe a tenu et l'Europe nous a protégés.

Ne croyez pas, mes chers compatriotes ceux qui proposent que nous sortions de l'euro. L'isolement de la France serait une folie. La fin de l'euro serait la fin de l'Europe. Je m'opposerai de toutes mes forces à ce retour en arrière qui ferait fi de 60 ans de construction européenne qui ont apporté la paix et la fraternité sur notre continent. Je le dis avec d'autant plus de fermeté que j'ai toujours milité pour la préférence communautaire, et que je me suis toujours battu pour la protection de notre industrie, la réciprocité et la fin de la naïveté dans les discussions commerciales avec nos principaux partenaires. L'Europe est essentielle à notre avenir, à notre identité et à nos valeurs.

Ma conviction la plus intime pour 2011 est qu'il nous faut continuer inlassablement à renforcer nos atouts et à effacer nos points faibles en étant plus compétitifs, en formant mieux nos jeunes, en travaillant mieux, en réduisant nos dépenses publiques et nos déficits sous peine de voir notre indépendance gravement menacée. Regardons ce qui s'est passé en Europe. Les pays qui ont voulu vivre au-dessus de leurs moyens sans penser aux lendemains ont été lourdement sanctionnés. Mon premier devoir est de

2) Corpus :

protéger la France de cette perspective. La France tiendra donc ses engagements en équilibrant ses comptes. Je ne transigerai pas sur cet objectif.

Je sais que 2012 sera un rendez-vous électoral de grande importance. Mais nous sommes en 2011, nous ne pouvons nous payer le luxe d'une année d'immobilisme pré-électoral alors que le monde avance à une vitesse stupéfiante. 2011 doit donc être une année utile pour les Français. La difficulté ne compte pas lorsque sont en jeu l'intérêt de la nation et le bien commun des Français.

Mon devoir est de privilégier en toutes circonstances l'intérêt général. Jusqu'à la dernière minute de mon mandat je n'aurai d'autre règle que celle-là. Nous allons donc continuer à réformer parce que c'est la seule façon de préserver notre modèle et notre identité, c'est la seule façon de protéger la France et les Français. Les protéger de la dépendance car chacun a le droit à sa dignité face aux souffrances du grand âge. Les protéger des délocalisations en harmonisant notre fiscalité avec nos voisins Allemands. Les protéger de la violence chaque jour plus brutale de la part de délinquants multi-réitérant en ouvrant nos tribunaux correctionnels aux jurés populaires. Ainsi c'est le peuple qui pourra donner son avis sur la sévérité de la réponse à apporter à des comportements qui provoquent l'exaspération du pays.

Avec le Premier Ministre François FILLON qui a toute ma confiance, avec le gouvernement, nous devons travailler sans relâche toute cette année au service d'une prospérité française retrouvée qui nous permettra de créer les emplois dont nous avons besoin. Je ferai mon devoir en écoutant, en dialoguant, mais lorsque le moment sera venu, en prenant les décisions qui s'imposent dans un esprit de vérité et de justice.

Je le ferai en respectant scrupuleusement nos principes républicains les plus chers. La laïcité et le refus du communautarisme. La loi portant interdiction de la burqa sera appliquée dans l'esprit comme dans la lettre. Le rappel à chacun qu'il ne peut exister de droit sans la contrepartie de devoirs. Ainsi l'école est obligatoire. L'absentéisme est inacceptable car il condamne à l'échec ceux qui s'y abandonnent. Le respect de la loi est intangible et on ne la bafoue pas. De même que le respect dû à la France par ceux que nous accueillons est une exigence. L'égalité des chances et la justice qui ne sont ni l'égalitarisme ni l'assistanat et qui doivent nous conduire à considérer la revalorisation du travail comme une priorité absolument intangible. La liberté enfin qui doit aller de pair avec le respect que chacun doit aux autres.

Tout au long de l'année, mes chers compatriotes, la France portera la lourde responsabilité de la double présidence du G 20 et du G 8. Elle défendra l'idée d'un monde plus régulé, moins brutal où l'interdépendance oblige chacun à davantage écouter l'autre. Elle défendra la France vigoureusement ses intérêts sans jamais renoncer à ses valeurs, quant au multilatéralisme, au respect des droits de l'Homme, au combat pour le développement et à l'impératif de la protection de notre planète.

Mes chers compatriotes, je veux vous adresser mes vœux, mes vœux de bonheur les plus sincères et les plus chaleureux pour cette année 2011.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui sont dans la peine et le désarroi, spécialement nos otages pour qui nous continuerons à mobiliser toutes nos forces jusqu'au jour de leur

2) Corpus :

libération, et pour nos soldats qui passent cette fin d'année loin de leur famille en risquant leur vie pour défendre nos valeurs et notre liberté.

Mes chers concitoyens,

Vive la République !

Et Vive la France !

6- Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le bilan de l'année 2009, en particulier la crise économique et les réformes engagées en France et au niveau international, le 31 décembre 2009.

Personnalité, fonction : SARKOZY Nicolas.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Voeux radiotélévisés aux Français, le 31 décembre 2009

Françaises, Français, mes chers compatriotes,

L'année qui s'achève a été difficile pour tous. Aucun continent, aucun pays, aucun secteur n'a été épargné. La crise économique a imposé de nouvelles peines, de nouvelles souffrances, en France comme ailleurs. Je pense en particulier à ceux qui ont perdu leur emploi. Cependant notre pays a été moins éprouvé que beaucoup d'autres. Nous le devons à notre modèle social qui a amorti le choc, aux mesures énergiques qui ont été prises pour soutenir l'activité et surtout pour que personne ne reste sur le bord du chemin.

Mais c'est à chacun d'entre vous que revient le plus grand mérite. Je veux rendre hommage ce soir au sang-froid et au courage des Français face à la crise. Je veux rendre un hommage particulier aux partenaires sociaux qui ont fait preuve d'un grand sens des responsabilités, aux associations qui ont secouru ceux qui en avaient le plus besoin, aux chefs d'entreprises, ils sont nombreux, qui se sont efforcés de sauver des emplois.

Ensemble nous avons évité le pire. Mais nous avons aussi préparé l'avenir. Au moment où tout laisse à penser que la croissance va revenir, nous voyons qu'au cours de cette année, au milieu des difficultés de toutes sortes, un monde nouveau a commencé à se construire.

Une nouvelle organisation mondiale se dessine à travers le G20. Des problèmes qui soulevaient depuis bien longtemps une grande émotion et qui paraissaient insolubles, comme les bonus extravagants ou les paradis fiscaux, sont en voie d'être résolus. Il n'est pas jusqu'au sommet de Copenhague qui n'ait ouvert une porte sur l'avenir en parvenant à faire prendre par tous les Etats des engagements chiffrés de lutte contre le réchauffement climatique et en posant le principe d'un financement pour les pays pauvres qui sera assuré par la taxation de la spéculation financière. L'Europe s'est enfin dotée des institutions qui vont lui permettre d'agir et la France a continué à se transformer. Elle arrive au terme de cette année avec une fiscalité plus favorable au travail et à l'investissement grâce à la réforme de la taxe professionnelle, un lycée qui prépare mieux

2) Corpus :

à l'enseignement supérieur, des universités enfin autonomes, un service minimum dans les transports publics qui fonctionne, le RSA qui encourage la reprise d'activité pour nos compatriotes les plus démunis, une formation professionnelle davantage tournée vers les jeunes et vers ceux qui cherchent un emploi, un système hospitalier, une carte judiciaire, une organisation de notre Défense qui sont mieux adaptés aux besoins de notre époque, un fonds souverain à la française qui se tient désormais aux côtés de nos entreprises pour les aider à se développer et pour les protéger.

Grâce à un plan d'investissement sans précédent nous allons pouvoir accomplir la révolution numérique, donner à tous l'accès au haut débit, numériser nos livres pour que notre langue, notre culture puissent continuer à rayonner, mais aussi créer 20 000 places d'internats d'excellence pour rétablir une réelle égalité des chances, et doter notre enseignement supérieur et notre recherche de moyens considérables pour réussir le pari de l'intelligence.

Grâce à la loi Hadopi qui sera mise en œuvre en 2010, nos créateurs et nos artistes vont être protégés.

Grâce au Grenelle de l'Environnement nous allons pouvoir relever le défi de la protection de notre environnement. C'est un domaine où il est bien difficile de faire évoluer les mentalités et les comportements. Mais je ne suis pas un homme qui renonce à la première difficulté, et la fiscalité écologique qui permet de taxer la pollution et d'exonérer le travail est un enjeu majeur. Dès le 20 janvier, le gouvernement présentera un nouveau dispositif afin que les consommateurs soient incités à consommer mieux et les producteurs à produire propre.

Beaucoup de réformes ont été accomplies. Je sais qu'elles ont bouleversé des habitudes et qu'avant de produire leurs effets elles ont pu provoquer des inquiétudes. Mais qui peut croire que dans ce monde qui bouge l'immobilisme soit une alternative ? Il nous reste encore bien du travail. Je le conduirai avec le Premier Ministre et le Gouvernement dans le dialogue et avec un esprit de justice. En 2010, il va nous falloir : faire reculer le chômage et l'exclusion, réduire nos dépenses courantes pour nous permettre d'accroître nos dépenses d'avenir, simplifier notre organisation territoriale trop lourde, trop compliquée, trop onéreuse, consolider notre système de retraites dont j'ai le devoir d'assurer la pérennité financière, relever le défi de la dépendance qui sera dans les décennies à venir l'un des problèmes les plus douloureux auxquels nos familles seront confrontées. En 2010, nous réformerons notre Justice pour qu'elle protège davantage les libertés et qu'elle soit plus attentive aux victimes.

Mes chers compatriotes, même si les épreuves ne sont pas terminées, 2010 sera une année de renouveau. Les efforts que nous faisons depuis deux ans et demi vont porter leurs fruits.

Dans ce moment si crucial nous devons rester unis comme nous avons su l'être au plus fort de la crise. C'est cette unité qui nous a permis de prendre l'initiative d'entraîner les autres. Les idées que la France défend vont pouvoir s'imposer dans la recherche d'un nouvel ordre mondial : plus d'équilibre, plus de régulation, davantage de justice et de paix. Ces idées nous imposent un devoir d'exemplarité.

2) Corpus :

Respectons-nous les uns les autres, faisons l'effort de nous comprendre, évitons les mots et les attitudes qui blessent. Soyons capables de débattre sans nous déchirer, sans nous insulter, sans nous désunir.

Une France rassemblée, ayant confiance en elle, regardant l'avenir comme la promesse d'un accomplissement, voilà le vœu que je forme pour notre pays. A chacun d'entre vous, mes chers compatriotes, j'adresse tous mes vœux de bonheur pour l'année qui vient, avec une pensée particulière pour nos soldats, séparés de leur famille, qui risquent leur vie pour défendre nos valeurs et garantir notre sécurité.

A nos compatriotes d'outre-mer je veux dire ma détermination à ce que la République tienne à leur égard cette promesse d'égalité et de dignité qu'elle n'a pas suffisamment tenue par le passé.

Et aux plus vulnérables d'entre nous, à ceux que l'âge a affaiblis, à ceux que les accidents de la vie ont durement éprouvés, je veux dire ce soir qu'ils ne seront pas abandonnés. Face à l'isolement, face à la solitude, si répandus dans nos sociétés modernes, je souhaite que 2010 soit l'année où nous redonnerons un sens au beau mot de fraternité qui est inscrit dans notre devise républicaine.

Mes chers compatriotes,
Vive la République et vive la France

7- Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le bilan de l'année 2008, en particulier l'action de la France à la présidence de l'UE au moment de la crise financière mondiale, et sur les défis annoncés pour 2009 notamment en terme d'emploi, à Paris le 31 décembre 2008.

Circonstances : Voeux du Président de la République aux Français, Palais de l'Élysée, le 31 décembre 2008

Mes chers compatriotes,

L'année 2008 s'achève. Elle a été rude.

C'est la raison pour laquelle je veux penser d'abord à ceux que la vie a durement éprouvés, à ceux qui ont perdu leur emploi sans y être pour quoi que ce soit, à ceux qui sont victimes d'injustice, à ceux qui doivent affronter l'absence d'un être cher.

Je veux penser à nos soldats qui en ce moment même risquent leur vie pour notre sécurité et pour la paix. Je veux penser à leurs familles qui vivent douloureusement cette séparation. Et plus encore à ceux qui pleurent un fils, un mari, un fiancé, un père.

Pour tous les Français, cette année a été difficile. La crise économique et financière mondiale est venue ajouter son lot de peines et de souffrances. Chacun d'entre vous en subit les conséquences.

2) Corpus :

Face à cette crise je mesure la responsabilité qui est la mienne. Cette responsabilité je l'assumerai pour que tous ceux qui en ont besoin soient protégés par l'Etat et que notre pays sorte plus fort de cette épreuve.

Depuis que les difficultés sont apparues je vous ai toujours dit la vérité et j'ai agi. C'était mon devoir.

Le pire aurait été que, dans cette situation, chaque pays décide sans se préoccuper des autres. Les initiatives que j'ai prises au nom de la présidence française de l'Union européenne pour coordonner l'action de tous les Européens et pour réunir les chefs d'État des vingt plus grandes puissances mondiales à Washington, ont permis d'éviter que le monde s'engage sur la pente du chacun pour soi qui aurait été fatale. De même, l'immobilisme serait une faute.

J'ai promis que les mêmes causes ne produiraient plus les mêmes effets. La France a exigé des changements pour moraliser le capitalisme, promouvoir l'entrepreneur sur le spéculateur, sanctionner les excès inacceptables qui vous ont scandalisés à juste titre, pour redonner à la dimension humaine toute sa place dans l'économie. Nous obtiendrons des résultats lors du prochain sommet de Londres le 2 avril.

Dans une période de crise comme le monde n'en avait pas connu depuis bien longtemps, j'ai essayé de changer l'Europe. Depuis toujours j'ai la conviction que l'Europe ne doit pas subir mais agir et protéger. Avec la réponse commune à la crise financière, la résolution de la crise géorgienne, la création de l'Union pour la Méditerranée, l'accord sur le climat et l'énergie, la preuve est faite désormais que c'est possible. Ce n'était qu'un premier pas. Il faut continuer car je reste persuadé que le monde a besoin d'une Europe forte, indépendante, imaginative.

Les difficultés qui nous attendent en 2009 seront grandes. J'en suis pleinement conscient. Je suis plus décidé que jamais à y faire face, avec le souci de la justice, avec l'obsession d'obtenir des résultats. Après avoir préservé les économies de chacun grâce au plan de sauvetage des banques, ce sont les emplois de tous qu'il faut désormais sauver. Le plan de relance massif de l'investissement de 26 milliards d'euros qui a été décidé y contribuera. C'est un effort considérable. Des mesures ont été arrêtées pour sauver notre industrie automobile, en contrepartie de l'engagement des constructeurs de ne plus délocaliser leur production. D'autres initiatives seront prises avec le fonds souverain dont nous nous sommes dotés pour préserver notre tissu industriel.

Nous serons pragmatiques, attentifs, réactifs et s'il faut faire davantage, nous le ferons mais en gardant notre sang froid.

Les difficultés, mes chers compatriotes, nous avons les moyens de les affronter. A condition d'être solidaires les uns des autres. Je ne laisserai pas les plus fragiles se débattre seuls dans les pires difficultés. Dans l'épreuve, la solidarité doit jouer sans que le travail soit découragé. C'est pourquoi j'ai voulu que soit créé le RSA, qui s'appliquera pour la 1ère fois en 2009. Désormais, chaque Français qui reprendra un travail sera encouragé, valorisé, récompensé.

Pour nous en sortir chacun devra faire des efforts. Car de cette crise va naître un monde nouveau auquel nous devons nous préparer en travaillant plus, en investissant davantage,

2) Corpus :

en poursuivant les réformes qu'il n'est pas question d'arrêter car elles sont vitales pour notre avenir.

Durant l'année 2009, nous réformerons l'hôpital dont les personnels sont admirables de dévouement et de compétences, la formation professionnelle indispensable pour que chacun ait la chance d'un emploi, notre organisation territoriale que tant de conservatismes ont rendu inextricables, la recherche qui conditionne notre compétitivité.

Je pense aussi à la réforme du lycée qui est nécessaire pour éviter l'échec de tant de nos enfants dans l'enseignement supérieur et l'injustice qui fait que tant de fils et de filles, de familles modestes n'ont pas les mêmes chances que les autres. J'ai demandé que soit pris le temps de la concertation, parce que prendre le temps de réfléchir ensemble, ce n'est pas perdre du temps pour la réforme. C'est en gagner.

Je pense enfin à la réforme de notre procédure pénale si importante pour mieux protéger nos libertés individuelles, dont la nécessité s'est faite jour plusieurs fois de façon criante durant l'année écoulée.

Mes chers compatriotes, toutes ces réformes, je les mènerai avec le Premier ministre François Fillon et le gouvernement, non par esprit de système mais parce qu'elles sont la condition qui permettra à la France de se faire une place dans ce nouveau monde qui se construit. Ainsi, nous deviendrons plus compétitifs, plus innovants. Et en même temps, nous préserverons les valeurs qui font notre spécificité : le travail, l'effort, le mérite, la laïcité et la solidarité, sans laquelle aucun effort n'est acceptable.

Enfin, la France continuera d'agir en Afrique, en Asie, et bien sûr au Moyen Orient où je me rendrai dès lundi parce que c'est la vocation de la France de chercher partout les chemins de la paix, comme c'est dans sa vocation d'agir pour les droits de l'homme.

Mes chers Compatriotes,

La crise nous oblige à changer plus vite et plus profondément. La crise est une épreuve. Elle est aussi un défi. Ce défi là, je veux le relever avec vous. Vous pouvez compter sur moi.

Nous avons des atouts considérables. Il y a dans le peuple français quand il est rassemblé assez d'énergie, d'intelligence et de courage pour que nous ayons ensemble confiance dans l'avenir.

Nous allons sortir renforcés de cette crise.

Du fond du coeur je présente à chacun d'entre vous mes meilleurs voeux pour 2009.

Vive la République,
Et vive la France.

8- Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les priorités de la politique gouvernementale, à Paris le 31 décembre 2006.

2) Corpus :

Personnalité, fonction : CHIRAC Jacques.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Voeux aux Français, à Paris le 31 décembre 2006

Mes Chers Compatriotes de métropole, d'outre-mer, de l'étranger,

A la veille de l'année 2007, qui sera particulièrement importante pour l'avenir de notre pays, j'adresse, du fond du cœur, à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux.

Et je pense d'abord à toutes celles et à tous ceux qui sont victimes de la solitude, de la maladie, de la détresse.

Je veux aussi saluer avec respect et reconnaissance nos soldats qui défendent, partout dans le monde, la paix et les valeurs de la France.

Ensemble, depuis que j'ai l'honneur de vous servir et de vous représenter, nous vivons des changements considérables.

Une économie mondiale en pleine expansion. Une concurrence de plus en plus vive mais qui nous ouvre aussi des opportunités nouvelles. La révolution de l'Internet, qui transforme notre façon de communiquer, de travailler, de vivre en société. Un monde où la surexploitation des ressources naturelles dérègle le climat et mettra en danger l'humanité, si nous ne réagissons pas dès maintenant. Un monde qui n'a jamais été aussi riche et aussi pauvre à la fois. Un monde marqué par le 11 Septembre, le terrorisme, la guerre en Irak, la crise au Proche-Orient, la tentation absurde et irresponsable du choc des civilisations et des cultures.

Parce que j'aime passionnément la France, je me bats pour qu'elle prenne toute sa place dans ce nouveau monde tout en restant fidèle à elle-même. Je me bats pour que chaque Français, pour que chaque jeune en particulier, ait sa chance, où qu'il vive et quelles que soient ses origines.

Bien sûr, je voudrais que les choses avancent plus vite, et qu'elles avancent mieux pour chacun d'entre vous. Mais grâce à votre talent, grâce à votre travail, la France s'affirme. Avec l'action résolue du Premier ministre et de son gouvernement, le chômage baisse fortement : déjà 360 000 chômeurs de moins. La croissance est là et elle est solide. Nos retraites, notre sécurité sociale se réforment et c'est la garantie de leur avenir. Le nombre de logements sociaux nouveaux chaque année a doublé depuis 2002. Nos regards et nos comportements évoluent heureusement vis-à-vis des personnes handicapées, des victimes du cancer, des victimes de la violence routière. Grâce à votre mobilisation, près de 9 000 vies ont été sauvées sur les routes de France.

D'ici aux élections, j'aurai une double exigence : que le Gouvernement soit au travail, à votre service, pour la sécurité, pour l'emploi, pour le pouvoir d'achat et que ces mois soient aussi des moments de débats ouverts, démocratiques et responsables et je m'y

2) Corpus :

engagerai pleinement. Je voudrais vous dire ce soir quels en sont, à mes yeux, les enjeux majeurs.

Le premier, c'est l'unité et le rassemblement autour des valeurs qui font la France : la liberté, l'humanisme, le respect, et notamment le respect de la diversité et des différences, la laïcité, le combat contre le racisme, l'antisémitisme, le communautarisme. N'écoutez pas les apprentis sorciers de l'extrémisme. La France est forte, la France est belle quand elle sait, tout à la fois, faire respecter ses règles et tendre la main.

Le deuxième enjeu, c'est évidemment le progrès économique et social. Je sais les souffrances et les difficultés auxquelles certains d'entre vous sont confrontés. Je connais vos attentes pour ce qui concerne les salaires et le pouvoir d'achat, c'est-à-dire la juste récompense de votre travail. Mais gardez-vous cependant des idéologies, des illusions, du retour aux recettes qui ne marchent pas. C'est le travail, c'est la formation, c'est la recherche qui font la force des économies modernes. En donnant toute sa place au dialogue social, des réformes importantes sont devant nous : pour aller beaucoup plus loin dans la baisse du chômage, pour faire de la participation un véritable projet de société, pour donner plus de puissance à nos entreprises, pour mettre en place un véritable droit au logement opposable, c'est-à-dire faire du droit au logement une réalité. Et je demande au Gouvernement d'avancer sur ce point dans les toutes prochaines semaines.

Le troisième enjeu, c'est de bien mesurer que la France a des responsabilités particulières dans le monde. La vocation de la France et son honneur, c'est d'affirmer sa voix avec force et avec indépendance pour la paix et pour la justice. C'est aussi son intérêt. Ainsi, agir comme nous le faisons, pour le développement des pays les plus pauvres, c'est, bien sûr, répondre à une exigence morale essentielle. Mais c'est également prévenir l'afflux à nos frontières de tous ceux qui quittent leur pays parce qu'ils n'ont plus d'espoir.

Le quatrième enjeu, c'est l'Europe. Depuis un an et demi, nous avons choisi de faire progresser l'Europe des projets : la recherche, l'énergie, la sécurité, l'immigration. N'oublions jamais que l'Europe, c'est la garantie de la paix et de la démocratie sur notre continent. C'est donc notre avenir. Le 50^e anniversaire du Traité de Rome, le 25 mars prochain, nous offre l'occasion de donner un nouveau souffle à la construction européenne : pour une Europe politique, pour une Europe de l'ambition économique et du progrès social, pour une Europe qui nous protège. La France y prendra naturellement toute sa part.

Enfin, il y a l'enjeu écologique. C'est un enjeu immédiat. Un enjeu politique. La France est le premier pays au monde à avoir inscrit en 2005 une Charte de l'environnement dans sa Constitution. En février, elle accueillera une conférence internationale pour accélérer la marche vers une Organisation Mondiale de l'Environnement. Mais c'est aussi chez nous que ce combat se gagne, par le changement en profondeur de nos comportements et de nos politiques. C'est une exigence et c'est une chance. Avec la nécessité d'inventer une économie respectueuse de l'environnement, c'est une nouvelle révolution industrielle qui est devant nous, celle du développement durable. Elle sera source de croissance et d'emplois et la France a tous les atouts pour en être le champion.

Mes Chers Compatriotes,

2) Corpus :

Oui, nous pouvons être fiers d'être Français ! Poursuivons notre effort de modernisation. Ne cherchons pas à imiter. Soyons nous-mêmes. Au printemps prochain, vous aurez à faire des choix décisifs. Faites vivre intensément vos convictions. Vous êtes le peuple souverain. La France a besoin de chacune et de chacun d'entre vous. Elle compte sur vous.

Vive la République ! Vive la France !

9- Déclaration radiotélévisée de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la politique gouvernementale en faveur de l'emploi et de l'intégration sociale, à Paris le 31 décembre 2005.

Personnalité, fonction : CHIRAC Jacques.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Voeux aux Français, à Paris le 31 décembre 2005

Mes chers compatriotes de métropole, d'outre-mer et de l'étranger,

Au seuil de cette nouvelle année, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux. Et en ces instants de fête, je pense d'abord à toutes celles et à tous ceux qui connaissent la maladie, la solitude, la peine.

Je pense aussi à nos soldats qui sont engagés sur tous les continents au service de la paix.

Et je veux dire à la famille de Bernard PLANCHE, que les pouvoirs publics sont pleinement mobilisés pour obtenir sa libération.

L'année 2005 a vu s'exprimer les tensions et les interrogations qui traversent notre société : le non au référendum et la crise des banlieues en portent le témoignage. Avec en arrière-plan, une question, celle de la mondialisation : comment rester nous-mêmes dans un monde qui change d'une manière accélérée ?

Mais 2005 a aussi été une année de succès pour la France. Avec l'A380 d'Airbus, avec Ariane 5, avec le système de navigation par satellite Galileo, avec Iter pour l'énergie du futur, notre pays s'est porté à la pointe de l'innovation mondiale. La croissance est repartie. Et surtout, nous avons marqué des points face au chômage. C'est un fléau, source de tant de difficultés, de malheurs, de blocages. Depuis huit mois, mois après mois, le chômage baisse : déjà près de 160 000 chômeurs de moins. C'est la preuve que vos efforts, que les réformes en profondeur engagées depuis 2002 et que l'action résolue du Gouvernement commencent à porter leurs fruits. C'est un extraordinaire encouragement à aller encore plus de l'avant pour gagner la bataille de l'emploi.

Mes chers compatriotes, il faut croire en la France. Nous devons retrouver toute la force mobilisatrice et le sens profondément moderne du mot "patriotisme" : Aimer son pays, en être fier, agir pour lui.

2) Corpus :

Ensemble, nous allons accélérer notre action et nous inscrire dans un projet collectif. Ce projet n'est pas à inventer, il est à faire vivre, dans les principes et dans les actes : ce projet, c'est la République.

Au fondement même de la République il y a le respect de la loi et des règles. Nous allons intensifier encore la lutte contre la violence et la délinquance. Lutter plus vigoureusement contre l'immigration clandestine. Réformer notre justice, pour que plus jamais un drame comme celui d'Outreau ne puisse se reproduire.

Et au cœur de la République, il y a le mérite : pouvoir réussir par son travail, sa volonté, son talent, quel que soit le lieu où l'on vit ou quelle que soit son origine. Pouvoir progresser, réussir dans la société sans être entravé par la barrière des castes ou des privilèges. L'école, c'est la clé de tout. Nous allons mieux aider les établissements qui en ont besoin, faire de l'apprentissage l'autre voie de la réussite, ouvrir plus largement les portes des universités et des grandes écoles aux enfants des milieux modestes.

Et puis, l'honneur de la République c'est d'intensifier notre action au service des habitants des quartiers en difficulté parce qu'il n'y a pas de République sans égalité des chances.

Mes chers compatriotes, soyons intransigeants sur les idéaux de la République. Refus du communautarisme. Respect dû à chacun. Respect de la laïcité. Lutte contre les discriminations. Combat contre le racisme et l'antisémitisme. Parce que nous ne sommes vraiment nous-mêmes que libérés de tout ce qui abaisse, de tout ce qui salit, de tout ce qui sème la discorde. Parce que la diversité fait partie de notre histoire : c'est une richesse. C'est un atout pour notre avenir.

La République, c'est aussi l'esprit de conquête. Nous allons faire de la mondialisation un atout pour notre croissance et pour nos emplois.

Parce que nous voulons renforcer nos atouts pour l'emploi et garantir un haut niveau de protection sociale, nous allons ouvrir le chantier de la réforme de son financement. Aujourd'hui, plus une entreprise licencie, plus elle délocalise et moins elle paye de charges. Il faut que notre système de cotisations patronales favorise les entreprises qui emploient en France.

Ensuite, nous allons, avec les partenaires sociaux, instaurer une véritable sécurisation des parcours professionnels fondée sur le droit à l'accompagnement et à la formation, pour tous, et tout au long de la vie de travail.

La bataille de la mondialisation et de l'emploi, nous la gagnerons aussi par l'innovation, en allant au devant des progrès technologiques. Aujourd'hui, nous sommes confrontés simultanément à deux révolutions industrielles majeures : l'énergie, avec l'après pétrole qui est la grande affaire du siècle. Et le numérique.

J'ai décidé d'en faire les deux priorités de notre politique industrielle. La France sera pionnière. Elle agira pour entraîner ses partenaires européens dans la voie de la construction de l'Europe industrielle.

L'Europe est essentielle pour notre avenir. Avec tous nos partenaires, nous avons trouvé un bon accord sur le budget européen mais il faut à l'Europe des institutions plus

2) Corpus :

démocratiques, plus stables, plus efficaces. On ne peut pas attendre. C'est pourquoi, je prendrai rapidement des initiatives pour relancer la construction de l'Europe politique, de l'Europe sociale, de l'Europe des projets.

Mes chers compatriotes de métropole, d'outre-mer et de l'étranger,

Soyons nous-mêmes. Faisons de la mondialisation un atout pour notre avenir. La France a toujours surmonté les défis auxquels elle était confrontée. A chaque fois, elle en est sortie plus forte. La réponse, c'est l'ambition, c'est la fraternité, c'est le rassemblement, c'est la République.

Vive la République ! Vive la France !

10- Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le raz de marée du 26 décembre 2004 en Asie du Sud, sur les crises régionales et les menaces sur la sécurité internationale et sur la construction européenne, Paris le 6 janvier 2005.

Personnalité, fonction : CHIRAC Jacques.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Présentation des voeux du Corps diplomatique, au Palais de l'Elysée le 6 janvier 2005

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre des Affaires étrangères,
Monsieur le Président de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,
Monsieur le Nonce,

Merci pour vos paroles qui m'ont touché, des paroles empreintes d'humanité et de sagesse. Je forme également à votre intention des voeux très sincères et je vous prie, Monsieur le Nonce, de transmettre à Sa Sainteté le Pape JEAN-PAUL II mes sentiments respectueux et déferents ainsi que les souhaits très chaleureux du peuple français.

Voici quelques jours, la mort et la dévastation se sont abattues sur les côtes de l'Océan indien, frappant particulièrement l'Indonésie, le Sri Lanka, l'Inde, la Thaïlande, la Malaisie, les Maldives et jusqu'aux rivages d'Afrique et de la péninsule arabique. Je souhaite tout d'abord présenter aux Ambassadeurs des pays frappés par cet effroyable cataclysme mes très sincères condoléances, ainsi que celles du peuple français.

Ce drame, la France, comme beaucoup d'autres pays, notamment en Europe, l'a vécu douloureusement dans sa chair. Je souhaite étendre ces condoléances à Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs de tous les pays dont les ressortissants ont péri ou disparu en ce jour funeste.

2) Corpus :

Nous mesurons tous la dimension exceptionnelle de cette tragédie qui suscite aujourd'hui, à travers le monde et par-delà les distances, un immense élan de solidarité. Face à cette épreuve, nous sentons combien nous formons une seule et même humanité dont le destin ne se distingue pas de celui de notre planète.

La France, qui s'est mobilisée dès les premières heures pour venir au secours de ses ressortissants et des populations meurtries, continuera à agir aux côtés des pays de la région. J'ai réuni hier les organisations non gouvernementales françaises, si fortement impliquées sur le terrain, afin de mieux soutenir leur action.

A l'issue de la réunion avec le Premier Ministre et les ministres que j'ai présidée ce matin, il a été décidé de concentrer dans l'immédiat notre effort sur l'accès à l'eau potable des populations sinistrées et sur la prévention des épidémies, notamment avec la mise en place d'un hôpital de campagne dans le Nord de Sumatra et l'arrivée sur zone du porte-hélicoptères " JEANNE D'ARC ".

La France plaidera, lors de la réunion du Club de Paris du 12 janvier prochain, pour un moratoire immédiat et sans intérêts sur la dette des pays de la région qui le souhaitent. Elle proposera en outre, pour les pays les plus affectés, des mesures complémentaires d'allègement à la lumière de l'évaluation des besoins de la reconstruction. J'ai saisi la Présidence britannique du G8 pour que celui-ci adopte, sur ces questions, une approche généreuse et concertée et je sais que c'est bien là l'intention de nos amis britanniques.

Au-delà de cette première réponse, la communauté internationale, unie et solidaire, doit inscrire son action dans la durée, et aider les populations à engager sans tarder le processus de reconstruction.

Des mois sûrement, des années sans doute seront nécessaires pour surmonter cette catastrophe. L'enjeu, c'est aujourd'hui le sort de millions de femmes, d'hommes et d'enfants.

La France soutiendra dès demain à Bruxelles un engagement massif de l'Union européenne en faveur de cette région, en demandant que tous les moyens disponibles soient rassemblés pour constituer un Fonds européen de reconstruction.

Au-delà des aides déjà programmées à court terme, à titre bilatéral et multilatéral, la France est prête, comme ses partenaires européens, à mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la reconstruction, en fonction des évaluations. Ces efforts seront annoncés dans les conférences des donateurs.

Ces événements mettent également en exergue la nécessité de relever l'aide publique au développement, et de trouver des mécanismes de financement innovants tels qu'une taxation internationale qui est aujourd'hui inéluctable. La France portera ces thèmes tout au long de l'année dans le cadre du G8 et des Nations Unies.

Nous devons aussi tirer les leçons à long terme de cette tragédie. Pour la prévention, mettre en place un réseau mondial d'alerte reposant sur des dispositifs régionaux, à l'exemple de celui qui existe déjà dans le Pacifique. La France contribuera au développement de ce réseau.

2) Corpus :

Pour répondre à de telles catastrophes, nous devons également renforcer les capacités d'urgence de la communauté internationale. C'est pourquoi je propose la création, dans le cadre des Nations Unies, d'une force humanitaire de réaction rapide. J'ai saisi le Secrétaire général des Nations Unies en ce sens. Ce nouveau dispositif devra s'appuyer sur des relais régionaux. C'est pourquoi la France proposera dès demain à Bruxelles d'examiner la mise en place d'une force européenne de sécurité civile, dotée d'une capacité de coordination et de mobilisation sans délai à partir de moyens nationaux pré-identifiés. Cette force devrait notamment comprendre un pôle médical et une dimension médico-sociale.

Ce séisme doit enfin nous engager dans une démarche de prévention plus globale des catastrophes naturelles. D'ici cinquante ans, on prévoit un accroissement de moitié de la population mondiale, pour l'essentiel le long des côtes et des fleuves des pays du Sud. Or, nous savons que ces zones exposées à des phénomènes naturels extrêmes seront également particulièrement affectées par le réchauffement climatique. Pour prévenir et maîtriser les conséquences de ces catastrophes prévisibles, il est urgent de relancer la réflexion internationale, notamment dans le cadre des Nations Unies. La France fera des propositions en ce sens.

Iraq. Proche-Orient. Côte d'Ivoire. Darfour. Attentats, à Madrid, Istanbul, Beslan... L'année qui vient de s'achever fut encore marquée par la violence, le terrorisme et la guerre.

Pourtant, par-delà les crises et les désordres du monde, des perspectives se sont ouvertes.

En Iraq, nous avons mis en place, avec la résolution 1546, les prémices d'un processus politique.

Au Proche-Orient, la maturité du peuple palestinien, confronté à la succession de Yasser ARAFAT, qui incarnait ses aspirations depuis tant d'années, ainsi que la décision courageuse du gouvernement israélien de se désengager de Gaza, laissent entrevoir, pour la première fois depuis quatre ans, la possibilité de sortir de l'impasse.

En Afghanistan, où se poursuit la lutte de la communauté internationale unie contre le terrorisme, le succès des élections présidentielles ouvre la voie du renouveau.

En Côte d'Ivoire et au Darfour, les Africains se sont engagés, notamment à travers l'Union africaine, qui s'affirme de plus en plus et avec le soutien des Nations Unies, pour ramener les parties sur le chemin du dialogue, de la compréhension et de la paix.

En Europe, un chapitre nouveau s'est ouvert avec l'élargissement et la signature du Traité constitutionnel. Une Europe mobilisée au service de la paix. L'Union s'est engagée sur les théâtres d'opérations extérieures, avec le lancement en Bosnie de la plus importante opération militaire qu'elle ait jamais conduite. L'Union progresse dans la construction d'une Europe de la défense crédible, qui contribue également au renforcement de l'Alliance Atlantique. Tel sera le message de la France lors du sommet extraordinaire de l'OTAN, le 22 février, à Bruxelles. L'Union a aussi offert sa médiation dans la crise politique ukrainienne dont le dénouement a marqué un progrès de la démocratie. Je salue, à cet égard, l'action de Javier SOLANA et des Présidents polonais et lituanien.

2) Corpus :

L'Union s'est enfin tenue au premier rang de la lutte contre la prolifération nucléaire, par le dialogue qu'elle a mené avec l'Iran.

L'année écoulée a vu également progresser l'affirmation d'un ordre mondial plus juste et plus solidaire.

La ratification du Protocole de Kyoto par la Russie a permis une avancée historique dans la lutte contre le changement climatique et ses conséquences dramatiques.

Le succès de la réunion organisée par le Brésil, le Chili, l'Espagne et la France, le 20 septembre dernier à New York, a donné une impulsion que j'estime et que je souhaite irrésistible au débat sur le financement du développement.

2005 sera l'année d'échéances décisives pour la paix et pour l'avenir du multilatéralisme. A quelques jours de son investiture pour un second mandat, j'exprime naturellement des vœux amicaux au Président des Etats-Unis que j'aurai l'occasion de rencontrer bientôt. Je souhaite qu'ensemble, avec la communauté internationale, nous abordions l'année nouvelle dans l'unité, avec confiance et détermination, et que les défis auxquels nous sommes confrontés soient autant d'occasions d'illustrer la vitalité du lien transatlantique.

Le Proche-Orient et l'Iraq constituent la première urgence. Dans ces deux foyers de crise, le destin hésite.

Dans trois jours, les Palestiniens éliront leur Président, avant de désigner un nouveau Parlement. Ce qui est en jeu, c'est la mise en place d'institutions légitimes et fortes, qui doit aller de pair avec le redémarrage du processus de paix.

Au lendemain de l'élection présidentielle palestinienne, rassemblons-nous pour faire du retrait de Gaza un succès. Cela suppose d'y associer pleinement l'Autorité palestinienne, et de l'aider à faire face à ses responsabilités, comme l'Union européenne s'y est engagée. Mais cela suppose aussi que ce retrait soit articulé avec la feuille de route, qui doit être relancée sans délai.

Nous devons dès à présent inciter les parties à s'y engager avec détermination. Tirant les leçons du passé, n'hésitons pas à aller au plus vite vers un règlement définitif. C'est ainsi que nous aboutirons à la création d'un Etat palestinien viable, pacifique et démocratique, vivant aux côtés d'Israël dans la paix et la sécurité.

Amie d'Israël et amie des pays arabes, la France, avec l'Union européenne, est à leur écoute et les accompagnera dans leur marche vers la paix. Tel est le message que j'ai demandé au ministre des Affaires étrangères de porter très prochainement dans la région.

La recherche de la paix au Proche-Orient ne saurait s'accommoder de la persistance de schémas archaïques. La mise en oeuvre de la résolution 1559, affirmation de notre attachement profond à un Liban indépendant, souverain et démocratique, requerra toute notre vigilance, en particulier dans la perspective des élections législatives du printemps prochain.

En Iraq, la France soutient le processus politique défini par la résolution 1546 ainsi que la reconstruction du pays. Le scrutin du 30 janvier, dont nous souhaitons le succès, doit

2) Corpus :

permettre l'établissement d'un gouvernement démocratique et légitime. Il est essentiel que le plus grand nombre d'Iraqiens y participent et manifestent ainsi leur refus de la violence.

D'autres étapes suivront qui devront garantir à toutes les composantes de la société et de la vie politique iraqiennes de trouver leur juste place dans les futures institutions du pays. Le parcours sera long et exigeant. Mais c'est le seul qui puisse permettre à l'Iraq de retrouver la paix civile, la stabilité et la pleine indépendance, dans l'unité et la sécurité. Tout au long du chemin, la France sera aux côtés du peuple iraqien, comme elle l'a été pour trouver une solution exceptionnelle à la question de la dette. C'est l'esprit dans lequel je recevrai la semaine prochaine le Président iraqien.

En Afrique aussi, certaines crises mettent en cause la stabilité même du continent.

C'est le cas en Côte d'Ivoire. Les conditions de l'apaisement ont été tracées et acceptées par les dirigeants politiques ivoiriens eux-mêmes. La résolution 1572 du Conseil de sécurité a enjoint les parties ivoiriennes de respecter des engagements qui commandent le retour à la paix et à l'unité du pays. Mandaté par l'Union africaine, sous la présidence du Nigeria, le Président M'BEKI a établi la feuille de route d'une nouvelle tentative pour ramener les uns et les autres à la raison.

La France n'a pas d'autres objectifs que de soutenir le processus de réconciliation. En remplissant la mission que lui ont confiée les Nations Unies, en appui de la CEDEAO, elle veut permettre aux Ivoiriens de retrouver les voies de la paix et de la sagesse qui furent longtemps les leurs et ceci à la faveur d'élections libres et transparentes.

Au Soudan, la signature d'un accord de paix longtemps attendu entre le Nord et le Sud du pays vient de nous rappeler, très heureusement, que l'esprit de réconciliation et de responsabilité peut surmonter les pires obstacles, dès lors qu'il est soutenu par une véritable volonté politique.

Il est urgent que, comme le demande le Conseil de sécurité de l'ONU, un tel esprit de paix et une même volonté d'aboutir prévalent aussi au Darfour, où les populations civiles continuent à être victimes d'exactions, et de souffrir des calculs et des tergiversations des diverses parties au conflit.

Au-delà des crises régionales, d'autres périls menacent la sécurité et la stabilité du monde.

Contre la prolifération des armes de destruction massive, le cas de l'Iran montre la voie à suivre. Les pays qui respectent leurs obligations internationales en matière de non-prolifération, et qui apportent la preuve de la nature pacifique de leurs activités, doivent pouvoir bénéficier des technologies auxquelles les règles internationales leur donnent légitimement accès. Mais il faut être sans faiblesse envers ceux qui trahissent leurs engagements. Ces principes continueront à guider la démarche des trois Européens dans le cadre de la négociation d'un accord à long terme avec l'Iran, en liaison avec nos autres partenaires de l'Union européenne, avec la Russie, avec les Etats-Unis, avec la Chine. Ils inspireront notre approche dans ce domaine lors de la prochaine conférence d'examen du TNP en mai, qui sera aussi l'occasion de poursuivre sur la voie du désarmement.

2) Corpus :

Face à une extension du terrorisme que rien, qu'aucune cause, ne saurait justifier, nous devons définir une réponse toujours plus efficace. Prenons en compte les formes nouvelles de la menace que sont, notamment, le bio terrorisme ou le cyber terrorisme. Lutter contre les avantages dont tirent profit les organisations terroristes, en particulier dans les paradis fiscaux. La France souhaite que l'Union européenne soit encore plus en pointe dans ce combat qui doit être livré dans le respect, naturellement, de nos valeurs. Il doit prendre en compte les racines du terrorisme au premier rang desquelles les conflits non résolus, avec leur cortège d'injustices, de misères et de désespoirs.

2005 doit être l'année de la réforme des Nations Unies. Je tiens à rendre hommage aujourd'hui, à l'action déterminée et inlassable du Secrétaire général, M. Kofi ANNAN, homme de paix, de conviction, de courage et d'intégrité. En le recevant à l'occasion du Conseil européen de décembre, l'Europe lui a renouvelé son estime, son soutien et son amitié.

Dans un monde à la recherche de nouveaux équilibres et de solutions aux défis globaux, les Nations Unies, seule enceinte universelle de régulation des rapports internationaux, doivent continuer à évoluer, dans la fidélité aux principes et aux objectifs de la Charte.

Saisissons l'occasion du sommet de septembre prochain à New York pour accomplir les réformes nécessaires, comme nous y invitent les conclusions du panel. Vous connaissez les positions de la France : élargissement du Conseil de Sécurité dans les deux catégories de membres, permanents et non permanents ; création d'une enceinte politique de gouvernance économique et sociale et d'une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement ; renforcement des moyens de gestion des sorties de conflits ; nouveaux progrès dans la protection des droits de l'Homme.

Prenons aussi nos responsabilités sur le financement du développement. Pour la France, le sommet de septembre doit, dans l'esprit des engagements du Millénaire et de Monterrey, déboucher sur la décision de principe de doubler les financements concessionnels. Pour y parvenir, nous poursuivrons inlassablement avec le Brésil, le Chili et l'Espagne, avec ceux qui veulent nous rejoindre, les travaux engagés sur l'ensemble des mécanismes innovants, et en particulier sur les taxes internationales.

Dès à présent, attaquons-nous aux problèmes les plus urgents.

La vaccination pour tous, en lançant, comme le propose le Royaume-Uni, une facilité financière expérimentale.

La lutte contre le sida, en y affectant le produit d'une première taxe internationale parmi celles envisagées dans le rapport LANDAU.

Au-delà, contre cette pandémie, la France souligne l'urgence de réunir, dès la conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial en mars prochain, un montant annuel de trois milliards de dollars, répartis par tiers entre l'Union européenne, les Etats-Unis et les autres donateurs.

Tirons aussi partie de l'année internationale du micro crédit pour multiplier par dix, de soixante à six cent millions environ, le nombre de bénéficiaires de la micro finance. La conférence internationale que la France accueillera en juin prochain devrait y contribuer.

2) Corpus :

Dans le processus de reconstruction des pays dévastés par le tsunami, chacun voit l'intérêt d'un tel instrument pour aider les populations affectées à restaurer très vite leur activité économique.

La France sera aux côtés du Premier ministre britannique, qui a choisi de consacrer le prochain sommet du G8 à l'Afrique et à la lutte contre le changement climatique.

La communauté internationale doit réaffirmer son soutien aux efforts déployés par l'Afrique, avec l'Union africaine et le NEPAD, pour consolider la paix, construire des Etats efficaces, faire sauter les verrous au développement que sont l'insuffisance des infrastructures et les carences des systèmes éducatif et de santé. Le prochain G8 devra se concentrer sur ces objectifs.

C'est dans cet esprit également qu'après une visite au Sénégal, je me rendrai en février à Brazzaville pour la conférence sur le bassin du Congo, en mars à Madagascar pour la Commission de l'Océan indien et en fin d'année à Bamako pour le sommet Afrique-France.

Avec l'entrée en vigueur, le 16 février prochain, du Protocole de Kyoto, nous entamerons les discussions sur l'avenir du régime international de lutte contre le changement climatique au-delà de 2012. Je souhaite que le sommet du G8 de Gleneagles, sous présidence britannique, permette de réengager les Etats-Unis sur ce sujet qui est vital pour l'avenir de notre planète. Je souhaite aussi que nous sachions faire preuve d'imagination pour convaincre, notamment par des transferts de technologie, les pays émergents de faire des choix énergétiques durables qui permettront de lutter contre le réchauffement sans entraver la croissance économique.

Avec l'accord de juillet à l'OMC, l'Europe a démontré sa volonté d'avancer. Mais le chemin est encore long avant de pouvoir conclure le cycle de Doha. Mobilisons-nous d'ici la conférence de Hongkong en décembre pour répondre aux véritables besoins des pays en développement les plus pauvres, conformément à la vocation de ce cycle, et parvenir à un résultat équilibré sur tous les volets de la négociation.

Mesdames et Messieurs,

2005 sera enfin une année décisive pour l'avenir de l'Europe.

Lorsqu'ils se prononceront par référendum, avant l'été, sur la Constitution européenne, les Françaises et les Français regarderont le chemin parcouru depuis un demi siècle. Cette Europe que nous construisons, ce projet de paix et de prospérité partagée, s'ancre dans une histoire douloureuse. C'est parce que nous ne devons jamais oublier les souffrances indicibles qui ont marqué l'histoire de l'Europe au siècle passé que je me rendrai en Pologne, le 27 janvier prochain, pour le soixantième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Puis à Moscou, le 9 mai, pour la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

Je souhaite que les Françaises et les Français aient la fierté de l'Europe, ce grand projet que la France a porté avec ses partenaires depuis les origines et dont elle se veut toujours à l'avant-garde.

2) Corpus :

Cette Constitution, que la France a voulue et largement inspirée, consolidera encore les fondations de la paix et de la démocratie sur notre continent. Une paix et une démocratie que nous devons léguer à nos enfants. Elle est un texte de progrès économique et social. Elle garantit les libertés, elle protège les citoyens. Elle confortera l'Europe dans son rôle d'acteur mondial.

Avec la Charte des droits fondamentaux, avec l'affirmation d'une société solidaire et la reconnaissance du rôle des services publics et des partenaires sociaux, cette Constitution donnera une force nouvelle au modèle économique et social européen face aux grands vents de la mondialisation.

Elle donnera à l'Europe un cadre solide pour développer des politiques ambitieuses. D'ores et déjà, une Europe unie, forte de tous ses talents, a vocation à tenir les premiers rangs dans la compétition mondiale. L'exemple d'Airbus nous montre le chemin. Je me rendrai à Toulouse, le 18 janvier, pour assister avec le Chancelier fédéral et les Premiers ministres britannique et espagnol au lancement de l'A380.

La décision d'implanter ITER à Cadarache, dans un partenariat international aussi ouvert que possible, permettra à l'Europe d'être en première ligne sur les énergies du futur.

Pour mieux affronter la compétition internationale, la France veut que l'Europe se dote, au Conseil européen de mars prochain, d'une stratégie plus dynamique et ambitieuse en faveur de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi. Une Europe qui devra faire évoluer le Pacte de stabilité afin que les dépenses d'avenir comme la recherche ou les grandes infrastructures et les dépenses militaires bénéficient d'un traitement particulier. Une Europe qui devra nouer avec sa jeunesse un nouveau pacte, comme je l'ai proposé avec le Chancelier fédéral allemand et les Premiers ministres espagnol et suédois.

Notre Europe est bien plus qu'un simple espace économique et financier. Riche de son histoire et de sa culture, elle incarne les valeurs humanistes que nous avons en partage. Elle est un modèle de cette diversité culturelle que nous cherchons à promouvoir sur la scène internationale par l'adoption en 2005 de la convention actuellement en négociation à l'UNESCO. C'est pourquoi j'ai demandé au gouvernement d'organiser, au printemps, une rencontre à Paris des grands responsables culturels européens.

Espace de paix, l'Europe se veut ouverte aux Etats européens qui en respectent les valeurs politiques et démocratiques et qui s'engagent à les promouvoir en commun.

La France se réjouit à la perspective de voir la Bulgarie et la Roumanie rejoindre l'Union en 2007 et de l'ouverture prochaine des négociations avec la Croatie.

Quant à la Turquie, il est dans l'intérêt de l'Union d'intégrer à terme ce pays, pour donner à l'Europe davantage de poids et d'influence dans le monde et pour consolider la paix et la démocratie. Mais le processus engagé lors du dernier Conseil européen sera long et difficile et personne ne peut aujourd'hui en préjuger le résultat. Notre objectif est bien de préparer l'adhésion de la Turquie. Mais on ne peut écarter la possibilité d'une autre issue si ce grand pays n'était pas en mesure de mener ce processus jusqu'à son terme, ou s'il ne le souhaitait plus. En ce cas, l'Union européenne et la Turquie devraient préserver et approfondir des relations fortes et solidaires.

2) Corpus :

L'Union européenne doit également poursuivre la construction de liens plus denses avec ses voisins immédiats du Maghreb. La France, forte de ses partenariats étroits et dynamiques avec le Maroc et la Tunisie, veut être pionnière dans ce domaine. Elle se réjouit tout particulièrement de signer en 2005 un traité d'amitié avec son grand voisin l'Algérie. Elle poursuivra aussi la relance de ses relations avec la Libye.

Au-delà, la France s'engagera aux côtés de l'Espagne dans la préparation de la conférence de Barcelone qui, en novembre prochain, doit être l'occasion de donner un nouvel élan au partenariat euro-méditerranéen pour son dixième anniversaire.

Dans les Balkans occidentaux, l'ouverture prochaine des négociations sur l'avenir institutionnel du Kosovo est désormais notre principal défi. La France et la communauté internationale aideront les parties à s'y préparer avec réalisme et je l'espère avec esprit de responsabilité.

Enfin, alors que s'affirme chaque jour davantage la réalité multipolaire de notre monde, l'Europe et la France continueront à oeuvrer au dialogue nécessaire et au développement de relations harmonieuses entre les grands pôles du monde.

Nos relations avec l'Asie sont en pleine expansion. Après mon voyage au Vietnam, auquel tant de liens nous attachent, et en Chine, une très grande puissance mondiale et partenaire majeur des décennies à venir, je me rendrai au Japon, pour notamment y renforcer notre coopération dans le domaine des hautes technologies.

A Guadalajara, en mai dernier, l'Amérique latine et l'Union européenne ont affirmé, une nouvelle fois, la même vision du monde et le même objectif d'un système multilatéral efficace. L'action que nous avons engagée ensemble dans le domaine de la lutte contre la faim, ou notre coopération étroite dans le traitement de la crise haïtienne, nous montre la voie à suivre. La conclusion, que j'espère prochaine, de l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur renforcera encore le partenariat entre nos deux continents.

Après le lancement prochain du programme d'installation de Soyouz à Kourou, la France, avec l'Allemagne, mettra tout en oeuvre pour que l'Union européenne finalise dès que possible en 2005 les quatre espaces communs avec la Russie. C'est un objectif, pour nous, essentiel. Plus que jamais, l'Europe et la Russie ont besoin l'une de l'autre.

Monsieur le Nonce,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Faisons ensemble de 2005 l'année de l'unité retrouvée de la communauté internationale pour relever les défis de la paix et de la solidarité. Sachez que la France y est prête, dans la fidélité aux principes de notre République, à son engagement européen et aux valeurs universelles de la Charte des Nations Unies.

Tel est le message que je vous demande de transmettre, avec mes voeux personnels les plus chaleureux, à tous vos chefs d'Etat et de gouvernement et à tous les peuples que vous représentez ici. A chacune et chacun de vous, à vos familles, à vos proches, à vos collaborateurs, j'adresse également mes souhaits les plus sincères de bonheur et de bonne année.

2) Corpus :

Je vous remercie.

11-Déclaration radiotélévisée de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'aide de la France aux victimes du raz de marée en Asie du Sud et sur les priorités de l'action gouvernementale, Paris le 31 décembre 2004.

Personnalité, fonction : CHIRAC Jacques.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Présentation des voeux aux Français le 31 décembre 2004

Mes chers compatriotes, de Métropole, d'Outre-mer et de l'étranger,

Nous sommes tous bouleversés par la terrible catastrophe qui a semé la mort, l'horreur et la dévastation dans l'océan indien.

Ce soir, mes pensées vont à toutes les victimes. Elles vont aux familles et aux proches de nos compatriotes dont la vie s'est brisée ce 26 décembre. Elles vont aux blessés, à toutes celles et à tous ceux qui sont sans nouvelle d'une personne aimée. Je veux leur dire, au nom de la Nation tout entière, mon émotion et ma profonde solidarité.

Le Gouvernement s'est immédiatement mobilisé pour apporter aux victimes assistance et soutien.

Et je salue le magnifique élan de générosité des Françaises et des Français qui s'engagent et qui répondent en masse à l'appel des associations humanitaires pour venir en aide aux populations frappées par cette tragédie, une tragédie qui est aussi la nôtre.

Car chacun ressent aujourd'hui à quel point, par-delà les distances, nous formons une seule et même humanité dont le destin ne se distingue pas de celui de notre planète.

L'action doit se poursuivre face à l'urgence : retrouver nos compatriotes et aider leurs familles, renforcer les secours et l'aide humanitaire, lutter contre les risques d'épidémies.

Au-delà, la France et l'Europe mettent en place des moyens exceptionnels, et notamment un moratoire sur la dette, pour permettre la reconstruction des régions dévastées et la reprise de l'activité de populations qui ont tout perdu.

Si nous ne pouvons évidemment pas empêcher de tels séismes, il dépend de nous d'en prévenir les conséquences les plus dramatiques.

La France s'impliquera pour que l'Europe et les Nations Unies mettent rapidement en place des dispositifs d'alerte efficaces et organisent une véritable force humanitaire de réaction rapide, comme nous avons su le faire, pour la paix, avec les casques bleus.

Mes chers compatriotes,

2) Corpus :

Ce soir, je veux aussi vous parler de notre pays et de son avenir.

Après deux années et demi d'action pour préserver et renforcer nos solidarités, retrouver une croissance soutenue, restaurer l'autorité de l'État, restaurer les valeurs de la République, le temps est venu de déployer notre projet pour l'avenir.

Le projet d'une société ouverte sur l'Europe. Une société de justice, de croissance, d'emploi. Une société de l'intelligence, de la créativité, de l'innovation.

L'Europe pour laquelle la France se bat depuis longtemps est une Europe réconciliée et unie. Une Europe engagée de tout son poids pour la paix, pour la liberté, pour le développement. Une Europe en première ligne contre les pollutions et la destruction de la nature. Une Europe offrant à tous ses enfants les meilleures garanties sociales et les meilleures chances d'emploi et de prospérité. Une Europe qui s'appuie sur les nations, qui les rassemble pour leur permettre de compter face aux grands ensembles du monde.

En 2005, vous aurez l'avenir de cette Europe entre vos mains. J'ai en effet décidé que la Constitution européenne vous sera soumise, par référendum, avant l'été. Ainsi, vous, peuple souverain, serez appelé à choisir vous-même votre destin.

En approuvant la Constitution européenne, vous permettrez à l'Europe d'être plus démocratique, plus volontaire, plus puissante. Vous la rendrez capable de progrès économiques et sociaux plus rapides. Et vous permettrez à la France de peser davantage dans l'Union.

Entre le repli et l'ouverture, le choix que nous ferons sera décisif. Ce choix engage l'avenir de la France et de l'Europe. Il ne devra être altéré ou détourné par aucune autre considération. C'est pour nous tous une très grande responsabilité.

Bâtissons aussi une société qui donne ses chances à chacun, une société de croissance, tournée vers l'activité et vers l'emploi.

Depuis 2002, le Gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN a pris les mesures nécessaires pour faire repartir notre économie en privilégiant le travail, le soutien à la consommation et le dynamisme de nos entreprises. 2004 aura été la meilleure année de croissance de ces quatre dernières années. Pour la première fois depuis 2001, le chômage a été stabilisé. Ce n'est pas suffisant, mais à mi-parcours, nous sommes sur la bonne voie et je demande au Gouvernement de continuer et d'amplifier ses efforts.

Tout faire pour la croissance. Poursuivre la hausse du SMIC et soutenir le pouvoir d'achat. Poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu et la baisse des charges. Continuer à maîtriser nos dépenses. Encourager l'investissement en mettant en oeuvre la réforme de la taxe professionnelle. Permettre à celles et à ceux qui veulent gagner plus de travailler plus. Donner plus de droits aux consommateurs. Développer la concurrence. Encourager l'exportation et renforcer notre présence sur les grands marchés émergents.

Tout faire pour que cette croissance profite à l'emploi.

J'ai voulu que l'ensemble des pouvoirs publics se mobilise au service de notre cohésion sociale. La loi vient d'être votée. Nous avons maintenant de nouveaux moyens d'action

2) Corpus :

pour développer l'emploi des jeunes. Pour ramener vers l'activité les allocataires de minima sociaux. Pour lutter contre les discriminations à l'embauche. Moderniser le service public de l'emploi. Aller à la conquête de tous ces emplois non pourvus, en particulier dans l'artisanat et les services aux personnes où les besoins sont immenses.

Tout faire enfin pour être au rendez-vous des technologies qui créent les emplois de demain.

Les succès industriels se préparent longtemps à l'avance. Les programmes des dernières décennies, comme le TGV, le nucléaire, Airbus ou Ariane, font encore la force de notre industrie. J'ai demandé au Gouvernement de lancer, en soutien de nos entreprises et avec nos partenaires européens, les projets industriels qui tireront la croissance de demain et nous permettront d'accroître notre avance technologique.

Nous irons ainsi résolument vers une société de l'innovation et des hautes qualifications. Elles seront la première source de dynamisme et de richesse du XXI^e siècle. C'est dans la compétition avec les pays les plus en pointe que se joue notre place.

C'est pourquoi j'ai voulu également qu'une réforme vienne aider notre école à s'adapter aux exigences et aux défis de notre temps. La loi d'orientation commencera à s'appliquer dès la rentrée de septembre. Elle est capitale pour la réussite de chaque enfant et pour le dynamisme de la nation tout entière.

Donnons en même temps à notre recherche les moyens de se mobiliser au service de notre avenir : c'est l'ambition de la réforme que le Gouvernement prépare avec la communauté scientifique. Et mettons notre enseignement supérieur en capacité de rivaliser, dans tous les domaines, avec les universités les plus performantes du monde.

Mes chers compatriotes de métropole, d'outre-mer et de l'étranger,

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une très heureuse nouvelle année.

Pour celles et ceux qui abordent cette nouvelle année dans la solitude, la détresse ou la maladie, je veux exprimer mes pensées les plus chaleureuses.

Je veux aussi rendre hommage, en votre nom à tous, à nos soldats engagés sur tous les continents au service de la paix. Ils accomplissent leur mission avec un courage et un professionnalisme exemplaires.

Notre nation est solidaire, ambitieuse, volontaire et fière de ses valeurs. C'est sur vous tous que repose son avenir. Et c'est à vous que je veux dire ce soir ma confiance en vous exprimant mes vœux les plus chaleureux pour 2005.

Vive la République,

Vive la France !

12- Déclaration radiotélévisée de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'action gouvernementale à venir, notamment la réforme

2) Corpus :

des retraites et le rétablissement de l'attractivité de l'économie française, et sur l'action internationale de la France, Paris le 31 décembre 2002.

Personnalité, fonction : CHIRAC Jacques.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Présentation des Vœux aux Français le 31 décembre 2002

Mes chers compatriotes,

Je me réjouis d'être parmi vous à l'occasion du nouvel an.

Beaucoup sont heureux d'être en famille ou avec des amis pour accueillir cette année 2003, et je les salue amicalement. D'autres, je le sais, n'apprécient guère cette période de fêtes, parce que leurs soucis, leur détresse parfois, leur sont plus sensibles. A toutes celles et à tous ceux qui sont dans l'isolement, dans la peine, dans les épreuves, je veux dire ma sympathie et ma solidarité.

2002 fut une année de débats et, pour certains, l'occasion d'exprimer leur insatisfaction et leurs inquiétudes. Elle fut également, et elle restera, l'année du sursaut républicain. L'année du rassemblement. L'année du changement aussi, pour la sécurité et la justice, pour l'économie et l'emploi, pour la défense nationale.

Une première étape a été franchie par le Gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN, dont je veux saluer l'esprit de mission et la volonté de faire bouger les choses avec et pour les Français.

Réaffirmer l'autorité de l'Etat était un préalable. Nous pouvons maintenant aborder les étapes suivantes. Avec lucidité, bien sûr, mais aussi avec confiance et détermination.

Lucidité, parce que nous vivons dans un monde incertain, dangereux, où les menaces de guerre s'ajoutent aux risques terroristes. Un monde où une utilisation dévoyée du progrès scientifique peut porter atteinte à la dignité même de la personne humaine. Et la France devra être au premier rang pour défendre la paix, la justice et l'éthique. Sur notre sol, les tentations du communautarisme et du repli sur soi sont réelles. La violence, qui recule grâce à l'action du Gouvernement, est loin d'avoir disparu. Nos équilibres écologiques sont de plus en plus menacés. Notre cohésion nationale, souvent malmenée, a besoin d'être fortifiée. La situation de l'emploi, les difficultés matérielles, l'exclusion restent chez nous une préoccupation majeure. L'effort engagé pour libérer les énergies au service de la croissance, c'est un effort qui doit être poursuivi avec ténacité.

Lucidité mais confiance, parce que la France a tout pour être une nation forte, par son dynamisme, sa capacité de rassemblement et son esprit de solidarité. Notre vitalité démographique nous distingue en Europe. Le travail, la créativité, les savoir-faire des Français sont reconnus. Nos entreprises sont présentes dans le monde entier.

Confiance aussi parce que nous sommes en train de renouer avec des valeurs essentielles comme la responsabilité personnelle, le sens de l'intérêt collectif, l'autorité, les solidarités

2) Corpus :

de proximité. La responsabilité personnelle, c'est d'abord le civisme, le respect de l'autre, le respect de la différence, le respect dû aux plus vulnérables. C'est bien sûr le contraire du mépris, de l'indifférence, de l'inconscience, qui font tant de victimes. Et, la mobilisation contre la violence routière doit en être un exemple.

Détermination enfin. Parce que, pour préparer et réussir l'avenir, il faut agir, changer, se remettre en cause. Nous savons tous que des réformes sont indispensables. Des réformes que nos partenaires européens ont faites, et que nous avons trop longtemps retardées.

La France a beaucoup changé. Elle était naguère composée de blocs antagonistes, souvent inconciliables, et prêts à se déchirer sur tout sujet. Aujourd'hui, j'en suis persuadé, le rassemblement du plus grand nombre, autour de grandes ambitions collectives, et au-delà de clivages dépassés, est devenu possible pour conduire les réformes dont notre pays a besoin.

La réforme des retraites, qui concerne tout le monde et qui seule permettra de garantir à chaque Français une bonne retraite. C'est une chance pour tous, et ce serait un grand péril de ne pas la faire.

La décentralisation, déjà engagée. Le nécessaire renouveau de notre école. La sauvegarde de notre système de santé. La modernisation de l'État, sans laquelle nos services publics déperiraient. La protection de notre environnement.

Le rétablissement du dynamisme et de l'attractivité de notre économie, mis à mal par un excès de réglementations et d'impôts, qui nous a fait perdre beaucoup d'investissements et d'emplois.

Je veillerai à ce que ces réformes soient menées à bien, avec tous et dans l'intérêt de tous.

Le Premier ministre et le Gouvernement conduiront cette action dans l'esprit de transparence, de dialogue et de justice dont ils font preuve depuis leur prise de fonction. Chaque Française, chaque Français, en étant pleinement et clairement informé, pourra assumer sa part des évolutions nécessaires. La France n'avancera que si nous avançons tous ensemble. Alors, rien de ce qui est nécessaire ne nous sera impossible.

L'effort de la Nation sera d'autant plus facile qu'il sera équitablement partagé. Il y a là un impératif de justice entre les Français, un impératif dont je veux être le garant.

Primauté de l'intérêt collectif, responsabilité, équité : voilà comment nous réussirons !

C'est cela, le pacte français. L'exigence de liberté et de solidarité. La recherche permanente du juste équilibre entre la volonté d'une Nation ambitieuse et la place à réserver à chaque citoyen et à ses attentes.

Mes chers compatriotes, c'est une année d'action, d'action résolue et équitable, qui nous attend, pour notre avenir et pour celui de nos enfants.

Plus la France sera dynamique, mieux elle sera écoutée. Dans une Europe unie, bientôt reformée et élargie, elle parlera avec davantage de force. Au cours des derniers mois, elle a su faire entendre son message de paix, d'équilibre, et de solidarité avec les pays

2) Corpus :

pauvres. En 2003 la France poursuivra son action, avec les Nations Unies, malgré les difficultés, pour faire prévaloir les principes qui fondent son engagement et sa vision du monde.

Mes chers compatriotes de métropole, d'outre-mer et de l'étranger, cette année d'action résolue et équitable, il nous faut l'aborder unis et déterminés.

Du fond du coeur, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une très bonne et très heureuse année.

Vive la République,
Vive la France.

13-Déclaration radiotélévisée de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'arrivée de l'euro, la cohésion nationale et le rôle et les responsabilités de l'Etat, Paris le 31 décembre 2001.

Personnalité, fonction : CHIRAC Jacques.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Présentation des Voeux aux Français le 31 décembre 2001

Mes chers compatriotes,

Les moments où un peuple se rassemble, respire au même rythme, bat d'un même coeur, sont toujours des moments privilégiés. Les fêtes de Noël et du Nouvel An participent de ces rendez-vous du pays avec lui-même. Pour beaucoup d'entre vous, c'est un temps de joie, de retrouvailles, de chaleur familiale et amicale. Pour certains, parce qu'ils sont seuls, malades ou dans la peine, c'est une période difficile. Et j'ai pour eux ce soir une pensée particulière. Et je pense aussi à nos compatriotes de Toulouse, mais également de la Somme et de l'est de la France, pour qui le souvenir de 2001 restera d'abord celui des épreuves. A chacune et à chacun d'eux, je veux dire, en ce 31 décembre, la solidarité et l'amitié de la nation. Et à vous tous, mes chers compatriotes de métropole, d'Outre-mer, de l'étranger, j'adresse mes voeux très chaleureux de bonne et heureuse année.

*

Avec l'arrivée de l'euro, nous allons vivre dans quelques heures un moment historique : 300 millions d'Européens partageront désormais la même monnaie. C'est l'Europe qui avance. C'est l'Europe qui progresse.

Cette Europe, nous la regardons autrement depuis les terribles événements qui ont touché l'Amérique au coeur le 11 septembre dernier. Dans un monde où les foyers de haine et d'incompréhension sont nombreux, où les inégalités se creusent, où le sentiment d'injustice est si présent, nous mesurons davantage combien il importe que l'Europe s'affirme, qu'elle relaie et amplifie l'action des nations, qu'elle participe en tant que telle aux évolutions du monde.

2) Corpus :

L'euro est une victoire de l'Europe. Après un siècle de déchirements, de guerres, de tâtonnements, voici que, dans la paix, l'unité et la stabilité, notre continent affirme enfin son identité et sa puissance ! Nous pouvons en être fiers, car c'est aussi un succès pour tous les Français, la récompense des efforts qu'ils ont consentis.

Bien sûr, il faudra à chacune et à chacun un temps d'adaptation pour trouver ses repères, apprendre les prix, apprivoiser la nouvelle monnaie. Certains éprouveront peut-être des difficultés. En y mettant toute la patience, l'attention et l'entraide nécessaires, vous verrez que les nouvelles habitudes ne tarderont pas à venir.

Mais vous le savez bien, il ne s'agit pas seulement de remplacer nos francs par des euros. L'euro, c'est une chance d'avenir supplémentaire pour la France et les Français. Et c'est aussi une nouvelle façon d'être en Europe, de vivre l'Europe, une Europe du quotidien qui doit devenir pleinement celle des citoyens.

Dans sa longue histoire, la France a parfois été tentée de se replier sur elle-même. Ensemble, oui ensemble, nous avons voulu au contraire qu'elle aille de l'avant, qu'elle ait confiance en elle, que son horizon s'étende, qu'elle s'ouvre davantage sur le reste du monde.

Il y a six ans, au prix d'un effort considérable des Français pour réduire nos déficits publics, nous nous sommes engagés, nous nous sommes mis en situation d'être qualifiés pour l'euro. Chacun sait que ce n'était pas gagné d'avance. Mais nous l'avons fait. Nous y sommes parvenus et ce choix est maintenant définitif. Nous l'avons voulu pour que chaque Français ait toutes les cartes en main pour le XXIème siècle. Nous avons ainsi rempli notre part du contrat européen.

Oh, l'euro n'est pas une fin en soi. Il signifiera, pour nous, plus de croissance, plus d'emplois, plus de pouvoir d'achat, plus d'échanges. Une France plus forte. Mais il doit être avant tout un instrument au service de l'Europe des hommes que nous construisons.

A nous maintenant d'en tirer parti ! Car si l'euro est une chance, c'est aussi un défi.

Nous avons de nombreux atouts pour faire de l'euro un formidable amplificateur d'énergie et de prospérité. Notre modèle économique et social qui allie développement économique et protection solidaire contre les risques de l'existence. La vitalité de nos entreprises. La force de notre agriculture. Notre géographie, au carrefour de toutes les routes européennes. Nos infrastructures, nos services publics, la qualité de nos formations et de notre recherche. Notre langue. Notre culture.

Mais pour que l'euro tienne ses promesses, pour qu'il nous permette d'améliorer notre rang et nos positions dans le monde, de grandes réformes de modernisation de la société, de l'économie et de l'Etat devront encore être engagées pour lever les obstacles qui freinent notre progrès. Et j'ai confiance qu'elles le seront. La France est dynamique, courageuse, ambitieuse. Elle a besoin d'abord de se retrouver telle qu'en elle-même pour affirmer ses valeurs, celles de la République, qui fondent nos libertés. Elle a besoin d'un Etat fort, d'une autorité respectée, d'un ordre républicain assumé. Elle a besoin d'unité et de cohésion.

2) Corpus :

La cohésion nationale, c'est l'essentiel. On le voit à chaque fois qu'un drame, une catastrophe, surviennent, et qui provoque chez nous un extraordinaire élan de solidarité. On le voit aussi dans la joie, chaque fois que la France gagne. Ce sentiment de cohésion, d'appartenance à une même communauté, à une même patrie, ne doit pas être un moment d'exception, liée à une émotion particulière, mais le fondement même de notre citoyenneté française. Il est à la source de toute volonté nationale. Il doit se vivre tous les jours. Il est notre force. Il doit être notre exigence.

La société française, au fil des décennies, a acquis souffle, vitalité, diversité. Mais dans le bouillonnement français, il y a aussi des doutes, des peurs, des divisions.

La cohésion de notre nation exige l'affirmation d'une grande aventure collective, d'un idéal, de rêves, de projets communs. Mais elle exige aussi la juste reconnaissance de la place de chacun, de son travail, de son rôle comme de sa dignité.

Cela suppose une société qui valorise tout à la fois le mérite, l'énergie, les talents, la générosité.

Si nous devons tous être les artisans de la cohésion nationale, il revient bien sûr à l'Etat d'en être le garant et de servir cette grande ambition.

Le premier devoir de l'Etat c'est d'assumer ses responsabilités au service des citoyens. Il doit trouver sa place, remplir ses missions, en respectant les initiatives qui viennent des forces vives de notre société et de nos collectivités territoriales.

Il est en charge de la solidarité, une solidarité vigilante qui ne doit oublier personne. Solidarité pour l'emploi et en faveur des plus vulnérables. Solidarité entre les générations par la sauvegarde de nos retraites. Solidarité aussi avec le futur en respectant l'environnement et en garantissant le développement durable de notre planète.

L'Etat est aussi en charge de l'égalité républicaine, une égalité menacée quand l'insécurité progresse, quand l'exercice des libertés, la qualité de vie, la qualité des études, dépendent de l'endroit où l'on habite, du collège ou du lycée que l'on fréquente.

L'Etat est en charge, enfin, de l'intérêt supérieur de la Nation. Les aspirations légitimes doivent être entendues, mais il n'est pas normal que les lois et les règles soient bafouées au nom d'intérêts particuliers.

Mes chers compatriotes,

Pour que la France rayonne, pour qu'elle se déploie, pour que chaque Français s'épanouisse dans le monde de demain, nous devons faire le choix de l'Europe, du mouvement et de la fidélité à l'idéal de la République. Le choix d'une ambition française, le choix de l'action.

Quelles que soient les épreuves récentes et les incertitudes de l'avenir, je sais que vous voulez faire vivre les valeurs qui sont celles de notre démocratie, de notre République. Que vous voulez conforter notre cohésion nationale. Que vous voulez avancer, réussir et faire réussir la France.

2) Corpus :

A toutes les Françaises, à tous les Français, de métropole, d'Outre-mer et de l'étranger, je souhaite une bonne et heureuse année.

Vive la République,

Et vive la France./.

(source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 3 janvier 2002)

14- Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la lutte contre le chômage et l'exclusion et la relance du dialogue social et de la confiance, Paris le 31 décembre 1995.

Personnalité, fonction : CHIRAC Jacques.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Présentation des vœux aux Français le 31 décembre 1995

Mes chers compatriotes,

Vous m'avez élu, en mai dernier, pour que nous construisions ensemble une nouvelle France, une France juste, unie, respectueuse de notre pacte républicain. Une France telle que vous et moi la voulons.

Je mets toutes mes forces au service de cette ambition qui est aussi celle du Premier ministre, auquel je tiens à rendre hommage pour l'action courageuse qu'il a menée avec détermination dans des circonstances particulièrement difficiles. Cette ambition est celle du gouvernement tout entier.

Depuis sept mois, notre priorité, c'est l'emploi. C'est au nom de l'emploi que nous remettons nos finances publiques en ordre, afin de construire une économie créatrice de travail et de richesses. C'est au nom de l'emploi que nous menons une lutte sans merci contre le chômage de longue durée, grâce au contrat initiative emploi. C'est au nom de l'emploi que nous aidons les artisans et les petites et moyennes entreprises, à se développer.

La lutte contre le chômage est inséparable de la lutte contre l'exclusion. Je refuse la fracture sociale apparue au fil des ans. Déjà, un programme de plusieurs milliers de logements en faveur des plus démunis est en cours. Une prestation nouvelle garantira bientôt l'autonomie des personnes âgées dépendantes.

Nous avons décidé de réformer notre protection sociale. Non pour la détruire, comme certains ont voulu le faire croire, mais pour garder et léguer à nos enfants une protection sociale efficace, juste et accessible à tous. Nous l'avons fait parce qu'il n'était plus possible d'attendre, sans mettre en péril notre sécurité sociale dont je suis le gardien. Il n'est pas facile de réformer. Je le sais. La crise que nous venons de traverser l'a rappelé. Au-delà de la défense d'intérêts particuliers, elle a mis en lumière des inquiétudes, des

2) Corpus :

angoisses face au chômage, face à des réformes trop longtemps différées, face à un avenir incertain. Elle a révélé un manque de confiance dans des pouvoirs qui sont ressentis comme éloignés des réalités quotidiennes et qui n'auraient d'autres réponses aux problèmes de l'heure que l'accroissement des contributions de chacun. Reconnaissons-le, cette crise a pu éveiller, chez certains, quelques doutes par rapport aux espoirs que mon élection a fait naître. Eh bien non. Ces espoirs, je les porte. Ils ne seront pas déçus.

De la crise, il faut tirer les leçons.

La première, c'est qu'il n'est plus possible de gouverner aujourd'hui comme on l'a fait au cours des vingt dernières années : esquiver les vrais problèmes, poser des pansements sur des blessures qu'on ne soigne jamais, remettre à demain ce qu'il faut faire sans délai. Nous étions au bout de ce système.

Il faut bien le comprendre : si nous voulions être un pays en paix avec lui-même, un pays qui compte dans le monde, nous devons bouger, nous devons nous adapter. Adapter notre défense, adapter notre éducation, adapter notre production aux contraintes de la compétition planétaire. Pour ces nouvelles conquêtes, je veux susciter la mobilisation de toutes nos énergies.

La deuxième leçon, c'est qu'on ne changera pas la France sans les Français. Chacun d'entre nous a soif de considération, d'explication. Et c'est vrai, nous avons moins que d'autres l'habitude de la concertation.

C'est tous ensemble que nous devons retrouver les voies du dialogue. Le progrès social en dépend. Il faut des interlocuteurs forts et conscients de leur responsabilité. Des syndicats, des organisations professionnelles et des associations. Il faut surtout que nous apprenions à nous écouter davantage. J'appelle chacun à prendre toute sa part de ce dialogue dont dépend notre capacité à nous réformer. Je souhaite que l'année 1996 soit notamment celle d'un engagement collectif et négocié pour l'aménagement et la réduction du temps de travail, pour l'embauche et l'insertion des jeunes.

La troisième leçon, c'est une leçon d'espérance. Les crises sont souvent des révélateurs. Pendant ces semaines si difficiles pour beaucoup de Français, vous avez montré, jour après jour, un esprit de responsabilité, un esprit de solidarité exemplaires. Des millions d'entre vous se sont levés très tôt le matin, déployant imagination et volonté, simplement pour arriver à l'heure au travail.

Je veux saluer aussi la sérénité et la force d'âme dont vous avez fait preuve au moment des attentats qui ont frappé notre pays donnant ainsi au monde l'image d'un grand peuple dont je suis fier. Pour 1996, beaucoup dépend de nous. La croissance, qui crée des emplois, sera aussi ce que nous la ferons. La croissance, c'est d'abord la confiance, confiance en nos initiatives, confiance en nos efforts. Et nous avons en main de vrais atouts. Nous sommes la quatrième puissance économique du monde. Notre économie est saine. Nos entreprises sont compétitives. Nos services publics, même s'ils doivent s'adapter, sont parmi les meilleurs du monde. Nos jeunes sont de plus en plus qualifiés, même si nous devons mieux les orienter, mieux les aider, pour leur mettre le pied à l'étrier. En tirant partie de leur énergie et de leur enthousiasme, il faut encourager

2) Corpus :

leur formidable capacité d'adaptation et d'initiative. A nous de leur faire confiance, à nous de leur donner leur chance.

Le gouvernement est tout entier mobilisé. Il a pris des mesures pour relancer la consommation et l'investissement, afin de soutenir l'activité et de créer des emplois. Je lui ai demandé de ne plus recourir à de nouvelles augmentations d'impôts et de cotisations sociales et de les diminuer, dès que possible. Le Premier ministre s'y est engagé devant vous. Tout cela suppose, vous le comprenez bien, une vigoureuse et courageuse réforme de l'Etat.

Tous ensemble, nous pouvons faire de 1996 une année décisive, une bonne année pour la France. Notre pays joue un rôle important dans le monde. Nous y sommes respectés. Nous venons de le prouver dans l'ex-Yougoslavie, en prenant des initiatives fortes pour mettre fin à de longues années d'un conflit barbare et rétablir la paix dans cette partie du continent européen. L'Europe nous est plus nécessaire que jamais. Elle nous garantit la paix. La France veut y prendre toute sa place. Je veillerai à ce que l'Union européenne soit plus attentive à vos préoccupations quotidiennes, à ce qu'elle réponde davantage à vos aspirations sociales, à ce qu'elle fasse de l'emploi une priorité. L'homme doit être au coeur de notre projet commun, comme je l'ai demandé avec insistance à nos partenaires lors du Conseil européen de Madrid. Pour toutes ces raisons, mes chers compatriotes, je suis sûr de notre avenir. Je le sais, certains doutent et souffrent. Il y a des femmes et des hommes en profonde détresse. Ce soir, c'est d'abord à eux que va ma pensée. C'est pour eux que le gouvernement va soumettre au Parlement une loi qui s'attaquera aux racines de l'exclusion. C'est pour eux que des initiatives fortes seront prises en faveur des quartiers en difficulté.

Mais entre tous les Français, entre les plus démunis et ceux que la vie a davantage favorisés, je souhaite une communauté renforcée, plus fraternelle pour que chacun puisse aborder cette année nouvelle avec espoir et confiance. Nous sommes les héritiers d'une longue histoire. Nous vivons dans un pays libre, envié même. Un pays qui a traversé bien des épreuves, qui s'est forgé une identité forte. Ce n'est pas rien que d'être Français. Ce sont des droits qu'il faut préserver. Ce sont des devoirs qu'il faut assumer. Plus ferme sera votre volonté, plus grande sera votre mobilisation, plus loin nous irons. Plus forte sera la France.

Oui, notre pays est porteur d'un message. Un message de fraternité, de tolérance et de justice. C'est ainsi que je vois la France. Une France qui regarde en face son passé, les heures sombres comme les heures glorieuses. Une France fidèle à son histoire, à ses valeurs, et décidée à les défendre. Une nation qui entre dans l'avenir avec confiance, parce qu'elle a choisi le progrès et la solidarité.

Mes chers compatriotes, en cette soirée de vœux, je vous souhaite, simplement et chaleureusement, une bonne année, une année sereine, une année heureuse. Nous sommes au début du chemin, mais nous sommes sur le bon chemin.

Vive la République

Vive la France.

2) Corpus :

15- Allocution radio-télévisée de M. François Mitterrand, Président de la République, lors de la présentation de ses vœux aux Français, notamment sur la situation internationale, l'idée d'un nouveau contrat social pour l'emploi et les fondements laïcs de la République française, Paris le 31 décembre 1993.

Personnalité, fonction : MITTERRAND François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Vœux annuels aux Français

Mes chers compatriotes, 1993 s'en va. Elle aura été l'année noire du chômage, qui ronge nos sociétés occidentales depuis bientôt vingt ans, qui frappe chez nous plus de trois millions de familles, qui interdit à la jeunesse d'espérer, qui pose aux responsables du pays, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, la plus grave question de cette fin de siècle.

- Elle aura été l'année où les inégalités grandissantes ont conduit les peuples de l'Est qui l'avaient si longtemps attendue à douter des bienfaits de la liberté et les autres, je veux dire, nous, à l'Ouest, à vivre dans un système dont la logique est de plus en plus implacable pour les plus faibles.

- Elle aura vu l'ancienne Europe soviétique continuer de se disloquer, tandis que la guerre, la misère, et le désordre qu'elles engendrent, avivent les haines raciales et les passions nationalistes. 1993 nous laissera des images de sang et de mort avec Sarajevo comme symbole des peuples martyrisés. Et si notre regard va plus loin, au-delà de notre continent, ce sera pour constater que tout autour de la planète les conflits meurtriers se multiplient et s'exaspèrent.

- Mais 1993, c'est aussi autre chose que ce tableau tragique, c'est la paix revenue au Cambodge, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, le dialogue ouvert entre Israël et les Palestiniens. Chez nous, c'est la naissance de l'Union européenne qui donne enfin à l'Europe des Douze les structures dont elle a besoin comme on commence à l'apercevoir dans les grandes négociations internationales.

- 1993, c'est encore, pour m'en tenir à quelques exemples de ce que peut notre pays, l'admirable découverte par nos savants des secrets du génome humain, le 62ème tir de la fusée Ariane à la conquête de l'espace, l'ouverture du tunnel sous la Manche, la beauté du Grand Louvre, nos techniques présentes partout qui font de nous la quatrième puissance économique du monde, la solidité du franc redevenu monnaie forte et enviée, après avoir surmonté les bourrasques de cet été, le courage de nos soldats qui risquent leur vie au service de la paix. Je vous l'ai dit, ce ne sont que quelques exemples. J'aurais pu vous en choisir d'autres. Le TGV qui relie Paris à Lille en moins d'une heure. L'Airbus qui fait le tour de la terre sans escale en battant tous les records.

- Comme j'aimerais que tant d'efforts soient récompensés en 1994 dans des domaines tels que l'emploi, l'organisation et les conditions du travail, le logement, la protection sociale, causes de l'angoisse et de la souffrance d'un si grand nombre de Français, sans oublier la lutte contre le sida. Et ne croyez-vous pas insupportable d'assister à l'enrichissement de puissantes entreprises, ce qui est bon en soi, tandis que les ouvriers et les cadres qui en assurent le succès, peuvent être à tout moment brutalement licenciés ? Il n'y a pas d'économie saine sans cohésion sociale. La reprise économique qu'on nous annonce amorcera-t-elle la décrue du chômage ? Rien ne le garantit. Le temps est donc venu pour les organisations patronales et les syndicats de travailleurs d'établir ensemble et au plus

2) Corpus :

tôt les bases d'un nouveau contrat social pour l'emploi. L'Etat devra les y aider. Il aura à coeur, je l'espère, que cesse cette lugubre course aux licenciements dont sont victimes les salariés.

Mes chers compatriotes,

- Au mois de mars dernier, vous avez élu à l'Assemblée nationale une nouvelle majorité politique. Après Pierre Bérégovoy dont la mémoire nous est chère, le Premier ministre que j'ai choisi, M. Edouard Balladur, s'est aussitôt mis à la tâche. Cela a modifié bien des choses. Ma première mission reste, elle, de veiller à la sécurité extérieure du pays et à l'unité de la nation. Je suis là, ce soir, pour vous redire que je m'y manquerai pas..

- La France a derrière elle une longue et noble Histoire. Depuis la Révolution de 89 et la Déclaration des droits de l'Homme c'est vers elle que se tourne l'espoir des peuples opprimés. Maintenons cette haute tradition, parlons le langage du progrès et de la liberté. C'est ainsi qu'on nous aime et qu'on nous reconnaît. Chaque fois que je vois l'injustice et l'intolérance avancer, je pense que c'est la République qui recule. Notre constitution le proclame dès ses premières lignes "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale". Respectons ces mots d'ordre qui nous ont fait ce que nous sommes.

- De tous côtés les périls nous pressent. L'Algérie déchirée, la Russie incertaine, les Balkans en feu. Et la liste n'est pas close.

- Faut-il craindre le pire ? Non. Nous avons la chance d'être un pays écouté parmi les nations. Nous avons les moyens de notre sécurité. Et puis, il y a l'Europe des Douze : c'est notre meilleur rempart. Je souhaite que s'élargisse au continent tout entier la zone de paix qui nous protège.

- Ce voeu que j'exprime, mes chers compatriotes, s'ajoute à ceux que je forme pour vous. J'adresse une pensée particulière à ceux d'entre vous qui subissent les inondations, qui n'ont pas de logis, qui sont seuls ou malades et se sentent exclus, aux Français qui vivent sous la menace en Algérie, à nos soldats loin du pays.

- Mes chers compatriotes, je vous le demande, soyez unis et solidaires. C'est la réponse à tout.

- Bonne et heureuse année 1994.

- Vive la République.

- Vive la France.

16-Message de M. François Mitterrand, Président de la République, adressé aux armées à l'occasion des voeux de Nouvel an, Paris le 31 décembre 1992.

Personnalité, fonction : MITTERRAND François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Vœux aux forces armées le 31 décembre 1992

Officiers, sous-officiers, gendarmes, soldats, marins et aviateurs, je vous adresse ainsi qu'à vos familles mes voeux chaleureux de bonne et heureuse année 1993.

- Mes voeux s'adressent tout particulièrement à ceux qui servent les armes de la France loin de leur famille et qui témoignent, là ils se trouvent, de la solidarité de la France envers les peuples qui souffrent.

- Nous vivons une période de grands bouleversements, marquée par des drames mais aussi génératrice d'espoirs de paix et de liberté.

2) Corpus :

- Plus que jamais, votre présence et votre disponibilité sont nécessaires.
- Vous avez toute ma confiance.

17- Allocution radio-télévisée de M. François Mitterrand, Président de la République, lors de la présentation de ses voeux aux Français, notamment sur le conflit yougoslave, les élections législatives et la volonté de préserver les acquis sociaux, Paris le 31 décembre 1992.

Personnalité, fonction : MITTERRAND François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Voeux annuels aux Français

Mes chers compatriotes,

- Saluons, pour commencer l'année, l'audace et la sagesse.
- La sagesse est celle des chefs d'Etat américain et russe qui signeront dans trois jours un accord portant sur la réduction en dix ans des deux tiers de leurs armes nucléaires stratégiques.
- L'audace est celle de l'Europe, puisque demain, premier janvier 1993, les frontières disparaîtront entre les douze pays de la Communauté. Je vous en parlais ces dernières années comme on parle d'une espérance. Eh bien, demain, ce sera fait | Les marchandises et les capitaux, tout de suite, les hommes bientôt, circuleront sans obstacle du nord de l'Allemagne au sud de l'Italie, de Londres à Athènes ou de Rome à Lisbonne. Par bonheur la géographie a placé la France au centre de cette Europe-là. Elle y gagnera encore en influence.
- Le traité de Maastricht dont la mise en oeuvre aura lieu, quoiqu'il advienne, au cours des prochains mois, parachèvera ce vaste ensemble. Par votre vote du 20 septembre 1992, vous avez donné à l'Europe l'élan qui lui manquait. Mais si l'Ouest de notre continent va vers son unité, l'Est va vers sa dispersion. Nul ne reprochera à des peuples longtemps privés de liberté de s'enfermer jalousement dans leur indépendance. Malheureusement, un nationalisme fondé sur des concepts raciaux ou religieux réveille, ici et là, d'anciennes rivalités, parfois de vieilles haines qu'on croyait oubliées. Tel est le cas de l'ex-Yougoslavie.
- Vous pouvez mesurer, grâce aux images qui nous parviennent, le caractère impitoyable de la guerre qui se livre en Bosnie, avec son atroce purification ethnique, ses camps de misère et de mort, le viol et la torture. La question posée aux Nations unies dont c'est le rôle est celle-ci : comment y mettre un terme ? Arbitrage, conciliation, dialogue, on a tout essayé. La France est à l'origine de la plupart des propositions en ce sens. Près de 5000 de nos soldats sont sur place pour s'interposer entre les combattants, aider, sauver des vies. Neuf des nôtres ont péri en accomplissant cette mission. Aucun autre pays n'a fourni un effort semblable. Pouvons-nous faire plus ?
- Je n'y consentirai que si les Nations unies en prennent la responsabilité et si Américains et Européens s'engagent avec nous. Je souhaite que les négociations de Genève qui se déroulent actuellement aboutissent au plus vite. Sinon j'attends du conseil de sécurité qu'il ordonne de dégager l'espace aérien de Bosnie, ainsi que les itinéraires qui permettront d'atteindre les camps de prisonniers et les villes martyres, comme Sarajevo.
- Quant aux mesures à prendre au Kosovo, au Sandjak et en Macédoine pour empêcher

2) Corpus :

l'extension d'un conflit qui embraserait les Balkans, elles relèvent également du conseil de sécurité.

- Les quelques dizaines d'observateurs déjà présents sur le terrain ne suffiront pas. Ce dispositif doit être renforcé. Aux responsables serbes de comprendre qu'il leur faut savoir s'arrêter.

Mes chers compatriotes, 1993 sera aussi l'année d'un grand rendez-vous de politique intérieure : les élections législatives de mars. Puisque nous en sommes à la période des vœux, je ferai celui-ci : que les préférences politiques s'affirment sans jamais rompre la solidarité nationale lorsque l'intérêt commun est en jeu.

- Je veillerai en tout cas, après comme avant les élections, au respect scrupuleux de notre vie démocratique et j'espère que chacun agira de même. De plus, dès que j'aurai reçu les propositions du Comité consultatif pour la révision de la constitution, je soumettrai au Parlement un projet visant à promouvoir un meilleur équilibre des pouvoirs et à parfaire ce qu'on appelle l'Etat de droit.

- D'ici là, le gouvernement continuera de travailler d'arrache-pied. Il persévérera dans sa politique d'une monnaie forte, expression d'une économie saine débarrassée de l'inflation.

Quand le taux d'intérêt de l'argent se détendra en Allemagne - cela devient possible - et quand la reprise américaine s'affirmera - l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe devrait y contribuer -, vous comprendrez mieux pourquoi nous avons maintenu notre ligne économique. Grâce à elle la France sera prête avant ses concurrents, à en tirer le meilleur profit. Il est normal que le pouvoir en place paie dans l'opinion publique le prix de son courage | On lui rendra justice plus tard. C'est la règle |

- Mais je sais quelles souffrances, chômage, exclusions de toutes sortes, ont été la conséquence du ralentissement économique en Occident. Le gouvernement a tout fait pour en limiter les dommages. Il compte que l'Europe de la Communauté qui a déjà son agriculture à défendre contre les agressions extérieures saura organiser la croissance de l'industrie, relancer l'investissement et multiplier les travaux d'intérêt général, comme il a été décidé à Edimbourg au début de ce mois.

- Un dernier mot : j'espère que personne ne songe à s'attaquer à nos acquis sociaux. La solidarité des Français entre eux, entre bien portants et malades, entre jeunes et vieux, entre actifs et chômeurs, entre riches et pauvres, constitue le ciment de notre société.

- Mes chers compatriotes, je vous adresse mes vœux de bonne et heureuse année. Vous penserez ce soir avec moi à ceux des nôtres, qui, partout dans le monde, en Somalie, au Cambodge, en Bosnie, portent le message de la France, vous penserez à ceux qui souffrent et qui ont besoin d'amitié.

- Vive la République.

- Vive la France.

18- Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, lors de la présentation des vœux aux Français, Paris le 31 décembre 1991.

Personnalité, fonction : MITTERRAND François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Vœux annuels

Mes chers compatriotes,

- L'année qui s'achève a été difficile. Nous l'avons commencée dans l'épreuve de la

2) Corpus :

guerre du Golfe. Je vous ai demandé à l'époque, de vous unir. Le courage de nos soldats et l'entente avec nos alliés ont fait le reste. Et nous avons, ensemble, rétabli le droit.

- Mais entre Israël et les pays arabes la paix reste en suspens tandis que plus près de nous l'Algérie se cherche. Là, comme ailleurs, l'histoire n'est jamais en repos.

- L'Europe, de son côté, a connu des bouleversements sans pareils. L'Union soviétique a perdu son empire et s'est écroulée sur elle-même, effaçant à la fois la trace de Staline et celle de Pierre-Le-Grand. Le départ, ces derniers jours, de M. Gorbatchev par qui tout fut possible : la fin de la guerre froide, le désarmement, l'approche de la démocratie sur cette terre brûlée par des siècles de despotisme, laisse place à des républiques souveraines à qui nous adressons nos vœux mais qui ont encore à trouver leur voie pour que reculent la misère et la faim, et pour qu'on sache où siège la responsabilité nucléaire. Depuis quelques mois, nous avons dans les yeux les images terribles des combats que se livrent les peuples de Yougoslavie, hier encore associés sous un même drapeau.

Comment arrêter cette guerre ?

- La France soutient les efforts de négociation et d'arbitrage de la Communauté et des Nations unies. Elle reconnaît le principe de l'autodétermination. Mais il lui paraît urgent que soient mises en place des structures intereuropéennes, où le droit à l'indépendance ne se confondra pas avec l'anarchie des tribus d'autrefois. Ce sera, je le pense, l'un des enjeux majeurs de 1992.

Car l'inquiétude gagne l'Europe de l'Est où l'on redoute la contagion. Comment cette inquiétude nous épargnerait-elle, nous qui, à l'Ouest, avons pourtant la chance de vivre en paix et d'avoir dépassé nos propres divisions ? Raison de plus de se réjouir des récents accords de Maastricht. Une monnaie commune, l'amorce d'une diplomatie, d'une défense et d'une armée communes à l'Europe des Douze, une charte sociale, l'exemple de stabilité offert aux peuples qui se déchirent, bientôt 350 à 360 millions d'Européens solidaires sur la scène du monde - en attendant les autres -, bref, l'Europe qui se fait, voilà un grand dessein, capable d'enthousiasmer, de rassembler et de justifier l'espérance.

- C'est au printemps prochain que la France aura à ratifier le traité auquel j'ai souscrit en son nom. Cinq siècles exactement après la découverte de l'Amérique, ce sera une autre manière de découvrir l'Europe, celle du troisième millénaire.

Chez nous, nous subissons une crise de langueur, économique sans doute, psychologique aussi. On s'est lassé d'attendre la reprise. On espérait des Etats-Unis qu'ils donneraient le signal. Mais le signal n'est pas venu. Je comprends que cette situation vous angoisse qui se traduit de mois en mois par des milliers d'emplois perdus, qui s'ajoutent à tant d'autres. Et puis il y a encore trop de gens malheureux, trop de gens éprouvés. Tout cela je le sais. J'ai besoin de vous pour continuer patiemment de combattre ce mal. Vous avez le droit de douter lorsqu'on vous dit que, dans le désordre général, la France s'en tire mieux que les autres, qu'elle maîtrise l'inflation, mieux que l'Allemagne, mieux que l'Angleterre, mieux que les Etats-Unis, que sa croissance, trop faible encore, reste cependant supérieure à la leur.

- Et pourtant, c'est vrai | La France travaille, la France agit. On sera surpris quand les passions se seront apaisées, de la somme d'initiatives, de réalisations engagées par le gouvernement, notamment pour la formation des jeunes à la recherche d'un emploi. Interrogez les chefs d'entreprise, les ingénieurs, les producteurs présents sur les marchés internationaux, eux, qui peuvent comparer, qui savent que la France demeure l'un des quatre premiers pays du monde, qui constatent qu'à l'étranger on nous considère comme l'un des pays les mieux préparés pour le retour de la prospérité. Il vous diront ce qu'ils en pensent.

Enfin, il nous restera à doter la République d'institutions mieux adaptées à notre vie démocratique.

2) Corpus :

- J'engagerai cette réforme avant la fin de l'année. Je veux rendre plus évident encore qu'il n'est pas de pays plus libre que le nôtre. Mais il ne dépend pas de moi seul qu'il soit aussi le plus responsable. Que les élus, les syndicats, la presse, qui voudra, m'aident à faire comprendre que l'intérêt général doit l'emporter sur l'individualisme, la solidarité sur les corporatismes, le sens national sur l'esprit partisan, la justice sociale sur l'abus des profits.

- Mes chers compatriotes, voeux pour la paix, voeux pour l'Europe, voeux pour la France, c'est une façon pour moi, en cette veille de nouvel an, de vous dire ce que je souhaite pour vous, dans votre vie de tous les jours, que vous soyez seul ou en famille, en France ou loin de chez nous : santé, sécurité, joie d'aimer, d'être aimé.

- A tous, bonne et heureuse année.

- Vive la République |

- Vive la France |.

19- Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la présentation de ses voeux aux Français,

Personnalité, fonction : MITTERRAND François.

FRANCE. Président de la République **Paris, lundi 31 décembre 1990.**

Circonstances : Voeux annuels

Mes chers compatriotes,

- A l'heure des voeux du Nouvel An, vous trouverez normal que nous portions d'abord notre pensée vers nos soldats qui servent la France dans cette région du Golfe où pèse encore si lourd la menace de guerre.

- Nous leur dirons notre confiance. Ils témoignent du rang qu'occupe notre pays dans le monde et de sa capacité à prendre part au règlement des grands dossiers de la planète, à la place que nous avons héritée de la seconde guerre mondiale.

- N'oubliez pas, en effet, qu'avec les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Chine et la Grande-Bretagne, nous sommes l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, organe suprême des Nations unies. A ce titre, nous avons condamné l'invasion et l'annexion du Koweït par l'Irak et participé à l'embargo. Comprenez-moi, si nous laissons violer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, rien n'empêchera, un peu partout, le fort d'écraser le faible, d'imposer sa violence. J'ai connu cela quand j'avais vingt ans et je ne veux pas que cela recommence.

- En tout état de cause, la France appliquera les résolutions du Conseil de sécurité, y compris le recours éventuel à la force. Voilà pourquoi j'ai décidé l'envoi de nos soldats au Moyen-Orient.

- Mais je crois encore aux chances de la paix et la France y travaillera jusqu'au bout, à la condition de tenir bon sur les principes. C'est ce qui s'est produit pour les otages. Aujourd'hui, ils sont libres. C'est ce qui peut se produire demain pour le Koweït.

- Je l'ai dit à la tribune des Nations unies, le 24 septembre dernier, il faut que l'Irak s'en convainque : le Koweït occupé, rien n'est possible, le Koweït évacué, tout le devient. Alors s'ouvrira le temps du dialogue. Je souhaite qu'il s'organise dans le cadre d'une ou plusieurs conférences internationales où ne sera éludée aucune question : ni le droit d'Israël à la sécurité, ni le droit des Palestiniens à posséder une patrie, ni le droit du Liban à son intégrité, ni le droit de tous, de l'Irak, du Koweït, à vivre en paix dans une région où l'on aura la sagesse, comme nous l'avons fait en Europe, de préférer l'entente à

2) Corpus :

l'affrontement

perpétuel.

- Là encore, dans cette oeuvre de paix, parce qu'elle aura été présente au moment difficile, la France jouera le rôle qui lui revient. Ce rôle, elle l'a tenu dans la rafale d'événements de 1990. Par exemple, c'est à Paris, sous présidence française, que s'est réunie, il y a moins de deux mois, la plus importante conférence européenne de l'histoire puisque, à l'exception de l'Albanie, tous les états de notre continent s'y sont retrouvés, en compagnie des Etats-Unis et du Canada, pour proclamer solennellement la fin de l'après-guerre et des blocs militaires, pour signer le premier accord de désarmement des forces conventionnelles, pour enregistrer le traité qui a consacré l'unité allemande, pour garantir l'inviolabilité de la frontière entre l'Allemagne et la Pologne et pour doter enfin cette Europe nouvelle de structures durables.

- Je me souviens de vous avoir déclaré lors des premiers voeux que je vous adressais, le 31 décembre 1981 : "Tout ce qui permettra de sortir de Yalta sera bon", ce qui voulait dire "tout ce qui permettra d'en finir avec la division mortelle de l'Europe". Eh bien | c'est fait.

- On doit maintenant aller plus loin grâce à la communauté des Douze, attelée à son unité politique, économique et monétaire, grâce à la confédération européenne dont on jettera les bases dès le printemps prochain, grâce à la solidarité accrue à l'égard des pays de l'Est. Tout cela va dans le même sens.

- J'entends pourtant, ici et là, des craintes s'exprimer. Peur de l'Europe, précisément, qui nous priverait de notre identité. Peur de l'Allemagne réunifiée. Peur du Japon dont les produits inondent nos marchés. Peur des Etats-Unis désormais seule superpuissance. Peur de l'Union soviétique, instable et divisée. Peur de l'Afrique du Nord, si peuplée qu'elle déborde. Peur de l'Afrique noire en détresse. Peur de l'incendie au Moyen-Orient.

- Or, la position de la France est forte à l'étranger, ceux qui voyagent le savent, ils en sont fiers. Je suis frappé du décalage qui existe entre la réalité de notre situation et l'idée que s'en font bon nombre de Français. Ayons confiance en nous. Je sais ce qui ne va pas chez nous. Je sais aussi ce qui va bien. Faire mieux est affaire de courage, de volonté, et d'imagination créatrice.

- Nous avons besoin de l'Etat, de son autorité pour contenir les intérêts particuliers. Nous avons besoin d'un climat moral assaini pour mobiliser l'énergie collective. Nous avons besoin d'une plus grande égalité dans le partage des profits dus au travail de tous. Nous avons besoin d'une jeunesse formée aux métiers qu'elle fera pour que recule enfin la gangrène du chômage. Et je n'ignore pas que nous avons besoin de bien d'autres choses encore.

- C'est vrai, rien n'est facile. Tout est péril pour un peuple qui s'abandonne. Mais la France a toujours eu des voisins, des concurrents ambitieux, incommodes. Voilà mille ans que cela dure | Et elle est là, vivante, active et forte en cette fin du XXème siècle, à l'avant-garde des idées et des initiatives qui modèleront le suivant.

- Mes chers compatriotes, ce soir mes voeux tiendront en quelques mots très simples, ceux que vous emploierez vous-mêmes quand vous vous direz "Bonne année". Que 1991 vous soit aussi heureuse que la vie le permet, que vous soyez épargnées les grandes peines, la souffrance et la solitude, que vous vous sentiez solidaires là où vous êtes de ceux qui vous entourent et, d'une façon plus large, que vous ayez l'envie, l'ambition de contribuer au succès de la France qui reste, grâce à vous, l'un des premiers pays du monde.

- Vive la République | Vive la France |

2) Corpus :

20-Message de M. François Mitterrand, Président de la République, adressé aux forces françaises présentes au Moyen-Orient, Paris, le 31 décembre 1990.

Personnalité, fonction : MITTERRAND François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Vœux aux forces françaises au Moyen-Orient le 31 décembre 1990

J'ai souhaité m'adresser à vous tous, officiers, sous-officiers, gendarmes, soldats, marins et aviateurs qui êtes actuellement présents au Moyen-Orient.

Depuis le 2 août 1990 un Etat souverain, le Koweït, est envahi par son puissant voisin l'Irak, sa population asservie, soumise à des violences. Cet acte inacceptable a été condamné par la Communauté internationale et, sa plus haute institution, le Conseil de sécurité des Nations unies a ordonné le retrait des troupes irakiennes.

Au nom de la France, vous êtes présents dans cette région pour faire respecter le droit. Nos efforts ont d'abord pour objet d'obtenir un retrait pacifique des troupes irakiennes. Nous continuons de l'espérer, mais si cette action ne parvenait pas au résultat escompté, la communauté internationale aurait alors recours à la force pour libérer le Koweït. Je sais que vous accomplirez votre devoir.

Au seuil de 1991, je formule mes vœux, mes vœux ardents pour vous-mêmes et pour vos familles. Malgré la gravité de l'instant, je vous souhaite une bonne et heureuse année et je vous assure de la confiance de tous les Français.

Vive la République, Vive la France.

21-Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la présentation de ses vœux, Paris, dimanche 31 décembre 1989.

Personnalité, fonction : MITTERRAND François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Vœux annuels

Mes chers compatriotes ;

Nous avons été fiers de fêter cette année le bicentenaire de notre révolution, de commémorer le rôle joué par la France dans le combat pour la liberté et pour l'égalité, pour la défense des droits de l'homme et voilà qu'à deux cents ans de distance les mêmes mots, porteurs des mêmes espérances, ont renversé d'autres bastilles là où, en Europe, régnait encore la dictature.

2) Corpus :

Chacun le sait, le changement qui s'est produit ces derniers mois dans les pays de l'Est dépasse, en importance, tout ce que nous avons connu depuis la seconde guerre mondiale et s'inscrit, sans aucun doute, parmi les grands événements de l'histoire.

Il a fallu pour cela que se conjuguent un échec économique et politique sans appel, l'intuition et la volonté de Mikhaïl Gorbatchev, la force de conviction et le courage moral des résistants à l'oppression, l'étonnante maturité enfin des peuples en révolte contre la tyrannie.

- Quoi qu'il en soit, nous venons d'assister à la plus éclatante victoire de la démocratie, 1789 - 1989, personne n'aurait osé rêver pareille célébration pour un si bel anniversaire.

Mais le drame roumain nous rappelle que l'histoire est tragique et que la liberté se paie au prix de la souffrance. N'oublions pas ce qu'ont subi des millions et des millions de femmes et d'hommes pendant une si longue nuit. Leur soudaine libération ne peut faire illusion. Ils ont devant eux beaucoup d'obstacles à surmonter et ils auront besoin de nous.

L'Europe, c'est évident, ne sera plus celle que nous connaissons depuis un demi-siècle. Hier, dépendante des deux superpuissances, elle va, comme on rentre chez soi, rentrer dans son histoire et sa géographie.

Des questions nouvelles commencent à se poser qui n'auront pas de réponse en un jour, mais elles sont posées : l'avenir des alliances, l'Alliance atlantique et le Pacte de Varsovie, à quel rythme poursuivre le désarmement, sous quelle forme et dans quelles conditions se réunira le peuple allemand, quel type de coopération entre l'Est et l'Ouest, l'intangibilité ou non des frontières existantes, et jusqu'où le réveil des nationalités ? Ou bien la tendance à l'éclatement, à l'émiettement s'accroîtra et nous retrouverons l'Europe de 1919 - on connaît la suite - ou bien l'Europe se construira. Elle peut le faire en deux étapes, d'abord grâce à notre Communauté des Douze qui doit absolument renforcer ses structures comme elle vient de le décider à Strasbourg.

Je suis persuadé qu'elle a, par sa seule existence, puissamment contribué au sursaut des peuples de l'Est en leur servant de référence et de pôle d'attraction. La deuxième étape reste à inventer : à partir des accords d'Helsinki, je compte voir naître dans les années 90 une confédération européenne au vrai sans du terme, qui associera tous les Etats de notre continent dans une organisation commune et permanente d'échanges, de paix et de sécurité.

- Cela ne sera évidemment possible qu'après l'instauration, dans les pays de l'Est, du pluralisme des partis, d'élections libres, d'un système représentatif et de la liberté d'information. A la vitesse où vont les choses, nous n'en sommes peut-être pas si loin.

- Souvent, tandis que les foules de Prague, de Bucarest, de Varsovie ou de Berlin mettaient à bas les murs de toutes sortes où l'on voulait les enfermer, je me disais que nous avions de la chance, nous Français, de vivre dans un pays comme le nôtre, formé par les principes de 1789 et cent vingt ans de République.

Mais je pensais aussi qu'il nous fallait en être dignes. Les peuples libérés ne nous demandent pas l'aumône mais des raisons de croire dans un régime de liberté et de justice, c'est-à-dire un certain modèle de vie au sein d'une société de droit. Je forme des vœux pour que la France échappe aux entraînements du racisme, pour qu'elle se montre ouverte et fraternelle à quiconque vit sur son sol et se met sous la

2) Corpus :

protection de ses lois. J'entends qu'elle reste au premier rang des nations qui luttent contre la pauvreté, le sous-développement et la pollution chez nous et dans le monde.

Je forme des vœux, et le gouvernement y travaille, pour que la croissance de notre économie qui a déjà permis de créer, en 1989, plus de 350000 emplois fasse enfin reculer le chômage et pour que les profits que le pays en tire soient plus justement partagés.

Je forme des vœux pour que de grands chantiers tels que le logement social, la fonction publique, la formation professionnelle, l'application et l'extension des lois Auroux, la rénovation de l'université, et bien d'autres encore, reçoivent les concours syndicaux et politiques qu'ils méritent.

Mes vœux vont aussi, mes chers compatriotes, vers vous qui m'écoutez, et particulièrement vers ceux d'entre vous qui sont seuls ou dans la peine.
- Je souhaite de toutes mes forces que la France offre à ceux qui l'aiment, le visage qu'ils attendent d'elle.

Bonne et heureuse année 90 à tous.

Vive la République, vive la France.

22- Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la présentation de ses vœux, Paris, Palais de l'Élysée, mercredi 31 décembre 1987.

Personnalité, fonction : MITTERRAND François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Vœux annuels

Mes chers compatriotes,

- Nous qui serons nombreux ce soir à fêter le Nouvel An, ayons d'abord une pensée, comme je vous y invite chaque fois, pour ceux qui seront seuls, âgés, malades, sans famille ou séparés de ceux qu'ils aiment, pour ceux que la crise frappe durement, victimes du chômage ou de la pauvreté, pour ceux que les violences de la nature ont accablés.

- C'est mon rôle, je crois, que d'exprimer au nom de tous la fraternité qui nous lie, la fraternité qui, si souvent, nous manque. La France est un pays de liberté où l'on se plaît à discuter, à s'opposer, parfois même à se déchirer. Je forme des vœux, simplement, pour qu'on s'y aime un peu plus et qu'on sente un peu mieux nos raisons d'être unis quand notre avenir est en jeu.

Je désire, précisément, réfléchir avec vous à trois des rendez-vous que 1988 nous propose. Un pour la paix, un pour l'Europe, un pour la France.
- Pour la paix, c'est la première fois depuis l'ère atomique que les deux plus grandes puissances du monde décident de désarmer. Certes il faudra veiller aux équilibres

2) Corpus :

nécessaires. Mais si l'on échoue, la course au surarmement reprendra de plus belle et personne n'y gagnera.

- Souhaitons, mes chers compatriotes, souhaitons que MM. Reagan et Gorbatchev réussissent à dégager la route. Et prêtons-leur la main. Parmi tant de conflits sanglants ce serait enfin un signe de sagesse et d'espoir. Nous n'en avons guère vu d'autres en 1987. Nulle part la paix ne l'a emporté sur la haine. Et partout le fossé s'est creusé entre les pays pauvres et les pays développés.

- Quant au rendez-vous de l'Europe, n'oublions pas que le 31 décembre 1992, dans cinq ans, jour pour jour, les frontières qui s'élèvent encore entre les douze Etats de la Communauté tomberont. Cinq ans pour faire de 320 millions d'êtres humains un peuple en marche, un acteur de l'histoire, cela suppose la mobilisation immédiate de nos forces autour d'une formidable volonté politique. Les dirigeants européens n'en montrent pas beaucoup ces temps-ci. Je souhaite ardemment qu'ils se reprennent et que la France, une fois de plus, donne l'élan. En tout cas, on saura dès cette année, si l'échéance sera tenue. Le troisième rendez-vous est celui que la France s'est fixé à elle-même : je veux dire l'élection présidentielle.

- Mes vœux pour cet acte majeur de notre vie commune sont que les Français se prononcent clairement sur quelques choix essentiels et qu'ils le fassent, si possible, dans un esprit de tolérance. Je n'établirai pas ici la liste de ces choix. Les candidats s'en chargeront en temps voulu.

- J'observerai cependant que rien ne sera possible sans la religion de l'effort, de l'initiative et de la création, sans le concours de la jeunesse ; que tout passera par le savoir, la formation, par la recherche, par la culture ; que notre République est une démocratie politique mais également économique et sociale, ce qui signifie que les responsabilités et les fruits du travail doivent être justement partagés, que la solidarité nationale doit inspirer nos lois, que la protection sociale est un droit, et qu'il ne doit exister dans notre société, en métropole comme outre-mer, ni exclus, ni laissés pour compte.

- Mes chers compatriotes, j'ai voulu depuis bientôt sept ans que la France fût défendue, écoutée, respectée. Elle l'est. C'était mon devoir aussi que de la prémunir contre ses divisions, que de témoigner pour l'unité profonde de son peuple sans jamais souscrire à l'abandon de ses principes, sans jamais renier mes propres convictions. Pendant les mois qui viennent et dont on peut prévoir qu'ils connaîtront des turbulences, votre confiance m'aidera.

- Bonne année à vous tous.

- Vive la République,

- Vive la France.

23- Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la présentation de ses vœux, Paris, Palais de l'Élysée, mardi 31 décembre 1985.

Personnalité, fonction : MITTERRAND François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Vœux annuels

"Bonne et heureuse année, mes chers compatriotes".

- Une année qui finit, une année qui commence, c'est un moment grave et joyeux et l'on

2) Corpus :

aime à être ensemble un soir comme celui-ci. On se sent plus forts, plus unis.
- Comment ne pas penser aux autres qui sont seuls et qui souffrent, privés d'espoir ou de travail, malades, otages, victimes de l'injustice de la vie, ou pire, de l'injustice des hommes.

- Mais une année nouvelle, c'est aussi une étape pour la France, une étape bien courte, trop courte pour en juger. Voyez, on peut le dire, il aura fallu plus de quatre ans pour qu'on commence à se rendre compte que nous sommes sur le bon chemin.

- Vous remarquerez que les catastrophes annoncées avec tant d'insistance, jour après jour et pendant des années, ne se sont pas produites. Je crois pouvoir dire, au contraire.

- L'inflation recule et nous abordons 1986 dans la meilleure situation que nous ayons connue depuis dix-huit ans. Pour la première fois depuis seize ans, le chômage a cessé de croître. Les comptes de notre commerce extérieur, ce qu'on achète et ce qu'on vend à l'étranger, sont équilibrés. Le franc tient sa place parmi les monnaies fortes. Les impôts d'Etat ont diminué. L'emprunt obligatoire de 1983 sera remboursé en janvier. L'épargne populaire se porte bien.

- Tout cela n'est pas tombé du ciel mais résulte de vos efforts. Et moi, je suis fier des Français. Ils protestent toujours, mais ils sont courageux.

- On a dit que nos réformes sociales avaient coûté trop cher. Demandez donc aux bénéficiaires de la retraite à 60 ans si cela coûte trop cher un peu de repos après tant de travail, demandez ce qu'ils en pensent à ceux qui m'écoutent en cet instant et qui ont pu prendre pour Noël une cinquième semaine de congés payés. Demandez aux familles, aux salariés du SMIC, aux personnes âgées, aux handicapés si cela coûte trop cher de les aider à vivre mieux.

- Croyez-moi, un peuple, pour être grand, doit être solidaire. Eh bien, il faut continuer. Surtout, ne lâchons pas la rampe. Ce sera difficile, encore, mais nous finirons par gagner. Regardons autour de nous. La liste est longue des peuples écrasés par la guerre, par l'oppression, la tyrannie et le racisme et qui ne peuvent comme nous le faisons en cette veillée du Nouvel An célébrer dans la joie et dans la liberté leurs fêtes traditionnelles. Oui, il y a des moments où l'on mesure vraiment la chance qu'on a de vivre libres dans un pays comme le nôtre.

- Libre et fort. Troisième puissance militaire, cinquième puissance industrielle dans le monde occidental, engagé à fond dans la construction de l'Europe, écouté dans le tiers monde, et cette année vous avez vu que la France et Paris s'étaient trouvés, une fois de plus, sur la route qui conduit à la détente et à la paix. Mes chers compatriotes, des élections législatives auront lieu au mois de mars prochain. Elles seront l'occasion d'un débat normal et sain dans une démocratie. Vous ferez ce que vous voudrez. Je vous demande de préserver ce qui a été conquis sur l'injustice sociale et sur la crise économique. Je souhaite que rien ne vienne compromettre le redressement qui mobilise toutes nos forces. Quant à moi, garant de l'unité nationale, je serai là pour assurer la continuité de nos institutions et répondre comme il se doit aux volontés de notre peuple.

- Bonne et heureuse année pour vous tous.

- Vive la République |

- Vive la France |

24- Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la présentation de ses vœux, Paris, Palais de l'Élysée, samedi 31 décembre 1983.

Personnalité, fonction : MITTERRAND François.

2) Corpus :

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Voeux annuels

Mes chers compatriotes,

- A vous qui êtes réunis en famille, et avec vos amis, et à vous qui, ce soir, êtes seuls ou malades, j'adresse mes voeux de bonne année.
- Celle qui s'achève a été rude, cruelle même pour beaucoup. Ma pensée va vers les parents et les proches de nos soldats tombés au Liban, vers ceux qui ont, comme eux, perdu un être cher, vers ceux qui souffrent d'une séparation, vers ceux qui connaissent le drame du chômage. A tous je souhaite que l'an nouveau donne des raisons d'espérer.
- Mille neuf cent quatre vingt quatre. Bien qu'à de nombreux signes on voie notre pays sortir peu à peu de la crise, je ne promets rien d'autre à personne que la poursuite, sans faiblesse, de l'effort de redressement national où nous sommes engagés.
- Ce qui a été fait dans ce sens l'a été grâce à vous qui croyez en la France. C'est encore grâce à vous que nous venons de battre ces derniers mois le record absolu de nos ventes à l'étranger. Quel succès pour nos producteurs et nos exportateurs et quel exemple pour nous tous |
- Mais, ne nous y trompons pas, nous avons devant nous deux obstacles majeurs : le premier s'appelle l'inflation qu'il faut encore réduire, et ce n'est pas facile, pour affronter victorieusement la concurrence ; le deuxième, c'est le vieillissement d'une partie de notre appareil industriel qu'il faut adapter au changement prodigieux et accéléré des techniques en formant femmes et hommes aux emplois qu'exigent ces techniques.
- Et comme l'Etat entend réaliser en 1985 le nécessaire allègement des impôts et des charges, c'est ainsi et pas autrement que nous relancerons l'activité économique, que nous créerons des emplois durables, que nous revaloriserons le pouvoir d'achat des salaires et que nous ferons de la France un grand pays moderne.
- A condition, évidemment, qu'une politique sociale de solidarité et de dialogue inspire et accompagne la politique économique. Elles sont, pour moi, inséparables. A l'extérieur, la France est parfois combattue mais toujours respectée.
- Au Liban où nous faisons notre devoir, c'est de nous que l'on attend, de part et d'autre, la sauvegarde des vies humaines : sauvegarde rendue possible en plusieurs circonstances - départ des Palestiniens, échanges des prisonniers, aide à la population de Beyrouth - par la présence de nos soldats auxquels j'adresse ici mes voeux.
- Au Tchad, c'est de nous que l'on attend les chances de la paix et de l'indépendance dans une Afrique rassurée. Il appartient maintenant, et dans ces deux pays aux nationaux eux-mêmes de s'entendre et aux instances internationales d'assurer le relais. Alors, mission remplie nos soldats rentreront chez nous.
- Vous avez suivi cette année, souvent avec anxiété le débat sur les euromissiles, ces armes nucléaires installées en Europe qui ne visent que l'Europe. J'ai, en votre nom, soutenu et je soutiendrai demain qu'il devait y avoir équilibre des forces et au plus bas niveau possible, si l'on voulait servir la paix. Puissent les Russes et les Américains se décider à négocier utilement.

Enfin, 1984 sera l'année de l'Europe pour le meilleur ou pour le pire. Deux rendez-vous sont déjà pris. En juin on élira les députés européens et la France présidera, dès ce premier janvier, aux destinées de la Communauté.

- Première dans le monde sur le -plan commercial, il manque à l'Europe une volonté politique, c'est-à-dire la conscience de ce qu'elle vaut, de ce qu'elle peut. La France, qui est européenne ne veut pas rater cette chance.
- Mes chers compatriotes, voilà pour nous de grandes tâches. Sans oublier les autres :

2) Corpus :

plus de sécurité, des banlieues rénovées et plus d'enfants dans nos familles.
- En dépit de leurs divergences, je ne me lasserai jamais d'espérer - ni de vouloir - que les Français s'unissent quand il s'agit de l'essentiel.
- Bonne année à tous.
- Vive la République |
- Vive la France |

25-Message de vœux de M. Valéry Giscard d'Estaing aux populations des départements et territoires d'Outre-mer, Paris, Palais de l'Élysée, le mercredi 31 décembre 1980

Personnalité, fonction : GISCARD D'ESTAING Valéry.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Vœux

Françaises, Français,
- mes chers compatriotes des départements et territoires d'Outre-mer,
- C'est avec affection, et confiance dans les destinées de l'Outre-mer français, que je m'adresse à vous toutes et à vous tous qui êtes l'image de la France dans l'Amérique, dans l'océan Indien et dans l'océan Pacifique.
- Affection, car j'ai pu mesurer ces jours derniers au-cours de mon séjour dans les départements français de l'Amérique du Nord à l'occasion des fêtes de Noël, comme Mme GISCARD D'ESTAING l'avait fait en septembre dernier à La Réunion 'île', combien nous appartenons tous à un même peuple attaché à la liberté, à la justice et au progrès.
- Confiance, car je sais à quel point l'ensemble de l'Outre-mer est digne de l'idéal de la France. Comme Président de la République, je suis le garant de l'unité nationale. Vous pouvez compter sur moi. En 1981, je souhaite que la France continue d'assurer avec vous le rayonnement de l'Outre-mer français, car il doit être exemplaire. Au-cours des dernières années, nous avons franchi des étapes décisives vers l'égalité complète des droits réservés à tout citoyen français où qu'il vive dans le monde, égalité politique évidemment, mais aussi égalité des droits économiques et sociaux, comme je m'efforce de le réaliser. Cette action devra se poursuivre : elle s'exercera dans-le-cadre de la solidarité nationale. J'y veille personnellement, car vous êtes les Français les plus lointains. Il est naturel que le Président de la République ait une attention particulière pour vous.
- Je sais aussi combien la nature si belle qui vous entoure peut être, à certains jours, dangereuse. Les cyclones "Hyacinthe" pour la Réunion, "David" et "Allen" pour la Martinique et la Guadeloupe nous l'ont rappelé, vous l'ont rappelé. La solidarité s'exprime pour nous dans un très beau mot : celui de fraternité. Conformément à la devise de la République, qui n'est pas un rêve mais un guide pour notre action, la fraternité doit réunir tous les Français, notamment les plus lointains et les plus démunis.
- Dans l'ordre où le soleil vous découvre, dans sa course quotidienne autour du monde, lorsqu'il part du Finistère et qu'il revient vers l'Alsace, permettez-moi, mes chers compatriotes de la Guyane, de Saint-Pierre et Miquelon, de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Polynésie, de Wallis et Futuna, de la Nouvelle Calédonie, des Terres

2) Corpus :

australes et antarctiques françaises, de la Réunion et de Mayotte, de vous souhaiter une bonne année, une année de paix, de santé, de progrès et de bonheur paisible, pour vous, pour vos enfants et pour vos familles.
- Bonne année à vous toutes et à vous tous qui êtes la France dans le monde.

26- Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la présentation de ses vœux aux Français, Paris, Palais de l'Élysée, le mercredi 31 décembre 1980

Personnalité, fonction : GISCARD D'ESTAING Valéry.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Présentation des vœux aux Français

Mes chers Françaises,
- mes chers Français,
Ce soir est une fête pour la plupart d'entre vous. Je ne l'oublie pas. Vous ne souhaitez pas qu'on ravive vos soucis. Mais c'est aussi un de ces instants - bien rares en vérité - où je peux m'adresser à vous sans être tenu par un sujet particulier. La fin d'une année, qui emporte des joies et des peines, des amours et des regrets, des souvenirs qui pâlissent ; l'arrivée d'une nouvelle année, encore inconnue, indécise, nous rappellent la marche inexorable du temps, pour chacun de nous, et nous invitent à la réflexion. C'est pourquoi j'ai choisi de vous dire deux choses toutes simples, mais qu'il me semble que je dois rappeler dans un moment difficile pour le monde, et difficile aussi pour notre pays. Ces deux choses, les voici :

- La France est un grand pays, et elle doit le rester.
- La France est une République de liberté, et vous en êtes les soutiens. La France est un grand pays. Elle n'est pas une des deux superpuissances, mais elle est un des plus grands, un des plus vigoureux pays du monde.
- La force d'un pays se mesure à divers signes :

- Des signes économiques ; son niveau de vie, sa productivité, sa présence dans les techniques de pointe et la science, la solidité de sa monnaie, l'indépendance de ses approvisionnements. C'est ainsi que la part de notre électricité d'origine nationale qui était de 45 % en 1973, atteindra 70 % à la fin de 1981. Le lacet passé autour de notre cou sera desserré d'autant |

- Mais aussi des signes politiques : la stabilité et l'efficacité de ses institutions, l'indépendance et la puissance de sa défense, son active diplomatie de paix, sa contribution à l'organisation du monde.

- Sur tous ces points, notre pays compte parmi les meilleurs. C'est pourquoi la France est respectée et estimée dans le monde. Du rang et du rôle de la France dans le monde, nous sommes solidairement responsables. Il faut peu de choses pour détruire l'image d'une nation : le relâchement, l'impatience, la désunion.

- L'année 1981 sera encore une année difficile. Conservons ce qui fait notre force | Faisons le nécessaire pour que la France continue d'être un grand pays. C'est le premier vœu que j'exprime ce soir, et que j'adresse en votre nom à la France. La France est une République de libertés. Beaucoup de libertés | Chacun de nous peut se déplacer comme il veut, pratiquer sa religion, lire et écouter ce qui lui plaît, critiquer, s'exprimer comme il l'entend. Peu de pays, peu de peuples hélas |, bénéficient d'autant de libertés.

2) Corpus :

- Ces libertés nous sont naturelles, parce qu'elles sont l'acquis précieux des générations de Français qui les ont patiemment - et parfois impatiemment - conquises |
- Lorsque l'usage de la liberté vous paraît excessif - et je sais que beaucoup d'entre vous le pensent par moment - dites-vous que la liberté est un bien fragile, que tant d'autres hommes et d'autres femmes dans le monde voudraient connaître autant que nous, et qu'il nous faut savoir sauvegarder.
- La liberté trouve sa limite nécessaire dans le respect des lois, faites pour interdire les abus. Les lois doivent être respectées. Faites confiance à ceux qui sont chargés, en votre nom et pour vous, de les appliquer. Ils le font souvent au péril de leur vie. Mais le vrai fondement de la République est dans la sagesse du citoyen.
- Vous, toutes et tous, vous êtes davantage responsables du destin de notre pays qu'à aucun autre moment de son histoire. Parce que tout ce qui se passe dans le monde, vous le connaissez aussitôt. Parce que vous en savez plus sur les grands problèmes de notre temps que tous ceux qui vous ont précédés.
- Vous savez que nous devons faire face à de grandes difficultés, parce que le monde change, qu'il est plus dur et moins prévisible qu'auparavant, qu'il peut devenir menaçant, et que nous voulons cependant y maintenir notre rang et faire de notre société française une société plus juste. Nous ne pouvons pas compter en 1981 sur des facilités venues de l'extérieur. Nous ne pourrions compter que sur nos propres forces.
- Ce progrès nous le recherchons dans les voies de la raison, de la tolérance et de la liberté. Ce ne sont pas les plus faciles | Mais je vous dis bien haut que ce sont les plus françaises. J'ai confiance dans le progrès de la France. Je vous le répète, j'ai confiance dans le progrès de la France. On me reproche parfois mon optimisme. Ce n'est pas de l'optimisme mais de la confiance dans un pays que j'aime et que je respecte, une confiance qui vient du plus profond de notre sang et qui se respire avec l'odeur de notre terre.
- Demeurez tels que vos êtres, capables de distinguer ce qui est important, et ce qui est raisonnable.
- Et les vœux que je vous adresse, ce sont les mêmes que le poète Charles PEGUY exprimait aux lecteurs de sa revue :
- "A l'héritage français, nous demanderons cette forme de courage si particulière et si éminente, que l'his
Et maintenant, ce n'est plus le Président qui vous parle. C'est votre compatriote qui vous souhaite de tout coeur, à vous Françaises, à vous Français, une année qui satisfasse vos espoirs et vos ambitions, une année heureuse pour vos enfants, avec leur joli sourire innocent, une année où la solitude soit moins glacée pour les isolés, la souffrance moins cruelle pour les malades, les difficultés de tous les jours moins lourdes pour les plus démunis ; une année de paix, et tout simplement, si la Providence le veut bien, une année de bonheur |
- Bonsoir et bonne année |

27-MESSAGE DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING A L'OCCASION DE LA PRESENTATION DE SES VŒUX AUX FRANÇAIS DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, LE LUNDI 31 DÉCEMBRE 1979

Personnalité, fonction : GISCARD D'ESTAING Valéry.

FRANCE. PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

2) Corpus :

Circonstances : VOEUX ANNUELS

MES CHERS COMPATRIOTES DES DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER, JE TIENS A M'ADRESSER PERSONNELLEMENT A VOUS CE SOIR, COMME JE L'AI FAIT A LA FIN DE L'ANNEE DERNIERE.

- VOUS SAVEZ COMBIEN LES PROBLEMES DE L'OUTRE-MER ME SONT PROCHES, ET COMBIEN JE VEILLE PERSONNELLEMENT A CE QUE SOIT REALISEE LA VOLONTE FRATERNELLE DE LA FRANCE D'AIDER SES LOINTAINS CONCITOYENS A MARCHER VERS UN AVENIR COMMUN DE PROGRES, DE JUSTICE ET DE LIBERTE.
- CAR C'EST CELA, LA REPUBLIQUE FRANCAISE.
- VOUS TOUS, MES CHERS COMPATRIOTES, QUI VIVEZ DANS NOS DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER, VOUS DEVEZ SENTIR QUE NOUS APPARTENONS A UN MEME GRAND PEUPLE EPRIS DE LIBERTE ET DE JUSTICE.
- VOUS L'AVEZ SENTI DE MANIERE TRES CLAIRE, AU-COURS DE L'ANNEE ECOULEE, A TRAVERS LA SOLIDARITE DE L'ENSEMBLE DE LA NATION AVEC LES DEPARTEMENTS ANTILLAIS EPROUVES PAR UN DUR CATACLYSME 'CYCLONE' QUI A FRAPPE BEAUCOUP D'ENTRE VOUS DANS LEURS BIENS ET DANS LEURS FAMILLES.
- VOUS L'AVEZ EGALEMENT SENTI IL Y A QUELQUES JOURS, AVEC LE LANCEMENT REUSSI DE LA FUSEE ARIANE : CE LANCEMENT EST NATURELLEMENT UN SUCCES DE LA SCIENCE FRANCAISE ET EUROPEENNE, MAIS IL EST AUSSI CELUI DE L'OUTRE-MER FRANCAIS, DU DEPARTEMENT DE LA GUYANE, QUI PARTICIPE DIRECTEMENT A UNE GRANDE OEUVRE D'AVENIR ET DE PROGRES.
- VOUS SAVEZ QUE 1979 M'A DONNE EGALEMENT L'OCCASION DE VISITER PERSONNELLEMENT NOS CONCITOYENS DE L'OCEAN PACIFIQUE : CEUX DE LA NOUVELLE-CALEDONIE, CEUX DE WALLIS ET FUTUNA ET CEUX DE LA POLYNESIE FRANCAISE.
- L'ENSEMBLE DE L'OUTRE-MER 'DOM-TOM' FRANCAIS DOIT ETRE DIGNE DE L'IDEAL DE LA FRANCE.
- IL LE SERA, DE PLUS EN PLUS, GRACE-AU TRAVAIL DE TOUS, NECESSAIRE AU PROGRES ECONOMIQUE, ET PAR LA RECHERCHE D'UNE MEILLEURE JUSTICE SOCIALE, QUI PERMET L'AMELIORATION DES CONDITIONS_DE_VIE ET LES CHANCES DE PROMOTION DE CHACUN NOTAMMENT DES JEUNES.
- C'EST DANS CET ESPRIT DE SOLIDARITE NATIONALE QUE DES DECISIONS IMPORTANTES ONT ETE PRISES PAR LE GOUVERNEMENT LE 12 DECEMBRE DERNIER. JE VEUX SOULIGNER CELLES QUI CONCERNENT LES TRAVAILLEURS PRIVES D'EMPLOI 'CHOMAGE', PARCE QUE AU-COURS DE MES VISITES ET DE MES ENTRETIENS AVEC VOUS, J'AI VU QUE C'ETAIT UNE DES PREOCCUPATIONS ESSENTIELLES.
- SUIVANT LES VOEUX DES CONSEILS_GENERAUX DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER ET FRANCHISSANT UN PAS DIFFICILE, LE GOUVERNEMENT A ETENDU INTEGRALEMENT LA REGLEMENTATION METROPOLITAINE SUR L'INDEMNISATION DU CHOMAGE. QUELLE MANIFESTATION PLUS CONCRETE, QUELLE MEILLEURE PREUVE POUVAIT-ON DONNER DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA CONFIANCE DANS LA SAGESSE DES RESPONSABLES POLITIQUES ET DES PARTENAIRES SOCIAUX DE CES

2) Corpus :

DEPARTEMENTS.

VOUS SAVEZ BIEN, MES CHERS COMPATRIOTES, A QUEL POINT JE SUIS ATTACHE, EN TANT QUE GARANT DE L'UNITE NATIONALE, A CE QUE L'OUTRE-MER FRANCAIS SOIT PARTOUT EXEMPLAIRE DANS LE MONDE, DANS LA TRADITION DE PROGRES ET D'HUMANISME QUI EST CELLE DE NOTRE PAYS.

- DANS L'EPOQUE PLEINE DE PERILS OU NOUS VIVONS, ET DANS DES REGIONS DU MONDE A L'AVENIR INCERTAIN, L'IMAGE DE LA FRANCE QUE REPRESENTENT NOS DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER DOIT ETRE UNE IMAGE DE STABILITE, DE PROGRES SOCIAL, DE HAUT NIVEAU HUMAIN ET CULTUREL, ET DE PAIX.

- OR C'EST VOUS TOUS, C'EST VOUS TOUTES, MES CHERS COMPATRIOTES D'OUTRE-MER, QUI COMPOSEZ CETTE IMAGE ET QUI ASSUREZ AINSI LE RAYONNEMENT DE LA FRANCE.

- PENDANT CETTE ANNEE, JE CONTINUERAI DE PENSER A VOUS, ET A VOS PROBLEMES, AVEC ATTENTION ET AVEC AFFECTION. PARCE QUE VOUS ETES LES PLUS LOINTAINS, JE VEILLERAI A VOUS SENTIR LES PLUS PROCHES.

- BONNE ANNEE, A VOUS TOUTES ET A VOUS TOUS, A VOS PARENTS, A VOS ENFANTS, A VOS AMIS.

- BONNE ANNEE ET VIVE LA FRANCE.

28-ALLOCATION DE VOEUX DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING, PALAIS DE L'ELYSEE, 31 DECEMBRE 1978

Personnalité, fonction : GISCARD D'ESTAING Valéry.

FRANCE. PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Circonstances : VOEUX AUX FRANCAIS

BONSOIR, LE 1ER JANVIER N'EST NI POUR VOUS, NI POUR MOI, UN EVENEMENT POLITIQUE. C'EST LE JOUR OU DEUX ANNEES SE RENCONTRENT ; LE TEMPS QUI PASSE ET LE TEMPS QUI VIENT ; LES SOUVENIRS QUI S'ELOIGNENT ET LES ESPOIRS QUI SE RAPPROCHENT. C'EST POURQUOI LES VOEUX LES MEILLEURS SONT LES PLUS SIMPLES. JE VOUS ADRESSE LES SOUHAITS QUE LES FRANCAIS ECHANGENT ENTRE EUX DEPUIS TOUJOURS : LE BONHEUR, LA SANTE ET LE SUCCES. LE BONHEUR POUR CHACUNE ET CHACUN DE VOUS, POUR VOTRE FAMILLE, VOS ENFANTS, VOS PARENTS ET VOS AMIS. J'EXPRIME PARTICULIEREMENT MES VOEUX DE BONHEUR A CELLES ET CEUX QUI VIVENT DANS LA SOLITUDE, DU FAIT DE LEUR AGE, OU DES CIRCONSTANCES DE LA VIE. CES VOEUX SERONT, EN EFFET, LES SEULS QU'ILS RECEVRONT CE SOIR. MES VOEUX DE BONNE SANTE, POUR QU'EN 1979 LA SOUFFRANCE VOUS EPARGNE. ET PUIS MES VOEUX DE SUCCES, DANS VOTRE TRAVAIL, DANS VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE, DANS VOS ETUDES, DANS L'EDUCATION DE VOS ENFANTS

- CHACUN PENSE A CEUX QUI ONT ETE FRAPPES PAR LA CRISE, HOMMES, FEMMES, CERTAINES REGIONS A TRADITION INDUSTRIELLE. JUSQU'A CES

2) Corpus :

DERNIERES ANNEES, LE CHOMAGE EPARGNAIT LES PAYS LES PLUS RICHES. DEPUIS QUATRE ANS, TOUS SONT TOUCHES. A QUELQUES SIGNES, ON RECONNAIT QUE CETTE CRISE COMMENCE A REFLUER LENTEMENT, COMME UNE INONDATION QUI SE RETIRE. MAIS IL FAUT DIRIGER ET HATER CE REFLUX POUR REORGANISER RAPIDEMENT NOTRE ECONOMIE, DEVELOPPER L'EMPLOI, ET AIDER LES REGIONS LES PLUS TOUCHEES A REPRENDRE CONFIANCE. CE SERA L'EFFORT DU GOUVERNEMENT EN 1979. S'IL Y PARVIENT, AVEC LE _CONCOURS DE TOUS, ALORS LA FRANCE SORTIRA PLUS FORTE DE LA CRISE. DANS MA FONCTION, JE SUIS CONDUIT A PENSER TOUS LES JOURS A LA FRANCE DANS LE MONDE, ET A LA FRANCE DANS L'AVENIR. JE SOUHAITE QU'EN 1979, LA FRANCE FASSE RAYONNER SON MESSAGE DE PAIX, DE LIBERTE, ET DE FRATERNITE DANS LE MONDE. JE REVIENS D'AFRIQUE. DANS TROIS JOURS, J'ACCUEILLERAI EN TERRE FRANCAISE 'GUADELOUPE' LES TROIS DIRIGEANTS DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, D'ALLEMAGNE 'RFA' ET DE GRANDE-BRETAGNE. AU PRINTEMPS JE ME RENDRAI EN UNION SOVIETIQUE 'URSS'. PENDANT LES SIX PROCHAINS MOIS, LA FRANCE ASSURERA LA PRESIDENCE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE. PARTOUT, JE M'EFFORCE D'AFFIRMER L'IMAGE DE LA FRANCE, CELLE D'UN PAYS OUVERT SUR L'EVOLUTION DU MONDE, INDEPENDANT ET FIER MAIS FRATERNEL, ACTIF MAIS RESPECTUEUX DE LA LIBERTE ET DE LA DIGNITE DES AUTRES. LA FRANCE SERT LA CAUSE DE LA PAIX ET DE L'HUMANITE, PAR SON ACTION DIPLOMATIQUE, CONNUE OU DISCRETE, PAR SA PRESENCE EN TEMPS UTILE AU-SEIN DES CASQUES BLEUS 'FINUL ' ONU', PAR L'ACCUEIL QU'ELLE FAIT AUX MALHEUREUX REFUGIES. ENFIN, JE SOUHAITE QU'EN 1979 NOUS NOUS ORGANISONS POUR PREPARER L'AVENIR DE LA FRANCE, AVEC INTELLIGENCE ET REALISME. CE SERA NOTAMMENT L'AFFAIRE DES EDUCATEURS ET DES JEUNES

MON DERNIER SOUHAIT SERA POUR L'UNITE DE LA FRANCE. LA FRANCE EST AU TOTAL, MALGRE D'INUTILES QUERELLES, PLUS UNIE QU'IL Y A UN AN. ON POUVAIT CRAINDRE QU'ELLE NE SORTE DECHIREE DU GRAVE DEBAT POLITIQUE DE MARS DERNIER 'ELECTIONS LEGISLATIVES'. LA HAINE ET LA RANCUNE POUVAIENT A NOUVEAU DIVISER LES FRANCAIS. MAIS LE SENS DE L'UNITE - CE SENS VENU DU FOND DES AGES ET QUI EST LE CERTIFICAT DE NAISSANCE DES NATIONS - LE SENS DE L'UNITE L'A EMPORTE GRACE-AU _CONCOURS, JE TIENS A LE DIRE, DES UNS ET DES AUTRES. C'EST NOTRE BIEN LE PLUS PRECIEUX, C'EST LE VRAI CADEAU A NOUS FAIRE, CELUI DE L'UNITE DE LA FRANCE - POUR QUE NOTRE PAYS DEMOCRATIQUE, ET DONC LEGITIMEMENT DIVERS DANS SES OPINIONS, CONSERVE, POUR TOUT CECE QUI EST ESSENTIEL, CET INSTINCT D'UNITE QUI FAIT LA FORCE DES GRANDES NATIONS. VOICI DONC MES VOEUX POUR 1979 : QUE LES FRANCAIS SOIENT HEUREUX ET QU'ILS SOIENT HEUREUX D'ETRE FRANCAIS. BONNE ANNEE A CHACUNE ET A CHACUN DE VOUS

29-ALLOCATION RADIOTELEVISEE PRONONCEE PAR MONSIEUR VALERY GISCARD D'ESTAING A L'OCCASION DU NOUVEL AN, MERCREDI 31 DECEMBRE 1975

2) Corpus :

Personnalité, fonction : GISCARD D'ESTAING Valéry.

FRANCE. PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Circonstances : VOEUX ANNUELS

LORSQUE LES CHEFS_D_ETAT EXPRIMENT LEUR VOEUX, ON DIRAIT QU'ILS NE PEUVENT PAS ECHAPPER A LA REGLE DE LEUR FONCTION ET QUE LEURS VOEUX S'ADRESSENT INEVITABLEMENT A LA POLITIQUE. POUTRANT, JE VOUDRAIS, CE SOIR, PRESIDENT DE TOUS LES FRANCAIS, QUE MES VOEUX S'ADRESSENT NATURELLEMENT ET AFFECTUEUSEMENT A LA FRANCE, QUE J'AI POUR MISSION DE CONDUIRE ET DE SERVIR, ET A VOUS, LES FRANCAISES ET LES FRANCAIS, MES COMPATRIOTES ET MES AMIS. A LA FRANCE. JE SOUHAITE QUE L'ANNEE 1976 CONTRIBUE AU RAYONNEMENT DE LA FRANCE. POURQUOI DIS-JE RAYONNEMENT ET NE DIS-JE PAS GRANDEUR ? PARCE QUE LA GRANDEUR DE LA FRANCE PEUT TENIR SOIT A SA DIMENSION, DU TEMPS OU, PAR EXEMPLE, EN 1800, ELLE ETAIT TROIS FOIS PLUS PEUPLEE QUE LA GRANDE-BRETAGNE ET PRESQUE AUSSI PEUPLEE QUE LA RUSSIE, SOIT A LA MANIERE DONT ELLE FAIT FACE AUX DIFFICULTES QU'ELLE TRAVERSE, COMME DU TEMPS DE LA FRANCE COMBATTANTE ET DE LA FRANCE LIBRE. AUJOURD'HUI, DANS LE MONDE OU NOUS VIVONS, _COMPTE_TENU DE NOTRE DIMENSION ET, POUR LE MOMENT, DE L'ABSENCE D'EPREUVE, LE MOT QUI CONVIENT A LA FRANCE EST CELUI DE RAYONNEMENT. POUR QUE LA FRANCE RAYONNE, ELLE DOIT OFFRIR UNE IMAGE HUMAINE, LIBERALE, MONDIALISTE ET MODERNE. ELLE ETAIT DANS CE ROLE EN PROPOSANT ET EN ACCUEILLANT EN 1975 L'OUVERTURE DU PREMIER DIALOGUE NORD - SUD ENTRE LES PAYS RICHES ET LES PAYS PAUVRES. PARTOUT OU NOUS SOMMES ALLES CETTE ANNEE EN VOTRE NOM, EN AFRIQUE FRANCOPHONE, A ALGER ET A CONSTANTINE, A RABAT ET A FEZ, A VARSOVIE ET A AUSCHWITZ, A KINSHASA, A ATHENES ET A THESSALONIQUE, A LA MOSCOWA ET A KIEV, A TUNIS, AU CAIRE ET A ISMAILIA, PARTOUT NOUS AVONS RENCONTRE LE RAYONNEMENT DE LA FRANCE. PUISSE-T-ELLE, DANS NOTRE UNIVERS TOURMENTE ET VIOLENT, RESTER LE PHARE DE LA LIBERTE ET DU RAPPROCHEMENT ENTRE LES HOMMES. JE LE SOUHAITE POUR ELLE ET POUR LE MONDE A VOUS, MES COMPATRIOTES, MES VOEUX S'ADRESSENT A VOTRE MIEUX ETRE, A LA QUALITE_DE_LA_VIE ET A L'UNITE DES FRANCAIS. LE MIEUX ETRE, PARCE QUE NOUS AVONS TRAVERSE UNE CRISE SEVERE, MONDIALE, DONT NOUS AVONS CHERCHE A LIMITER LES EFFETS SANS POUVOIR AGIR DIRECTEMENT SUR SES CAUSES. LE CIEL DE L'ECONOMIE S'ECLAIRCIT. JE SOUHAITE QUE CE SOIT A VOTRE AVANTAGE, AFIN QUE VOUS VIVIEZ MIEUX EN 1976 DU PRODUIT DE VOTRE TRAVAIL, DANS UNE SOCIETE PLUS ACTIVE, PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE. LA QUALITE_DE_LA_VIE, POUR SOULIGNER QUE L'ECONOMIE N'EST QU'UN INSTRUMENT AU SERVICE DES BESOINS DE L'HOMME. LE PROGRES ECONOMIQUE N'EST FAIT NI POUR VOUS ASSERVIR, NI POUR VOUS BROYER. LES FORCES, LES FORCES IMMENSES DE L'ECONOMIE DOIVENT ETRE APPLIQUEES A CE QUI PEUT ALLEGER L'EFFORT, AMELIORER OU PRESERVER LE CADRE_DE_VIE ET FACILITER LES TACHES QUOTIDIENNES,

2) Corpus :

NOTAMMENT CELLES DES FAMILLES DONT L'ENSEMBLE DES PROBLEMES SERA CONSIDERE EN 1976 POUR QU'ELLES SOIENT LA CELLULE FONDAMENTALE ET MODERNE DE L'ORGANISATION DE NOTRE SOCIETE ET AUSSI LE _CADRE DE VOTRE PROPRE BONHEUR. L'UNITE DES FRANCAIS, CAR CHAQUE PEUPLE A SON TEMPERAMENT, SES RESSORTS ET SES DEFAUTS. LE NOTRE CULTIVE AVEC PASSION, DEPUIS L'ORIGINE, SES DIVISIONS ET SES DESACCORDS. JE SUIS SUR QUE CELA NE LUI REND PAS SERVICE. JE NE CROIS PAS QUE CELA LE RENDE PLUS HEUREUX. LES FRANCAIS NE SE RETROUVENT UNIS QUE DANS LE MALHEUR. PUISQU'IL S'AGIT DE FORMULER DES VOEUX, JE SOUHAITE L'ENTENTE ET L'UNITE DES FRANCAIS. CE NE SERAIT RENONCER A AUCUNE DE LEURS CONVICTIONS OU DE LEURS PREFERENCES, MAIS CE SERAIT RESSENTIR ET TEMOIGNER LA FRATERNITE DES FRANCAIS EN UN TEMPS OU ELLE EST NECESSAIRE. CETTE FRATERNITE VEUT QUE NOUS NOUS ADRESSIONS ENSEMBLCELE AUX PLUS DEFAVORISES, AUX PERSONNES AGEES OU SEULES, AUX MALADES, AUX HANDICAPES ET A LEUR FAMILLE, AUX TRAVAILLEURS EN CHOMAGE OU QUI EFFECTUENT DES TRAVAUX PENIBLES, AUX IMMIGRES QUI VIVENT PARMI NOUS : PORTUGAIS, ESPAGNOLS, AFRICAINS DU NORD, AFRICAINS, A CEUX QUI SONT RETENUS AU LOIN OU PRIVES DE LEUR LIBERTE, ET AUSSI A NOS COMPATRIOTES LES PLUS ELOIGNES DES DEPARTEMENTS ET DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER. A EUX TOUS, A VOUS TOUS, JE SOUHAITE, AU NOM DE LA FRANCE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1976, ET JE CROIS QU'ANNE AYMONE VEUT AUSSI VOUS ADRESSER SES VOEUX MME GISCARD D'ESTAING - A TOUS ET A TOUTES, J'EXPRIME MES VOEUX TRES CHALEUREUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE. QU'ELLE VOUS APPORTE, A VOUS ET A CEUX QUE VOUS AIMEZ, BONHEUR, SANTE ET SUCCES. J'AJOUTERAI UN SOUHAI : QUE CEUX D'ENTRE NOUS QUI AVONS LA CHANCE D'AVOIR LE BONHEUR ET LA SANTE, N'OUBLIENT PAS CEUX QUI SONT MOINS FAVORISES. QUE POUR EUX AUSSI, 1976 SOIT UNE ANNEE MEILLEURE. M. LE PRESIDENT - BONNE ANNEE A TOUS. MME GISCARD D'ESTAING - BONNE ANNEE A TOUS

30- Voeux pour l'année 1968

DE Gualle

Source <http://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaullle00066/voeux-pour-l-annee-1968.html>

consulté le 21/21/21

Résumé :

A l'occasion des traditionnels voeux du chef de l'Etat, Charles de Gaulle dit sa confiance dans une année 1968 prospère pour tous. Il évoque avec sérénité les défis que la France

2) Corpus :

va être amenée à relever : le progrès économique et social, l'indépendance de la France, la construction européenne. Il prend ensuite vivement position contre les conflits au Vietnam et au Moyen-Orient. Le général termine son allocution en renouvelant ses vœux aux Français.

Type de média :

[Vidéo](#)

Date de diffusion :

31 décembre 1967

Type de parole :

Éclairage

Alors qu'il est à la tête de l'État depuis près de neuf ans, le général de Gaulle, comme c'est la tradition désormais, présente à la télévision ses vœux pour la nouvelle année. Exceptionnellement, il s'adresse également à la " nation française du Canada " : c'est en effet en juillet 1967, alors en visite à Montréal, qu'il avait lancé le retentissant " Vive le Québec libre ! ", confirmant ainsi les liens particuliers tissés depuis le début des années 1960 entre les deux peuples.

Comme il en a pris l'habitude, le Général dresse le bilan de l'année écoulée et décrit quelle doit être celle qui débute. Dans le domaine économique et social, il rappelle les bons résultats qui s'inscrivent dans le mouvement mondial des " Trente Glorieuses ". Il se réjouit aussi de " la suppression prochaine des barrières douanières " pour les six pays de l'union européenne (les taxes et les restrictions quantitatives aux échanges disparaîtront officiellement le 1er juillet 1968). C'est un pas important pour l'Europe économique, d'autant que l'élargissement du Marché commun reste en peine : en mai 1967, le général de Gaulle opposait, encore une fois, son veto à l'adhésion de la Grande-Bretagne, rejetée pour ses liens trop forts avec les Etats-Unis.

Il réaffirme aussi sa volonté d'inscrire la politique française dans l'espace mondial, car son " but primordial " est la paix. A ce titre, l'année 1967 lui en donne l'occasion par deux fois. Au Vietnam tout d'abord, où il condamne sans relâche les bombardements et demande le retrait des troupes américaines. Au Proche-Orient ensuite, où la Guerre des Six Jours oppose, en juin, Israël et les pays arabes. Le général de Gaulle porte son soutien à ces derniers, attitude qui vaut à la France une aura diplomatique sans précédent dans le monde arabe (impensable du temps de la guerre d'Algérie), mais au prix d'un éloignement brutal avec Israël.

Aude Vassallo

2) Corpus :

Discours Charles de Gaulle

Françaises, Français ! De tout mon cœur je souhaite une bonne année à la France. Par là même, mes vœux vont à chacune et à chacun de vous, car quand la France est malheureuse, il n'y a pas de bonheur pour des français dignes de ce nom. Mais quand la France réussit, tous ses enfants voient grandir leur chance. Oui tous, c'est-à-dire, ceux de notre métropole, ceux de nos départements et territoires d'Outre mer, ceux qui vivent à l'étranger et enfin, cas très émouvant et qui nous est d'autant plus cher, ceux de la nation française au Canada. Nos meilleurs souhaits d'autre part à tous les peuples de la terre où la France d'à présent ne se connaît pas d'ennemi. Que sera 1968 ? L'avenir n'appartient pas aux hommes et je ne le prédis pas. Pourtant en considérant la façon dont les choses se présentent, c'est vraiment avec confiance que j'envisage pour les 12 prochains mois, l'existence de notre pays. Bien entendu tous les intérêts, toutes les tendances, tous les désirs ne seront pas comblés l'année prochaine. Il est sûr que nous subirons diverses épreuves, déceptions et lacunes. Je ne doute pas que de multiples griefs, regrets, critiques auront de quoi s'alimenter. Les vers de Verlaine, "mon Dieu, mon Dieu, la vie est là, simple et tranquille", peuvent évoquer une paisible demeure, non pas un grand peuple en marche. Je crois cependant qu'au total, à moins de grave secousse qui bouleverserait l'univers, notre situation continuera de progresser et que tout le monde y trouvera son compte. Dans l'ordre politique, nos institutions seront appliquées, on ne voit donc pas comment nous pourrions être paralysés par des crises telles que celles qui nous ont jadis fait tant souffrir. Au contraire on peut espérer que l'ardeur du renouveau faisant son chemin et ces promoteurs, surtout les jeunes faisant leur œuvre, notre république trouvera des concours de plus en plus actifs et étendus. De toute façon, au milieu de tant de peuples secoués par tant de saccades, le nôtre continuera de donner l'exemple de l'efficacité dans la conduite de ses affaires. Dans le domaine économique et social, si l'immense transformation qu'accomplit la nation française doit comporter forcément pour elle de janvier jusqu'à décembre des efforts et des difficultés, c'est tout de même avec espoir qu'en son nom, je salue l'année 1968. Il semble bien qu'en effet que notre industrie, notre agriculture, notre commerce, nos activités de pointe, réaliseront l'avance qui est visée par les réformes, les lois et les crédits que leur consacre actuellement l'Etat. L'année 1968, je la salue avec sérénité, parce qu'on peut croire que la suppression prochaine des barrières douanières à l'intérieur du Marché Commun et le surcroît de concurrence qui en sera la conséquence, n'empêcheront chez nous, bien au contraire, l'expansion d'augmenter encore le niveau de vie de s'élever davantage. Les conditions de l'emploi de devenir meilleures, compte tenu des mesures qui sont prises et de celles qui au besoin le seront à cet égard, l'année 1968, je la salue avec satisfaction parce que grâce à l'intéressement du personnel au bénéfice d'un grand nombre d'industries, elle va marquer une importante étape vers un ordre social nouveau. Je veux dire, vers la participation directe des travailleurs au résultat, au capital et aux responsabilités de nos entreprises françaises. Quant à notre action à l'extérieur, nous allons la poursuivre sur la base de notre indépendance, désormais recouvrée, après une éclipse qui durait depuis plusieurs générations. Cette action vise à atteindre des buts liés entre eux et qui parce qu'ils sont français, répondent à l'intérêt des hommes lesquels, un but de la France, c'est l'union de l'Europe toute entière, par la pratique entre son occident, son centre et son orient, de la détente, de l'entente et de la coopération, où nous-mêmes, nous sommes franchement engagés. Par l'affermissement du Marché Commun, pourvu qu'il tende à

2) Corpus :

l'affranchissement et non pas à la subordination de l'ouest de notre continent. Un jour peut-être par l'élargissement de cette communauté, dès lors que les candidats se seraient mis politiquement, économiquement, monétairement en mesure d'y entrer sans la détruire ni la dévoyer. Un autre but de la France, c'est le progrès des peuples en voie de développement, progrès qu'on doit faciliter en aidant à leur avance économique et culturelle, en stabilisant les prix mondiaux de leurs matières premières, en favorisant l'accès sur les marchés de ce que fabrique leur jeune industrie et là où il le faut, en leur fournissant les vivres pour les populations affamées. Mais le but primordial de la France c'est la paix, la paix que tout en nous assurant les meilleurs moyens possibles de dissuasion et de défense, nous voulons maintenir pour nous-mêmes, comme nous le faisons intégralement depuis tantôt 6 années mais qu'aussi nous entendons voir rétablir là où elle a été brisée. Il s'agit naturellement avant tout, du Vietnam et du Moyen-Orient. Dans un cas comme dans l'autre, tout démontre à quel point étaient justifiés les avertissements que le bon sens et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, nous a fait donner à deux Etats à qui nous voulons que du bien. Tout prouve maintenant que pour trouver une issue à ces guerres, il n'y a pas d'autre voie que celle que nous proposons. Tout indique que de ce fait, nous serons un jour en situation de contribuer au mieux, aux solutions internationales. Françaises, Français, voilà le cadre humain, actif et pacifique que 1968 paraît offrir à la Nation. Ce cadre-là, vous toutes, vous tous et moi aussi, puissions-nous le remplir de telle façon que l'année soit bonne et qu'elle fasse honneur à la France. Vive la République ! Vive la France !

31- Vœux pour l'année 1963

Charles de Gaulle présente aux Français ses vœux pour l'année 1963. S'il fait allusion aux épreuves de l'année qui vient de s'écouler, il se montre confiant pour 1963. Après avoir souhaité vie et prospérité à la jeune République algérienne, il met l'accent, pour la France, sur les thèmes de l'Europe et du progrès social et économique.

Type de média :

Éclairage

Le 31 décembre 1962, le général de Gaulle présente ses vœux aux Français par l'intermédiaire de la télévision, comme c'est désormais la tradition depuis le 1er janvier 1960.

Il commence son allocution en dressant un bilan de 1962, une année qui marque " le destin de la France " puisque la Nation est désormais en paix avec la République algérienne, devenue indépendante six mois plus tôt. Il rappelle que les Français ont aussi " solennellement confirmé nos institutions nouvelles " : le 28 octobre 1962, ils ont voté oui à 65 % pour que le président de la République soit désormais élu au suffrage universel ; en novembre, les élections législatives ont offert une large victoire au camp gaulliste. Il évoque aussi les relations avec les pays d'Afrique, à qui la France promet une aide " pour leur développement moderne " (de 1960 à 1963, plus d'une centaine d'accords de coopération sont conclus).

2) Corpus :

Pour l'Europe, même si le Général rappelle l'échec du Plan Fouchet - refusé en avril par la Belgique et les Pays-Bas, et qui visait à amorcer la construction politique de l'Europe - il réitère pourtant son appel à l'union de la Communauté " pour son économie, sa politique, sa défense, sa culture " afin qu'elle puisse être l'égale des Etats-Unis. Et si l'Angleterre est la bienvenue, il faut avant tout qu'elle s'affranchisse de la domination américaine. De Gaulle évoque aussi l'Allemagne : en juillet 1962, le chancelier Adenauer réalisait un voyage officiel en France, et en septembre, c'était au tour du Général de visiter l'Allemagne fédérale. Ces preuves d'amitié porteront leurs fruits par la signature du traité de l'Élysée en janvier 1963, pas supplémentaire vers l'Europe politique.

C'est le progrès sous toutes ses formes que le Général choisit comme leitmotiv pour cette année nouvelle. Un progrès démographique tout d'abord : en plus du baby-boom, on compte plus de 600.000 rapatriés ayant rejoint en catastrophe la métropole tout au long de l'année 1962. De Gaulle - qui comprend leurs " soucis " et leurs " chagrins " - promet de les aider. Un progrès économique et social ensuite : en poursuivant son essor, son industrialisation, son urbanisation, en maintenant le plein emploi et la hausse spectaculaire de la consommation, la Nation a désormais pleinement entamé la période des " Trente Glorieuses ". Enfin, il rappelle le rôle de la France dans le monde, c'est-à-dire garantir la paix et aider les hommes partout où ils se trouvent à accéder au développement et à la liberté : " nous pouvons et nous devons regarder loin et viser haut ! ".

Aude Vassallo

Transcription

Charles de Gaulle

Nous achevons une année qui a dans le bon sens marqué le destin de la France. Certes, ne nous y ont manqués ni les épreuves ni les dangers. Quand commença 1962, on se tuait encore en Algérie tandis qu'attentats et complots se prolongeaient en métropole. Récemment, un démon qui nous fut jadis très familier et très malfaisant, celui des crises politiques, a cru trouver l'occasion de revenir nous tenter. Enfin, il y a deux mois, le monde passa près de la guerre mais rien n'a empêché notre pays de poursuivre sa rénovation : ayant tranché au fond l'affaire algérienne, nous sommes maintenant en paix partout ! Ce qui, en un quart de siècle, ne nous était jamais arrivé. Cette année même, nous avons solennellement confirmé nos institutions nouvelles dans lesquelles l'État trouve une continuité qui lui manquait désespérément depuis des générations. Grâce à l'effort national déployé sous ce régime de bon sens et d'efficacité, notre prospérité atteint un niveau que nous n'avons connu en aucun temps et notre progrès social réalise une avance sans précédent. A mesure que le couple de l'essor et de la raison nous ramène à la puissance, la France retrouve son rang, son attrait, ses moyens. Ainsi avons-nous pu, tout au long de cette année, élargir et approfondir nos relations africaines, les étendre en particulier à la république algérienne, à laquelle bien sincèrement nous souhaitons qu'elle s'organise dans l'ordre nécessaire, d'abord, à sa vie puis à sa prospérité. Ainsi avons-nous pu contribuer à mettre effectivement en route la communauté économique, fondée dans la capitale de l'Italie entre six états continentaux, offrir à ces mêmes états un début

2) Corpus :

d'union politique, resserrer nos rapports avec la république d'Allemagne. Ainsi avons-nous pu renforcer notre sécurité et celle du monde libre en commençant à nous doter d'une défense nationale moderne. Je ne dirais certainement pas qu'il n'y a pas d'ombres au tableau. Tout de même, je crois que, en 1962, nous n'avons pas perdu nos peines. Voici 1963 ! Françaises, à chacune de vous, Français, à chacun de vous, j'adresse du fond de mon coeur mes meilleurs voeux de nouvel an ! Et puis, en notre nom à tous, je forme pour la France le souhait immémorial : " Que l'année lui soit heureuse " ! A cet égard, sans doute, beaucoup de choses dépendront avant tout des événements, tout comme un navire sur la mer n'est le maître des vents ni des flots : un peuple ne peut à lui seul commander au calme ni au remous du monde. Mais, dans ce qui lui advient, pour combien comptent, en toute hypothèse, son effort et sa cohésion ? Travailler et rester unis, voilà quelles sont, quoiqu'il arrive, les meilleures de nos garanties. L'an dernier, pour notre bien, nous avons su nous les assurer. L'an prochain, qu'il en soit de même ! Pourquoi faire ? Mais, pour avancer ! Un peuple comme le nôtre ne prodigue pas son labeur, ne pratique pas la stabilité, n'aide pas à maintenir la paix simplement afin d'en rester à ce qui est acquis déjà. Le progrès est aujourd'hui notre ambition nationale. Progrès démographique : la France moderne pourrait compter 100 millions d'habitants. Combien seront donc bienvenus les bébés qui naîtront chez nous en 1963 ! Quant à ceux de nos rapatriés qui voudront, décidément, s'installer en métropole et, nous dont comprenons très bien les soucis, parfois les chagrins, c'est de grand coeur que nous les aiderons à y trouver, comme les autres Français leur place, leurs droits et leurs devoirs. Progrès économique, technique, scientifique, dont tout le reste dépend, qui changent à un rythme rapide, non point certes l'âme, mais la structure et la figure de la France. Notre plan règle ce développement, il nous faut l'exécuter. Progrès social, ce qui veut dire : amélioration nouvelle de la condition de tous. D'abord, des moins favorisés et, en particulier, cette fois, des gens âgés, ainsi qu'une étape de plus vers le mieux en tout ce qui concerne la vie et la valeur de la collectivité nationale : logement, éducation, hospitalisation, équipement urbain et agricole. Progrès international notamment dans les deux directions où s'exerce, au-dehors, notre effort principal : il s'agit d'abord de l'Union de l'Europe occidentale pour son économie, pour sa politique, pour sa défense, pour sa culture. Etablissant ainsi l'équilibre avec les Etats-Unis, renforçant de ce fait même l'alliance du monde libre, ouverte dans l'avenir à une Angleterre qui voudrait et qui pourrait se joindre à elle définitivement et sans réserve. Visant à organiser avec les pays de l'Est, dès lors que, un jour, ils en viendraient à la grande détente, la paix et la vie de notre continent tout entier. Il s'agit ensuite de l'aide que nous devons prêter aux peuples qui en ont besoin pour leur développement moderne et, avant tout, de notre coopération avec ceux des états d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine qui souhaitent celle de la France. Ce sont là de bien grands espoirs. Oui, mais le temps est venu où, sans tomber dans l'outrecuidance, nous pouvons et nous devons regarder loin et viser haut ! Françaises, Français, nos voeux pour la nouvelle année sont à la mesure de la France nouvelle. Vive la République ! Vive la France !

32- Vœux pour l'année 1961

Notice

2) Corpus :

Résumé :

Le général de Gaulle présente aux Français ses vœux pour l'année 1961, année qu'il envisage avec confiance malgré les temps troublés. Il souhaite que tous les Français profitent du progrès économique et social. A l'extérieur, il critique l'attitude de l'URSS "colonisatrice" et "agitatrice", et formule de grandes ambitions pour l'Europe. Il évoque ensuite la question algérienne, et demande aux Français, appelés à voter par référendum le 8 janvier, d'approuver le principe de l'autodétermination. Il laisse planer la menace de son départ en cas de réponse "négative ou confuse", et appelle à un "oui franc et massif".

Type de média :

Date de diffusion :

31 décembre 1960

Type de parole :

Petite(s) phrase(s) :

- jamais ne fut plus nécessaire notre cohésion nationale
- Pour peu que l'empire soviétique cesse de manier les torches incendiaires, tout en lançant pour la montre des vols de colombes épouvantées.

Thèmes :

- [Colonisation et décolonisation](#) > [Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes](#)
- [Colonisation](#) et [décolonisation](#) > [Guerre d'Algérie](#) > [Statut de l'Algérie](#) > [autodétermination](#)
- [Politique extérieure](#) > [Relations internationales](#) > [Guerre froide](#) > [Détente](#)
- [Politique extérieure](#) > [Relations internationales](#) > [Idéologie](#) > [Communisme](#)
- [Politique extérieure](#) > [Tiers Monde](#) > [Coopération](#)
- [Politique intérieure](#) > [Economie](#) > [Vie économique](#) > [Budget](#)
- [Politique intérieure](#) > [Economie](#) > [Vie économique](#) > [Croissance](#) > [Progrès économique et social](#)
- [Politique intérieure](#) > [Société](#) > [Mutations sociales](#)
- [Politique intérieure](#) > [Société](#) > [Vie sociale](#) > [Jeunesse](#)
- [Politique intérieure](#) > [Vie politique](#) > [Elections](#) > [Référendum](#)
- [Seconde Guerre mondiale](#) > [Monde Libre](#)

Lieux :

- [Afrique](#) > [Madagascar](#)
- [Amérique du Nord](#)
- [Europe](#) > [France](#) > [Ile-de-France](#) > [Paris](#)
- [URSS](#)

Éclairage

2) Corpus :

Le 31 décembre 1960, le général de Gaulle présente ses vœux aux Français ; il l'avait fait pour la première fois, le 1er janvier 1960.

L'un des thèmes principaux de cette allocution est l'appel que lance le Général à un " oui franc et massif " au très prochain référendum en faveur de l'autodétermination de l'Algérie (le 8 janvier). Car 1961 doit être "l'année de la paix " et le pari est risqué. En effet, début décembre, le voyage en Algérie a tourné au drame : acclamé par les Musulmans, vilipendé par les Européens, des heurts sanglants et mortels se produisent. Mais, à une semaine du référendum, le chef de l'État déclare que " c'est là la seule solution valable ". Il avertit qu'en cas de résultat négatif, il serait contraint de se retirer.

Réalisant ensuite le bilan de l'année 1960, il commence par saluer la stabilité des institutions ; il rappelle ensuite le formidable développement économique et social vers lequel la France s'achemine (le plan Pinay-Rueff qui a permis un assainissement financier, la création du nouveau Franc le 1er janvier, le IIIe Plan intérimaire pour 1960-1961). Il évoque aussi " l'extérieur " et le rôle que la France est appelée à y jouer, et tout d'abord avec les pays de la Communauté : conformément à la loi constitutionnelle de juin 1960, tous les Etats africains liés à la France ont proclamé leur indépendance. Pour ceux restés au sein de la Communauté, il promet une " coopération amicale et féconde ".

Il formule ensuite de violentes critiques à l'encontre de l'URSS : si les premiers mois de l'année sont marqués par un rapprochement (la non-condamnation de la première explosion nucléaire française à Reggane en janvier, la visite de Khrouchtchev en mars), à partir de mai, la situation se dégrade (l'échec de la conférence de Paris en raison de l'affaire de l'avion-espion américain abattu sur le territoire de l'URSS, la crise américano-cubaine, l'infiltration soviétique au Laos et au Congo belge). Surtout, ce que de Gaulle ne tolère pas, ce sont les attaques formulées par le biais de l'ONU sur la politique algérienne de la France. D'ailleurs, un mois plus tôt, il avait mis en garde contre les dangers d'une " Algérie soviétique ".

Pour s'émanciper des encombrantes superpuissances, de Gaulle mise sur la construction européenne et affirme l'un des objectifs pour 1961 : " construire l'Europe " afin qu'elle devienne " la plus grande puissance ". Deux semaines après cette allocution, la seconde étape de la construction du Marché commun sera amorcée, grâce à l'accord des Six sur la politique agricole commune (PAC).

Aude Vassallo

Transcription

Charles de Gaulle

Françaises, Français ! Je souhaite en notre nom à tous une bonne année à la France. Je le fais en toute confiance, non point que 1961 doive être une année sans épreuve, au contraire, rien n'annonce qu'elle se passera dans la quiétude, mais si l'univers est troublé, la France, elle, ne l'est pas. Solide, laborieuse, cohérente, je crois que jamais, en dépit des difficultés, elle ne fut plus capable de saisir ses propres chances et d'être utile aux hommes et à la paix. Un grand peuple, pour avancer, va forcément pas à pas, et à travers

2) Corpus :

beaucoup d'obstacles, mais l'essentiel est qu'il marche vers un but bien défini et qu'il suive constamment sa ligne. C'est notre cas et nous avançons. Aussi notre pays, moi compris, va-t-il commencer l'année avec l'esprit d'entreprise et rempli de sérénité. A l'intérieur, grâce à des institutions rendues plus stables et plus efficaces et sur la base de l'équilibre bien établi de nos finances, de nos échanges, de notre monnaie, nous poursuivrons le vaste développement scientifique, technique, scolaire, économique dans lequel nous nous sommes engagés qui est le chemin de la prospérité, du rayonnement, de la puissance et qui ouvre la carrière à une jeunesse multipliée. Mais tout comme cela s'est passé en 1960, il s'agit qu'une élévation du niveau de vie de tous corresponde à cet accroissement de l'activité du pays. Dans le courant de 1961, ce doit être le cas notamment pour les jeunes familles et pour les vieilles gens. En même temps, il nous faut continuer à baisser les barrières qui séparent les catégories sociales. Chances égales donnée aux jeunes, par l'enseignement commun, Promotion plus ouverte au long de l'échelle de la société, participation accrue des travailleurs à la marche des entreprises, accession plus large des organisations du travail et de la technique aux responsabilités régionale et nationale de l'économie française. Tel est notre but et c'est ce que nous voulons, c'est en finir avec les séquelles périmées de la lutte des classes d'autrefois, c'est intéresser au développement du pays, tout ce qui contribue et c'est accélérer le progrès par cet engagement général. Au dehors, nous sommes confrontés avec les grands problèmes qui dominent l'univers, mais sans nous laisser troubler par les cumuls que cultivent tel ambitieux ou tel démagogue. C'est ainsi que nous tenons pour naturel et en soi pour souhaitable et pour salubre, le grand mouvement qui emporte nombre de peuple d'Asie, d'Afrique, d'Amérique en retard sur notre siècle vers l'affranchissement et vers le développement. C'est de tout coeur qu'aujourd'hui, nous adressons nos souhaits aux jeunes républiques africaines et à la république malgache qui, venant de l'union française, pratiquent avec nous en toute indépendance une coopération féconde et amicale. Nous ne confondons nullement cet élan vers la liberté avec la xénophobie où se ruent les dirigeants de certains autres Etats nouveaux dépassés par la charge qu'ils doivent assumer. Nous espérons fermement que chez tous ces peuples, l'ordre et le progrès s'instaureront en définitive, malgré l'empire soviétique qui non content de coloniser 40 millions de musulmans asiates et caucasiens, et d'asservir une bonne douzaine de peuples qui lui sont complètement étrangers, encourage et exploite toutes les secousses pour prendre pied dans les pays troublés. Nous ne nous laisserons pas paralyser par cette odieuse agitation. Nous ferons donc en 1961 ce que nous avons à faire, aider à construire l'Europe qui, en confédérant ses nations, peut et doit être pour le bien des hommes la plus grande puissance politique, économique, militaire et culturelle qui ait jamais existé. Aider cette Europe rassemblée et l'Amérique sa fille, à réorganiser leur alliance, de manière à mieux défendre le monde libre et à agir en commun par toute la terre. Aider à acquérir la libre de disposition d'eux-mêmes, ceux, les peuples qui y aspirent et notamment ceux qui sont courbés sous le joug totalitaire. Aider à prendre leur part du progrès ceux qui en sont écartés. Aider l'Ouest et l'Est à en venir à la détente et au désarmement, pour peu que l'empire soviétique cesse de manier les torches incendiaires, tout en lançant pour la montre des vols de colombes épouvantées. Pour l'Algérie, nous voulons que 1961 soit l'année de la paix rétablie afin que les populations puissent décider librement de leur destin et pour que naisse l'Algérie algérienne. A cette Algérie-là qui se gouvernera elle-même qui fera leurs parts et garantira leurs droits aux diverses communautés et qui sera unie à la France dans les domaines où celle-ci peut l'aider, nous

2) Corpus :

offrons d'avance notre concours pour son développement, compte tenu non point des mythes, des regrets, des rancunes mais des facteurs réels du problème, c'est là la solution valable. Et j'invite en particulier la communauté de souche française d'Algérie, à se débarrasser décidément des troubles et des chimères qui la couperaient de la nation. Et, non seulement admettre ce que le pays va décider mais en faire son affaire, à saisir la chance nouvelle qui est offerte à sa valeur et à son énergie, car l'Algérie a besoin de la communauté française et la France a besoin d'elle. En Algérie, bien entendu, quoi qu'il arrive, la France protégera ses enfants, dans leur personne et dans leurs biens, quelle que soit leur origine, tout comme elle sauvegardera les intérêts qui sont les siens. Françaises, Français, je vous le demande, donnez au projet qui vous est soumis une approbation immense. D'abord parce que c'est le bon sens, mais aussi pour cette raison que l'enjeu dépasse de beaucoup les préférences théoriques, les intérêts particuliers, les attachements partisans et que jamais ne fut plus nécessaire notre cohésion nationale. Car s'il devait arriver par malheur que la réponse du pays fut ou négative ou indécise, en raison d'une faible majorité ou marquée par beaucoup d'absence, quelle conséquence résulterait de cette impuissance et de cette division ! Quelle excitation en recevrait les chercheurs d'aventure d'une part et, d'autre part les tenants de la subversion ? Quel prurit agiterait les clans du doute, de la hargne, du dénigrement en Algérie ? De quel découragement seraient saisis les raisonnables, de quel impulsion les furieux, dans le monde, quelle conclusion désastreuse en serait tirée quand à la capacité de la France, d'assumer la responsabilité des affaires qui la concerne, et à moi-même, vous le savez bien quel coup serait ainsi porté m'empêchant de poursuivre ma tâche. Françaises, Français, au contraire que le référendum soit positif et soit éclatant ! Voilà la nation, son gouvernement, son parlement, son administration, son armée bien fixée sur la route à suivre et sur le but à atteindre. Voilà les Algériens bien éclairés sur leur destin, voilà l'étranger bien prévenu que la France sait ce qu'elle veut et me voilà, moi-même, raffermi et plus fort pour être le guide de la France et pour élargir la porte de la paix et de la raison Françaises, Français, aujourd'hui tous ensemble, nous offrons nos vœux à la France. Le 8 Janvier, nous lui offrirons le oui franc et massif de notre espoir et de notre foi. Vive la République ! Vive la France.

33- 1972 Georges Pompidou

<http://www.ina.fr/video/CAF88044065>

Allocution du Président de la République, GEORGES POMPIDOU, à l'occasion des vœux aux français pour la nouvelle année. - PR Georges POMPIDOU : "Dans ces dernières heures de 72, je voudrais jeter un coup d'oeil sur la situation de notre pays ... par, le journal, la radio, on apprend que tout va mal !... personne ne peut nier que la situation de l'emploi au total soit satisfaisante ... personne ne peut nier que notre commerce extérieur soit plus brillant que jamais, que les mesures en faveur des bas salaires, retraites, des familles aient été importantes, que la France soit le pays qui fait le plus gros effort pour le logement ... j'ai inauguré le 2000ème km de notre autoroute, nous

2) Corpus :

construisons CEG ou un CES par jour pour nous. - Il y a je le sais la hausse des prix mais il faut savoir et je voudrais que vous compreniez qu'en Europe la hausse des prix est plus rapide que chez nous c'est un important international - le Gouvernement français a pris des mesures importantes pour freiner la hausse - elles ont écarté tout ce qui pouvait nuire aux contribuables nous allons prochainement lancer un grand emprunt qui sera un succès, nous sommes persuadés que l'activité économique en 73 sera très grande - voilà bien de l'autosatisfaction me dira-t-on ? Pourquoi serait-on insatisfait nous avons réalisé ensemble, tout cela depuis trois ans la France a bénéficié de l'ordre de la paix, de la continuité dans l'action - puisse l'année nouvelle être pour la France l'année de la sagesse - une année de satisfaction personnelle pour chacun d'entre vous - je suis convaincu que vous en avez conscience - que 1973 apporte à vous tous le bonheur, soyez certains j'y aiderai de mon mieux".

Vœux aux Corps constitués (1er janvier 1973)

Monsieur le Vice-Président, messieurs,

Je vous remercie des vœux qu'au nom de tous les Corps constitués ici représentés vous avez bien voulu, monsieur le Vice-Président, formuler à mon intention et à celle des miens. À mon tour, messieurs, je vous présente tous ceux que je forme très sincèrement pour vous-mêmes, vos familles et vos activités au service de l'État. 1972 a été pour la France, malgré d'inévitables difficultés, une année de grand progrès : le rythme de notre développement économique a été important ; nos exportations ont marqué un essor très vigoureux qui nous place désormais au quatrième rang dans le monde ; la situation de l'emploi n'est plus un sujet de préoccupation ; la croissance de la production a permis de poursuivre une politique de justice sociale et de solidarité nationale au profit des plus défavorisés, et notamment des personnes âgées, des salariés les plus modestes, des veuves, des handicapés. Vous avez tous, chacun à votre place et dans la mesure des responsabilités qui sont les vôtres, participé à cette activité de progrès et de renouvellement, marquée par l'adoption de lois importantes. Je n'en citerai que quelques unes : la réforme régionale, les lois sur l'aide judiciaire et la filiation, l'institution du Médiateur qui permettra aux simples citoyens de mieux se faire entendre et comprendre par l'administration, l'assurance vieillesse des artisans et commerçants, la généralisation des retraites complémentaires, la mensualisation du salaire minimum interprofessionnel de croissance, l'institution d'une pré-retraite en faveur des travailleurs âgés privés d'emploi. Mais il ne suffit pas de voter des lois. Il faut qu'elles soient rapidement et complètement mises en œuvre. Je souhaite, pour ma part, qu'il en soit ainsi à l'avenir, et pour cela que les décrets soient préparés en même temps que les lois dont ils assurent l'application, afin que les pouvoirs publics aient une connaissance claire de toutes les conséquences et parfois de toutes les complications pouvant résulter des réformes décidées par la loi. Ainsi l'on évitera que les citoyens ne soient légitimement déçus par la lenteur avec laquelle trop souvent les réformes se traduisent dans les faits. En outre, l'administration doit poursuivre un effort permanent de refonte des codes administratifs, en vue de la clarification et de la simplification des règlements. Elle doit viser à aider plus qu'à entraver, tendre à inciter davantage qu'à interdire. et en toutes circonstances

2) Corpus :

faciliter la rapidité, la simplicité de l'action, son efficacité. Trop de retards dans l'application des lois, trop de complications dans les solutions retenues, trop de lourdeur dans les contrôles, trop de perfectionnements dans les mécanismes nuisent en définitive aux relations entre l'administration et les Français. Le Médiateur, qui sera la voix de l'opinion publique et du citoyen face aux pouvoirs, aura pour rôle de vous aider dans cette tâche. Mais les perspectives de l'année 1973 me conduisent, messieurs, à un autre ordre de réflexion. Bientôt l'Assemblée nationale sera renouvelée. À cette occasion devront être démontrés, par delà les divergences d'opinion, la solidité de nos institutions, leur adaptation au monde moderne, le caractère durable des règles de leur fonctionnement. L'administration, dans notre pays de tradition libérale, est et doit demeurer en dehors du combat politique. Certes, la loi garantit au fonctionnaire sa liberté d'opinion. Certes, les fonctionnaires dont l'activité désintéressée et méritoire est souvent injustement critiquée, 8/10 doivent être défendus, méritent de l'être, et le seront. Mais la loi leur impose aussi, dès lors que leur activité professionnelle est en cause, une obligation de réserve qui fait la grandeur et la dignité de leur mission. A fortiori doivent-ils s'interdire en toutes circonstances d'utiliser à des fins étrangères au service public les informations qu'ils détiennent. Il s'agit là du respect d'une règle ancienne toujours confirmée, et plus encore du respect de soi-même. Il m'a paru utile, messieurs, de rappeler ce que doivent être dans une démocratie telle que la nôtre les rapports entre l'État, l'administration et les citoyens. Car tout est lié. La France a, depuis près de mille ans, un État grâce auquel elle s'est constituée, agrandie et fortifiée. Depuis près de deux siècles, elle s'est, au prix de combien de bouleversements, dotée d'une République dont les idéaux de liberté, de justice et de dignité individuelle ont assuré son prestige dans le monde. L'un et l'autre doivent être préservés, et préservés ensemble. L'autorité d'un État qui ne reposerait pas sur la confiance des Français et sur la démocratie ne serait pas longtemps supportée. Une République où chacun, et en premier lieu les serviteurs de l'État, ne tiendrait pas à honneur de défendre les institutions démocratiques et de respecter leur autorité, ne serait guère durable. En ce début d'année, c'est à l'État républicain, messieurs, que doivent aller nos vœux communs. Vive la République, Vive la France.

2) Corpus :

Sous-catégorie 2 :

**Discours d'investiture des présidents de
la 5^{ème} République française**

2) Corpus :

Corpus sous-catégorie 2 : Les discours d'investiture

Notre deuxième sous-catégorie de corpus est constituée des neuf (9) discours d'investiture des sept (7) Présidents de la 5^{ème} République française² : M. De Gaulle, M. Pompidou, M. Giscard, M. Mitterrand, M. Chirac, M. Sarkozy et le Président actuel M. Hollande. Ils sont classés chronologiquement comme suit :

1. Discours de Charles de Gaulle, prononcé en 1959.
2. Discours de Georges Pompidou, prononcé en 1969.
3. Discours de Valéry Giscard d'Estaing, prononcé en 1974.
4. Discours de François Mitterrand, prononcé en 1981 (1^{ier} mandat)
5. Discours de François Mitterrand, prononcé en 1988 (2^{ème} mandat)
6. Discours de Jacques Chirac, prononcé en 1995 (1^{ier} mandat)
7. Discours de Jacques Chirac, prononcé en 2002 (2^{ème} mandat)
8. Discours de Nicolas Sarkozy, prononcé en 2007.
9. Discours de François Hollande, prononcé en 2012.

Ces discours ont été tous prononcés directement après l'installation officielle des Présidents, dont la thématique générale est de s'adresser au public à l'occasion de la prise officielle de la fonction suprême dans l'Etat.

² Etant donné que Mitterrand et Chirac avaient tous deux gouverné deux mandats de suite.

2) Corpus :

1- Discours d'investiture de François Hollande

Président de la République

Paris, 15 mai 2012

Mesdames et Messieurs les présidents, Mesdames, Messieurs,

En ce jour où je suis investi de la plus haute charge de l'État, j'adresse aux Français un message de confiance.

Nous sommes un grand pays qui, dans son histoire, a toujours su affronter les épreuves et relever les défis qui se présentaient à lui. A chaque fois, il y est parvenu en restant lui-même ; toujours dans l'élévation et l'ouverture, jamais dans l'abaissement et le repli.

Tel est le mandat que j'ai reçu du peuple français le 6 mai : redresser la France dans la justice, ouvrir une voie nouvelle en Europe, contribuer à la paix du monde comme à la préservation de la planète.

Je mesure aujourd'hui même le poids des contraintes auxquelles notre pays fait face : une dette massive, une croissance faible, un chômage élevé, une compétitivité dégradée et une Europe qui peine à sortir de la crise.

Mais je l'affirme ici : il n'y a pas de fatalité, dès lors qu'une volonté commune nous anime, qu'une direction claire est fixée, et que nous mobilisons pleinement les forces et les atouts de la France. Ils sont considérables : la productivité de nos travailleurs, l'excellence de nos chercheurs, le dynamisme de nos entrepreneurs, le travail de nos agriculteurs, la qualité de nos services publics, le rayonnement de notre culture et notre langue. Sans oublier la vitalité de notre démographie et l'impatience de notre jeunesse.

La première condition de la confiance retrouvée, c'est l'unité de la Nation. Nos différences ne doivent pas devenir des divisions, nos diversités des discordes. Le pays a besoin d'apaisement, de réconciliation, de rassemblement. C'est le rôle du président de la République d'y contribuer : faire vivre ensemble tous les Français sans distinction d'origine, de parcours, de lieu, de résidence, autour des mêmes valeurs, celles de la République, tel est mon impérieux devoir. Quel que soit notre âge, quelles que soient nos convictions, où que nous vivions dans l'Hexagone ou dans les Outre-mers, dans nos villes, dans nos quartiers, dans nos territoires ruraux, nous sommes la France. Une France non pas dressée contre une autre, mais une France réunie dans une même communauté de destin.

Et je réaffirmerai en toute circonstance nos principes intangibles de laïcité, comme je lutterai contre le racisme, contre l'antisémitisme et contre toutes les discriminations.

La confiance, c'est l'exemplarité.

Président de la République, j'assumerai pleinement les responsabilités exceptionnelles de cette haute mission. Je fixerai les priorités mais je ne déciderai pas de tous, pour tout et partout. Conformément à la Constitution, le gouvernement déterminera et conduira la

2) Corpus :

politique de la Nation. Le Parlement sera respecté dans ses droits. La justice disposera de toutes les garanties de son indépendance. Le pouvoir, au sommet de l'État, sera exercé avec dignité mais simplicité, avec une grande ambition pour notre pays et une scrupuleuse sobriété dans les comportements. L'État sera impartial, parce qu'il est la propriété de tous les Français et qu'il n'appartient donc pas à ceux qui en ont reçu, pour un temps limité, la charge. Les règles de nominations des responsables publics seront encadrées. Et la loyauté, la compétence et le service de l'intérêt général seront les seuls critères pour déterminer mes choix pour les grands serviteurs de l'État. La France a la chance de disposer d'une fonction publique de grande qualité. Je veux lui dire ma reconnaissance et l'attente que je place en elle et en chacun de ses agents. La confiance, elle est dans la démocratie elle-même. Je crois à la démocratie locale, et j'entends la revivifier par un nouvel acte de Décentralisation en France|décentralisation susceptible de donner des libertés nouvelles pour le développement de nos territoires.

Je crois en la démocratie sociale et de nouveaux espaces de négociations seront ouverts aux partenaires sociaux que je respecterai : aussi bien les représentants des syndicats de salariés, que les organisations professionnelles. Je crois à la démocratie citoyenne, celle des associations et des engagements civiques qu'elle mobilise. Les bénévoles seront soutenus pour leur dévouement pour la République.

La confiance, elle repose sur la justice. Dans les choix. La justice, dans la conception même de la création de richesse. Il est temps de remettre la production avant la spéculation, l'investissement d'avenir avant la satisfaction du présent, l'emploi durable avant le profit immédiat. Il est temps d'engager la transition énergétique et écologique. Il est temps d'ouvrir une nouvelle frontière pour le développement technologique et pour l'innovation.

Mais la justice, elle est aussi dans la répartition de l'effort indispensable. Il ne peut pas y avoir des sacrifices pour les uns, toujours plus nombreux, et des privilèges pour les autres, sans cesse moins nombreux. Ce sera le sens des réformes que le gouvernement conduira, avec le souci de récompenser le travail, le mérite, l'initiative, et de décourager la rente et les rémunérations exorbitantes.

La justice, ce sera le seul critère sur lequel chaque décision publique sera prise, au nom de la République.

Enfin la confiance, c'est à la jeunesse que la République doit l'accorder. Je lui rendrai la place qui doit être la sienne : la première. C'est le fondement de mon engagement pour l'école de la République, car sa mission est vitale pour la cohésion de notre pays, pour la réussite de notre économie et pour la promotion de chacun. C'est la volonté qui m'anime pour rénover la formation professionnelle, pour accompagner les jeunes vers l'emploi et lutter contre toutes les précarités. Ce sera aussi la belle idée du service civique que j'entends relancer.

Mesdames, Messieurs, en ce jour, bien des peuples - et d'abord en Europe - nous attendent et nous regardent. Pour surmonter la crise qui la frappe, l'Europe a besoin de projets, elle a besoin de solidarité, elle a besoin de croissance. A nos partenaires, je proposerai un nouveau pacte qui alliera la réduction nécessaire des dettes publiques avec l'indispensable stimulation de l'économie.

2) Corpus :

Et je leur dirai la nécessité pour notre continent de protéger, dans un monde si instable, non seulement ses valeurs mais ses intérêts au nom du principe de réciprocité de nos échanges commerciaux.

La France est une Nation engagée dans le monde. Par son histoire, par sa culture, par ses valeurs d'humanisme, d'universalité, de liberté, elle y occupe une place singulière. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a fait le tour du monde. Nous devons en être, et moi le premier, les dépositaires et nous situer aux côtés de toutes les forces démocratiques du monde qui se recommandent de ces principes.

La France respectera tous les peuples, elle sera partout fidèle à la vocation qui est la sienne : défendre la liberté des peuples, l'honneur des opprimés et la dignité des femmes.

En cet instant, et j'en mesure la solennité, où je suis chargé de présider la destinée de notre pays et de le représenter dans le monde, je salue mes prédécesseurs, tous ceux qui avant moi ont eu la responsabilité de conduire la République.

Charles de Gaulle, qui a mis son prestige au service de la grandeur et de la souveraineté de la France. Georges Pompidou, qui fit de l'impératif industriel un enjeu national. Valéry Giscard d'Estaing qui relança la modernisation de la société française. François Mitterrand, pour lequel j'ai une pensée toute particulière aujourd'hui même, qui fit tant pour faire avancer les libertés et le progrès social. Jacques Chirac qui marqua son attachement aux valeurs de la République. Nicolas Sarkozy, à qui j'adresse mes vœux pour la nouvelle vie qui s'ouvre devant lui.

Mesdames, Messieurs, je veux servir une grande cause : le rassemblement, le redressement, le dépassement, et l'espoir doit en être le fil conducteur.

Vive la République, et vive la France !

2) Corpus :

2- Discours d'investiture

Président de la République

Palais de l'Élysée, le 16 mai 2007

Mesdames et Messieurs,

En ce jour où je prends officiellement mes fonctions de Président de la République française, je pense à la France, ce vieux pays qui a traversé tant d'épreuves et qui s'est toujours relevé, qui a toujours parlé pour tous les hommes et que j'ai désormais la lourde tâche de représenter aux yeux du monde.

Je pense à tous les Présidents de la Ve République qui m'ont précédé. Je pense au Général De Gaulle qui sauva deux fois la République, qui rendit à la France sa souveraineté et à l'Etat sa dignité et son autorité. Je pense à Georges Pompidou et à Valéry Giscard d'Estaing qui, chacun à leur manière, firent tant pour que la France entrât de plain-pied dans la modernité. Je pense à François Mitterrand, qui sut préserver les institutions et incarner l'alternance politique à un moment où elle devenait nécessaire pour que la République soit à tous les Français. Je pense à Jacques Chirac, qui pendant douze ans a œuvré pour la paix et fait rayonner dans le monde les valeurs universelles de la France. Je pense au rôle qui a été le sien pour faire prendre conscience à tous les hommes de l'imminence du désastre écologique et de la responsabilité de chacun d'entre eux envers les générations à venir.

Mais en cet instant si solennel, ma pensée va d'abord au peuple français qui est un grand peuple, qui a une grande histoire et qui s'est levé pour dire sa foi en la démocratie, pour dire qu'il ne voulait plus subir. Je pense au peuple français qui a toujours su surmonter les épreuves avec courage et trouver en lui la force de transformer le monde. Je pense avec émotion à cette attente, à cette espérance, à ce besoin de croire à un avenir meilleur qui se sont exprimés si fortement durant la campagne qui vient de s'achever. Je pense avec gravité au mandat que le peuple français m'a confié et à cette exigence si forte qu'il porte en lui et que je n'ai pas le droit de décevoir. Exigence de rassembler les Français parce que la France n'est forte que lorsqu'elle est unie et qu'aujourd'hui elle a besoin d'être forte pour relever les défis auxquels elle est confrontée. Exigence de respecter la parole donnée et de tenir les engagements parce que jamais la confiance n'a été aussi ébranlée, aussi fragile. Exigence morale parce que jamais la crise des valeurs n'a été aussi profonde, parce que jamais le besoin de retrouver des repères n'a été aussi fort. Exigence de réhabiliter les valeurs du travail, de l'effort, du mérite, du respect, parce que ces valeurs sont le fondement de la dignité de la personne humaine et la condition du progrès social. Exigence de tolérance et d'ouverture parce que jamais l'intolérance et le sectarisme n'ont été aussi destructeurs, parce que jamais il n'a été aussi nécessaire que toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté mettent en commun leurs talents, leurs intelligences, leurs idées pour imaginer l'avenir. Exigence de changement parce que jamais l'immobilisme n'a été aussi dangereux pour la France que dans ce monde en pleine mutation où chacun s'efforce de changer plus vite que les autres, où tout retard peut être fatal et devient vite irrattrapable. Exigence de sécurité et de protection parce

2) Corpus :

qu'il n'a jamais été aussi nécessaire de lutter contre la peur de l'avenir et contre ce sentiment de vulnérabilité qui découragent l'initiative et la prise de risque. Exigence d'ordre et d'autorité parce nous avons trop cédé au désordre et à la violence, qui sont d'abord préjudiciables aux plus vulnérables et aux plus humbles. Exigence de résultat parce que les Français en ont assez que dans leur vie quotidienne rien ne s'améliore jamais, parce que les Français en ont assez que leur vie soit toujours plus lourde, toujours plus dure, parce que les Français en ont assez des sacrifices qu'on leur impose sans aucun résultat. Exigence de justice parce que depuis bien longtemps autant de Français n'ont pas éprouvé un sentiment aussi fort d'injustice, ni le sentiment que les sacrifices n'étaient pas équitablement répartis, ni que les droits n'étaient pas égaux pour tous. Exigence de rompre avec les comportements du passé, les habitudes de pensée et le conformisme intellectuel parce que jamais les problèmes à résoudre n'ont été aussi inédits.

Le peuple m'a confié un mandat. Je le remplirai. Je le remplirai scrupuleusement, avec la volonté d'être digne de la confiance que m'ont manifesté les Français. Je défendrai l'indépendance et l'identité de la France. Je veillerai au respect de l'autorité de l'Etat et à son impartialité. Je m'efforcerai de construire une République fondée sur des droits réels et une démocratie irréprochable. Je me battrai pour une Europe qui protège, pour l'union de la Méditerranée et pour le développement de l'Afrique. Je ferai de la défense des droits de l'homme et de la lutte contre le réchauffement climatique les priorités de l'action diplomatique de la France dans le monde.

La tâche sera difficile et elle devra s'inscrire dans la durée. Chacun d'entre vous à la place qui est la sienne dans l'Etat et chaque citoyen à celle qui est la sienne dans la société ont vocation à y contribuer. Je veux dire ma conviction qu'au service de la France il n'y a pas de camp. Il n'y a que les bonnes volontés de ceux qui aiment leur pays. Il n'y a que les compétences, les idées et les convictions de ceux qui sont animés par la passion de l'intérêt général. A tous ceux qui veulent servir leur pays, je dis que je suis prêt à travailler avec eux et que je ne leur demanderai pas de renier leurs convictions, de trahir leurs amitiés et d'oublier leur histoire. A eux de décider, en leur âme et conscience d'hommes libres, comment ils veulent servir la France.

Le 6 mai il n'y a eu qu'une seule victoire, celle de la France qui ne veut pas mourir, qui veut l'ordre mais qui veut aussi le mouvement, qui veut le progrès mais qui veut la fraternité, qui veut l'efficacité mais qui veut la justice, qui veut l'identité mais qui veut l'ouverture. Le 6 mai il n'y a eu qu'un seul vainqueur, le peuple français qui ne veut pas renoncer, qui ne veut pas se laisser enfermer dans l'immobilisme et dans le conservatisme, qui ne veut plus que l'on décide à sa place, que l'on pense à sa place. Eh bien, à cette France qui veut continuer à vivre, à ce peuple qui ne veut pas renoncer, qui méritent notre amour et notre respect, je veux dire ma détermination à ne pas les décevoir.

Vive la République ! Vive la France !

2) Corpus :

3- Discours d'investiture de Jacques Chirac 2

Président de la République

Paris, 6 mai 2002

Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames, Messieurs,

Les Françaises et les Français m'ont renouvelé leur confiance. Les devoirs que j'ai envers chacun d'eux seront constamment présents à mon esprit, aujourd'hui et pour les cinq années du mandat qu'ils m'ont donné.

Ce mandat, je l'aborde animé par l'esprit de service, avec le souci de faire vivre la République, une République enracinée dans nos cœurs, une République attentive à tous, ouverte, humaine, tolérante, qui réponde aux attentes et aux besoins de chacun de nos compatriotes.

Je mesure pleinement les exigences qui s'imposent à l'exercice de la fonction présidentielle, particulièrement dans la période actuelle.

En faisant échec à la tentation de l'extrémisme, les Français viennent de réaffirmer avec force l'attachement qu'ils portent à leurs institutions démocratiques, aux libertés publiques, à notre engagement européen, à notre vocation universelle.

La première exigence, c'est celle de la cohésion nationale. La nation française, forgée par l'histoire, constitue une communauté de valeurs et de destin. Elle reconnaît la diversité, s'enrichit des différences, revendique son pluralisme. Mais dans l'écoute et le respect de l'autre, elle a toujours su privilégier ce qui unit sur ce qui sépare.

Fidèle à l'idéal humaniste qui guide le peuple français depuis la proclamation des droits de l'homme et du citoyen, je veillerai à ce que les principes de liberté, d'égalité et de fraternité inspirent constamment l'action de son gouvernement.

Cela signifie pour moi une solidarité renforcée. Une solidarité concrètement attentive aux difficultés de chaque Français. Une solidarité qui fasse reculer la précarité et qui redonne l'espoir à ceux qui l'ont perdu. Une solidarité soucieuse de la sauvegarde d'une protection sociale dont je suis le garant, pour la santé, pour la famille, pour les retraites.

Cela signifie aussi une confiance plus grande faite à nos compatriotes, par le plein exercice des libertés locales, le renouveau du dialogue social et l'accompagnement des forces vives de la nation.

Cela signifie le renforcement de l'égalité des chances, depuis l'école jusqu'à l'emploi, et l'égalité d'accès à la culture.

C'est enfin l'égalité des droits de tous partout en France. L'unité de la République s'impose à moi comme une exigence primordiale. La France doit mettre fin à des temps

2) Corpus :

où les repères civiques se sont trouvés brouillés. Elle est une et indivisible. En tout point du territoire national, chaque Français a les mêmes droits fondamentaux et les mêmes devoirs, chaque Français participe d'un même peuple, chaque Français détient une parcelle de la souveraineté nationale. Le Président de la République est le gardien de cette unité. Elle doit être respectée dans ses règles comme dans ses symboles pour lesquels tant de nos compatriotes ont perdu la vie.

Pour que ces impératifs supérieurs de cohésion nationale et d'unité de la République soient respectés, l'autorité de l'État doit être réaffirmée. Elle le sera. C'est une exigence majeure de ce quinquennat.

Le rétablissement de la sécurité des Français en dépend, c'est-à-dire leur liberté, leur égalité, leur tranquillité d'esprit, une meilleure qualité de vie permettant d'agir, d'entreprendre, de construire, de faire des projets, de s'engager. L'action est lancée. Je m'y attacherai personnellement.

En ces premières années du nouveau siècle, la France devra relever de nouveaux défis pour conforter sa place et son rang en Europe et dans le monde. Elle doit les aborder avec confiance. Ses atouts sont nombreux. Notre pays peut et doit encore les développer.

Il est bien légitime que beaucoup de nos compatriotes ressentent inquiétude et parfois angoisse face aux mouvements du monde.

La mondialisation des économies est source d'échanges, de création de richesses, d'activité et d'emplois nouveaux. Mais elle détruit d'autres emplois. Elle conduit à une exploitation non raisonnée des ressources naturelles de la planète. En France et partout dans le monde, nombreux sont les femmes, les hommes, les enfants, parmi les plus vulnérables, qui voient s'accroître la précarité de leur situation. Dans l'ordre international comme sur le plan intérieur, ils attendent des gouvernements qu'ils agissent pour que la mondialisation se fasse au bénéfice de tous dans le respect de chacun. La mondialisation des économies doit impérativement s'accompagner d'une mondialisation de la solidarité. La France, fidèle à ses traditions, doit être au premier rang de ce combat. Elle doit être la nation de ce combat.

Notre pays a un rôle essentiel à jouer pour mobiliser la communauté internationale. Il saura agir pour réduire les incertitudes et l'instabilité d'un monde troublé par les conflits entre les peuples, par le sous-développement, par la violation des libertés et des droits fondamentaux, et par l'irruption de nouvelles formes de terrorisme, dont plusieurs de nos compatriotes, hélas ! viennent encore d'être victimes.

Pour contribuer à faire progresser l'organisation du monde, la France doit être forte, affirmer sa place et son rang. Elle doit avoir l'économie d'une grande nation. Elle doit soutenir un effort militaire digne de son influence et garant de sa sécurité. Elle doit s'engager avec détermination pour que l'Europe s'exprime avec force sur la scène internationale et qu'elle ait une présence et une volonté unies. La France, enfin, doit être à la hauteur des attentes de tant de peuples amis pour lesquels la francophonie est synonyme de liberté, de justice et de culture.

Les espoirs et les attentes de nos compatriotes sont immenses. Je veux y répondre.

2) Corpus :

Ils peuvent compter sur mon engagement au service de l'intérêt général, un intérêt général qui va bien au-delà de tous les intérêts particuliers, de tous les intérêts partisans.

C'est la conception que j'ai de ma fonction.

Et c'est le mandat que les Françaises et les Français de métropole, d'outre-mer et de l'étranger viennent de me confier. Je l'assumerai.

Vive la République ! Vive la France !

2) Corpus :

4- Discours d'investiture de Jacques Chirac 1

Président de la République

Paris, le 17 mai 1995

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

En ce jour où je prends la responsabilité d'assumer la plus haute charge de l'État, je me sens dépositaire d'une espérance.

L'élection présidentielle n'a pas vu la victoire d'une France contre une autre, d'une idéologie contre une autre. Elle a vu la victoire d'une France qui veut se donner les moyens d'entrer forte et unie dans le troisième millénaire.

Le 7 mai, le peuple français a exprimé sa volonté de changement.

Je suis décidé à placer le septennat qui commence sous le signe de la dignité, de la simplicité, de la fidélité aux valeurs essentielles de notre République.

Je n'aurai d'autre ambition que de rendre les Français plus unis, plus égaux, et la France plus allante, forte de son histoire comme de ses atouts.

Je ferai tout pour qu'un État impartial, assumant pleinement ses missions de souveraineté et de solidarité, soit pour les citoyens le garant de leurs droits et le protecteur de leurs libertés. Je ferai tout pour que notre démocratie soit affermie et mieux équilibrée, par un juste partage des compétences entre l'exécutif et le législatif, ainsi que l'avait voulu le Général de Gaulle, fondateur de la Ve République. Le Président arbitrera, fixera les grandes orientations, assurera l'unité de la Nation, préservera son indépendance. Le Gouvernement conduira la politique de la Nation. Le Parlement fera la loi et contrôlera l'action gouvernementale. Telles sont les voies à suivre.

Je veillerai à ce qu'une justice indépendante soit dotée des moyens supplémentaires nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

Surtout, j'engagerai toutes mes forces pour restaurer la cohésion de la France et renouer le pacte républicain entre les Français. L'emploi sera ma préoccupation de tous les instants. La campagne qui s'achève a permis à notre pays de se découvrir tel qu'il est, avec ses cicatrices, ses fractures, ses inégalités, ses exclus, mais aussi avec son ardeur, sa générosité, son désir de rêver et de faire du rêve une réalité.

La France est un vieux pays, mais elle est aussi une Nation jeune, enthousiaste, prête à libérer le meilleur d'elle-même pour peu qu'on lui montre l'horizon, et non l'étroitesse de murs clos.

Le Président François Mitterrand a marqué de son empreinte les quatorze ans qui viennent de s'écouler.

2) Corpus :

Un nouveau septennat commence. Je voudrais qu'à l'issue de mon mandat, les Français constatent que le changement espéré a été réalisé.

Je voudrais que, plus assurés de leur avenir personnel, tous nos compatriotes se sentent partie prenante d'un destin collectif. Je voudrais que ces années, lourdes d'enjeux, mais ouvertes à tous les possibles, les voient devenir plus confiants, plus solidaires, plus patriotes, et en même temps plus européens, car la force intérieure est toujours la source d'un élan vers l'extérieur.

Avec l'aide des hommes et des femmes de bonne volonté, conformément à l'esprit et à la lettre de nos institutions, et aussi à l'idée que je me fais de ma mission, je serai auprès des Français, garant du bien public, en charge des intérêts supérieurs de la France dans le monde et de l'universalité de son message.

Vive la République. Vive la France !

2) Corpus :

5- Discours d'investiture de François Mitterrand 2

Président de la République

Paris, mai 1988

Monsieur le Président du Conseil constitutionnel,

Mesdames, messieurs,

Au seuil de ce septennat, je souhaite interpréter en peu de mots, aussi justement que possible, la volonté populaire exprimée le 8 mai. Je le ferai tourné vers l'avenir, sans égrener les comptes du passé, et je poserai cette question : Quelle leçon essentielle tirer de l'événement qui me vaut d'assumer aujourd'hui, dans la continuité de nos institutions et de mon propre mandat, la magistrature suprême ? La réponse est là, évidente : par le coeur et par la raison, la France aspire à rassembler ses forces dans le respect de ses valeurs, les valeurs de la République. Et quand je dis la France, je pense à l'immense majorité des Français.

C'est sur ce thème que je me suis engagé devant le pays. Notre peuple l'a ratifié. Au-delà des vicissitudes du moment, des hésitations, des retards, séquelles normales de nos comptétitions ou lenteurs de l'Histoire prise au piège de ses habitudes, j'entends persévérer.

Aller à l'unité et comprendre les contradictions, j'appliquerai cette paraphrase d'une expression fameuse de Jaurès à mon action de chaque jour, assuré que, pour le principal, l'amour de la patrie et l'attachement à la démocratie prendront le pas sur la querelle.

Répetons-le sans nous lasser. Ce mois de mai 1988 n'a pas vu les bons l'emporter sur les méchants - ni le contraire -. Je n'aime pas cette dialectique sommaire. Même si je crois profondément à la justesse des principes au nom desquels près de dix-sept millions de Français m'ont donné leur confiance, même si je reste ardemment attaché à l'idéal que servent les socialistes épris de liberté depuis l'aube des sociétés industrielles.

Le respect des uns pour les autres est à la base du pacte hors duquel la communauté nationale perdrait son véritable sens. Mais une France injuste est une France divisée. Une France refermée sur elle-même et sur ses divisions est ou serait inapte à gagner les enjeux qui l'attendent dans l'arène du monde, plus encore dans l'Europe sans frontières de demain. C'est pourquoi, je ne sépare pas le devoir politique d'ouverture de l'obligation sociale de solidarité, ni l'obligation de solidarité de l'esprit d'entreprise, l'esprit d'initiative dont nous avons plus que jamais besoin.

Démocratiser la société, refuser l'exclusion, rechercher l'égalité des chances, instruire la jeunesse, la former aux métiers et aux techniques qui lui apporteront la sécurité de l'emploi dans des entreprises elles-mêmes modernisées, accroître le savoir, servir la création de l'esprit et des mains, guérir la vie quotidienne du plus grand nombre des Français de ses multiples tares, et parfois de ses intolérables servitudes, priorité au

2) Corpus :

dialogue ici et là-bas à l'autre bout de la planète, voilà le chemin qu'il faut prendre, le rendez-vous auquel je vous convie si l'on veut que le "principe-espérance" triomphe des pulsions de la peur et de l'affrontement.

C'est en somme la victoire de la République qu'il nous faut ensemble assurer. La République n'appartient à personne. Nous en sommes tous, à des titres différents, les garants et les artisans. Sur le chantier de ces valeurs toujours neuves, pour ces combats de chaque jour qui se nomment liberté, égalité, fraternité, aucun volontaire n'est de trop. Nous en fêterons l'an prochain le deuxième centenaire. Que notre pays sache en garder la jeunesse, l'élan et le rayonnement |

Mes chers compatriotes, il m'incombe avant tout autre, au nom de la Nation tout entière, de faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers ou partisans. Comptez sur moi. Je n'exagérerai pas le rôle de la France si je rappelle que ce qu'elle fait et la manière dont elle agit intéresse le monde entier. On connaît son message de paix, de justice, de progrès. Je l'adresse à nouveau à tous les peuples de la terre.

Vive la République, Vive la France.

2) Corpus :

6- Discours d'investiture de François Mitterrand 2

Président de la République

Paris, 1981

Messieurs les présidents,

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

En ce jour où je prends possession de la plus haute charge, je pense à ces millions et ces millions de femmes et d'hommes, ferment de notre peuple, qui, deux siècles durant, dans la paix et la guerre, par le travail et par le sang, ont façonné l'Histoire de France, sans y avoir accès autrement que par de brèves et glorieuses fractures de notre société.

C'est en leur nom d'abord que je parle, fidèle à l'enseignement de Jaures, alors que, troisième étape d'un long cheminement, après le Front populaire et la Libération, la majorité politique des Français démocratiquement exprimée vient de s'identifier à sa majorité sociale.

Il est dans la -nature d'une grande nation de concevoir de grands desseins. Dans le monde d'aujourd'hui, quelle plus haute exigence pour notre pays que de réaliser la nouvelle alliance du socialisme et de la liberté, quelle plus belle ambition que l'offrir au monde de demain ? C'est, en tout cas, l'idée que je m'en fais et la volonté qui me porte, assuré qu'il ne peut y avoir d'ordre et de sécurité là où règnerait l'injustice, gouvernerait l'intolérance. C'est convaincre qui m'importe et non vaincre. Il n'y a eu qu'un vainqueur le 10 mai 1981, c'est l'espoir. Puisse-t-il devenir la chose de France la mieux partagée | Pour cela j'avancerai sans jamais me lasser sur le chemin du pluralisme, confrontation des différences dans le respect d'autrui. Président de tous les Français, je veux les rassembler pour les grandes causes qui nous attendent et créer en toutes circonstances les conditions d'une véritable communauté nationale.

J'adresse mes vœux personnels à M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais ce n'est pas seulement d'un homme à l'autre que s'effectue cette passation de pouvoirs, c'est tout un peuple qui doit se sentir appelé à exercer les pouvoirs qui sont, en vérité, les siens.

De même si nous projetons notre regard hors de nos frontières, comment ne pas mesurer le poids des rivalités d'intérêts et les risques que font peser sur la paix de multiples affrontements. La France aura à dire avec force qu'il ne saurait y avoir de véritable communauté internationale tant que les deux tiers de la planète 'tiers monde' continueront d'échanger leurs hommes et leurs biens contre la faim et le mépris.

Une France juste et solidaire qui entend vivre en paix avec tous peut éclairer la marche de l'humanité. A cette fin, elle doit d'abord compter sur elle-même. J'en appelle ici à tous ceux qui ont choisi de servir l'Etat 'fonctionnaires'. Je compte sur le concours de leur intelligence, de leur expérience et de leur dévouement.

A toutes les Françaises et à tous les Français, au-delà de cette salle, je dis ayons confiance et foi dans l'avenir.

2) Corpus :

Vive la République, Vive la France.

7- Discours d'investiture de Valéry Giscard d'Estaing

Président de la République

Paris, le 27 mai 1974

Messieurs les Présidents,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

De ce jour, date une ère nouvelle de la politique française. Ceci n'est pas seulement dû, M. le président du Conseil Constitutionnel, à la proclamation du résultat que vous venez de rappeler et dont, par respect pour la France et pour sa longue histoire, je mesure l'honneur. Ceci n'est pas seulement dû aux 13 396 203 femmes et hommes qui m'ont fait la confiance de me désigner pour devenir le vingtième Président de la République française. Ceci est dû en réalité à la totalité des suffrages du 19 mai 1974. Ces suffrages égaux selon la règle démocratique qu'il s'agisse de ceux des femmes et des hommes, des jeunes et des moins jeunes, des travailleurs et des inactifs, et qui se sont prononcés chacun à leur manière et selon leur préférence en témoignant leur volonté de changement.

J'adresse le premier salut du nouveau Président de la République à ceux qui dans cette compétition aspiraient à le devenir et qui avaient la capacité de le faire et notamment M. François Mitterrand et M. Jacques Chaban-Delmas. Ainsi c'est moi qui conduirai le changement, mais je ne le conduirai pas seul. Si j'entends assumer pleinement la tâche de Président, et si j'accepte, à cet égard, les responsabilités qu'une telle attitude implique, l'action à entreprendre associera le gouvernement dans ses initiatives et le Parlement dans son contrôle et dans ses droits. Je ne le conduirai pas seul parce que j'écoute et que j'entends encore l'immense rumeur du peuple français qui nous a demandé le changement. Nous ferons ce changement avec lui, pour lui, tel qu'il est dans son nombre et dans sa diversité, et nous le conduirons en particulier avec sa jeunesse qui porte comme des torches la gaieté et l'avenir.

Messieurs les présidents, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, voici que s'ouvre le livre du temps avec le vertige de ses pages blanches. Ensemble comme un grand peuple uni et fraternel abordons l'ère nouvelle de la politique française.

2) Corpus :

8- Discours d'investiture de Georges Pompidou

Président de la République

Paris, le 20 juin 1969

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs ;

Au moment où, désigné par le peuple français pour exercer la charge de Président de la République, j'en prends officiellement possession, j'évoquerai d'abord la personne du général de Gaulle. C'est lui qui a doté notre pays d'institutions grâce auxquelles nous avons pendant dix années connu la stabilité politique, dominé plusieurs crises d'une extrême gravité, et pour finir assuré sans secousses la transmission des pouvoirs présidentiels.

Durant ces dix années, le général de Gaulle a représenté ici la France avec un éclat et une autorité sans précédent. Mon devoir m'est tracé par son exemple, comme il m'est dicté par la confiance que m'a manifestée le pays. J'ai la ferme intention de le remplir dans le strict respect de la Constitution de la Ve République et avec la volonté de maintenir la dignité de la France.

Pour y parvenir, le Président de la République doit pouvoir compter sur le concours de tous ceux qui, à des titres divers, sont dépositaires d'une part de la souveraineté nationale ou incarnent l'autorité de l'Etat. C'est vous dire, Messieurs, l'importance des tâches qui vous incombent et le désir que j'ai de collaborer largement avec chacun d'entre vous, dans le cadre de vos attributions propres, comme avec les Assemblées et les corps que vous représentez.

C'est dans cet esprit que je vous assure de toute ma considération et de ma confiance.

Vive la République.

Vive la France.

2) Corpus :

9- Discours d'investiture de Charles de Gaulle

Président de la République

Paris, le 8 janvier 1959

Monsieur le Président,

Messieurs,

A tout ce que cette cérémonie comporte d'imposant et d'émouvant je suis profondément sensible.

Vos paroles, Monsieur le Président, d'une sagesse d'autant plus frappante qu'elles ont été prononcées par un grand citoyen quittant aujourd'hui avec une dignité parfaite le mandat qu'il a exercé d'une manière vraiment exemplaire ; la proclamation solennelle de l'élection du 21 décembre ; la noble adresse du Président de la Commission constitutionnelle ; la présence du gouvernement, du doyen et de l'un des membres du corps diplomatique, des présidents et des membres des bureaux de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil économique, des Premiers ministres des Etats de la Communauté, d'un maréchal de France, du Grand Chancelier de la Légion d'honneur et du chancelier de l'ordre de la Libération, des représentants de tous les corps et services de l'Etat et du commandement des armées, de la délégation de l'Académie française et de l'Institut de France, confèrent à notre réunion le caractère de majesté qui répond à son objet.

Ainsi, entrent en vigueur les institutions renouvelées de la République française et celles, nouvelles, de la Communauté. Ainsi, prend ses fonctions celui à qui l'une et l'autre ont, une fois de plus, attribué la charge de les conduire vers leur destin.

Destin de la France ! Ces mots évoquent l'héritage du passé, les obligations du présent et l'espoir de l'avenir. Depuis qu'à Paris, voici bientôt mille ans, la France prit son nom et l'Etat sa fonction, notre pays a beaucoup vécu. Tantôt dans la douleur et tantôt dans la gloire, il a durement surmonté les innombrables vicissitudes du dedans et du dehors. Au cours du dernier demi siècle, il a subi les blessures et les déchirements les plus graves de son histoire. Mais, voici qu'une occasion soudaine s'est offerte à lui de sortir du doute, des divisions, des humiliations. Voici qu'il veut la saisir en faisant passer l'intérêt général au-dessus de tous les intérêts et préjugés particuliers. Voici que le meilleur est, grâce à Dieu !, à la portée des Français, pourvu qu'ils restent fidèles à l'effort et à l'unité.

Destin de la Communauté ! Il s'agit de faire vivre cette institution magnifique qui unit, en vertu d'un contrat passé en toute indépendance, d'une part la métropole française ainsi que les départements et les territoires d'outre-mer, d'autre part, les Républiques nées dans les contrées d'Afrique, où, sous les plis du drapeau tricolore, ont fleuri la Liberté, l'Egalité et la Fraternité. Dans l'ensemble ainsi formé, une place de choix est destinée à l'Algérie de demain, pacifiée et transformée, développant elle-même sa personnalité et

2) Corpus :

étroitement associée à la France. Au milieu d'un monde dangereux, quel atout pour la paix des hommes, quelle carrière ouverte au progrès, quel honneur pour les Français et pour leurs frères africains.

L'intérêt national pour la Nation, l'intérêt commun dans la Communauté, voilà donc ce que, maintenant comme hier, j'ai le devoir de représenter et de faire valoir en tout cas, même d'imposer s'il arrivait que le salut public l'exigeât. Pour le faire, il me faut le concours de ceux qui servent la République, l'appui des hommes qui sont désormais responsables en Afrique, par dessus tout le soutien du peuple français et des peuples d'outre mer. Ce concours, cet appui, ce soutien, qui me furent naguère assurés dans les angoisses du péril national, je les demande encore une fois tandis qu'à l'horizon paraît la lumière de nos grandes espérances.

Vive la Communauté !

Vive la République !

Vive la France.

2) Corpus :

Sous-catégorie 3 :

**Sélection thématique de certains discours
des présidents de la 5^{ème} République
française**

[Accueil](#) > [Les actualités](#) > [Discours](#) > 2012

Discours lors du 4e anniversaire du Plan Alzheimer

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Palais de l'Élysée- Mercredi 1er février 2012

Mesdames et Messieurs, bonjour,
Mesdames les Ministres,

Je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui pour célébrer le 4e anniversaire du Plan Alzheimer. Ce Plan, nous l'avons voulu pour mettre toutes nos forces dans la lutte contre cette maladie. Pour comprendre cette maladie, pour la soigner et pour accompagner les malades. Ce sont trois volets indissociables. Les progrès à faire étaient considérables, il faut bien le dire. Le retard était immense. Cette maladie est un drame. Nous nous devons de répondre à la souffrance des malades et de leurs familles.

Dès septembre 2007, j'ai demandé à Joël MENARD, que je remercie, de nous apporter son expertise. Il y a quatre ans, jour pour jour, grâce à votre travail collectif, nous avons mis en place un Plan de 44 mesures qui couvre l'ensemble des aspects de la lutte contre la maladie.

Depuis 2008, avec les pilotes du Plan, parmi lesquels se trouve Roselyne Bachelot, sous l'impulsion de Florence LUSTMAN dont je veux saluer la ténacité et l'énergie, et également avec l'association France Alzheimer, chère Marie-Odile DESANA, nous nous sommes retrouvés tous les six mois, avec les ministres, pour enregistrer les progrès, les avancées, pour corriger les retards, quand il y en avait, c'est vrai, et pour progresser ensemble.

Nous avons mené un travail exemplaire. Il y avait un problème de société que tout le monde connaissait et en même temps des énergies chez les chercheurs, les soignants, dans les associations. Tout le monde était prêt à se mobiliser et pourtant la France prenait du retard. Aujourd'hui, nous avons tellement avancé que le Plan Alzheimer nous est envié, si on peut dire, dans le monde entier. Nous avons reçu à Paris le congrès international sur la maladie au mois de juillet dernier et nos amis américains nous ont dit des mots simples, je veux les citer: « Le Plan Alzheimer lancé en France en 2008 est un modèle de ce qui pourrait être fait dans d'autres pays ». Nos amis américains ne sont pas, à ce point, indulgents qu'il faille prendre à la légère les commentaires lorsqu'ils sont positifs.

Le Plan Alzheimer est regardé avec attention dans le monde entier : au Royaume-Uni, en Corée du Sud, en Inde, aux États-Unis, aux Pays-Bas, en Suède ! Oui la Suède s'intéresse à ce qu'il se fait en France sur une question sociale ! Et il y a quelques mois, un hebdomadaire français listait les 100 raisons d'être optimistes pour notre pays.

Eh bien le Plan Alzheimer était dans cette liste ! Je vous l'avoue, je n'attendais pas forcément à cette forme de reconnaissance, ni sur le Plan Alzheimer ni sur tout autre sujet mais peu importe, la souffrance est tellement grande pour les familles et les gens qui ont Alzheimer. C'est tellement quelque chose d'incompréhensible à vivre à ressentir que notre devoir, c'était de nous engager.

Bien sûr, l'heure n'est pas encore au bilan, il reste encore une année de ce Plan pour avancer et notre mobilisation doit rester sans faille.



*
* *

Mais il me semble que notre première grande satisfaction, c'est que le regard collectif de la société sur la maladie d'Alzheimer a changé.

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées sont, il faut bien le dire, des maladies dont on ne parlait pas, ou pas assez. Quand le diagnostic tombait, pour les malades, pour leurs familles, c'était le désastre, le désarroi et, en plus, ils en avaient honte.

Face au grand âge, on aurait pu choisir de baisser les bras, de cantonner nos anciens dans des hospices, au fond, des lieux de relégation. Assommer les patients, les isoler, ce n'est pas la solution que nous voulons pour notre pays. La solution, c'est une démarche éthique, c'est l'intelligence et l'humanité de la prise en charge. Le degré d'avancement d'une société se mesure au sort qu'elle réserve aux plus fragiles de ses membres. Au fond, c'est presque une question d'honneur, parce que les malades d'Alzheimer, cela pourrait être nous, cela peut être nous. On a juste eu la chance de passer au travers, provisoirement. Donc l'autre, cet étranger extraordinaire qui a la maladie, cela pourrait être quelqu'un qu'on aime et cela pourrait être nous-mêmes. Quand on traite avec dignité et respect les malades d'Alzheimer et leurs familles, on ne fait que se traiter bien nous-mêmes. Il n'y a pas de différence.

Alors au fond c'est aussi notre conception de la vie et de la dignité de la personne. Ce sont des sujets qui touchent au cur de notre condition humaine. Il ne s'agit pas d'être, à tout prix dans la modernité, simplement pour dire qu'on y est. Il s'agit de protéger des valeurs qui fondent notre société et notre conception de la personne humaine.

Avec Alzheimer, cette personne, elle est affaiblie, elle est parfois étrangère à elle-même, elle est différente, elle est extraordinairement fragile, mais elle est une personne humaine. Elle est une part de l'humanité, elle n'est pas étrangère à l'humanité. Je dirais même qu'elle est encore plus humaine, parce qu'elle est encore plus faible et qu'on peut même associer le degré d'humanité avec la faiblesse qu'on ressent pour soi ou pour les autres. Ce débat, nous l'avons eu lors de la révision des lois de bioéthique, débat qui a montré l'adhésion des Français aux différents principes qui fondent cette législation : le respect de la dignité humaine. Je voudrais dire, plus la personne est faible, plus elle est étrangère à elle-même, plus elle doit être respectée. C'est exactement le réflexe inverse à ce que j'entends parfois. C'est justement, parce qu'elle est à l'extrême limite de la faiblesse qu'elle doit être à l'extrême commencement du respect. C'est le refus de toute forme de marchandisation et d'exploitation du corps humain.

Alors avec tout le travail éthique qui a été fait autour du Plan Alzheimer, vous avez montré que cette maladie peut être prise en charge, qu'on peut même la faire reculer en faisant progresser la médecine. Afficher une priorité nationale, c'est cela.

Ce Plan, c'est un espoir pour les aidants. Cette maladie a ceci de singulier qu'elle finit inexorablement non pas à user les familles, non pas à user, mais à les épuiser. Moi je conteste le mot « usure », je dis : à les épuiser physiquement et moralement. Je veux dire aux familles que c'est parce que nous sommes conscients de cela que nous avons voulu des réponses concrètes, parce que leur engagement auprès de leurs proches force le respect.

Et dans un contexte financier dont chacun connaît les contraintes, nous consacrons 1,6 milliard d'euros au Plan Alzheimer sur la période 2008-2012. Ce n'est pas pour dire que c'est suffisant, mais je ne sais pas si vous vous rendez compte de ce que cela signifie d'extraire 1,6 milliard pour tout simplement redonner espoir.



*

Notre deuxième satisfaction, c'est d'avoir transformé cette mobilisation en réalisations concrètes.

Une prise en charge adaptée permet de réduire les troubles du comportement et surtout de moins recourir aux médicaments. Nous avons réalisé ces avancées grâce à la qualité des professionnels, hommes et femmes, chaque jour auprès des malades : ils sont mieux formés, mieux coordonnés, plus accessibles sur le territoire. Nous avons diffusé les meilleures pratiques en matière d'annonce et d'accompagnement du diagnostic.

Je pense également à la place du médecin de famille, qui connaît bien ses patients. Et renforcer la médecine de proximité, c'était renforcer l'ensemble du système de santé et soulager l'hôpital de tâches que les médecins libéraux réalisent dans de meilleures conditions. Il ne peut pas y avoir que l'hôpital dans la lutte contre Alzheimer.

Il était indispensable de valoriser la prise en charge des malades. C'est désormais chose faite grâce à la nouvelle convention médicale signée, c'est une première, chère Nora BERRA, par la quasi-totalité des syndicats médicaux et de l'ensemble de la médecine.

Cette nouvelle convention valorise l'implication du médecin généraliste, grâce à une consultation spéciale pour la maladie d'Alzheimer qui entrera en vigueur en mars. On ne peut tout de même pas comparer cette consultation avec celle pour le traitement d'une angine ou d'un rhume. Pardon de dire des choses comme cela, que je pense profondément. L'égalité, ce n'est pas de traiter toutes les consultations de la même façon : « Docteur, j'ai un rhume, j'ai une angine, j'ai la grippe ou j'ai le diagnostic d'Alzheimer ». Ce n'est pas tout à fait la même chose, on ne peut pas considérer que l'on va rémunérer les choses de la même façon.

Permettez-moi aussi de rappeler l'apport de la création des Agences régionales de santé, dont tout le monde parlait depuis 20 ans, et qui permet la coopération entre médecine de ville et médecine hospitalière.

Les nouvelles structures de terrain prévues par le Plan sont désormais une réalité.

Chacun sait l'importance de la précocité du diagnostic, évidemment, parce qu'en plus, non seulement de découvrir les ravages de cette maladie, on a compris qu'on pouvait l'attraper très jeune. Imaginons le choc, et c'est le rôle des consultations mémoires, disponibles dans plus de 500 points d'accueil hospitaliers, auxquels s'ajoutent les consultations libérales.

Les MAIA, les fameuses maisons d'accueil et d'intégration, sont la clé de voute du Plan Alzheimer. Je crois que sans créer de structure nouvelle, nous avons intégré en réseau les services Alzheimer. C'est toute la logique de cette nouvelle organisation.

Auparavant, un malade et sa famille s'adressaient en moyenne à trois structures, parfois davantage, avant de trouver la bonne prise en charge. Aujourd'hui, il y a un seul intermédiaire. Cela veut dire que l'on est plus rapide, plus humain et plus efficace.

Au total, 55 MAIA accueillent aujourd'hui les malades et leurs familles. 100 maisons supplémentaires sont en cours de sélection. Fin 2012, nous disposerons d'un réseau de 155 maisons.



Alors, bien sûr, il y a Alzheimer, et il y a aussi le problème du grand âge en général. Le niveau d'engagement de la solidarité nationale représente 25 milliards d'euros par an pour les personnes âgées. Le nombre de places en établissement capables d'accueillir des personnes dépendantes a augmenté depuis 2006 de 70 %. 70% en plus ! C'est un milliard d'euros de plus consacré à ce problème considérable.

Bien sûr, je mesure le chemin qu'il nous reste à parcourir pour la prise en charge de la dépendance. Je n'ai pas abandonné l'objectif d'avancées plus importantes.

Traiter ce dossier de la dépendance de façon exhaustive dans le contexte actuel n'aurait pas été responsable, et je l'assume. Tout simplement parce qu'on ne peut pas vouloir financer la dépendance simplement en créant de la dette et donc en reportant son financement sur les générations futures.

Je suis toujours déterminé à mettre en uvre cette réforme, je vous le dis, et je préfère le dire franchement, je me dois de tenir compte également de contraintes financières extrêmement difficiles. Et je ne pouvais pas dire aux Français : « voilà, on vous demande de travailler 2 ans de plus pour les retraites, on vous demande des efforts et, en même temps, je mets un milliard de plus pour la dépendance ». Comprenez-moi, ce n'est pas que cela n'est pas nécessaire. Bien sûr, que c'est nécessaire, mais sur mon bureau, je n'ai pas arbitré entre des dépenses non nécessaires et des dépenses nécessaires. Cela serait trop facile. Je n'ai à arbitrer qu'entre des dépenses nécessaires et des dépenses très nécessaires, voire entre des dépenses très nécessaires et des dépenses très, très nécessaires.

J'assume tout à fait la décision que j'ai prise de décaler la réforme de la dépendance. Je l'ai dit aux ministres, je ne m'abrite pas derrière elles, ce n'est pas du tout mon genre. Je préfère vous dire la vérité telle qu'elle est, je ne ferai cette réforme que quand j'aurai les moyens de la financer de façon crédible, et non pas pour créer un gouffre ou pour se trouver avec des structures dont on ne pourra pas payer le personnel, ou des structures où il n'y aura pas assez d'encadrement et qui ne pourront pas faire face. Je pense qu'il faut être sérieux. Je pense qu'il faut être raisonnable. Je pense qu'il faut prendre les bonnes décisions au bon moment.

Je rappelle juste un chiffre : en 2009, en 6 mois, les recettes fiscales de la France ont diminué de 22%. Les dépenses n'ont pas diminué de 22%, mais les recettes ont diminué de 22%.

Aider les proches, c'est aussi les informer pour qu'ils soient moins désemparés. Deux jours de formation par an sont proposés à chaque aidant familial. France Alzheimer a ainsi formé 6 000 aidants, ce n'est pas rien.

La prise en charge en établissement de soins a été renforcée. 65 unités spéciales dites cognitivo-comportementales -- c'est vraiment un vocabulaire fantastique ! On a l'air tellement savant quand on parle avec votre vocabulaire, c'est assez exceptionnel ! --, 65 existent déjà 113 sont prêtes à démarrer. Nous parviendrons à 120 unités fin 2012, conformément aux objectifs du Plan.

Soyons lucides : même si certains territoires disposent de toutes les solutions du Plan, je sais que les choses ne vont pas partout aussi vite qu'on le voudrait. Parce qu'il faut réunir des acteurs d'horizon très différents. Parce qu'il faut adapter les réponses aux spécificités locales, parce qu'il faut apprendre de nouveaux modes de prise en charge. Mais les choses avancent. Je ne suis pas du tout là pour vous dire que tout va bien, que l'on est au bout des choses, non. Je suis conscient. Personne ne peut contester que cela a progressé de façon exceptionnelle. Mais il y a des trous encore et il y a des efforts considérables à faire.



Je vois bien que si j'avais à m'occuper de quelqu'un qui avait la maladie, je dirais : « bon, allez, je veux que cela aille plus vite ». Je le comprends parfaitement bien. Mais encore une fois, il me faut arbitrer entre tellement de dépenses et de sujets.

Enfin troisième source de satisfaction, c'est la recherche.

Nous avons ainsi jeté les bases d'une recherche coordonnée qui est parvenue à présent à un niveau d'excellence mondiale.

S'est tenu à Marigny, aujourd'hui, le symposium international sur « Les avancées de la recherche ». Je salue ceux d'entre vous qui y ont participé.

Avec de nombreux chercheurs français en pointe dans ce secteur, mais aussi avec des chercheurs étrangers, vous avez fait le point de la recherche sur la maladie d'Alzheimer dans les trois grands domaines de la recherche fondamentale, de la recherche clinique et de la recherche en sciences humaines et sociales.

Je me réjouis de voir que le volet recherche du Plan Alzheimer, porté par la Fondation et son directeur Philippe AMOUYEL, que je salue, a atteint les objectifs fixés en 2008. 140 projets de recherche ont été financés pour un montant de 84 millions d'euros ; 150 chercheurs ont été recrutés, 600 médecins ont été formés à la recherche clinique.

D'autres pays ont suivi la même voie.

Franchement ce qui m'avait effrayé quand je commençais à m'intéresser à ce sujet, c'est que les médecins et les chercheurs m'ont dit : « on ne sait rien. Rien du tout ». On avait conscience qu'il y avait des plaques brunes qui se posaient sur le cerveau. Je suis aux limites extrêmes de ma connaissance technique en la matière ! Vous avez raison, je vois l'air inquiet des chercheurs : « qu'est-ce qu'il va nous dire ! ». Rien de plus. Rien de plus, si ce n'est que ce que je veux vous dire, c'est que tout ce que l'on fait pour les MAIA, le diagnostic, les aidants, c'est très bien, c'est nécessaire. Mais je dis aux chercheurs, le cur, c'est vous, c'est la guérison, c'est le médicament, c'est vous qui êtes au cur de la bataille. Vous comprenez, moi, mon rêve, c'est qu'on n'ait justement plus besoin de tout cela, parce qu'on aurait la solution. Et donc, on va continuer à mobiliser des moyens pour vous.

Il faut que la recherche médicale progresse sur ce sujet.

Je suis d'ailleurs persuadé que cette question de la dégénérescence des cellules, comme tout ce que l'on peut trouver sur Alzheimer, peut nous aider sur d'autres sujets. Je suis persuadé qu'il y a des familles de recherche sur cette question de ces cellules qui ne fonctionnent plus. Ce qui est extraordinaire, c'est qu'au lieu qu'elles meurent, elles prolifèrent, comme si le fait d'aller mal gagnait sur les cellules dans notre organisme qui vont bien. C'était un moment de vulgarisation et d'improvisation ! Voilà ce que j'ai retenu d'innombrables réunions avec des gens bien plus compétents que moi.

Je voudrais en résumé vous dire que la mobilisation pour Alzheimer, comme pour la santé, c'est notre patrimoine et donc, naturellement, que l'on soit à gauche ou à droite, c'est la santé que l'on veut mettre en priorité. Je vois bien que celui qui a une autre maladie que celle qui se trouve dans le Plan indiqué -- le cancer, Alzheimer -- peut se dire : « et moi ? » Bien sûr ! Mais quand même, j'ai fait le choix de soutenir les ministres et d'aller dans ce Plan, parce que je pense qu'il y a des maladies qui sont des véritables épidémies, épidémie non pas au sens épidémiologie, épidémie par



le nombre de familles qui sont touchées. Prenez le cancer : il n'y a pas une famille qui ne soit brisée, inquiétée par le cancer. Pour la maladie d'Alzheimer, j'ai compris que cela éviterait la panique que l'on ait un Plan, mais cela ne veut pas dire que l'on ne recherche pas pour les autres, et surtout, cela ne veut pas dire, je voudrais faire passer cette idée, que quand on cherche sur Alzheimer, on ne cherche pas pour les autres. Au fond, peut-être, que vous allez trouver des choses qui vont valoir pour d'autres maladies et que tout ceci va profiter à l'ensemble des malades. Donc, il n'y a pas de complexe à avoir de ce côté-là.

Enfin, quelles que soient les échéances qui vont occuper notre pays, tout ce que l'on fait n'a de sens que si on l'inscrit dans la durée. Vous comprenez : dans la durée. C'est dans la durée que l'on va faire des progrès. Donc, Alzheimer ne doit pas appartenir à un débat gauche-droite, un débat opposition-gouvernement, un débat de l'alternance. J'ai repris moi-même le premier Plan Cancer du Président CHIRAC, parce que j'ai considéré que cela avait été quelque chose de très important et qu'il fallait en faire un numéro deux et que cela aurait été absolument ridicule d'abandonner le Plan Cancer.

Ce que je souhaite pour le Plan Alzheimer jusqu'en 2012, c'est que nous travaillions ensemble pour un nouveau Plan, parce que ce qui compte, c'est d'inscrire notre action dans la durée.

Merci de m'avoir écouté. Puis, je voudrais vous dire une dernière chose, c'est que pour les familles qui s'occupent de leur malade, cela suscite un grand respect.

Et je voudrais remercier les chercheurs, les médecins, les professionnels qui s'occupent des personnes âgées, parce que la tentation de notre société, c'est de les mettre de côté. Il faut bien dire que les spécialités de la vieillesse, ce n'étaient pas les plus populaires parmi les étudiants en médecine, ce ne sont pas toujours les plus valorisantes spontanément.

Je veux remercier celles et ceux d'entre vous qui font le choix délibéré de s'occuper de nos compatriotes les plus âgés même si Alzheimer touche des jeunes. On en a besoin et peut-être que vous ne vous sentez pas valorisés par le regard de la société, mais vous devez être valorisés par le regard éperdu du patient et de leurs familles. Ce que je souhaite vraiment du fond du cur, c'est qu'il y ait davantage d'étudiants en médecine qui se disent : « les disciplines comme la gériatrie, ce sont des disciplines d'avenir ». Voilà, c'est de la vraie médecine, c'est même de la médecine de pointe.

Ce n'était pas du tout dans le discours, mais c'est exactement ce que je pensais.

Merci de votre attention.



Discours du Président à Bobigny sur l'emploi et la formation : "le travail est au coeur de mon action politique"

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Formation et emploi

Bobigny (Seine-Saint-Denis) - Mardi 1er mars 2011

Madame et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs,
Monsieur le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle,
Monsieur le Directeur général de Pôle emploi,
Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux et départementaux,
Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Directeur, cher Patrick TOULMET,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de conclure ce matin cette réunion de mobilisation de l'ensemble des acteurs de la politique de l'emploi.

Le sujet que vous avez traité est au centre des priorités de l'État et c'est tout le sens de ma présence parmi vous.

Le chômage est au cur des préoccupations de nos compatriotes, le travail est au centre de mon action politique.

* * *

Certes, nous avons aujourd'hui des signaux positifs : la croissance est repartie, le nombre de plans sociaux a été divisé par 2. Notre économie s'est remise l'année dernière à créer des emplois, nous avons une bonne santé de l'intérim avec 187 000 créations de postes, le nombre d'heures supplémentaires s'est élevé à 700 millions en 2010, et la dynamique de l'emploi des cadres est bonne.

Mais il reste un défi majeur devant nous : le chômage, qui a commencé à se stabiliser, n'a pas diminué autant que nous l'aurions souhaité. L'année 2010 a été marquée par une alternance de bons et de mauvais mois, même si globalement la tendance est celle d'un ralentissement de la progression du chômage. Les premiers résultats de 2011 sont encourageants avec une baisse en janvier de 20 000 demandeurs d'emploi et, pour la première fois depuis des mois, un recul du chômage de longue durée.

Mais le niveau global de l'emploi n'est pas revenu à la dimension que nous pourrions souhaiter pour nos compatriotes. Je sais que ce niveau global de l'emploi est lié en grande partie à la croissance et à la conjoncture internationale. Mais, penser que la reprise va automatiquement améliorer les perspectives serait une erreur. Je sais que dans le temps, on a



dit qu'on avait tout essayé contre le chômage et qu'il n'y avait plus rien à tenter. Je ne partage pas ce fatalisme. Je pense que tant qu'il y a des chômeurs dans notre pays, notre devoir est de nous mobiliser et d'essayer tout ce qui peut être fait pour faire diminuer leur nombre. Je ne ferai jamais partie de ceux qui pensent que sur l'emploi, l'État doit se contenter de jouer les simples spectateurs.

La meilleure preuve que le volontarisme en matière de politique de l'emploi donne des résultats, c'est la manière dont nous avons fait face à la crise, avec des moyens exceptionnels, près de 4 milliards dans le cadre du plan de relance.

Plutôt que d'indemniser les salariés une fois licenciés, nous avons aidé les entreprises à maintenir l'emploi avec l'activité partielle.

Plutôt que de verser des allocations d'assistance, nous avons préféré financer des contrats aidés.

Plutôt que de constater les destructions d'emplois, nous avons mis en place des outils pour aller chercher tous les gisements d'emploi, je pense notamment à la mesure « zéro charge » dans les très petites entreprises qui a concerné 1,2 million de personnes.

Grâce à cela, 3 millions de Français ont bénéficié de l'un de nos dispositifs.

Nous avons connu une hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 30% en 2 ans.

Mais sur les deux mêmes années, le Royaume-Uni a connu une augmentation de 50%, les États-Unis une augmentation de 100%, l'Espagne une augmentation de 121% ! Je ne dis pas ces chiffres pour m'exonérer de mes responsabilités. Je les dis pour que chacun comprenne exactement la situation. La France est avec l'Allemagne le pays qui s'en est le mieux sorti en Europe. Mais il y a une grande différence entre l'Allemagne et nous. C'est que, chaque année, l'Allemagne perd 100 000 salariés de la population active, alors que chaque année, la France augmente de 100 000 sa population active. C'est une chance pour l'avenir. Mais pour la question de l'emploi, avant même d'avoir diminué d'un seul le nombre de chômeurs, il nous faut trouver 100 000 emplois de plus. En Allemagne, avant même de commencer l'année, ils ont 100 000 personnes de moins en demandeurs d'emploi du fait de la diminution de leur population active.

Cette mobilisation pour l'emploi à laquelle j'appelle, est l'affaire de tous. Et cette bataille se gagnera sur les territoires. Tout simplement parce les réalités des bassins d'emploi sont très différentes, entre les bassins d'emploi industriels et les bassins d'emploi ruraux et agricoles. Il est donc indispensable que nous nous mobilisions au plus près des acteurs du terrain.

Dans ce cadre, les préfets ont un rôle d'animation essentiel. Je sais bien que ce n'est pas les préfets qui créent des emplois. Mais les préfets ont un rôle de mobilisation des moyens de l'État au plus proche des bassins d'emploi. Ils peuvent désormais s'appuyer sur les DIRECCTE, qui sont un acquis important de la réforme de l'État. Avec les DIRECCTE, l'ensemble des services de l'économie, de l'emploi et des entreprises sont désormais regroupés au sein d'une seule et même administration.

Il y a bien évidemment, les équipes de Pôle emploi. Je veux rendre hommage aux 45 000 agents de Pôle emploi. Je ne partage pas et je n'accepte pas les critiques dont ils ont été l'objet. Ils ont eu à faire face à la crise, et en plus, à gérer la fusion des deux administrations qui existaient auparavant. Je veux rappeler que dans la crise que nous avons connue, il n'y a eu aucun retard dans l'indemnisation, aucun. Ce n'est pas tout d'avoir son indemnisation mais c'est inacceptable quand on le l'a pas ! J'ai bien connu la crise économique de 1993, et je me souviens à l'époque des polémiques sur les retards de plusieurs mois dans l'indemnisation. Là il n'y a pas eu une semaine de retard. Je veux féliciter Pôle emploi pour cette action.



Chaque usager du service public de l'emploi doit savoir ce à quoi il a droit et doit obtenir une solution à ses problèmes.

Pour les usagers, la fusion doit être source d'amélioration, notamment pour les entreprises. Il est absolument crucial d'améliorer la réponse en termes de satisfaction d'offres d'emploi. La durée moyenne entre le moment où une offre est déposée par une entreprise et le moment où elle est satisfaite est de 33 jours. Tenez-vous bien, si l'on baisse d'une journée ce délai, c'est 10 000 chômeurs en moins ! Je le dis aux directeurs de Pôle emploi, 33 jours entre une offre d'emploi déposée et un emploi mis en face de cette offre d'emploi. Chaque fois que vous réduisez ce délai d'une journée, vous faites baisser le nombre de chômeurs de 10 000. Cela vaut le coup. Après vous avoir félicité pour votre travail, je vais vous fixer votre feuille de route : « allez plus vite pour fournir les offres d'emploi ». C'est possible, et c'est ce que nous allons faire

En matière d'emploi, je suis bien convaincu qu'avoir une multiplicité d'acteurs, c'est multiplier les solutions. Il n'est pas acceptable que des questions de frontières, de soi-disant « pré carré », nous fassent perdre du temps. Nous avons le devoir de jouer collectif.

Avec le Premier ministre, nous avons décidé de mettre à votre disposition des moyens supplémentaires très importants: un demi-milliard d'euros seront dégagés cette année en plus. En cette période contrainte pour nos finances publiques c'est un effort absolument exceptionnel. Et parce qu'il est hors de question d'augmenter les déficits, je le dis, sous contrôle de mon ami Pierre MEHAIGNERIE, ce demi-milliard d'euros que nous donnons au ministère de Xavier BERTRAND, nous le récupérerons sur des économies parallèles sur les autres ministères. Je ne veux pas que la France se trouve dans la situation de certains pays européens. Nous avons pris des engagements de réduction de déficit, ils seront respectés. Le demi-milliard que nous dégageons pour l'emploi, nous l'économiserons dans les autres ministères. Tout autre choix serait irresponsable.

Qu'allons-nous faire avec ces moyens supplémentaires ? Nous allons financer davantage de contrats aidés. Parce qu'un contrat aidé, c'est d'abord un contrat de travail, pour une personne généralement en grande difficulté sociale, qui court le risque de basculer dans l'exclusion et qui, sans contrat aidé, n'a aucune chance de retrouver un contrat dans une entreprise. J'assume mon choix : plutôt que d'indemniser un demandeur d'emploi, je préfère qu'on lui finance un contrat aidé ou une formation pour qu'il puisse se reconverter.

Mais ces contrats aidés doivent être fléchés sur les chômeurs de longue durée. C'est pour des gens qui sont éloignés de l'emploi, ce n'est pas pour des jeunes de 22 ans, à bac +5. Cela doit être bien compris entre nous. Le contrat aidé, c'est pour une population bien précise.

Grâce à vous, Mesdames et Messieurs, en 2010, ce sont près de 520 000 contrats aidés qui ont été conclus, soit le niveau le plus élevé depuis 10 ans. Nous allons mettre 250 millions d'euros supplémentaires pour financer 50 000 contrats aidés de plus par rapport à ceux déjà budgétés. Et je le dis à Éric RAOULT, à Jean-Christophe LAGARDE, à tous les élus de la Seine-Saint-Denis, à vous Monsieur le Président, nous allons faire un effort spécifique sur les contrats d'autonomie, qui sont des contrats pour les jeunes des quartiers qui ont fait la preuve de leur efficacité : 7 000 supplémentaires seront financés en 2011. Je sais pouvoir compter sur l'énergie de Maurice LEROY pour s'assurer de leur bonne mise en œuvre sur le terrain. Je demande une chose à tous les responsables qui sont ici, c'est de s'assurer que ces outils soient bien ciblés sur ceux qui en ont besoin. Les contrats aidés, ce sont pour les personnes éloignées depuis très longtemps de l'emploi, qui n'ont aucune chance de trouver un emploi sans eux. Et les contrats d'autonomie, ce sont pour les jeunes des quartiers qui, en plus d'une exclusion sociale et d'une absence de formation, doivent faire face à un handicap supplémentaire du fait de leur origine géographique, les quartiers, ou de l'origine de leurs parents.



Chacun doit se sentir concerné. J'en appelle en particulier aux départements, Monsieur le Président, qui peuvent accompagner et compléter notre action en matière de contrats aidés pour les bénéficiaires de RSA. C'est une question d'intérêt général. Au lieu de financer une allocation, ils verseront le montant équivalent pour payer un contrat aidé, et permettre à un demandeur d'emploi de retrouver un travail et un salaire. Toute notre idée est très simple. L'objectif n'est pas que le chômage soit le moins pénible, l'objectif est que chacun puisse trouver une formation ou un contrat. Au lieu de mettre de l'argent pour que les gens restent chez eux à déprimer, on va mettre de l'argent pour que les gens trouvent une formation ou un contrat. C'est clair, cela ne coûte pas plus cher mais cela donne une utilité sociale et économique à une personne désespérée parce qu'elle n'a rien.

Les contrats aidés c'est utile dans une période comme celle que nous vivons, mais ce n'est pas toujours suffisant pour recréer des perspectives. La formation doit être au cur de nos efforts, car elle est la meilleure arme anti crise et le meilleur passeport vers la reconversion professionnelle. Nous allons augmenter de 30% le budget de formation de Pôle emploi en faveur des demandeurs d'emploi : concrètement, cela se traduira par 15 000 entrées en formation supplémentaires pour Pôle emploi, soit 130 000 entrées en formation pour Pôle emploi en 2011. Les régions ont des compétences très importantes en matière de formation des demandeurs d'emploi, elles devront accompagner cet effort.

Ces efforts de l'État doivent se conjuguer avec les dispositifs que les partenaires sociaux sont en train de négocier, notamment sur deux dossiers. Le premier est celui de l'indemnisation des chômeurs en fin de droit qui suivent une formation. Xavier BERTRAND va discuter avec les partenaires sociaux afin d'étendre à tous les chômeurs qui arrivent en fin de droits à l'assurance chômage la « Rémunération de Formation Pôle Emploi ». Enfin, pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi licenciés économiques, Xavier BERTRAND proposera aux partenaires sociaux de fusionner en un dispositif unique le contrat de transition professionnelle et la convention de reclassement personnalisée, dans une logique de sécurisation des parcours professionnels, afin d'offrir à tous les salariés licenciés économiques les mêmes droits et le même accompagnement sur l'ensemble du territoire. Il n'y a aucune raison, après avoir conduit les expérimentations sous l'excellente impulsion de Jean-Louis BORLOO, qu'il y ait des bassins d'emplois où les demandeurs d'emploi soient indemnisés pendant un an avec des obligations de formation et d'autres où il n'existerait pas de tels dispositifs. Il faut que nous aboutissions, cher Xavier BERTRAND, avant l'été.

* * *

Nous sommes dans un lieu un peu inattendu pour une telle réunion de mobilisation pour l'emploi. Pourquoi l'avons-nous choisi avec Xavier BERTRAND et Nadine MORANO ? Parce que nous avons souhaité que cette réunion se tienne ici, au campus de l'entreprise et des métiers de Bobigny. Ce choix n'est pas anodin car ce campus représente sans doute ce qui se fait de mieux en termes de formation pour les jeunes. Plus de 1 600 jeunes hommes et femmes sont ici accueillis, se forment aux métiers de l'artisanat, cher Frédéric LEFEBVRE, pour être boulangers, pâtisseries, plombiers, carrossiers, prothésistes. C'est un campus qui représente la réussite pour tous ces jeunes, dont la plupart sont issus de Seine St Denis : la moitié de ceux qui sont formés ici travaillent dans une entreprise de ce département. Et 70% trouvent un emploi dès leur sortie de formation.

Je dis, mes chers compatriotes, à tous les parents : « l'apprentissage, c'est 70% des jeunes qui, à la fin de leur formation, trouvent un emploi ». Est-ce que cela ne vaut pas le coup de tenter l'apprentissage par rapport à la formation générale et à la formation théorique ? Au fond, on me dit toujours : « il faut faire une campagne de communication pour favoriser l'artisanat, l'apprentissage, la formation en alternance ». Mais il n'y a qu'une seule chose à dire dans cette campagne, c'est que si vous choisissez pour vos jeunes l'alternance, vous avez la quasi-certitude qu'ils aient un emploi. Si vous choisissez la formation générale et théorique, vous avez une chance sur deux qu'il soit au chômage. Est-ce qu'il y a d'autres messages plus importants ? Est-ce qu'on a besoin de montrer simplement des photos



d'apprentis ? Ou est-ce que ce chiffre-là ne porte pas en lui-même les données du choix ? Avec l'apprentissage, c'est un travail. Avec la formation générale, c'est une chance sur deux d'avoir un travail, une chance sur deux d'être au chômage.

Je veux saluer le président Patrick TOULMET, la région, le département, Monsieur le Président. Depuis 30 ans, regardons la situation en face, gauche et droite, chaque gouvernement a affirmé faire de l'accès à l'emploi des jeunes sa priorité. Tous. Tous nous avons fait des discours définitifs sur le sujet. Certes, selon que l'on soit de gauche ou de droite, on peut trouver que le discours des uns était meilleur que le discours des autres, mais il disait la même chose. Et puis ils ont fait la même chose, gauche et droite confondues. Depuis 30 ans, le taux de chômage des moins de 25 ans est constamment resté le double de celui du reste de la population ! Donc ne nous donnons pas de leçons les uns les autres, cela ne sert à rien. Et les Français ne sont pas dupes. Avec une situation encore pire pour les jeunes des quartiers : 40% d'entre eux sont sans emploi. Croyez-moi, cela ne change pas quel que soit le gouvernement, quelle que soit la majorité ! Alors est-ce que l'on continue ou est-ce que l'on change ? Je propose que l'on change. Et tous ensemble, pas les uns contre les autres, juste tous ensemble.

Il est temps de tirer les leçons de ce que j'appellerai un échec collectif. Est-ce que l'on regarde la réalité ou est-ce qu'on la subit ? Je ne crois pas à un plan miracle. Mais il y a des solutions qui existent et qui fonctionnent. C'est très simple, regardons l'Allemagne : 2/3 des jeunes y sont formés par l'alternance, contre 1/3 des jeunes en France. Voilà la différence : 2/3 en Allemagne d'alternance, 1/3 en France. La stratégie et l'objectif sont limpides, on va combler notre retard.

L'alternance c'est une formule gagnante pour tout le monde.
Nous allons donc nous fixer des objectifs ambitieux et prendre des décisions.

Objectif : on va passer de 600 000 à 800 000 jeunes dans les trois années qui viennent, et 1 million à terme, c'est possible.

Je crois que sur l'analyse, tout le monde est d'accord. Mais combien de fois ai-je entendu : « l'alternance, c'est bien, mais le problème, c'est que le recrutement, c'est un véritable parcours du combattant ». Trouver un candidat, identifier le contrat, comprendre les règles applicables, enregistrer le contrat, demander des aides. Heureusement que l'on favorise l'alternance, qu'est-ce que cela serait si on ne la favorisait pas ? Les obstacles sont innombrables.

Xavier BERTRAND et Nadine MORANO ont beaucoup travaillé, je les en félicite, et nous allons proposer un plan qui s'articule autour de 3 axes principaux.

Le premier consiste à inciter à l'embauche de jeunes par les entreprises.

Aujourd'hui, les entreprises de plus de 250 salariés sont soumises à une obligation d'avoir dans leurs effectifs 3% de jeunes en alternance ; en dessous de ce seuil, une majoration de la taxe d'apprentissage s'applique. Ce système a eu un impact indéniable, mais il pose 2 problèmes : ce système est injuste puisque le montant de la surtaxe est uniforme, quel que soit le taux d'alternants atteints, que vous n'en ayez aucun ou que vous les ayez presque tous. C'est injuste. Ce système est déséquilibré, puisqu'il ne joue que sur la sanction et n'encourage pas à l'inverse les comportements vertueux. Il y a même certaines entreprises qui préfèrent payer la taxe plutôt que de s'ouvrir à des alternants. Nous allons donc modifier ce système pour le rendre plus efficace, plus juste, plus incitatif. Les grandes entreprises devront embaucher 4% d'alternants. Mais en contrepartie, nous allons moduler la surtaxe, pour faire en sorte que celui qui ne fait aucun effort soit davantage pénalisé que celui qui est juste en dessous du seuil. Mon objectif n'est pas d'engranger des pénalités, c'est au contraire qu'aucune entreprise ne soit pénalisée parce que toutes les entreprises se seront



engagées en matière d'alternance.

En contrepartie de ce malus, le gouvernement va mettre en place un bonus pour les entreprises qui dépassent le quota des 4%, qui prendra la forme d'une réduction de charges. Les entreprises qui ne s'ouvrent pas à l'alternance seront sévèrement sanctionnées. Les entreprises qui remplissent presque leurs objectifs seront très peu sanctionnées. Les entreprises qui dépassent leurs objectifs seront récompensées par des allègements de charge. Je crois que ce système est un système pertinent qui va pouvoir ouvrir les portes des entreprises aux jeunes.

Quant aux entreprises de moins de 250 salariés, qui ne sont pas soumises à ce quota, elles bénéficieront d'une aide à toute embauche supplémentaire, qui concernera aussi bien le contrat d'apprentissage que le contrat de professionnalisation. C'est un point sur lequel les partenaires sociaux sont très attachés. Xavier BERTRAND et Nadine MORANO vont le mettre en place.

Nous allons réorienter les financements issus de la taxe d'apprentissage vers l'apprentissage. Quand même, c'est extraordinaire ! Il y a une taxe d'apprentissage et seulement la moitié du produit de la taxe d'apprentissage va à l'apprentissage. La part qui ne va pas directement à l'apprentissage sera maintenue en valeur absolue, mais réduite progressivement en proportion. Cela permettra de dégager entre 50 à 90 millions de plus par an pour financer l'apprentissage. Je sais que c'est un sujet sensible pour certaines grandes écoles mais c'est une incitation très forte pour toutes les écoles à créer des places en apprentissage. Il faut savoir ce que l'on veut. On veut davantage de jeunes en alternance, il faut que la taxe d'apprentissage aille davantage à l'apprentissage.

Le 2nd volet de notre plan, c'est la modernisation et le développement de nos capacités de formation et d'hébergement. L'hébergement est un enjeu spécifique pour les jeunes apprentis, parce qu'ils doivent se rendre alternativement dans leur organisme de formation, puis sur leur lieu de travail, ce qui les oblige à disposer d'une double, voire parfois d'une triple résidence en fonction de l'éloignement. Il faut lever ces obstacles. Je me réjouis que les partenaires sociaux aient engagé une négociation en vue de mieux réorienter les fonds du 1% logement en direction des jeunes en alternance. Je vous annonce que l'Etat va mobiliser 250 M supplémentaires prélevés sur le grand emprunt pour créer 15.000 places supplémentaires d'hébergement pour les jeunes apprentis. Les appels à projet ont été lancés et Nadine MORANO et Xavier BERTRAND présenteront les premiers projets sélectionnés dans quelques semaines.

Il faut également plus de places en centres de formation. Nous avons dégagé 250 M dans le cadre du grand emprunt pour augmenter le nombre de places en centres de formation. Dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens en cours de négociation avec les régions, c'est 350 M par an que l'Etat va engager. Je souhaite que les régions prennent toute leur place dans cette mobilisation en faveur de l'alternance. Je propose une règle simple, Monsieur le Vice-président, chaque fois que l'Etat met un euro pour l'apprentissage, je demande que les régions mettent un euro. Un euro pour l'Etat, un euro pour les régions. C'est simple, c'est équitable et cela sera efficace.

Mais tout ceci ne pourra fonctionner, et c'est le 3ème volet de notre plan, que si l'on facilite la mise en relation des jeunes, des entreprises, et des centres de formation.

Trouver une entreprise pour un jeune est souvent compliqué. Nous allons créer un portail de l'alternance. Ce portail aura une double fonction : il constituera une bourse des emplois, permettant à une jeune d'avoir accès à l'ensemble des offres en alternance sur un territoire et surtout sur un secteur professionnel. Et ce sera un outil de simplification des procédures administratives : car avec ce portail, les procédures seront dématérialisées. Une entreprise pourra par exemple disposer d'un calcul et d'un paiement automatisé des charges sociales, comme cela existe dans le domaine des particuliers employeurs avec le système du chèque emploi service.



Je voudrais enfin terminer sur un sujet capital à mes yeux. Nous allons donner aux jeunes apprentis les mêmes droits que n'importe quel jeune étudiant ! Il y a tout de même une forte contradiction de notre société, qui ne cesse de promouvoir l'apprentissage, mais au sein de laquelle le statut d'un apprenti est inférieur au statut d'un étudiant.

Aujourd'hui, un jeune qui a fait le choix de l'apprentissage n'a pas les mêmes tarifs qu'un étudiant lorsqu'il va dans un restaurant universitaire ou n'a pas les mêmes tarifs lorsqu'il veut accéder à un logement étudiant. Cela n'est pas acceptable ! Je vous annonce que désormais les apprentis auront les mêmes droits que n'importe quel étudiant lorsqu'ils se rendront dans un restaurant universitaire ou pour accéder à un logement.

Pour atteindre nos objectifs, j'insiste sur le rôle que doivent jouer les préfets, les DIRECCTE, Pôle emploi et les missions locales. Aujourd'hui seulement 10% des contrats en alternance sont conclus par des jeunes suivis par les missions locales. Il faut augmenter ce chiffre. Il faut que chaque chef d'entreprise soit au courant que s'il recrute un jeune en contrat d'alternance, il bénéficiera d'une réduction de charges. Nous allons continuer à nous appuyer sur les développeurs de l'alternance qui ont fait la preuve de leur efficacité pendant la crise pour prospecter les entreprises et aller chercher des offres : 135 000 entreprises ont été contactées, et grâce à eux, 28 000 contrats d'apprentissage et

12 000 contrats de professionnalisation ont été signés.

Si nous n'allons pas chercher un par un les acteurs économiques, nous n'atteindrons pas l'objectif de 800 000 jeunes en alternance. Il en va de l'avenir de milliers de jeunes qu'il faut aider à percer le plafond de verre qui les empêche de mettre un pied dans l'entreprise.

Il faut continuer à mobiliser les différents acteurs de l'alternance, les entreprises et les branches professionnelles. Certaines branches ou entreprises ont une attitude remarquable : je pense à la branche chimie, qui s'est fixée comme objectif de doubler ses effectifs d'apprentis d'ici 5 ans ; je pense à l'entreprise CASINO qui recrute plus de 5% d'apprentis dont 80% sont embauchés par le groupe à l'issue de leur formation, je pense à VEOLIA qui a créé son propre campus.

Mesdames et Messieurs,

Vous l'avez compris, nous avons mis beaucoup de moyens sur la table. Notre stratégie est claire : l'apprentissage, l'ouverture des entreprises aux jeunes. Votre mobilisation est absolument indispensable pour que l'on pilote tous ces dispositifs au plus proche du terrain. Je suis persuadé que nous aurons des résultats à la hauteur de notre engagement. Je fais toute confiance aux ministres Xavier BERTRAND et Nadine MORANO pour porter et développer cette politique. Nous la suivrons bassin d'emploi par bassin d'emploi. Nous regarderons les résultats bassins d'emploi par bassin d'emploi. Je vous demande également dans la gestion des contrats de penser que l'année dure douze mois, et de bien veiller à qui vous les donnez. Et je dis aux représentants des régions comme des départements, que l'enjeu est un enjeu stratégique pour la société française, il n'est pas un enjeu partisan. C'est tous ensemble que nous devons nous mobiliser.

La reprise économique est là. Cette reprise économique, nous devons en profiter, mais elle ne suffira pas à résoudre le problème des chômeurs de longue durée et le problème des jeunes au chômage. Cette génération de jeunes nous jugera sur notre engagement et sur nos résultats. J'ai bien l'intention que nous soyons au rendez-vous de leurs attentes. Je sais que leurs attentes sont immenses. Ils ont raison. Mais on n'a pas le droit de dire non à des jeunes qui veulent travailler. On a droit de ne pas écouter des demandes qui sont des demandes qui ne sont pas tout à fait conformes à l'idée que je me fais de la nécessité de travailler davantage dans la compétition internationale.



Mais en revanche, quand des jeunes nous disent : « on veut une formation, on veut un travail », on n'a pas le droit de leur refuser cette chance. On n'a pas le droit. Je me sens à l'aise pour dire à telle ou telle catégorie : « non, on ne peut pas, on n'a pas les moyens, on a trop de déficit pour satisfaire à la demande que vous présentez ». Mais on n'a pas le droit de dire à des gens, à des jeunes qui veulent travailler : « non, il n'y a pas de travail pour vous ou il n'y a pas de formation pour vous ». Cela, ce n'est pas possible. Parce que cela est inacceptable et c'est incompréhensible. C'est dans ce sens que j'appelle à cette mobilisation. Et cher Patrick TOULMET, voilà pourquoi nous avons décidé de nous mobiliser ainsi.

Enfin, je voudrais dire au Préfet de la Seine-Saint-Denis, combien je lui suis reconnaissant pour son travail et pour son engagement.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.



Discours de M. le Président de la République

La Seyne-sur-mer -- Mardi 1er décembre 2009

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président de la Région,
Monsieur le Maire de Toulon, cher Hubert,
Mesdames et Messieurs les élus,
Et si vous me le permettez, chers amis,

C'était le 25 septembre 2008 ici même à Toulon. La crise financière qui couvait depuis des mois venait subitement de s'aggraver. Une banque américaine venait de faire faillite, déclenchant une crise de confiance dans le monde absolument sans précédent. Chaque jour grandissait la menace que les banques ne pourraient plus se financer. L'argent ne circulait plus. Le prêteur avait peur de prêter et l'emprunteur, peur de ne pas pouvoir rembourser. Les risques brusquement devenaient si grands que plus personne ne voulait en prendre. Le monde se trouvait à la merci d'une panique qui de proche en proche pouvait provoquer l'effondrement de tout le système bancaire mondial, incapable de rembourser les dépôts.

C'est dans ce contexte dramatique que j'ai voulu m'adresser aux Français pour leur dire la vérité alors que tant de voix m'appelaient à ne rien dire parce qu'en disant la vérité, me conseillaient-on, j'aurais pris le risque d'aggraver l'inquiétude et donc de précipiter davantage la crise. Moi, je pense que l'on ne gagne pas la confiance par le mensonge. J'étais convaincu au contraire qu'il fallait prendre le risque de dire la vérité aux Français pour que la parole publique reste crédible au milieu de la tempête, car il ne restait plus que la parole publique.

De Toulon, je m'adressai donc à vous, mes chers compatriotes. Je vous ai dit combien cette crise était grave, qu'il s'agissait d'une crise mondiale et que la France ne serait pas à l'abri. Je vous avais donné ma parole que l'État ferait son devoir, que l'État protégerait vos économies, que l'État ne laisserait aucune banque faire faillite car c'est de cela même que nous parlions il y a quatorze mois.

Ce n'était pas si évident de vous dire cela, après trente ans de désengagement de l'État dans la politique économique, après trente ans de triomphe de l'idéologie des marchés censée avoir toujours raison, après trente ans pendant lesquels l'État avait passé plus de temps à dépenser de l'argent pour réparer les conséquences des difficultés économiques que pour en supprimer les causes. Et de ce côté-là convenons que gauche, droite, chacun en a sa part.

Ce n'était pas si évident pour la France d'être le premier pays à s'engager aussi nettement dans cette voie alors que tant de pays, y compris en Europe, ne voulaient pas entendre parler d'aide publique aux banques et aux entreprises, ne voulaient pas entendre parler de régulation et ne voulaient pas entendre parler de relance.

Le temps n'est pas à l'autosatisfaction, qui serait choquante, alors que le chômage continue d'augmenter et que tant de nos compatriotes se débattent dans les difficultés. Mais au bout d'un an, j'ai éprouvé le besoin de vous rendre compte



de ce qui a été mis en œuvre. Ici, à Toulon, il y a quatorze mois, j'ai posé un diagnostic. Où en sommes-nous ? Qu'avons-nous fait ? Que reste-t-il à faire ? Je voudrais reprendre, si vous me le permettez, les engagements qu'au nom de la France, de l'État, j'avais pris ici à Toulon. Et je voudrais vous dire que ces engagements ont tous été scrupuleusement tenus.

J'avais pris un engagement qui avait beaucoup fait polémique : aucune banque ne ferait faillite, aucun dépôt ne serait perdu. Parce qu'on voyait arriver les gens, affolés pour leurs économies, aller au guichet de leur banque demander qu'on les rembourse. Le monde a connu cela. En sauvant les banques, ce sont les économies et les emplois de tous les Français qui ont été sauvés. En apportant aux banques françaises des fonds propres et en garantissant leur refinancement, l'intervention de l'État a permis que le secteur bancaire puisse continuer à fonctionner. Les sommes engagées par l'État -- et j'en ai pris la responsabilité -- ont été énormes. Je me souviens parfaitement de la polémique ; on disait : « Le Président fait valser les milliards pour les banques et qu'y a-t-il pour nous ? »

Aujourd'hui, on peut faire le bilan : le plan bancaire français, qui a sauvé les banques et vos économies, n'a pas coûté un centime d'euro au contribuable français, pas un seul. C'est un engagement que j'avais pris. Mieux que cela : il est venu le temps pour moi de rendre des comptes. Le plan bancaire français a rapporté aux finances publiques 2,2 milliards puisque l'argent qu'en votre nom nous avons prêté aux banques nous a rapporté les intérêts de cet argent. D'ores et déjà, sur la vingtaine de milliards d'euros que nous avons engagés, 13 ont été remboursés par les banques françaises. J'avais promis qu'aucune banque ne ferait faillite, qu'aucun d'entre vous ne devrait aller chercher ses économies ou ne serait spolié, et que le plan bancaire ne coûterait pas un centime au contribuable. Les résultats sont là. Il ne s'agit pas d'autosatisfaction, il s'agit, mes chers compatriotes, de savoir qui a dit la vérité au moment où la crise frappait le plus fort.

Alors on me dit : « Mais pourquoi n'êtes-vous pas devenu actionnaire des banques ? » Dois-je comprendre qu'il fallait que, moi aussi, je joue à la bourse avec votre argent, que je ramasse les actions des banques à la corbeille pour devenir actionnaire minoritaire ? C'est cela qu'on voulait que je fasse de votre argent ? J'ai voulu sauver les banques et je n'ai pas voulu que l'État fasse le métier des banques à la place des banques. Et moi-même qui, au nom de la France, dénonçais le capitalisme de la spéculation et du court terme, en achetant des actions des banques en pleine crise, qu'est-ce que j'aurais fait, si ce n'est de la spéculation et du court terme ?

Alors d'autres me disent : « Pourquoi n'avez-vous pas nationalisé les banques ? » J'aimais mieux l'époque de François MITTERRAND, qui disait ni/ni : au moins il avait compris quelque chose. Vous pensez que, si j'avais nationalisé les banques, mis un fonctionnaire à la tête de toutes les banques, cela aurait mieux été pour l'économie française ? Vous pensez vraiment que cela aurait sauvé notre économie ? En vérité, nous n'avons racheté qu'une seule banque, la banque Dexia, la banque des collectivités locales, parce qu'elle était dans une situation où il fallait la sauver, et je ne le regrette pas. Mais on ne peut pas à la fois demander aux banques de mieux faire leur métier en analysant mieux le risque de non-remboursement et les obliger à prêter n'importe comment.

Dans le même temps, je sais parfaitement qu'il y a eu un resserrement du crédit des banques qui a été dans bien des cas inacceptable, selon cette détestable habitude qui consiste à vouloir prêter à ceux qui n'en ont pas besoin et qui fait que des périodes de bulle, où l'on prête n'importe comment à n'importe qui, sont suivies de périodes de restriction où l'on ne prête plus à personne. C'est la raison qui nous a amenés, avec Christine LAGARDE, à créer un médiateur du Crédit. Cela ne devait pas être une si mauvaise idée puisque Madame MERKEL vient de décider aujourd'hui même de doter l'Allemagne d'un médiateur du Crédit. Je me réjouis que l'Allemagne prenne la même décision que nous ; nous l'avons prise l'année dernière. Cette méthode nouvelle a permis de traiter 11 700 cas d'entreprises qui avaient un désaccord avec leurs banques. Nous avons trouvé sur les 11 700 cas une issue favorable pour plus de 8 000



entreprises, sauvant ainsi 160 000 emplois.

Après la crise financière, nous nous sommes trouvés confrontés -- et je vous l'avais dit aussi à Toulon, car c'était évident -- à une crise économique sans précédent. Il y a eu d'abord la crise financière, puis la crise économique. Et il fallait à tout prix éviter que ne s'enclenche le cercle vicieux qui conduirait inmanquablement à la dépression qui était en vérité le scénario de la Grande Crise des années trente (crise financière, récession économique, moins de crédits, plus de rigueur et, à l'arrivée, la catastrophe).

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, avec le Premier ministre, -- et ce n'était pas un choix facile -- de mobiliser l'arme budgétaire alors même que je n'ignore nullement que le budget de la France est en déficit depuis plus de trente ans. Qu'est-ce qui s'est passé ? Nous avons fait face à une perte des recettes fiscales sans précédent, 55 milliards d'euros de recettes fiscales en moins. Est-ce que vous imaginez cela ? Je dis d'ailleurs aux élus que l'État a perdu 55 milliards d'euros de recettes fiscales et, quand je discute avec les élus des dotations que l'État doit verser aux collectivités, on me dit : « L'État nous donne ce qu'il nous donnait l'année dernière plus l'inflation. » L'État a perdu avec la crise 55 milliards d'euros de recettes fiscales. Et j'ai choisi une décision lourde : j'ai refusé toute augmentation d'impôts pour compenser cette perte de recettes. Beaucoup de gens me la conseillaient -- c'est tellement facile, c'est ce que l'on fait dans notre pays depuis tant d'années ! Il y a un trou dans les recettes ? Une méthode, l'augmentation d'impôts : avec cela, nous avons les impôts les plus forts d'Europe, les dépenses publiques les plus élevées d'Europe, une croissance trop faible et un chômage trop élevé. J'avais promis que nous ne ferions pas comme les autres et que nous n'augmenterions pas les impôts. Je mets au défi quiconque de démontrer que cet engagement n'aurait pas été tenu.

Mais nous sommes allés plus loin : j'ai voulu la création d'un poste de ministre de la Relance ; Patrick DEVEDJIAN est là. Et nous avons décidé, alors que nous avions 55 milliards de recettes fiscales en moins, d'engager un plan de relance, parce que ma conviction, c'est que dans la crise, si vous faites la rigueur, vous avez la crise plus la rigueur, donc à l'arrivée encore plus de crise. Et nous avons donc décidé d'injecter 13 milliards d'euros d'investissements directs depuis un an dans l'économie. A ce moment-là il y a eu plusieurs débats : quelle stratégie de relance choisir ? Nous avons fait un choix, chère Christine LAGARDE, le choix de la relance par l'investissement. Pourquoi ? Parce qu'en contrepartie d'un endettement supplémentaire qui sert à financer ces investissements, il y a une accumulation d'actifs et de revenus futurs, alors qu'en contrepartie de l'endettement qui sert à financer une relance par la consommation, il n'y a rien. Si vous faites couler de l'eau dans le sable, cela humidifie le sable et, quand cela sèche, il ne reste rien ; si vous mettez l'eau dans un récipient où vous la conservez, vous avez l'eau qui est toujours là. Et nous avons fait un choix très clair. Deux manifestations de 2 millions de personnes sur les pavés de Paris pour demander au gouvernement : « Faites une relance par la consommation et pas par l'investissement ! » J'ai tenu ; j'ai voulu la relance par l'investissement.

Les chiffres, Mesdames et Messieurs, mes chers compatriotes : tout au long de la crise la consommation en France a tenu, pas un seul trimestre où la consommation n'ait reculé, parce qu'il y a les stabilisateurs automatiques. En revanche, l'investissement a baissé, le choix de soutenir l'investissement était le seul choix possible. Les sommes mobilisées pour la relance ont été engagées dans un temps record. Les trois quarts de l'argent engagé ont été dépensés l'année où cela a été décidé. La relance de la France : 1 000 chantiers, 7 milliards payés par des crédits budgétaires de l'État, 2,1 milliards investis par les entreprises publiques, 3,8 milliards qui ont été versés aux collectivités locales au titre du Fonds de compensation de la TVA et 13 milliards d'euros en trésorerie au titre du remboursement de créances fiscales pour les entreprises.

A ces mesures, nous avons ajouté l'aide apportée au bâtiment et aux travaux publics, 100 000 logements nouveaux



financés, le soutien au secteur automobile. Que n'ai-je entendu quand la France a proposé la prime à la casse -- j'étais prétendument devenu un nationaliste protectionniste ! Tous les pays ont une prime à la casse. L'automobile, c'est 10 % des actifs français. La prime à la casse a déjà bénéficié à 500 000 véhicules, c'est un succès sans précédent.

Nous avons créé un Fonds stratégique d'investissement doté de 20 milliards d'euros. A la minute où je vous parle ce Fonds d'investissement, le fonds souverain à la française, a pris 1 milliard de participation au capital dans des entreprises françaises performantes. Je ne laisserai pas des entreprises françaises rachetées à la casse par des investisseurs étrangers dont je ne connaîtrais pas les intentions au prétexte que la bourse avait baissé en pleine crise. Voilà le choix stratégique que j'ai voulu. Je me souviens de l'énergie qu'il a fallu développer pour convaincre que je ne n'étais pas devenu socialiste, interventionniste, nationaliste, protectionniste parce que je voulais un fonds souverain à la française, parce que je pense que l'investissement que nous mettons sur la table pour sauver des PME innovantes françaises, c'était quand même mieux que, mes chers compatriotes, vous ne vous réveilliez le lendemain de la crise avec les grandes entreprises françaises ou les PME les plus innovantes rachetées à l'encan, parce que la bourse qui avait un coup au moral avait baissé et qu'il était facile de les racheter avec des capitaux venus de je ne sais où, pour un objectif que l'on connaît (plus de rentabilité financière, le dépeçage et ensuite la délocalisation, après que l'on a pillé les brevets technologiques).

Puis nous avons également choisi de tout faire pour soutenir l'emploi ; je le dis alors que le chômage augmente. Comment avons-nous fait ? Il y a d'abord la mesure d'Hervé NOVELLI : « zéro charge » pour les très petites entreprises, toutes les très petites entreprises, qui embauchent depuis le début de la crise un employé. Mes chers compatriotes, à la minute où je parle, 650 000 travailleurs bénéficient de ce dispositif ; en un an ce dispositif a bénéficié à 650 000 travailleurs. Je ne dis pas que, s'il n'avait pas existé, certains d'entre eux n'auraient pas, malgré tout, trouvé du travail ; mais quand même : une mesure simple, une mesure rapide, une mesure immédiate comprise par tout le monde.

Je pense à ce que nous avons fait pour l'activité partielle, que je me refuse à appeler le chômage partiel. Il y en a assez d'entendre : « Qu'est-ce que tu fais ? -- Je suis au chômage partiel... » Non, en activité partielle : revalorisons le travail ! 300 000 travailleurs qui sont en activité partielle, c'est quand même mieux que de les mettre au chômage et pendant qu'ils ne sont pas dans l'entreprise, ils travaillent pour une formation.

Nous n'avons pas voulu laisser sur le bord du chemin les plus modestes. 3 milliards d'euros ont été versés aux familles les plus modestes. 5 millions de ménages ont bénéficié de la suppression de l'impôt sur le revenu ou d'une réduction de l'impôt sur le revenu. 2 milliards d'euros ont été versés au titre de la prime de solidarité active, c'est la mise en place du RSA par anticipation. Et je veux, au point où j'en suis, saluer le sens des responsabilités dont les partenaires sociaux ont fait preuve, syndicats et patronat. Franchement, dans la crise, patronat comme syndicats de salariés ont été responsables, crédibles, mesurés ; la France peut être fière de son mouvement syndical et de ses organisations de chefs d'entreprises. J'aurais aimé que la démocratie politique et les partis politiques produisent un débat d'aussi grande qualité que celui que le gouvernement a pu avoir avec les partenaires sociaux. Ce n'était pas simple, il n'y a eu aucune démagogie des syndicats et, lorsqu'il a fallu gérer des situations violentes et sensibles, le gouvernement a été bien heureux de pouvoir dialoguer en confiance avec des partenaires avec qui nous ne partageons pas, naturellement, tout mais qui se sont avérés des partenaires très responsables.

Alors regardons ce qui se passe dans le monde et essayons d'en tirer un certain nombre de conclusions. La crise a fait des ravages aux États-Unis. Au Japon, c'est la déflation. En Angleterre et en Espagne, c'est l'effondrement. Quant à nos amis Allemands, c'est très simple, la récession est deux fois plus importante qu'en France -- sans parler de l'Islande qui est en situation de quasi-faillite.



L'activité en France a reculé moins qu'ailleurs et elle s'est remise à croître dès le deuxième trimestre de cette année. Nous avons moins détruit d'emplois et notre chômage a moins augmenté. Je ne dis pas cela par autosatisfaction naturellement ; je demande simplement, mes chers compatriotes, qu'avec honnêteté chacun réfléchisse à ceci : si la France avait connu deux fois plus de chômeurs que l'Espagne et l'Angleterre (puisque l'Espagne et l'Angleterre ont une augmentation du chômage deux fois plus rapide que la nôtre : ils ont doublé), est-ce qu'une seule personne ici ne viendrait pas dire : « Que fait le gouvernement ? » ? La récession cette année en France sera de - 2/- 2,1, elle sera en Allemagne de - 5 ; si c'était l'inverse, mes chers compatriotes, qui, ici, pourrait se lever en me disant que ce n'est pas au Président de la République qu'on viendrait demander des comptes ?

J'accepte bien volontiers les conseils d'où qu'ils viennent ; quant aux critiques, c'est la règle de la démocratie. Mais quand on voit que la France aura la plus petite récession des pays européens et repart plus fort et avant les autres, on doit quand même honnêtement se dire que la politique économique conduite y est pour quelque chose, surtout avec un ministre de l'Économie qui vient d'être désigné meilleur ministre de l'Économie en Europe. Je veux que chacun me comprenne : je suis bien conscient des souffrances et des difficultés et pas satisfait de voir le chômage qui augmente, mais à un moment donné je suis bien obligé de dire la vérité aux Français et de remettre les points sur les i, cela fait du bien à tout le monde.

Par ailleurs, on a beaucoup critiqué le plan de relance -- et je parle sous le contrôle des parlementaires qui sont ici. Que n'ai-je entendu sur le plan de relance français ! Il n'était pas assez fort, il ne donnait pas la priorité à la consommation et il fallait que je m'inspire de ce qui se passe aux États-Unis. C'est curieux, je n'entends plus la même chose aujourd'hui -- mieux : j'observe que ce sont les mêmes qui aujourd'hui hurlent le plus fort contre les déficits qui, hier, voulaient doubler le plan de relance et le diriger sur la consommation... Il y a quelques mois, je ne dépensais pas assez d'argent dans le plan de relance, je ne soutenais pas assez la consommation. Aujourd'hui, les mêmes viennent me dire : « Attention, il y a trop de déficits. » Mais qu'en serait-il du déficit si j'avais voulu soutenir la consommation et si j'avais doublé le plan de relance, qu'en serait-il ? Quelle serait notre situation aujourd'hui ? Je pense qu'un peu d'honnêteté doit conduire à reconnaître que la politique économique qui a été conduite a été adaptée à la situation de la France. Pourquoi ? Parce qu'en situation de crise, il faut savoir garder son sang-froid, réagir tout de suite mais ne pas surréagir et ne pas sous réagir.

J'ajoute qu'il faut maintenant que l'on se mette en situation de comprendre la réalité du monde. Depuis le début de la crise, le montant total des dettes publiques dans le monde aurait augmenté de 15 000 milliards de dollars. Mais là encore, la France enregistre des résultats meilleurs que la plupart des autres pays développés, meilleurs que l'Angleterre, meilleurs que l'Espagne, meilleurs que les États-Unis, meilleurs que le Japon et si l'on fait la comparaison avec l'Allemagne, on constate que le déficit a augmenté dans les mêmes proportions dans les deux pays. Et surtout, je voudrais que l'on comprenne une chose : si les États n'étaient pas intervenus alors que la panique s'emparait du monde, l'économie mondiale, mes chers compatriotes, se serait effondrée et si l'économie mondiale s'était effondrée, les finances publiques auraient été dans une situation bien pire qu'aujourd'hui. Il n'y avait pas de choix dans la crise que nous avons connue. Il fallait que les États fassent un rempart pour que cela tienne et si cela n'avait pas tenu, les finances publiques auraient explosé.

Pour l'avenir, je vais prendre mes responsabilités et je vous demande de juger entre ce que je dis, ce que fait le gouvernement et les résultats que nous obtenons et que nous obtiendrons. Je le dis solennellement aux Français : nous allons continuer à soutenir l'économie et je n'accepterai pas une politique de rigueur. Pourquoi ? Parce qu'il serait profondément déraisonnable de considérer que, les indices économiques commençant à s'améliorer, la crise est derrière nous et qu'il n'y a plus de risque. Je vous demande de réfléchir, mes chers compatriotes, à ceci : la mise en



place, simultanément dans tous les pays, de politiques de rigueur, de politiques de restriction n'aurait aujourd'hui qu'un seul effet, casser la reprise et replonger le monde entier dans la récession. Je vous supplie de comprendre cela. On a cassé la spirale de la chute mais c'est fragile. Il y a un peu de feu sous la cendre et on commence à voir des braises mais nous n'avons pas encore de flammes dans l'âtre. Si nous tenons tous le discours de la restriction du crédit et de la rigueur, la chaleur qui est revenue dans le foyer va partir. La crise repartira et à ce moment-là, plus personne ne sera là pour contrôler les choses. Ce constat, mes chers compatriotes, je ne suis pas le seul à le faire : au dernier sommet du G20 à Pittsburg (le G20 représente quand même 85 % du PIB mondial), les vingt chefs d'État et de gouvernement présents de gauche comme de droite ont tous fait le même constat.

J'ajoute qu'en aucun cas je ne prendrai le chemin des augmentations d'impôt. C'est un mal français. Je veux juguler les délocalisations, améliorer la compétitivité du pays, alléger le poids de la fiscalité qui pèse sur le travail. Il n'y a aucune espèce d'avenir pour l'augmentation d'impôt. Je le dis pour l'État ; je conseille aux collectivités territoriales de retenir la même stratégie, parce que ce sont les mêmes contribuables. On ne peut pas avoir d'un côté l'État qui n'augmente pas les impôts et de l'autre les Régions, les départements ou les communes qui auraient une politique fiscale déraisonnable parce que les gens ne peuvent pas supporter des augmentations d'impôt tellement différentes de l'augmentation de leur propre revenu. Chacun doit le comprendre, chacun doit l'accepter.

Enfin, je sais parfaitement que la crise sera terminée lorsque les statistiques du chômage diminueront. Il faudra rembourser nos dettes, réduire notre déficit et notre endettement. Mais comment peut-on le faire ? On peut le faire en investissant dans des dépenses d'avenir qui produiront plus de croissance et des revenus pour demain. Il y a un chiffre absolument effrayant : en 2007 la France est devenue de tous les pays d'Europe la championne de la dépense publique puisque nous sommes passés devant les Suédois. Il n'y a pas un pays d'Europe qui dépense plus pour fonctionner que la France par rapport à sa richesse nationale. Mais écoutez bien cela : dans le même temps où nos dépenses publiques croissaient, nos dépenses d'investissement se réduisaient de 40 %. Voilà le mal économique français. Voilà pourquoi je veux le grand emprunt pour financer des investissements pour nos universités, pour notre recherche, pour les énergies renouvelables, pour la santé, pour les fonds propres des PME. Pour que demain la France crée davantage de richesses, je ne crois pas au partage du temps de travail. Je crois à la création de richesses, je crois au travail, je crois à l'innovation, à la société de la connaissance et je pense que la France doit tourner le dos aux dépenses récurrentes de fonctionnement pour investir massivement.

J'ajoute un autre point : la crise doit être un encouragement à poursuivre les réformes. La réforme n'est pas un jouet idéologique pour moi, c'est un choix de raison. La crise, mes chers compatriotes, ne diminue pas la nécessité du changement, elle l'accroît. La crise ne doit pas pousser à l'attentisme, la crise exige que l'on aille plus loin, que l'on voie plus loin et que l'on anticipe. La crise nous oblige à imaginer autre chose, la crise rend possible ce qui est inimaginable dans les temps ordinaires. L'économie de la connaissance : c'est pour cela que nous avons fait le triplement du crédit impôt-recherche, l'autonomie des universités. Je souhaite pour la France les meilleures universités du monde. Et c'est la première fois cette année que dans le fameux classement de Shanghai, enfin -- ce que l'on attendait depuis vingt ans -- les universités françaises remontent. Le maintien d'une base industrielle, un capitalisme de production, la réhabilitation du travail : voilà ce que nous allons faire et voilà pourquoi nous nous lançons dans cela.

La semaine prochaine j'annoncerai le détail du plan d'investissement. Mais je veux que vous compreniez, là aussi, parce que je sais que beaucoup de Français s'inquiètent de notre dette publique ; je voudrais qu'au moins la crise nous serve à réfléchir et pas simplement à avoir des réflexes en quelque sorte pavloviens. Malgré cette dette publique, on ne doit pas craindre d'emprunter si c'est pour financer des investissements qui rapporteront plus qu'ils ne vont coûter. La question n'est pas l'endettement, la question est : qu'en fait-on ? Si l'on s'endette pour avoir des meilleures infrastructures, des meilleures universités, des meilleurs équipements, des entreprises plus compétitives, une meilleure



recherche dans la santé, vous produirez tôt ou tard les revenus de cet investissement. Si l'on s'endette pour payer des prestations sociales, on condamne le pays à la faillite. Donc le vrai débat, mes chers compatriotes, n'est pas de savoir si l'on peut s'endetter ou pas, le vrai débat est de savoir si l'on s'endette pour préparer l'avenir et les investissements du futur qui vont rapporter de la croissance et de la richesse à la France, ou si l'on attend les bras croisés que le ciel nous tombe sur la tête. Voilà ce que je souhaite pour notre pays. C'est un sujet absolument considérable.

Alors, cela va nous amener à des rendez-vous difficiles.

La réforme de la taxe professionnelle a été votée -- ou quasiment. Je sais bien que les élus (certains d'entre eux) ont été inquiets. Mais mes chers compatriotes, je veux que vous compreniez une chose : les collectivités territoriales ne sont pas délocalisables, les usines, oui. La taxe professionnelle n'existe nulle part ailleurs en Europe. M. MITTERRAND qualifiait la taxe professionnelle, il y a vingt ans, d'« impôt imbécile » ; il est toujours là. Est-ce que vous imaginez que nous sommes le seul pays qui avait un impôt qui frappe les investissements des entreprises ? Est-ce qu'il y a une seule personne qui peut me dire que c'est raisonnable de frapper les investissements des entreprises alors que l'on souffre d'un déficit d'investissement ? Ce n'est pas la peine d'aller se plaindre des délocalisations si l'on continue à taxer les usines avec la taxe professionnelle pour donner des recettes aux collectivités territoriales (qui par ailleurs en ont bien besoin, ce que je peux comprendre), mais qui ne sont pas délocalisables. Je veux une économie de production et pas une économie d'administration. J'ajoute que tous à gauche ont dit : « La taxe professionnelle, ce n'est pas bien. » ; tous à droite ont dit : « La taxe professionnelle, ce n'est pas efficace. » Pourquoi me laissent-ils la supprimer ? Parce que c'était difficile. C'est fait.

La réforme des collectivités territoriales, pourquoi est-ce que je la veux aussi ? C'est en rapport avec vos emplois et avec la crise. Écoutez : commune, compétence générale ; département, compétences générales ; Région, compétences générales ; État, compétences générales ; Europe, de plus en plus de compétences. Mais vous, contribuables, vous payez à tous les niveaux ! Cela ne pouvait plus durer : j'ai voulu que cela cesse parce que le contribuable ne peut pas être la vache à lait de tout le monde ! Il y a 20 milliards d'euros de dépenses publiques qui sont sur les mêmes niveaux d'intervention du département et de la Région. Depuis trente-cinq ans que je fais de la politique, tout le monde me dit que plus personne n'y comprend rien, y compris les élus. Il était venu le temps d'apporter ces changements.

Mais nous aurons d'autres rendez-vous et je suis sûr que ceux qui m'appellent à la rigueur aujourd'hui seront présents quand il faudra parler aux Français de l'avenir de leur retraites par exemple. On verra à ce moment-là si ceux qui me disent qu'il faut faire des économies, qu'il faut être rigoureux, on verra à ce moment-là s'ils ont le courage d'être à mes côtés, au côté du gouvernement pour expliquer la vraie situation aux Français.

Je le dis comme je le pense ; on aura un autre débat : je ne céderai pas sur le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite. J'avais dit les choses de la façon la plus claire pendant la campagne présidentielle. Depuis 1981, la France a créé 1 million de fonctionnaires en plus. Est-ce que vous aviez le sentiment en 1981 de vivre dans un pays sous-administré ? Depuis que je fais de la politique, j'entends parler du malaise enseignant, qui est réel. Cela fait vingt ans que le budget de l'Éducation augmente chaque année : s'il suffit d'augmenter le budget de l'Éducation pour résoudre le mal-être enseignant, nous devrions avoir les enseignants les plus heureux du monde. Ce n'est pas le cas. Je suis Président de la République depuis deux ans et demi ; nous avons supprimé 100 000 postes de fonctionnaires au niveau de l'État. Cela ne s'était jamais produit. Et j'ai tenu ma promesse : nous redonnons aux fonctionnaires qui le méritent bien la moitié des économies ainsi réalisées, car les gens qui travaillent plus doivent gagner davantage. On avait un problème gigantesque de paupérisation de la Fonction publique car, naturellement, si on fait le choix de la quantité, on ne peut pas honorer par des salaires décents des gens qui travaillent souvent dur. Mais je suis désolé de constater qu'alors que nous avons supprimé cette année 35 000 postes de fonctionnaires, je suis désolé de constater que 38 000 postes de fonctionnaires ont été créés dans les collectivités territoriales, alors que cette



année, pas un seul transfert de compétences pour pouvoir le justifier. Comment cela peut-il fonctionner ? La France, ce n'est pas simplement l'État, c'est la sécurité sociale et c'est les collectivités territoriales. J'appellerai donc à une grande conférence où les collectivités territoriales, la sécurité sociale et l'État, nous devons prendre ensemble, vis-à-vis des Français, un même engagement de maîtrise de nos dépenses, de maîtrise dans la création des postes de fonctionnaires pour ne pas faire peser sur l'économie, sur les entreprises et donc sur vos emplois, des charges que plus personne ne voudra ou ne pourra financer. C'est un enjeu absolument considérable.

Je vous le dis, Mesdames et Messieurs, les choses ne se réduisent pas simplement à la gauche et à la droite, à l'opposition ou à la majorité. C'est simple : parmi ceux qui participeront au débat public, il y aura ceux qui oseront dire la vérité, l'assumer et en tirer les conséquences, et ceux qui voudront faire comme avant, jouer une petite chanson que plus personne n'écouterait, parce que les Français, me semble-t-il, en ont plus qu'assez qu'on leur dise des choses et qu'on fasse le contraire. On a besoin de cohérence, de vérité, de clarté, au fond, d'un tout petit peu de courage.

J'ajoute un volet européen et, pour terminer aussi, une réflexion sur la situation internationale.

Il y a eu la crise, la violence de la crise, les souffrances de la crise. Et il y a eu l'émotion devant des pratiques, absolument scandaleuses, de bonus effrayants, de parachutes en or, de comportements indécents. J'ai parfaitement pris la mesure de tout cela. Quand on voit qu'on a peur pour son emploi, que l'État garantit une banque et que les quelques dirigeants de ladite banque se versent des bonus qui représentent une vie de salaire, « on a la rage ». J'ai voulu que la France soit entendue. Mais comment pouvait-elle être entendue ? En prenant des dispositions nationales avant tous les autres. Et quand, avec Christine LAGARDE, nous sommes allés à Londres et à Pittsburgh, en disant aux autres pays du monde : « Ne faites pas ce que l'on dit, faites ce que l'on fait », miracle ! En six mois on a obtenu la fin des paradis fiscaux -- extraordinaire ! -- et une réglementation sans précédent s'agissant du bonus. Je ne pense pas que le combat soit terminé. Mais vous savez ce que cela représente pour moi que, pour la première fois depuis cinquante ans, ce soit un commissaire européen français qui soit en charge du marché intérieur, y compris les services financiers, y compris pour la City ? Cela prouve qu'en Europe on a pris les conséquences de la crise. La crise est venue de la dérive d'un modèle anglo-saxon, je veux pour le monde la victoire du modèle européen, qui n'a rien à voir avec les excès d'un capitalisme financier. Imaginez la bagarre que ce fut mais aujourd'hui c'est l'un de nos compatriotes, Michel BARNIER, qui est en charge du marché intérieur et des services financiers. Vous imaginez le changement ? Il y a un an dans le monde on ne parlait que du modèle anglo-saxon de la finance, que du modèle anglo-saxon de la banque. C'était cela dont on parlait.

J'irai dans quelques jours à Copenhague. Je me battrais pour que tous les pays du monde comprennent que le monde est au bord de la catastrophe écologique. Je le dis comme je le pense. Je le dis notamment aux industriels qui sont ici. Bien sûr qu'on a créé la taxe carbone, parce que je pense qu'avoir comme assiette de la fiscalité la pollution, c'est mieux qu'avoir comme assiette de la fiscalité le travail. Mais pour tous les pays qui ne feront pas les mêmes efforts que la France se battra de toutes ses forces pour obtenir aux frontières de l'Europe une taxe carbone qui frappera les pays qui fabriqueront des produits qu'ils voudront importer chez nous en n'imposant pas à leurs industriels les mêmes contraintes que nous imposons chez nous. De la même façon, à quoi sert-il d'imposer à nos agriculteurs des règles de traçabilité si on continue à amener en Europe de la viande venant d'autres continents où ils ne savent même pas prononcer le mot traçabilité ? Je suis pour la concurrence mais une concurrence loyale, pour un capitalisme qui soit un capitalisme de production et non pas un capitalisme de spéculation.

Enfin, Mesdames et Messieurs, en 2011, c'est la France qui présidera le G20. Rendez-vous compte : les vingt plus grands pays du monde qui choisissent la France ! Alors il y aura bien d'autres chantiers à mener, d'autres combats à mener : l'aide aux pays pauvres (il y a 500 millions d'Africains qui n'ont pas accès à l'énergie primaire ; je fais une liaison entre l'aide au développement et la politique d'immigration : la meilleure façon de contenir, de poser une



politique d'immigration raisonnable, c'est d'aider ces 500 millions d'Africains à avoir accès à l'énergie primaire chez eux), la révolution écologique, la taxation des transactions financières que la France réclame dans le cadre des financements innovants, un nouveau système monétaire international, un nouveau Bretton Woods.

Là aussi, je me reconnais comme un ami des Américains mais on ne peut pas continuer comme cela, avec un euro qui a augmenté de 50 % de sa valeur par rapport au dollar. Comment voulez-vous que l'on continue à construire en zone euro et à vendre en zone dollar, avec 50 % de déficit de productivité sur la seule valeur de la monnaie ? Comment nos industriels pourront-ils s'en sortir ? Cela demande un nouveau système monétaire international, qui est très simple. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il y avait une seule grande puissance, les États-Unis ; il était normal qu'il n'y ait qu'une seule grande monnaie. Aujourd'hui le monde est multipolaire, le système monétaire doit être multimonétaire. On ne peut pas être soumis au diktat d'une seule monnaie dans le monde tel qu'il est. Sinon, où allez-vous trouver les réserves de compétitivité, vous les industriels, vous les ouvriers, vous les techniciens, vous les ingénieurs, si entre le moment où on a créé l'euro et aujourd'hui, l'euro a monté de 50 % par rapport au dollar ? Comment voulez-vous qu'on aille vendre des avions aux États-Unis alors que dans l'aéronautique les prix de vente se portent en dollar ?

On me dit : « Que tu vas parler de sujets compliqués ! » Je ne parle pas de sujets compliqués, je parle de sujets de la vie de tous les jours parce que cela concerne vos emplois et le modèle économique dans lequel nous voulons vivre. Mesdames et Messieurs, mes chers compatriotes, je vous ai parlé avec mon cur. Je sais parfaitement que je suis attendu -- pas tous les jours, chaque minute : j'en accepte la règle. Mais je voudrais que vous compreniez deux ou trois choses : je vous dirai toujours la vérité, je ne me cacherais jamais derrière d'autres responsables. C'est le rôle du Président de la République de sortir un pays de la crise. Et je sais que je serai jugé sur les résultats. Mais je n'arrêterai pas, parce que j'ai la conviction que, dans la crise, le premier des responsables doit se battre à chaque minute et à chaque instant, se battre contre l'adversité, convaincre, y compris mes propres amis, que le chemin de la facilité n'est jamais le bon chemin. J'ai été élu et vous m'avez fait confiance pour apporter des réponses aux problèmes du pays. Ces réponses sont moins faciles à apporter que les questions à me poser. Mais je ne serai pas frappé par la malédiction de la mi-mandat où tout à coup on dit : « A la mi-mandat, il faut attendre la fin pour préparer le second, on a tellement travaillé pendant deux ans qu'il faut s'arrêter. » Non. Quand on est un chef d'État, on travaille de la première minute de son mandat jusqu'à la dernière minute. Et les réformes, je continuerai à les faire, pas par idéologie mais parce que je pense que c'est nécessaire. Si je crois que c'est utile pour le pays, quoi qu'il dût m'en coûter, je vous les proposerai et je les mènerai parce que cela fait trop longtemps dans notre pays que ceux qui sont responsables connaissent parfaitement le chemin difficile qu'il faut emprunter mais préfèrent le réserver pour leur successeur. Ce n'est pas ma méthode de faire, je ne le ferai pas. J'étais très content de venir à Toulon pour partager cela avec vous. Merci à tous.



Discours du Président de la République à Toulon

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Toulon (Var) -- jeudi 1er décembre 2011

Madame et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Maire de Toulon, cher Hubert,
Mes chers concitoyens,

Il y a trois ans, le 25 septembre 2008, au pire moment de la tourmente financière qui allait plonger l'économie mondiale dans la plus grande crise depuis la Deuxième Guerre mondiale, c'est dans cette même salle que je me suis adressé aux Français.

Je n'ai pas écouté ceux qui me conseillaient de ne rien dire de peur qu'en disant la vérité, on créât la panique. J'avais la conviction que pour sauver la confiance, pour éviter la peur, il fallait au contraire dire la vérité aux Français.

Cette vérité, les Français étaient prêts à l'entendre.

Leur dire la vérité, c'était leur dire que la France ne pouvait pas rester à l'abri d'une crise planétaire.

C'était leur dire que cette crise était grave, qu'elle allait durer, qu'elle aurait des conséquences sur la croissance, sur le chômage, sur le pouvoir d'achat.

Leur dire la vérité, c'était leur dire que tout le système bancaire était menacé, que leurs économies déposées dans les banques étaient menacées mais que nous ne laisserions aucune banque faire faillite, que nous ne permettrions pas qu'un seul Français perdît un seul centime de ses dépôts.

Pas une seule banque n'a fermé ses portes, pas un seul centime de dépôt n'a été perdu grâce au plan de sauvetage bancaire et aux garanties apportées par l'État.

Ce ne sont pas les banquiers qui ont été secourus.

Ce ne sont pas les actionnaires des banques qui ont été protégés.

Ce sont les économies des Français qui ont été sauvées ainsi que leurs emplois car la faillite d'une banque aurait entraîné celle de toutes les autres et c'est l'économie tout entière qui, privée de crédit, se serait effondrée.

Et cela n'a pas coûté un centime au contribuable.

Dire la vérité aux Français, c'était leur dire que l'État ne pouvait pas indéfiniment financer ses dépenses courantes et ses dépenses de solidarité par l'emprunt, parce qu'un jour, il faut payer ses dettes.



Dire la vérité aux Français, c'était leur dire que la crise était une crise structurelle qui nécessitait des réponses structurelles, qu'elle appelait à accélérer le rythme des réformes, non pas à l'arrêter ou à le ralentir.

Dire la vérité aux Français, c'était leur dire que pour sortir de la crise, il faudrait travailler davantage et non pas moins.

Je sais que la vie d'un grand nombre de Français est plus difficile, aujourd'hui, après trois ans de crise.

Je sais que malgré toutes les mesures qui ont été prises, beaucoup de Français ont souffert et continuent de souffrir.

Chacun a dû faire des efforts, chacun a dû faire des sacrifices.

Mais prenons le temps de regarder autour de nous, dans quelle situation se trouvent les pays européens qui n'ont pas pris à temps la mesure de la crise, qui n'ont pas fait à temps les efforts nécessaires. Ils ont été obligés de baisser les salaires et les retraites et d'augmenter massivement les impôts.

En 2008, j'ai dit que le capitalisme devait être refondé. J'ai dit qu'il fallait moraliser la finance.

Le G20 que la France avait voulu, contribua à sauver la confiance qui se trouvait partout ébranlée.

On peut toujours déplorer qu'il ne soit pas allé assez vite ou assez loin. Mais si nous regardons d'où nous venons et ce qui a été accompli depuis trois ans, c'est une véritable révolution qui a commencé : pour les rémunérations des traders, pour les paradis fiscaux, pour les banques, pour les marchés de matières premières, rien ne sera plus comme avant.

En septembre 2008, ici, à Toulon, au cur de la tourmente, j'avais tracé une perspective : celle d'un capitalisme de production, d'une mondialisation régulée, d'une finance encadrée, d'un développement durable, d'un nouveau rôle pour l'État dans l'économie, d'une nouvelle gouvernance européenne et mondiale.

Au-delà de l'urgence à laquelle le gouvernement de François Fillon a dû, avec courage et une détermination auxquels je veux rendre hommage, faire face jour après jour, pour protéger les Français, la politique de la France s'est résolument inscrite depuis quatre ans dans cette perspective. Pas un jour, je n'ai renoncé à un seul de ces objectifs.

* * *

Mais aujourd'hui, la peur est revenue.

Cette peur qui détruit la confiance.

Cette peur qui paralyse les consommateurs, qui empêche l'investisseur d'investir, l'entrepreneur d'entreprendre, le patron d'embaucher, le banquier de prêter.

Cette peur porte un nom : c'est la peur pour la France de perdre la maîtrise de son destin.

La seule façon de conjurer cette peur, c'est de dire la vérité.

La vérité, c'est que la crise n'est pas finie et qu'il ne peut pas y avoir de projet politique qui ne procède d'un diagnostic de la crise et de son ampleur. Nier la crise, c'est s'interdire toute perspective d'avenir.

Ce que l'on appelle la crise de la dette souveraine qui frappe l'Europe de plein fouet, c'est la même crise qui se poursuit. C'est la crise de la dette privée qui se prolonge en crise de la dette publique. C'est la même crise, qui après avoir frappé les banques, frappe les États.



Cette crise frappe tous les grands pays développés, quelles qu'aient été les majorités de gauche ou de droite qui les ont gouvernés et les politiques qu'elles ont menées au cours des dernières décennies.

Il faut chercher les causes communes qui ont conduit le monde dans la situation où il se trouve aujourd'hui.

C'est dans l'instauration, à partir de la fin des années 70, d'une mondialisation sans règle autre que celles qui garantissaient la liberté du commerce que se trouve l'origine des difficultés actuelles.

A la fin des années 70, par une sorte de retour du balancier, l'idéologie du laisser-faire a triomphé au point de faire oublier au monde toutes les leçons qui avaient été tirées de la Grande Dépression des années 30. La globalisation financière s'est installée pour compenser artificiellement les ravages que la mondialisation sans règle provoquait dans les économies des pays développés.

C'était nécessaire pour que les excédents des uns puissent financer les déficits des autres.

C'était nécessaire pour que l'endettement puisse compenser la baisse inacceptable du niveau de vie des ménages dans les pays développés.

C'était nécessaire pour financer un modèle social qui croulait sous les déficits.

C'était inéluctable pour que le capital financier puisse aller chercher ailleurs les profits qu'il ne pouvait plus espérer dans les pays développés.

Ainsi s'est mise en place une gigantesque machine à fabriquer de la dette.

Ainsi les pays développés ont-ils cherché leur salut dans la seule voie qui leur restait : la fuite en avant dans l'endettement.

Dans certains pays comme la France, c'est l'État qui s'est endetté. Pas un seul budget en équilibre depuis 1974 ! Dans d'autres pays comme l'Angleterre ou l'Espagne, ce sont les ménages qui pendant longtemps se sont endettés. Dans d'autres encore, comme aux États-Unis, les ménages et l'État se sont endettés en même temps.

La croissance extravagante du secteur financier qui a disséminé d'invraisemblables quantités de dettes a eu pour conséquence la financiarisation de l'économie. Elle l'a mise sous la domination exclusive de la logique spéculative et l'obsession du court-terme. On en connaît les conséquences dramatiques sur l'industrie, sur l'environnement, sur les inégalités et sur la dégradation de la valeur du travail.

Dès lors que la fuite en avant dans l'endettement devient impossible, parce que les prêteurs ne veulent plus prêter, parce que l'immense pyramide des dettes jusque-là dissimulée par la complexité et la sophistication de la finance globale apparaît aux yeux de tous comme un risque énorme, alors commence un nouveau cycle économique.

Ce nouveau cycle sera bien différent du précédent. Le cycle qui s'annonce sera un cycle de désendettement qui ramènera le balancier de l'économie vers le travail et la production que les pays développés avaient eu tendance à trop sacrifier.



Le passage d'un grand cycle d'endettement à un grand cycle de désendettement va s'accompagner d'un ajustement auquel toutes les politiques économiques des pays développés vont se trouver confrontées.

Je ne crois pas qu'il serait économiquement juste, ni moralement acceptable d'imputer aux Français les difficultés que nous vivons.

Nous ne sommes pas à la fin des Trente Glorieuses. Nous ne sortons pas de trente ans de prospérité dont il faudrait corriger les excès.

Nous ne sortons pas de trente années où les Français auraient refusé de faire le moindre effort pour faire face à la concurrence des pays émergents.

Depuis trente ans, les Français ne consomment pas plus qu'ils ne gagnent. Au contraire, ils épargnent. Les ménages français sont parmi ceux qui, dans le monde, épargnent le plus.

Depuis trente ans, dans leur immense majorité, les Français subissent plus de stress, plus de tensions, plus de fatigue. Ils ont de plus en plus de mal à se projeter dans l'avenir. Je pense, en particulier, aux jeunes générations qui ont des difficultés de plus en plus grandes pour entrer dans la vie active.

Cette situation a été d'autant plus mal vécue que depuis trente ans, les efforts des Français pour être plus productifs, ont été considérables. Ils ont été courageux.

Et surtout, depuis trente ans, ceux qui travaillent et qui sont proportionnellement de moins en moins nombreux ont vu peser lourdement sur leurs revenus la charge de ceux, de plus en plus nombreux, qui vivent plus longtemps, de ceux qui font des études de plus en plus longues, de ceux qui sont au chômage, de ceux que les accidents de la vie ont plongé dans la détresse.

Dire la vérité aux Français, c'est leur dire que cette situation, insoutenable dans la durée, se trouve aggravée si brutalement par la crise qu'il est impossible de continuer ainsi.

C'est pour cette raison que la réforme des retraites ne pouvait plus être différée et qu'il a fallu en accélérer le calendrier. Contester cette réalité, c'est mentir gravement aux Français. La réforme que nous avons mise en œuvre qui garantit le financement des retraites des Français pour l'avenir, était une décision socialement juste. Permettre la retraite à 60 ans sans financement était une décision socialement injuste.

Dire la vérité aux Français, c'est ne rien leur cacher des conséquences de la crise et des efforts qu'elle implique pour tous.

Si les Français éprouvent un malaise quand ils s'interrogent sur leur avenir et celui de leurs enfants, c'est qu'ils ont le sentiment que leur vie est ballotée par des crises dont ils ne sont pas responsables, qu'ils ne sont plus maîtres de leur avenir.

Pour rendre aux Français la maîtrise de leur avenir, il faut rendre à la France la maîtrise de son destin. Et pour cela, elle doit entrer de plain-pied dans le nouveau cycle économique. Elle doit s'y préparer.

Il y a trois façons de répondre à la crise.



La première, c'est de la nier. Expliquer que ce n'est pas grave, que la crise n'est qu'un prétexte. C'est mentir aux Français et préparer des catastrophes dont la France ne se remettrait pas.

La seconde, c'est de faire le choix exclusif de l'austérité, de la rigueur, de la déflation. Ce serait le choix de la baisse des salaires et des retraites. Ce serait le choix de faire porter tout le poids de la crise sur le pouvoir d'achat. Ce serait le choix qui tirerait tout vers le bas, un choix qui prendrait le risque de plonger l'économie dans la récession et même dans la dépression.

Il y a un autre choix possible. Celui de répondre à la crise par le travail, par l'effort et par la maîtrise de nos dépenses. C'est un ajustement par le haut. C'est un choix qui préserve le niveau de vie. Entre la baisse des retraites et travailler plus longtemps, je choisis la deuxième solution. Entre gagner moins et travailler davantage, je suis convaincu que la deuxième solution est préférable à la première, qu'elle est plus juste et qu'elle nous permettra de sortir de la crise au lieu de l'aggraver. Ce choix de l'effort, du travail, c'est la politique que suit avec constance le gouvernement.

Dans le monde tel qu'il est, avec les défis que nous avons à relever, avec ce que sont les tendances de la démographie, la retraite à 60 ans et les 35 heures ont été des fautes graves dont nous payons aujourd'hui lourdement les conséquences et qu'il nous a fallu réparer.

La crise est d'abord un révélateur de nos faiblesses. Mais pour peu que nous sachions en tirer les leçons, les crises nous indiquent aussi la voie à suivre pour reconstruire et elles donnent à la politique une responsabilité et un champ d'action au fond sans précédent depuis la Deuxième Guerre mondiale, parce qu'il faut tout imaginer, tout réinventer.

Il nous faut d'abord de nouveau parer à l'urgence, en évitant de devenir une cible pour la spéculation en brisant le doute sur notre capacité à maîtriser notre endettement et à rembourser nos dettes. Car le doute nous fait payer plus cher notre dette.

En réduisant nos déficits, nous diminuons l'emprise que les marchés exercent sur nous, nous préservons la maîtrise de notre destin.

Pour réduire nos déficits, nous devons éliminer nos mauvaises dépenses, celles qui sont inutiles, celles que l'on peut supprimer sans diminuer la qualité du service public, celles que l'on peut compenser par un effort raisonnable de productivité, celles qui sont le fruit d'une mauvaise gestion, d'un mauvais contrôle, celles que l'on a laissé dériver par manque de courage pour réformer ou par défaut d'anticipation.

Depuis des décennies, nous dépensons trop et souvent mal. Cela ne peut plus durer. L'habitude qu'avait prise l'État d'être un guichet où l'on répondait oui, non pas à ceux qui en avaient le plus besoin, mais à ceux qui pouvaient protester le plus et bloquer le plus. Cela ne peut plus durer.

Nous devons diminuer nos dépenses courantes, en étant plus attentifs à l'utilité de la dépense publique. Nous devons continuer à réduire les effectifs de la Fonction publique en maintenant la règle du non renouvellement d'un départ sur deux à la retraite. Nous devons le faire avec détermination. Mais aussi avec sang-froid, raisonnablement, sans nous laisser gagner par la fébrilité et les emballements des marchés.

C'est pour cela que, dans le même temps que nous économisons, nous devons continuer d'encourager le travail et donc les heures supplémentaires, préserver les allègements de charge et nous devons continuer d'investir, car la clé de notre avenir est dans la productivité et dans la compétitivité.



La France a des atouts exceptionnels pour affronter toutes les concurrences et toutes les épreuves. De tous les grands pays développés, il est celui dont le système institutionnel a le mieux résisté à la crise. Grâce à ses institutions, il peut être gouverné même quand les temps sont difficiles. Ce n'est pas en passant à la VI^e République qui ne serait en réalité qu'un retour à la IV^e, que la France maîtrisera mieux son destin. Nous avons connu l'époque des marchandages entre partis. Le résultat, ce fut l'impuissance, l'abaissement et la confusion. Dans un monde où il faut décider vite et avec sang-froid, sans a priori idéologique, c'est une fantaisie coupable que la France ne peut pas se permettre.

Quand l'économie mondiale est entrée en récession, le modèle social français s'est révélé efficace pour amortir le choc. Il a contribué à ce que l'économie recule moins en France qu'ailleurs.

Mais qui peut penser le maintenir sans l'adapter aux conditions qui sont celles de notre époque ?

On n'éduque pas, on ne soigne pas comme hier. La délinquance n'est pas la même qu'hier. Les inégalités ne sont pas les mêmes. Et surtout, il est apparu une nouvelle inégalité, celle qui fait la vie plus difficile à ceux qui travaillent au bas de l'échelle par rapport à une minorité qui voudrait profiter du système sans assumer sa part des devoirs.

On ne peut pas financer notre protection sociale comme hier en prélevant uniquement sur les salaires quand les frontières sont plus ouvertes et qu'il faut faire face à la concurrence de pays à bas salaires. La réforme du financement de notre modèle social est devenue urgente.

Nous ne pouvons pas garder la même organisation de notre protection sociale que celle de l'après-guerre, alors que ceux qui changent plusieurs fois d'entreprise, de secteur, de métier, tout au long de leur vie active, sont de plus en plus nombreux.

Face à la tourmente économique et financière, disposer comme la France d'un État fort adossé à une longue tradition administrative est apparu comme un atout considérable, tandis qu'un État faible, dépourvu de toute autorité, est apparu comme l'une des causes principales qui ont conduit bien des pays à être emportés par la tourmente.

La France a des atouts que bien des pays dans le monde lui envient. Elle a une démographie dynamique, une jeunesse nombreuse, des entrepreneurs, des chercheurs et des ingénieurs de talent, une main-d'œuvre de grande qualité, travailleuse, bien formée. Elle a une longue tradition industrielle et agricole, des savoir-faire qui sont issus du travail de plusieurs générations.

Ce n'est pas en renonçant à notre indépendance énergétique et en boudant l'énergie nucléaire dans laquelle la France a investi depuis un demi-siècle tant d'intelligence et d'argent, qu'elle valorisera au mieux ses atouts.

Ce n'est pas en choisissant une politique de partage du travail qui a échoué partout dans le monde, que la France tirera le meilleur parti de ses ressources.

Cette voie tourne le dos au progrès.

C'est le travail qui crée le travail, c'est l'investissement qui engendre l'investissement.

Travailler plus et mieux, se former plus et mieux, investir massivement et mieux, ce sont les principaux leviers par lesquels la France se mettra en phase avec le nouveau cycle économique.



Alors qu'en France comme dans la plupart des grands pays développés frappés par la crise mondiale, le chômage augmente, nous avons le devoir de chercher toutes les solutions pour créer des emplois. La crise ne doit pas nous faire baisser les bras. Et ce n'est pas parce qu'il y a une élection présidentielle qu'il faut attendre.

C'est dès à présent qu'il faut se battre pied à pied, qu'il faut mobiliser toutes les intelligences, toutes les bonnes volontés. Nous ne gagnerons pas la bataille de l'emploi sans les chefs d'entreprise, sans les partenaires sociaux. C'est pourquoi, en janvier prochain, j'inviterai tous les partenaires sociaux à participer à un sommet sur l'emploi pour que chacun puisse apporter des solutions, faire des propositions. Il faudra avoir le courage d'affronter les grandes questions et de lever les tabous sur les freins à la compétitivité française.

Sur l'emploi, on n'a pas tout essayé. Quand on voit monter le chômage, on n'a pas le droit de dire que l'on y peut rien, même si tout ne dépend pas de nous. Mais à la fin, il n'y a que la croissance qui viendra à bout du chômage de masse.

A l'entrée d'un cycle de désendettement qui porte en lui-même des tendances récessives, l'action en faveur de la croissance doit être plus vigoureuse que jamais. Ce moment crucial où se dessine un nouveau modèle de croissance, c'est celui qu'il ne faut pas manquer.

La triple révolution du numérique, de l'écologie et de la connaissance change tout. Elle bouleverse les modes de production. Elle fait glisser la croissance du matériel à l'immatériel, de la quantité à la qualité, de la standardisation à l'innovation.

A côté du capital et du travail, elle donne une importance nouvelle à ces facteurs de production que sont l'intelligence, le savoir, l'imagination. L'autonomie des universités, le Grenelle de l'Environnement, le crédit d'impôt recherche, les 35 milliards d'investissements d'avenir dans l'enseignement supérieur, dans la recherche, dans les technologies du futur, préparent cette immense révolution. Il faut persévérer.

Ce n'est pas le moment de nous décourager, de nous rétracter, de nous replier sur nous-mêmes, de nous réfugier dans l'immobilisme, dans la précaution, de rejeter le progrès.

C'est le moment de travailler, d'investir, d'entreprendre. C'est le moment où l'État doit redevenir innovateur, entrepreneur, investisseur, où il doit entraîner ceux qui inventent, qui créent, qui entreprennent. OSEO, le Grand emprunt, le Fonds stratégique d'investissement, ce sont des outils de financement de cette révolution de long terme. Il faut persévérer dans cette voie.

Mais nous ne reprendrons pas la maîtrise de notre destin tout seul. Nous ne domestiquerons pas la finance tout seul. Nous ne changerons pas les règles de la mondialisation tout seul. Nous ne retrouverons pas le chemin de la croissance tout seul.

Chacun doit comprendre que la France est tellement engagée dans le monde, que son économie est tellement plongée dans l'économie mondiale, qu'il n'y a pas de différence entre la politique intérieure et la politique extérieure, entre la politique nationale et la politique européenne. Au-dedans et au dehors, c'est une seule et même politique qu'un pays comme le nôtre doit mettre en œuvre pour faire face à une seule et même crise qui est mondiale.

Dire la vérité aux Français, c'est leur dire que l'isolement n'est pas une solution, que nous n'avons pas le choix entre l'ouverture et la fermeture, parce que la fermeture serait mortelle pour notre économie, pour nos emplois, pour notre niveau de vie. Les sociétés fermées n'ont qu'un destin possible : le déclin. Le déclin économique, intellectuel, moral.



C'est cette lucidité, cette acceptation du réel qui nous permettra de peser en Europe et dans le monde et d'être capable de fixer les limites que nous n'entendons pas voir dépasser.

Ainsi, nous refuserons d'effacer nos frontières. Elles sont la condition de notre liberté, de notre démocratie, de notre solidarité.

Ainsi, nous défendrons notre identité, notre culture, notre langue, notre façon de vivre, notre modèle social.

Ainsi, nous n'accepterons pas une immigration incontrôlée qui ruinerait notre protection sociale, qui déstabiliserait notre société, perturberait notre façon de vivre, bousculerait nos valeurs. L'immigration est féconde si elle est maîtrisée pour que ceux que nous accueillons puissent être accueillis dans les meilleures conditions possibles, pour qu'ils prennent en partage notre histoire, nos valeurs, notre façon de vivre.

Régulariser tous les étrangers en situation irrégulière, c'est la certitude de créer un appel d'air incontrôlable.

Ainsi nous ne pourrions tolérer la persistance des dumpings, des concurrences déloyales, le pillage de nos technologies qui détruisent nos usines.

Au fond, la seule façon de nous protéger est d'être les artisans d'un changement avec les autres plutôt que de nous engager dans une aventure solitaire qui serait sans issue.

Ayons conscience que si nous échouons à changer ensemble les règles du jeu, le monde risque de sombrer dans le chacun pour soi et le protectionnisme et nous irons à la catastrophe, parce qu'alors nous risquons de refaire pas à pas le chemin tragique qu'a emprunté le monde dans les années 30.

Il y a une réalité que chacun doit comprendre, que chacun doit accepter : la souveraineté ne s'exerce qu'avec les autres.

L'Europe, ce n'est pas moins de souveraineté, mais davantage de souveraineté, parce que c'est davantage de capacité d'agir.

On défend mieux sa souveraineté avec des alliés, que tout seul. C'est la grande leçon de l'histoire du XXe siècle. Renoncer à notre place de membre permanent du Conseil de sécurité et à notre droit de veto ne serait ni plus ni moins qu'une faute. Nous n'aurions pu aider les peuples de Libye et de Côte d'Ivoire à se libérer.

La France et l'Allemagne, après tant de tragédies, ont décidé d'unir leur destin, de regarder ensemble vers l'avenir. Revenir sur cette stratégie serait impardonnable.

L'histoire et la géographie ont fait l'Allemagne et la France rivales ou partenaires. En faisant le choix de l'amitié, le Chancelier Adenauer et le général de Gaulle ont fait un choix historique.

L'Allemagne et la France unies, c'est l'Europe tout entière qui est unie et forte. La France et l'Allemagne désunie, c'est l'Europe tout entière qui est désunie et qui est affaiblie. Je recevrai lundi prochain à Paris, la Chancelière Merkel, et ensemble, nous ferons des propositions pour garantir l'avenir de l'Europe.

Chacun a son histoire, chacun a ses blessures. Quand on parle de la monnaie, l'Allemagne se souvient de son histoire. Nous devons la comprendre et nous devons la respecter.



Chacun a ses institutions, sa culture politique, sa conception de la Nation. L'une est fédérale, l'autre est unitaire. Il faut comprendre cette différence. Il faut la respecter.

La France et l'Allemagne ont fait le choix de la convergence. Je ne reviendrai jamais sur ce choix. Cela ne veut pas dire que l'une veut se mettre à la remorque de l'autre, ni que les deux veulent renoncer à leur identité jusqu'à se confondre.

Le choix de la convergence, ce n'est pas celui de l'imitation, mais celui des leçons tirées en commun de l'expérience de chacun.

Le choix de la convergence, c'est celui du travail en commun, de l'effort partagé pour construire au cur de l'économie européenne une zone de stabilité et de confiance qui sera le moteur de la compétitivité européenne. Je ferai tout pour qu'il en soit ainsi.

L'Europe n'est plus un choix. Elle est une nécessité. Mais la crise a révélé ses faiblesses et ses contradictions. L'Europe doit être repensée. Elle doit être refondée.

Il y a urgence. Le monde n'attendra pas l'Europe. Si l'Europe ne change pas assez vite, l'Histoire s'écrira sans elle.

C'est la conviction de la France et de l'Allemagne.

L'Europe a besoin de plus de solidarité. Mais plus de solidarité exige plus de discipline.

C'est le premier principe de la refondation de l'Europe.

Car la solidarité ne doit pas être un encouragement au laxisme.

L'Europe a besoin de plus de politique. Je veux dire de plus de responsabilité politique.

L'Europe sans politique, l'Europe en pilotage automatique qui ne fait qu'appliquer aveuglément les règles de la concurrence et du libre-échange est une Europe qui ne peut pas faire face aux crises. C'est une Europe désarmée. C'est une Europe qui est condamnée à subir. Cette Europe-là, nous n'en voulons pas.

L'Europe a besoin de plus de démocratie. Parce que l'Europe est une entreprise qui ne peut pas réussir sans les peuples. Parce que si les peuples se méfient de l'Europe, l'Europe reculera. L'Europe plus démocratique, c'est l'Europe où ce sont les responsables politiques qui décident.

Plus de politique, c'est le deuxième principe de refondation de l'Europe.

La refondation de l'Europe, ce n'est pas la marche vers plus de supranationalité. Ce n'est pas la réouverture des vieilles querelles entre les partisans de l'Europe des nations et de l'Europe fédérale.

L'Europe se refondera en tirant pragmatiquement les leçons de la crise. La crise a poussé les chefs d'États et de gouvernements à assumer des responsabilités croissantes, parce qu'au fond, eux seuls disposaient de la légitimité démocratique qui leur permettait de décider. C'est par l'intergouvernemental que passera l'intégration européenne, parce que l'Europe va devoir faire des choix stratégiques, des choix politiques.



Au sein de la zone euro, il nous faut décider maintenant aller sans crainte vers davantage de décisions prises à la majorité qualifiée.

L'Europe ouverte à tous les vents, l'Europe qui ne se protège par contre les dumpings, l'Europe qui ouvre ses marchés sans exiger la réciprocité de la part de ses concurrents, l'Europe qui laisse entrer des produits de pays qui ne respectent pas les règles sociales ou environnementales, cela ne peut plus durer. L'Europe doit négocier pied à pied la défense de ses intérêts commerciaux.

L'Europe qui fait appliquer à l'intérieur le principe de la libre circulation et qui ne contrôle pas ses frontières extérieures, cela ne peut plus durer. Schengen doit être repensé.

L'Europe qui tolère le dumping social et le dumping fiscal entre ses États membres, l'Europe qui supporte que les subventions qu'elle verse à certains de ses membres pour les aider à combler leur retard sur les autres, puissent servir à baisser leurs charges et leurs impôts pour faire aux autres une concurrence déloyale, cela ne peut plus durer.

L'Europe ne peut pas laisser ses groupes industriels à la merci de tous les prédateurs du monde, parce qu'elle leur interdit de se regrouper au nom d'une fausse conception de la concurrence. L'Europe ne peut plus ignorer la nécessité absolue d'une politique industrielle, pour soutenir nos filières et nos exportations.

L'Europe doit défendre sa politique agricole commune car dans un monde de ressources rares, la sécurité alimentaire est un élément essentiel de l'indépendance.

L'Europe va devoir faire des choix cruciaux dans les semaines qui viennent. Ces choix ne peuvent plus être ceux des années 80.

La crise est un accélérateur.

La crise est un défi majeur pour l'Europe. Le plus grand défi sans doute qu'elle ait eu à relever depuis qu'elle existe.

Ne nous le cachons pas, l'Europe peut être balayée par la crise si elle ne se ressaisit pas, si elle ne change pas.

Mais dans l'Europe, il y a l'Europe à 27 et il y a l'Europe de l'euro.

Au cur de la crise européenne, il y a la crise de l'euro. C'est la plus grave. Elle peut tout emporter. Que restera-t-il de l'Europe si l'euro disparaît, si le cur économique de l'Europe s'effondre ?

Au moment de faire le choix de l'euro, nous nous sommes divisés entre partisans du oui et partisans du non. Chacun avait ses raisons, ses arguments qui étaient respectables.

Mais le débat est derrière nous. L'euro existe. Sa disparition aurait des conséquences dramatiques pour les Français. Elle rendrait notre endettement ingérable. L'effondrement de la confiance paralyserait tout. Les Français s'appauvriraient... Nous n'avons pas le droit de laisser se produire un tel désastre.

Prenons la crise de l'euro pour ce qu'elle est : une crise de crédibilité, une crise de confiance.

Elle ne peut se résoudre qu'en restaurant la crédibilité, en restaurant la confiance.



Si nous voulons que l'euro survive, nous n'avons pas le choix : nous devons opposer une solidarité sans faille à tous ceux qui doutent de la viabilité de l'euro et qui spéculent sur son éclatement.

Il doit être absolument clair que tous les pays de la zone euro seront solidaires les uns des autres. Il doit être clair que ce qui a été fait pour la Grèce, dans un contexte très particulier, ne se reproduira plus, qu'aucun État de la zone euro désormais ne sera mis en défaut. Il doit être absolument clair qu'à l'avenir aucun épargnant ne perdra un centime sur le remboursement d'un prêt accordé à un pays de la zone euro. C'est une question de confiance et la confiance conditionne tout.

Il doit être clair que cette solidarité sans faille, tous les États et toutes les institutions y travaillent sans relâche.

C'est la raison d'être du gouvernement de la zone euro que la France a voulu et qui réunira les chefs d'État et de gouvernement pour décider ensemble.

C'est la raison pour laquelle la France a proposé la création d'un Fonds monétaire européen qui sera pour l'Europe l'instrument de sa solidarité, qui sera en mesure de venir en aide aux pays en difficulté. Ce Fonds mobilisera les ressources nécessaires pour offrir un rempart face à la spéculation. Nous le pérenniserons, le renforcerons et je souhaite que nous lui permettions de décider, à la majorité qualifiée.

Naturellement, la Banque centrale européenne a un rôle déterminant à jouer. Il y a des débats sur ce que lui autorisent ses statuts. Je ne veux pas entrer dans ces débats. La BCE est indépendante. Elle le restera. Je suis convaincu que face au risque déflationniste qui menace l'Europe, la Banque centrale agira. A elle de décider quand et avec quels moyens. C'est sa responsabilité. Nul ne doit douter qu'elle l'assumera, et d'ailleurs, je me félicite de ce qu'elle ait commencé à le faire.

Cette solidarité sans faille n'est pas envisageable sans une discipline plus stricte. Si l'on veut plus de solidarité, il faut plus de discipline budgétaire. Nous devons discuter ensemble de nos politiques budgétaires, non pour qu'elles soient les mêmes partout alors que les situations sont différentes, mais pour qu'elles se rapprochent au lieu de s'écarter les unes des autres. Examinons en commun nos budgets. Instaurons des sanctions plus rapides, plus automatiques et plus sévères pour ceux qui ne respectent pas leurs engagements. Renforçons les dispositifs de prévention pour que les dérives que nous avons connues ne se reproduisent plus. Chaque pays de la zone euro doit adopter une règle d'or qui inscrira dans son ordre juridique l'objectif d'équilibre budgétaire. La France doit l'adopter. L'idéal si chacun faisait preuve de responsabilités, serait de le faire avant la Présidence. Si tel n'était pas le cas, il faudrait le faire immédiatement après.

Il ne peut y avoir de monnaie unique sans que les économies convergent. Si les écarts de niveau de vie, de productivité, de compétitivité se creusent entre les pays, l'euro se révélera, tôt ou tard, trop fort pour les uns, trop faible pour les autres ; et la zone euro éclatera.

La convergence, ce doit être le maître mot de la zone euro.

Ce processus sera nécessairement long et difficile.

Depuis le début de la crise de la dette, reconnaissons-le, l'Europe a déçu. Pas assez vite, pas assez loin, pas assez fort. J'entends ces critiques. Parfois, j'ai partagé l'impatience des observateurs. Mais la tâche était si difficile. Le Traité de Maastricht s'est révélé imparfait. Il prévoyait des mécanismes de préventions, mais bien lacunaires, des sanctions peu



appliquées et aucun instrument d'urgence.

Nous avons dû tout réinventer, tout reconstruire, et nous avons redécouvert que parfois nos conceptions de la politique économique ou de l'union monétaire étaient demeurées différentes, en dépit de dix ans de vie commune.

Maintenant, dans une situation extrême, après le long chemin que nous avons parcouru, nous devons revenir à l'essentiel et le réaffirmer solennellement. C'est pourquoi la France milite avec l'Allemagne pour un nouveau traité.

Plus de discipline, plus de solidarité, plus de responsabilités assumées devant les peuples un véritable gouvernement économique. Telle est notre vision de l'avenir de la zone euro et de la future réforme des traités.

C'est pour que dans le monde de demain, l'Europe puisse encore faire entendre sa voix et faire vivre une très ancienne idée de la civilisation à laquelle elle tient par-dessus tout, que la France se bat.

C'est pour que dans le monde de demain, chacun, en se développant, contribue au développement des autres au lieu que chacun ne cherche à se développer au détriment des autres, que la France se bat.

C'est pour que dans le monde de demain la coopération prévale sur la confrontation, que la France se bat.

C'est pour que dans le monde de demain ses valeurs, son mode de vie, sa culture ne soient pas condamnés à disparaître, que la France se bat.

C'est pour que les Français ne voient pas s'évanouir tout ce qu'à force de travail, d'intelligence, de générosité, ils ont construit de grand, de beau, que la France se bat, qu'elle se bat à l'intérieur et à l'extérieur.

Ce combat, la France le mène sans arrogance, mais sans relâche, avec la conviction qu'au plus fort de la pire des crises économiques qui n'ait jamais menacé le monde depuis trois quarts de siècle, il porte une espérance qui ne doit pas s'éteindre.

Vive la République.

Vive la France.

Seul le prononcé fait foi



[Accueil](#) > [Les actualités](#) > [Communiqués de presse](#) > 2011

Discours du Président de la République sur la modernisation des transports urbains

Le président de la République se rendra lundi 5 décembre 2011 au CNIT (La Défense-Hauts-de-Seine) où il prononcera à 11h00 un discours sur la modernisation des transports urbains, à l'occasion de la mise en service des nouvelles rames du RER A.



Vux aux Armées - Le discours du Président de la République

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vux aux Armées

Lanvéoc-Poulmic (Finistère) -- Mardi 3 janvier 2012

Messieurs les Ministres,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les élus,
Messieurs les officiers généraux,
Mesdames, Messieurs,
Et si vous me le permettez chers élèves,

Au moment de prendre la parole devant vous, je veux avoir une pensée émue pour vos deux aînés qui sont tombés sous le feu ennemi en Kapisa il y a quelques jours à peine et qui, eux, ne connaîtront plus jamais les promesses d'une nouvelle année.

Ils sont tombés pour la France. Ils sont morts loin de chez eux pour défendre l'idée que la France se fait d'un monde libre.

Ils sont morts en servant la Légion Étrangère, ce modèle d'intégration dans les valeurs de la République française.

Ils sont morts dans un pays qui n'était pas le leur, pour protéger des populations civiles menacées par le pire des fanatismes religieux.

Ils sont morts pour que des petites filles qui n'étaient pas les leurs puissent tout simplement aller à l'école et ne soient pas mariées de force à 12 ans.

Ils sont morts pour que des femmes qui n'étaient pas les leurs ne soient pas échangées comme des marchandises.

Ils sont morts pour que des hommes et des femmes qui ne parlaient pas leur langue puissent échapper aux ténèbres d'un obscurantisme médiéval. Ils ont fait le sacrifice de leur avenir pour que tout un peuple puisse espérer un avenir.

Ils sont morts pour que la France ait la fierté de respecter ses engagements. Quand la France prend un engagement, la France tient ses engagements.

Ils sont morts en soldats. Ils sont morts en exemples.

Vous qui vous préparez au métier des armes, vous qui un jour aurez à vous battre pour la France, pour son honneur et peut-être pour sa survie, n'oubliez jamais ces deux soldats, ces deux camarades tombés quelques heures après Noël alors que vous étiez avec vos familles.



Le métier que vous vous apprêtez à embrasser, c'est le métier qu'ils avaient choisi. Ils l'avaient choisi, comme vous, pour servir et pour se dépasser.

Ce dépassement, vous savez qu'il peut aller jusqu'au sacrifice suprême, le sacrifice de vos vies. Croyez bien qu'en tant que chef des armées, je connais la valeur de ces mots. Ils me reviennent chaque fois que mon chef d'état-major vient m'annoncer la mort de l'un de nos soldats.

Chaque fois que je prends la décision d'engager nos forces, je sais que, malgré nos efforts et malgré nos moyens, il se peut que certains ne reviennent pas vivants. Ce poids de la décision je le porte, comme vous portez ou porterez vous-mêmes l'angoisse du combat.

C'est peut-être là le poids le plus lourd de la responsabilité confiée au chef de l'État. Mais, croyez-moi, le poids de la démission ou le poids du déshonneur de la France serait plus lourd encore.

Vous avez fait un choix qui pourra parfois faire trembler, dans le secret de leurs angoisses, vos mères, vos conjoints, vos enfants.

Mais ce choix, il vous honore et il vous oblige.

Ce choix vous honore car vous n'avez pas choisi une situation professionnelle confortable, vous avez choisi le risque de vos vies et le sang des combats.

Ce choix vous oblige car, derrière vous, marche à pas lents l'immense armée de ceux qui sont tombés pour la France et pour son drapeau.

De ces morts qui se comptèrent par millions entre 1914 et 1918 et dont chaque opération extérieure peut malheureusement venir allonger la liste, vous êtes les frères, mais vous êtes aussi les héritiers. Cet héritage est lourd parce qu'il est l'héritage de la France. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que chaque 11 novembre permette désormais de rendre un hommage particulier à tous nos soldats, à tous vos frères d'armes tombés au champ d'honneur. Et pour que, au-delà de vous, la Nation française tout entière leur rende l'hommage qui leur est dû.

C'est dans les pas de ces glorieux aînés que vous devez vous préparer à mettre les vôtres. Ce n'est pas le choix le plus facile à faire lorsque l'on a vingt ans et que l'on a la vie devant soi, mais c'est un choix qui mérite que la Nation, par ma voix, vous dise sa fierté et sa reconnaissance.

Ce choix, vous l'avez fait au nom des valeurs de la France.

Ce choix, vous l'avez fait pour votre patrie.

Ce choix, vous le ferez aussi au nom de l'honneur et par discipline, tout simplement parce que la mission qui vous sera confiée pourra l'exiger.

Honneur, Patrie, Valeur, Discipline : ces quatre mots sont chers aux marins. Ils sont inscrits en lettres de bronze sur tous nos navires et dans le hall d'honneur de cette école. Ils résument parfaitement le sens de votre engagement et celui de vos camarades des autres armées.

D'ailleurs les jeunes Français ne s'y trompent pas. Quand la question leur est posée, ils placent nos armées en tête des structures en qui ils ont le plus confiance. Cette confiance montre combien l'armée est, en France, consubstantielle à la République. Le nier, c'est nier notre Histoire et c'est hypothéquer notre avenir.



En inaugurant lui-même ces murs en 1965, le Général de GAULLE avait voulu montrer l'importance qu'il donnait au métier des armes. Votre formation, dont je salue l'excellence, fait de vous non seulement des marins, mais des soldats. Vos camarades de Saint-Cyr ou de l'École de l'Air ainsi que tous les autres militaires en formation initiale dans nos écoles savent aussi qu'ils s'engagent pour une aventure humaine hors du commun. Si l'esprit de sacrifice est inhérent au choix que vous êtes en train de faire, la vie que vous êtes en train de vous choisir aura un goût particulier.

Au supplément de risque répond un supplément d'âme. Vos vies seront belles car elles seront fortes. La force de la jeunesse, outre la fougue, c'est l'audace. Et je sais que l'École Navale est depuis longtemps en partenariat très étroit avec une prestigieuse école de commerce dont la devise est « Apprendre à oser ». Ce n'est pas un hasard.

Messieurs les officiers généraux, toutes vos écoles militaires ont formé les grands soldats du XX^{ème} siècle. Certains sont morts pour la France.

Ils s'étaient tous « instruits pour vaincre » comme l'énonce la devise de Saint-Cyr. Tous, également, avaient « osé ». Car, comme le répète la devise d'une de nos unités de forces spéciales : « Qui ose gagne ». C'est ainsi que l'on gagne la paix dans laquelle nos compatriotes vivent aujourd'hui. Ils vous la doivent.

Plus que jamais la France a besoin de l'exemple d'unité, de solidarité et de courage que vous démontrez. Notre pays traverse depuis quelques mois une tourmente économique et financière extraordinaire dont il ne sortira qu'en faisant preuve d'une exceptionnelle détermination. La France aura besoin d'une audace pareille à la vôtre. C'est à ce prix que la France maintiendra son rang dans le concert des nations.

Notre puissance n'est pas uniquement économique, elle est aussi diplomatique et militaire. C'est peut-être le plus bel héritage que nous ait laissé le Général DE GAULLE. D'une France vaincue, d'une France occupée, il a fait une France dont la voix portait à nouveau. Et si la voix de la France portait à nouveau, c'est parce que la France pouvait être redoutable. Cette capacité à nous défendre, cette capacité à hausser le ton sur la scène internationale quand les événements l'exigent, nous ne l'abandonnerons jamais. Parce qu'abandonner cette capacité, c'est renoncer à l'idée que la France se fait d'elle-même.

C'est pour cette raison que je me suis attaché à maintenir un niveau important de ressources budgétaires pour les armées, ce qui représente un effort considérable dans le contexte actuel. La loi de programmation militaire, pour la première fois depuis bien longtemps, est ainsi exécutée dans le respect global de son architecture. Et les premiers objectifs du Livre Blanc ont été atteints. Je veux en féliciter le ministre de la Défense, Gérard LONGUET.

Parallèlement à cet effort sur les structures, sur les équipements, je suis très attaché à la condition du monde combattant.

La retraite du combattant a été réévaluée de 37% depuis 2007. Les efforts consentis par nos soldats dans le passé trouvent ainsi leur juste reconnaissance aujourd'hui. D'autres mesures y contribuent, à l'instar de la décision d'ériger un monument aux opérations extérieures à Paris, ou d'inscrire les noms des morts pour la France en opérations extérieures sur les monuments aux morts de nos villes et villages, partout en France.

Ces dernières années, j'ai également fait en sorte que les grilles indiciaires soient révisées pour tenir compte à la fois des contraintes de votre métier mais également de l'environnement économique dans lequel nous vivons. La dernière tranche de cette revalorisation vient de s'achever. Elle a bénéficié à tous les niveaux de la hiérarchie militaire.



Nos armées ont connu une profonde transformation et leur format est encore en cours d'adaptation. Conduire simultanément plusieurs opérations sur différents théâtres, intérieurs ou extérieurs, tout en réduisant le format de nos armées de 54 000 militaires, est un exercice difficile. C'est un défi, vous avez su le relever. Et vous en êtes même sortis renforcés.

La création des Bases de Défense constitue un des volets majeurs de cette réorganisation. Elles rationalisent la méthodologie et la géographie du soutien des unités militaires sur l'ensemble du territoire. Le monde militaire a fait preuve d'une impressionnante capacité d'adaptation, de remise en cause et surtout d'innovation.

Tout n'est pas encore terminé, mais le chemin parcouru est considérable : mutualisation, regroupements, partage des tâches, nous sommes en train de créer une culture interarmées à laquelle je suis très attaché.

Cette culture est au cur des opérations que mène la France. Il est indispensable que le fantassin comprenne le langage du marin, que le pilote puisse dialoguer avec le service ravitailleur au sol, que le médecin soit au fait des contraintes opérationnelles du commando, que le commissaire sache lire un ordre d'opérations terrestres. Tous travaillent et tous uvrent dans le même but : le succès des opérations militaires conduites par la France.

Je me réjouis de l'énergie déployée à tous les échelons pour réussir cette réforme ambitieuse. Je savais que je pouvais vous faire confiance.

Ainsi organisées, nos armées disposeront d'une armature robuste et cohérente. Elles seront à même d'affronter avec une plus grande efficacité les défis qui se présenteront à elles.

Le succès de notre intervention en Libye ne fait que conforter les choix de réorganisation qui ont été faits. HARMATTAN a mobilisé des composantes de nos trois armées et de tous nos services de soutien. Je tiens à saluer l'excellente réactivité et la remarquable efficacité de chacun.

Toute cette chaîne logistique, matérielle, humaine a permis de mettre en uvre à grande échelle nos armements, dont certains étaient utilisés pour la première fois en conditions réelles : je pense au missile de croisière, je pense également à certains armements à guidage laser.

Lorsqu'on sait le nombre de missiles, d'obus, de bombes utilisés, il faut avoir à l'esprit toute la chaîne qui, en amont, a permis les frappes qui ont abouti à la protection de populations libyennes puis à la libération de la Libye.

Je n'oublie pas nos forces spéciales : nos engagements militaires ne peuvent se faire sans elles. Elles arrivent en premier, elles opèrent vite et savent durer. On ne peut se passer de leur mobilité, de leur discrétion et de leur expertise.

Je veux donc ici féliciter nos soldats des forces spéciales de l'armée de terre, de l'air et de la marine. Leurs interventions ont été déterminantes, nos alliés l'ont bien compris, et la France a fait impression.

Vous pouvez être fiers de vos chefs militaires, qui ont remarquablement coordonné nos moyens et ont permis des interventions -- je le précise - sans perte humaine, en dépit de leur forte intensité. Notre chaîne très courte de décision a, elle aussi, été validée. Deux heures à peine après que j'en eus pris la décision, nos chasseurs de l'armée de l'air étaient déjà au-dessus de la Libye. Notre porte-avions, qui revenait de 4 mois d'opérations dans l'Océan indien, a appareillé en quelques heures pour participer à l'opération HARMATTAN.



Toute cette puissance, toute cette force, toute cette logistique ont été mobilisées dans un seul but : empêcher un massacre programmé et proclamé. La France peut être fière de s'y être opposée. La France fut la première à dire son indignation. La France fut la première aux avant-postes. L'armée française fut, une fois encore, l'armée de la liberté.

Notre intervention en Libye ne doit pas nous faire oublier le travail remarquable accompli par les éléments français de la force Licorne en Côte d'Ivoire. Les soldats français ont protégé la population et permis de faire respecter le choix du peuple ivoirien lors de l'élection présidentielle, comme le demandaient l'ONU et l'Union africaine.

C'est en Afghanistan, que nos troupes sont aujourd'hui confrontées au travail le plus délicat. Nous participons avec nos alliés à un transfert progressif de la sécurité du pays aux forces de sécurité afghanes. D'ici 2014, les Afghans assumeront la responsabilité de leur sécurité. Ils le feront grâce aux forces armées et de police que nous formons. Les progrès sont importants. Les forces de sécurité afghanes représentent aujourd'hui 322 000 hommes ; elles n'étaient que 192 000 il y a trois ans. Nos premiers soldats sont rentrés d'Afghanistan ces dernières semaines, d'autres rentreront en 2012, conformément au plan de retrait annoncé, et je recevrai le Président KARZAI le 27 janvier prochain. Je confirmerai et préciserai à cette occasion notre calendrier définitif.

Outre ces théâtres, mais loin de l'hexagone, des militaires protègent nos voies d'approvisionnement en luttant contre la piraterie en Océan Indien. D'autres participent à la stabilisation de territoires potentiellement explosifs, dans les Balkans ou au Proche-Orient. D'autres militaires protègent nos ressources en surveillant les 11 millions de kilomètres carrés de notre zone économique au large de nos territoires ultra-marins. D'autres encore luttent contre le narcotrafic dans l'arc antillais ou l'orpaillage clandestin en Guyane. D'autres enfin assurent sans interruption la mission de dissuasion depuis le fond des mers.

Je n'oublie pas non plus les missions intérieures puisque les armées participent aux missions de vigilance et de sécurité à l'intérieur du territoire national.

La France, et c'est son honneur, a donc joué un rôle de premier plan en 2011, grâce à votre mobilisation. La France a tenu son rang. La France a montré au monde sa détermination. La France a contribué au succès de la démocratie et aidé les peuples à prendre en main leur destin.

Mesdames et Messieurs, la France sera toujours là pour défendre la liberté des peuples, mais la France ne peut pas le faire seule. Elle peut convaincre la communauté internationale, comme elle l'a fait pour la Libye ou la Côte d'Ivoire, mais elle ne peut pas s'y substituer. La France est une puissance qui agit dans le cadre strict du droit international, qui comprend aussi le droit humanitaire et la responsabilité de protéger.

Aujourd'hui, les massacres commis par le régime syrien suscitent à juste titre l'écœurement et la révolte, dans le monde arabe, en France, en Europe et partout dans le monde.

Le Président syrien doit quitter le pouvoir et laisser son peuple décider librement de son destin. La communauté internationale doit prendre ses responsabilités. Elle doit agir efficacement, en dénonçant sans relâche une répression barbare, en s'assurant que les observateurs de la Ligue arabe ont les moyens et toute la liberté de faire correctement leur travail ; en prenant les sanctions les plus dures ; en assurant l'accès humanitaire. C'est ce à quoi nous allons travailler d'arrache-pied.

La Méditerranée, les marins le savent bien, est une zone éminemment stratégique pour notre pays. Il est de l'intérêt de tous ses riverains d'en faire un espace de paix.



Les initiatives du type « Dialogue 5+5 » sont d'une grande actualité à un moment où certains de ces pays du sud entrent dans des processus démocratiques. Le dialogue euro-méditerranéen vit sans doute un tournant crucial de son histoire. Sachons l'aborder avec le recul et la lucidité qui conviennent pour que l'ensemble des riverains de cette mer fermée puissent en recueillir les fruits.

Je me réjouis d'ailleurs que vos écoles accueillent dès cette année des élèves-officiers libyens, en formation de chef de quart notamment. J'en profite aussi pour saluer les élèves étrangers qui, présents parmi vous, témoignent de la confiance portée par leurs gouvernements dans la qualité des formations dispensées dans nos écoles.

Chers élèves, dès votre formation en école, je sais que ces logiques stratégiques vous sont enseignées ; et c'est heureux, car vous y serez confrontés dès vos premières sorties en mer, dans les airs ou sur le terrain. Quand vous entendez parler de l'OTAN, de l'Union européenne, des relations bilatérales, des accords de coopération, sachez qu'il ne s'agit pas de concepts abstraits.

Les fonctions stratégiques définies par le Livre Blanc organisent notre réflexion et structurent notre action.

Elles font l'objet d'un effort sans précédent : les crédits dévolus au renseignement auront ainsi augmenté de 23 % entre 2010 et 2012, et nous venons de lancer avec succès de notre centre spatial guyanais le premier des satellites « Pléiades » qui fourniront des images d'une très grande précision.

Pourquoi de tels efforts ? Parce que le spectre des menaces, loin de se rétrécir, s'élargit : certaines sont nouvelles, d'autres sont persistantes ; chacune mérite en tous cas notre attention. Nous devons nous donner les moyens de les identifier au plus tôt.

Comme l'a dit le Général de GAULLE ici même en février 1965 : « La Marine est faite pour le combat, pour s'y préparer, pour l'accomplir. La Marine doit être en mesure de frapper tout ennemi de la France, de frapper fort et avec les armes les plus puissantes ». Cet axiome est d'une grande actualité et je l'applique volontiers à l'ensemble de nos forces armées.

Les moyens militaires sont destinés à faire la guerre, mais ils permettent de conquérir la paix. Ils viennent en appui de notre politique étrangère : c'est une paire absolument indissociable.

En voyant ce matin les démonstrations faites par le nouvel hélicoptère Caïman et en visitant votre simulateur de navigation, j'ai pu apprécier la qualité de votre préparation.

Ces équipements performants ont un coût. J'assume pleinement cette dépense. Conserver un haut niveau d'expertise technologique et scientifique nous donne une indépendance indispensable et une avance stratégique que certains de nos grands partenaires n'ont déjà plus. Il n'y a pas d'indépendance nationale pour des pays qui ne sont pas capables d'assurer leur défense par eux-mêmes. Les Français doivent le savoir et doivent le comprendre.

C'est un effort de longue haleine, c'est un investissement immense. Si nous ne faisons pas cela, nous serions vulnérables et cette vulnérabilité, je ne peux pas l'accepter.

Mesdames et messieurs,



Nous sommes ici dans une école prestigieuse : elle forme des jeunes gens qui ont voulu mettre de l'intensité dans leur vie. Ils seront officiers, ingénieurs et marins.

Nos armées ont besoin, comme notre pays, d'enthousiasme, de fougue, d'esprit d'aventure, d'esprit d'entreprise, de courage.

Ces qualités, toutes nos écoles militaires en sont les vecteurs car elles préparent leurs jeunes élèves au combat.

Chers élèves, je me réjouis, en tant que chef des armées, de constater à quel point ce métier si difficile auquel vous vous préparez suscite toujours autant de vocations.

Hélie DENOIX de SAINT MARC, que vous connaissez tous, disait : « De toutes les vertus, la plus importante me paraît être le courage, les courages, et surtout celui dont on ne parle pas et qui consiste à être fidèle à ses rêves de jeunesse ».

Vos rêves consistaient à servir sous l'uniforme. Vous êtes en train de réaliser votre rêve.

Vous avez raison d'en être fiers : l'uniforme que vous portez est le privilège de ceux qui ont choisi de donner jusqu'à leur vie au profit de leur pays.

Gardez votre jeunesse le plus longtemps possible. Nos armées en ont besoin, notre pays aussi. La France doit défendre partout et en tout lieu le respect du droit international et la liberté de l'Homme.

Quant au 14 juillet, il doit demeurer le jour où l'armée et la nation communient autour des valeurs de la République.

Jamais, jamais, je ne pourrai accepter la remise en cause de ce défilé que tant de pays envient à la France et qui fait la fierté de nos compatriotes.

Recevez donc mes vux, mes vux les plus chaleureux pour votre carrière à venir et, plus immédiatement, pour l'année qui commence. Je vous souhaite, ainsi qu'à tous vos camarades militaires et civils ainsi qu'à vos familles, le bonheur personnel et le bonheur professionnel.

Sachez tous que l'uniforme que vous portez est respecté, sachez tous que vous êtes les héritiers d'une longue histoire, que vous n'avez pas choisi un métier comme les autres et que vous aurez le privilège le matin en débutant votre journée de ne pas vous interroger sur le sens que vous donnez à votre vie parce que le sens, vous le connaissez.

La France est fière de son armée et de ses militaires.

Bonne année à tous.



Discours à l'occasion du Nouvel an chinois et vietnamien

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Réception du nouvel an chinois et vietnamien

Palais de l'Élysée- Vendredi 3 février 2012

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Messieurs les Ambassadeurs,
Et si vous me le permettez, chers amis,

C'est un grand plaisir de clore la période des vux par une cérémonie que j'ai instaurée il y a trois ans, et qui me tient particulièrement à cœur : la célébration du nouvel an du calendrier lunaire, cette « fête du printemps » qui constitue une date si importante pour les communautés asiatiques à travers le monde, et particulièrement en France.

L'année qui s'ouvre est placée sous le signe du « dragon d'eau », symbole de volontarisme et de dynamisme. Puisse ce dynamisme enrichir encore les liens que la France entretient avec les pays d'Asie, et vous permettre de réaliser avec succès vos projets les plus ambitieux.

Mes chers compatriotes, Français d'origine asiatique, je veux vous transmettre aujourd'hui les vux de bonne année de la Nation française tout entière. La France est fière, la France est reconnaissante de compter en son sein des citoyens aussi exemplaires, aussi dévoués, aussi travailleurs qui apportent autant à notre pays.

La France peut se féliciter d'entretenir avec de nombreux pays d'Asie une coopération particulièrement riche. Et elle le doit notamment à vous, citoyens français d'origine asiatique, qui formez un pont naturel entre la France et l'Asie. Dans la crise mondiale que nous traversons, c'est une chance pour notre pays d'entretenir des échanges avec la partie de la planète qui porte l'essentiel de la croissance mondiale. La France accorde à l'Asie une attention toute particulière, comme nous l'avons démontré en 2011.

La France a présidé l'an dernier à la fois le G8 et le G20. Nous avons voulu que la coopération entre la France et la Chine soit, Monsieur l'Ambassadeur, la plus étroite possible. Je me suis rendu à deux reprises en Chine l'année passée pour évoquer tous les sujets avec le Président HU Jintao. Cela nous a permis d'accroître notre effort commun de réponse à la crise, mais également de poser des jalons pour des réformes longtemps différées comme celle du système monétaire international.

Je dois vous dire qu'à chacun des six voyages que j'ai effectués en Chine depuis 2007, j'ai pu mesurer la vitalité du partenariat franco-chinois.



Nous venons, il y a quelques jours, de fêter le 48^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises. C'est le moment que la Chine a symboliquement choisi pour prêter à la France deux pandas, qui font partie des Trésors nationaux de Chine. J'y vois un signe d'amitié supplémentaire de la Chine envers la France.

Cette confiance, nous la partageons avec de nombreux autres pays d'Asie, et l'année écoulée a été très dense pour les échanges entre la France et eux.

Fin mars, j'ai ainsi été le premier chef d'Etat à me rendre au Japon après le tsunami qui a frappé le peuple japonais et la catastrophe de Fukushima.

Je n'oublie pas bien sûr nos autres partenaires d'Asie, tout particulièrement l'Asie du Sud Est, troisième grand pôle émergent d'Asie. Le Vietnam, le Cambodge, le Laos sont des pays auxquels l'Histoire nous lie intimement et avec lesquels nous entretenons des relations de très profonde amitié. J'ai voulu que nous allions plus loin encore, en tissant avec d'autres pays de cette région des relations nouvelles : c'est le cas de l'Indonésie, 250 millions d'habitants, avec laquelle la France a établi l'an dernier un partenariat stratégique.

Nous avons également tout fait pour encourager les évolutions politiques dans des pays comme la Birmanie, où des grands changements sont en cours. Tel était le sens de ma conversation téléphonique avec Aung SAN SUU KYI le 13 février dernier. Tel était également le sens de la visite historique d'Alain JUPPÉ en Birmanie.

A l'orée de cette nouvelle année, je veux vous saluer tout particulièrement, vous les Français d'origine asiatique.

Vous incarnez des valeurs qui sont cruciales pour notre société : vous incarnez le goût du travail, vous incarnez le sens de l'effort, vous incarnez la récompense du mérite. Et vraiment, je veux rendre hommage à votre capacité d'adaptation. Souvent je me suis demandé si, moi-même, j'aurais eu le courage et la souplesse pour m'adapter comme je vois tant de nos compatriotes s'être adaptés chez nous.

Que vous soyez vous-même arrivés en France récemment, ou que vous soyez issus d'une famille qui a immigré en France il y a longtemps, vous symbolisez cette capacité d'intégration extraordinaire, vous symbolisez la capacité d'intégration de la République française.

La France est à un moment crucial pour son avenir. Elle doit se réformer encore plus pour sortir plus forte de la crise. Elle a besoin de talents nouveaux, et elle a besoin de votre diversité. Et pour relever tous ces défis, la France a besoin de vous et de votre dynamisme. Je souhaite que vous soyez mieux représentés dans notre pays, à tous les niveaux, dans le monde politique, dans le monde économique, dans la sphère culturelle. Je souhaite que vos communautés d'ordinaire discrètes prennent la parole, qu'elles défendent leurs idées, que vous vous engagiez pour apporter à la France votre vision, votre énergie, votre imagination, votre intelligence.

Je sais qu'aujourd'hui une nouvelle génération de Français d'origine asiatique est en train d'éclorre, que cette génération a soif d'engagement, qu'elle a soif de reconnaissance, qu'elle a envie d'avoir une place dans la société à la mesure de ce qu'elle lui apporte. Cette aspiration, mes chers compatriotes, je l'entends, je la soutiens, et je compte bien me battre pour la concrétiser avec vous.

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui est l'occasion de mettre à l'honneur un précurseur en matière d'engagement : Monsieur Michel LU, à qui je remettrai dans un instant les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur.



Je voudrais vous saluer tous, vous redire mon amitié, mon estime, saluer votre courage, parce que j'imagine que, derrière les sourires, il y a eu beaucoup de souffrances dans certaines de vos familles, beaucoup de sacrifices pour devenir ce que vous êtes devenus, beaucoup d'efforts pour vous intégrer, beaucoup d'engagement et, en même temps, beaucoup d'amour de la France. Mon ami Patrick KARAM me le dit souvent, s'agissant de vous, en soulignant à quel point vous êtes conscients de tout ce que la France vous a apporté. Mais je voudrais ce soir vous dire combien la France est consciente de tout ce que vous lui avez apporté. C'est dans les deux sens que notre engagement vaut. C'est dans les deux sens que notre amitié se nourrit.

Bonne année 2012, mes chers amis Français d'origine asiatique.



[Accueil](#) > [Les actualités](#) > [Discours](#) > 2011

Le discours des vœux du Président aux Armées

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vux aux Armées

Saint-Dizier -- Mardi 4 janvier 2011

Monsieur le Ministre d'Etat, cher Alain JUPPE,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Messieurs les officiers généraux,
Mesdames, Messieurs,

J'ai choisi de faire mon premier déplacement en ce début d'année dans les armées et de venir à votre rencontre sur la base aérienne de Saint-Dizier. C'est la marque de mon attachement, en tant que chef des armées, aux femmes et aux hommes qui ont fait le choix de servir leur pays et de défendre leurs concitoyens.

C'est celle aussi de la priorité que j'accorde à la protection des Français et à la défense des intérêts de la France. J'invite nos compatriotes à ne jamais oublier la raison d'être fondamentale de nos armées. Cette raison d'être fondamentale c'est d'assurer la sécurité des Français contre toutes les menaces et cela où qu'ils soient dans le monde, que ces menaces soient directes ou indirectes. Et cette sécurité c'est la garantie des valeurs essentielles auxquelles nous sommes attachés et qui font que notre pays n'est pareil à aucun autre et que nous sommes heureux d'y vivre.

Permettez-moi de former pour vous, militaires et personnel civil de la défense, ainsi que pour tous ceux qui vous sont chers des vux très chaleureux.

* * *

Mes pensées vont d'abord aux familles de ceux qui sont tombés au service de la France.

En 2010 encore des soldats sont allés au bout de leur engagement. 22 hommes ont consenti le sacrifice suprême, 22 hommes tués au combat ou morts en service commandé sur un théâtre d'opération. Je m'incline, je m'incline avec respect devant leur mémoire et j'exprime tout à la fois l'émotion, l'admiration et la gratitude de la Nation envers ces hommes qui ont fait don de leur vie à la France.

Par leur sacrifice, ils nous rappellent le sens de l'engagement militaire, la grandeur du choix de servir la patrie, d'accomplir la mission, au péril de sa vie. Au nom de la France, en mon nom personnel, je voulais honorer ces soldats morts pour notre pays.

Nous avons le devoir de prendre soin de leurs familles profondément meurtries, nous avons le devoir d'entourer ces familles, nous avons le devoir de les accompagner. Elles doivent surmonter une cruelle épreuve, elles doivent



apprendre à vivre en l'absence d'un être cher.

Nous devons aussi une attention particulière aux nombreux blessés. J'ai souhaité les mettre à l'honneur à l'occasion de la dernière prise d'armes que j'ai présidée, aux Invalides. J'ai en effet rencontré à l'Institution nationale des Invalides des militaires blessés en opération, qui livrent un nouveau combat en salle de rééducation, combat profondément admirable. J'ai vu leur courage, leurs efforts pour effacer ou atténuer les séquelles des blessures.

Le gouvernement a tenu à leur témoigner la solidarité de la Nation. Après le Premier ministre François FILLON, le ministre d'Etat Alain JUPPE a réservé aux blessés soignés à l'hôpital Percy sa première visite dans les armées.

Nous avons tous été impressionnés par le témoignage d'espérance de ces hommes qui luttent pour le retour à une vie normale. Notre devoir est, là aussi, de les accueillir et de les épauler. J'ai conscience que ce qui est arrivé à vos camarades pourrait arriver à chacun de vous.

J'attache, vous le savez, une grande importance à votre protection en opération et plus généralement dans le cadre de vos missions. Cette protection passe par un matériel moderne et adapté, c'est pourquoi un effort majeur a été consenti dans ce domaine depuis 3 ans. Qu'il s'agisse de la protection balistique individuelle ou du renforcement du blindage des véhicules, qu'il s'agisse de protection active ou de protection passive, nous avons mis en uvre un plan d'équipement ambitieux. Les choses sont claires, nous vous le devons.

La protection se manifeste également à travers une chaîne médicale performante, capable de prendre en charge les blessés au plus près des combats et de leur prodiguer les meilleurs soins.

Pour nos soldats en opération, la certitude de bénéficier d'un soutien médical de qualité est aussi importante que la précision et la rapidité des appuis.

L'année qui vient de s'achever a été marquée par une forte activité opérationnelle. En 2011, les armées seront à nouveau très sollicitées.

Qu'il s'agisse de mettre en uvre la dissuasion, depuis Saint-Dizier; de concourir à la sécurité des Français sur le sol national ; d'être engagés sur les théâtres extérieurs pour participer au maintien ou au rétablissement de la paix ; vous aurez tous l'occasion de vivre intensément votre métier au service du pays. Vous avez fait le choix de ce métier pour l'intensité, vous ne serez pas déçus.

Les opérations sont la finalité des armées. Au moment où je vous parle, plus de 12 000 hommes sont déployés sur des théâtres extérieurs sous le commandement opérationnel de l'amiral Edouard GUILLAUD, chef d'état-major des armées, à qui je veux rendre un hommage particulier. Trois théâtres concernent plus particulièrement mon attention.

En Afghanistan, d'où revient Alain JUPPE, 4000 soldats français sont engagés aux côtés de nos alliés. Soyons clairs, leur mission sera achevée lorsque les autorités afghanes seront en mesure d'assurer seules la sécurité de leur pays, permettant à un Afghanistan stable et en paix de rejoindre la communauté internationale. Le transfert progressif des responsabilités opérationnelles aux forces afghanes est amorcé. Les conditions de sécurité indispensables pour permettre à l'économie de se développer progressent. Beaucoup de chemin reste bien sûr encore à parcourir, et - nous voilons pas la face - cette mission reste très dangereuse, voire meurtrière. Mais vos efforts ne sont pas vains. Peu à peu, avec méthode, avec obstination, nos forces réduisent sur le terrain l'initiative de l'adversaire et rendent chaque jour un peu plus probable le retour à une vie normale pour les Afghans. Il ne peut y avoir de résultats spectaculaires. Il ne peut y avoir de bataille décisive. La construction de la paix résulte d'une action quotidienne dans la durée. Elle



exige de la patience, elle exige de la persévérance, elle exige du courage. Je l'affirme avec force. Là-bas, en Afghanistan, ce qui se joue c'est la sécurité du monde et par conséquent la sécurité des Français ici, en France. Car laisser l'Afghanistan aux mains des Talibans, serait admettre l'existence d'un sanctuaire pour les terroristes un sanctuaire qui n'aurait d'autre but que d'exporter le totalitarisme religieux et à partir duquel nos compatriotes seraient directement menacés. J'ai le devoir d'empêcher cela.

Ailleurs, fidèle à sa tradition, la France prend toute sa part dans le maintien de la paix et la défense de la légalité internationale. Elle est présente dans le sud-Liban. Le Liban est un pays frère pour la France. Si ce théâtre n'est plus l'objet de violents combats, notre action auprès de nos amis libanais contribue directement à la stabilité du pays et de la région. Cette mission est très exigeante pour notre contingent de 1400 militaires. Cinq hommes y ont laissé la vie cette année.

La protection de nos ressortissants, enfin, est une mission prioritaire des armées. C'est aujourd'hui la première préoccupation des 900 hommes de la force Licorne en Côte d'Ivoire. Là-bas aussi, il n'y a aucune ambiguïté. Nos soldats, les soldats de la France, n'ont pas vocation à s'ingérer dans les affaires intérieures de la Côte d'Ivoire. Ils agissent en vertu d'un mandat des Nations Unies. Avec le ministre d'Etat, je suis personnellement et en temps réel la situation sur place et reste très attentif à la sécurité de nos compatriotes. J'appelle toutes les parties à respecter le choix du peuple ivoirien. Le choix du peuple ivoirien s'est clairement exprimé. Il s'est souverainement exprimé. Nul n'a le droit de bafouer la décision du peuple ivoirien et de compromettre le retour à la paix et à la sécurité auxquelles tous les habitants de Côte d'Ivoire ont droit. Les enjeux du défi que nous avons à affronter dépassent largement le seul cas de la Côte d'Ivoire. Ces enjeux concernent, en vérité, toute l'Afrique, 1 milliard d'habitants. Les Etats africains sont jeunes encore. Ils construisent, chacun dans le contexte qui est le leur, une vie démocratique. Et la première exigence d'une vie démocratique, c'est le respect du suffrage universel. La Côte d'Ivoire a longtemps été un exemple. Si elle se mettait hors du champ de la démocratie, alors c'est pour toute l'Afrique que nous aurions à craindre. Et c'est bien la raison pour laquelle la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest aussi bien que l'Union Africaine, comme les Nations Unies, tiennent tant au respect de la volonté du peuple ivoirien. Tous les Etats de la région savent les bienfaits de la démocratie, sa contribution incontournable à ce développement dont ils ont tant besoin pour assurer la promotion de leurs peuples. Le Président de la Côte d'Ivoire s'appelle M. Alassane OUATTARA et il a été choisi par les Ivoiriens.

Je suis conscient que le maintien d'un tel niveau d'activité opérationnelle est une véritable performance, et ce d'autant plus que vous êtes engagés depuis 3 ans dans une réforme sans précédent dont l'ampleur et l'enjeu sont absolument considérables.

Le travail accompli jusqu'à présent est exemplaire. Je veux le souligner. Il est d'ailleurs indispensable car c'est bien le futur de notre défense que nous mettons en place aujourd'hui.

J'ai vu ce matin, sur cette base de St Dizier, des hommes et des femmes fiers de mettre en uvre l'un des systèmes les plus performants que le pays ait jamais construit pour sa défense : le Rafale. J'ai vu des militaires et des agents civils de la défense au travail dans des infrastructures modernes et adaptées.

Ce sont là des signes tangibles de la modernisation de notre défense. Il s'agit d'un chantier ambitieux, lancé bien avant moi mais que nous avons repris à notre compte en 2007, qui a été précisé par le Livre blanc et la loi de programmation militaire, et qui permet l'adaptation de nos armées aux exigences et aux menaces du XXI^e siècle. Le choix politique que j'ai fait avec le gouvernement et le Parlement a consisté à faire de la défense une priorité. Cette priorité chacun peut la constater dans les chiffres. Je vais rappeler ces chiffres, pour dire combien politiquement j'assume ce choix :



- 377 milliards d'euros ont été programmés pour la période 2008 à 2020, c'est-à-dire sur la durée de deux lois de programmation.
- En 2009 et en 2010, malgré les difficultés budgétaires formidables que nous avons rencontrées du fait de la crise, les tranches annuelles de la loi de programmation ont été strictement respectées. Et le budget de la Défense a évolué à un rythme supérieur à l'évolution du rythme du budget général.
- En 2011, compte tenu des recettes exceptionnelles qui sont prévues, ce sera encore le cas.

Pour l'avenir, j'entends bien que la priorité accordée à la défense demeure. Quelles que soient nos difficultés, quelle que soit la rigueur de nos choix, ce sera le cas. Tout simplement parce que les missions confiées à nos armées sont vitales pour le pays. Et tout simplement parce que nos armées ont besoin des meilleurs équipements pour mener à bien leurs missions.

Pour y parvenir, il fallait faire des choix et ces choix, nous les avons faits. Je les assume. Nous avons décidé de réduire les effectifs de 54 000 hommes. Nous avons supprimé des régiments, nous avons fermé des bases, nous avons décidé des compensations aux collectivités locales impactées par ces fermetures. Ces décisions n'ont pas été faciles, mais c'était le prix à payer pour avoir un outil de défense performant. L'armée française n'est pas là pour faire de l'aménagement du territoire. L'aménagement du territoire est parfaitement indispensable. L'armée française est là pour assurer ses missions de protection au service de la sécurité de la France et des Français. Si on lui demande de faire de l'aménagement du territoire, alors l'armée française le fera mais elle sera moins performante pour assurer la protection des intérêts de la France. Je veux rendre hommage à nos armées qui ont compris l'enjeu et qui mettent en œuvre les décisions prises un peu plus vite même que ce qui était prévu. Vous avez parfaitement compris qu'il y allait de vos capacités opérationnelles. Il vaut mieux un peu moins d'effectifs et davantage d'équipements, et d'équipements modernes. La France n'est pas un pays comme un autre. La France est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies. La France a un rôle sur la scène internationale. Cela exige une armée pleinement opérationnelle.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas des sacrifices à faire pour l'armée comme pour tous les autres corps de la Nation. Mais cela veut dire que l'armée a une mission essentielle et, en tant que chef des armées, j'entends que vous ayez les moyens d'assurer cette mission

D'ores et déjà la plupart des matériels majeurs des armées sont en cours de renouvellement. Plus de 200 VBCI ont déjà été livrés à l'armée de terre, certains sont déployés en Afghanistan, un 1er régiment vient d'être équipé du système FELIN ; la frégate antiaérienne Chevalier Paul a été admise au service actif ; l'escadron « Aquitaine » de transformation des pilotes de Rafale de l'armée de l'air et de la marine a été inauguré ici-même, sur la base aérienne 113 de Saint-Dizier, l'escadron « Gascogne » met en œuvre depuis l'été dernier le nouveau missile ASMP-A sous Rafale. Ce sont quelques exemples concrets. De même, des Rafales de Saint-Dizier seront bientôt de nouveau engagés en Afghanistan. Ils seront équipés du nouveau Pod de désignation DAMOCLES qui permet l'acquisition et la désignation de la cible de manière autonome. C'est un développement important de la capacité opérationnelle du Rafale tout comme la mise en place de la nacelle de reconnaissance de nouvelle génération.

Dans quelques mois, la construction à Balard du futur ministère de la Défense sera définitivement sur les rails. Ce projet est emblématique de la modernisation en cours. Il rassemblera sur un même site l'ensemble des responsables du ministère et des armées. Il incarne un geste architectural de notre défense et de nos armées renouées.

S'adapter, innover, c'est la qualité fondamentale des armées françaises.



Depuis le 1er janvier, Saint-Dizier est l'une des 51 bases de défense métropolitaines. L'administration générale et le soutien courant de l'ensemble des formations s'effectue désormais dans un cadre mutualisé.

La base de Saint-Dizier assure le soutien de 3 500 militaires et civils servant au sein de la base aérienne 113, du 61ème régiment d'artillerie de Chaumont, des établissements du service de santé des armées de Vitry-le-François et du service interarmées de munition de Brienne-le-Château, pour citer les principales formations. Je veux saluer les personnels ici présents des différentes unités impliquées dans cette mutualisation, ainsi bien sûr que les élus des territoires concernés de Haute-Marne, saluant Luc CHATEL, de l'Aube et de la Marne.

Je n'ignore pas les difficultés, ni les sacrifices, je comprends vos interrogations. Vos chefs m'en rendent compte. On ne transforme pas aussi profondément des organisations en place depuis des décennies sans avoir à résoudre au quotidien de nombreux problèmes. Ce sera difficile. Vous serez certainement confrontés à de l'imprévu. Mais vous surmonterez les obstacles, avec pragmatisme, en faisant évoluer procédures et structures lorsque cela sera nécessaire. Il n'a plus le service militaire, les affrontements ont changé de dimension, il fallait adapter nos armées.

C'est aussi la recherche de l'efficacité qui nous a conduits à signer un traité de coopération en matière de défense et de sécurité avec nos amis britanniques.

Fort du constat que nos deux pays partagent des responsabilités internationales communes, consentent un effort de défense équivalent et doivent faire face aux mêmes menaces, il nous a semblé naturel de renforcer notre coopération dans ce domaine. Nous avons identifié des coopérations précises dans lesquelles s'exprimera ce partenariat privilégié au cours des mois et des années à venir. C'est un choix de collaboration sans retour. Nous avons décidé qu'il était préférable de mettre nos efforts en commun plutôt que de continuer à travailler chacun dans son coin.

Cette coopération profitera à l'ensemble de nos alliés et contribuera à la sécurité de l'Union européenne et de l'alliance atlantique.

Nous sommes, vous le voyez, à un moment décisif de la réforme. L'année 2011 sera une étape majeure de la modernisation des armées et de la transformation du ministère de la Défense.

Je sais pouvoir compter sur votre totale loyauté et sur votre compétence pour surmonter les inévitables difficultés.

Vous pouvez compter sur mon soutien le plus complet et sur le soutien de votre ministre. Je voudrais d'ailleurs dire combien j'ai apprécié qu'Alain JUPPE, un homme d'Etat de grande dimension, ait accepté à ma demande d'assumer ces responsabilités. C'est également un geste de confiance à l'endroit de nos armées.

Les armées sont dans la Nation et les armées le destin de la Nation. Les armées vivent à l'unisson du pays. Il n'y a pas d'un côté les armées, de l'autre le pays. Vous vivez à l'unisson du pays. Vous participez naturellement à l'effort national d'ouverture et de modernisation de la France. C'est pour cela que j'ai souhaité que vous preniez votre part à l'effort de réforme des retraites. Les armées doivent avancer au même rythme et je sais que pour vous aussi, il y eut des choix qui ne furent pas faciles. Mais l'indépendance nationale, ce n'est pas simplement une armée efficace, c'est aussi un pays qui ne croule pas sous la dette et sous le déficit. C'est cela aussi la protection des Français et l'indépendance de la France. Un pays qui sait tenir ses comptes. Un pays qui est capable de regarder les choses et d'assumer les changements. Et pour moi c'est très important. En retour, les contraintes spécifiques du métier militaire ont été prises en compte et la possibilité de jouir d'une retraite à l'issue d'une carrière courte a été confirmée. C'est un élément fondamental de la condition militaire que je souligne en présence des membres du conseil supérieur de la



fonction militaire.

J'en profite d'ailleurs pour leur souhaiter, avec un léger retard, un bon anniversaire. Quand on a 40 ans, on peut vous souhaiter un bon anniversaire ! Autant dire qu'ils sont dans la fleur de l'âge. 40 ans qu'ils sont au cur de la concertation dans les armées. 40 ans qu'ils entretiennent avec le ministre de la Défense un dialogue d'une grande qualité.

* * *

Parler de l'avenir, enfin, est impossible si l'on n'a pas conscience de son passé. Je veux remercier les anciens combattants qui se sont joints à nous aujourd'hui. Ils ont défendu les valeurs qui fondent notre pays les armes à la main et continuent aujourd'hui à faire vivre ces valeurs. A l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire de l'appel du 18 juin, vos émouvants témoignages nous ont rappelé comment le refus de la défaite et du déclin avait guidé votre action.

Je vous invitais l'an dernier à réfléchir à la modernisation de vos actions, à la pérennité de vos organisations. J'ai constaté avec plaisir que plusieurs associations ont choisi de rejoindre de plus grosses structures et notamment le Souvenir Français pour garantir la pérennité des mémoires qu'elles portent. Je vous encourage à poursuivre dans cette voie afin que vous restiez en mesure de servir au mieux la mémoire de notre pays et ce que j'appellerai la diffusion de l'esprit de défense.

Je voudrais enfin m'adresser à vos familles et les remercier au nom de la Nation. Elles vous sont un indéfectible soutien. Elles partagent vos réussites professionnelles, prennent en charge tous les problèmes lorsque vous êtes loin et vivent à vos côtés les joies, les peines et les épreuves que réserve le métier des armes.

* * *

En cette nouvelle année, je vous souhaite de réussir dans vos projets personnels et professionnels. Je vous souhaite de continuer de servir la France avec passion, avec enthousiasme et avec fierté. Vous savez, ce n'est pas tout le monde qui a la chance le matin de faire un métier de passion, qu'on sert avec fierté et avec enthousiasme. C'est une grande singularité. On ne devient pas soldat par hasard. Cette fierté que vous éprouvez, je veux vous dire que je l'éprouve à commander des femmes et des hommes tels que vous, toujours prêts à se dépasser pour le bien commun et pour le succès des armes de la France.

Vive la République et vive la France !



Discours à l'occasion du lancement de la Frégate "Aquitaine" à Lorient

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Lancement de la Frégate « Aquitaine »

Lorient (Morbihan) -- Mardi 4 mai 2010

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un moment très symbolique et très important d'être ici à Lorient, au siège de DCNS pour l'inauguration de cette FREMM Aquitaine.

Les messages que je voudrais vous délivrer sont les suivants :

J'ai toujours cru à la vocation industrielle de la France. Il n'existe pas de grand pays dans le monde qui ne soit porté par une ambition industrielle. Les pays qui ont abandonné leur industrie sont des pays qui sont rentrés en seconde division. Un grand pays doit avoir une forte industrie. Cela ne veut pas dire que nous ne voulons pas les laboratoires de recherche. Cela ne veut pas dire que nous ne nous intéressons pas aux services. Cela veut dire que si on laisse tomber l'industrie, c'est tout le reste que l'on laissera tomber.

Je n'accepterai jamais la désindustrialisation de la France. La France a une tradition industrielle, une industrie puissante. La France sait construire des autos, des trains, des avions.

La France doit garder une industrie navale forte, civile et militaire. Cela, c'est le cur de la stratégie économique que je souhaite voir retenue pour la France et c'est ce qui a expliqué toutes les décisions que le gouvernement a été amené à retenir.

La suppression de la taxe professionnelle, c'est la possibilité pour les industries françaises d'être compétitives. Cette taxe professionnelle qui n'existait qu'en France et nulle part ailleurs. Dire qu'on est pour l'industrie et taxer l'industrie, c'est faire le contraire de ce qu'il convient de faire. Avec le crédit impôt recherche, nous avons aujourd'hui, le système fiscal le plus avantageux du monde pour favoriser la recherche. Sans recherche, il n'y a pas d'avenir pour notre industrie. Je veux en venir à l'industrie navale elle-même, pour parler de DCNS.



DCNS a changé de statut en 2003 et le personnel de DCNS a pu légitimement être inquiet, comme on est inquiet devant chaque changement. Ce changement de statut, grâce à la capacité d'adaptation des femmes et des hommes de DCNS, a été un succès.

Je viens aujourd'hui dans une entreprise qui a un carnet de commandes plein pour quatre années et qui, grâce au programme FREMM que nous avons décidé avec le ministre de la Défense, a devant elle dix ans de perspective de travail.

Les femmes et les hommes de DCNS doivent savoir que notre objectif n'est pas de stabiliser l'emploi à DCNS, c'est de le développer. L'Etat restera actionnaire de DCNS, mais pas un actionnaire dormant, un actionnaire qui investit et qui fait des choix clairs. Monsieur le Président, quand vous dites que votre objectif est de doubler le chiffre d'affaires de DCNS à dix ans, c'est l'objectif que vous fixe votre actionnaire, l'Etat.

DCNS aura les moyens de son développement, mais DCNS ne doit pas travailler seulement dans le domaine militaire, bien sûr il y a le militaire, Scorpène, le programme FREMM, Barracuda, et toutes les perspectives qui s'ouvrent devant nous. Mais nous, actionnaires de l'Etat, nous soutiendrons la diversification des activités de DCNS. Je pense au nucléaire, qu'il soit sous-marin ou autre, je pense aux énergies renouvelables avec l'éolien offshore, ce sont des projets intelligents. Voilà ce que la compétence de vos équipes vous permet d'envisager.

Les programmes de déconstruction, notamment pour les sous-marins, sont des choses qui nous intéressent : veuillez donc considérer que votre actionnaire vous donnera les moyens et qu'il vous encourage à vous développer.

J'ajoute que nous ne sommes pas un partenaire financier, nous sommes un partenaire industriel. L'Etat n'est pas un hedge fund. Bien sûr que nous sommes intéressés à ce que DCNS fasse des bénéfices. Ce qui nous intéresse, c'est que vous soyez compétitifs pour qu'il soit plus facile, pour les ministres comme pour moi-même, de vendre à l'étranger les produits qui sont fabriqués ici.

Je salue les autorités marocaines. J'ai bien en tête la priorité que représente la vente d'une FREMM pour l'Arabie saoudite. Ce sujet sera au cur des mes entretiens avec le Roi d'Arabie saoudite. Je sais combien il nous a fallu de voyages et d'heures de discussions pour le programme de sous-marins avec le Brésil. Je sais quelles sont vos attentes envers nos amis grecs que nous soutenons avec tant de force. Je sais combien le programme avec la Bulgarie est quelque chose d'important pour vous.

Je suis fier d'être l'un des membres de la direction commerciale de DCNS. Croyez bien que, pour Hervé MORIN comme pour moi, voir la FREMM marocaine, cela montre que tous les efforts que nous faisons à l'export ne sont pas virtuels, qu'ils se traduisent par des heures de travail.

Je le dis au maire de Lorient comme au président de la région : vous savez ce que cela représente pour moi de venir ici et de comprendre que l'on a enfin recommencé à embaucher ici, sur le site, soixante personnes de plus en production. Depuis combien d'années cela n'était-il pas arrivé ? Développez-vous, nous sommes derrière vous.

On m'a posé beaucoup de questions, notamment sur Thales. Thales a 25% du capital et une possibilité de monter à 35%. Je ne sais pas la décision qui sera prise, même si nous sommes actionnaires Thales, mais je me réjouis beaucoup qu'un grand industriel veuille monter dans le capital de DCNS. Cela montrerait qu'il a confiance dans les femmes et les hommes de DCNS.



Je sais qu'il y a des interrogations sur les partenariats européens. Avec Hervé MORIN, nous croyons à l'industrie européenne de défense mais pas à n'importe quel prix : nous y croyons si nos amis allemands veulent travailler avec nous, comme nos amis italiens.

Enfin, je voudrais que chacun comprenne que la plus belle récompense de ce que nous venons de voir, c'est pour les ouvriers, les cadres, les ingénieurs de DCNS. Ils peuvent être fiers de leur travail et ainsi donc démontrer qu'en France, on peut rester terre de production et être compétitifs. Ainsi démontrer que ce n'est pas fini, que ce n'est pas fichu, que les décennies d'ouvriers qui ont travaillé avant vous pour créer ce potentiel de compétence industrielle n'ont pas travaillé pour rien. Oui, il faut que DCNS embauche des apprentis, fasse venir des jeunes, parce que tout ce savoir-faire, si l'on ne le transmet pas aux jeunes, il se perdra.

Je voudrais terminer en vous disant : « ne voyez pas la construction civile de bateaux, ne voyez pas STX sous Saint-Nazaire comme des concurrents, voyez-les comme des collègues d'une même filière ». Et si nous avons laissé tomber le chantier de Saint-Nazaire, ce que je n'ai pas voulu en prenant 30% du capital, vous auriez pu vous dire ici, à Lorient : « ils ont laissé tomber Saint-Nazaire, ils laisseront tomber Lorient ». On n'a pas laissé tomber Saint-Nazaire, parce qu'on ne laissera pas tomber Lorient et parce que DCNS fait partie du cur stratégique de la puissance industrielle de la France.

Mesdames et Messieurs,

J'avais un discours préparé, il était certainement excellent, mais j'ai préféré vous parler avec mon cur, parce que ce qui se joue ici, --je le pense au plus profond de mes convictions - c'est l'avenir de la France, la crédibilité de la force française, l'avenir de la construction navale et l'avenir de bassins d'emploi comme ceux que nous connaissons au cur de la Bretagne ici, à Lorient.

J'espère que vous l'avez compris, pour les ministres Christian ESTROSI et Hervé MORIN comme pour moi-même, venir ici ce n'était pas un acte comme les autres, une mondanité consistant à couper un ruban comme on en coupe tant ! C'était un choix stratégique pour longtemps. Vous pouvez être fiers de ce que vous avez fait ici, à DCNS.

Merci, Monsieur le Président, merci à chacun d'entre vous.



Discours lors du 39e congrès de la Mutualité française

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bordeaux (Gironde) -- Jeudi 4 juin 2009

Monsieur le Premier ministre, cher Alain,
Monsieur le Président, cher Jean-Pierre DAVANT,
Mesdames, Messieurs,

Vous m'avez fait l'honneur de m'inviter, je vous en remercie. Le congrès est un événement pour votre mouvement, il l'est pour moi aussi. Tous les trois ans, des milliers de mutualistes se réunissent pour contribuer, par des propositions concrètes, à la construction de la protection sociale de demain. Je suis heureux de participer à vos débats. La présence du Président de la République au congrès de la Mutualité française, au fond, c'est une tradition. Si je suis parmi vous aujourd'hui, ce n'est pas seulement par goût de la tradition. C'est d'abord parce que je veux saluer l'action de femmes et d'hommes qui, au sein du mouvement mutualiste, mettent en œuvre chaque jour des valeurs essentielles pour notre société : la solidarité, le partenariat, l'innovation et la qualité. C'est aussi parce que l'avenir de la protection sociale, celui du système de santé, sont des défis de premier ordre pour notre pays. Et si c'était facile, cela se saurait, et si une personne toute seule, avait la solution, cela se saurait également. Pour relever ce défi, il faut que nous soyons unis et que nous concevions ensemble les solutions pour l'avenir.

Monsieur le Président, ce congrès sera, je crois, le dernier que vous présiderez. Je devine vos sentiments, empreints tout à la fois de fierté et d'émotion. Je veux rendre hommage à votre action à la tête de la Mutualité française. Vous avez maintenu l'unité du mouvement mutualiste. Vous avez fait de la Mutualité un ensemble qui compte dans le débat social et qui compte dans notre économie. Pour tout cela, Monsieur le président, cher Jean-Pierre DAVANT, vous méritez notre estime et notre reconnaissance au-delà, bien sûr, des débats que nous avons pu avoir et des désaccords qu'il est normal de connaître en démocratie. Vous êtes un homme courageux qui a assumé ses responsabilités. Mesdames et Messieurs, nos besoins sociaux sont considérables. La crise mondiale que nous traversons ne fait que les accroître. Mais, au-delà de la crise actuelle, il y a des tendances de fond. Au plus profond de chacun d'entre nous, il y a un besoin de protection, de protection contre les aléas de l'existence. Ce besoin vaut aussi, bien sûr, pour soi, pour sa famille et pour ses proches.

C'est un besoin de sécurité naturel qui procède également d'une dimension culturelle. La solidarité dont nous sommes susceptibles de bénéficier est un moyen de marquer notre appartenance à une collectivité, à un groupe d'individualités unies par une finalité supérieure. La solidarité, c'est rendre cohérent un projet de vie individuel avec un destin collectif : celui de notre Nation. La solidarité, d'une certaine façon, c'est permettre aux individus, sécurisés par des règles reconnues par tous, de prendre des risques et d'être responsables. Je ne comprends pas pourquoi il faudrait opposer solidarité et responsabilité. Je pense au contraire que ce sont les deux branches d'un même arbre, que l'une ne va pas sans l'autre, que l'une est le complément de l'autre. Ce qui unit la solidarité à la responsabilité, c'est la personne et le projet qu'elle porte dans sa vie.

Précisément, aujourd'hui, après plusieurs décennies de généralisation de la sécurité sociale, nous ressentons le besoin



que la solidarité s'exerce davantage au profit des personnes que des catégories. Le défi n'est plus seulement de faire jouer la solidarité en faveur des personnes fragiles parce qu'elles sont malades ou parce qu'elles ont perdu leur emploi. La solidarité, c'est soutenir la personne tout au long de sa vie pour qu'elle puisse mener à bien son projet. La solidarité n'est pas seulement défensive, elle est offensive. C'est parce que chacun d'entre nous sera persuadé qu'il peut compter sur la solidarité nationale qu'il pourra développer un projet personnel, individuel. Prendre des risques, parce qu'il y a le filet de la solidarité. La prise en charge de la dépendance des personnes âgées et des personnes handicapées le montre. Elle doit être organisée autour d'un projet individuel fondé sur la recherche d'une plus grande autonomie.

La solidarité doit tenir compte de la mobilité des personnes. Les parcours professionnels sont de moins en moins linéaires. La mobilité professionnelle s'accroît, parfois tout simplement parce que la mobilité du capital et de la propriété des entreprises entraîne des changements de stratégie, de périmètre, de management qui sont en soi des facteurs de mobilité. La protection sociale doit s'adapter de façon beaucoup plus réactive aux étapes de la vie de chacun d'entre nous. C'est pourquoi j'ai voulu le revenu de solidarité active : avec le RSA, toute personne qui reprend un travail ou qui augmente la durée de son travail verra ses ressources augmenter. C'est pour la même raison que j'ai souhaité que la déclaration de ressources au titre de l'allocation pour adulte handicapé soit trimestrielle et non plus annuelle ; cette mesure sera mise en place début 2010. La solidarité doit s'adapter au rythme d'un monde plus rapide. Nos besoins sociaux sont le fruit du vieillissement de la population. Nous avons gagné quinze années d'espérance de vie depuis 1950 et le mouvement continue. Le vieillissement soulève des questions nouvelles pour la protection sociale.

Avec l'âge peuvent apparaître toutes sortes de maladies dont nous ne souffrions pas dans les mêmes conditions jadis. Aujourd'hui, on assiste à l'émergence de nouveaux cancers, de nombreuses formes de malvoyance, de la maladie d'Alzheimer. À ces maladies nouvelles correspondent parfois de nouveaux traitements dont le coût est important.

L'allongement de la vie fait que le nombre de personnes atteintes de maladies chroniques ne cesse de progresser. Ces maladies touchent 15 millions d'entre nous. Ces maladies représentent 80 % de l'augmentation des dépenses d'assurance maladie. Il est normal que la solidarité réduise le reste à charge au minimum pour les soins apportés aux personnes concernées. Mais la continuité, la qualité des soins, l'implication du patient sont capitales. Pour une prise en charge correcte des maladies chroniques, la prévention, l'éducation du patient sont indispensables. Elles doivent permettre de maintenir sa qualité de vie pour qu'il puisse continuer à vivre et à travailler le plus normalement possible.

La prise en charge de la fin de vie est un sujet dont on ne parlait pas en France il y a encore vingt ans. Le développement des soins palliatifs est une mutation profonde pour les professionnels de santé. La culture palliative est trop peu répandue en France. Il ne s'agit pas de guérir mais d'accompagner, pour que chacun puisse mourir dans la dignité. Il s'agit de dialoguer sur un thème difficile avec le patient mais aussi avec ses proches. Il s'agit de faire face à l'inéluctable. Avec la hausse de l'espérance de vie, la solidarité est portée à des confins qu'elle ignorait jusque-là. Nous avons, enfin, un besoin croissant de services. La protection sociale a d'abord comme objet de protéger le revenu de la personne. Mais le soutien au revenu n'est pas suffisant. Les besoins sociaux sont de plus en plus des besoins de solutions : le portage des repas, un logiciel, des services à la personne, une formation, une orientation professionnelle, un conseil.

Au total, les tendances que je viens de décrire créent des besoins nouveaux. La demande de solidarité n'a sans doute jamais été aussi grande qu'aujourd'hui et la violence de la crise ne fait que la renforcer. Face à cette demande, j'ai bien conscience, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, qu'il faut des réponses concrètes plus que des grands principes. Face à cette demande, les ressources de la solidarité nationale, qui pourrait prétendre qu'elles sont infinies ? Elles ne le sont pas. La croissance de notre économie, même quand nous serons sortis de la crise, ne permettra sans doute pas aux régimes de protection sociale de base de couvrir l'intégralité des nouveaux besoins. L'équilibre des



régimes obligatoires est d'ores et déjà soumis à des tensions et celles-ci vont s'accroître. Il convient que nous soyons lucides.

Les réponses concrètes que nous devons apporter aux besoins sociaux doivent donc être fondées soit sur la solidarité nationale, soit, Monsieur le Président, sur d'autres systèmes qui s'en inspirent et, bien sûr, sur la Mutualité française. Nous devons faire des choix. Nous devons identifier des sources de financement qui soient à la fois équitables et compatibles avec la croissance de notre économie.

La santé est une illustration des défis à venir pour la protection sociale. Nos dépenses de santé représentent 11,3 % du PIB, ce qui place la France au troisième rang juste derrière les États-Unis et la Suisse. Mais entendez bien ce chiffre : en 2009, les dépenses de l'assurance maladie vont progresser de plus de 3 % alors que notre PIB va régresser de 3 %. Cela représente un écart de six points ! C'est d'abord cela la solidarité nationale : affecter les ressources là où sont les priorités.

Mais ne nous leurrions pas, maintenir durablement cette tendance n'est pas acquis. Alors pour nous en donner les moyens, nous devons réaliser des progrès simultanés -- vous en avez parlé, Monsieur le Président -- dans deux directions : la qualité et l'efficacité des soins. Il ne sert à rien, là encore, d'opposer les deux. Qualité et efficacité vont de pair car pour mieux soigner les malades, il faut dégager des marges de manœuvre. Et convenons ensemble que dans ces deux domaines, nous avons un immense travail à mettre en œuvre.

La condition de la qualité et de l'efficacité, ce sont des professionnels de santé bien formés, en nombre suffisant, entretenant leur savoir et leur pratique tout au long de leur vie, harmonieusement répartis sur le territoire et coopérant entre eux. Tout le monde est d'accord sur le principe, est-ce que cela se fait pour autant ? Je vous remercie de votre discrétion, chacun comprend ce qu'il en est.

Nous devons atteindre cet objectif. Monsieur le Président, le projet « Priorité santé mutualiste », qui vise à orienter la personne malade selon des critères de qualité et d'efficacité, sera un allié puissant pour y parvenir.

La disponibilité de l'offre de soins est le socle de la qualité. L'évolution de la démographie médicale va réduire l'offre disponible d'ici à 2025. Nous avons pris des mesures : le *numerus clausus* est passé entre 2000 et 2009 de 3 600 à 7 600 et il va falloir tenir ce niveau dans la durée. Nous allons développer les maisons de santé pluridisciplinaires qui permettent, pour un nombre donné de professionnels, de prendre en charge plus de patients. Pour préparer l'avenir, la loi « Hôpital » prévoit la création de bourses de praticiens de service public pour des étudiants en médecine désireux de s'installer, dans certaines régions fragiles en termes de densité médicale, en exercice libéral ou en exercice salarié. Cette disposition produira ses effets à partir de 2012. Je ne mets naturellement pas en cause la liberté d'installation, mais enfin il faut encourager les jeunes médecins qui veulent s'installer dans des régions où il n'y en a pas assez. On ne peut pas accepter cette injustice territoriale. La loi crée aussi la notion de « contrat santé solidarité » susceptible d'être rempli par les médecins libéraux sous la forme de missions d'intérêt général. Je suis très attaché à la médecine libérale. Mais il me semble normal de dire que les médecins libéraux ont d'une certaine manière un rôle de service public. Ce rôle leur est reconnu, au demeurant, par la solidarité nationale dont les dépenses forment une large part de leurs revenus.

La permanence des soins, c'est l'expression même du rôle de service public des médecins libéraux. C'est aussi un des déterminants de la disponibilité de l'offre de soins. La permanence des soins de ville est la première réponse à l'inquiétude de parents dont l'enfant a un accès de fièvre à 20 heures. Elle ne peut pas reposer sur les seules urgences de l'hôpital. Ce n'est pas possible. Il doit (oui, je dis « il doit ») y avoir une réponse médicale libérale, téléphonique ou physique, à l'urgence non vitale en tout point du territoire. Sinon, la fréquentation des urgences continuera sa hausse effrénée : 10 millions en 1998, 13 millions de passages en 2004, 16 millions en 2006. Si nous n'y prenons pas garde, nous risquons d'y engloutir tous les moyens de l'assurance maladie.



La loi Hôpital confie aux seules agences régionales de santé la responsabilité, aujourd'hui dispersée, de la permanence des soins. Elle incite les établissements de santé à davantage coopérer entre eux et avec leur environnement. Il devrait en résulter un moindre encombrement des urgences et, pour le patient, moins d'attente. En somme, Monsieur le Président, plus de qualité et plus d'efficacité.

Notre système de santé laisse subsister des inégalités sociales fortes. Les écarts de mortalité par cancer entre les cadres et les ouvriers, tenez-vous bien, se sont creusés au cours des vingt-cinq dernières années. Je souhaite que le second Plan Cancer permette de réduire ces inégalités parce qu'elles sont intolérables.

Nous avons encore du chemin à parcourir pour que chaque patient ait l'assurance que chaque acte de soin a été dispensé au bon moment, par le bon professionnel, selon des standards de qualité internationaux. Nous devons élaborer et diffuser des protocoles pour garantir un niveau de qualité et d'efficacité homogène sur le territoire. Je fonde de nouveaux espoirs sur le dossier médical personnel, n'est pas une chimère bureaucratique. En permettant un meilleur partage de l'information entre professionnels, nous allons diminuer le nombre d'actes inutiles et sécuriser la pratique des soignants. Les premières livraisons auront lieu en 2010. L'hôpital ne pourra pas rester en dehors du dossier médical personnel. Les établissements de santé doivent accélérer leur informatisation. C'est à cet ensemble de conditions que nous aurons franchi une étape significative en direction de la qualité et de l'efficacité.

Le dernier levier, ce n'est pas le plus simple, c'est celui de l'évaluation. Évaluer la qualité, évaluer l'efficacité d'une fonction collective qui représente 200 milliards d'euros chaque année, c'est bien le moins que l'on peut attendre de nous. Évaluer la conformité des pratiques aux standards internationaux, en ville et à l'hôpital, c'est une nécessité. Évaluer les prescriptions de médicaments, évaluer les établissements de santé et, oserais-je le dire, évaluer la satisfaction des patients. Évaluer l'efficacité des actes, évaluer l'efficacité des stratégies thérapeutiques. La Haute autorité de santé a un rôle clé en la matière. Elle doit contribuer à diffuser la culture de l'évaluation dans l'offre de soins. L'évaluation est indispensable pour la qualité et pour l'efficacité.

Permettez-moi d'évoquer la place des CHU, les centres hospitaliers et universitaires. Je veux réaffirmer l'importance de leur triple mission : soins, enseignement, recherche. Les CHU doivent être des lieux d'excellence qui mettent la recherche au cur de leur stratégie. J'ai bien dit « la recherche ». Car de la qualité de la recherche dépend celle de l'enseignement et des soins. La formation des soignants doit, pour être à la hauteur des enjeux, être adossée à la recherche. Et la recherche d'aujourd'hui produit les soins de demain.

Je veux rendre hommage au professeur Jacques MARESCAUX. J'ai tenu grand compte de ses propositions. La réforme des CHU est pleinement intégrée au projet de loi Hôpital. Il n'y a pas deux réformes. Il n'y a qu'une réforme, celle de l'hôpital et celle des CHU, qui va remettre nos hôpitaux les plus en pointe au cur de la recherche biomédicale française.

On s'est beaucoup ému du fait qu'en tant que Président de la République je me suis tellement engagé aux côtés de notre ministre de la Santé sur la réforme de l'hôpital. Un million 100 000 personnes, des problèmes considérables. Si le Président de la République ne s'engage pas dans la réforme de l'hôpital, sur quoi s'engagera-t-il ? Alors que c'est un tel lieu à la fois de passion, de douleur, de joie et aussi de conflits d'intérêts. Il a fallu faire des choix, Monsieur le président, je les ai assumés. Et qui peut penser que l'on peut tenir l'hôpital à l'extérieur de l'enjeu de la réforme de l'assurance maladie, alors que l'hôpital représente 50 % des dépenses de l'assurance maladie ?

Bien sûr, quand on fait des changements, on dit à moitié « oui » aux uns, et complètement « non » aux autres. Ce n'est pas toujours agréable. Le système hospitalier français allait à sa perte si on ne le réformait pas.

Les besoins sociaux sont immenses. Les défis pour la protection sociale, pour la santé, ne le sont pas moins. La solidarité nationale, financée par des prélèvements obligatoires, continuera de remplir sa mission. Mais à ses côtés,



d'autres formes de protection sont appelées à se développer. L'identité de la Mutualité française l'y prédispose. C'est l'occasion pour moi de dire mon respect pour les valeurs de votre mouvement, le mouvement mutualiste, de dire mon respect pour un mouvement qui fait de l'intérêt général, au fond, un acte de foi, mon respect pour un mouvement qui fait vivre d'utilité sociale. Vous ne vous résumez pas à votre métier principal, à l'assurance complémentaire santé. Vous êtes bien plus qu'un assureur (je n'ai rien contre), bien plus qu'un gestionnaire de centres de santé, de cliniques ou de magasins d'optique. Vous êtes une synthèse vivante de la solidarité et du marché, de la solidarité et de la responsabilité, du temps des actifs et du temps des retraités.

Reconnaissons-le, notre société est souvent marquée par la tentation du repli sur soi. Le corporatisme, l'intérêt à court terme, la préservation du « chez soi », l'immobilisme sont des réflexes dont il n'est pas aisé de se défaire. Il n'est pas si fréquent aujourd'hui de mener une réflexion mue par l'intérêt général, à plus forte raison quand cette réflexion est le travail de milliers de personnes comme vous, les élus mutualistes.

Je veux rendre donc un hommage à cette singularité qui fait l'âme de la Mutualité française. Vous êtes parfois critiqués, on vous a même parfois moqués, une certaine élite vous a moqués. Moi, je dis que la France peut s'enorgueillir de la Mutualité, de ses valeurs et de son action quotidienne au service de millions de Françaises et de Français !

Vous êtes appelés, vous les acteurs du mouvement mutualiste, avec d'autres acteurs, à jouer un rôle de premier plan dans la protection sociale.

Ce rôle est d'abord institutionnel. Vous siégez au Conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie. Je vous le dis : il me semble normal que vous soyez représentés au sein du Conseil de surveillance des agences régionales de santé qui vont être mises en place prochainement. Monsieur le Président, oui, nous avons eu des désaccords, mais nous avons eu des accords aussi. Vous êtes un partenaire incontournable et c'est très bien ainsi.

Ce rôle institutionnel est à mes yeux le symbole d'un partenariat nouveau entre l'assurance maladie et la Mutualité française que j'appelle de mes vœux.

Un protocole a été signé par Roselyne BACHELOT, Éric WOERTH et vous-même, en juillet 2008. Ce protocole souligne la nécessité d'une « coordination responsable entre les régimes de base de l'assurance maladie et les organismes complémentaires sur la gestion du risque comme sur le financement des dépenses de santé ». Ses dispositions restent tout à fait d'actualité et je demande au gouvernement de les mettre en œuvre entièrement et rapidement.

Je distinguerai, parmi les éléments constitutifs d'un partenariat nouveau entre l'assurance maladie et la Mutualité, trois thèmes.

En premier lieu, les assureurs complémentaires participeront, aux côtés de l'assurance maladie, aux négociations conventionnelles dans les secteurs des frais d'optique et de soins dentaires. Dans ces deux domaines, les organismes complémentaires assurent un niveau important de prise en charge. Ils y ont développé des services qui aident l'assuré à choisir les meilleures prestations au meilleur prix. Il est donc légitime que vous puissiez signer les accords conventionnels. Cela aurait dû être fait depuis bien longtemps, je suis très heureux de vous l'annoncer et de vous le proposer.

Deuxième thème : la question des dépassements d'honoraires. Ce n'est pas parce que l'on est d'accord avant que c'est moins important. Il me semble qu'il faut tout de suite circonscrire le sujet. Les dépassements d'honoraires ne sont pas en soi un problème. Je ne parle que des dépassements des chirurgiens, des anesthésistes et des gynécologues-obstétriciens : car ils peuvent représenter une somme importante, pour des actes qui sont tout sauf des soins de confort.



Le secteur optionnel doit permettre un meilleur encadrement des tarifs que le secteur 2, assorti d'objectifs de qualité. Les libertés tarifaires seront mieux prises en charge par l'assurance maladie et les assurances complémentaires, ce qui permettra un meilleur accès aux soins. Pour que cette option soit retenue par le plus grand nombre de médecins spécialistes, il faut que des avantages spécifiques y soient associés. Ces avantages doivent rendre le secteur optionnel attractif par rapport au secteur 2.

Je constate que les partenaires conventionnels ne sont pas parvenus à un accord sur ce sujet. Le législateur doit-il reprendre la main ? Je demande au gouvernement de s'y préparer. Les dépassements d'honoraires dans les cliniques incitent certains de nos concitoyens à renoncer aux soins : ce n'est pas acceptable. J'ai, comme chacun le sait, une grande amitié (puisque vous avez parlé du peuple américain, en tout cas de son représentant) pour le peuple américain, mais je ne veux pas d'un système qui exclut de la couverture des frais de santé 15 % de la population. Cela fait des années que le sujet des dépassements d'honoraires est sur la table. Il est temps de le traiter. C'est le deuxième sujet dont nous allons nous occuper dans les toutes prochaines semaines.

Il se trouve, Monsieur le Président, que les positions du gouvernement et celles de la Mutualité française en la matière sont proches. Elles ne l'étaient pas forcément il y a quelques mois. Je sais pouvoir compter sur le mouvement mutualiste pour s'engager dans le secteur optionnel et y entraîner les autres acteurs de la complémentaire santé.

Troisième thème enfin : c'est la prise en charge des maladies chroniques, certainement l'un des sujets les plus difficiles. Beaucoup reste à faire pour assurer une prise en charge plus continue et de meilleure qualité. Le régime des affections de longue durée s'est concentré sur le volet financier de la prise en charge, qui est indispensable. Mais la qualité de la prise en charge ne fait pas l'objet d'une attention suffisante. Quand près de 10 millions de personnes sont concernées, quand des milliers de journées d'hospitalisation peuvent être évités par des soins adaptés, on voit bien que la qualité du suivi de ces maladies est un enjeu majeur. Sur ce sujet comme sur les autres, la Mutualité française est un partenaire éminent de l'État et de l'assurance maladie.

Le gouvernement va étudier de façon systématique et approfondie, Monsieur le Président, la proposition du mouvement mutualiste sur les maladies chroniques. Je souhaite, quand les contours du projet seront précisés, que des expérimentations soient lancées par le gouvernement et la Mutualité pour améliorer la qualité et l'efficacité de leur prise en charge. Après tout, vous avez des idées et nous avons la volonté de dialoguer. Faisons que cette volonté et ces idées se rencontrent, expérimentons. Nous en évaluerons les résultats avant, peut-être, de généraliser ces nouveaux modes d'intervention des organismes complémentaires. Ma proposition est de bonne volonté. Vous avez des convictions ? Expérimentons, évaluons ensemble et, si c'est positif, on généralisera.

Je veux avancer avec méthode. Mais mon objectif est clair. Je souhaite, dans le cadre d'un partenariat exigeant, que soient confiées de nouvelles responsabilités aux organismes complémentaires. Les régimes de base ne pourront pas tout financer. Il faudra faire des choix. Nous créerons les conditions d'une prise en charge solidaire, équitable, efficace, centrée sur la qualité, des nouveaux besoins sociaux dont la couverture ne peut reposer exclusivement sur la solidarité nationale. Dans le cadre du projet de loi Hôpital, l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé a été portée de 200 à 350 euros par an pour les cinquante-cinquante-neuf ans et de 400 à 500 euros par an pour les soixante ans et plus. Grâce à cette aide accrue financée sur fonds publics, le pourcentage de Français dépourvus de complémentaire, 7 % aujourd'hui, va baisser.

D'autres outils pourront être mobilisés pour garantir à nos concitoyens une protection sociale solidaire et efficace. Je pense aux contrats dits « responsables » qui, en contrepartie du respect de certaines normes de prise en charge, bénéficient d'aides fiscales et d'aides sociales.



Voilà, Mesdames, Messieurs, vous l'aurez constaté, il y a, me semble-t-il, une communauté de vues sur de nombreux sujets entre nous. Je ne dis pas que nous sommes d'accord sur tout mais nous sommes d'accord sur l'essentiel : pour répondre aux besoins sociaux de demain, nous devons assurer la pérennité de la protection sociale en jetant les bases d'un partenariat nouveau entre les régimes de base et les organismes complémentaires qui respectent les règles de la solidarité. La Mutualité, compte tenu de son identité particulière, à la fois opérateur d'assurance et de soins et mouvement d'utilité sociale, doit être aux avant-postes de ce partenariat. Elle doit être une force d'entraînement pour les autres organismes complémentaires. Alors, Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président, travaillons dès maintenant ensemble à construire une solidarité durable.

Je vous remercie.



Résumé :

Cette étude, intitulée « Mécanismes de Cohérence et de Cohésion dans le Discours », s'inscrit principalement dans le champ des sciences du langage, plus précisément de la linguistique textuelle via la pratique de l'analyse discursive et la typologie situationnelle. Elle prend place, également, dans le champ des Sciences de l'information et de la communication, puisqu'il est traité d'une parole publique à destination d'énonciataires dont la configuration est hétérogène, parole qui implique un « contrat de communication »; l'étude, enfin, est exploitable en Sciences politiques, compte tenu du type discursif retenu. Cette contribution a mis le doigt sur deux notions fort importantes qui se manifestent dans les produits textuels et discursifs, à savoir la cohérence et la cohésion. Au moment où la parole politique, en tant que genre particulier, se trouve décrédibilisée voire délégitimée chez une partie notable des publics dans plusieurs États dont la France, nous avons tenté, aussi, d'apporter des éléments de réflexion sur les évolutions de la parole institutionnelle française à fonction illocutoire par l'analyse d'une sélection de discours qui part de la première élection présidentielle de la 5^e République jusqu'à l'actuelle mandature en utilisant certains outils lexicométriques qui permettent l'affichage de résultats objectifs.

Mots-clés :

Cohérence ; cohésion ; discours politique ; lexicométrie ; genre.

Abstract

This study, entitled "Mechanisms of Coherence and Cohesion in the Speech", is part mainly in the field of sciences of language, more specifically of the textual language via the practice of the discursive analysis and the situational typology. It takes place, also in the field of sciences of the information and communication, since it treats the public speech to destination of whose configuration is heterogeneous, word which implies a "contract of communication"; the study, finally, is exploratory in political sciences, taking into account the type of retained discursive. This contribution deals mainly with two important concepts that are manifested in the textual and discursive products, namely the coherence and cohesion. At the time where the polite language, as a particular gender, seemed to lose their credibility in a significant part of the public of several States including France, It is attempted through it, also, to bring elements of reflection on the developments of the word French Institutional to illocutionary function by the analysis of a selection of speeches that are of part of the first presidential election of the 5th Republic up to the current parliamentary term by using some appropriate tools which allow the display of results objectives.

Key words : coherence, cohesion, political discourse, lexicometry, gender.